Digitized by Google

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
90000

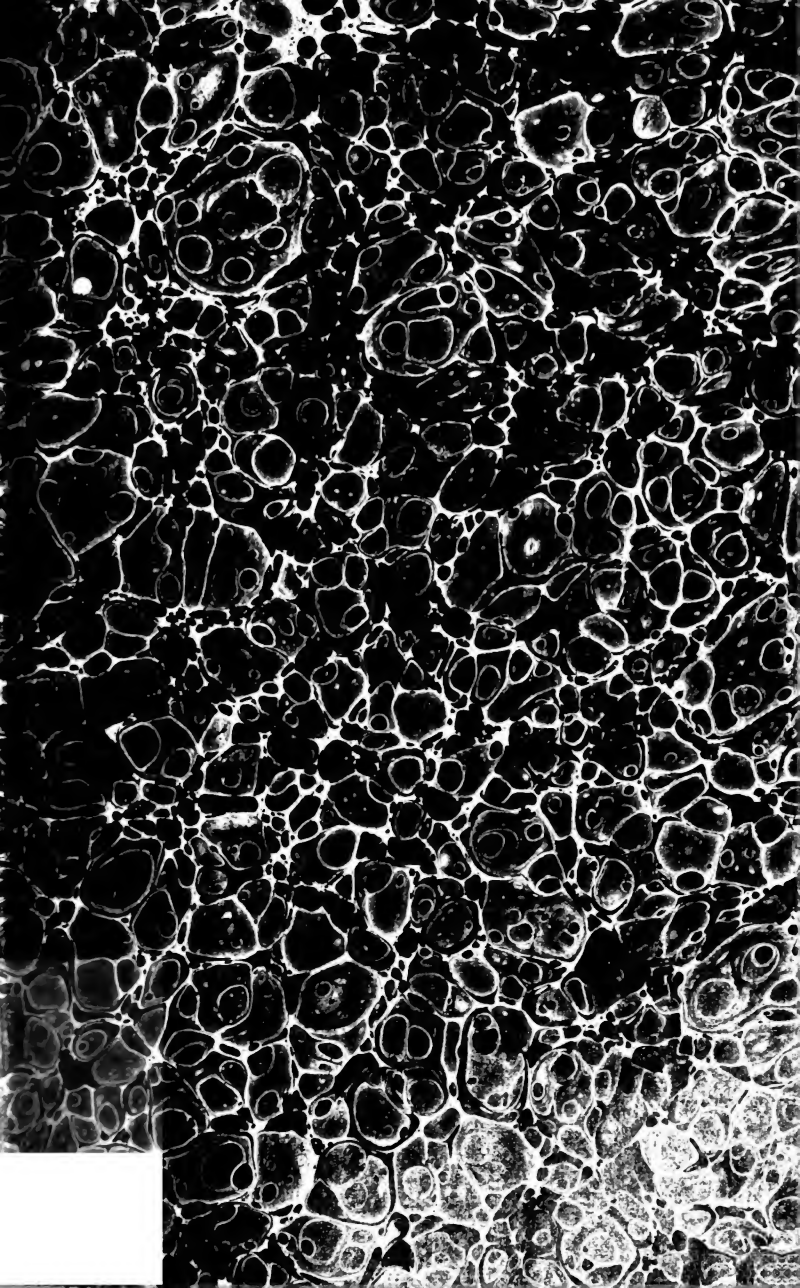

Ar 2862

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE N.-J. GRÉGOIR,
Rue au Lin, 29.

Digitized by Google

Digitized by Google

ORDRE DES ÉLECTIONS ET DU SORT POUR LA CRÉATION DU SÉRÉNISSIME DOGE DE VENISE.

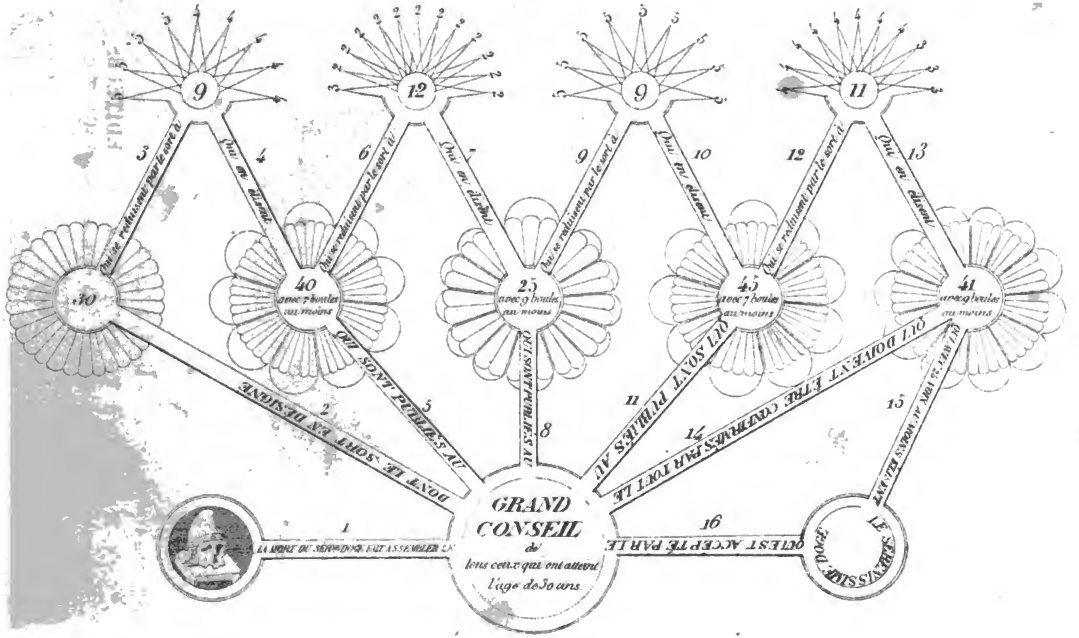

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

PAR

LE COMTE DARU

—

TOME I

BRUXELLES
N.-J. GREGOIR V. WOUTERS ET Cie. ÉDITEURS
RUE AU LIN, 20, PRÈS LA PLACE St-GÉRY

1840

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

LIVRE PREMIER.

Description géographique. — Origine des Vénitiens. — De l'état des Venètes sous les Romains. — Invasion des Goths, des Huns, des Hérules, des Ostrogoths. — Fondation de Venise, 421. — Expulsion des Ostrogoths; établissement des Lombards en Italie, 553. — Création, abolition et rétablissement du dogat à Venise, 697-742. — Huit doges déposés. — Guerre de Pépin contre Venise, 743-809. — Premiers doges de la famille Participatio. — Arrivée du corps de Saint-Marc à Venise, 810-829.

I. Une république fameuse, longtemps puissante, remarquable par la singularité de son origine, de son site et de ses institutions, a disparu de nos jours, sous nos yeux, en un moment. Contemporaine de la plus ancienne monarchie de l'Europe, isolée par système et par sa position, elle a péri dans cette grande révolution qui a renversé tant d'autres États. Un caprice de la fortune a relevé les trônes abattus; Venise a disparu sans retour; son peuple est effacé de la liste des nations; et, lorsque après ces longues tempêtes, tant d'anciens possesseurs se sont ressaisis de leurs droits, il ne s'est point trouvé d'héritier pour un si riche héritage. Depuis sa catastrophe, livrée, rendue, reprise et asservie pour toujours, à peine a-t-elle entendu de faibles voix réclamer pour elle cette pitié, dernier droit du malheur.

Quelque préoccupés que fussent les spectateurs de cette grande infortune, honorée de si peu de regrets, ils ont demandé comment avait pu se dissoudre un gouvernement réputé jusqu'alors inébranlable; ils se sont informés des causes qui avaient dû préparer une si subite et si complète révolution.

Digitized by Google

L'histoire, qui doit son témoignage à ceux qui ne sont plus, consignera les souvenirs que nous a laissés ce peuple, que son ancienneté place à la tête des nations modernes, qui les précéda toutes dans les arts de la civilisation, et qui mérita leur envie par ses prospérités. Parmi les guerres, les conquêtes, les désastres, les conjurations, elle aura à tracer la marche de l'industrie humaine, à dévoiler les ressorts inconnus jusqu'à ces derniers temps d'un gouvernement mystérieux, tour à tour l'objet de l'admiration et de la satire ; mais à qui ses plus grands ennemis n'ont pu contester du moins sa stabilité.

Il doit y avoir quelque fruit à tirer de l'étude d'un système d'organisation sociale qui n'avait pas eu de modèle ; et, après avoir remarqué cette constance dans les maximes et dans les efforts, qui éleva la république à un si haut degré de puissance et de splendeur, il ne sera pas moins instructif d'observer comment les vices intérieurs de cet État l'ont conduit à cette existence isolée, languissante et passive, qui explique l'indifférence avec laquelle ses contemporains ont vu sa catastrophe.

Il fallait que cette révolution arrivât, pour que ce gouvernement impénétrable n'eût plus de mystères. Il fallait qu'il ne pût plus être haï, craint ni flatté, pour qu'il fût possible d'écrire et de lire son histoire avec quelque confiance.

Il n'est pas rare de voir de grandes émigrations de peuples inonder un pays, en changer la face et ouvrir pour l'histoire une ère nouvelle ; mais qu'une poignée de fugitifs, jetée sur un banc de sable de quelques cents toises de largeur, y fonde un État sans territoire ; qu'une nombreuse population vienne couvrir cette plage mouvante, qui n'offre ni végétation, ni eau potable, ni matériaux, ni même de l'espace pour bâtir ; que de l'industrie nécessaire pour subsister et pour affermir le sol sous leurs pas, ils arrivent jusqu'à présenter aux nations modernes le premier exemple d'un gouvernement régulier, jusqu'à faire sortir d'un marais des flottes sans cesse renaissantes, pour aller renverser un grand empire, et recueillir les richesses de l'Orient ; qu'on voie ces fugitifs tenir la balance politique de l'Italie, dominer sur les mers, réduire toutes les nations à la condition de tributaires, enfin rendre impuissants tous les efforts de l'Europe liguée contre eux : c'est là sans doute un développement de l'intelligence humaine qui mérite d'être observé ; et si l'intérêt

Digitized by Google

qu'il inspire fait désirer de reconnaître quelle fut la part de gloire, de liberté, de bonheur, dévolue à cette nation, on jettera peut-être les yeux sur le tableau de ses progrès et de ses disgrâces.

II. Les montagnes qui environnent l'Italie septentrionale forment une espèce d'amphithéâtre; toutes les eaux qui en descendent courent vers le même point. L'Izonzo, le Tagliamento et la Livenza, qui sortent des Alpes Juliennes, la Piave, le Musone, la Brenta, l'Adige, que forment les neiges du Tyrol, enfin le Pô, grossi de toutes les eaux des Alpes et de l'Apennin, arrivent à l'angle occidental du golfe Adriatique, amenant avec eux les terres qu'ils ont entraînées sur une pente fort rapide, et qu'ils n'ont pas eu le temps de déposer dans un trajet assez court. C'est peut-être à ce concours de tant de rivières vers l'embouchure du Pô, qu'un poëte de l'antiquité à dû l'idée de peindre tous les fleuves rassemblés autour de l'Éridan.

En arrivant dans la mer, leur impulsion s'amortit, les sables dont ils sont chargés se précipitent, les eaux deviennent moins profondes, les courants moins rapides, et ces torrents grossis par la fonte des neiges, voulant se jeter tous à la fois dans le bassin qui doit les recevoir, sont forcés de se répandre dans la campagne, de se diviser en une multitude de bras, et de former des marais. En avançant dans la mer, ces eaux qui chassent devant elles une masse de sables, trouvent deux obstacles, les courants opposés et le vent du midi, qui, parcourant dans toute sa longueur le bassin de l'Adriatique, abrité de trois côtés par d'assez hautes montagnes, a dû retenir, amonceler au fond du golfe, les terres que tant de fleuves ne cessent d'y apporter. Elles s'arrêtent nécessairement au point où les courants des fleuves se rencontrent.

Le banc qu'elles forment, très-étroit, puisqu'il est entre deux courants, a cédé, dans quelques parties, à l'impétuosité des fleuves, ou aux vagues de la mer, et est devenu une chaîne d'îles séparées par de petits passages, dont le fond s'exhausse ou s'abaisse au gré du caprice des eaux. Telle est la théorie qui explique la configuration des côtes de l'Adriatique. On y remarque d'abord des marais dans les terres; puis, le long du rivage, des bas-fonds plus ou moins navigables; enfin la mer au delà. La ville d'Adria, autrefois située sur cette mer, à qui elle a donné son nom, s'en trouve maintenant éloignée d'un quart de degré. Là où l'impulsion des eaux ne se

Digitized by Google

trouve point en opposition avec d'autres courants, on voit des îles disposées en demi-cercle vis-à-vis l'embouchure du fleuve, qui marquent le point où la résistance de la mer a obligé les terres de se précipiter; ainsi l'Izonzo, le Tagliamento, et tous les torrents intermédiaires qui descendent du Frioul, ont couvert la côte de cette province d'une vingtaine d'îles, dont Grado est la principale, et en arrière de ce groupe d'îles s'étendent les marais de Marano.

En suivant la plage vers l'occident, on trouve, aux bouches de la Livenza, les îles de Caorle, d'Altino et quelques autres.

Les torrents qu'on rencontre ensuite courent vers la mer dans une direction presque perpendiculaire aux lignes que décrivent le Musone, le Bacchiglione, la Brenta et l'Adige : les courants se rencontrent à peu de distance de la côte; les terres apportées par les fleuves qui viennent de l'occident, forcées de s'arrêter, ont formé un banc que les courants venant du nord travaillent sans cesse à aligner dans la direction du nord au sud. Ce banc, coupé en plusieurs endroits par les eaux, est devenu une chaîne de longues îles, qui touche presque au continent par ses deux extrémités, et qui forme un bassin dont la plus grande largeur n'est aujourd'hui que de trois lieues.

C'est ce golfe que l'on désigne par le nom de lagune, et qui reçoit une multitude de rivières. Cette masse d'eau, ne trouvant, vers la mer, que d'étroites issues, a déposé dans cette enceinte des sables qui en ont élevé le fond. C'est dans cette enceinte que la nature a formé un groupe de soixante et quelques îlots. Il y en avait un plus élevé, et apparemment plus ancien que les autres, qu'on appelait Rialto ; c'était un point assez commode pour les pêcheurs : ils s'y trouvaient en sûreté dans le voisinage de la haute mer, et en même temps au centre du bassin, c'est-à-dire à portée de toutes les côtes.

Ce groupe d'îles est devenu la ville de Venise, qui a dominé l'Italie, conquis Constantinople, résisté à une ligue de tous les rois, fait longtemps le commerce du monde, et laissé aux nations le modèle du gouvernement le plus inébranlable que les hommes aient su organiser.

III. Les Romains donnaient le nom de Vénétie à une province septentrionale de l'Italie, située sur le bord de la mer Adriatique, entre les Alpes Juliennes et le Pô. Les habitants de ce territoire portaient le nom de Venètes. Ce nom rappelle une ville fort an-

Digitized by Google

cienne, qui existait sur la côte méridionale de l'Armorique ; et, en effet, on voit parmi plusieurs émigrations des peuples des Gaules, une expédition à laquelle les habitants de Vannes prirent part, qui se dirigea au delà des Alpes et se répandit dans toute la partie supérieure de l'Italie. Justin en a fait mention, et on cite plusieurs auteurs qui attestent cette tradition.

Sabellicus, l'un des plus anciens historiens de Venise, expose que, selon les uns, les anciens Vénitiens venaient d'un peuple des Gaules appelé Venètes ; ils n'en avaient pas seulement conservé le nom, mais les habitudes, le goût de la mer et du commerce. Polybe remarque entre ces deux peuples diverses conformités dans les usages, et jusque dans la manière de se vêtir ; mais leur langue n'était pas la même. D'autres soutiennent que les Vénitiens vinrent de la Paphlagonie. Tite-Live confirme cette opinion ; il dit qu'après la perte de Pylémènes, leur chef, qui mourut au siége de Troie, les débris de ce peuple vinrent s'établir en Italie, sous la conduite d'Anténor. Caton fait aussi descendre les Vénitiens des Troyens. Cornelius Nepos trouve l'étymologie de leur nom dans celui des Henètes. L'existence d'un ancien bourg appelé Troie, au fond du golfe Adriatique, vient à l'appui de ces conjectures.

L'opinion qui fait venir les Venètes de la Paphlagonie a trouvé de nombreux partisans. Ils racontent que cette province, située sur la côte septentrionale de l'Asie Mineure, était habitée par un peuple appelé les Henètes, ce qui est incontestable, car Homère les comprend dans le dénombrement de l'armée troyenne, et Homère fait autorité. Tous les historiens parlent de la colonie d'Anténor. Les Henètes existaient dans la Paphlagonie, voilà ce dont on ne peut douter ; ils émigrèrent vers l'Italie, cela n'est pas moins constant ; une autre autorité en fait foi. L'empereur Justinien dit, dans ses Constitutions, que les Paphlagoniens, nation ancienne et qui n'était pas sans gloire, avaient envoyé de nombreuses colonies en Italie, dans le pays connu sous le nom de Vénétie.

On oppose à ceux qui veulent que les Venètes soient venus de l'Armorique, une objection qui est de quelque poids. Les Venètes se montrèrent constamment les alliés de Rome, contre la colonie gauloise établie dans le voisinage : or, dans la supposition qu'on veut faire adopter, cette inimitié n'aurait pas été naturelle ; si ces deux peuples eussent eu une origine commune, il est vraisemblable

Digitized by Google

qu'ils se seraient aidés mutuellement à se maintenir dans leurs conquêtes.

Les traditions qui donnent aux Venètes une origine asiatique, ne sont pas nouvelles pour les amateurs de l'antiquité. Ils ont dans la mémoire ces beaux vers :

Antenor potuit, mediis elapsus Achivis,
Illyricos penetrare sinus, atque intima tutus
Regna Liburnorum, et fontem superare Timavi,
Unde per ora novem, vasto cum murmure montis,
It mare proruptum, et pelago premit arva sonanti.
Hic tandem ille urbem Patavi sedesque locavit
Teucrorum, et genti nomen dedit, armaque fixit
Troïa.

Trompant le fer des Grecs, cherchant une patrie,
Anténor fuit aux mers qu'enferme l'Illyrie ;
Des bords liburniens, en naufrages fameux,
Sa nef sillonne en paix les canaux sinueux ;
Il franchit le Timave et ces grottes profondes
D'où le fleuve en grondant va refouler les ondes,
Donne des noms chéris à des peuples nouveaux ;
Et, dans Padoue enfin, terme de ses travaux,
Ses compagnons lassés, désormais sans alarmes,
Ont retrouvé Pergame et suspendu leurs armes.

On voit que les écrivains latins adoptent généralement l'opinion qui donne aux Venètes une origine troyenne. Le géographe Strabon les fait venir de l'Armorique. Dion Chrysostôme veut que leur établissement en Italie soit antérieur même à la prise de Troie. Un savant moderne a entrepris de substituer un nouveau système à ces diverses traditions. L'abbé Denina a ouvert un vaste champ aux conjectures, lorsqu'il nous a appris que « les anciens appelèrent tantôt Sarmates, tantôt Scythes, quelquefois Venètes, puis Slaves, Esclavons, tous les peuples qui ont habité les vastes régions qui s'étendent depuis le Tanaïs jusqu'à la Vistule, entre le Danube et la mer Baltique. Selon lui, on appelait en général Venètes les peuples qui en occupaient la partie occidentale, surtout la Prusse. Ensuite les mêmes Venètes et les Flamands furent appelés Slaves ou Esclavons ; et c'est plus particulièrement de ceux-ci que les Polonais, les Russes et une partie des Bohémiens seraient descendus. Mais tous les peuples, Venètes, Slaves, Sarmates, étaient de race

Digitized by Google

scythe. » La plupart des historiens vénitiens ont adopté la tradition consacrée par Virgile, et tâché de lier l'histoire de leur patrie à celle de ces illustres vaincus, dont tous les peuples ont la vanité de vouloir descendre.

Toutes ces origines sont incertaines : on ne peut guère espérer de parvenir à la démonstration de faits qui remontent presque au delà des temps historiques.

Quoi qu'il en soit, des étrangers chassèrent ou soumirent les Euganéens, qui habitaient entre la mer et les Alpes, et fondèrent Padoue. Avec le temps, ils agrandirent leur territoire. Caton, dans ses Origines, rapporte qu'ils s'emparèrent de trente-quatre villes ou bourgs, et d'une partie du pays où est aujourd'hui Brescia; de sorte que leurs possessions finirent par avoir pour limites l'Adda, le Pô, le lac de Garda, et la mer. Ces rivages étaient alors bien plus couverts par les eaux qu'ils ne le sont aujourd'hui. Le Pô, la Brenta, l'Adige, la Piave, dont l'homme n'avait pas encore entrepris de diriger le cours, inondaient de vastes prairies, qui se refusaient à la culture, et où les habitants élevaient une grande quantité de chevaux. De là un nouveau trait de ressemblance qu'on a remarqué entre ces peuples et les Henètes de Paphlagonie, dont Homère vante les haras.

Les inconvénients attachés à la situation marécageuse de la Vénétie furent compensés par un grand avantage : ils la préservèrent longtemps, à ce qu'il paraît, des invasions des Gaulois. Mais si ce pays était sans culture, on est fondé à douter qu'il fût couvert d'une nombreuse population, comme quelques historiens ont voulu le faire croire.

IV. Les Venètes, dont l'origine est si peu connue, sont restés ignorés pendant à peu près dix siècles. On ne trouve quelques traces de l'histoire des peuples qui ont existé dans ces âges reculés, qu'autant qu'ils se lient par leurs malheurs à l'histoire du peuple dominateur.

Les Romains ne passèrent le Pô que vers la fin du troisième siècle de leur ville. A mesure qu'ils s'avancèrent dans l'Italie supérieure, ils fondèrent des colonies à Bologne, à Parme, à Plaisance et à Crémone. Ces établissements étaient des postes avancés contre les Gaulois qui occupaient déjà le pays appelé depuis la Lombardie. Il serait difficile de dire exactement quelles étaient, dans ce temps-là.

Digitized by Google

les relations des Venètes avec Rome ; il fallait que ce fussent des relations de dépendance ou d'amitié ; car ils marchèrent pour sa délivrance, lors de l'invasion des Gaulois, et ils renouvelèrent cette diversion toutes les fois que ces barbares attaquèrent les Romains.

Ce secours fut encore réclamé, lorsque Rome fut menacée par les Boïens, les Insubres et les Gaulois transalpins. Le sénat envoya une ambassade aux Venètes, pour obtenir qu'ils fissent une irruption sur les terres de l'ennemi ; irruption qu'ils opérèrent avec une armée de vingt mille hommes.

Ce fait prouverait que ce peuple était alors non-seulement indépendant, mais assez puissant.

Cependant, soixante et quelques années après, on voit Rome défendre le territoire des Venètes comme une de ses provinces, et la Vénétie fournir un contingent à l'armée que les Romains opposaient à Annibal.

Aucun monument ne rend témoignage de la conquête de ce pays ; aucun historien, parmi ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, ne fait mention de sa réunion à l'empire. Il paraît qu'elle eut lieu dans les dernières années qui précédèrent la seconde guerre Punique. Les Romains n'établirent des colonies au delà de la Chiesa que cent trente ans après cette réunion ; enfin ils n'envoyèrent des magistrats dans la Vénétie que temporairement, et lorsque des circonstances extraordinaires réclamaient leur présence. Par exemple, en 577 (de Rome), Padoue étant en proie à des factions, Æmilius Lepidus y fut envoyé momentanément, pour rétablir le bon ordre.

Cet état de choses paraît avoir duré jusque vers le milieu du VIIe siècle de Rome. A cette époque, les Cimbres se présentèrent sur les frontières de l'Italie ; battus d'abord par le consul Papirius Carbon, ils pénétrèrent ensuite jusque dans le pays de Vérone, où ils défirent Catulus. Marius accourut pour réparer ce désastre. Cicéron loue les habitants de Padoue pour avoir embrassé la cause du sénat dans la guerre contre Marc-Antoine, et pour avoir fourni de l'argent, des armes et des soldats. Depuis, la Vénétie fut décidément réduite en province et soumise au gouvernement d'un préteur.

Dans cette nouvelle condition, elle partagea la destinée de l'empire. Ses villes furent admises au rang des villes municipales, elles participèrent au privilége de voter dans les comices. Les superbes monuments qui en décorent quelques-unes, notamment Vérone,

Digitized by Google

attestent encore la présence et la domination des Romains. Les colonies de soldats se multiplièrent dans le pays, et le sénat de Rome se remplissait de Venètes.

Une nouvelle irruption de barbares eut lieu de ce côté, sous le règne de Marc-Aurèle. Ce prince livra bataille, près d'Aquilée, aux Cattes, aux Quades et aux Marcomans, qu'il obligea de se retirer.

Les barbares, revenus une autre fois, pénétrèrent jusqu'à Ravenne. L'empereur Claude-le-Gothique les défit entièrement dans la Vénétie, et les força de repasser les monts; mais ces irruptions, si souvent renouvelées, décidèrent les empereurs à entretenir constamment des armées sur cette frontière de leurs États, plus exposée qu'une autre aux invasions.

Tels sont les principaux événements qui intéressent le pays des Venètes jusqu'à la translation de l'empire romain en Orient. A cette époque, Constantin divisa l'empire en dix-sept provinces; la Vénétie en était une.

V. Les irruptions des barbares devaient devenir plus fréquentes et plus dangereuses, depuis que le siége de l'empire n'était plus en Italie. Les Goths, peuple septentrional, sortis, dit-on, de la Suède, et qui, après avoir occupé les plaines qui séparent la Vistule de l'Oder, s'étaient avancés jusque sur le Danube, firent une irruption en Italie, sous la conduite d'Alaric, leur roi, vers l'an 400 de l'ère chrétienne. Ils ravagèrent cette belle province, toujours exposée la première aux incursions de l'étranger.

Enhardis par l'impunité, ils revinrent quelques années après, et partagèrent leur armée en deux corps. L'un, que l'on disait fort de deux cent mille hommes, se porta sur la Ligurie, franchit les Apennins, et pénétra en Toscane; tandis qu'Alaric, avec le reste de ses troupes, se tenait à l'embouchure du Pô.

La cour d'Honorius était en alarmes. Stilicon, à la tête de l'armée impériale, surprit et détruisit entièrement celle qui était près de se rendre maîtresse de Florence. De là, il marcha contre Alaric, qui l'attendait près de Ravenne, et remporta sur ce prince une victoire longtemps disputée. Malgré ce double succès, Stilicon fût accusé de n'avoir pas mis, dans la poursuite des barbares, toute l'activité nécessaire pour en délivrer l'Italie. On attribua cette mollesse à des vues ambitieuses; des soldats qu'on lui envoyait pour renfort eurent

Digitized by Google

ordre de l'assassiner, et le lâche empereur se fit décerner le triomphe par un sénat aussi lâche que lui.

Alaric, délivré de cet habile adversaire, reprit tous ses avantages, poussa les vainqueurs jusqu'à Rome, et emporta d'assaut la capitale du monde, en 409. La mort le surprit au milieu de ses conquêtes. Ataulphe, son beau-frère et son successeur, continua ses ravages dans l'Italie pendant trois ans, et se décida enfin à repasser les monts.

Ces deux invasions si voisines l'une de l'autre, et la longue occupation de la Vénétie pendant la dernière, faisaient prévoir une nouvelle irruption, et décidèrent quelques habitants de ce pays à chercher un asile dans ce groupe d'îles que les fleuves avaient formé à quelque distance de la côte. Il y en avait une qui servait de port et d'entrepôt au commerce de Padoue, et qui par conséquent devait avoir déjà quelques établissements maritimes, c'était Rialto. Les autres étaient désertes, incultes, et même peu susceptibles de culture. Ce fut là que les Venètes effrayés vinrent transporter leurs richesses, ou sauver leurs familles et leurs vies; mais ces tristes plages ne pouvaient leur faire oublier le pays charmant qu'ils avaient abandonné aux barbares. Aussitôt que ceux-ci se retiraient, les exilés repassaient la mer, pour retrouver au moins ce que la rapacité des Goths leur avait laissé.

Cependant ces émigrations avaient procuré quelque population à Rialto. On commençait à y bâtir : un incendie qui dévora vingt-quatre maisons fut l'occasion d'un vœu, et on y éleva, en 421, une église dédiée à saint Jacques. La ville de Padoue y envoya des magistrats annuels, avec le titre de consuls. On trouve, dans un vieux manuscrit [1], le plus ancien monument de l'histoire de Venise; c'est un décret du sénat de Padoue, sous la date de 421, qui ordonne la construction d'une ville à Rialto, pour y rassembler, en une seule communauté, les habitants répandus sur les îles environnantes, afin qu'ils puissent y tenir une flotte armée, parcourir la mer avec plus de sûreté, et se défendre avec plus d'avantage dans leur asile. Tels furent les commencements de la superbe Venise.

VI. Un nouvel orage se formait; on apprit qu'Attila, roi des

1 De la bibliothèque des Camaldules du couvent de Saint-Michel, près Venise, n° 541.

Digitized by Google

Huns, sorti du fond de la Scythie, et dont le nom avait rempli de terreur la Mysie, la Macédoine, la Germanie et les Gaules, s'avançait vers les Alpes Juliennes, traînant à sa suite divers peuples barbares, et menaçait de nouveau les belles contrées de la Vénétie. Aquilée, Concordia, Padoue virent encore leurs citoyens fugitifs se jeter dans Rialto, ou sur les plages de Grado, de Caorle, de Malamocco et de Pelestrina. Les exilés d'Altino donnèrent à leur asile le nom de Port de la Cité perdue.

L'ennemi parut devant Aquilée en 452. Cette place, qui était une colonie romaine, entreprit de se défendre; mais elle fut emportée et livrée au pillage et aux flammes. Concordia, Oderso, Altino, Padoue, voyant l'incendie de si près, se dépeuplèrent, et subirent le même sort qu'Aquilée. Le torrent des barbares se déborda dans l'Italie.

Attila était aux portes de Rome : il vit le pape saint Léon et le sénat prosternés devant lui; et ce conquérant, satisfait d'en exiger un tribut, consentit à ne pas pousser plus avant, soit que le génie de Rome fût encore assez imposant pour remporter cette victoire, soit que l'âme d'Attila ne fût pas incapable de générosité, soit enfin que ce barbare n'eût pas même la curiosité de voir la capitale du monde. Il ramena bientôt après son armée dans la Pannonie. Ce départ parut si extraordinaire qu'on eut recours pour l'expliquer à une vision miraculeuse, qu'il n'est pas de la gravité de l'histoire de rapporter.

VII. Les villes de la terre-ferme avaient été dévastées; beaucoup de leurs citoyens, fatigués de ces fuites continuelles, n'ayant plus d'habitation sur le continent, se fixèrent dans les îles. Les autres sortirent des eaux pour aller voir s'il existait quelques débris de leurs anciennes demeures; mais il n'était pas naturel qu'également pauvres, ceux-ci cherchassent à dominer les insulaires, à qui peut-être bientôt ils allaient avoir à demander encore un asile. Les anciennes villes ne réclamèrent aucune autorité sur la nouvelle colonie, et les réfugiés, réunis par le malheur, organisèrent leur société. Les diverses îles s'étant plus ou moins peuplées, il fut réglé que chacune élirait un magistrat, qui, sous le nom de tribun, serait chargé de l'administration et de la justice. Ces tribuns devaient être renouvelés tous les ans. Ils étaient comptables de leur gestion à l'assemblée générale de la colonie, qui avait seule le droit de prononcer sur les

Digitized by Google

affaires de la communauté. On voit que le gouvernement de Venise a commencé par une démocratie.

La pauvreté et le malheur ramènent à l'égalité. La nouvelle habitation de ce peuple transfuge ne lui offrait que du sel à recueillir. La pêche et le commerce étaient ses seules ressources. Ces professions conseillent l'économie et la simplicité des mœurs. Ces nouveaux concitoyens étaient de conditions fort différentes sans doute, mais tous n'avaient sauvé que des débris; aussi les anciens historiens font-ils un tableau touchant de cette société. Dans Venise naissante, disent-ils, les aliments étaient les mêmes pour tous, les habitations semblables.

Ces peuples avaient embrassé dès longtemps le christianisme : leurs calamités les y attachèrent; et comme les Goths, premiers auteurs de leurs désastres, professaient l'hérésie d'Arius, les Venètes durent avoir horreur de ces nouvelles opinions.

VIII. Les pays que le Danube traverse semblaient être le dépôt des barbares qui devaient venir dévaster la Vénétie. Odoacre, roi des Hérules, envahit cette province en 476, battit l'armée que l'empereur Augustule avait envoyée contre lui, brûla Pavie, fit passer les légions au fil de l'épée, et tua de sa propre main leur général, qui était en même temps le père de l'empereur. Celui-ci courut de Ravenne à Rome, où il abdiqua sa dignité, et cette abdication mit fin à l'empire d'Occident.

On ne saurait dire avec précision quels avaient été jusque-là les rapports du nouvel État de Venise avec cet empire. Ce pays avait été province romaine, rien ne l'avait affranchi de cette dépendance; mais la translation du siége de l'empire à Constantinople, la faiblesse des empereurs qui occupèrent le trône d'Occident depuis Honorius jusqu'à Augustule, les invasions des barbares, le pillage des provinces, l'incendie des villes, la fuite de la population, relâchèrent nécessairement les liens qui attachaient les provinces au gouvernement d'une métropole qui ne les protégeait pas; et, l'empire dissous, les Venètes réfugiés dans leurs îles durent bientôt leur indépendance à leur pauvreté, à leur obscurité, et surtout au bras de mer qui les séparait du continent. Voyant dans les conquérants de l'Italie leurs ennemis les plus dangereux, ils devinrent les alliés naturels, ou, si l'on veut, les clients des empereurs d'Orient.

IX. Dans leur isolement, ils étaient presque étrangers aux révolu-

Digitized by Google

tions qui se passaient en Italie. Odoacre avait détrôné Augustule ; il fut à son tour attaqué, battu, pris et assassiné par Théodoric, roi des Ostrogoths, après un règne de dix-sept ans (493).

Le passage de ces nouvelles troupes, les combats qu'elles se livraient, procuraient tous les jours de nouveaux citoyens à la république naissante. Elle n'avait pas encore un siècle d'existence, et déjà son industrie, son commerce, sa modération, lui avaient acquis la considération de ses voisins.

X. Il nous reste un monument qui donne une idée assez exacte de l'état de Venise à cette époque. C'est une lettre que Cassiodore, ministre du roi Théodoric, eut occasion d'écrire aux magistrats de la nouvelle colonie, pour les inviter à faire effectuer le transport d'un approvisionnement d'huile et de vin qu'il s'agissait de faire venir de l'Istrie à Ravenne. Cette lettre a été conservée ; on ne peut mieux faire que de rapporter les expressions d'un contemporain :

« Cassiodore, sénateur et préfet du prétoire, aux tribuns maritimes.

» La récolte des vins et des huiles ayant été abondante en Istrie, » des ordres viennent d'être expédiés pour en faire arriver à Ra- » venne. Vous avez un grand nombre de vaisseaux dans ces parages. » Mettez de l'empressement à faire effectuer ce transport. Ce trajet » vous doit être facile, par l'habitude que vous avez des voyages de » long cours. La mer est votre patrie ; vous êtes familiarisés avec ses » dangers. Quand les vents ne vous permettent pas de vous éloigner, » vos barques défient les tempêtes en rasant la côte, ou en parcou- » rant les embouchures des fleuves. Si le vent leur manque, les » matelots descendus à terre les tirent eux-mêmes. On dirait, à les » voir de loin, qu'elles glissent sur les prairies. J'en ai été témoin, » et je me plais à rappeler ici combien l'aspect de vos habitations » m'a frappé. La louable Venise, pleine autrefois d'une illustre no- » blesse, a pour confins au midi le Pô et Ravenne : elle jouit de » l'aspect de l'Adriatique vers l'Orient. La mer, qui tantôt s'élève » et tantôt se retire, couvre et découvre alternativement une par- » tie de la plage, et montre tour à tour une terre contiguë et des » îles coupées par des canaux. Comme des oiseaux aquatiques, vous » avez dispersé vos habitations sur la surface de la mer. Vous avez » uni les terres éparses, opposé des digues à la fureur des flots. La

Digitized by Google

» pêche suffit à la nourriture de tous vos habitants. Chez vous le » pauvre est l'égal du riche : vos maisons sont uniformes ; point de » différence entre les conditions; point de jalousie parmi vos ci- » toyens. Cette égalité les préserve du vice. Vos salines vous tien- » nent lieu de champs : elles sont la source de vos richesses, et » assurent votre subsistance. On ne peut pas se passer de sel, on » peut se passer d'or. Soyez diligents à tenir vos bâtiments prêts » pour aller chercher les huiles et les vins en Istrie, aussitôt que » Laurentius vous en aura donné avis. »

Cette lettre d'un ministre du roi des Ostrogoths aux magistrats d'une république de pêcheurs, est écrite en style de rhéteur, mais elle peint la simplicité, la sagesse, l'industrie et la prospérité de cet État naissant. On en a commenté les expressions avec beaucoup de soin, pour savoir ce qu'on devait en conclure pour la dépendance ou l'indépendance de Venise, relativement au maître de l'Italie.

Quoique pleine d'urbanité, elle contient évidemment un ordre. Les formules en sont impérieuses. Ce n'est pas ainsi que l'on demande un service à qui ne nous le doit pas. Il n'y est fait mention ni d'un payement, ni d'un dédommagement quelconque. Dans un autre passage des lettres du même ministre, on voit le roi des Ostrogoths pourvoir aux besoins des insulaires dans un temps de disette.

Il serait difficile de croire que le conquérant, qui prétendait sûrement succéder à tous les droits d'Augustule, eût reconnu formellement l'indépendance d'un État si nouveau, si faible et si voisin; et il est plus que probable que cet État, qui devait être alors plus jaloux de sa liberté réelle que de son indépendance politique, ne se refusait pas à payer quelques tributs au nouveau maître de l'empire d'Occident, ou à s'en acquitter par quelques services.

Les Vénitiens ont beaucoup écrit pour prouver l'indépendance absolue et immémoriale de leur patrie. Cette prétention a été vivement attaquée, probablement avec raison. Il n'est pas dans la nature des choses qu'une ville naissante, située si près d'un État puissant, ait été indépendante dans l'origine. Mais cela n'intéresse nullement la gloire de Venise. On sait bien qu'il n'y a d'indépendants que les forts. La gloire véritable est de l'être devenu.

XI. Ce peuple eut bientôt après l'occasion de faire un acte de souveraineté. Il était obligé à la guerre. De nouveaux barbares, connus sous le nom d'Esclavons, le menacèrent sur son propre élé-

Digitized by Google

ment. Ils s'étaient répandus sur les côtes de l'Adriatique. Maîtres de l'Istrie, établis dans la vallée de Narenta, au fond du golfe de ce nom, ces brigands devinrent des pirates fort incommodes pour leurs paisibles voisins. Il fallut armer des vaisseaux pour les punir, et cette guerre, qui accoutuma la république à l'essai de ses forces, la mit en état de repousser par la suite des ennemis plus dangereux. Venise ne fut délivrée des Esclavons que longtemps après.

Protégée par des vaisseaux armés, jalouse de son commerce, elle fit un nouvel acte d'indépendance, en interdisant la navigation de ses lagunes aux peuples du continent voisin, et même à ceux de Padoue, son ancienne métropole.

XII. On conçoit facilement que, pour faire la guerre, pour donner de la vigueur au gouvernement, il fut nécessaire de resserrer les liens de l'administration, et de diminuer le nombre des chefs qui y prenaient part. Chacune des îles avait eu d'abord son magistrat, et ces magistrats égaux entre eux, ne relevaient que du conseil général de la nation. Mais ces îles n'étaient pas toutes de la même importance. Il paraît qu'on accorda un pouvoir plus étendu, d'abord à un tribun, en 503, ensuite à dix en 574, puis à douze en 654, enfin à sept. Les magistrats des îles principales furent appelés tribuns majeurs ; les autres, tribuns mineurs : ceux-ci relevaient des premiers. On ne sait pas si l'assemblée générale se formait des uns et des autres, ou des tribuns majeurs seulement ; mais il est probable que ceux qui avaient déjà exercé cette magistrature et les citoyens les plus considérables avaient le droit d'y siéger.

On est réduit à des conjectures sur l'organisation politique de cet État naissant. Les notions sur ses moyens de prospérité ne sont guère plus positives.

Cette peuplade de fugitifs, qui s'était jetée précipitamment dans des îles désertes, ne pouvait y avoir apporté de grands moyens d'industrie ; mais elle sortait de villes naguère florissantes par le commerce.

Strabon vante les manufactures de Padoue, qui fournissaient à Rome une grande quantité de draps et d'autres étoffes. Aquilée faisait un commerce considérable avec la Pannonie, et l'on prétend que les marchandises qu'elle expédiait descendaient, par le Danube, jusque dans la mer Noire. Ces deux villes recevaient, par l'Adriatique, les productions de tout le littoral de la Méditerranée.

Digitized by Google

Il était naturel que les exilés portassent dans leur nouvel asile quelques notions commerciales; mais leur industrie n'y trouvait qu'un petit nombre d'objets sur lesquels elle pût s'exercer. Les bancs de sable où ils venaient de s'établir étaient peu susceptibles de culture. Tout le sol qui n'était pas absolument ingrat fut sollicité par la main de l'homme, et fournit quelques plantes légumineuses, qui alimentèrent les marchés de la côte voisine. Les plages stériles étaient disposées pour recevoir les eaux de la mer, qui, en s'évaporant, y déposaient un sel recueilli sans travail, et par conséquent susceptible d'être donné au plus bas prix. Les barques des insulaires le transportaient le long des divers fleuves qui sillonnent le continent d'Italie.

La pêche fournissait une grande abondance de poisson : on ne dut pas tarder à s'apercevoir qu'il était possible d'en étendre le commerce dans les pays plus éloignés, en conservant ce poisson à l'aide du sel que la nature semblait offrir d'elle-même.

Tels furent les premiers objets que les habitants des lagunes eurent à fournir en échange de tout ce qui leur manquait. Tant que cette population fugitive ne fut qu'une colonie de Padoue, gouvernée par les magistrats de la métropole, elle ne dut trouver dans ce commerce que de faibles avantages : mais dès que les exilés furent devenus une nation, il y eut deux Vénéties, la Vénétie du continent et la Vénétie maritime. Celle-ci, maîtresse de l'embouchure des fleuves, usa de son indépendance pour réclamer la navigation exclusive des lagunes, et dès lors le commerce de Padoue et d'Aquilée dut déchoir au profit de la nouvelle colonie. Les ports de Grado, de Concordia, puis ceux d'Héraclée, de Caorle, de Malamocco, enfin celui de Rialto, devinrent nécessairement les entrepôts de tout ce qui descendait des fleuves pour entrer dans l'Adriatique; et, d'un autre côté, les habitants de la Vénétie maritime firent tout le bénéfice du transport sur les objets que la Vénétie de terre-ferme tirait d'outre-mer. Le continent se voyait sans cesse exposé à de nouveaux ravages; les lagunes étaient l'asile de la liberté; c'était encore une circonstance qui accroissait de jour en jour la prospérité des insulaires.

Ils eurent à craindre non-seulement pour leur commerce, mais pour leur indépendance, lorsque le roi des Ostrogoths, Théodoric, après avoir détrôné Odoacre, choisit pour sa résidence une ville de

Digitized by Google

leur voisinage, en fixant le siége de son empire à Ravenne. Cette capitale devint tout à coup le principal marché de l'Italie. Heureusement pour les Vénitiens, elle n'avait pas une marine proportionnée à ce nouveau commerce, ils en devinrent les facteurs, et Théodoric les ménagea, parce que, plus d'une fois, il eut besoin d'avoir recours à eux pour l'approvisionnement de Ravenne. Mais cette ville se vit bientôt déchue du rang où la fortune semblait l'appeler. La révolution qui expulsa les Ostrogoths de l'Italie, délivra la nouvelle république des inquiétudes que la puissance et la prospérité de Ravenne devaient lui donner. Attachée aux empereurs d'Orient par la crainte que lui inspiraient les conquérants de l'Italie, elle dut à cette liaison, conseillée par la politique, quelques occasions de fréquenter les ports du Levant, et son commerce y obtint des concessions qui devinrent la source de sa richesse.

XIII. C'est à l'époque où nous sommes arrivés qu'il faut rapporter la guerre par laquelle les Ostrogoths furent chassés de l'Italie. Cette guerre, qui dura près de trente ans, illustra les noms de Bélisaire et de Narsès; mais les campagnes de ces grands capitaines perdraient trop sous la plume d'un abréviateur. Cette révolution est du nombre de ces tableaux que l'historien ne doit présenter que dans les proportions convenables, pour en faire juger toute la grandeur. Cette guerre d'ailleurs, qui décida du sort de l'Italie, n'intéressait pas immédiatement la république de Venise; ce nouvel État n'y prit aucune part. Seulement Narsès, arrivé devant Aquilée, jugea nécessaire de faire transporter son armée à Ravenne par mer, et demanda à cet effet des vaisseaux aux Vénitiens, qui les lui fournirent avec zèle; car ils étaient intéressés à voir l'Italie sous le gouvernement des empereurs d'Orient, plutôt que sous la domination des Ostrogoths (553).

Narsès passa par Rialto. Pendant son séjour, les habitants de Padoue lui envoyèrent une députation pour se plaindre des insulaires, qui leur avaient interdit la navigation des lagunes. Padoue demandait en même temps à être remise en possession de son ancien droit de souveraineté sur ces îles. Cette demande prouve que l'on ne mettait pas en doute la suprématie ou au moins la juridiction de l'empereur; mais le moment n'était pas favorable pour accueillir ces plaintes contre un État qui venait de rendre un grand service à l'empire. Narsès éluda la nécessité de prononcer, et exhorta les

Digitized by Google

deux parties à la paix ou à porter leurs différends à la cour de Constantinople. Bientôt les Padouans devaient aller demander un asile à ceux qu'ils voulaient traiter en sujets.

Narsès, après des succès mémorables, éprouva le sort réservé à tous ceux qui servent au loin une cour soupçonneuse. Il fut accusé, devint suspect, et se vit rappelé d'une manière outrageante; car on lui annonçait, dit-on, que pour ne pas le laisser sans occupation dans le palais, on lui donnerait le soin de distribuer le fil aux femmes. Indigné de ces mépris, il licencia la plus grande partie de ses troupes, ne remit à Longin, son successeur, qu'une armée peu considérable, et appela en Italie Alboin, roi des Lombards.

XIV. Cette nouvelle irruption sépara pour toujours l'Italie de l'empire d'Orient. Les Lombards, qui venaient de la Pannonie comme tous les autres barbares, commencèrent leurs ravages par la Vénétie. Ce fut une nouvelle cause d'accroissement de population pour la république insulaire (565).

Les habitants d'Oderzo se réfugièrent à Jézulo, où ils fondèrent la ville d'Héraclée. Ceux d'Altino se jetèrent dans Torcello, ceux de Concordia à Caorle; et Padoue qui, après être sortie de ses ruines, venait d'être détruite une seconde fois, vit ses citoyens contraints d'aller implorer un asile à Rialto.

Il n'y eut plus d'espoir de retour. Les Lombards s'établirent dans le pays qu'ils venaient d'envahir. Les petites îles qui environnaient Rialto se peuplèrent. La religion catholique étant persécutée par les Lombards, qui étaient ariens, plusieurs évêques allèrent s'établir dans les îles.

XV. Le patriarche d'Aquilée s'était réfugié à Grado : le roi des Lombards voulut qu'Aquilée eût un patriarche, ce qui produisit un schisme, et, vingt-cinq ans après, en 630, le patriarche de terre-ferme fit une descente à Grado, tua ce qui lui résista, pilla la cathédrale, et revint à Aquilée chargé de butin. C'était une guerre de pirate, et cette haine entre les deux archevêques devait durer plus de six cents ans (605).

Ces Lombards n'avaient aucune habitude du commerce ni de la navigation. L'industrie vénitienne tenait à quelques égards ces conquérants dans la dépendance de la république. La même différence se remarqua entre les Vénitiens et les Francs, qui renversèrent bientôt après le trône des rois lombards. Un historien, contempo-

Digitized by Google

rain de Charlemagne, compare les vêtements grossiers de ce monarque et de ses courtisans avec la pourpre de Tyr, les étoffes de soie, les plumes que les marchands de Venise apportaient des ports de Syrie, de l'Archipel et de la mer Noire.

Les événements qui pouvaient intéresser particulièrement la nouvelle république, pendant les deux ou trois premiers siècles de son existence, n'ont pas été recueillis. Une ville naissante, pauvre, toujours dans les alarmes, ne devait pas attirer l'attention des historiens étrangers, et ne pouvait pas en trouver parmi ses habitants.

XVI. Cependant l'accroissement de la nation avait amené une diversité d'intérêts. Il avait augmenté l'importance des magistrats; ceux-ci en abusèrent, le mécontentement éclata, les partis se formèrent, et ces divisions menaçaient d'entraîner la perte de la république. L'assemblée de la nation fut convoquée à Héraclée pour remédier à ce danger. On était généralement irrité contre les tribuns, qui administraient les affaires de l'État depuis près de trois siècles. Un pouvoir divisé entre tant de mains se trouva trop faible à une époque où la république s'était accrue, où sa prospérité lui avait fait des ennemis, et où l'approche du danger, l'inégalité des richesses, la rivalité des ambitions, faisaient fermenter tant de passions. On était bien décidé à changer cette forme du gouvernement. Elle maintenait la liberté, mais elle compromettait l'indépendance nationale. Christophe, patriarche de Grado, ouvrit l'avis de concentrer le pouvoir dans la main d'un chef unique, à qui on donnerait, non le titre de roi, mais celui de doge, c'est-à-dire duc. Cette proposition fut vivement accueillie, et on procéda sur-le-champ à l'élection de ce chef. On verra que le dogat sauva l'indépendance, et compromit la liberté. C'était une véritable révolution; mais nous ne savons point par quelles circonstances elle fut amenée. Plusieurs historiens disent que ce changement n'eut lieu qu'après que les Vénitiens en eurent obtenu la permission du pape et de l'empereur. Les suffrages se réunirent sur Paul-Luc Anafeste, d'Héraclée, l'an 697 de l'ère chrétienne. On dit que le choix fut fait par douze électeurs, dont il est juste de rapporter les noms, parce que plusieurs sont devenus illustres: Contarini, Morosi, Badoaro, Tiepolo, Michieli, Sanudo, Gradenigo, Memmo, Falieri, Dandolo, Polani et Barozzi. Ainsi Venise passa en un jour de l'état de république démo-

Digitized by Google

cratique à celui de monarchie élective. Le doge était à vie. Il avait des conseillers, mais il les nommait; il pourvoyait à toutes les charges, prenait la qualité de prince, et décidait seul de la paix et de la guerre. Les historiens vénitiens se sont fait un point d'honneur de prouver que, par ce changement, Venise n'avait perdu ni son titre de république, ni sa liberté. Ceci ne serait qu'une dispute de mots : qui gouverne seul est un monarque ; la liberté n'est pas impossible dans la monarchie, ni la tyrannie dans la république : Venise elle-même nous fournira l'un et l'autre exemple. Pour se faire une idée assez exacte de la puissance du doge au moment de cette création, il suffit de jeter les yeux sur ce passage d'André Dandolo, au sujet des prérogatives ducales : « On décréta unanimement que le duc gouvernerait seul : qu'il aurait le pouvoir de convoquer l'assemblée générale dans les affaires importantes, de nommer les tribuns, de constituer des juges, pour prononcer dans les causes privées, tant entre les laïques qu'entre les clercs, excepté dans les affaires purement spirituelles. C'était devant le doge qu'on en appelait lorsqu'on se croyait lésé. C'était par son ordre que les assemblées ecclésiastiques avaient lieu. L'élection des prélats se faisait par le concours du clergé et du peuple, mais ils recevaient l'investiture du duc et n'étaient intronisés que sur son ordre. »

Ce passage ne parle point du droit de faire la paix et la guerre ; mais les exemples ne nous manqueront pas pour prouver que les doges en jouissaient, et nous en verrons plusieurs engager, sans son aveu, la république dans une guerre pour leurs intérêts de famille.

Sans doute il n'était pas naturel que des hommes sages, courageux, voulussent se donner un maître. Quand on a joui de l'indépendance, on n'en peut plus faire volontairement le sacrifice. Mais il y avait désordre dans l'État, haine contre les magistrats actuels, rivalités d'ambition, menaces de l'étranger, péril imminent ; et les passions conseillent toujours des partis extrêmes.

On ne voit pas comment les lois étaient délibérées, comment les impôts devaient être établis. Ces théories n'avaient pas encore été analysées. Il est probable que le peuple concourait plus ou moins immédiatement à ces délibérations. Mais, quoi qu'il en soit, l'excès de la confiance accordée au dépositaire du pouvoir ne fut que trop prouvé, dans la suite, par les tentatives de beaucoup de doges pour

Digitized by Google

rendre cette dignité héréditaire dans leur famille, par la mort violente de plusieurs, et par les changements que subit enfin la forme de l'autorité.

XVII. Il est ordinaire que ceux que la fortune appelle les premiers à gouverner un État soient de grands hommes. Le premier duc de Venise réussit à faire cesser les divisions qui déchiraient la république. Héraclée était alors le centre du gouvernement et la résidence du prince. Paul-Luc Anafeste fit construire des arsenaux, s'assura d'un nombre de vaisseaux suffisant pour écarter les pirates, et, dans la vue d'obtenir une entière sécurité du côté du continent, conclut avec le roi des Lombards un traité par lequel les Vénitiens conservèrent la possession de la côte qui s'étend entre la grande et la petite Piave. On ajoute même que ce traité renfermait des clauses favorables au commerce des Vénitiens, et leur assurait déjà des priviléges dans la Lombardie. Le doge fit bâtir des forts à l'embouchure de ces fleuves, et, après vingt ans d'un règne dont rien ne troubla la paix, il laissa Venise tranquille, florissante et respectable.

Marcel Tegaliano, d'Héraclée, lui succéda, en 717, dans sa dignité et dans ses sages maximes. Aucun événement mémorable n'illustra son administration. Il laissa le trône ducal en 726 à Urse.

Celui-ci était d'un caractère entreprenant, belliqueux. Il exerça la jeunesse vénitienne aux armes, et chercha l'occasion de lui faire faire l'essai de son courage. Cette occasion se présenta bientôt.

XVIII. Le roi des Lombards, Luitprandt, s'était emparé de Ravenne. Cette ville était gouvernée sous l'autorité de l'empereur d'Orient, par un ministre qui prenait le titre d'exarque. L'exarque se réfugia à Venise. Le duc l'y accueillit; et le pape, qui avait un grand intérêt à empêcher les progrès des Lombards, écrivit au prince pour réclamer ses secours en faveur de l'illustre exilé. Cette lettre était adressée au duc des Vénitiens :

« Le seigneur a permis, à cause de nos péchés, disait le pape, » que l'infidèle nation des Lombards s'emparât de la cité de Ra- » venne, si éminente entre les Églises. Nous avons appris que » notre cher fils, le seigneur exarque, s'était réfugié à Venise : nous » exhortons votre noblesse à adhérer à sa demande, et à prendre » les armes en notre considération, afin de rendre à son ancien état » la ville de Ravenne, si recommandable par son zèle pour notre

Digitized by Google

» sainte foi, et de la rétablir sous la puissance de nos chers fils et » seigneurs, les grands empereurs Léon et Constantin. »

On voit que le pape ne suppose pôint que le concours des Vénitiens dans cette affaire fût un devoir envers l'empire, et qu'il s'adresse directement au duc, au duc seul, sans faire mention d'aucune autre autorité.

Urse ne demandait pas mieux que de se rendre à cette prière; cependant la circonstance était délicate. D'un côté on était en paix avec les Lombards; on avait traité récemment avec eux; on devait craindre de s'attirer, par une agression injuste, l'inimitié de voisins si puissants; de l'autre, ces voisins étaient déjà des ennemis; si on les laissait maîtres de Ravenne, ils n'en étaient que plus dangereux. On ne leur avait pas promis de voir leur usurpation sans en prendre de l'ombrage; et il était utile, instant, de les obliger à se renfermer dans leurs limites. L'occasion était favorable, leur roi Luitprandt était occupé ailleurs; Ravenne était mal gardée, sans défense du côté de la mer; le pape et les empereurs sauraient gré aux Vénitiens de cette entreprise, dont le succès n'était pas douteux.

Ces raisons furent exposées dans une assemblée où on fit lecture de la lettre du pape, où l'exarque se présenta lui-même pour solliciter les secours; et il fut résolu qu'on les lui accorderait. On arma diligemment une flotte, et pour donner le change, on répandit de faux bruits sur sa destination. L'exarque feignit d'être chassé par les insulaires. Il se retira vers Imola où il rassembla quelques troupes, comme pour attaquer cette dernière ville. Tout à coup il se présenta devant Ravenne, presque au même instant où les Vénitiens, sortis la veille de leur port, jetaient l'ancre à la vue de la place. Le débarquement s'opère. Les Lombards surpris ne savent de quel côté faire face. Tandis que l'exarque s'avance, les Vénitiens appliquent leurs échelles aux murailles, enfoncent une porte voisine de la mer; les troupes de l'exarque pénètrent aussi; des deux chefs lombards, l'un est tué, l'autre tombe vivant au pouvoir des assaillants; Ravenne est reconquise. Ce fut par ce coup de main que les Vénitiens firent le premier essai de leurs forces. Il est probable que ce fut à cette occasion, et en récompense de ce service, que leur doge reçut de l'empereur d'Orient le titre d'hypate, titre qui répondait à celui de consul, mais qui ne désignait cependant qu'une charge du palais.

Digitized by Google

XIX. Urse conçut un tel orgueil de cette victoire, que les peuples furent bientôt révoltés de ses caprices et de sa hauteur. Les dignités nouvellement établies sont toujours un poste difficile et périlleux. Héraclée fut troublée pendant deux ans par les partisans et les ennemis du doge. Enfin le peuple assaillit son palais, et l'égorgea. Il avait régné onze ans (737).

L'expérience que l'on venait de faire des inconvénients de la puissance ducale, inspira de nouvelles idées. On sentait bien la nécessité de mettre un magistrat à la tête des affaires de la république; on ne diminua point sa puissance, mais on en limita la durée, et on voulut que le chef de l'État fût renouvelé tous les ans. Les noms de tribun et de duc étant devenus également odieux, on choisit, pour désigner cette nouvelle dignité, le titre de *maître de la milice*.

On élut successivement à cette charge, Dominique Leo, Félix Cornicula et Théodat Urse, fils du dernier doge. Il fut rappelé de l'exil pour venir gouverner sa patrie. Ce choix prouve que cette famille avait encore un parti; et ce qui confirme cette opinion, c'est que l'exercice de Théodat fut prolongé d'un an. Julien Cepario le remplaça, et eut pour successeur Jean Fabriciatio.

XX. Ces magistratures temporaires, nécessairement faibles, ces élections qui revenaient si souvent, n'étaient pas propres à calmer les factions qui divisaient la république. Le parti qui avait fait rappeler le fils du dernier doge ne cessait de faire des efforts pour reconquérir l'autorité. Il paraît que ce parti conservait une grande influence dans Héraclée. On ne sait pas quelles étaient les raisons de mécontentement que l'on avait contre le maître de la milice Jean Fabriciatio; mais un jour des factieux l'assaillirent avec fureur, lui crevèrent les yeux, et le déposèrent.

Héraclée étant en proie aux discordes, on convoqua l'assemblée de l'État à Malamocco; ce qui indique qu'on cherchait à diminuer l'influence du parti de Théodat. Cependant cette faction réussit à faire rétablir l'autorité ducale, et à en faire investir ce même Théodat Urse, fils du dernier duc, en 742. Il y a apparence qu'il était protégé par la cour de Constantinople; car il fut revêtu du titre d'hypate, comme son père.

Théodat Urse, soit qu'il jugeât le séjour d'Héraclée trop dangereux, soit qu'on lui eût imposé cette condition en le nommant, fixa sa rési-

Digitized by Google

dence à Malamocco. Il renouvela les traités d'alliance avec les Lombards, qui n'avaient pas jugé à propos de témoigner leur ressentiment de l'entreprise de son père sur Ravenne. Ils s'en étaient vengés sur l'exarque, avaient repris cette ville, et poussé leurs conquêtes en Italie. Le nouveau doge ne prit aucune part à cette guerre. Un règne de treize ans, assez tranquille, semblait devoir calmer les factions, lorsqu'une circonstance, qui n'avait rien en soi de remarquable, leur fournit une nouvelle occasion d'éclater.

Le dernier traité avec les Lombards avait procuré aux Vénitiens la possession de quelques côtes qui s'étendaient jusqu'à l'Adige. Théodat crut qu'il était nécessaire de faire fortifier un point à l'embouchure de ce fleuve, et il ordonna d'élever une forte tour dans l'île de Brondolo. Ses ennemis feignirent d'en prendre de l'ombrage. Ils répandirent que cette fortification n'avait pas tant pour objet de repousser les étrangers, que d'opprimer le peuple. Un séditieux, nommé Galla, ameuta ceux chez qui ces imputations pouvaient trouver quelque créance; et un jour que Théodat revenait de visiter les travaux, il fondit sur lui avec une troupe de gens armés, et lui fit subir le sort de Fabriciatio, son prédécesseur. Cette cruauté devint un usage, et plusieurs doges furent, comme celui-ci, privés de la vue en même temps que de leur dignité.

Par un autre acte de violence, Galla s'empara de la dignité ducale; mais, ne s'y croyant pas solidement affermi, il fit procéder à l'élection, et inspira assez de terreur pour se faire confirmer. Il usa de son pouvoir aussi indignement qu'il l'avait acquis. Son insolente tyrannie devint bientôt insupportable. Il n'y avait pas encore un an qu'il régnait : on se saisit de lui, et il éprouva à son tour la honte de la déposition, le malheur de la cécité et de l'exil (756).

L'atrocité des remèdes faisait juger de l'énormité du mal. On sentit la nécessité d'apporter quelques tempéraments à une autorité jusque-là trop peu définie, et on adjoignit au doge deux tribuns, sans l'avis desquels il lui fut interdit de rien entreprendre. Malheureusement on fit en même temps un choix qui ne permettait pas d'espérer que ces deux conseillers pussent jouir d'aucune influence.

Dominique Monegario, qui venait d'être élu doge (en 756), était un homme féroce, persuadé qu'il est de l'essence d'un prince d'être absolu. Il semblait qu'on lui eût fait une injure en limitant

Digitized by Google

l'autorité qu'on lui donnait. Il affecta le plus grand mépris pour les conseils. Pendant huit ans, il fatigua les Vénitiens de la tyrannie la plus capricieuse : enfin on s'en délivra, comme de ses prédécesseurs, et avec la même cruauté.

Le doge qui lui succéda avait la qualité la plus désirable dans ceux qui sont revêtus du pouvoir, la modération (764).

Maurice Galbaio, citoyen d'Héraclée, fut de ces princes dont la mémoire ne s'est point conservée par des faits éclatants, mais par les bénédictions des peuples. La douceur de ses mœurs, et la sagesse de son administration, les lui méritèrent pendant vingt-trois ans. L'événement le plus important de son règne fut l'érection d'un siége épiscopal, qui fut placé dans la petite île d'Olivolo, l'une de celles qui entourent Rialto. Rien ne prouve mieux le mérite de ce doge, et la justice que lui rendaient les Vénitiens, que la faute politique que la confiance leur fit commettre. Il y avait quatorze ans qu'il régnait : il avait un fils qu'il aimait tendrement, dont il cultivait les dispositions, et qui annonçait les qualités les plus heureuses. Il eut la faiblesse, bien excusable dans un père, et bien ordinaire dans le chef d'une illustre maison, de désirer que ce fils lui fût associé de son vivant. Les Vénitiens s'empressèrent de donner cette marque de leur reconnaissance à ce prince si vertueux. Il vit son fils Jean associé à sa dignité, et pendant neuf ans encore il partagea avec lui les soins du gouvernement.

XXI. Sous le règne du père, la colonie avait été tranquille et heureuse; elle avait même obtenu place dans un traité conclu entre Pépin et l'empereur d'Orient, où il avait été stipulé qu'elle serait indépendante de l'un et de l'autre empire. Ainsi la liberté de Venise s'affermissait, pendant que l'Italie et le monde changeaient de face, que les armées de Charlemagne passaient les Alpes et que le trône des Lombards s'écroulait. Il y a même des historiens qui prétendent que ce prince avait réclamé le secours des barques vénitiennes, pour accélérer la reddition de Pavie. La conduite du nouveau doge attira sur la république un terrible orage.

Jean était de ces caractères d'autant plus affermis dans le vice, qu'ils sont plus dissimulés. Il avait trompé son père et ses concitoyens : affranchi de cette retenue que la vertu de Maurice lui imposait (en 787), on ne trouva plus en lui qu'un prince avide, insolent, violent et livré aux plus infâmes débauches. Il fit pourtant confir-

Digitized by Google

mer par le nouveau conquérant de la Lombardie le traité de limites conclu par ses prédécesseurs.

Après neuf ans de tyrannie, Jean trouva le moyen de rendre son autorité encore plus insupportable, en demandant à la partager avec Maurice son fils. Soit qu'on n'osât lui rien refuser, soit qu'on crût impossible de voir empirer le gouvernement, les Vénitiens y consentirent, et eurent à gémir, pendant une longue oppression, de la fatale condescendance qui tendait à rendre le dogat héréditaire dans cette famille. Comme son père, le jeune Maurice avait commencé par dissimuler ses vices. Assis tous les deux sur le trône, ils rivalisèrent d'infamie et de cruautés; les biens, les femmes et les filles des citoyens étaient fréquemment l'objet de leurs violences. Tout tremblait d'irriter des maîtres à qui le pouvoir paraissait assuré pour si longtemps.

Sur ces entrefaites l'évêché d'Olivolo, c'est-à-dire de Rialto, vint à vaquer. Jean fit choix d'un Grec pour remplir ce siége; ce qui devait scandaliser et blesser le clergé vénitien. Le patriarche de Grado refusa de sacrer le nouvel évêque qu'il regardait comme intrus. Le doge, courroucé de cette résistance, chargea son fils de la punir. Maurice se rendit à Grado, et fit précipiter le patriarche du haut d'une tour. Un pareil attentat, commis sur un personnage également vénérable par ses vertus et par le caractère dont il était revêtu, ne pouvait qu'exciter l'indignation du peuple. Telle était cependant la terreur que le doge avait su inspirer qu'on se borna à des murmures. Il donna le patriarchat à Fortunat, neveu du prélat assassiné, qui l'accepta sans renoncer à la vengeance.

Des calamités publiques vinrent se joindre à des malheurs privés déjà si déplorables. Les eaux des fleuves s'élevèrent à une hauteur qui menaça les îles des lagunes d'une entière submersion; et un vent du sud, qui refoula vers le fond du golfe les flots de l'Adriatique, couvrit toutes les terres à plusieurs pieds de hauteur. Deux villes, voisines l'une de l'autre, Héraclée et Équilo, eurent des différends dont on ignore le sujet; les deux partis en vinrent aux mains, et la république vit dans son sein une guerre civile.

XXII. Fortunat, le nouveau patriarche de Grado, crut que ce temps marqué par des désastres était favorable à l'exécution de ses projets contre les assassins de son oncle. De concert avec Obelerio, citoyen de Malamocco, tribun actuel, issu d'une famille tribuni-

Digitized by Google

tienne, Demetrius Marmaro et George Foscaro, il conspira contre le doge et son fils; mais la conspiration ayant été découverte, les conjurés se sauvèrent. Ils se partagèrent les rôles : Obelerio se tint à Trévise, pour y être à portée de conserver des correspondances avec les mécontents : Fortunat alla à la cour de France, avec le dessein d'inspirer à Charlemagne des soupçons ou de la jalousie contre le gouvernement de Venise.

Ces manœuvres furent secondées par tous les ennemis que la république pouvait avoir à la cour de Pépin, assis depuis peu sur le trône des rois lombards, et Venise se vit menacée par toutes les forces qui venaient de conquérir l'empire d'Occident. Charlemagne ordonna que tous les Vénitiens établis à Ravenne en fussent expulsés; ils fréquentaient cette ville depuis deux cents ans; ils y avaient des magasins, des comptoirs. Le pape Adrien Ier seconda le ressentiment de l'empereur, en bannissant du territoire de l'Église tous les sujets de la nouvelle république.

Selon quelques historiens, Charlemagne alla plus loin : il donna Venise au saint-siége. Si la pièce connue sous le nom de donation de Charlemagne à l'Église était de quelque authenticité, nous aurions à examiner ici comment cet empereur avait pu comprendre dans ses libéralités envers le siége apostolique, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, Venise, et plusieurs autres pays qui ne lui appartenaient pas; mais il est bien reconnu que toutes ces donations, dont on n'a jamais produit ni les originaux ni les copies, sont des pièces supposées. On n'a commencé à parler de celle de Charlemagne qu'un siècle après la mort du donateur; et l'histoire est sans doute dispensée d'expliquer un fait dont elle n'admet pas l'existence.

De sa retraite, Obelerio n'avait pas cessé d'entretenir des intelligences dans Venise, en même temps qu'il correspondait avec Fortunat. Une nouvelle conjuration se forma. Tout à coup les partisans d'Obelerio le proclamèrent doge; à ce signal le peuple se souleva; Jean et Maurice effrayés ne durent leur salut qu'à la fuite, et se réfugièrent à Mantoue, en 804.

Du fond de son exil, Obelerio rentra dans sa patrie pour la gouverner. Il suivit le funeste exemple tracé par ses deux prédécesseurs. A peine parvenu à la dignité ducale, il se fit donner pour collègue son frère Béat, et même dans la suite son second frère Valentin; tant on était impatient d'assurer le pouvoir dans sa famille.

Digitized by Google

Parvenu au trône, il s'aperçut qu'en invoquant les secours de l'étranger il s'était privé de l'espoir de régner tranquille, et crut assurer son repos en soumettant sa patrie à payer un tribut au roi d'Italie. Mais ses intrigues et celle de Fortunat, dont l'objet était de tirer vengeance du crime de Jean et de Maurice, avaient appelé les armes de Pépin contre la république.

XXIII. Jean et Maurice étaient déposés, exilés; ils ne se trouvaient plus dans les îles vénitiennes. Comme ce n'était pas pour les punir que Pépin avait armé, il ne renonça point à ses projets. Ainsi sont toujours trompés dans leur espoir ceux qui appellent l'étranger pour venger leur injure personnelle. On raconte fort diversement les circonstances qui amenèrent cette guerre. Les uns disent qu'Obelerio, chassé du trône par son frère Béat, se réfugia à la cour de Charlemagne, dont il épousa la fille, et dont il attira la colère sur sa patrie. D'autres, et ceci est plus vraisemblable, racontent que Pépin, après s'être rendu maître de l'Istrie et du Frioul, voulut pousser ses conquêtes vers la Dalmatie. La coopération des Vénitiens lui eût été d'un grand secours. Il la réclama : Obelerio fit tout ce qu'il put pour les y déterminer; mais une saine politique ne leur conseillait pas de faciliter, sur la rive orientale du golfe, les progrès d'un conquérant qui en occupait déjà la rive occidentale. Ils s'excusèrent de leur mieux; Pépin, irrité de ce refus, les traita en ennemis.

Son armée attaqua vivement Héraclée et Équilo, les emporta d'assaut, les livra aux flammes. Les Vénitiens épouvantés se tournèrent vers le doge, lui demandant quel usage il comptait faire du crédit qu'il se vantait d'avoir auprès de Pépin. N'étaient-ils pas assez châtiés de n'avoir pas concouru, comme Obelerio le voulait, à livrer à ce conquérant toutes les côtes de l'Adriatique? Le doge sollicita le roi des Lombards de retirer ses troupes, et l'obtint; mais Héraclée et Équilo étaient détruites, et leurs habitants furent obligés de se disperser sur les autres îles.

Cependant le dernier doge, quand il s'était vu menacé d'une attaque de la part du fils de Charlemagne, avait demandé des secours à l'empereur d'Orient. Nicéphore, qui occupait alors le trône de Constantinople, avait senti combien il lui importait de s'opposer aux progrès des nouveaux maîtres de l'Italie. Une flotte sous les ordres de Nicétas était partie dans ce dessein. Elle arriva dans le golfe. Obelerio ne put empêcher que les Vénitiens n'y joignissent leurs

Digitized by Google

vaisseaux. La flotte combinée se montra sur divers points de la côte, pour disperser, en les attirant, les forces de l'ennemi, et tout à coup vint jeter l'ancre devant Comacchio, que Nicétas ne croyait pas en bon état de défense. Les troupes attaquèrent la ville, et la trouvèrent pourvue d'une forte garnison. Cette garnison fit une sortie, et tua beaucoup de monde à Nicétas, qui se vit obligé de se rembarquer précipitamment. La flotte, après avoir manqué son expédition, se retira à Malamocco.

On ne pouvait pas douter que Pépin ne cherchât à tirer vengeance de cette attaque. Venise fut dans la plus grande agitation, quand on apprit que le roi des Lombards assemblait à Ravenne des troupes et des vaisseaux. On venait d'éprouver combien les armes de Pépin étaient redoutables. Quelle honte pour le doge d'être réduit à proposer à ses concitoyens des soumissions, afin de conjurer l'orage que lui-même avait attiré sur eux! C'est une grande faute dans un chef de ne pas présumer assez du courage de son peuple. Cette circonspection l'expose à encourir le mépris. Les Vénitiens ne virent plus dans Obelerio qu'un prince qui trahissait la patrie. Ils le chassèrent, et, de peur qu'il n'allât encore les desservir auprès de Pépin, on le conduisit à Constantinople, et on relégua ses frères à Zara.

La république se trouvait sans chef. Le péril était imminent; les soldats de Pépin avançaient, ils avaient emporté la tour de Brondolo, les îles de Chiozza, de Pelestrina; ils entrèrent dans Albiola; et Malamocco, la capitale des Vénitiens, le siége de leur gouvernement, ne voyait plus entre elle et les ennemis qu'un étroit canal qui ne pouvait les arrêter.

C'est dans ces moments extrêmes qu'il appartient aux hommes d'un grand caractère de s'emparer d'une noble influence. Ange Participatio ouvrit l'avis de jeter toute la population de Malamocco dans Rialto, qui, séparée de l'ennemi par un bras de mer plus considérable, offrait plus de sûreté, et de se déterminer dans cette dernière retraite à une courageuse défense. C'était la neuvième ou dixième fois que cette population fugitive abandonnait son asile, se réfugiant d'une île sur une autre, tantôt dans Aquilée, tantôt dans Rialto, dans Concordia, deux fois à Grado, puis à Albiola, et successivement à Torcello, Héraclée et Malamocco.

On se précipita dans des barques; et, lorsque Pépin, après avoir jeté un pont sur Malamocco, entra dans cette île, il la trouva dé-

Digitized by Google

serte. Le passage jusqu'à Rialto était plus difficile. Il y avait peu d'espoir d'affamer dans cette position un peuple qui avait tant de vaisseaux. Le roi fit sommer les Vénitiens de se rendre. Soit pour gagner du temps, soit pour éviter une action trop hasardeuse, ils lui envoyèrent des députés chargés de traiter à des conditions raisonnables. Pépin les reçut avec hauteur et exigea que Rialto se rendît à discrétion.

On dit qu'il essaya de jeter un pont de bateaux que les vaisseaux des Vénitiens détruisirent. Ils avaient pour commander leur flotte un homme d'une grande expérience, Victor, citoyen d'Héraclée. Le roi des Lombards se décida à forcer le passage avec ses vaisseaux. Ces bâtiments, rassemblés de divers ports de la côte, étaient beaucoup plus grands que ceux des Vénitiens, construits pour naviguer dans les bas-fonds des lagunes.

Lorsque Victor vit la flotte de Pépin s'avancer, au lieu d'aller à sa rencontre, il se rapprocha de la terre pour l'y attirer. Les vaisseaux des Lombards le poursuivirent vivement; mais la marée qui baissait les laissa bientôt dans l'impossibilité de manœuvrer. Alors les navires vénitiens, voltigeant autour de ces bâtiments immobiles, les attaquèrent avec avantage; tout ce qui se présentait sur le pont était accablé d'un déluge de traits. Des matières enflammées atteignirent plusieurs vaisseaux et les embrasèrent. Un vent qui s'éleva vint favoriser l'incendie et augmenter le désordre. Pendant tout le temps que les eaux restèrent basses, la flotte de Pépin demeura exposée à des attaques qu'elle ne pouvait repousser, et lorsque le flux vint relever les bâtiments que le feu n'avait pu atteindre, ces débris se réfugièrent précipitamment dans le port de Malamocco.

Telle fut l'issue de cette entreprise du roi des Lombards. Il se vengea de ce mauvais succès sur les îles vénitiennes qu'il occupait; et, après les avoir inutilement saccagées, il se retira avec son armée sur le continent.

L'année suivante, en 810, la mort de Pépin vint affliger Charlemagne, qui déjà vieux et attaqué sur plusieurs frontières de ses trop vastes États, s'occupait moins de venger ses injures que d'acheter par des pacifications la sécurité de ses derniers jours. Un traité de paix fut conclu entre les deux empires d'Orient et d'Occident, et il y fut stipulé que Venise continuerait de faire partie du premier. On voit que ce traité est contradictoire avec celui que j'ai cité plus

Digitized by Google

haut, et que la république ne jouissait pas encore d'une indépendance politique absolue. Les deux grands empires semblaient ne pouvoir souffrir dans leur voisinage aucun État indépendant. Mais Venise devait préférer de relever de l'empereur de Constantinople, qui était moins à portée de l'opprimer, et qui pouvait lui accorder tant de faveurs pour le commerce qu'elle faisait déjà dans tout le Levant.

Les historiens français ont passé sous silence ou travesti cette expédition de Pépin. Ils disent qu'il châtia les Vénitiens, qu'il s'empara de leur capitale. Cela est vrai, puisqu'il pénétra jusqu'à Malamocco; mais il fallait ajouter que les Vénitiens battirent sa flotte et l'obligèrent à repasser la mer.

XXIV. Ange Participatio, que d'autres appellent Patriciatio, avait sauvé sa patrie par sa fermeté et son activité. De tels services lui donnaient à la dignité ducale des droits que tous ses concitoyens reconnurent. Un décret solennel prononça pour toujours l'exclusion d'Obelerio.

Le nouveau doge était de la maison de Badovaro, que nous prononçons Badouer, originaire d'Héraclée. Il prenait les rênes du gouvernement au sortir d'une guerre terrible; une multitude de familles restaient sans fortune et sans asile, plusieurs îles étaient désertes, beaucoup de villes étaient détruites. Nous verrons pourtant ce prince, pendant une administration de dix-huit ans, ajouter à la splendeur de sa patrie, comme s'il eût reçu la couronne dans un temps de prospérité.

En lui confiant le gouvernement, on lui donna pour conseil deux tribuns qui se renouvelaient par élection d'année en année.

Les événements venaient de prouver que le siége du gouvernement était mal placé à Héraclée, qui avait été détruite plusieurs fois, et à Malamocco, qui venait d'être prise par les Lombards. Il semblait que les habitants des lagunes attendissent cette expérience pour s'occuper de l'embellissement de leur capitale. Rialto offrait plus de sûreté; elle avait été l'asile de la liberté vénitienne; le gouvernement s'y trouvait transporté; les fugitifs y affluaient, et beaucoup projetaient de s'y fixer, pour être à l'abri de nouveaux dangers.

Il y avait autour de Rialto une soixantaine de petites îles que le doge fit joindre l'une à l'autre par des ponts. Elles se couvrirent

Digitized by Google

bientot de maisons. On les environna d'une enceinte, et ce fut alors que les descendants de cette peuplade de fugitifs donnèrent à cette ville naissante, qu'ils venaient de fonder au milieu d'un marais, le nom de *Venetia*, en mémoire des belles contrées d'où leurs pères avaient été forcés de s'expatrier. La province a perdu son nom, et est devenue sujette de la nouvelle Venise. Participatio fit bâtir une église cathédrale à Olivolo, et un palais ducal sur le même emplacement qu'occupe celui d'aujourd'hui.

Ses soins pour la capitale ne l'empêchèrent pas de veiller aux intérêts des villes que la guerre avait détruites. Malamocco, Pelestrina, Chiozza, sortirent de leurs ruines, et Héraclée, la patrie du doge régnant, entièrement rebâtie, prit le nom de *Citta-Nuova*.

La paix de ce règne ne fut troublée que deux fois. Le patriarche d'Aquilée, secondé par les nobles de Frioul, fit une descente à Grado, et vint attaquer le patriarche de cette île. L'armée vénitienne accourut au secours de celui-ci, battit les ennemis, et mit les côtes du Frioul à feu et à sang.

Le second événement dont nous avons à parler fut une conspiration tramée contre le doge, par Jean Jarrolico, Bon Bragadino, et Moneterio. Le doge, après l'avoir découverte par sa vigilance, la punit avec une juste sévérité. De ces trois chefs de conjurés, le dernier échappa par la fuite, les deux autres furent mis à mort.

Jean Participatio, dont la conduite fut d'ailleurs si louable, ne résista pas plus que ses prédécesseurs à l'ambition de perpétuer sa dignité dans sa famille.

Il avait deux fils, Justinien et Jean. L'aîné avait été envoyé par son père auprès de l'empereur de Constantinople. Pendant son absence, le père s'adjoignit le cadet; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il se l'adjoignit, à ce qu'il paraît, de sa propre autorité. Justinien, à son retour, témoigna un vif ressentiment de cette exclusion injurieuse pour lui. Le doge, pour prévenir la discorde de sa famille, et peut-être les désordres de l'État, se détermina à reconnaître ce que son fils aîné appelait déjà ses droits.

Jean consentit à renoncer à l'association au dogat; Justinien prit sa place, et il y a même des auteurs qui ajoutent que cette faveur s'étendit jusque sur un petit-fils, Ange, fils de Justinien. De sorte que ce petit-fils se trouva à la fois le collègue de son père et de son grand-père, et que la dignité ducale semblait assurée dans cette

Digitized by Google

famille pendant trois générations. Mais il paraît que ce petit-fils mourut le premier.

Justinien succéda à son père en 827. Ce prince était faible par caractère et d'une santé débile. Il rappela son frère Jean au partage de l'autorité. L'histoire n'a conservé aucun des événements de son règne, qui dura à peu près deux ans, si ce n'est l'envoi qu'il fit d'une flotte, sur la demande de l'empereur Michel, dans les eaux de la Sicile, pour y combattre les Sarrasins, qui commençaient à infester les côtes de la Méditerranée ; mais cette flotte rentra dans les lagunes sans avoir combattu.

XXV. Un événement d'un autre genre se passa pendant la vie de ce doge obscur ; ce fut la translation du corps de l'évangéliste saint Marc à Venise. Comme ce fait sert à faire connaître les mœurs du temps, je ne puis que traduire ici le récit naïf d'un ancien historien.

« Le roi d'Alexandrie, faisant bâtir un magnifique palais, avait ordonné qu'on cherchât partout, pour cette construction, les marbres les plus précieux, et qu'on en dépouillât même les églises. Celle de Saint-Marc, l'une des plus belles, n'en était pas exceptée : deux saints prêtres grecs préposés à la garde de cette église, Stauratius et Théodore, gémissaient de cette profanation. Il y avait alors dans le port d'Alexandrie dix vaisseaux vénitiens. Bon de Malamocco et Rustic de Torcello, étant venus dans cette église pour y faire leurs dévotions, furent frappés de la tristesse des desservants et leur en demandèrent la cause : l'ayant apprise, ils les pressèrent avec de grandes promesses de leur livrer le corps de saint Marc, les assurant que les Vénitiens en conserveraient une grande reconnaissance. Les deux prêtres s'y refusèrent d'abord, craignant de commettre un sacrilége, en déplaçant les restes du saint patron. Mais, ainsi le voulut la divine Providence, pendant cet entretien, ceux que le roi avait chargés de la recherche des marbres précieux se présentèrent dans l'église, et, sans respect du lieu, se mirent en devoir d'emporter ce qu'ils jugeaient propre à la construction du palais du roi. L'église, entièrement bâtie de marbres rares, allait être démolie ; les desservants effrayés se rendirent aux instances des deux Vénitiens. Cependant il fallait éviter qu'on ne s'aperçût de l'enlèvement des restes du saint évangéliste, pour lesquels le peuple avait une grande vénération, à cause des miracles qu'ils opéraient tous les jours. Ils coupèrent avec soin, et dans l'endroit le moins apparent, l'enveloppe

Digitized by Google

qui enfermait ces vénérables restes, et substituèrent à leur place le corps de saint Claudien. Un tel parfum se répandit à l'instant dans l'église, et même dans les lieux voisins, que la foule accourut auprès des saintes reliques. Les cachets du linge qui enveloppait le corps étaient intacts : on ne s'aperçut point du pieux larcin. Il fallut encore tromper le peuple et les infidèles, pour pouvoir emporter sans péril ces précieux restes jusqu'au vaisseau.

» On n'en croirait pas les historiens si on ne voyait encore, dans notre église de Saint-Marc, une image merveilleuse qui atteste le fait. Pour mettre ceux qui devaient porter le corps à l'abri des recherches et des mauvais traitements, trop ordinaires chez cette nation barbare, on plaça le corps dans un grand panier environné de beaucoup d'herbes et couvert de chair de porc, dont on sait que les Musulmans ont horreur. On fit donc venir ceux qui devaient porter le panier, et on leur recommanda de crier *khanzir* à tous ceux qui se présenteraient pour faire des recherches. *Khanzir*, dans la langue de ces barbares, signifie porc. De cette manière ils arrivèrent jusqu'au vaisseau. Le corps fut enveloppé dans des voiles, attaché à une antenne et suspendu au grand mât jusqu'au moment du départ; car il fallait encore dérober la connaissance de ce précieux larcin à ceux qui viendraient visiter le navire en rade.

» Enfin les Vénitiens quittèrent le rivage pleins de joie. A peine étaient-ils en pleine mer qu'il s'éleva une grande tempête. On assure que saint Marc apparut alors à Bon de Malamocco, et l'avertit de faire baisser à l'instant les voiles, pour éviter que le navire, chassé par la force du vent, n'allât se briser contre les écueils cachés sous les eaux ; ils durent leur salut à ce miracle.

» Lorsqu'ils prirent terre à Venise, toute la ville fut dans l'allégresse : on se disait de toutes parts que la présence du saint assurait la perpétuelle splendeur de la république, ce qui confirmait bien l'ancienne tradition connue de tout le monde, que saint Marc, durant sa vie, ayant navigué sur la mer d'Aquilée, et ayant touché ces îles, avait eu une vision céleste, qui lui avait prédit que ses os reposeraient un jour sur cette terre alors inhabitée.

» Ce ne furent que fêtes, chants, musique et prières dans toute la cité; on invoquait le saint, pour qu'il prît sous sa protection la ville, qui désormais devait être éternelle. Quand le corps vénérable fut débarqué, tout le peuple alla au devant de lui jusqu'au fort,

Digitized by Google

avec le clergé qui chantait des hymnes et qui faisait fumer l'encens. On reçut ce noble présent avec toute la dévotion possible ; il fut déposé dans la chapelle ducale, et le doge, qui mourut peu de temps après, laissa, par son testament, une somme pour bâtir une église à saint Marc. »

Cet événement est plus considérable qu'il ne le paraît au premier aspect. Il n'est pas seulement un trait du caractère national, il se lie aux institutions fondamentales de ce nouvel État. Le peuple, dans sa confiance, dans son enthousiasme pour le patron de la république, s'accoutuma à confondre l'idée du protecteur avec la patrie elle-même ; et le cri de *vive saint Marc* devint le cri de guerre, l'expression d'un sentiment civique, qui fut le signal de ralliement dans les dangers, et qui, aux jours de deuil, fit couler des larmes des yeux des patriotes.

XXVI. On voit par ce récit qu'à cette époque il y avait, à la fois, dix vaisseaux vénitiens dans le port d'Alexandrie. Cette circonstance peut donner quelque idée de l'importance du commerce que ce peuple faisait dans le Levant. On a vu qu'il en rapportait des objets de luxe inconnus alors aux cours des princes les plus puissants de l'Europe. Mais les avantages qu'il en retirait ne se bornaient pas aux bénéfices du trafic. En parcourant les côtes occupées par les Sarrasins, en fréquentant la capitale de l'empire d'Orient, les voyageurs vénitiens prenaient une idée des arts de ces peuples ; ils voyaient des édifices somptueux ; ils avaient occasion de pénétrer dans les ateliers où se fabriquaient les tissus que l'Occident enviait sans savoir les imiter ; ils perfectionnaient leur architecture navale, à l'école des Grecs, qui étaient alors les maîtres dans cet art. Bientôt les bâtiments vénitiens eurent, dans la mer Adriatique, la même réputation de supériorité que les vaisseaux liburniens y avaient eue autrefois.

L'émulation sollicitait l'industrie ; les idées et les spéculations s'étendaient ; le courage devenait plus entreprenant, à mesure qu'il trouvait plus d'occasions de s'exercer ; la cupidité savait se créer des moyens de bénéfice ; par exemple, on voyait ces insulaires sans territoire, acheter des troupeaux dans le continent voisin, et les élever dans des pâturages dont ils obtenaient la cession sur les montagnes du Frioul et de l'Istrie, pour les vendre ensuite avec avantage dans les marchés des villes populeuses.

Digitized by Google

Les rivalités commerciales ne furent pas étrangères aux discordes civiles dont j'ai eu à faire le tableau. Grado, Malamocco, Rialto, Torcello, ne voyaient pas sans envie les prospérités d'Héraclée, enrichie des trésors sauvés d'Aquilée et des dépouilles de Ravenne. Quand cette malheureuse ville d'Héraclée se vit noyée dans le sang de ses citoyens, les cités rivales conçurent l'espérance d'hériter de son commerce. Grado devint à son tour l'objet de leur jalousie, lorsque Charlemagne accorda l'exemption de toutes sortes de péages à quatre vaisseaux du patriarche de cette ville dans tous les ports de son empire.

Ces discordes, qui durèrent quatre-vingts ans, firent sentir les avantages de l'unité et de la stabilité du gouvernement. La guerre de Pépin força les Vénitiens à oublier momentanément leurs jalousies pour repousser l'ennemi commun, et leur fit former de nouveaux liens avec l'empire d'Orient, dont le commerce leur était d'autant plus profitable, qu'à cette époque ils n'avaient point de rivaux. Sienne, Pise, Florence, étaient encore dans l'obscurité; Amalfi, peuplée de fugitifs comme Venise, commençait à peine à étendre sa navigation vers les mers de la Grèce. Gênes présentait déjà l'aspect d'une cité industrieuse et puissante, mais elle avait à combattre les Sarrasins qui étaient à ses portes. Ceux-ci, quoique policés, n'étaient point navigateurs. Les peuples septentrionaux, plongés dans la barbarie, ne connaissaient encore que les armes.

Digitized by Google

LIVRE II.

Divisions intestines. — Entreprise de Jean Participatio sur le comté de Comacchio. — La flotte vénitienne battue par les Sarrasins à Crotone, et par les Narentins à Micolo. — Invasion des Hungres : ils attaquent Venise. — Leur défaite (830-900). — Doges de la maison Candiano. — Pierre Candiano IV massacré. — Abdication de quatre doges (901-991). — Règne de Pierre Urseolo II. — Réunion de la Dalmatie à l'État de Venise (991-1006). — Sédition. — Usurpation du dogat par Dominique Urseolo. — Expulsion de cette famille. — Révolte de Zara. — Guerre contre les Normands (1006-1096). — Première croisade. — Expédition en Calabre. — Guerre contre les Padouans. — Incendie de Venise. — Guerre contre les Hongrois (1096-1117). — Règne de Dominique Michieli. — Nouvelle expédition en Syrie, ou deuxième croisade. — Prise de Tyr (1117-1130). — Prise de Corfou. — Expédition de Sicile. — Dogat de Vital Michieli II. — Singulier tribut imposé au patriarche d'Aquilée. — Guerre contre l'empereur d'Orient. — Défaite de l'armée. — Peste à Venise. — Le doge assassiné (1130-1173). — Changement dans la constitution de l'État. — Élection de Sébastien Ziani (1173).

I. Jean Participatio se trouvait seul en possession du trône ducal, par la mort de son frère. Il eut d'abord à réprimer quelques entreprises des pirates narentins. A peine cette affaire était-elle terminée qu'un bruit se répandit que l'ancien doge Obelerio avait rompu son ban et était arrivé sur la côte de Vigiglia. Jean accourut pour arrêter les progrès de ce compétiteur; mais, au moment où il allait combattre, le doge se vit abandonné par une partie de ses troupes levées à Malamocco, pays d'Obelerio. Il revient sur ses pas, entre dans Malamocco; et, pour punir cette ville de l'infidélité des soldats qu'elle lui avait fournis, la réduit en cendres. Aussitôt après, il marche de nouveau contre son compétiteur, l'attaque, le défait, s'empare de sa personne, et le livre à la main du bourreau. Ce ne fut point assez pour satisfaire le ressentiment populaire que l'ancien doge s'était attiré. Son corps fut l'objet de mille insultes, on alla jusqu'à lui déchirer les entrailles avec les dents.

II. De la fureur contre le vaincu on passa en un instant à la haine contre celui par qui Venise en avait été vengée. Jean Participatio, surpris dans son palais par des conjurés, eut à peine le temps d'é-

Digitized by Google

chapper pour se réfugier en France. Cette conjuration avait pour chef un certain Carossio, fils de Bonico, que cette violence plaça à la tête du gouvernement. La révolution fut si subite qu'elle ne trouva aucune résistance ; il fallut concerter secrètement des mesures contre l'usurpateur. Les principaux de la république étaient les plus intéressés à le renverser. Trente conjurés, à la tête desquels étaient Basile Trasimondo, Jean Marturio, et Dominique Ortianico, fondirent à l'improviste sur Carossio, et l'exilèrent après lui avoir fait crever les yeux.

Le doge, rappelé pour reprendre l'exercice de sa dignité, en usa de manière à faire beaucoup de mécontents; les factions divisèrent la ville, mais celle de Jean Participatio n'était pas la plus forte. Un jour, dans la cathédrale même, pendant l'office divin, ses ennemis l'assaillirent, le déposèrent, lui coupèrent la barbe et les cheveux, et le reléguèrent à Grado, dans un monastère. On procéda sur-le-champ à l'élection d'un nouveau doge; les suffrages se réunirent sur Pierre Tradenigo, originaire de Pola (836).

III. L'un des premiers actes de ce nouveau doge fut de s'adjoindre son fils Jean, qui ne lui survécut pas.

Il envoya ce fils contre les pirates narentins, avec lesquels la république était dans un état de guerre habituel, mais cette expédition n'eut point de résultat. La guerre avait lieu entre les habitants des bords du lac de Garda et ceux de Vérone. Les Véronais demandèrent du secours aux Vénitiens. Il paraît que ceux-ci leur en fournirent, et leur facilitèrent des succès contre leurs ennemis; car Vérone envoya de magnifiques présents à Venise.

L'histoire du commerce de Venise attribue cette guerre à quelques contrariétés que les Véronais et les Vénitiens éprouvaient pour le transport de leurs marchandises dans la vallée supérieure de l'Adige : on ajoute que tous les prisonniers faits dans cette expédition furent compris dans le partage des Vénitiens, et destinés à peupler l'île de Poveglia, alors déserte; ce qui autoriserait à penser que la république, après quatre cents ans d'existence, n'avait pas encore une population suffisante pour couvrir son petit territoire.

IV. Les peuples des côtes de l'Italie, toujours insultés par les pirates de la Méditerranée, n'ont jamais su les punir, ni même les repousser. A cette époque c'étaient les Sarrasins qui désolaient la Pouille, la Calabre, et les environs de Rome; ils s'étaient même

Digitized by Google

établis dans la Sicile. Les Italiens implorèrent le secours de l'empereur grec Michel, qui à cet effet arma une flotte. Mais cette flotte n'était pas suffisante pour attaquer les Sarrasins; Théodose, qui la commandait, vint solliciter les Vénitiens de se joindre à lui. Le doge céda à cette demande et mit en mer soixante bâtiments, qu'il voulut commander en personne (837).

Michel récompensa le dévouement de Tradenigo en lui donnant le titre de protospataire, c'est-à-dire de grand écuyer de l'empire. Ceci constate encore la suprématie que conservaient les empereurs d'Orient. Les doges s'honoraient d'être revêtus d'une des grandes dignités de la cour et souvent les sollicitaient. Nous en avons vu plusieurs décorés du titre d'hypate, c'est-à-dire de consul.

La flotte combinée rencontra l'ennemi devant Crotone, dans le golfe de Tarente. Le commandant de l'armée des Sarrasins se nommait Sabba. S'il faut en croire les historiens de Venise, la flotte grecque plia dès le commencement de l'action et prit la fuite, de sorte que tout l'effort de l'ennemi tomba sur les Vénitiens. Presque tous leurs vaisseaux furent pris ou submergés; ce fut un désastre général. Les débris de cette armée furent poursuivis par les vainqueurs jusqu'à l'entrée du port. Une flotte marchande, qui revenait de Syrie, tomba entre leurs mains, et tous ceux qui la montaient furent impitoyablement massacrés. Les infidèles, maîtres de l'Adriatique, en ravagèrent tous les rivages. Venise était en alarmes.

Dès que les Sarrasins eurent quitté cette mer, les Narentins, enhardis par la défaite des Vénitiens, recommencèrent leurs excursions, et vinrent piller la ville de Caorle. Le reste de la marine vénitienne fut envoyé contre eux et réussit à les contraindre de rentrer dans leur port.

V. Ces malheurs publics avaient amené des divisions intestines. Six familles considérables étaient à la tête de plusieurs factions. D'un côté on voyait les Justiniani, les Polani, les Basi; de l'autre, les Barbolani, les Selii et les Sevoli. Venise eut le déplorable spectacle de rixes continuelles et toujours sanglantes; le doge, qui n'eut pas la force de les réprimer, finit par en être victime. Un jour qu'il se rendait à l'église, accompagné de tout son cortége, il fut assailli par des furieux, qui appartenaient, dit-on, à la faction Barbolani, et massacré. Les gardes du doge firent d'inutiles efforts pour le dé-

Digitized by Google

fendre. Pressés par les conjurés, ils se réfugièrent dans le palais ducal, où ils soutinrent un siége de trente jours. Ils se rendirent enfin, sous la condition qu'ils auraient la vie sauve. Le peuple, revenu de son effroi, sentit toute l'énormité de l'attentat commis contre le chef de la république; on en poursuivit les auteurs : les uns s'exilèrent, d'autres furent mis à mort, et la famille des Barbolani fut chassée de Venise ; mais, dans la suite, elle obtint son retour, par la protection de l'empereur d'Occident.

VI. Le trône ducal fut rempli en 864 par Urse Participatio, qui se montra le digne successeur du premier doge de son nom. Il se ligua avec l'empereur Charles-le-Chauve, pour repousser les Sarrasins, dont les armes faisaient de rapides progrès sur le continent. Mais il n'eut qu'une occasion d'essayer les siennes contre eux. Ils vinrent avec une flotte mettre le siége devant Grado. Le doge fit partir aussitôt la flotte vénitienne sous le commandant de son fils Jean. Les Sarrasins n'acceptèrent point le combat, se retirèrent, Grado fut délivrée; et Jean, de retour à Venise, fut associé au dogat, en récompense de cette expédition. Le doge exécuta lui-même une entreprise heureuse contre les corsaires de la Dalmatie; mais ce qui lui fit encore plus d'honneur, ce fut d'avoir éteint les factions qui désolaient Venise, et d'avoir procuré à sa patrie dix-sept ans de prospérité.

VII. Son fils Jean, qui lui était adjoint depuis longtemps, lui succéda en 881. Il donna une marque d'ambition que Venise n'avait pas encore eue à reprocher à ses princes. Le comté de Comacchio, fief relevant du saint-siége, était une espèce de principauté, qui lui parut un établissement convenable pour sa famille. N'osant en demander au pape l'investiture pour lui-même, il la fit solliciter par son frère Badouer; mais le comte Marin, alors en possession de Comacchio, averti de ce projet, enleva le compétiteur qui venait le supplanter, et le blessa mortellement. Il fallut que l'armée de Venise servît à venger cette injure personnelle, et le pays de Comacchio fut ravagé, parce que celui qui avait voulu l'usurper n'avait pu réussir. Comme presque tous ses prédécesseurs, Jean voulut associer un de ses parents à sa dignité; mais son frère Pierre, qu'il y appelait, mourut avant d'en être revêtu. Le doge, accablé d'infirmités, désespéré de n'avoir réussi dans aucune de ses entreprises, déclara son intention d'abdiquer le pouvoir; il l'avait exercé pendant six ans.

Digitized by Google

VIII. Pierre Candiano, élu pour lui succéder, vint au palais recevoir en cérémonie, des mains mêmes de son prédécesseur, les marques de sa dignité. Mais la fortune trompa toutes les espérances qu'on avait fondées sur le choix d'un homme dans la force de l'âge et déjà illustre par d'éminentes qualités. Cinq mois s'étaient à peine écoulés qu'il entreprit de détruire les pirates de Narenta, arma contre eux douze galères, dont il prit lui-même le commandement, atteignit l'ennemi et l'attaqua avec une impétuosité qui annonçait l'intention de le détruire. Déjà il avait pris ou brûlé une partie de la flotte des Narentins lorsqu'il reçut un coup mortel. Ce malheur mit le désordre et le découragement dans la flotte vénitienne; elle céda à son tour; les pirates la poursuivirent, en détruisirent une partie, et le reste se réfugia à Grado, où l'on rendit les honneurs de la sépulture au premier doge que la république eût vu mourir en combattant pour elle (887).

Dans la confusion qui fut la suite de ce désastre, on ne put s'accorder pour faire l'élection du successeur de Candiano. Jean Participatio, vivement sollicité de reprendre les rênes du gouvernement, prouva combien son abdication avait été sincère. Après avoir résisté longtemps aux vœux de ses concitoyens, il n'y céda qu'avec répugnance, revint habiter le palais ducal pendant six mois, et, à l'expiration de ce terme, renouvela ses instances pour obtenir qu'on procédât à l'élection d'un nouveau doge.

Venise, dans l'intervalle de soixante ans, avait eu trois doges massacrés, et un déposé, deux guerres civiles, deux flottes détruites. Pour que tant de plaies pussent se fermer, elle soupirait après quelques années d'un règne doux et tranquille, et cependant elle avait besoin aussi d'une guerre qui rétablit l'honneur de ses armes. Ce double succès était réservé au nouveau doge, Pierre Tribuno.

IX. Son règne fut de plus de vingt ans. Les douze ou quinze premières années en furent paisibles. Il dirigea vers les soins de l'administration intérieure un génie qui n'était pas moins propre à briller dans les grands dangers. Venise réparait ses pertes et sa marine par le commerce. Elle s'entourait de quelques fortifications; le port était fermé par de fortes chaînes; le quartier d'Olivolo, devenu une espèce de citadelle, prenait le nom de Castello. Mais de nouvelles guerres s'étaient allumées en Italie. Béranger, duc de Frioul, et Guy, duc de Spolette, se disputaient les débris du royaume

Digitized by Google

que les faibles descendants de Charlemagne n'avaient pas su conserver, lorsque tout à coup un nouvel essaim de barbares vint fondre sur ces belles contrées (888).

X. Ceux-ci se nommaient les Hungres. Ils sortaient encore de la Pannonie, inépuisable source de torrents dévastateurs. Ce fut vers l'an 900 qu'ils forcèrent le passage des Alpes et parvinrent aux bords de l'Adriatique. La réputation de Venise et l'espoir d'un riche butin ne pouvaient manquer de les attirer. Ils se jetèrent dans des barques. Citta-Nuova, Équilo, Capo-d'Argere, Chiozza, furent le théâtre de leurs rapines et de leurs fureurs. Cette chaîne d'îles, qui forme une espèce de jetée dont les deux extrémités touchent presque au continent, était envahie. Il ne restait plus à traverser que le bras de mer qui sépare Venise de Malamocco. Le désordre et la terreur étaient dans la capitale. Le doge arma la flotte avec activité, rappela aux Vénitiens leur victoire sur Pépin, dans les mêmes lieux, dans une extrémité semblable, et les conduisit à l'ennemi.

Il est difficile de penser que des barbares, étrangers à l'art de la navigation, arrivés depuis peu sur ces côtes, embarqués à la hâte sur tous les bâtiments qu'ils avaient trouvés dans les ports, eussent une flotte bien organisée ; mais enfin c'étaient des furieux qui touchaient à leur proie. Ils coururent au devant de la flotte vénitienne. Celle-ci profita de tous les avantages que lui donnaient la connaissance parfaite des lieux et un long exercice de l'art ; elle les mit en désordre et les défit complétement. Ils quittèrent cette mer couverte de leurs débris, et allèrent se venger sur l'Italie, tandis que le doge, ramenant sa flotte victorieuse dans Venise, qu'il avait sauvée, venait jouir, pendant les dernières années de son règne, de la reconnaissance de ses concitoyens. L'empereur d'Orient, en le félicitant de ses succès, lui envoya le diplôme de protospataire de l'empire.

XI. Urse Participatio, qui succéda à Pierre Tribuno, était le septième doge de son nom, mais il est plus souvent désigné sous celui de Badouer. C'était un prince sage, plein de douceur et de piété, qui gouverna la république pendant vingt ans avec prudence et modération. Son règne ne fut point marqué par des événements mémorables ; mais il est juste de lui tenir compte de l'exemple qu'il donna, en ne faisant point, de son vivant, investir son fils de la di-

Digitized by Google

gnité ducale. Presque tous ses prédécesseurs, depuis Maurice Galbaio, avaient eu cette faiblesse, et même les derniers s'étaient arrogé le droit de se donner un adjoint sans consulter le peuple, disposant ainsi arbitrairement d'une dignité élective (912).

Urse Participatio n'attendit point que la mort vînt le surprendre sur le trône. Il abdiqua vers l'an 932 pour embrasser la vie monastique.

XII. Pierre Candiano II, son successeur, était le fils de celui qui avait perdu la vie en combattant les Narentins. Ces pirates étaient les ennemis les plus constants de la république ; ce doge eut plusieurs fois à les combattre et le fit toujours avec succès. Il imposa un tribut de cent cruches de vin à Capo-d'Istria, alla reprendre dans le port de Comacchio des barques vénitiennes dont ceux de cette ville s'étaient emparés, et eut bientôt une nouvelle occasion de montrer toute sa présence d'esprit et tout son courage.

Il était d'usage dans ce temps-là que les mariages des citoyens considérables se célébrassent tous à la fois, à la même messe, dans l'église cathédrale, la veille de la fête de la Purification. On portait à la suite des mariées des cassettes contenant la dot et les présents qui leur étaient donnés. Des corsaires entreprirent de s'emparer d'un si riche butin. Ils arrivent la nuit près du rivage sans être aperçus, et le lendemain, pendant la cérémonie, ils se précipitent dans l'église le sabre à la main, n'y trouvent aucune résistance, s'emparent des époux et de leurs richesses, et se jettent dans leurs barques avec leurs captifs.

La consternation était générale dans Venise; aussitôt que le doge fut informé de cet attentat, il rassembla quelques bâtiments, courut après les pirates, les atteignit dans les lagunes de Caorlo, sur la côte du Frioul, en fit un carnage presque général, et rentra dans le port ramenant les jeunes époux qu'il avait sauvés. Cet événement fut l'origine d'une fête que les Vénitiens célèbrent annuellement.

XIII. Pierre Candiano étant mort après sept ans d'exercice, les Vénitiens firent choix, pour lui succéder, de Pierre Badouer, fils d'Urse Participatio. On ne cite rien de remarquable sous son administration, qui dura deux ou trois ans. Quelques écrivains rapportent à cette époque un traité fait avec le roi d'Italie, Rodolphe, ou Béranger II, par lequel le roi accordait aux Vénitiens la libre entrée dans les rivières de ses États moyennant un droit, et s'engageait à

Digitized by Google

ne permettre sur ses terres le passage à aucune troupe pour agir hostilement contre la république (939).

Il est question aussi dans ce traité du droit de battre monnaie, qui est reconnu par le roi d'Italie. Mais il est incontestable que Venise n'était, à l'égard de ce prince, dans aucun rapport de dépendance. Comment aurait-elle eu besoin d'une concession de sa part pour battre monnaie? Comment un État qui armait des flottes, qui faisait des traités avec les empereurs et avec les rois, aurait-il attendu si tard pour avoir une monnaie? On a conjecturé que le sens de cet article pouvait être que le roi d'Italie permettait la circulation de la monnaie de Venise dans ses États. Cette explication paraît assez naturelle. Quoi qu'il en soit, il existe encore des monnaies vénitiennes de ce temps-là, et il est remarquable qu'elles ne portent ni l'effigie ni le nom des doges régnants.

XIV. Un troisième Pierre Candiano fut élevé au dogat à la place de Pierre Badouer en 942. Il était le troisième fils de Pierre Candiano II. Quoique sa jeunesse eut été fort orageuse, sa conduite, comme prince, fut fort respectable. Son premier soin fut d'armer contre les Narentins, qui désolaient le commerce de Venise et infestaient la mer, où la république avait remporté de si brillantes victoires. Effrayés d'un appareil menaçant, les pirates en vinrent à des soumissions, restituèrent le butin qu'ils avaient pris, et s'engagèrent à payer un tribut.

Le nouveau doge avait trois fils; l'aîné était engagé dans les ordres sacrés. Il appela le second, nommé Pierre, au partage de son autorité; mais ce jeune homme, peu touché des exemples et des conseils de son père, se conduisait moins en prince qu'en brigand, dont les fureurs devaient alarmer tous les citoyens. On ne put se résoudre à tolérer ses excès. Le père se mit en devoir de les réprimer : le fils entreprit de résister à l'autorité paternelle et à la puissance publique, à l'aide d'une troupe d'hommes corrompus comme lui; et on aurait vu peut-être le palais ensanglanté, si l'indignation générale ne se fût soulevée pour punir la témérité de ce séditieux. Il fut saisi, garrotté, jugé, condamné à perdre la tête. Les larmes de son père lui sauvèrent la vie ; on commua sa peine en un bannissement perpétuel, et tous les citoyens s'engagèrent par serment à ne jamais souffrir sa présence sur le territoire de la république.

La cour de voisins jaloux est toujours un asile ouvert aux mécon-

Digitized by Google

tents. Celui-ci se retira à Ravenne, où il arma quelques vaisseaux avec lesquels il se mit à faire la course contre les bâtiments de sa nation. Son respectable père, au désespoir de voir cet indigne fils finir par le métier de pirate, le plus odieux de tous aux yeux des Vénitiens, en mourut de chagrin dans la onzième année de son règne.

XV. Étrange mobilité des passions humaines! ce pirate, ce furieux, cet exilé, dont on avait juré de ne jamais souffrir le retour, fut celui que, dans la nouvelle élection, les suffrages appelèrent au trône. Trois cents barques allèrent le chercher à Ravenne, et son entrée dans Venise fut un triomphe et un scandale (952).

Le royaume d'Italie venait de changer de maître. Othon en avait chassé Béranger. Il importait à la république que cet empereur voulût bien s'en tenir avec elle aux termes des anciens traités qu'elle avait fait successivement avec les divers possesseurs de l'Italie supérieure. Le nouveau doge lui envoya une ambassade à Rome, et les traités furent renouvelés.

Pendant que Venise consolidait ses relations de bon voisinage avec l'empereur d'Occident, elle n'oubliait pas que c'était dans l'Orient qu'étaient ses relations de commerce et son allié naturel. Ses vaisseaux fréquentaient les ports du Levant, et fournissaient aux musulmans nouvellement établis sur ces côtes tout ce que l'Europe offrait à leurs commodités ou à leurs besoins. L'esprit de trafic s'étendait sur tout, même sur le commerce des armes et des esclaves [1]. Mais l'empereur grec, qui méditait des projets contre ses nouveaux voisins, exigea que le doge défendît aux Vénitiens, sous les peines les plus sévères, de fournir aucuns secours aux infidèles.

Tels sont les actes extérieurs du gouvernement de Pierre Candiano IV. A l'intérieur, son administration fut tyrannique. Il donna un exemple jusqu'alors inouï. Il répudia sa femme, dont il avait un fils, relégua la mère dans un couvent, força le fils à entrer dans les ordres sacrés, se remaria avec une petite-fille de Hugues, roi des Lombards, et comme elle avait quelques droits sur certaines villes d'Italie, il fit la guerre pour les soutenir.

1 Parmi les présents que Luitprandt, ambassadeur de Béranger, offrit à l'empereur de Constantinople, en 948, il y avait des esclaves, dont quatre étaient entièrement mutilés, sortes d'eunuques de très-grand prix. La ville de Verdun était alors en possession de cette branche de commerce.

Digitized by Google

Les Vénitiens ne pouvaient voir qu'à regret le sang de leurs concitoyens répandu pour les intérêts privés de leur doge. Celui-ci, qui craignait les suites d'un mécontentement qu'il avait fait naître, s'avisa de prendre des précautions contre le peuple et d'introduire une garde dans son palais, ce qui était sans exemple. Cet acte de prudence ne fut jugé que comme un trait d'orgueil. La hauteur indispose peut-être encore plus que la tyrannie.

Une foule immense se porte vers le palais. La garde repousse les assaillants. Désespérant de le forcer, on met le feu à tous les bâtiments qui l'environnent; l'église de Saint-Marc, plusieurs autres édifices, trois cents maisons, sont en flammes. L'incendie gagne le palais, toutes les issues sont assiégées par une populace furieuse. Le doge, poursuivi par les flammes, veut s'échapper; il tient dans ses bras un jeune fils qu'il avait eu de sa seconde femme. Partout il trouve les passages fermés. Il implore la pitié de ses ennemis, rappelle les services de son père, présente son fils, réclame l'humanité en faveur de cet innocent, demande à être jugé, se soumet à tout. Il n'était plus temps : le peuple furieux se précipite sur lui, le massacre impitoyablement ainsi que l'enfant, et jette leurs corps à la voirie.

XVI. Les excès qu'on avait eus à reprocher à ce doge déterminèrent tous les suffrages en faveur d'un homme d'un caractère tout opposé. Pierre Urseolo, qui fut élu, n'accepta cette dignité qu'avec la plus sincère répugnance. Sa piété était éminente, sa libéralité digne de sa fortune. Il fit rebâtir à ses frais le palais et l'église Saint-Marc, détruits dans la dernière sédition. Ces soins pieux ne l'empêchèrent pas de marcher en personne au secours des habitants de la Pouille, attaqués par les Sarrasins, et il remporta une victoire éclatante sur ces infidèles. De retour à Venise, il continua de gouverner avec beaucoup de sagesse ; mais les entretiens d'un moine français, que la dévotion avait conduit à Venise, lui firent croire qu'il était un spectacle plus agréable à Dieu que celui d'un prince qui travaille au bonheur de ses sujets par son administration et par ses exemples ; il finit par se déterminer à abandonner sa femme, son fils et le soin de l'État pour embrasser la vie contemplative (976).

La nuit du 1er septembre 978, il s'évada furtivement de son palais, où il devait craindre en effet d'être retenu par l'amour de son peuple, et se sauva dans une abbaye voisine de Perpignan, pour y

Digitized by Google

finir ses jours sous l'habit monastique. Venise, après l'avoir chéri comme prince, l'invoqua dans la suite parmi les bienheureux.

C'est à ce règne qu'on rapporte le plus ancien document qui constate l'existence d'un impôt sur les fortunes. Mais on ne peut pas douter que cette contribution n'eût été levée dans des temps antérieurs. Il paraît qu'elle était fixée au dixième du revenu déclaré par les contribuables sous la foi du serment, et que cette taxe, au lieu d'être annuelle, ne se levait que dans les cas de nécessité. Ce décime, les produits de quelques cens, les douanes et droits de port, les droits sur le sel et les amendes judiciaires composaient dans ce temps-là tout le revenu de la république.

XVII. Vital Candiano, frère du doge massacré, fut élevé à la suprême magistrature. Ce retour fréquent des mêmes noms, malgré ce que plusieurs princes avaient pu faire pour les rendre odieux, prouve l'existence continue de diverses factions qui survivaient aux doges et s'attachaient à leurs familles. Le règne de Vital Candiano n'offrit rien de digne de mémoire. Il n'y avait guère qu'un an qu'il était sur le trône lorsqu'une maladie vint mettre ses jours en péril. Il fit vœu de se consacrer à Dieu s'il en réchappait, et en effet, après sa guérison, il se retira dans un monastère.

XVIII. L'aveugle populace, dit un historien, proclama Tribun Memmo, pour succéder à Vital Candiano. C'était un homme d'un caractère nul, d'une incapacité absolue; mais recommandé par une immense fortune, et dévoué à une faction dès lors puissante, qui avait pour chefs ceux de la famille Morosini. C'était une raison pour que son règne fût orageux; malheureusement il fut long. Venise se vit pendant quatorze ans troublée par des haines domestiques, et par la crainte des auxiliaires que les factions rivales appelaient du dehors (979).

La maison des Morosini étant protégée par l'empereur de Constantinople, il fallait s'attendre que l'empereur d'Occident soutiendrait la faction opposée, c'est-à-dire celle qui avait les Caloprini pour chefs, et verrait la république de mauvais œil, tant que les Morosini ne seraient pas abattus; mais la faveur que le prince accordait à l'un des deux partis, jetait beaucoup de citoyens dans le parti contraire.

La vie du doge fut menacée, un Morosini fut assassiné dans une église. On apprit que l'empereur Othon II arrivait en Italie avec

Digitized by Google

une armée. La république se hâta de lui envoyer une ambassade pour le solliciter de confirmer les traités déjà existants entre Venise et l'empire. Othon reçut les envoyés avec hauteur, fit délibérer son conseil sur leur supplique, et leur accorda la paix, pour l'amour de Dieu, était-il dit dans le diplôme, et pour mériter le paradis.

Le doge crut obtenir les bonnes grâces d'Othon, en prêtant les mains à la faction qui voulait exterminer les Morosini. Bientôt il changea de parti, ou par une suite de la faiblesse de son caractère, ou pour ne pas encourir l'animadversion publique excitée par le meurtre dont la faction Caloprini s'était souillée.

Forts de la faveur populaire, les Morosini recouvrèrent la supériorité; on leur fit concession de toute l'île Saint-Georges, qui est un des quartiers de Venise; les Caloprini furent persécutés à leur tour; les principaux de cette faction se réfugièrent sur le continent, et allèrent se jeter aux pieds de l'empereur.

« Seigneur, s'écria Étienne Caloprini, leur chef, c'est aux pieds » d'un prince, l'amour de ses sujets et l'admiration du monde, que » des infortunés, des opprimés viennent implorer un asile contre » un gouvernement inique et une minorité factieuse. Exilés d'une » patrie à laquelle nous avons tant prouvé notre amour, d'une » patrie qui gémit sous le pouvoir anarchique d'un petit nombre » d'hommes pervers et altérés de notre sang, nous n'avons plus » d'asile que dans votre protection; nous ne nous relèverons point, » seigneur, que vous n'ayez accueilli notre misère.

» Nous n'avons eu aucune part ni au meurtre du digne doge Candiano, ni à la violation des traités qui liaient notre république » envers votre empire; nous n'avons point recherché la faveur des » Grecs, vos implacables ennemis. Nous nous sommes toujours montrés zélés pour la plus juste des causes. Nous avions des droits à » la reconnaissance de nos concitoyens, et nous sommes persécutés. » Puisse notre patrie durer éternellement, mais sous les sages lois » d'un prince qui peut seul la sauver de ses discordes intestines et » de ses ennemis extérieurs!

» Je parle non-seulement au nom de ceux que vous voyez ici » prosternés devant vous, et qui sont des personnages considérables; » mais encore au nom de tout ce qu'il y a de grand, de tous les bons » citoyens, de tout ce qui déteste le despotisme d'une faction, et

Digitized by Google

» un doge qui la favorise ; tous, tous ne désirent que de se voir vos » sujets, et aux conditions qu'il vous plaira de dicter. Si un prince » auguste ne me juge pas indigne de gouverner en son nom sa nou- » velle province, je saurai justifier son choix, et je signalerai mon » zèle pour son service. Je serai, seigneur, votre vassal fidèle ; vous » serez le maître de l'Adriatique, vous disposerez de nos flottes, de » 200 marcs d'or ; et, par ce moyen, vous pourrez porter vos forces » en Dalmatie, et dans les possessions de l'empire d'Orient, chasser » de l'Italie les Grecs et les Sarrasins, et venger les droits de votre » couronne. »

Tel est le langage de tous les transfuges. Othon, qui écoutait ceux-ci avec complaisance, les accueillit, et, d'après leurs conseils, défendit à tous ses sujets de commercer avec Venise, de recevoir aucun Vénitien dans ses États. Tous les passages furent gardés, toutes les communications furent interrompues, les subsistances que Venise tirait journellement du continent furent interceptées : les émigrés vénitiens se chargèrent eux-mêmes du soin de ruiner, d'affamer leur patrie, tandis que, dans Venise, le peuple en fureur saccageait leurs maisons, confisquait leurs biens, et poursuivait leurs femmes et leurs enfants (982).

On n'avait point d'armes à opposer à ce genre de guerre qu'Othon venait de déclarer à la république. Dans l'impossibilité d'attaquer l'empereur sur le continent, il ne restait d'autre ressource que de le fléchir, mais on le tenta vainement. La capitale, voyant ses vaisseaux repoussés de tous les ports qui fournissaient à sa consommation, ses magasins fermés, ses ouvriers sans travail, et ses marchés sans approvisionnements, fut presque réduite aux dernières extrémités.

Les Caloprini eurent la coupable joie de forcer quelques villes de leur république à ouvrir leurs portes à l'empereur ; il y en eut qui se rendirent pour ne pas périr de famine (983).

Mais une fièvre qui surprit Othon vengea la république, et fit avorter les desseins parricides de ces transfuges, qui, ne pouvant même obtenir un asile dans l'empire, furent réduits à faire solliciter leur grâce par la veuve de l'empereur. Le blocus de Venise fut levé, les Caloprini y rentrèrent en suppliants. Bientôt après, trois d'entre eux, les fils d'Étienne, furent assassinés aux portes du palais par la faction des Morosini. Pendant qu'on rapportait leurs

Digitized by Google

corps sanglants à leur mère, le peuple, ému de ce spectacle, murmura contre le doge, qu'il accusait de n'être point étranger à ce meurtre, et, indigné de sa faiblesse, qui éternisait des inimitiés si fatales à la république, il demanda à grands cris l'abdication de Memmo, qui passa du palais ducal dans un couvent.

Nous avons vu quatre doges de suite exilés avec les yeux crevés; nous venons d'en voir quatre qui abdiquent pour embrasser la vie religieuse : c'est l'esprit d'imitation qui presque toujours décide des actions des hommes.

XIX. Il y avait à peu près cinq cents ans que les fugitifs de Padoue et d'Aquilée avaient cherché un asile dans les lagunes. Contents d'y trouver leur sûreté, d'agrandir leur ville et d'étendre leur commerce, ils n'avaient fait jusque-là que des guerres justes, ils n'avaient pris les armes que pour repousser les pirates, pour secourir un voisin opprimé, ou pour défendre leur liberté contre Pépin et les Hungres. Quoique plusieurs victoires leur eussent donné un juste sentiment de leurs forces, ils n'avaient à se reprocher aucune agression, si ce n'est peut-être contre les Sarrasins; mais ils avaient entrepris cette guerre à la sollicitation des peuples de l'Italie et sur la réquisition de l'empereur d'Orient, dont la république relevait à quelques égards. D'ailleurs, dans les idées généralement reçues à cette époque, les Sarrasins, en leur qualité d'infidèles, étaient hors du droit commun.

Jamais la république n'avait fait d'entreprise sur le continent, car il ne serait pas juste de lui imputer les expéditions momentanées de deux doges qui n'avaient pour objet que leur intérêt personnel.

Cette réunion d'exilés et de pêcheurs était devenue une nation riche, puissante, belliqueuse à la fois et pacifique. Le fruit de cette modération avait été, sinon une existence exempte de troubles, du moins la création d'un État indépendant, qui s'affranchissait peu à peu de l'influence des deux empires entre lesquels il se trouvait placé, qui traitait avec ses voisins, qui comptait beaucoup de familles illustres, et dont les princes s'alliaient aux filles des rois; mais enfin l'État tout entier ne s'étendait pas au delà des lagunes et de quelques points de la côte voisine. Une scène nouvelle va s'ouvrir.

Le commerce, cette profession où l'on tente continuellement la

Digitized by Google

fortune, n'est pas une école de modération. Les succès inspirent l'avidité et la jalousie, et celles-ci l'esprit de domination. Le commerce maritime veut des ports où ses vaisseaux soient accueillis, de l'autorité là où il achète, des priviléges là où il vend, de la sûreté pour la navigation, et surtout point de rivaux.

Cet esprit d'ambition est au fond le même que celui des conquêtes. Venise va nous en fournir un exemple.

XX. Aucun choix des Vénitiens ne fut justifié par des succès plus grands et plus utiles que celui du doge Pierre Urseolo II, en 991. Il était fils de celui qui avait abdiqué le dogat quinze ans auparavant. Comme il faut que dans la vie de tous les grands hommes il y ait quelque chose de merveilleux, on répandait que son père avait annoncé que ce fils serait la gloire de sa patrie, et la sainteté d'Urseolo Ier donnait à ses espérances paternelles toute l'autorité d'une prophétie.

A peine le nouveau doge fut-il sur le trône, que les factions qui avaient déchiré Venise pendant le règne de son faible prédécesseur se calmèrent, ou au moins se turent. Les délibérations étaient fréquemment troublées; le palais avait été ensanglanté plus d'une fois : Urseolo fit rendre une loi par laquelle tout acte de violence dans les assemblées publiques serait puni d'une amende de 20 livres d'or, ou de la mort pour ceux qui n'auraient pas de quoi payer l'amende. Homme d'État autant qu'habile guerrier, il s'occupa de la prospérité du commerce. Il traita avec tous les États de l'Italie pour assurer des avantages aux vaisseaux et aux marchandises des Vénitiens. Il acheta, par quelques redevances, de petits ports sur la Livenza, la Piave et le Sile; il prit à ferme les douanes de quelques princes; il obtint de l'empereur d'Orient que les sujets de la république seraient exempts de tous droits dans l'étendue de l'empire, tant dans les ports que dans l'intérieur des terres ; ou du moins que les droits seraient réduits dans la proportion de trente sols d'or à deux ; enfin, il s'assura, par une ambassade et par des présents, la bienveillance des soudans d'Égypte et de Syrie.

Le commerce intérieur de l'Adriatique était lui-même une source abondante de richesses pour les Vénitiens. A la faveur des concessions du patriarche d'Aquilée et des rois d'Italie, leurs barques remontaient tous les fleuves de la Lombardie et du Frioul pour y vendre toutes sortes de marchandises étrangères. Ils étaient accueillis

Digitized by Google

dans les ports de la Pouille et de la Calabre, sur la côte orientale du golfe, ils jouissaient de quelques priviléges, achetés, il est vrai, par un tribut, mais qui n'en étaient pas moins profitables. Ils tiraient de la Dalmatie du bois à brûler, des vins, de l'huile, du chanvre, du lin, des grains de toute espèce, et des bestiaux : la côte septentrionale leur offrait du plomb, du mercure, des métaux de toute espèce, des bois de construction, des laines, des draps, des toiles, des cordages, des pelleteries, des fruits secs, et même des esclaves et des eunuques. Partout ils s'emparaient du commerce exclusif du sel et du poisson salé, et ils répandaient dans toutes ces contrées les marchandises de l'Orient.

C'était à la faveur d'un commerce si étendu, que Venise, jusque-là sans territoire, armait des flottes, et que, placée entre deux empires, elle avait su résister à l'un, et se faire rechercher de l'autre.

Ces avantages étaient considérables ; mais pour en jouir paisiblement, il fallait être délivré de ces pirates de Narenta, qui, depuis cent cinquante ans, fatiguaient le commerce de Venise de leurs entreprises continuelles. Ils ne lui fournissaient pas dans le moment un prétexte pour les attaquer ; seulement ils réclamaient le tribut annuel que la république leur avait promis, à quoi le doge répondit qu'il irait bientôt le leur porter lui-même. Leurs courses étaient dirigées alors contre les peuples établis le long de l'Adriatique : les Istriens, les Liburniens et les Dalmates. Il y avait des brigands à réprimer, des faibles à secourir ; ce fut une occasion pour les assujettir tous à la fois.

Diverses nations s'étaient établies successivement sur ces côtes ; elles avaient dépendu d'abord de leurs chefs, ensuite des empereurs d'Orient pour la Dalmatie, et des empereurs d'Occident pour ce qui était au nord : ces deux empires s'étaient affaiblis, diverses villes de commerce s'étaient élevées sur ce littoral ; elles se regardaient à peu près comme indépendantes, et elles auraient trouvé dans la navigation une source assurée de prospérité, sans l'incommodité qu'il résultait pour elles du voisinage des Narentins.

Il n'y a point d'invraisemblance à conjecturer que Venise ne voyait pas sans quelque inquiétude, ou sans jalousie, des peuples libres, industrieux, bons marins, établis sur toute la côte orientale de l'Adriatique.

XXI. Les historiens vénitiens racontent que tous ces peuples,

Digitized by Google

comme d'un concert unanime, envoyèrent des députés à Venise, pour implorer des secours contre les pirates, offrant de se donner à la république, si elle les en délivrait. Il n'y a guère de peuples qui veuillent se donner; on ne connaît point de magistrats qui aient le droit de donner les peuples : cette députation, s'il est vrai qu'elle ait eu lieu, ferait plus d'honneur à la politique de ceux qui la reçurent, qu'à la sagesse de ceux qui l'envoyèrent.

Quoi qu'il en soit, les Vénitiens s'empressèrent de faire un armement considérable, pour aller secourir ou assujettir leurs voisins; et le doge, après avoir reçu des mains de l'évêque l'étendard de la république, se mit en mer au printemps de l'an 997.

Il se dirigea d'abord vers Parenzo sur la côte d'Istrie. Dès que la flotte vénitienne fut à la vue du port, l'évêque et les principaux magistrats vinrent à bord du vaisseau que montait le doge, protester de leur dévouement et de leur fidélité. Urseolo mit quelques troupes à terre, fit son entrée dans la ville, en prit possession, alla faire ses dévotions sur le tombeau de saint Maur, leva l'ancre le lendemain et vogua vers Pola, où il fut reçu de la même manière. Il s'y arrêta quelques jours, parce que les peuples des environs venaient solliciter la faveur d'être adoptés par la république, et amenaient au doge des soldats qu'il distribua sur ses vaisseaux. Entre les villes dont il reçut le serment, on cite Capo-d'Istria, Pirano, Isola, Émone, Rovigno et Humago. Les historiens ne sont pas d'accord sur Trieste. Il y en a qui la comprennent parmi les villes qui se soumirent; d'autres n'en font point mention.

Le même accueil attendait le doge à Zara, ville qui avait dès longtemps des relations de commerce et d'amitié avec Venise. Tout le peuple vint à sa rencontre en le saluant des noms de libérateur et de seigneur. Là il reçut les évêques et les députations de Corytte et d'Arbo, qui vinrent, suivant les expressions d'un auteur vénitien, lui demander la paix, en ajoutant qu'après les prières qu'on faisait pour l'empereur en célébrant le service divin, on en ferait pour le doge.

Mulcimir, roi de Croatie, inquiet de l'approche de l'armée d'Urseolo, lui envoya demander son amitié, en lui offrant des secours; et cette négociation se termina même par le mariage de la fille du doge avec Étienne, fils de Mulcimir.

Pendant ce temps, dix galères de la flotte vénitienne furent en-

Digitized by Google

voyées pour occuper l'île de Chama et ravager le pays des Narentins. D'autres allèrent à la rencontre d'une flotte marchande qu'attendaient les pirates, et l'enlevèrent.

Arrivé à Chama, le doge reçut l'hommage des villes de Belgrado et de Trau; Spalato, Salone, Sebenigo, None, Almissa, Raguse, et les îles d'Arbo, de Cherzo, de Brazza, de Coronata, de Pago, d'Ossero et de Lissa, imitèrent cet exemple. Deux îles seulement, Corcyre la Noire, aujourd'hui Curzola, et Lesina, refusèrent de se soumettre. Le doge n'hésita pas à les assiéger. Corcyre était sans défense, et fut emportée sans difficulté; mais Lesina passait pour une place inexpugnable, c'était le repaire des Narentins; la ville était dans une situation fort escarpée, fortifiée par l'art et défendue par une nombreuse garnison. C'était cette même place dont mille ans auparavant Vatinius écrivait à Cicéron : « J'ai forcé quatre enceintes, escaladé quatre tours, emporté une citadelle, et je me suis vu contraint d'abandonner ma conquête. » La flotte vénitienne bloqua le port, et l'armée investit la ville; des sommations, des propositions furent adressées inutilement aux assiégés, ils étaient résolus à tenter le sort des armes.

L'attaque fut ordonnée. On commença par lancer une grêle de traits sur les remparts; les assiégés, quoiqu'ils y répondissent avec courage, furent obligés de s'écarter pour se mettre à l'abri : aussitôt les Vénitiens gravissent sur le rocher, les échelles sont appliquées aux murailles; les assiégés accourent pour repousser l'assaut : mais on monte de tous côtés, le nombre des assaillants augmente à chaque instant, la garnison plie, et les Vénitiens se précipitent avec elle dans la ville. Là se fit un horrible carnage; le doge arriva pour le faire cesser, accorda la vie aux vaincus, leur ordonna d'évacuer la place, et les fit transporter à Saint-Massimo.

Ce fut sur le lieu même de sa victoire qu'Urseolo reçut les députés de Raguse qui vinrent prêter pour leur ville le serment de fidélité à la république.

XXII. La Dalmatie était soumise ou conquise; il restait à châtier les Narentins. Il fallait que ce peuple eût obtenu précédemment contre les Vénitiens un succès bien important, car la république leur payait un tribut annuel. Le golfe de Narenta se trouvait sans défense par la prise des îles de Curzola et de Lesina. Le doge fit débarquer ses troupes, et livra le pays à la fureur du soldat. Tout fut

Digitized by Google

mis à feu et à sang, tout fut détruit, les habitants étaient égorgés sans distinction ; ce qui put échapper vint se mettre à la discrétion du vainqueur. Les conditions qu'il leur dicta furent telles qu'on pouvait les attendre, après une guerre de cent soixante ans, qui se terminait par une horrible catastrophe : plus de tribut, défense d'armer en course, ordre de respecter le pavillon vénitien, et indemnité de toutes les pertes occasionnées aux sujets de la république. Ainsi se termina cette longue lutte entre Venise et les pirates, qui devint pour la république l'occasion de la plus belle conquête ; et qui la mettait en état de tirer désormais de son propre territoire tous les objets de première nécessité qu'elle n'avait pas, les grains, le vin, l'huile, les bestiaux, le chanvre et le bois. Mais ce n'était pas tout de trouver dans ces nouvelles possessions des ports, des marchandises, des matelots; il y avait une population de consommateurs à rendre tributaire du commerce de Venise.

Il nous reste à voir comment les Vénitiens en usèrent envers les peuples qui s'étaient donnés à eux.

XXIII. Urseolo ramenant à Venise son armée victorieuse y fut reçu avec des transports de joie. On décida que désormais le doge, dans ses actes, ajouterait au titre de duc de Venise celui de duc de Dalmatie. Quant à la forme du gouvernement de ces provinces, on ne distingua point celles dont la soumission avait été spontanée de celles qu'il avait fallu conquérir. On envoya dans chacune un magistrat, qui, sous le titre de podestat, les gouvernait au nom de la république. Ces magistrats étaient à la nomination du doge, qui les choisit parmi les familles vénitiennes les plus considérables ; et cet usage, constamment observé depuis, ne laissa pas à ces nouveaux sujets la moindre part, je ne dis pas aux affaires générales de la république, je ne dis pas aux diverses élections, mais même dans l'administration intérieure de leur pays. Cette condition était telle qu'il est difficile de croire que ces peuples s'y soient soumis volontairement, uniquement pour se délivrer du voisinage de quelques pirates. Comment se persuader qu'ils se soient remis à la discrétion de ceux qu'ils invoquaient comme des libérateurs ? et, en supposant cette insouciance ou cette légèreté dans la classe ignorante et pauvre, qui ne pouvait prendre aucune part aux affaires, on ne peut pas douter qu'il n'y eût parmi ce peuple des riches, des magistrats, des hommes puissants ; or l'intérêt de ceux-ci les aver-

Digitized by Google

tissait bien certainement qu'il leur importait de stipuler des conditions qui leur conservassent au moins une existence équivalente à celle dont ils jouissaient déjà.

Je n'ai point de titre à opposer aux historiens vénitiens, mais il me semble qu'ici le raisonnement peut suppléer à la critique. Leur récit me paraît invraisemblable, et je crains bien, pour l'honneur de l'humanité, que, pour expliquer la réunion de l'Istrie et de la Dalmatie à la république, il ne faille recourir à la force des armes ou à la corruption. Cette conquête était tellement utile aux Vénitiens qu'il est impossible de ne pas croire qu'elle eût été préméditée. L'Istrie est un pays pierreux, la Dalmatie une langue de terre resserrée entre des montagnes et la mer; mais la côte d'Italie qui longe l'Adriatique est malsaine, plate et par conséquent sans abri. Les navigateurs sont obligés de raser la côte opposée, où les canaux, qui séparent une multitude d'îles, offrent des ports excellents; et toutes ces îles, tout le littoral, abondent en matériaux pour les constructions navales, en denrées; enfin la population de ces contrées est non-seulement belliqueuse, mais accoutumée à la mer. Ces avantages font sentir l'importance de cette acquisition, surtout pour une puissance située au fond du golfe, et qui aspirait à devenir puissance maritime.

Je me hâte de terminer l'histoire du règne d'Urseolo. La considération qu'il s'était si justement acquise lui fournit les moyens de rendre de nouveaux services à sa patrie. L'empereur Othon III voulut être le parrain de son fils; cet empereur, ayant eu envie de voir Venise, y vint passer trois jours. Le doge profita de cette occasion pour obtenir de nouvelles franchises en faveur du commerce, et une démarcation plus favorable des limites de la république.

XXIV. Il existait encore un usage, qui était sans doute un reste de l'ancienne dépendance de Venise à l'égard des empereurs d'Occident. Tous les ans la république leur envoyait un manteau de drap d'or. Othon, devenu l'hôte des Vénitiens à leur insu, voulut bien abolir cette redevance à la prière du doge.

Voici quelles furent les principales concessions obtenues par Urseolo en faveur du commerce : Basile et Constantin confirmèrent par une bulle d'or tous les priviléges des Vénitiens dans l'Orient. L'empereur d'Occident, Othon III, leur accorda non-seulement l'exemption de tous droits dans l'étendue de son empire, mais

Digitized by Google

leur permit la jouissance de trois ports dans le voisinage des lagunes. On croit que ces trois ports étaient Trévise, Campalto, et Saint-Michel-del-Quarto, voisin des ruines d'Altino et traversé par l'ancienne voie romaine *Claudia-Augusta*, qui établissait la communication entre l'Italie et la Germanie.

L'évêque de Céneda accorda aux Vénitiens le port de Settimo sur la Livenza, et celui de Villono sur le Lamène.

L'évêque de Bellune avait montré d'abord des dispositions moins favorables; il avait même saisi les biens que les anciens habitants d'Héraclée possédaient dans son diocèse. Le doge fit cesser toute communication avec le Bellunois : ce territoire se trouva tout à coup privé de sel et de tout ce que lui fournissaient les lagunes. L'évêque fut réduit à demander grâce, et à restituer les biens qu'il avait séquestrés.

Dans les loisirs de la paix Urseolo employa noblement sa fortune à relever des monuments publics. Son père avait fondé un hôpital et fait rebâtir, à ses frais, le palais et l'église de Saint-Marc : le fils fit reconstruire la métropole de Grado, d'autres disent même la ville, et plusieurs édifices dans Héraclée. Cette magnificence peut faire juger à quel degré de splendeur étaient parvenues les grandes familles; celle-ci n'était élevée à la dignité ducale que depuis une génération.

Urseolo était, sans contredit, le doge à qui ses services et sa gloire avaient donné le plus d'autorité. Il aurait pu, comme plusieurs autres, assurer sa dignité à son fils en se l'associant; mais il s'abstint de cet acte peu populaire, et les Vénitiens surent lui en tenir compte, en prononçant solennellement cette adjonction. Ce fils qu'on lui donnait pour collègue venait d'épouser une nièce de Basile et de Constantin, empereurs d'Orient.

Ainsi la famille du doge de Venise s'alliait de deux côtés aux familles couronnées; mais tant de félicités touchaient à leur terme. Ce fils qui devait lui succéder, cette belle-fille d'un sang royal, il allait les voir périr dans ses bras et de la maladie la plus affreuse. La peste et la famine vinrent dévaster Venise. Le courage du doge eut encore cette déplorable occasion de s'illustrer; sa générosité, ses soins affectueux, l'activité de son administration, lui acquirent de nouveaux droits à une éternelle reconnaissance. Enfin Venise le perdit; et comme s'il eût pu se croire encore redevable envers sa

Digitized by Google

patrie, il affecta les deux tiers de son bien aux besoins de l'État, n'en laissant que le tiers à trois fils qui lui restaient et dont l'aîné lui succéda en l'an 1006.

XXV. Othon Urseolo était encore fort jeune, mais son nom lui concilia tous les suffrages. Il prenait les rênes d'un État dont son père avait étendu les limites. Cet accroissement de puissance donnait à la république de nouveaux rapports : elle allait se trouver en contact avec des voisins qui jusqu'alors lui avaient été à peu près inconnus. La Hongrie, cette contrée d'où tant de barbares étaient sortis autrefois pour effrayer Venise, était alors gouvernée par un roi qui rechercha l'amitié du doge. Le mariage d'Othon avec la fille de ce roi cimenta cette alliance, et fournit une nouvelle preuve de la considération attachée à la dignité de doge et au nom d'Urseolo.

On se rappelle que l'empereur d'Occident, Othon II, irrité contre Venise par la faction des Caloprini, avait défendu aux villes d'Italie toute communication avec la république. Capo-d'Argere ou Cavarzéré, réduite à l'extrémité par le défaut de subsistances, s'était rendue à l'empereur, qui, pour encourager les défections, avait récompensé la soumission de cette ville, en lui donnant le territoire de Loredo. On s'était raccommodé avec l'empereur. Cavarzéré était rentrée sous l'autorité de la république, avec son nouveau territoire, de manière que ce différend avait fini par une espèce de conquête.

Il y avait à peu près trente ans que Venise en jouissait, lorsque la ville d'Adria essaya de faire valoir quelques prétentions qu'elle croyait avoir sur le Lorédan. Les habitants d'Adria commencèrent par une invasion. Le doge marcha contre eux, les défit entièrement, assiégea leur ville, la prit, et la ruina pour jamais. L'évêque et les principaux citoyens furent contraints d'aller à Venise signer une renonciation formelle à toutes prétentions sur le territoire en litige.

XXVI. Les nouveaux domaines de la république ne pouvaient manquer d'appeler l'attention du doge. Mulcimir, roi des Croates, quoique son beau-frère, profita du moment où les Vénitiens étaient occupés dans le Lorédan, pour mettre le siége devant Zara. Othon parut presque aussitôt à l'entrée du port, débarqua ses troupes, livra bataille aux Croates, remporta une victoire décisive, et força son beau-frère à lui demander la paix.

Digitized by Google

Une protection si efficace, accordée si vite et de si loin, devait lui attacher les peuples de la Dalmatie. Il montra sa flotte dans leurs diverses îles, visita leurs villes principales, gagnant partout les cœurs par son affabilité, et rentra dans Venise où le malheur l'attendait.

XXVII. Il régnait déjà depuis vingt ans, il avait fait admirer son activité et son courage, et l'on ne pouvait que bénir sa modération ; cependant des factieux entreprirent de le chasser du trône et y réussirent. Un homme d'une famille considérable, Dominique Flabenigo, se mit à leur tête, pour accuser de tyrannie celui qui avait exercé d'une manière si digne d'éloges un pouvoir dont l'origine était si légitime ; ils le surprirent dans son palais, lui rasèrent la barbe, et l'envoyèrent en exil (1026).

Venise dut être indignée de cet attentat, qui la privait de l'un des meilleurs princes qui l'eussent gouvernée ; cependant, grâce aux nombreux exemples qu'on en avait vus, tel était l'effet d'une déposition, même illégale, que l'on s'assembla pour procéder à une nouvelle élection. Le chef des factieux ne profita point cette fois de son crime. Les suffrages publics déférèrent la couronne ducale à Pierre Centranigo, qui était de la famille des Barbolani.

XXVIII. Déjà les Barbolani s'étaient montrés dans les factions : le massacre d'un doge, de Pierre Tradenigo, les avait signalés cent ans auparavant. Cette famille avait été exilée de la république. On rapprocha toutes ces circonstances, et on en conclut, justement ou non, que le nouveau doge n'avait pas été étranger à la révolution qui l'appelait au trône. Il n'en fallut pas davantage pour indisposer les esprits contre lui. Son mérite et sa modération ne purent jamais les lui concilier. Il eut beau gouverner avec prudence ; il eut beau réprimer deux fois avec fermeté les entreprises toujours renaissantes du patriarche d'Aquilée sur Grado : on conspira contre lui. A la tête de cette nouvelle conjuration était le patriarche de Grado, l'un des frères du doge déposé. Il s'était enfui à la nouvelle de la dernière révolution ; Centranigo l'avait rappelé, lui avait fait reprendre possession de son siége, lui avait donné toutes les sûretés possibles, sans que ces procédés pussent éteindre les désirs de vengeance dans le cœur du patriarche. Il entretint les rumeurs populaires, fomenta le mécontentement, et parvint à exciter une nouvelle sédition, dans laquelle le doge, après quatre ans de règne, fut déposé, revêtu d'un froc, et jeté dans un monastère.

Digitized by Google

Tous les vœux rappelaient Othon, tous les cœurs étaient pour cette famille. Othon n'avait point dégénéré de son illustre père. On envoyait des ambassadeurs pour le ramener de Constantinople, où il s'était retiré. Le patriarche venait d'être chargé de l'exercice provisoire de l'autorité jusqu'à l'arrivée du doge; il faisait déclarer traître à la patrie le chef des factieux qui avaient détrôné son frère; Dominique Flabenigo était en fuite. Qui l'eût dit que ce factieux, ce traître, allait être investi légalement du pouvoir; que cette illustre famille touchait au moment de se déshonorer et d'être proscrite pour jamais? L'histoire est faite pour donner de graves leçons à la prudence humaine.

XXIX. Les ambassadeurs qui allaient chercher Othon le trouvèrent mort. Le patriarche au désespoir abandonna le gouvernement. On allait s'occuper d'une nouvelle nomination, lorsque leur troisième frère, Dominique Urseolo, entreprit de s'emparer du dogat comme d'un patrimoine.

Sans consulter, sans daigner solliciter ou gagner les suffrages, alléguant seulement sa qualité de fils et de frère des deux derniers doges légitimes, il s'empara du palais et du gouvernement. Cette témérité excita une indignation générale. Ce qui choque le plus dans les usurpations, ce n'est pas la passion de dominer, qui est commune aux prétendants légitimes comme aux usurpateurs, c'est le mépris dont les nations ont à se plaindre. Sur le trône, le mépris qu'on affecte est encore plus dangereux que celui qu'on inspire.

Tout le peuple se souleva. Assailli dans ce palais bâti par son aïeul, où son père et son frère avaient régné, où la veille il s'était établi lui-même de sa propre autorité, Dominique Urseolo voulut d'abord se défendre, comme s'il eût eu affaire à des rebelles; mais sur le point de payer de son sang son usurpation, il parvint à s'évader et alla mourir à Ravenne.

XXX. Dans les crises politiques, les passions les plus dangereuses offrent quelquefois une ressource. La haine de Flabenigo pour les Urseolo devint un mérite. Il fut rappelé, élu, installé sur le trône ducal. Tout ce qu'on lui demandait, c'était d'y porter cette haine. Il assembla le peuple, peignit avec toute la véhémence de la passion l'attentat d'Urseolo, le péril de la république, et finit par proposer la proscription éternelle du nom le plus illustre jusqu'alors dans les fastes vénitiens. On ne se rappela ni la Dalmatie conquise, ni les

Digitized by Google

Narentins détruits, ni quarante ans d'une sage administration, ni les sentiments qu'on éprouvait quelques jours auparavant ; un crime irrémissible avait tout fait oublier. L'arrêt fut porté, la proscription fut générale ; on punit la tyrannie en l'imitant. La famille entière fut chassée, et les nobles descendants de Pierre Urseolo [1], toujours traités en ennemis publics, pour la faute d'un seul, n'ont jamais pu trouver un asile ni sur ces rivages que leurs ancêtres avaient soumis, ni dans ces villes qu'ils avaient rebâties, ni dans cette capitale ingrate qu'ils avaient ornée de glorieux monuments.

Admirons ici le cours toujours imprévu des choses humaines : un factieux occupe légitimement le trône, et c'est lui qui va opposer une digue insurmontable à l'ambition. La passion va conseiller la résolution la plus sage, la plus salutaire.

Flabenigo représenta que, depuis trois cents ans, la plupart des doges avaient tenté de perpétuer cette dignité dans leur famille. Il y avait eu douze héritiers de l'autorité désignés avant la mort de leur père ou de leur frère, cinq dans une seule maison ; plusieurs, ce qui était plus monstrueux encore, y avaient été associés par un abus de cette autorité même, sans consulter le peuple ; pas un n'avait justifié les espérances qu'on en avait conçues ; on s'était vu obligé d'en punir quatre de l'exil ou de la mort.

Il fallait abolir cette odieuse coutume, qui, sous prétexte de prévenir les troubles de l'élection, devait finir par la supprimer. Cette proposition fut accueillie d'une voix unanime, et une loi fondamentale fut rendue, qui interdisait toute désignation d'un successeur avant la mort du doge régnant. Sans cette loi, qui a été constamment observée depuis, la république devenait une principauté héréditaire.

Cet acte est le seul monument qui nous reste du règne de Flabenigo. Ce règne fut tranquille et dura à peu près dix ans.

XXXI. Après la mort du doge, on élut Dominique Contarini. Il était d'une famille illustre, d'un caractère plein de sagesse. Il gouverna Venise pendant vingt-sept ans. Il eut à réclamer l'intervention du pape contre les prétentions du patriarche d'Aquilée, qui entreprenait à chaque occasion la conquête de l'église de Grado. Cette fois il s'y était pris à main armée ; mais la mort de ce turbulent patriarche vint mettre fin au différend (1041).

1 Les collatéraux furent exceptés du bannissement.

Digitized by Google

Une affaire plus sérieuse, ce fut la révolte de la ville de Zara. Les troubles qui avaient agité la république avaient fait négliger les colonies, et devaient leur inspirer la tentation de secouer le joug. La ville de Zara, que le roi des Croates remuait par ses intrigues, se donna à ce prince, lui envoya prêter serment par des députés, et chassa le podestat vénitien. Contarini partit sur-le-champ à la tête d'une flotte formidable. La ville se détermina à soutenir un siége. Le doge le poussa vivement, réduisit Zara à la dernière extrémité, et lorsque les habitants se furent rendus à sa discrétion, il usa de la victoire avec modération. Au lieu d'exercer tous les droits de la force, au lieu de traiter les vaincus en rebelles, il les rétablit simplement dans la position d'où ils avaient voulu sortir ; en se contentant de les menacer de la vengeance de la république, s'ils ne restaient sujets soumis. Cette clémence n'empêcha pas les Dalmates de provoquer bien souvent encore le courroux de leurs souverains (1065).

XXXII. Dominique Silvio succéda à Contarini (1071). Pendant son règne, les princes normands, qui s'étaient emparés de l'Italie méridionale, faisaient la guerre à l'empire d'Orient. Ils assiégeaient Durazzo.

Les Vénitiens ne pouvaient voir sans inquiétude ce peuple belliqueux établi dans la Sicile, dans la Pouille, dans la Calabre, et surtout ils ne devaient pas souffrir que, par la conquête de Durazzo, ils devinssent les voisins des Dalmates, dont les dispositions à la révolte venaient de se manifester (1083). L'empereur grec ayant sollicité le secours de la république, le doge se mit lui-même à la tête de la flotte destinée à débloquer Durazzo, attaqua l'armée navale des Normands, la battit complétement, l'obligea de rentrer dans ses ports, et pour cette fois sauva la place. Mais Robert Guiscard, roi des Normands, reparut devant Durazzo avec une nouvelle flotte. Le doge accourut, pour le combattre encore, avec plus de confiance qu'auparavant. Cette confiance fut trompée. Les Normands se défendirent avec une telle vigueur que presque toute la flotte vénitienne fut prise ou coulée à fond. Accoutumés depuis longtemps à voir rentrer leurs armées victorieuses, les Vénitiens, lorsqu'ils virent arriver les débris de celle-ci, s'en prirent au doge de leur malheur et le déposèrent. C'est sous ce prince, dit-on, que l'église de Saint-Marc fut achevée ou rebâtie (1084).

Digitized by Google

XXXIII. La guerre contre les Normands continua sous Vital Fallier, successeur de Silvio. Les armes de la république n'y furent pas plus heureuses, et cette constance était d'autant plus méritoire, que le roi des Normands était l'allié du pape Grégoire VII, ce pontife si fameux par la hauteur avec laquelle il soutenait les prétentions du saint-siége. En s'alliant avec l'empereur Nicéphore Bottaniate, les Vénitiens s'étaient déclarés les défenseurs d'un prince excommunié. Cependant le doge mit un prix à ces sacrifices : il demanda que l'empereur Alexis Comnène, successeur de Nicéphore, renonçât, en faveur de la république, aux droits de souveraineté, déjà presque oubliés, mais qu'il prétendait encore sur la Dalmatie. Alexis ne pouvait guère s'y refuser; l'empire était sur son déclin; ce n'était pas le moment de faire valoir de vaines prétentions (1084).

Ce secours que le doge Vital Fallier fournit à l'empire d'Orient, fut reçu avec une telle reconnaissance, que l'empereur accorda aux Vénitiens la libre entrée de tous ses ports, déclara qu'ils seraient considérés à Constantinople, non comme étrangers, mais comme nationaux, et soumit tous les négociants d'Amalfi qui aborderaient sur les côtes de l'empire, à payer une redevance annuelle de trois *perperi* à l'église de Saint-Marc. C'était rendre la république d'Amalfi tributaire de celle de Venise. L'empereur donna en même temps au doge le titre de protosebaste, en y attachant un revenu considérable ; ce qui déroge un peu de la dignité de souverain pour celui qui reçoit de semblables faveurs.

Ce fut à peu près vers ce temps-là que les Vénitiens établirent des foires pour la facilité des échanges commerciaux. Il y en avait déjà à Rome et à Pavie. Les réunions auxquelles les pratiques de dévotion donnaient lieu en avaient fait naître l'idée. La pompe des cérémonies, la fréquence des miracles, les grâces accordées par le souverain pontife, attiraient, à certains jours, un concours nombreux de nationaux et d'étrangers. Les spéculateurs aperçurent bientôt le parti qu'il y avait à tirer de cette affluence : les marchands vinrent augmenter le nombre des pèlerins, et ajouter un nouvel intérêt à celui du pèlerinage. Les prêtres ne dédaignèrent point ces auxiliaires : l'Église et le gouvernement s'accordèrent à les favoriser. Des immunités, des franchises, des indulgences, des spectacles, invitèrent les peuples à venir grossir ce concours, et on ne négligea rien pour accroître la célébrité du patron qui l'attirait, ou pour se

Digitized by Google

procurer de nouvelles reliques fameuses par des miracles.

Les Vénitiens ne se contentèrent pas d'instituer une foire en l'honneur de saint Marc, leur protecteur, et de plusieurs autres saints ; ils achetèrent partout des reliques, et on assure même que, n'ayant pu acquérir le corps de saint Taraise, ancien patriarche de Constantinople, parce que les moines grecs qui le possédaient s'étaient absolument refusés à le leur vendre, ils prirent le parti de le dérober.

XXXIV. Nous venons de voir la république faire ses premières tentatives de conquêtes : sa principale ambition devait être de dominer sur l'Adriatique ; elle a cherché d'abord à s'en assurer les rivages, mais elle n'a point porté ses armes au delà. Maintenant de nouveaux intérêts l'appellent en Orient. Un nouveau peuple venait d'envahir ces contrées; l'empire fondé par Constantin allait être démembré, si les Vénitiens voulaient être les intermédiaires du commerce de l'Europe et de l'Asie, il fallait qu'ils fissent respecter leur pavillon sur toutes les côtes du fond de la Méditerranée, qu'ils sussent y former des établisements, et profiter de la chute de l'empire, pour acquérir quelques positions fortifiées, d'où ils fussent à portée de protéger leur commerce et de menacer leurs ennemis. Pendant ce temps l'Europe entière, entraînée par d'autres passions, courait aux armes. Pour les hommes d'État, il s'agissait de repousser les peuples sectateurs d'une religion nouvelle qui menaçait d'envahir toute la chrétienté : pour tout le reste, il s'agissait d'acquérir le ciel, en délivrant le tombeau du Sauveur, profané par les infidèles. Les Vénitiens avaient deux intérêts opposés : d'une part ils devaient désirer l'expulsion des Sarrasins, et se tenir en mesure d'être admis au partage des conquêtes ; de l'autre, si tant de nations européennes formaient des établissements dans le Levant, les avantages dont les Vénitiens y avaient joui jusqu'alors, cessaient d'être des priviléges (1094).

L'empereur grec, qui ne voyait pas ces armements sans alarmes, avait invité la république à n'y prendre aucune part. Quoique cet empire fût dans un état de décadence, il méritait des ménagements, surtout tant qu'il se montrait disposé à favoriser exclusivement les Vénitiens. Ces considérations suspendirent leur résolution ; ils furent les derniers à partager l'enthousiasme qui entraînait tant de peuples à la croisade ; au reste, grâce à leur manière de fournir leur contingent à la ligue européenne, cette guerre n'avait pas pour

Digitized by Google

eux les mêmes inconvénients que pour les autres nations. L'armée vénitienne n'avait pas des marches immenses à faire, des pays inconnus à traverser, des privations à supporter ; elle n'allait pas s'enfoncer, sans moyens de retraite, au milieu d'une population belliqueuse ; elle devait être transportée sur sa flotte, ne jamais perdre de vue ses vaisseaux, et se borner à ravager les côtes, ou à bloquer les ports de l'ennemi.

XXXV. Ce fut sous le doge Vital Michieli que la république fit son premier armement, en l'an 1098 : il consistait en deux cents bâtiments de guerre ou de transport, dont la moitié avait été fournie par les villes de la Dalmatie. L'évêque de Castello, Henri Contarini, voulut prendre part à cette expédition. La flotte, commandée par le fils du doge, mit à la voile et se dirigea d'abord vers Rhodes. A la hauteur de cette île, elle rencontra la flotte des Pisans, qui se rendait aussi à la Terre-Sainte. Les deux républiques étaient en paix, la destination des deux flottes était la même ; quelques Vénitiens descendirent dans la petite île de Saint-Nicolas, pour y prendre les reliques du patron. Les caloyers qui les gardaient ne voulant pas absolument les livrer, les pèlerins s'en emparèrent de force ; mais les Pisans, témoins de cet enlèvement, voulurent avoir leur part de la dépouille. La dispute s'échauffa, un combat s'engagea; les Vénitiens étaient incomparablement les plus forts : ils prirent une vingtaine de vaisseaux aux Pisans, et firent, dit-on, cinq mille prisonniers. Singulier commencement d'une expédition qui avait pour but la destruction des infidèles !

Après cette bataille, au lieu de se porter sur les côtes de Syrie, où les croisés étaient établis déjà depuis assez longtemps, l'armée se dirigea vers l'Archipel, se présenta devant Smyrne, qui n'était point défendue, et le premier exploit des croisés vénitiens fut le pillage de cette ville. Enfin la flotte vint bloquer le port de Jaffa, pendant que les troupes de Godefroi de Bouillon l'assiégeaient par terre ; d'autres soutiennent qu'elle n'eut aucune part à cette conquête ; quoi qu'il en soit, la place emportée, la flotte ne voulut pas attendre l'hiver dans ces parages, et retourna à Venise, où le corps de saint Nicolas fut déposé dans une chapelle de l'île du Lido, à l'entrée du port (1099).

La campagne suivante, elle vint coopérer aux siéges d'Ascalon et de Caïpha. La première de ces places résista, la seconde se rendit ;

Digitized by Google

mais déjà l'imprévoyance et l'indiscipline avaient ruiné les affaires des croisés : la plupart s'étaient retirés après la victoire d'Ascalon. Le nouveau roi de Jérusalem, loin de pouvoir méditer des conquêtes, avait beaucoup de peine à se maintenir dans une situation très-périlleuse (1100).

L'occupation de Durazzo par les Normands, qui avait eu lieu après la défaite de l'armée vénitienne sous le commandement du doge Silvio, donnait à la république des inquiétudes pour ses possessions en Dalmatie : on se décida à faire une alliance avec le roi de Hongrie, et moyennant un secours de troupes que fournit ce prince, on entreprit une expédition contre les Normands; mais, au lieu de les combattre, on se contenta d'aller ravager une de leurs provinces : la Calabre fut mise à feu et à sang.

XXXVI. Le doge Vital Michieli, étant mort sur ces entrefaites, fut remplacé par Ordelafe Fallier (1102). Celui-ci arma pour la Terre-Sainte une flotte de cent voiles, qui concourut aux siéges de Ptolémaïs, ou Saint-Jean-d'Acre, de Sidon et de Bérythe. Baudouin, successeur de Godefroi sur le trône de Jérusalem, recompensa les services des Vénitiens en leur abandonnant la propriété d'un quartier de la ville de Ptolémaïs : ils eurent la permission de commercer dans tout le royaume de Jérusalem avec toutes sortes de franchises, et le privilége de ne reconnaître de juridiction que celle de leurs propres magistrats. Ces avantages furent balancés par ceux que les Pisans obtinrent bientôt après de l'empereur d'Orient; et quoique ce prince n'eût cédé qu'à la force, ces concessions n'en furent pas moins aux yeux des Vénitiens un grief contre lui, et un sujet de jalousie contre la république de Pise (1104).

Les Pisans entrèrent aussi dans le partage des établissements formés par les chrétiens sur les côtes de la Syrie; ils eurent tout un quartier dans Antioche, et le patriarcat de Jérusalem fut conféré à un de leurs compatriotes.

Les Génois, non moins vigilants pour leurs intérêts, réclamèrent des comptoirs et des priviléges à Jérusalem, à Joppé, à Césarée, à Ptolémaïs; de là résultèrent des rivalités, et bientôt des inimitiés entre les trois républiques.

XXXVII. Les habitants de Padoue ne voyaient pas sans une secrète jalousie les succès de Venise. Ses lagunes leur avaient appartenu pendant qu'elles étaient désertes; maintenant un État floris-

Digitized by Google

sant s'était formé autour de Rialto, qui avait été autrefois leur port, et cet État possédait les embouchures de leurs fleuves : ils profitèrent d'un moment qu'ils crurent favorable, et, pendant que la flotte était en Syrie, ils entrèrent sur le littoral qui appartenait aux Vénitiens, en les accusant d'en avoir porté trop loin les limites. Les troupes vénitiennes furent envoyées sur-le-champ à la défense de ce territoire; elles battirent complétement les Padouans et emmenèrent six cents prisonniers (1110).

Les vaincus implorèrent le secours ou au moins la recommandation de l'empereur Henri V, qui se trouvait dans ce moment à Vérone. Les Vénitiens auraient bien voulu éviter l'intervention d'un si puissant médiateur, mais il n'y avait pas moyen de s'y soustraire. L'empereur représenta aux deux peuples leur origine commune, les exhorta à vivre en bonne intelligence, fit rétablir les limites comme elles étaient avant l'agression des Padouans, fit rendre les prisonniers et profita de cette occasion pour demander à Venise le tribut du manteau de drap d'or, malgré l'abolition accordée par l'un de ses prédécesseurs (1111).

Venise éprouva, peu de temps après, de grandes calamités : un incendie, qui commença dans la maison d'un particulier, fit les plus rapides progrès dans une ville bâtie presque entièrement en bois. Six rues, plusieurs églises, divers quartiers furent consumés; la largeur du grand canal n'empêcha point l'incendie de s'étendre, et l'abondance de l'eau ne put le ralentir ; il fallut attendre que le feu eût dévoré ce qu'il avait atteint. Les cendres de cet incendie fumaient encore lorsqu'il s'en déclara un second plus terrible. Il dévasta seize îles, c'est-à-dire le tiers de Venise, et gagna le palais ducal : les flammes semblaient s'élever du sein des eaux ; c'était un volcan au milieu de la mer. Le commerce fit des pertes immenses; les citoyens se trouvaient sans habitations. Presque au même instant, le même fléau ravagea la ville de Malamocco; la mer, qui s'éleva à une prodigieuse hauteur, rompit ses digues, et submergea entièrement cette île dévastée par les flammes.

Il n'y avait pas moyen de relever Malamocco de ses ruines; on en transporta les habitants à Chiozza, avec le siége épiscopal : pour Venise, on se hâta de construire de nouveaux édifices ; l'ordonnance en fut plus régulière ; on alla chercher sur le continent des matériaux moins combustibles; des palais de marbre s'élevèrent sur les

Digitized by Google

débris des maisons de bois, et annoncèrent que Venise allait devenir une des plus belles capitales de l'univers.

XXXVIII. Le roi de Hongrie entreprit d'expulser les Vénitiens de son voisinage. Il se présenta avec une armée devant Zara, dont les habitants lui ouvrirent les portes, et chassèrent le magistrat vénitien. Le doge traversa la mer, se présenta devant la ville rebelle que les Hongrois défendaient, et en commença l'investissement. Le siége, quoique poussé avec vigueur, pouvait être long, lorsque le roi accourut à la tête de son armée pour le faire lever (1115).

Fallier marcha à lui, et remporta une victoire signalée, qui décida de la reddition de la place. Il punit les rebelles, poursuivit les Hongrois au delà des montagnes, rançonna le pays, et reparut dans Venise précédé de ses prisonniers et des drapeaux, trophées de sa victoire. Pour en perpétuer le souvenir, il fut décidé que le doge ajouterait à ses titres celui de duc de Croatie. Il avait déjà reçu, comme quelques-uns de ses prédécesseurs, celui de protospataire de l'empire.

Deux ans s'étaient à peine écoulés que les Hongrois revinrent à la charge; le doge partit une seconde fois pour aller les combattre. Il leur livra bataille près de Zara; l'action fut très-vive, on combattit corps à corps, et Fallier, donnant l'exemple aux siens, se précipitait à leur tête dans la mêlée. La résistance des ennemis exigeait de sa part les derniers efforts, mais son courage fut précisément ce qui occasionna la perte de la bataille et de son armée. Atteint de plusieurs coups mortels, il tomba. L'armée demeurée sans chef ne combattit plus qu'en désordre; tout fut pris ou massacré, et ce ne fut qu'avec peine que quelques-uns regagnèrent leurs vaisseaux (1117).

Ce revers abattit le courage des Vénitiens. Ils firent demander la paix au roi de Hongrie, qui reçut avec beaucoup de hauteur les ambassadeurs de la république, et ne voulut accorder qu'une trêve de cinq ans.

XXXIX. Dominique Michieli venait d'être élevé au dogat, lorsqu'il reçut de Baudouin II, roi de Jérusalem, une ambassade, qui le sollicitait d'envoyer des secours aux chrétiens de l'Orient, pressés de toutes parts par les infidèles. Les ambassadeurs, en excitant le zèle pieux des Vénitiens, ne négligeaient pas de leur promettre de nouveaux avantages pour leur commerce. Pendant qu'on négociait,

Digitized by Google

le péril augmenta; Baudouin fut fait prisonnier. Alors le pape Calixte II s'adressa à tous les princes chrétiens, pour les presser de délivrer le reste de leurs frères qui combattaient encore dans la Syrie; le doge, plein d'une ardeur martiale, assembla ses concitoyens, leur lut la lettre du saint-père, et leur tint ce discours, que les historiens ont conservé (1117).

« Vénitiens, après les combats qui, depuis vingt-six ans, ont été » rendus pour délivrer la Judée; après les exploits qui, sur terre et » sur mer, ont illustré vos armes et celles des autres nations; vous » avez vu les Barbares, ennemis du nom chrétien, expulsés par ces » glorieux efforts du vaste territoire qui s'étend entre la Bithynie » et la Syrie. Des villes fameuses, Smyrne, Ptolémaïs, Ascalon, » Caïpha, Tibériade, se sont rendues aux alliés, et vous avez été » appelés au partage des conquêtes comme de la gloire.

» Mais la vicissitude éternelle des choses humaines a bientôt » amené des jours de deuil, après tant de prospérités; le vaillant » Godefroi, le premier des Baudouin, Boëmond, Tancrède, et tant » d'autres héros, ont succombé; leur mort a laissé la Syrie sans dé- » fense, et les chrétiens environnés de dangers tous les jours plus » imminents. Dernièrement, le roi Baudouin a été fait prisonnier » par les Sarrasins, et amené chargé de fers à Carrha. Le royaume » de Jérusalem est en deuil; notre saint pontife vous presse, vous » conjure, par ses lettres et par ses envoyés, de ne pas laisser périr » la foi dans cette extrémité; vous devez employer pour elle cette » puissance navale que Dieu vous a accordée; nous vous en sup- » plions; nous vous exhortons avec instance à ne pas abandonner, » dans un si grand péril, la cause de notre sainte religion.

» Vénitiens, il est glorieux pour vous d'être appelés à protéger » par vos armes, à venger d'un ennemi qui la profane, cette terre » où notre Sauveur, notre roi, prit naissance, qu'il éclaira par sa » doctrine, qu'il illustra par ses miracles. Ce fut ce noble dessein » qui précipita vers l'Asie tant de héros français et tant de princes » de l'Europe, avec de puissantes armées. Ils ont eu le bonheur » d'arracher la Judée tout entière aux enfants de Mahomet. Au- » jourd'hui les Barbares, ayant réparé leurs pertes, dévastent cette » contrée et veulent l'opprimer encore; ils veulent en bannir les » chrétiens, pour souiller cette terre de crimes et de sacriléges. » C'est à vous de prévenir cette désolation par la sagesse et la fer-

Digitized by Google

» meté de vos mesures. C'est à vous, peuple chrétien, peuple reli-
» gieux, et qui en faites gloire, de vous élancer les premiers contre
» une race impie, de l'attaquer avec vos flottes, et de secourir, au-
» tant qu'il est en vous, un prince ami et malheureux. Voyez quelle
» gloire immortelle, quelle splendeur en doit rejaillir sur votre
» nom ; vous serez l'admiration de l'Europe et de l'Afrique.

» Eh! qui pourrait d'ailleurs aimer assez peu la patrie pour ne
» pas désirer de voir son empire s'étendre au delà des mers ? Et
» comment l'espérer cet empire ? Serait-ce en restant dans le repos,
» en nous bornant à parcourir nos lagunes ? Regardez ces Romains
» dont vous vous vantez d'être issus : ce ne fut pas dans la mollesse
» et les plaisirs qu'ils acquirent l'empire de l'univers ; ce fut par la
» guerre, par des fatigues, par de durs travaux, qu'ils accrurent leurs
» forces et devinrent les maîtres du monde ; c'est en détruisant les
» infidèles que nous pouvons nous promettre d'étendre dans l'Orient
» la gloire et la puissance du nom vénitien.

» Embrasés du saint zèle de la religion, touchés de voir le royaume
» de Jérusalem en péril, courez aux armes, contemplez les honneurs
» et le prix qui vous attendent, et que vos flottes, destinées à ac-
» croître votre puissance, triomphent de nos ennemis, et sauvent
» la république chrétienne. »

Ce discours excita les plus vifs transports. On y répondit par des acclamations ; tout le monde demanda à partir, et le doge se mit à la tête de l'armée. Une flotte, que quelques historiens portent jusqu'à deux cents vaisseaux, fut prête en peu de temps, et fit voile pour Jaffa. Ceci se passait en 1122 ; la flotte des Sarrasins croisait devant le port ; les Vénitiens poussèrent des cris de joie en l'apercevant, les infidèles les reçurent avec courage. Le combat fut long et terrible ; on en vint à l'abordage sur toute la ligne, la victoire la plus décisive fut le prix de l'habileté ; l'armée des Sarrasins fut entièrement détruite. Fiers de ce succès, heureux prélude de la campagne, et qui avait eu pour témoins tant de braves chevaliers accourus sur le rivage, les Vénitiens entrèrent dans le port de Jaffa, et le doge se rendit à Jérusalem (1123).

XL. Les chefs, qui dirigeaient les affaires depuis la captivité du roi, lui firent l'accueil que l'on doit à un allié triomphant (1124). Il convenait de profiter de l'enthousiasme que ce premier succès avait inspiré pour tenter quelque entreprise considérable ; mais les

Digitized by Google

avis sur ce qu'il y avait à faire se trouvaient fort partagés. On n'avait point de plan de campagne arrêté. Par une suite de l'esprit religieux dont tous ces pieux croisés étaient animés, on décida de s'en remettre à la Providence, ne doutant pas qu'elle ne daignât tracer elle-même à ses guerriers la route qu'ils devaient tenir. Les noms de plusieurs villes furent écrits sur des billets, qui furent jetés dans une urne, cette urne placée sur l'autel ; on célébra les saints mystères, et ensuite un enfant tira le billet qui devait désigner la place que l'armée irait assiéger.

Cette place fut la ville de Tyr ; il n'en était pas de plus importante, ni de plus difficile à prendre. Elle appartenait en commun aux soudans d'Égypte et de Damas ; elle avait dix-neuf milles de circuit, et une forte citadelle. Environnée de la mer presque entièrement, elle ne tenait à la terre que par cette digue fameuse, ouvrage d'Alexandre-le-Grand. Elle avait arrêté ce conquérant pendant sept mois, et rendu inutiles tous les efforts de Baudouin Ier.

Avant de partir pour le siége, on signa un traité par lequel il fut stipulé qu'outre le quartier de Ptolémaïs, que les Vénitiens possédaient déjà, on leur céderait en toute propriété, dans toutes les villes du royaume, une rue entière, avec un bain, un four, un marché, et une église; que les marchandises qu'ils transporteraient en Asie seraient exemptes de tous droits; que les sujets de la république ne payeraient aucun impôt; qu'ils ne reconnaîtraient, dans leurs domaines, d'autre juridiction que celle de leurs magistrats, même quand ils auraient à plaider comme défendeurs contre la demande d'un sujet du roi; que seulement, quand un Vénitien actionnerait un sujet du roi, il serait obligé d'aller devant le juge royal; que, si l'on prenait les villes de Tyr et d'Ascalon, le tiers de ces villes et de leur territoire deviendrait la propriété de la république; qu'enfin elle fournirait pour la garde de la place de Tyr le tiers de la garnison qui serait jugée nécessaire, et que le roi lui payerait à cet effet un subside de trois cents besans d'or.

Ce traité conclu, on se mit en marche. Les Vénitiens s'embarquèrent pour aller bloquer le port et battre la place du côté de la mer, tandis que leurs alliés l'investiraient du côté de la terre.

On ne pouvait y arriver que par la digue dont j'ai parlé. Cette digue était occupée par de forts retranchements; l'entrée du port était défendue par des tours; la garnison était nombreuse, déter-

Digitized by Google

minée, et il était indubitable que le soudan de Damas allait venir à son secours.

Cette dernière considération fit mettre beaucoup de vivacité dans les attaques. On livra plusieurs assauts, qui furent vaillamment repoussés; on redoubla d'efforts, sans faire des progrès. Il y avait trois mois que l'armée se consumait, et elle ne voyait point augmenter l'espérance du succès dont on s'était flatté. Les troupes qui assiégeaient la ville par terre, comparant leur position à celle des Vénitiens, commencèrent à murmurer. Les Vénitiens étaient tranquilles sur leurs vaisseaux, à l'abri des dangers et même des fatigues; ils attendaient que la place se rendît, sans y contribuer par leurs efforts; en cas de désastre, ils avaient leur retraite assurée.

Le doge, informé de ces discours, prit pour les faire cesser un moyen digne des mœurs du temps : il ordonne d'ôter à tous les bâtiments leurs rames, leurs voiles, leur gouvernail, fait débarquer tous ces agrès sur la plage; des matelots les chargent sur leurs épaules, et à leur tête il se rend au camp des alliés : « Il faut que les périls » soient communs, leur dit-il, voici qui vous répond de notre fidé- » lité; nous n'avons plus les moyens de nous éloigner de la place, et » le moindre vent nous fera courir des dangers plus grands que ceux » que vous affrontez en combattant. »

Cette prudence chevaleresque et cent mille ducats donnés aux alliés, pour payer leurs troupes, les frappèrent d'admiration. Ils témoignèrent aux Vénitiens une entière confiance, et ne voulurent pas souffrir que tant de braves gens restassent exposés inutilement à de si grands périls. Il ne fallait pas d'ailleurs que la flotte se mît hors d'état de combattre si cela était nécessaire. On continua le siége avec la même constance et le même courage pendant deux autres mois.

On sait que les Orientaux sont dans l'usage d'élever des pigeons pour porter des messages au loin ou dans des endroits inaccessibles; les assiégeants avaient remarqué plusieurs de ces oiseaux qui entraient ou sortaient de la place. Un jour on parvint à en attirer un et à le saisir. Il venait de Damas; il portait un billet sous son aile; le soudan, en exhortant les assiégés à continuer leur vigoureuse défense, leur annonçait un très-prochain secours. Ce billet fut retenu; on y en substitua un autre par lequel on faisait dire au soudan qu'attaqué d'un autre côté il se voyait obligé d'y porter ses forces et

Digitized by Google

d'abandonner la place à elle-même; le pigeon fut relâché et vola vers la ville.

Ce stratagème réussit; la garnison, découragée par ce faux avis, capitula.

La ville d'Ascalon fut assiégée immédiatement après, et ne fit qu'une assez faible résistance. Il y a des historiens qui disent qu'après cette conquête, on offrit au doge de Venise le trône de Jérusalem, qu'il ne voulut pas accepter. Ce fait est peu vraisemblable : le roi était captif, mais le trône n'était pas vacant; plusieurs seigneurs devaient y avoir des prétentions, et le patriarche de la ville sainte avait déjà disputé l'autorité suprême à Godefroi de Bouillon; il n'était pas naturel que toutes ces ambitions rivales se tussent pour offrir la couronne à un étranger, chef électif d'une république.

XLI. Jusqu'à la fin du XIe siècle les Vénitiens avaient été dans la plus parfaite intelligence avec les empereurs de Constantinople, et avaient trouvé la récompense de leur fidélité dans les précieux avantages du commerce de l'Archipel et de la mer Noire; mais dès que ces avantages cessèrent d'être exclusifs, lorsque des nations européennes voulurent devenir conquérantes sur les côtes de la Palestine, les Vénitiens partagèrent l'ambition d'y former des établissements, et les croisades les brouillèrent avec l'empire d'Orient.

Ces succès des croisés, qui auraient dû être agréables à l'empereur de Constantinople, plus menacé que tout autre prince par les infidèles, lui inspirèrent au contraire une inquiète jalousie, sentiment naturel aux princes qui ne savent pas se défendre eux-mêmes. Irrité, effrayé de l'établissement des Européens dans la Palestine, il avait d'ailleurs à se plaindre des croisés. Il ordonna à ses vaisseaux d'attaquer tous les bâtiments de commerce vénitiens qu'ils rencontreraient en mer. Cette trahison indigna le doge. Il conduisit d'abord sa flotte devant l'île de Rhodes qu'il fit ravager, parcourut l'Archipel, mit à feu et à sang Scio, Samos, Mitylène, Paros, Andro, Lesbos et toutes les Cyclades, enleva les enfants des deux sexes, pour les vendre comme esclaves ou pour rançonner les parents, entra dans la Morée, s'empara de Modone, où il laissa quelques troupes, et, satisfait de cette vengeance, mais non encore fatigué de tant de ravages, il punit de la même manière, en remontant l'Adriatique, quelques villes de la Dalmatie dont la fidélité avait chancelé. Sebenigo, Trau, Spalato, furent livrées au pillage; l'ancienne Zara, c'est-à-dire

Digitized by Google

Belgrado, fut détruite de fond en comble et cessa d'être habitée. Enfin Michieli rentra dans Venise où il mourut en 1130; des historiens ont dit qu'il abdiqua le gouvernement après son retour. Jamais homme ne mérita mieux son épitaphe : *Terror Græcorum jacet hic*. Deux ans après, l'île de Curzola imita la révolte de la Dalmatie. Un armateur, Marsile Zorzi, se chargea de la soumettre, et elle lui fut abandonnée en fief. Une escadre de la république fut envoyée pour s'emparer de Céphalonie, qui appartenait encore à l'empereur d'Orient.

XLII. Pierre Polani, gendre de Dominique Michieli, lui succéda; mais il n'illustra pas son dogat par des actions éclatantes (1130).

Le combat qui avait eu lieu entre la flotte vénitienne et celle de Pise, avait rendu les deux peuples ennemis. Déjà ils étaient jaloux l'un de l'autre, et comme cette jalousie n'avait pour cause que la rivalité du commerce, la guerre qu'ils se firent n'eut pour objet que de se prendre et de se détruire réciproquement quelques vaisseaux. Mais bientôt lassés de ces dommages réciproques, ils cédèrent assez facilement aux exhortations du pape, qui s'entremit pour être le médiateur de leurs différends, et cessèrent enfin d'inutiles hostilités.

La république, maîtresse des côtes de la Dalmatie et de plusieurs établissements déjà considérables dans les pays lointains, ne pouvait manquer de tourner ses vues ambitieuses sur le continent voisin et de se mêler dans toutes les querelles des peuples de l'Italie. Nous la verrons assujettir presque toujours, sous prétexte de les protéger, un grand nombre de villes, et finir par se former des provinces dans le beau pays d'où ses fondateurs étaient sortis.

Elle fournit des secours à la ville de Fano, qui était en guerre avec celles de Ravenne et de Pezzaro, mais sans négliger de mettre un prix à ce service. La haine des habitants de Fano contre leurs ennemis était telle que, pour se mettre en état de les combattre, ils se soumirent à devenir tributaires des Vénitiens. Ils s'engagèrent à payer tous les ans une somme d'argent, et à fournir mille livres d'huile pour le luminaire de l'église de Saint-Marc.

Padoue, encore plus ennemie de Venise, parce que c'était une haine de parents, imagina de rendre la Brenta inaccessible aux vaisseaux vénitiens, et pour cet effet elle entreprit d'ouvrir un canal

Digitized by Google

pour en détourner les eaux. Quelques troupes que le doge envoya sur-le-champ firent repentir les Padouans de cette nouvelle tentative, et les choses furent rétablies dans leur premier état. Cette guerre, peu considérable en elle-même, donne lieu à une remarque que je trouve dans un historien vénitien. Ce fut à cette époque, dit-il, que la république employa pour la première fois des troupes étrangères; ce qui prouve que déjà ses entreprises excédaient ses forces naturelles (1143).

XLIII. Pendant ce temps-là Roger, roi de Sicile, faisait la guerre à l'empereur grec, qui était alors Manuel Comnène. Roger s'était emparé de Corfou; sa flotte avait ravagé la Grèce, passé les Dardanelles, et menaçait d'incendier la ville de Constantin. L'empereur ne voyait de recours que dans les Vénitiens, mais comment espérer qu'ils voulussent embrasser sa défense après l'agression dont ils avaient eu à se plaindre de la part de son prédécesseur? Cependant, par de nouvelles concessions favorables à leur commerce, il parvint à les déterminer à entrer dans son alliance. Les anciens traités ne leur permettaient pas d'aborder dans les îles de Chypre et de Candie, ni de fréquenter le port de Mégalopolis; ces exceptions furent abolies, et les Vénitiens purent ajouter les vins de Chypre et de Crète aux autres articles qui composaient la cargaison de leurs vaisseaux en revenant des mers du Levant. La république était encore moins ennemie d'un prince faible, régnant au fond de la Méditerranée sur un empire près de sa décadence, que jalouse d'un voisin actif, entreprenant, qui possédait de vastes côtes à l'extrémité de l'Adriatique, et qui venait de s'emparer de Corfou. La guerre contre Roger fut résolue, mais cette guerre ne fut qu'une expédition dévastatrice.

La flotte de la république se dirigea d'abord sur Corfou, d'où elle chassa les troupes siciliennes. L'historien Nicetas raconte les discordes qui éclatèrent pendant le siège entre les deux nations alliées. Il dit que les Grecs et les Vénitiens se chargèrent mutuellement dans le camp, que ceux-ci ayant regagné leurs vaisseaux attaquèrent la flotte impériale dont ils brûlèrent la plus grande partie, et que cette soldatesque, ajoutant l'insulte à ses violences, para de meubles et de tapis précieux la chambre du vaisseau de l'empereur, et y couronna en cérémonie un Éthiopien, pour se moquer de Manuel, qui était fort noir.

Digitized by Google

Après la conquête de Corfou, dont on prit possession au nom de l'empereur grec, les restes de cette armée allèrent ravager la Sicile, qu'on trouva sans défense.

Les récoltes et les maisons incendiées, les plantations détruites, les habitants égorgés, furent tout le fruit de cette expédition. Le roi de Sicile se délivra de ces redoutables ennemis, en offrant aux Vénitiens de grands avantages pour leur commerce dans un royaume qu'ils venaient de saccager. Ce traité fut l'ouvrage de Dominique Morosini, qui avait succédé dans le dogat à Poloni en 1148.

XLIV. Ce nouveau doge n'eut à réprimer que quelques pirates d'Ancône dont il fit pendre le chef, et la révolte de quelques villes de l'Istrie auxquelles il imposa de nouveaux tributs (1148).

Sous son règne, l'évêché de Zara fut érigé en archevêché, et trois ans après, en 1158, par une décision du pape Adrien IV, le patriarche de Grado étendit sa juridiction sur tout le territoire de cette nouvelle métropole. Telle était déjà l'importance des établissements vénitiens dans le Levant, que le patriarche fut autorisé à ordonner les évêques pour toutes les colonies de la république où il y aurait plus d'une église.

XLV. Morosini mourut après un règne de huit ans. Son successeur fut Vital Michieli II. L'administration de celui-ci fut marquée par de terribles revers (1156).

Il y avait alors deux papes. L'empereur d'Occident, Frédéric Barberousse, protégeait Victor IV, et les Vénitiens, qui n'avaient garde de favoriser la domination de l'empereur en Italie, tenaient pour Alexandre III, dont l'élection paraissait d'ailleurs plus régulière. Les Milanais tâchaient de secouer le joug de l'empereur; Venise leur envoya des secours. Les milices de Padoue, de Vicence, de Ferrare et de Vérone, se jettent par l'ordre de l'empereur sur le territoire du Capo-d'Argéré et de Lorédo, et mettent ces deux villes en cendres. Les troupes vénitiennes accourent pour punir cette agression. Pendant ce temps-là Ulric, patriarche d'Aquilée, héritier de la haine de tous ses prédécesseurs contre l'église de Grado, haine qui durait déjà depuis six ou sept cents ans, fit avec tous ses chanoines une nouvelle expédition sur cette île, pilla jusqu'à la métropole, et se préparait à se rembarquer avec son butin, lorsqu'il se vit environné par des vaisseaux vénitiens, et se trouva leur prisonnier. Pour racheter sa liberté, il fut obligé de se soumettre à un tri-

Digitized by Google

but qui devint un objet éternel de dérision, et qui servit à entretenir dans le peuple la haine et le mépris pour le patriarche d'Aquilée. Tous les ans, le jeudi gras, il devait envoyer à Venise un taureau et douze porcs, représentant le patriarche et ses douze chanoines : on les promenait en pompe dans la ville, on leur coupait la tête en présence du doge, et on en distribuait les quartiers. Cette fête populaire a subsisté jusqu'à ces derniers temps. Des affaires plus sérieuses allaient mettre à l'épreuve la prudence du doge (1163).

XLVI. Manuel Comnène cherchait à détruire ou à affaiblir, l'un par l'autre, le roi de Sicile et la république ; il s'adressa d'abord à Guillaume, roi de Sicile, pour l'exciter à armer contre les Vénitiens, et lui offrit sa propre fille pour prix de cette agression. Cette négociation n'ayant eu aucun succès, il envoya des ambassadeurs à la république, pour lui exposer toutes les raisons qui pouvaient la déterminer à s'unir avec lui contre le roi ; mais les Vénitiens venaient de s'assurer, par un traité, le commerce de la Sicile, et n'étaient nullement disposés à en compromettre les avantages.

Le refus ne pouvait que blesser l'empereur. Le doge, qui en craignit les conséquences, envoya des ordres à tous les vaisseaux qui étaient dans les ports de la Grèce et à tous les sujets de la république établis sur le territoire de l'empire, d'en partir sur-le-champ. Ces établissements s'étaient répandus sur tous les points, il y en avait jusqu'au fond de la mer Noire.

Le départ de tous les négociants et de tous les navires vénitiens servit de prétexte à Manuel pour envoyer en Dalmatie une flotte, qui s'empara de Spalato, de Trau, de Raguse et de Corcyre ; cependant il fit dire par ses ambassadeurs que cette mesure ne devait point être considérée comme une déclaration de guerre. Il n'avait pu être insensible à l'intention manifestée de rompre tout commerce avec lui, mais si les Vénitiens voulaient rétablir les choses sur le pied où elles étaient auparavant, il était prêt à leur rendre son amitié ; il ne leur demandait que de revenir occuper dans ses États des établissements qui leur avaient été jusques alors si avantageux ; les villes de la Dalmatie que ses troupes avaient occupées seraient immédiatement rendues et toutes les pertes réparées.

Ces explications ne justifiaient pas assurément l'usurpation à main armée de quatre places. Il était de la dignité de la république d'exiger avant tout cette restitution et une réparation éclatante ; mais

Digitized by Google

l'interdiction des mers de la Grèce à tous les vaisseaux vénitiens, l'abandon des comptoirs, l'interruption totale du commerce avec l'empire, avaient tari la source des bénéfices auxquels les négociants étaient accoutumés : l'esprit de trafic n'est pas toujours d'accord avec les véritables intérêts et la dignité de l'État ; le commerce murmurait contre les mesures rigoureuses qui l'avaient paralysé.

Ces criailleries déterminèrent une résolution qui lui devint bien funeste à lui-même, et plus encore à la république.

Les ordres dont on se plaignait furent révoqués ; les négociants, et des vaisseaux richement chargés, partirent pour tous les points de l'empire grec. Manuel attendait sa proie ; il ordonna partout de les saisir, et tous les Vénitiens furent jetés dans les fers.

L'impartialité de l'histoire veut qu'on ajoute que les Grecs ont présenté cet événement sous d'autres couleurs. « Les Vénitiens, dit l'un d'eux, ces peuples fins et subtils qui courent sans cesse toutes les mers, s'étaient tellement multipliés et enrichis à Constantinople, qu'ils s'y montrèrent insolents jusqu'à affecter du mépris pour l'empire. Manuel, irrité de leurs entreprises, et qui était loin d'oublier l'outrage qu'ils lui avaient fait autrefois à Corfou, envoya dans toutes ses provinces l'ordre de les arrêter tous en un même jour et de confisquer leurs biens. » Il faut convenir que ce récit, quoique tracé par une main partiale, ne fait honneur ni à la bonne foi, ni au courage, ni même à la politique de l'empereur grec.

On peut juger quelle fut l'indignation des Vénitiens à la nouvelle de la saisie de leurs vaisseaux et de l'arrestation de leurs compatriotes. Ce sont toujours les imprudents qui sont les plus furieux de se voir trompés. Ce ne fut qu'un cri de vengeance contre Manuel : les Vénitiens se firent raser la barbe pour n'avoir rien de commun avec les Grecs, tout le monde voulut partir, tout le monde mit la main à l'œuvre pour armer la flotte ; elle fut prête au bout de cent jours ; cent vingt vaisseaux se mirent en mer sous la conduite du doge, pour aller tirer vengeance de Manuel, et en l'absence de Vital Michieli l'autorité ducale fut exercée par son fils Léonard.

La famille des Justiniani, l'une des plus anciennes de Venise, voulut marcher tout entière dans cette expédition ; elle fournit cent combattants ; c'était renouveler l'exemple d'une illustre famille de Rome ; le même malheur les attendait.

L'armée se porta d'abord en Dalmatie pour reprendre les places

Digitized by Google

dont l'empereur s'était emparé. Il fallut en faire le siége ; Trau, que Comnène avait fait occuper, et Raguse, qui avait arboré les enseignes impériales, furent presque entièrement détruites. De cette côte l'armée fit voile vers l'Archipel. Négrepont, qu'elle menaça d'abord, ne fit aucune résistance. Le gouverneur de cette place alla au devant du doge avant que ce prince n'eût mis pied à terre, lui exprima tout le regret qu'on avait de ce qui s'était passé, l'assurant que l'intention de sa cour n'avait jamais été que les choses allassent si loin ; les dispositions de l'empereur étaient certainement pacifiques, il ne pouvait pas en avoir d'autres, il se prêterait à tous les moyens de conciliation. S'il avait fait arrêter les vaisseaux vénitiens, ce ne pouvait être que d'après quelques faux avis qui lui seraient parvenus des dispositions hostiles de la république : rien de moins invraisemblable qu'un malentendu à une si grande distance : mais enfin, si tout pouvait se réparer, ne valait-il pas mieux s'expliquer à l'amiable que d'allumer une guerre qui pouvait avoir des suites si désastreuses pour les deux États ? Le perfide Grec développa toutes ces raisons avec tant de candeur et les accompagna de tant de soumissions, que le doge se laissa persuader d'envoyer des ambassadeurs à Constantinople. Cette mission fut confiée à l'évêque d'Équilo et à Manassès Badouer, tous deux hommes habiles et fort savants dans la langue grecque. Michieli conduisit la flotte à Scio, dont il se rendit maître, et se disposa à l'y faire hiverner.

L'ambassade fut reçue avec beaucoup d'égards. L'empereur témoigna le plus grand empressement de tout concilier. Il parut d'abord disposé à accorder tout ce qu'on avait à lui demander, mais, à chaque proposition qu'on lui faisait, les explications à obtenir, les avis à prendre, occasionnaient d'interminables délais; ensuite c'étaient des difficultés à aplanir, et quand on croyait les avoir épuisées, il survenait un incident qui déplaçait la question et obligeait de reprendre la négociation sur nouveaux frais.

Les envoyés vénitiens, convaincus que Manuel ne cherchait qu'à les abuser, et désespérant de l'amener à un arrangement, se déterminèrent à retourner vers le doge. Mais quel triste spectacle les attendait à Scio ! la peste s'était manifestée dans l'armée ; elle y avait fait les plus terribles ravages. On n'avait plus à opposer à l'ennemi qu'un petit nombre de soldats déjà mourants : il fallait se résoudre à brûler une partie des vaisseaux, faute de matelots pour les

Digitized by Google

conduire : la maladie faisait tous les jours des progrès de plus en plus effrayants. On accusait l'empereur d'avoir fait empoisonner les eaux douces : cela n'était peut-être pas possible, mais on ne l'en croyait pas incapable. Il n'y avait plus moyen de penser à tenter une entreprise quelconque, encore moins de se présenter devant Constantinople. Tout ce qu'on pouvait espérer c'était de regagner Venise avec les débris de cette belle armée. On se mit en mer ; la mortalité diminuait sans cesse les équipages, on se vit réduit à couler à fond plusieurs vaisseaux ; d'autres échouèrent, parce qu'il ne restait pas assez de bras pour les gouverner. Enfin, de cette flotte de plus de cent voiles à peine dix-sept vinrent montrer à Venise les tristes restes d'une armée qui avait fait trembler l'empire d'Orient. Déplorable résultat de l'oubli de cette maxime, que, dans la guerre offensive, l'assaillant qui a de l'avantage ne doit jamais accorder du temps à l'ennemi !

En gémissant sur cette calamité publique, chacun avait à pleurer ses pertes particulières. Point de famille qui ne fût en deuil. Les guerriers les plus chers à la patrie avaient été moissonnés : la famille de Justiniani en avait fourni cent, il n'en restait pas un seul. Cette maison, dont le nom figurait dans les vieux fastes de la république, allait être éteinte, si on n'eût tiré du fond d'un cloître le seul rejeton qui eût survécu à tous les siens, et qui devint la tige de tous ceux qui ont ajouté depuis à l'illustration de ce nom.

Venise, plongée dans la désolation, n'était pas encore au terme de ses malheurs. L'armée portait avec elle cette affreuse maladie qui l'avait moissonnée; le désastre de la flotte devait s'étendre sur la capitale. La peste fit d'affreux ravages dans cette immense population. Plusieurs milliers de citoyens périrent en quelques jours (1172).

Ce fut alors qu'un cri général s'éleva contre le doge. On n'avait à accuser que son irrésolution, sa crédulité, son imprudence; on inculpa sa fidélité. Triste condition des hommes qui sont chargés de la destinée de tous! on exagère leurs fautes, on ne leur pardonne pas le malheur! Les murmures contre Michieli devinrent des imprécations. Une multitude furieuse s'amassa devant le palais. Le doge parut et se présenta avec beaucoup de fermeté; il essaya de parler, il ne put se faire entendre. Désespérant de calmer ces furieux, il tenta de leur échapper; mais un coup de poignard l'atteignit, et il expira.

Digitized by Google

Venise voyait son armée détruite, son ennemi triomphant de la désolation de tant de familles. Elle était en proie à la peste et à la sédition; la majesté publique était outragée, le sang du prince venait d'être répandu; c'est du sein de cette confusion que va sortir un ordre de choses plus stable et plus régulier qu'auparavant.

XLVII. Nous venons de parcourir l'histoire de cinquante doges. Nous en avons vu cinq qui abdiquent, neuf exilés ou déposés, cinq bannis avec les yeux crevés, et cinq massacrés. Ainsi dix-neuf de ces princes avaient été chassés du trône par la violence. Le retour si fréquent des révolutions ne pouvait que fomenter les haines, encourager les factions, et entretenir le peuple dans la funeste habitude de punir les malheurs comme des crimes. On avait eu plus d'une fois à se plaindre de l'excès du pouvoir : on avait eu à rougir de la manière dont il avait été renversé.

Tout le monde désirait sans doute que l'exercice de l'autorité fût soumis à des règles. Ceux à qui leurs richesses faisaient apprécier la tranquillité publique, demandaient surtout qu'on se préservât des orages populaires. Les hommes d'État portaient peut-être leurs vues plus haut, sentant que le gouvernement de la république n'était pas la même chose que l'administration de la ville, que les intérêts lointains ne pouvaient pas être appréciés par la multitude, et que plus l'administration était compliquée, moins l'autorité devait l'être.

Il est plus que probable qu'on ne fut conduit à ces idées que par le sentiment du besoin ou de l'intérêt. Au XIIe siècle on ne s'occupait guère de la théorie des gouvernements; celui de Venise en était une preuve. Le prince était électif; mais, une fois élu, l'exercice de son pouvoir n'était pas défini. Il nommait aux emplois, il assemblait le peuple quand il voulait; il percevait des impôts pour son propre compte; il faisait la guerre pour ses intérêts personnels. On en avait même vu plusieurs désigner leur successeur. Le peuple se croyait libre, parce qu'il s'était donné un maître. Il conservait seulement l'influence qui lui appartient dans les gouvernements où l'État tout entier est dans une seule ville, et où une sédition peut faire raison des abus du pouvoir. Les citoyens riches, éclairés, puissants, ne devaient pas voir sans regret un ordre de choses qui les assujettissait à la fois au prince et à la multitude.

Nous n'avons que des notions fort imparfaites sur la manière dont on faisait alors les élections, mais il est certain que la population

Digitized by Google

entière y prenait part ; c'était une imitation des comices de Rome. On s'assemblait dans une église, et souvent les suffrages étaient donnés par acclamation. L'histoire atteste que plusieurs doges avaient été élus ainsi.

On raconte qu'à la mort de Dominique Contarini, en 1071, tout le peuple se rendit en gondole et avec des armes à la passe du Lido, et là, sans mettre pied à terre, se mit à crier : Nous voulons Silvio; ce qui suffit pour que Dominique Silvio fût porté au trône. Cette forme d'élection pouvait être une imitation des Lombards, qui s'assemblaient en armes pour nommer leur roi.

Lors même que l'élection n'était pas un acte immédiat du peuple, elle était censée faite en son nom, puisqu'on la lui soumettait. Le doge élu était conduit dans l'église de Saint-Marc ; là, après la messe, on le présentait à l'assemblée, on promettait qu'il gouvernerait sagement et dans l'intérêt de la communauté, on exhortait le peuple à l'agréer ; et pour que tout le monde pût le voir, on lui faisait faire le tour de la place. Ce n'était qu'au retour de cette cérémonie, lorsqu'il était censé avoir été accueilli par des acclamations et avoir réuni tous les suffrages, qu'il rentrait dans le palais, où le plus jeune des conseillers lui posait la couronne ducale sur la tête, au haut de l'escalier des Géants.

Quant à l'éligibilité, il n'existe aucune trace de priviléges appartenant aux familles puissantes. On voit bien, par le retour fréquent des mêmes noms dans les élections, que ces familles y avaient une grande influence ; mais rien n'atteste un droit, un privilége. On désignait les anciennes maisons par les charges qu'elles avaient longtemps exercées, et comme le gouvernement de la république avait commencé par des tribuns, on appelait familles tribunitiennes celles qui avaient été revêtues autrefois de cette fonction ; de sorte que, s'il y avait alors une noblesse reconnue, elle tirait son origine des fonctions publiques, et elle ne pouvait conserver que le caractère d'une magistrature. On conçoit que toutes les idées de la féodalité devaient être inconnues dans une ville sans territoire, où il n'y avait jamais eu de conquérant, jamais de protecteur, jamais de protégés.

Le seul corps qui existait alors dans l'État était un tribunal, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, composé de quarante membres, et qu'on appelait par cette raison la *quarantie*. On ne dit pas que ce tribunal, le seul corps délibérant dont l'existence fût perma-

Digitized by Google

nente, eût d'autres fonctions que celle de rendre la justice ; mais il prit momentanément une influence politique de la plus grande importance. Devenu l'autorité principale, après l'assassinat du doge, et avant que le peuple se fût assemblé, il crut devoir faire des règlements qu'on jugea assez salutaires pour ne les trouver susceptibles d'aucune contradiction.

Il s'agissait d'interdire à la multitude toute la part qu'elle avait prise jusque-là dans les affaires publiques, et de composer le corps qui devait remplacer les comices, de manière que ses délibérations ne fussent pas tumultueuses. Il fallait prévenir les désordres qui ne pouvaient manquer d'éclater pour le choix du nouveau doge, si on ne changeait la forme de l'élection : enfin il n'importait pas moins de modérer l'autorité du prince, et d'en régler l'exercice.

Il fut décrété que, tous les ans, chacun des six quartiers de la ville nommerait deux électeurs, et que ces douze électeurs réunis choisiraient indistinctement, sur toute la masse des citoyens, quatre cent soixante-dix personnes qui formeraient un grand conseil, destiné à remplacer les assemblées générales, et à prononcer sur les principales affaires de l'État.

Cependant la création de ce conseil ne fit pas cesser tout à fait les assemblées populaires. On n'osait pas encore se dispenser de consulter le peuple lorsqu'il s'agissait ou d'approuver l'élection du doge ou de décider une guerre.

Tout le monde pouvait être admis à ce conseil; l'espérance d'y entrer devait se renouveler tous les ans; le grand nombre de ses membres offrait assez de chances aux ambitions. Il paraît que, dès ce temps-là, les habitants des autres villes des lagunes avaient été presque entièrement dépouillés du droit de siéger dans l'assemblée générale de l'État. L'historien Victor Sandi rapporte une ancienne charte conservée à Burano, où on lit que, dans le cas où on ne trouverait pas dans la capitale un nombre suffisant de citoyens aptes à composer le grand conseil, on y suppléera en appelant des citoyens des villes voisines; et l'on conçoit que ce cas dut se présenter bien rarement.

A Venise, au contraire, la classe des citoyens distingués par leur origine, leur crédit, leur capacité, leur fortune, trouvait un avantage réel dans ces nouvelles institutions.

Il n'y avait que le peuple proprement dit qui pût se plaindre de

Digitized by Google

l'abolition de ces assemblées où il dominait par le nombre et trop souvent par la force : cependant, soit que la multitude fût confuse de ses propres excès, soit légèreté, soit défaut de prévoyance, elle ne mit aucune opposition à l'adoption de ce règlement.

Pour limiter l'autorité du doge, il fut établi que tous les ans le grand conseil nommerait six conseillers (un pour chaque quartier), lesquels formeraient le conseil intime et nécessaire du prince, qui ne pourrait rien faire sans leur avis, et dont les ordres n'auraient force d'exécution qu'autant qu'ils seraient appuyés d'une délibération de ces six magistrats.

Mais un conseil de six membres, qui pouvait être suffisant dans les affaires journalières de l'administration, n'avait pas assez d'autorité, de consistance, pour prononcer sur les grands intérêts de l'État; et cependant il pouvait être dangereux d'appeler toujours à la discussion de ces grands intérêts une assemblée de quatre cent soixante-dix personnes. La force des choses avait fait sentir la nécessité d'un conseil intermédiaire, et l'usage s'était introduit que, dans les occasions où le doge jugeait nécessaire de consulter les citoyens, sans convoquer cependant l'assemblée générale des comices, il faisait prier les principaux de la ville, qu'il désignait lui-même, de venir donner leur avis sur les affaires mises en délibération. Ces conseillers désignés par le doge, convoqués spécialement pour chaque circonstance, s'appelaient les *pregadi*, les priés.

C'était un privilége considérable dont le doge était en possession, que celui de choisir ainsi ses conseillers : on l'en priva. Il fut réglé que les quatre cent soixante-dix citoyens, représentant la nation, nommeraient, dans leur sein, soixante membres, pour former ce conseil auquel on donna le nom de sénat, et que ses membres seraient renouvelés tous les ans.

Quant aux attributions de ce conseil, il est probable qu'on ne les considéra d'abord que comme délégation de l'assemblée générale, et que toute l'autorité du sénat s'établit par prescription.

Enfin l'élection du doge qui devait remplacer Vital Michieli, au lieu d'être laissée comme précédemment à l'assemblée générale du peuple, fut confiée pour cette fois à onze citoyens. C'est en cela que le peuple perdit le plus grand, le plus essentiel de ses droits; mais cette innovation n'était pas donnée pour une règle établie. En effet, on n'était pas fixé sur le mode d'élection à

Digitized by Google

adopter; seulement on avait résolu de changer la forme actuelle.

On procéda sur-le-champ à l'exécution de toutes ces dispositions. On nomma les quatre cent soixante-dix membres du grand conseil qui choisirent ceux qui devaient composer le sénat, ensuite les six conseillers du doge, et enfin on désigna les onze électeurs qui devaient le nommer.

L'histoire nous a conservé les noms des citoyens qui reçurent cette grande marque de confiance. Presque tous ces noms sont encore illustres; c'étaient Léon Michieli, Vital Dandolo, Henri Navigaiosso, Renier Zeno, Philippe Greco, Dominique Morosini, Manassès Badouer, Henri Polani, Candian Zanutti (d'autres écrivent Sébastien Ziani), Vital Fallier, et Orio Malipier, dont le nom, qui s'est dénaturé depuis, était alors mastro Piero, maître Pierre.

XLVIII. Il fallait la pluralité de neuf voix sur les onze pour consommer l'élection. Le choix se fixa d'abord sur Orio Malipier, l'un des électeurs, personnage vénérable; mais il ne se crut pas digne d'une charge si importante dans des circonstances si difficiles. Il représenta que la république, après tant de désastres, avait besoin d'un chef qui joignit une grande fortune à une grande capacité, et il désigna lui-même Sébastien Ziani, qui fut agréé par les autres électeurs, proclamé doge, et présenté au peuple, auquel il fit jeter de l'argent, comme pour le dédommager de la perte du plus beau de ses priviléges, ou plutôt pour éviter les témoignages de son mécontentement (1173).

Une circonstance qui peut servir à donner une idée des principes qu'on avait alors sur le droit public, c'est la précaution que l'on prit de faire confirmer par le nouveau doge les innovations qui venaient de restreindre son autorité. Il semble qu'il est de l'essence d'une dignité élective de pouvoir être modifiée à chaque élection. Cependant, pour donner une forme plus légale à la suppression de ces priviléges, on jugea nécessaire d'en faire stipuler l'abandon par celui qui venait d'être revêtu de la dignité à laquelle ils étaient précédemment attachés. Ziani ratifia les trois règlements faits par la quarantie, qui en effet, n'ayant pas le pouvoir constitutionnel, n'avait pu donner à ces actes toute la force d'une loi fondamentale.

En cela je suis l'opinion la plus généralement établie. Il faut cependant convenir qu'André Dandolo dit précisément le contraire: selon cet auteur, « tout le peuple assemblé dans l'église de Saint-

Digitized by Google

» Marc délibéra de confier l'élection du doge à onze citoyens char-
» gés de désigner le plus digne, et arrêta que celui qu'ils auraient
» proclamé serait reconnu en cette qualité sans autre information. »

Sans citer ici les auteurs qui racontent la chose différemment, il faut remarquer, 1° que Dandolo peut sans injustice être soupçonné d'avoir voulu établir l'opinion que ce changement dans la constitution avait été l'ouvrage du peuple ; 2° que, dans son récit, il réduit ce changement à la forme de l'élection du doge, et qu'il supprime plusieurs circonstances importantes, notamment la formation du grand conseil et celle du sénat ; 3° que ces objets n'étaient guère de nature à être discutés dans une assemblée générale du peuple; 4° enfin que si ces changements avaient été décrétés par l'universalité des habitants, ils n'auraient pas eu besoin de sanction. Or les historiens rapportent qu'aussitôt après son élection le nouveau doge Ziani ratifia les trois règlements.

Digitized by Google

LIVRE III.

Règne de Sébastien Ziani. — Outrages que l'empereur grec fait aux Vénitiens. — Démêlés entre le pape Alexandre III et l'empereur Frédéric Barberousse. — Ligue lombarde. — Alexandre III à Venise (1173-1178). — Règne d'Orio Malipier. — Troisième croisade des Vénitiens (1179-1191).

I. Les commencements du règne de Sébastien Ziani ne furent pas glorieux. L'empereur d'Orient, Manuel Comnène, enhardi par le désastre de la flotte vénitienne, se porta contre la république aux derniers outrages. Dans les caractères fourbes, l'audace va jusqu'aux atrocités, lorsqu'ils croient pouvoir les commettre impunément. Manuel fit crever les yeux à l'ambassadeur de Venise, et, selon quelques historiens, les creva lui-même avec un fer chaud. Ce crime inutile, sans motif, sans objet, ne fut suivi ni d'une vengeance de la part de la république, ni d'une guerre de la part de l'empereur. Les Vénitiens eurent même la honte de faire pour la paix des avances qui ne furent point accueillies. Leurs intérêts commerciaux dans le Levant prévalaient dans leur opinion sur l'intérêt de la gloire nationale. Mais on ne retira aucun fruit de cet ignominieux sacrifice, et la république ne fut redevable de son repos qu'à l'alliance du roi de Sicile, qui inspira de l'inquiétude à l'empereur. Toutes les réparations qu'on obtint de celui-ci se réduisirent à la restitution des biens confisqués, qu'on évalua à une somme sur laquelle les historiens varient beaucoup.

Cet ambassadeur, que la perfidie de Manuel venait de priver presque totalement de la vue, se nommait Henri Dandolo : nous verrons bientôt à quelles brillantes destinées la fortune le réservait après ce malheur, et quelle gloire l'attendait aux mêmes lieux où il avait reçu un tel outrage.

II. L'insensibilité de la république ne prouvait que trop sa faiblesse. On obligea tous les citoyens à déposer dans le trésor de Saint-Marc une somme égale au centième de leur fortune mobilière ou immobilière, dont ils étaient tenus de faire la déclaration. On ne trouve point dans les anciens écrivains quelles furent les pré-

Digitized by Google

cautions que l'on prit pour s'assurer de l'exactitude des déclarations que les redevables avaient à faire. Il est probable que, chez un peuple épris des richesses, l'avarice devait se trouver en opposition avec le patriotisme et la bonne foi. Machiavel cite avec admiration de petites républiques d'Allemagne, où, quand une loi avait imposé les citoyens à deux, trois, quatre pour cent de leur fortune, chacun venait verser sa contribution dans la caisse publique, sans déclarer ce qu'il devait, sans dire ce qu'il payait, et sans avoir d'autre témoin de sa probité que sa conscience. On n'était pas en droit d'attendre la même vertu des citoyens de Venise. Nous verrons bientôt qu'on ne s'en rapporta pas longtemps aux déclarations, et qu'on nomma des magistrats pour taxer chaque redevable; ainsi on substitua l'arbitraire à l'infidélité. Quelle que fût, au reste, la forme de cet emprunt, c'était un emprunt forcé : la république payait un intérêt aux propriétaires des fonds; mais le remboursement du capital était renvoyé à l'époque où la situation des affaires le permettrait. Telle fut l'origine de la caisse aux dépôts ou aux emprunts, qui s'est perpétuée jusqu'à ces derniers temps. On avait déjà eu occasion de faire un emprunt d'un millier de marcs d'argent, pour lequel on avait engagé le marché de Rialto. Je trouve, sous la date 1187, un autre acte portant concession du revenu des sels, et du produit de l'atelier monétaire pour douze ans, en payement d'un prêt fait à la république par des citoyens, à la tête desquels le fils du doge Séb. Ziani est inscrit pour mille livres; la somme totale ne monte pas à quinze mille livres vénitiennes : c'était un prêt volontaire.

Les emprunts forcés devinrent habituels, et furent exigés ordinairement dans la proportion du centième de la fortune présumée de chaque habitant. L'intérêt dans le principe était fixé à cinq pour cent, d'autres disent à quatre. Un second dépôt fut ordonné environ deux siècles après, en 1382; un troisième en 1433, et plusieurs autres l'ont été successivement; mais l'intérêt de l'emprunt primitif fut réduit à deux pour cent, en 1520, et enfin une partie des remboursements eut lieu, non sur le pied du capital originairement versé, mais au prix de l'achat fait par les possesseurs actuels de ces créances.

Ne pouvant rétablir son commerce dans l'Orient, Venise venait de renouveler son alliance avec le roi de Sicile; elle était tombée dans un tel état de faiblesse, que les pirates d'Ancône insultaient

Digitized by Google

ses vaisseaux dans l'Adriatique et qu'on eut bien de la peine à les repousser.

III. Le doge voulut mériter la bienveillance de sa nation au moins par des actes de munificence. Il fit de grandes libéralités à Saint-Marc. L'église du patron de la république s'embellissait et s'enrichissait tous les jours : le soin de diriger les travaux qu'on y faisait sans cesse et de veiller sur son trésor devint une charge importante. On donna le nom de procurateurs de Saint-Marc aux marguilliers de la chapelle ducale. Leurs attributions s'étendirent; cette fonction devint une dignité, la seconde de la république ; le nombre des marguilliers ou procurateurs fut porté de trois à neuf, et ensuite jusqu'à quarante ou cinquante, lorsque cette dignité fut devenue vénale [1].

Les citoyens de Venise n'étaient pas encore distingués en nobles et en plébéiens, mais on comptait déjà des familles anciennes tombées dans la pauvreté. Ziani fonda de ses deniers un monastère destiné aux demoiselles appartenant à ces familles. Cette maison, connue sous le nom de *Monistero delle vergini*, devint l'asile des filles d'un sang patricien, nées sans fortune. Le doge en conserva le gouvernement spirituel et temporel; c'était lui qui en nommait l'abbesse, et il l'épousait en grande cérémonie, le jour qu'il en prenait possession.

IV. Il y avait plus de cinquante ans que deux colonnes de granit, trouvées dans une île de l'Archipel, avaient été débarquées sur le rivage de Venise, sans qu'on eût entrepris de les élever ; l'art de la mécanique n'était pas puissant à cette époque. Ce fut un architecte lombard, nommé Barratier, qui réussit à ériger ces deux énormes masses sur la petite place Saint-Marc. Le moyen qu'il

1 M. le docteur Fracasso, qui m'a fait l'honneur de traduire cette Histoire, relève quelques inexactitudes dans ce passage. Voici sa note :

« Da principio non ve n'ebbe che uno, nel 1231 se ne elesse un secondo; nel 1259 un terzo, e in seguito fin nove di ordinarj. Se ne elessero di straordinarj, tanto per i straordinarj meriti o riguardi, quanto per istraordinarie offerte fatte allo stato in urgenti bisogni, ed è una vera gloria pei Veneziani che siensi trovati in una sol volta fino a quaranta cittadini, i quali ambirono e conseguirono a gara, in quest' ultimo caso, una si onorevole marca di patriotica generosità. Con più temperanza di frasi, con più precisione di racconto avrebbesi dovuto dire così. Per il fatto non vi furono mai più di trentaquattro procuratori di San-Marco (nel 1714), dunque sol venticinque straordinarj. »

Digitized by Google

employa consistait à les exhausser peu à peu en mouillant les câbles qui les tenaient suspendues, et qu'il raccourcissait après avoir étayé le fardeau. On l'avait, dit-on, laissé le maître de fixer le prix de ce service ; sa demande fut bizarre ; il exigea que les jeux de hasard, sévèrement défendus alors dans Venise, fussent permis dans l'intervalle qui séparait les deux colonnes. Le doge consentit à l'introduction d'un abus plutôt que de rétracter sa promesse, et les jeux défendus eurent un asile au milieu de la place publique, en face du palais du gouvernement.

Ce scandale a duré près de quatre cents ans, jusqu'à ce qu'on ait imaginé d'attacher quelque honte à la fréquentation de ce lieu, en l'affectant à l'exécution des criminels.

Une autre anecdote relative aux embellissements de Venise peut servir à faire connaître les mœurs de ce peuple. L'agrandissement de la place Saint-Marc exigeait la démolition d'une vieille église ; mais le gouvernement n'osait pas l'ordonner sans la permission du pape. L'ambassadeur à Rome fut chargé de la solliciter, et la chambre apostolique répondit par cette décision : « La sainte Église » ne permet jamais de faire le mal, mais quand il est fait elle le » pardonne. »

En conséquence de cette décision, on démolit l'église de Saint-Germinien, et le pape imposa aux Vénitiens une pénitence, qui était tous les ans l'occasion d'une cérémonie publique. Le doge, accompagné de son conseil et des ambassadeurs étrangers, venait sur la place Saint-Marc. Le curé de la paroisse, à la tête de son clergé, s'avançait de son côté jusque sur le terrain que l'ancienne église occupait autrefois. Là il adressait ces paroles au doge : « Je demande à votre sérénité quand il lui plaira de faire bâtir mon église sur son premier emplacement ; » le doge répondait : « L'année prochaine. » Cette promesse a été renouvelée pendant six cents ans.

V. Venise, dans son état de faiblesse, ne paraissait pas destinée à prendre une grande influence dans les différends des principales cours de l'Europe. Cependant elle allait devenir l'asile et la protectrice d'un illustre fugitif. L'intelligence de cette partie de son histoire exige que nous remontions jusqu'à l'origine de la guerre qui désolait alors l'Italie.

Les empereurs d'Occident se prétendaient souverains de la ville de Rome, et cependant ils venaient à Rome recevoir du pape la

Digitized by Google

couronne impériale ; ils la recevaient à genoux ; ils se soumettaient à tenir l'étrier du pape, à marcher à pied devant lui, et à conduire sa haquenée par la bride.

La puissance temporelle étant réunie à la puissance spirituelle dans celui qui était l'objet de tous ces respects, il était naturel que le prince se prévalût des hommages rendus au pontife; aussi, tandis que les empereurs voulaient considérer tous ces actes comme des cérémonies de religion, le pape s'obstinait-il à y voir un témoignage de sa suprématie temporelle. Grégoire VII, dont les prédécesseurs n'avaient été élus qu'avec la permission des empereurs, qui lui-même avait demandé à Henri IV la confirmation de son élection, Grégoire VII, dis-je, avait excommunié, déposé cet empereur, délié ses sujets du serment de fidélité, l'avait obligé à venir lui-même à Rome demander l'absolution, à se présenter sans suite, pieds nus, couvert d'un cilice, et à attendre trois jours dans la neige la permission de lui baiser les pieds.

Adrien IV avait fait représenter l'empereur Lothaire II à genoux devant Alexandre II, et tenant les mains jointes entre celles du pape. Ce tableau était placé dans une salle où se donnaient les audiences publiques, et, pour qu'on ne se méprît pas sur l'intention, on y avait ajouté cette inscription :

Rex venit ante fores, jurans priùs urbis honores,
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.

« Le roi se présente à la porte, jure d'abord de maintenir les pri-
» viléges de Rome, se fait l'homme (le vassal) du pape, et reçoit
» de lui la couronne. »

VI. Frédéric Barberousse, élevé à l'empire par les seigneurs de l'Allemagne et de la Lombardie, ne crut pas pouvoir se dispenser d'une cérémonie qui semblait mettre le sceau à son autorité. Il alla recevoir à Rome la couronne impériale des mains du pape Adrien. L'entrevue des deux augustes personnages fut précédée d'un serment, par lequel ils se promirent de ne pas attenter à la vie l'un de l'autre, ce qui justifie cette réflexion d'un illustre historien : « Telle était alors la confuse anarchie de l'Occident chrétien, que, des deux premiers personnages de cette partie du monde, l'un se vantant d'être le successeur des Césars, l'autre le successeur de

Digitized by Google

Jésus-Christ, et l'un devant donner l'onction sacrée à l'autre, tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne seraient point assassins, pour le temps de la cérémonie. » (1155.)

L'empereur se soumit à tout le cérémonial qu'exigea l'Église romaine. Le premier objet qui frappa ses yeux, en entrant dans le palais pontifical, fut le tableau qui représentait un de ses prédécesseurs dans l'attitude d'un vassal rendant hommage. Il en témoigna du mécontentement, on lui promit de faire disparaître le tableau; mais on n'eut garde de tenir cette promesse. Au contraire un bref lui fut adressé pour lui rappeler qu'il tenait la couronne impériale des mains du pape.

VII. Ces hauteurs de la cour de Rome ne pouvaient qu'irriter un prince fier et heureux jusque-là. Il renvoya les légats du pape, fit publier qu'il tenait sa couronne de Dieu et des électeurs, que c'était un mensonge de dire qu'elle lui avait été confiée comme un bénéfice, que l'Église voulait détruire l'empire, qu'on avait commencé par une peinture insultante, qu'on en venait à des écrits, mais qu'il ne souffrirait point un pareil attentat à son autorité (1157).

Après cette déclaration, il s'avança vers l'Italie avec une armée. Le pape lui envoya des ambassadeurs, pour expliquer d'une manière satisfaisante le sens des expressions qui l'avaient choqué, protestant que, par ces mots, *Beneficium imperii romani contulimus,* il n'avait nullement voulu donner à penser que l'empereur fût son vassal. Malgré ces explications, Frédéric continua sa marche jusqu'à Plaisance, et convoqua à Roncaille une assemblée d'évêques, de seigneurs et de magistrats, pour déterminer avec précision quels étaient les droits régaliens attachés à sa couronne d'Italie. Des docteurs de l'université de Bologne rédigèrent ce travail. Le savoir des jurisconsultes, la politique des seigneurs, et la conscience des évêques, ne manquèrent pas d'étendre, au lieu de les limiter, ces prérogatives de l'autorité royale; il en résulta que plusieurs droits, dont l'Église avait joui jusqu'alors, furent retenus par l'empereur; ce qui occasionna de nouvelles plaintes de la part du pape, et une correspondance pleine d'aigreur, où celui-ci menaçait Frédéric de la perte de sa couronne. L'empereur lui répondit : Tout ce que vous avez, vous le tenez de la libéralité de mes prédécesseurs : lisez l'histoire, vous y verrez si les vôtres possédaient quelque chose.

VIII. On négociait avec peu d'apparence d'accommodement,

Digitized by Google

lorsque Adrien IV mourut, en 1159. Cette mort, qui délivrait l'empereur d'un pontife ambitieux, lui fournit une occasion favorable en apparence, pour avoir raison des prétentions de l'Église romaine (1159).

De vingt-cinq cardinaux assemblés pour donner un successeur à Adrien, vingt-trois réunirent leurs suffrages sur le cardinal Roland Bandinelli de Sienne ; il n'y en eut que trois qui lui refusèrent leurs voix, et deux de ces dessidents, soutenus d'une faction populaire, nommèrent pape le troisième, qui s'appelait Octavien, de la maison de Frescati.

Cette double élection était déjà un scandale. Elle en occasionna un bien plus grand, lorsqu'il fallut revêtir le nouveau pape de la chape d'écarlate, signe de sa dignité. On allait la placer sur les épaules de Roland, Octavien l'arracha des mains de ceux qui la tenaient et s'en revêtit avec tant de précipitation, qu'il la mit à l'envers. Un pareil acte de violence pouvait en faire craindre d'autres. Roland et ses adhérents se réfugièrent dans le fort Saint-Ange. Sur-le-champ ils y furent investis et gardés par les partisans d'Octavien, tandis que celui-ci était intronisé dans la chaire de saint Pierre, et installé dans le palais pontifical. Après avoir passé neuf jours dans le château, Roland en fut tiré, mais pour être jeté dans une prison, où il resta trois jours. Enfin une partie du peuple lui rendit la liberté, et il alla se faire sacrer à quelques lieues de Rome, sous le nom d'Alexandre III. Son compétiteur, qui avait pris le nom de Victor IV, ne put réunir que quinze jours après le nombre de prélats nécessaire pour la même cérémonie.

Les deux compétiteurs commencèrent par s'excommunier réciproquement ; mais ces armes spirituelles, quand ils les employaient l'un contre l'autre, cessaient d'être enchantées : aussi les deux papes eurent-ils recours à des armes plus réelles ; tous deux écrivirent à l'empereur pour réclamer sa protection.

IX. Frédéric, devenu l'arbitre d'une puissance qui avait voulu empiéter sur la sienne, convoqua un concile à Pavie, pour prononcer entre les deux concurrents. Il y appela non-seulement les évêques de ses États, mais ceux de France, d'Angleterre, de Danemark et de Hongrie, et envoya des députés aux deux concurrents, pour les citer et leur ordonner de comparaître (1160).

Digitized by Google

Ces députés se rendirent d'abord auprès de Roland, que l'empereur dans sa lettre n'appelait point Alexandre, et qu'il ne qualifiait que de cardinal. Au lieu de lui rendre les respects dus à son nouveau titre, ils s'assirent en sa présence, pour exposer l'objet de leur mission. Alexandre refusa noblement de reconnaître l'autorité d'un concile convoqué par un autre que par lui-même, et de soumettre l'Église au jugement de l'empereur.

Ce refus fit pencher la balance en faveur de Victor. Les députés, en se présentant devant lui, lui baisèrent les pieds. Il se rendit à Pavie, et le concile, qui se trouvait composé d'environ cinquante évêques et d'un grand nombre d'abbés, et qui délibérait en présence des envoyés des rois de France et d'Angleterre, prononça en sa faveur, à la suite d'une information qui dura sept jours.

L'empereur, après avoir approuvé cette décision, voulut montrer qu'il regardait comme un vain cérémonial tous les respects que les papes avaient exigés jusque-là si impérieusement. Il baisa les pieds de Victor, qui n'était que sa créature, et Victor, assis sur un trône, au milieu du concile, prononça l'anathème contre Roland et ses adhérents.

X. Alexandre, de son côté, excommunia Frédéric et l'antipape, et délia tous les sujets de l'empereur de leur serment de fidélité. Il n'y eut dans toute l'Allemagne que deux prélats qui se déclarèrent pour Alexandre ; aussi dans la suite leur constance fut-elle récompensée par la canonisation. Mais les évêques de France ne s'étaient point rendus au concile ; plusieurs reconnurent les droits du pape Roland : il était naturel que la France protégeât celui contre lequel l'empereur s'était déclaré. L'Église d'Angleterre hésita plus longtemps, mais finit par suivre cet exemple. Les rois de Hongrie, de Danemark et de Norwége se réunirent au parti de Victor ; de sorte que l'Europe se trouva partagée entre les deux compétiteurs qui se disputaient le trône pontifical.

Alexandre III, dans la longue durée de ce schisme, montra une grande fermeté. L'opposition de l'empereur et de presque tous les évêques de l'empire n'ébranla point son courage. Il semblait avoir sans cesse devant les yeux ces peintures du palais de Latran, où les schismatiques téméraires servent de marchepied aux papes. Il prodiguait les excommunications, les anathèmes, et n'épargnait pas à ses partisans les récompenses spirituelles. Il y en eut qui portèrent

Digitized by Google

l'enthousiasme jusqu'au fanatisme, et on leur attribua le don des miracles. L'un des plus zélés, Pierre, archevêque de Tarentaise, osa, en présence de l'empereur et de l'archevêque de Besançon, qui tenait pour l'antipape, ordonner au peuple de cette ville de prier pour que Dieu convertît l'archevêque, ou qu'il en délivrât l'Église. Le peuple se mit en prières, et le prélat schismatique mourut quatre jours après. On conçoit ce que de tels exemples devaient avoir d'influence au XIIe siècle.

De son côté, le pape Victor dominait en Italie, tenait un concile, et excommuniait l'archevêque et la ville de Milan, que l'empereur assiégeait alors, parce que, ainsi que plusieurs autres villes d'Italie, elle voulait secouer le joug de la domination impériale. Cette ville malheureuse fut obligée de se rendre ; Frédéric la fit raser, et fit passer la charrue sur les remparts.

Le succès des armes de l'empereur rendait la position d'Alexandre, en Italie, trop périlleuse pour qu'il pût y rester. Il s'embarqua sur des galères du roi de Sicile, et vint aborder en France près de Montpellier, où il fut reçu avec de grands honneurs.

C'était un hôte incommode : le roi Louis-le-Jeune ne tarda pas à s'en apercevoir, et à se repentir de l'appui qu'il lui avait donné. On négocia longtemps avec l'empereur une réconciliation, qui devenait tous les jours plus difficile. Frédéric, partant du principe que Rome faisait partie de ses États, ne voulait point que le roi de France intervînt dans un différend pour le premier siége de la chrétienté. Cependant l'évêque de Lisieux prédisait en chaire que l'empereur se convertirait, confesserait la suprématie de l'Église, et se reconnaîtrait redevable envers elle de la couronne impériale.

XI. Rien n'annonçait assurément de pareilles dispositions; car, l'antipape étant mort sur ces entrefaites, les deux cardinaux restés fidèles à son parti résolurent de lui donner un successeur, et en même temps un nouveau compétiteur à Alexandre. Mais il était difficile que seuls ils fissent une élection qui devait tomber sur l'un des deux. Ils appelèrent à leur secours les schismatiques d'Allemagne et d'Italie; et le cardinal Gui de Crème, nommé pape, prit le nom de Paschal III. L'empereur, qui fut prié de confirmer cette élection, n'avait garde de s'y refuser. Il jura sur l'Évangile qu'il reconnaîtrait toujours pour papes légitimes non-seulement Paschal, mais encore

Digitized by Google

ses successeurs, à l'exclusion d'Alexandre et de ceux qui pourraient être nommés après lui (1164).

Cependant le clergé de la ville de Lucques, où Victor IV était mort, refusa de l'enterrer, ce qui n'empêcha point qu'il ne se fît des miracles sur le tombeau qui lui fut accordé dans un monastère de campagne. Pour que rien ne manquât de ce qui pouvait caractériser la cour romaine, le pape Alexandre pleura beaucoup la mort de son rival, dont la damnation était indubitable, puisqu'il était mort dans le schisme et l'excommunication.

Cette mort et une ligue qui se forma entre toutes les villes de la Lombardie, pour s'affranchir du joug de l'empereur, ramenèrent beaucoup d'Italiens dans le parti d'Alexandre. Le peuple de Rome, qui ne l'avait pas encore formellement reconnu, y fut déterminé par des largesses; et le pape, voyant ses affaires s'améliorer en Italie, quitta la France, où il avait séjourné près de quatre ans, et arriva à Rome au mois de novembre 1165.

Le nouvel antipape fit à cette époque un acte qui paraissait devoir être réservé à l'autorité du pape légitime, il canonisa Charlemagne; canonisation dont l'Église romaine n'a jamais contesté la validité.

XII. L'empereur marcha vers l'Italie, dès qu'il sut qu'Alexandre III y était de retour. Son armée se présenta aux portes de Rome, après avoir battu celle du pape, attaqua le château Saint-Ange, mit le feu à l'église de Saint-Pierre, et obligea Alexandre à se sauver vers Bénévent sous un déguisement de pèlerin. L'antipape vint prendre possession de la chaire apostolique, et l'empereur jugea à propos de se faire couronner encore une fois. Mais cette armée d'Allemands, campée dans les environs de Rome au commencement du mois d'août, éprouva la funeste influence d'un climat très-malsain dans cette saison. Les ravages de la maladie furent si rapides que Frédéric se vit obligé de faire partir ses troupes peu de jours après, et de les ramener dans l'Italie septentrionale (1167).

Les excommunications du pape l'y poursuivirent, et les villes d'Italie liguées se disposaient à attaquer cette armée déjà vaincue par la maladie. On relevait les murs de Milan, on bâtissait sur la Bormida une ville nouvelle à laquelle on donnait le nom du pape Alexandre. Frédéric se trouvait tellement affaibli qu'il feignit de n'être pas éloigné de reconnaître ce pontife. Pendant qu'on négo-

Digitized by Google

ciait cette réconciliation, il traita avec le comte de Maurienne pour obtenir de ce prince le passage sur ses États. Ce même empereur, qui venait de forcer le pape à fuir de Rome sous un habit de pèlerin, se vit réduit, sept mois après, à prendre un déguisement pour passer les Alpes.

L'antipape était resté à Rome, malgré la retraite de Frédéric, ce qui prouverait qu'il avait de nombreux partisans dans cette capitale. Ils furent encore assez puissants pour lui donner un successeur ; car Paschal étant venu à mourir, les schismatiques ne se découragèrent pas, et élurent à sa place Jean, abbé de Strum, qui prit le nom de Calixte III.

XIII. Le pape Alexandre opposait à leur opiniâtreté un de ces caractères fermes, dont le temps ni les revers ne peuvent affaiblir les résolutions. Plusieurs fois des accommodements avaient été négociés entre l'empereur et lui; jamais on n'avait pu le déterminer à la moindre concession.

Il apprit que Thomas, archevêque de Cantorbéry, avait été assassiné. Du fond de sa retraite de Bénévent, il obligea le roi d'Angleterre à faire pénitence publique, à recevoir l'absolution d'un meurtre auquel ce monarque protestait n'avoir pris aucune part ; et, pour enfoncer plus avant le trait de la vengeance, il mit au nombre des saints ce prélat hautain, qui avait porté le trouble dans l'Église d'Angleterre, et excommunié deux fois son prince. Ce ne fut pas tout, la guerre civile éclata ; le roi eut beau écrire au pape : « Je me » jette à vos pieds, je reconnais votre juridiction ; mon royaume » relève de vous, daignez le protéger et le défendre. » Il fallut se soumettre à de nouvelles expiations ; il fallut que le roi d'Angleterre, vêtu de haillons, marchant pieds nus dans la boue, allât au tombeau du nouveau martyr, y demeurât prosterné pendant un jour et une nuit entière, observant un jeûne rigoureux, et reçut des coups de verges de la main de tous les prêtres, triomphants de cette humiliation.

On ne devait pas s'attendre à voir plier un pape qui faisait subir de pareilles pénitences à des rois. Frédéric, voulant encore essayer de le réduire par les armes, revint pour la cinquième fois en Italie. Il eut une action fort vive avec les Milanais et leurs alliés. Ses troupes y furent complétement battues : lui-même, ayant eu son cheval tué sous lui, faillit à perdre la vie ou la liberté, et sa disparition mo-

Digitized by Google

mentanée augmentant le désordre de son armée, la défaite devint un désastre. Il semblait que la fortune se plût à vérifier toutes les prédictions menaçantes, hasardées par les prêtres acharnés contre lui.

Il y avait dix-huit ans que le pape Alexandre errait d'États en États, faiblement soutenu par les princes, demandant un asile à l'un, tandis qu'il en excommuniait un autre, chassé plusieurs fois de son Église, voyant sans cesse renaître ses compétiteurs, et opposant avec une constance inébranlable toutes les prétentions de la tiare à toutes les forces de l'empire. Ce pape, dit Machiavel, qui exerçait au loin une si grande autorité, ne pouvait ni se faire obéir dans Rome, ni même obtenir la permission d'y demeurer, en promettant de ne se mêler que du gouvernement ecclésiastique ; tant il est vrai, ajoute cet historien, que les fantômes sont plus imposants de loin que de près.

XIV. Il fallait bien que le concours de quelques circonstances expliquât la longue durée d'une lutte si inégale. Le pape n'avait pas même pour lui le sénat et la noblesse de Rome. Le roi d'Angleterre le craignait, et par conséquent ne le servait pas. Le roi de France fut sur le point de reconnaître l'antipape, et ne donna son suffrage à Alexandre que pour contrarier l'empereur. Aucun de ces rois ne lui fournit un secours de troupes ; mais la domination des Allemands était odieuse à l'Italie ; la punition de Milan avait appris ce qu'on devait attendre de pareils maîtres. Milan, qui, depuis la destruction de ses murs, s'était entouré d'un large fossé, Brescia, Mantoue, Bologne, Vicence, Padoue, Trévise, Vérone, et plusieurs autres villes s'étaient confédérées : « une grande infortune avait fait ou- » blier les anciennes rivalités. » Il paraît que la politique des Vénitiens hésita quelque temps entre Frédéric et Alexandre; car, en 1172, ils fournirent à l'empereur une flotte pour l'aider à soumettre Ancône, dont son armée entreprit le siége sans succès ; mais bientôt après, Venise, revenant à une des maximes de son invariable politique, qui était d'empêcher, autant que cela pouvait dépendre d'elle, l'établissement de la puissance des empereurs dans son voisinage, accéda à la ligue des villes lombardes. Cette alliance d'une nation indépendante avec des peuples qui voulaient le devenir, n'ajoutait pas seulement à leurs forces ; elle était déjà une reconnaissance de leurs droits. Cette ligue des villes lombardes fut le premier élan des

Digitized by Google

peuples du moyen âge vers la liberté, et est un des événements les plus importants de l'histoire moderne.

XV. La cause du pape se liait naturellement à celle des ennemis de l'empereur. Soit qu'il voulût être plus à portée d'exciter la ligue à de nouveaux efforts, soit qu'il ne se crût pas en sûreté sur le continent de l'Italie, où en effet un édit de Frédéric lui avait interdit le feu et l'eau, défendant, sous peine de la vie, de lui accorder un asile; il s'embarqua sur l'Adriatique, toucha d'abord à Zara, et arriva ensuite à Venise. Il y garda le plus strict incognito; jusque-là qu'il passa, dit-on, une nuit à la porte d'un monastère, où il fut reçu comme un pauvre prêtre. Mais il venait chercher un asile et des secours à Venise; il fallait bien qu'il se fît connaître. Il fut reçu avec tout le respect dû à sa dignité et à son malheur (1177).

XVI. La république fit partir sur-le-champ des ambassadeurs pour Pavie, où l'empereur était alors, avec la mission de le supplier de rendre la paix à l'Église et à l'Italie. Ils en furent très-gracieusement accueillis; mais, lorsqu'ils lui proposèrent de reconnaître la légitimité d'Alexandre, en le réintégrant dans ses droits, Frédéric répondit avec plus de jactance que de grandeur : « Retournez vers » votre prince et vers votre sénat, dites-leur que l'empereur des » Romains réclame un fugitif et un ennemi; s'ils ne commencent » par me le livrer, les Vénitiens se déclarent contre l'empire, je » punirai cette offense; je les attaquerai par mer et par terre, et je » planterai mes aigles sur le portail de Saint-Marc. »

XVII. Il fallut se préparer à repousser les efforts d'un prince très-redoutable; car il arma rapidement une flotte de soixante-quinze galères, dont il donna le commandement à Othon, l'un de ses fils. Venise ne put lui en opposer que trente. Le doge voulut les conduire lui-même contre l'ennemi; et, quand il fut sur le point de mettre à la voile, le pape lui ceignit une épée d'or, en invoquant la protection du ciel sur son entreprise.

XVIII. Les deux armées se rencontrèrent le jour de l'Ascension entre Pirano et Parenzo en Istrie. Celle de l'empereur était composée de bâtiments que lui avaient fournis Gênes, Pise et Ancône. Le combat était inégal, mais le vent était favorable aux Vénitiens; la victoire, vivement disputée, se décida pour eux après six heures de carnage. Le pape vit arriver dans le port quarante-huit galères de cette flotte armée pour sa perte, et le fils lui-même de son ennemi

Digitized by Google

au nombre des prisonniers. On renvoya honorablement ce prince à son père, que le malheur avait rendu plus accessible à de nouvelles propositions de paix. Othon s'en était rendu porteur ; Frédéric consentit à ouvrir des conférences.

XIX. Cette paix intéressait toute l'Europe. Les rois de France et d'Angleterre y assistèrent par leurs ambassadeurs; tous les seigneurs, tous les prélats de l'Italie, les députés de toutes les villes liguées, accoururent pour se recommander au pape, qui leur dit avec attendrissement : « Vous savez, mes enfants, la persécution que l'Église » a soufferte de la part de l'empereur, qui devait la protéger. Vous » savez que l'autorité de l'Église en a été affaiblie, parce que les » péchés demeuraient impunis, et les canons sans exécution ; nous » avons porté la peine de la destruction des églises et des monas- » tères, du pillage, des incendies, des meurtres et des crimes de » toutes sortes. Dieu a permis ces maux pendant dix-huit ans, mais » enfin il a apaisé la tempête et tourné le cœur de l'empereur à » demander la paix. C'est un miracle de sa puissance qu'un prêtre » vieux et désarmé ait pu résister à la fureur des Allemands et » vaincre sans combattre un prince si redoutable; mais c'est afin que » tout le monde connaisse qu'il est impossible de combattre contre » Dieu. »

Le congrès se tint à Venise. Alexandre fut reconnu pour pape légitime, et rétabli dans tous ses droits. Quant aux villes de Lombardie, qui avaient supporté le principal fardeau de la guerre, il n'y eut pas moyen de faire leur paix ; on convint seulement pour elles d'une trêve de six ans, pendant laquelle l'empereur renonça à exiger leur serment de fidélité. La ligue lombarde se trouvait composée à cette époque de la république de Venise, des villes de Milan, Vérone, Brescia, Bergame, Trévise, Vicence, Padoue, Ferrare, Bologne, Mantoue, Modène, Reggio, Bobbio, Plaisance, Lodi, Côme, Carnesino, Belmonte, Alexandrie, Tortone, Verceil, Novare, Crémone, Parme, Ravenne et Rimini. Cette trêve qui venait de leur être accordée ne devint une paix définitive que par le traité de Constance, conclu en 1183.

XX. Aussitôt que le traité fut signé, l'empereur s'approcha de Venise. Six cardinaux vinrent recevoir son serment de soumission, et ensuite l'absoudre et le réconcilier avec l'Église.

Le lendemain le doge, le clergé allèrent au-devant de lui et le

Digitized by Google

conduisirent jusque sur la place Saint-Marc; là le pape l'attendait assis à la porte de la basilique, revêtu de ses habits pontificaux, entouré de cardinaux et de prélats; tous les députés du congrès ajoutaient à la pompe de cette cérémonie, et le peuple de Venise jouissait du spectacle d'une paix qui était son ouvrage.

L'empereur, dès qu'il aperçut le pape, se dépouilla de son manteau et vint se prosterner pour lui baiser les pieds. Alexandre, voyant à genoux devant lui le prince qui depuis vingt ans l'avait poursuivi d'asile en asile, ne considéra plus que le triomphe de l'Église sur une puissance rivale, et s'oublia lui-même jusqu'à mettre son pied sur la tête de l'empereur en prononçant ces paroles d'un psaume : « Je marcherai sur l'aspic et le basilic, et je foulerai le lion et le » dragon. — C'est devant Pierre que je m'humilie, dit Frédéric, et » non devant vous. — Devant moi comme devant Pierre, ajouta » le pontife en appuyant. »

XXI. On a révoqué en doute la vérité de ces circonstances; elles sont rapportées par une multitude d'historiens, de prélats, de cardinaux. S'il est vrai que les auteurs contemporains de l'événement les passent sous silence, une omission n'est pas une dénégation positive, et il faut bien que le fait ait été consacré, au moins par une tradition générale, puisqu'on a pris soin d'en perpétuer le souvenir par la peinture, et par une pierre où étaient gravées les paroles que le pape adressa à l'empereur. La gloire des Vénitiens n'était nullement intéressée à accréditer cette fable, si c'en eût été une. Ceux qui la rapportent ne sont pas tous Vénitiens; il y a parmi eux des Allemands, des Français, etc.; et, si on veut absolument tirer une conclusion négative du silence des autres historiens, il faut au moins apprécier leur véracité; or ces auteurs contemporains se réduisent à deux : Romuald, archevêque de Salerne, qui a écrit le voyage du pape à Venise, et l'auteur anonyme des Actes d'Alexandre III. Ils ont, il est vrai, supprimé cette circonstance; mais ils en omettent d'autres qu'il est plus difficile de révoquer en doute. Si on s'en rapportait à leur récit, cette paix entre l'empereur et le pape aurait été sollicitée par Frédéric, il n'y aurait point eu de bataille entre sa flotte et celle des Vénitiens, et la république n'aurait pris d'autre part dans cette affaire que d'offrir son territoire pour la tenue du congrès. Enfin il y a des écrivains qui prétendent que Frédéric n'alla jamais à Venise; mais le séjour de ce prince dans cette ca-

Digitized by Google

pitale est constaté par des actes qui en sont datés et que nous possédons encore.

La bataille paraît aussi un de ces événements dont il est impossible de méconnaître la réalité; on s'accorde à en citer la date, le lieu, les circonstances; on nomme les principaux officiers qui y commandaient de chaque côté, ceux qui furent faits prisonniers; et, quand on voudrait refuser toute croyance aux historiens qui en font mention, quand on voudrait supposer que les peintures qui décorent le palais ducal à Venise, et où toute cette partie de l'histoire de la république est représentée, sont des monuments commandés par la politique, et exécutés par la flatterie, on ne pourrait refuser d'admettre le témoignage de la cour de Rome elle-même, témoignage d'autant plus irrécusable que cette cour a cherché depuis à secouer le joug de la reconnaissance.

XXII. Ce témoignage est constaté par trois monuments. Le premier consiste dans les honneurs que le pape accorda au doge de Venise; il lui donna le privilége de faire porter devant lui un cierge allumé, une épée, un parasol, un fauteuil, un coussin de drap d'or, des trompettes et des drapeaux. Ce n'étaient là, si l'on veut, que de vaines concessions honorifiques; mais voici qui porte plus particulièrement le caractère de la reconnaissance. Alexandre donna au doge un anneau en lui disant : « Recevez-le de moi comme une » marque de l'empire de la mer; vous et vos successeurs, épousez-la » tous les ans, afin que la postérité sache que la mer vous appartient » par le droit de la victoire et doit être soumise à votre république » comme l'épouse l'est à son époux.

Ce n'était point là une libéralité sans conséquence; aussi le gouvernement de Naples en fut-il choqué, et les auteurs napolitains ont-ils écrit contre le droit de souveraineté que la république s'arrogeait sur le golfe Adriatique : il ne faut donc pas s'étonner que l'historien du voyage du pape à Venise en ait passé sous silence plusieurs particularités, puisque cet écrivain était Romuald, archevêque de Salerne, et ambassadeur du roi de Sicile à la suite du pape.

Le second monument est une inscription que Pie IV fit placer dans la salle royale du Vatican; elle était ainsi conçue : « Le pape Alexandre III, fuyant la colère et les persécutions de l'empereur Frédéric, alla dans sa fuite se cacher à Venise. Dès qu'il y fut

Digitized by Google

reconnu, il se vit accueilli par le sénat avec beaucoup d'honneurs. Othon, fils de l'empereur, fut vaincu et fait prisonnier par les Vénitiens dans une bataille navale. Frédéric, après avoir signé la paix, vint en suppliant adorer le pape et lui jurer foi et obéissance; ainsi le rétablissement du pape dans sa dignité fut un bienfait de la république de Venise, l'an 1177. »

Le pape faisait élever ce monument quatre siècles après l'événement dont il voulait perpétuer la mémoire. Cela prouve bien suffisamment qu'à cette époque on le regardait comme certain, et par conséquent on ne peut pas récuser les témoignages des historiens du XVe et du XVIe siècle.

Il y a plus : le pape Urbain VIII, en 1635, fit enlever cette inscription, qui, suivant l'historien Nani, « avait été choisie au temps » de Pie IV par une consultation de cardinaux, et qui était tirée » d'excellents auteurs, d'anciens documents, d'inscriptions, de pein- » tures et de marbre. » La république rappela sa légation, refusa toute audience au nonce du pape, et exigea le rétablissement de l'inscription, ce qui fut accordé par Innocent X.

Enfin il existe un monument plus ancien de deux siècles que l'inscription dont il s'agit, et encore plus irrécusable : c'est une déclaration donnée par la cour de Rome, en présence de notaires, des services rendus par la république au pape Alexandre III. Elle est rapportée textuellement dans la chronique de Dandolo. On y lit que le pape Alexandre, forcé, comme David, de fuir la persécution, avait cherché un asile à Venise sous l'habit d'un simple prêtre; qu'il y fut reconnu et reçu avec de grands honneurs; que, pour toute réponse aux propositions de paix, Frédéric exigea qu'on lui livrât le souverain pontife, et qu'irrité du refus de la république il arma une grande flotte qui fut entièrement détruite, moins par les efforts des Vénitiens, très-inférieurs en nombre, que par la protection divine; qu'enfin l'empereur, confessant sa faute devant le vicaire de Jésus-Christ, vint à Venise se prosterner aux pieds du pape, et implorer son pardon. Il n'y a pas beaucoup de faits de l'histoire du douzième siècle mieux constatés que celui-ci.

XXIII. La victoire du pape fut complète. Il fut rappelé à Rome, et il eut la satisfaction d'y voir son compétiteur abjurer le schisme à ses pieds. Le doge Ziani suivit le pape dans ce voyage. Si quelqu'un avait le droit d'accompagner Alexandre lors de son entrée à

Digitized by Google

Rome, c'était sans doute celui qui lui en avait ouvert le chemin par la victoire.

XXIV. La paix qui venait de se conclure, et le traité de Constance, qui bientôt après en compléta les dispositions, plaçaient Venise dans une situation plus favorable qu'à aucune époque antérieure. Non-seulement c'était un titre à la considération de l'Europe, que d'avoir protégé contre l'empereur le chef de l'Église et la liberté des villes d'Italie ; mais encore il résultait, de diverses combinaisons amenées par les événements, des motifs de sûreté et des moyens d'influence pour la république. L'empereur d'Occident avait perdu son autorité dans la péninsule ; c'était un voisin dangereux écarté pour longtemps (1178).

Les villes de l'Italie septentrionale, qui venaient d'être affranchies, ne formaient que de petits États, dont aucun ne pouvait donner de l'inquiétude, et qui tous avaient besoin de repos et de protection. Venise était naturellement appelée à devenir leur arbitre.

Le saint-siége lui devait de la reconnaissance. Le roi de Naples, lié avec elle par des traités, et redoutant les Grecs et les Sarrasins, avait d'autant plus d'intérêt à la ménager que lui-même cessait d'être une puissance maritime. L'empire d'Orient, déjà depuis longtemps dans un état de décadence, éprouvait toutes les alternatives de la crainte et de l'irrésolution, redoutant les croisés, recherchant, trompant les Vénitiens, sollicitant leur alliance, les apaisant par des concessions.

Les puissances du midi de l'Europe engagées dans une guerre d'outre-mer, pour laquelle elles ne pouvaient se passer du concours des puissances maritimes, devaient nécessairement acheter l'amitié de celle dont les moyens étaient certainement les plus considérables.

Le patriarche d'Aquilée était un voisin quelquefois incommode, mais ne pouvait être isolément un ennemi bien dangereux.

Le roi de Hongrie était le seul voisin que la république eût à redouter.

Quant à la jalousie des Pisans et des Génois, elle avait ses dangers, mais elle avait aussi cet avantage qu'elle entretenait la république dans cet état d'activité qui conserve et augmente les forces : d'ailleurs, Gênes et Pise étaient encore plus acharnées l'une contre l'autre qu'ennemies des Vénitiens, et elles étaient sur le point de

Digitized by Google

commencer entre elles une guerre d'extermination, pour la possession de la Corse et de la Sardaigne.

Si l'on considère que, depuis sa fondation, Venise n'avait éprouvé que des revers passagers, comme des batailles perdues, des calamités naturelles, mais qu'elle n'avait pas encore appris à signer des traités désastreux; que sa puissance était toujours allée croissant, que son gouvernement prenait de la stabilité, tandis que plusieurs États voisins n'étaient pas même fixés sur le choix du leur; qu'enfin son commerce s'agrandissait de jour en jour, et que ce moyen d'augmenter la richesse, la population, les forces d'un État, était inconnu de toutes les autres nations européennes, on entrevoit que la puissance relative de la république s'était accrue plus rapidement encore que sa prospérité, et on doit s'attendre à la voir jouer un rôle important dans les vicissitudes que la fortune préparait au monde.

XXV. Sébastien Ziani étant mort peu de temps après son retour de Rome à Venise, on eut à procéder à l'élection de son successeur. Il n'entrait pas dans les vues de ceux qui avaient la plus grande influence dans les affaires d'appeler le peuple à cette élection, mais on prévit les inconvénients qu'il y avait à en charger un petit nombre d'électeurs. Ce fut là que commença ce nouveau système d'élection, qui s'est tant compliqué depuis dans le gouvernement de Venise. Le grand conseil choisit à la pluralité des voix quatre commissaires, ceux-ci nommèrent chacun séparément dix électeurs, et le choix de ces quarante électeurs se fixa sur Orio Malipier, le même qui avait refusé le dogat après la mort de Vital Michieli (1178).

Ce changement dans la constitution de la république fut suivi de quelques autres innovations. Il avait été réglé, au commencement du règne précédent, que les six conseillers intimes du doge représenteraient les six quartiers de la capitale. Il y a apparence qu'on avait éludé l'obligation de les choisir chacun dans un quartier différent, puisqu'on fut obligé de faire un règlement, par lequel il était décidé que nul ne pourrait être élu que pour le quartier dans lequel il faisait réellement sa résidence.

XXVI. Deux grandes assemblées, le sénat qui était composé de soixante membres, et le conseil général, qui l'était de près de cinq cents, étaient appelés à prononcer sur tous les grands intérêts de l'État; mais les assemblées sont sujettes à se laisser entraîner

Digitized by Google

par la passion au delà des formes ou des lois existantes; on sentit la nécessité d'un pouvoir régulateur ou modérateur, qui réclamât, dans l'intérêt des lois, même devant l'autorité suprême. On créa, sous le nom d'avogadors, trois magistrats, pour représenter la partie publique, non-seulement dans les délibérations sur les affaires de l'État, mais encore dans les causes des particuliers. Devant les tribunaux, ils réglaient la compétence, ils défendaient les intérêts publics dans les affaires civiles, et poursuivaient l'accusation dans les affaires criminelles. Devant les conseils, ils requéraient la constante observation des lois et des formes, ils s'opposaient à la publication des ordonnances qui y étaient contraires. La présence de l'un deux au moins était nécessaire pour la validité des délibérations du grand conseil et du sénat; ils étaient dépositaires de tous les actes de la législation; ils poursuivaient le paiement des amendes pécuniaires auxquelles les fonctionnaires pouvaient être condamnés. Enfin, relativement aux magistrats, leur pouvoir s'étendait jusqu'à mettre opposition à la prise de possession des charges, lorsque ceux qui y avaient été nommés étaient susceptibles de quelque reproche.

Il y a des historiens qui font remonter l'institution de cette magistrature à l'époque de l'assassinat du doge Pierre Tradenigo, c'est-à-dire en 864. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle s'est maintenue jusqu'à ces derniers temps dans toutes ses attributions. Les *avogadori di commun*, c'est-à-dire les avocats de la commune, étaient dans l'origine au nombre de trois; ce nombre fut doublé dans la suite; mais il n'y en avait que trois en exercice; ils alternaient, et l'exercice était de seize mois. Ils étaient élus par le grand conseil, sur la présentation du sénat; leur *veto* suspendait l'exécution des actes de tous les magistrats et même du sénat et du grand conseil; la durée de cette suspension était d'un mois et un jour; ils pouvaient la renouveler jusqu'à trois fois, et après ce temps ils désignaient eux-mêmes le corps auquel ils en appelaient, pour y faire juger les motifs de leur opposition. Il n'y avait à cet égard d'exception que pour les actes du grand conseil, lesquels, émanant du corps souverain, ne pouvaient être réformés que par le grand conseil lui-même.

Le droit de s'opposer à l'entrée en charge de ceux qui avaient été élus à quelques fonctions publiques, s'était étendu jusqu'à les suspendre de l'exercice de ces mêmes fonctions; mais seulement dans

Digitized by Google

les trois circonstances d'incapacité légale, d'accusation criminelle, et de dette envers le trésor public.

Ils étaient chargés des fonctions de gouverneur dans la capitale, veillaient à la tranquillité publique, et jugeaient sommairement toutes les petites affaires de police.

Ils avaient un droit sur les confiscations qu'ils faisaient prononcer et sur les amendes.

Enfin, plus tard, ils furent chargés de tenir les registres où étaient inscrits les mariages des nobles et les naissances de leurs enfants.

XXVII. Le premier événement du règne de Malipier fut une expédition contre Zara. Les citoyens se cotisèrent pour subvenir aux frais de cet armement, qui donna lieu à l'établissement d'un droit d'entrée dans le port de Rialto : ces offres patriotiques s'élevèrent à 1,150 marcs d'argent, et on voit par un diplôme conservé dans la chronique de Sanuto que le marché de Rialto fut engagé aux prêteurs pour la sureté du prêt; mais on ne réussit point cette fois à faire rentrer cette colonie sous la dépendance de la république, et d'autres intérêts firent remettre à un autre temps une seconde tentative.

XXVIII. Le pape, replacé à la tête de toutes les puissances de la chrétienté, ne négligeait aucun moyen de ressaisir son influence, et faisait prêcher une troisième croisade. Tout l'Orient était alors dans la confusion et presque dans l'anarchie. Le trône impérial avait été usurpé par Andronic; celui de Jérusalem envahi par Gui de Lusignan; Saladin, soudan d'Égypte, avait profité des divisions des chrétiens dans la Palestine; la victoire de Tibériade lui avait ouvert les portes d'Acre et de Jérusalem. L'Europe armait pour la délivrance de la Syrie; l'empereur Frédéric allait expier en Orient ses torts envers le saint-siége. Les Vénitiens, que l'inimitié de Manuel Comnène avait privés de tous leurs établissements dans l'Archipel et dans la mer Noire, venaient d'être rétablis dans leurs anciens droits par l'usurpateur du trône de Constantinople, qui avait intérêt de les ménager. Un nouveau traité d'alliance offensive et défensive venait d'unir l'empire grec et la république. Toujours occupée d'étendre son commerce, elle voulut concourir au succès de la croisade : sa flotte arriva devant Saint-Jean-d'Acre au moment où Gui de Lusignan, qui en avait commencé le siége, se

Digitized by Google

trouvait lui-même presque bloqué par Saladin, accouru pour dégager cette place.

Le siége d'Acre fut très-meurtrier; il fallut neuf fois livrer bataille à Saladin. La rivalité de Lusignan et du marquis de Montferrat, celle du roi de France Philippe-Auguste avec le roi d'Angleterre Richard-Cœur-de-Lion, prolongèrent pendant près de trois ans les discordes et le siége. Les maladies enfin consumaient cette armée, et probablement la ville ne se serait pas rendue, si le soudan n'eût été obligé de l'abandonner à elle-même. On la prit par capitulation en 1191 : les Vénitiens furent rétablis dans la possession du quartier qui leur avait été assigné après la première conquête, et aussitôt leur flotte rentra dans ses ports.

Le doge avait montré, lors de sa première élection, qu'il n'ambitionnait point cette dignité; l'expérience ne l'y avait pas attaché davantage; il abdiqua pour embrasser la vie monastique. On remarqua que, pendant l'interrègne, les conseillers du doge s'établirent dans le palais ducal; cet usage, qui s'est maintenu depuis, était propre à rappeler aux peuples que le prince n'était que le magistrat de la république.

Digitized by Google

LIVRE IV.

Règne de Henri Dandolo. — Nouvelle croisade. — Prise de Zara. — Excommunication des Vénitiens, 1192-1205. — Conquête de Constantinople. — Partage de l'empire grec, 1203-1205.

I. Les suffrages des quarante électeurs se réunirent sur Henri Dandolo, cet ambassadeur que Manuel Comnène avait voulu priver de la vue. Il y a apparence que Dandolo n'était pas dans un état de cécité complète, car il serait difficile de concevoir qu'absolument aveugle, il eût pu entreprendre, comme on le verra bientôt, de commander une armée et de diriger une conquête. C'est déjà une chose assez remarquable de voir un prince plus que nonagénaire [1] se mettre à la tête d'une expédition lointaine.

II. Une entreprise des Pisans fournit à Dandolo une première occasion de signaler la vigueur de son caractère et l'activité de son administration. Les Pisans, qui avaient une part considérable au commerce de la Méditerranée, ne pouvaient voir sans inquiétude Venise s'arroger un droit presque exclusif de navigation dans le golfe Adriatique. La flotte de la république était alors désarmée, ils profitèrent de ce moment pour tenter un coup de main, qui avait plutôt l'air d'une insulte que d'un projet d'établissement. Quelques-uns de leurs vaisseaux arrivèrent à l'improviste sur la côte d'Istrie, mirent des troupes à terre et s'emparèrent de la ville de Pola.

Il n'y avait aucune apparence qu'ils pussent s'y maintenir ; aussi vit-on partir sur-le-champ une escadre vénitienne, qui vint les atta-

1 Il avait quatre-vingt-quatorze ans ; au surplus, quant au commandement d'une armée par un aveugle, ce n'était point une chose nouvelle dans ce temps-là. J'en trouve deux exemples sous le même empereur. Lorsque Isaac Lange envoya une flotte contre Isaac Comnène, qui s'était emparée de l'île de Chypre, il en donna le commandement à Alexis Comnène, qui était aveugle, à la vérité en lui adjoignant un collègue. Peu de temps après, l'armée destinée à soumettre les Bulgares révoltés, partit sous la conduite de Jean Cantacuzène, qui avait eu les yeux crevés. On peut voir ces faits dans Nicetas, *Histoire d'Isaac Lange*, liv. I, chap. 3 et 7.

Digitized by Google

quer dans la rade de Pola, détruisit plusieurs de leurs vaisseaux et poursuivit les autres jusque sur les côtes de la Morée. Le pape, qui voulait sans cesse ramener les forces des chrétiens vers l'Orient, se hâta de se porter pour médiateur entre les deux républiques. L'ambition des Vénitiens se dirigeait toujours vers le Levant. Ils conclurent, en 1196, avec les princes qui régnaient alors sur les côtes de la mer Noire, un traité de commerce qui leur assurait quelques priviléges et le droit d'avoir des consuls à Tana, à Trébisonde et dans l'Arménie.

III. On préparait une nouvelle croisade, qui avait pour chefs des seigneurs ou princes français, parmi lesquels on remarquait Baudouin, comte de Flandre; Louis, comte de Blois; Geoffroy, comte du Perche; Henri, comte de S'-Paul; Simon de Montfort, deux comtes de Brienne, Mathieu de Montmorency. Le voyage était long, le passage sur les terres de l'empire grec n'était pas sans danger. Pour arriver avec toutes ses forces, il fallait nécessairement arriver par mer (1199). On se décida à traiter avec les Vénitiens, pour que leur flotte transportât l'armée des croisés dans la Terre-Sainte. Les seigneurs envoyés pour conclure ce traité évaluaient cette armée à quatre mille cinq cents chevaliers, ayant chacun deux écuyers, et à vingt mille hommes d'infanterie. Il s'agissait donc de transporter plus de trente mille hommes, et plusieurs milliers de chevaux (1201).

C'était le sujet d'un marché plutôt que d'un traité; mais la république ne pouvait guère fournir un si grand nombre de vaisseaux sans devenir l'auxiliaire, l'alliée des croisés : ceux-ci, dans leur impatience d'accomplir leur vœu, ne se montrèrent point difficiles sur les conditions, on fut bientôt d'accord. Cependant le gouvernement vénitien jugea nécessaire de soumettre ce traité à la sanction du peuple, n'osant pas apparemment risquer, sans son aveu, une expédition lointaine, dont plus d'une expérience rendait le succès douteux. On assembla le peuple; on célébra l'office divin, et les seigneurs députés par les croisés de France parurent devant la foule immense qui remplissait l'église et la place de Saint-Marc.

L'un deux, Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui a écrit l'histoire de cette expédition, harangua en ces termes : « Seigneurs, les barons de France les plus hauts et les plus puis-» sants nous ont envoyés vers vous : ils vous crient merci ; qu'il vous

Digitized by Google

» prenne pitié de Jérusalem, qui est en servage des Turcs ; que pour
» Dieu vous veuillez les accompagner, afin de venger la honte de
» Jésus-Christ. Ils ont fait choix de vous, parce qu'ils savent que
» nul n'est aussi puissant que vous sur la mer. Ils nous ont com-
» mandé de nous jeter à vos pieds, de ne nous relever que lorsque
» vous nous aurez octroyé notre demande, et que vous aurez pris
» pitié de la Terre-Sainte d'outre-mer. »

Alors les six députés s'agenouillèrent en pleurant, et le doge et tous les autres s'écrièrent d'une commune voix, en levant leurs mains au ciel : « Nous l'octroyons, nous l'octroyons. »

Le traité fut signé et juré le lendemain, et l'on convint que l'expédition se dirigerait d'abord sur l'Égypte.

Les Vénitiens prirent un délai d'un an, pour équiper les vaisseaux nécessaires. Ils s'engagèrent à fournir des vivres à l'armée pendant neuf mois. Le prix de ce service fut réglé à deux marcs d'argent par homme, et quatre par cheval, ce qui faisait quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, représentant environ quatre millions et demi de la monnaie actuelle, à une époque où le setier de blé valait de cinq à six sols, le marc d'argent cinquante et quelques sols, et, par conséquent, quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, plus de neuf cent mille setiers de blé.

La république ne borna pas ses spéculations à ce marché : elle stipula que cinquante de ses galères seconderaient les opérations de l'armée, sous la condition que le butin et les conquêtes seraient partagés également entre les Vénitiens et les Français.

IV. Après avoir juré l'observation de ce traité sur les saints Évangiles, on voulut lui donner encore plus de solennité en le soumettant à l'approbation du pape. Innocent III, qui régnait alors, était bien éloigné de refuser cette approbation ; mais, pour s'assurer encore davantage de l'exécution du plan qui venait d'être arrêté, il défendit expressément aux croisés d'employer leurs armes contre les chrétiens, et même dans le cas où ceux-ci opposeraient quelque obstacle au passage de l'armée, de les attaquer avant d'avoir pris les ordres du saint-siége.

V. En signant l'engagement de payer 85,000 marcs d'argent, les députés des pèlerins avaient moins consulté leurs moyens que leur zèle. Les princes, les barons arrivèrent successivement ; mais quelques-uns des principaux croisés étaient morts, notamment

Digitized by Google

Thibaut, comte de Champagne. D'autres avaient renoncé à cette entreprise; plusieurs avaient pris une autre direction; de sorte qu'il ne se trouvait pas au rendez-vous plus de la moitié des seigneurs qui, dans le principe, avaient promis de coopérer à cette expédition. Tous ensemble n'avaient pas la somme promise, et qui devait être payée d'avance. La cotisation des croisés n'en fournit guère que la moitié; les chefs engagèrent leur vaisselle, leurs effets les plus précieux, et malgré ces efforts, il s'en fallait encore de trente-quatre mille marcs qu'ils n'eussent acquitté la somme stipulée.

VI. Cependant les vaisseaux étaient prêts, les croisés impatients de partir, et les Vénitiens bien décidés à ne pas leur faire crédit. Convaincu de l'insuffisance de leurs ressources pécuniaires, le doge proposa aux barons d'obtenir un délai pour payer leur dette, en aidant la république à faire rentrer Zara sous son obéissance. C'était leur proposer une guerre contre le roi de Hongrie, à qui cette ville s'était donnée. Les ordres du pape s'y opposaient formellement; plusieurs croisés manifestèrent des scrupules; le cardinal-légat, qui était alors à Venise, voulut s'opposer à cette expédition; mais Dandolo représenta, avec fermeté, que le pape n'avait point le droit et ne pouvait avoir l'intention de protéger une ville rebelle; que si on n'était maître de Zara avant de commencer l'entreprise, les vaisseaux de cette ville ennemie pourraient intercepter les communications entre Venise et la Palestine; qu'enfin c'était la seule condition à laquelle la république pût permettre le départ de sa flotte, et que, quant au cardinal, s'il voulait s'embarquer, il serait reçu sur les vaisseaux comme prédicateur de la croisade, mais non avec le caractère de légat.

Cette déclaration énergique leva les difficultés, le cardinal partit pour Rome, et les croisés se déterminèrent à commencer leur pèlerinage par le siège de Zara.

VII. On était alors au mois d'octobre 1202; tout était prêt pour le départ. Le marquis de Montferrat avait été élu par les barons français pour commander l'armée; il ne restait qu'à désigner celui qui devait commander la flotte. Après qu'on eut fait des prières pour le succès de l'expédition, le doge monta dans la tribune de l'église de Saint-Marc, et, en suppliant la république de lui permettre de prendre la croix, déclara qu'il était prêt à se mettre à la tête de l'armée vénitienne et à accompagner les croisés, non-seulement à Zara,

Digitized by Google

mais partout où les conduirait leur zèle, heureux s'il pouvait trouver le terme d'une vie déjà si longue en combattant pour la délivrance du tombeau du Sauveur (1202).

Une pareille résolution dans un vieillard de quatre-vingt-quatorze ans, qui conservait toute l'énergie de l'âge mûr, ne pouvait qu'exciter une admiration mêlée d'attendrissement; il descendit de la tribune au milieu des acclamations, alla se mettre à genoux devant l'autel, et se fit attacher la croix sur son bonnet ducal. Son fils, Renier Dandolo, fut nommé pour le suppléer pendant son absence. Venise vit partir le doge déployant l'étendard de Saint-Marc, sur une flotte de près de 500 voiles qui portait une armée d'environ quarante mille hommes et une illustre noblesse, dont les écus pendaient sur le bord des navires et dont les bannières flottaient au haut des mâts.

VIII. Commencer le siége de Zara, c'était entreprendre de soumettre un peuple révolté pour la quatrième fois, d'autant plus déterminé à la résistance, qu'il en avait déjà éprouvé la possibilité et qu'il se sentait moins digne de pardon ; c'était attaquer un prince puissant, qui, en sa qualité de chrétien et de croisé lui-même, devait être protégé par le saint-siége ; c'était enfin braver les foudres de Rome.

Zara avait une enceinte garnie de fortes tours et était défendue par une garnison hongroise. Le port était fermé par une chaîne de fer, il fallait forcer ce passage pour compléter l'investissement de la place. La flotte vénitienne rompit cet obstacle. On se disposait à l'assaut ; les chefs de l'armée étaient assemblés pour en concerter l'exécution, lorsque Gui, abbé Duvaux de Sernay, l'un des croisés, se présenta dans l'assemblée, une lettre du pape à la main : « Au » nom du saint père, dit-il, je vous défends d'attaquer cette ville ; » elle est habitée par des chrétiens, elle appartient à un prince croisé, » vous l'êtes vous-mêmes, et si vous bravez la défense, vous n'êtes » plus que des excommuniés. » Cette menace ébranla plusieurs des chefs; le comte de Montfort déclara qu'il ne pouvait désobéir au pape; mais les Vénitiens s'emportèrent contre l'orateur jusqu'à mettre sa vie en danger, s'opposèrent à ce qu'on lût la lettre d'Innocent III, et sommèrent les Français de tenir leurs engagements. Il fallait manquer à sa parole ou à l'obéissance due au saint père. La plupart de ces chevaliers jugèrent que, pour eux, le premier devoir était

Digitized by Google

de montrer leur vaillance. Les assauts furent donnés, répétés pendant cinq jours, et les assiégés, qui avaient suspendu des croix autour de leurs murailles, désespérant de résister à des attaques si vives et si continues, se rendirent à discrétion. On ne leur laissa que la vie.

IX. La ville fut livrée au pillage et démantelée. Il y avait trois jours qu'on la saccageait, lorsqu'une querelle s'alluma entre les vainqueurs. Le partage du butin, ou la distribution des logements, en fut la cause; on se battit avec fureur pendant une nuit entière; les deux partis perdirent beaucoup de monde, mais les Vénitiens, fort inférieurs en nombre, furent les plus maltraités. Le doge et les principaux chefs de l'armée française se précipitèrent parmi les combattants pour les séparer. Il fallut huit jours de négociations et d'efforts pour faire cesser l'effusion du sang.

Il était naturel de voir dans cette discorde une juste punition de la désobéissance dont les croisés s'étaient rendus coupables envers le saint-siége. Le pape, qui jugeait les Français plus disposés à la soumission que les Vénitiens, leur adressa des reproches sévères. Les premiers députèrent vers lui un évêque et trois chevaliers, pour s'excuser sur la nécessité où ils s'étaient trouvés de remplir leurs engagements envers leurs alliés, sans le concours desquels ils ne pouvaient accomplir leur pieuse entreprise. Ils le suppliaient de les relever des censures qu'ils avaient encourues, et lui demandaient ses ordres sur la conduite qu'ils devaient tenir désormais avec les Vénitiens.

La réponse du pape fut qu'ils pouvaient continuer de se servir des vaisseaux de la république, mais à condition qu'ils se sépareraient le plus tôt possible d'un peuple assez endurci dans sa désobéissance pour ne pas même demander l'absolution; que, quant à eux, avant d'être absous, il fallait qu'ils restituassent tout le butin qu'ils avaient fait, et renouvelassent leur serment de soumission à l'Église. Les croisés français demandèrent humblement et obtinrent leur pardon. Il n'en fut pas de même des Vénitiens : ce vieillard nonagénaire qu'ils avaient à leur tête opposa toujours la plus respectueuse fermeté aux prétentions de la cour de Rome, soutint qu'elle n'avait pas dû s'immiscer dans les affaires de la république, et ne daigna pas même solliciter l'absolution des censures.

La saison était trop avancée pour qu'au jugement des gens ex-

Digitized by Google

périmentés, il fût prudent de commencer une campagne de mer sur une côte ennemie ; on résolut de faire hiverner la flotte dans le port de Zara. Pendant le séjour que les croisés y firent, on vit arriver une ambassade qui réclamait leur concours pour une expédition bien différente de celle pour laquelle ils avaient pris les armes.

X. L'empire de Constantinople passait depuis longtemps d'usurpateur en usurpateur : les Comnène ne méritaient pas un autre nom ; mais comme il n'y a rien de si rare qu'un pouvoir dont l'origine soit absolument pure, on appelait légitime ce qui était injuste depuis quelque temps. L'odieux Manuel avait laissé le trône à son fils âgé de neuf ans. Andronic, son cousin, parvint à s'y asseoir auprès de cet enfant, à qui il fit signer l'arrêt de sa mère et qu'il priva enfin de la vie. Cet Andronic, quand il eut consommé l'usurpation de l'empire, prouva par son administration qu'il n'en était pas indigne. Il établit un ordre sévère dans les finances, se montra fort habile au choix des gouverneurs et des magistrats, pesa les petits et les grands dans la même balance, mit fin aux disputes de religion, éleva des monuments utiles, et honora les savants, quoiqu'il n'eût qu'une légère teinture des sciences.

Sous lui, dit Nicetas, chacun se reposait avec sécurité à l'ombre de ses arbres, et se nourrissait de leurs fruits ; et ceux qui avaient été ensevelis sous les malheurs des temps précédents, se réveillèrent au commencement de son règne. Déjà vieux, il épousa Anne de France, âgée de onze ans, qui avait été promise à Alexis. Peut-être, s'il eût régné quelques années de plus, le vaisseau de l'État aurait-il évité le naufrage. Mais bien qu'Andronic eût cru devoir faire légitimer son usurpation par le patriarche et par un concile, il n'en fut pas moins précipité d'un trône qu'il devait à des crimes.

Isaac Lange, qui l'y remplaçait, le livra à la fureur d'une populace inconstante. On ne peut retracer toutes les barbaries qui furent exercées sur ce grand coupable, qui d'ailleurs avait montré de l'habileté dans le gouvernement. Après lui avoir meurtri les joues, arraché la barbe, cassé les dents, crevé un œil et coupé la main droite, on le promena dans Constantinople, pour lui faire éprouver tous les outrages, et on le pendit par les pieds : ce supplice dura trois jours.

Le nouvel empereur, qui permettait ces atrocités, était un lâche, qui fut privé de l'empire et de la vue, et jeté dans une fosse par

Digitized by Google

son frère Alexis. C'était cet Alexis qui régnait depuis quelques années à Constantinople, lorsque les croisés s'embarquèrent pour délivrer les lieux saints.

Un jeune homme, fils d'Isaac, échappé de la prison où son oncle l'avait renfermé, parcourait l'Europe, en cherchant des vengeurs à son père. Ce prince s'appelait aussi Alexis. Il s'était adressé au pape, aux Vénitiens, aux croisés, sans en rien obtenir qu'une pitié stérile. Venise devait peu d'affection à cette famille, parce qu'entre les fautes que les princes de ce nom avaient à se reprocher, c'est-à-dire parmi beaucoup d'actes de cruauté, de duplicité, d'avarice et de vanité ridicule, ils avaient opprimé les peuples, pour subvenir à des profusions inouïes, et n'avaient pas épargné dans leurs extorsions la colonie vénitienne, qu'ils avaient mise plus d'une fois aux mains, dans Constantinople même, avec la colonie des Pisans. Les princes de l'Occident, sollicités par le jeune Alexis, se bornèrent à lui donner le conseil de réclamer les secours de l'empereur Philippe de Souabe, son beau-frère. On lui avait fait entendre que, si l'empereur voulait joindre ses forces à celles des croisés, pour la conquête de la Palestine, ceux-ci reconnaîtraient ce secours, en lui fournissant le leur pour replacer Isaac sur le trône.

XI. Les ambassadeurs qui arrivèrent à Zara venaient de la part de Philippe. Admis à l'audience dans le palais du doge, où les chefs de l'armée s'étaient assemblés, ils dirent : « Nous sommes envoyés » vers vous par le roi des Romains ; il désire vous confier le jeune » prince son beau-frère. Vous avez entrepris une expédition péril- » leuse pour soutenir les droits de la justice ; c'est remplir votre vœu » que de venger un opprimé. Qu'est-il de plus équitable que de ré- » tablir dans leurs biens ceux qu'on en a privés ? Que si vous secou- » rez le prince de Constantinople, il vous offre ce qui peut contri- » buer le plus efficacement au bien de l'Église et à la conquête de » la Terre-Sainte. Premièrement, si Dieu permet que vous réta- » blissiez Alexis dans son héritage, ce prince remettra toute l'Église » d'Orient sous l'obéissance de l'Église romaine, dont elle est depuis » si longtemps séparée ; en second lieu, instruit que vous avez fait » déjà de grands sacrifices pour votre entreprise, il vous paiera deux » cent mille marcs d'argent, et vous fournira des vivres pour toute » votre armée. Lui-même il vous accompagnera en Égypte ; ou, si » vous le préférez, il y enverra dix mille hommes à sa solde, qu'il y

Digitized by Google

» laissera pendant un an. Tant qu'il vivra, il entretiendra cinq cents » chevaliers pour la défense de la Terre-Sainte. Telles sont les con- » ditions que nous sommes autorisés à vous offrir » (1203).

XII. Ainsi on proposait aux croisés une nouvelle infraction des défenses du pape. Il fallait encore aller attaquer un prince chrétien, qui, à dire vrai, avait envahi le trône, mais le trône d'un usurpateur ; et la conquête de l'empire grec n'était considérée que comme un préliminaire, un épisode de la délivrance de la Terre-Sainte.

Les uns s'écrièrent que c'était violer son vœu et mériter l'excommunication une seconde fois; les autres répondirent que, pour accomplir ce vœu, il n'y avait pas de meilleur moyen que de s'assurer l'alliance de l'empereur grec ; et que, pour obtenir sa coopération, il fallait le rétablir sur son trône. Les pèlerins disputèrent là-dessus avec tant de chaleur qu'ils s'aigrirent et se divisèrent; plusieurs quittèrent une armée qui se mettait en révolte déclarée contre le souverain pontife ; cinq cents, pour s'éloigner, se jetèrent à la fois dans un bâtiment qui coula à fond.

XIII. Ces défections affaiblirent considérablement l'armée. Mais les Vénitiens, qui ne considéraient pas les défenses du pape à cet égard comme légitimes, et qui avaient à Constantinople de bien autres intérêts que dans la Palestine, insistèrent si fortement, que le traité proposé au nom de l'empereur d'Allemagne fut signé. Ils avaient deux griefs principaux contre l'empereur de Constantinople. Manuel Comnène, lorsqu'il s'était réconcilié avec eux, après avoir confisqué leurs vaisseaux et leurs marchandises, leur avait promis une indemnité de quinze cent mille besants d'or. Ses successeurs avaient négligé le paiement de cette dette; il restait 200 mille besants à payer. Mais, ce qui était encore plus digne du ressentiment des Vénitiens, ces empereurs avaient montré de la partialité en faveur des Pisans, et leur avaient accordé de grands priviléges. Il y a des historiens à peu près contemporains qui expliquent d'une autre manière cette détermination des Vénitiens : ils l'attribuent à la corruption au moins autant qu'à la haine. Selon eux, le sultan Maleck-Adel, pour détourner l'orage qui paraissait menacer l'Égypte, avait envoyé à Venise des sommes considérables. La chose n'est pas impossible, mais elle n'est pas prouvée, et il ne serait pas impossible non plus que la cour de Rome, dont ils transgressaient les ordres, et les chrétiens de la Palestine, abandonnés par ceux

Digitized by Google

qu'ils croyaient leurs défenseurs, eussent accrédité cette calomnie.

Tout le monde envoya à Rome ; les uns pour justifier cette nouvelle entreprise, les autres pour la faire condamner. L'usurpateur du trône de Constantinople lui-même, dans l'espoir de conjurer l'orage, s'adressa au pape. Innocent III aurait bien voulu ramener l'empire grec à son obéissance, et devenir l'arbitre de ce grand différend ; il ordonna de nouveau aux croisés d'aller droit aux secours de la Terre-Sainte, et renouvela ses menaces d'excommunication. Les menaces restèrent sans effet. La flotte mit à la voile le 7 avril 1203, après avoir achevé la démolition des murs de Zara, au mépris de la protection que le pape avait accordée à cette ville.

XIV. Le rendez-vous de l'armée avait été assigné à Corfou. On y vit avec joie arriver le jeune Alexis, suivi d'un assez grand nombre de seigneurs allemands qu'il avait recrutés à la cour de Philippe. Le prince de Constantinople, qui jusque-là n'avait obtenu que des consolations et des conseils à Rome, à Venise, et même à la cour de son beau-frère, fut si touché de voir une armée de vaillants hommes décidés à embrasser sa cause, qu'il se jeta aux pieds du doge et du marquis de Montferrat, pour leur exprimer sa reconnaissance. Infortuné ! qui ne savait pas combien il est dangereux d'implorer le bras d'autrui pour reconquérir une couronne !

XV. Quoique les projets des croisés contre l'empire grec fussent publics depuis plusieurs mois ; quoiqu'il y eût, dit-on, seize cents bâtiments dans le port de Constantinople, l'armée ne rencontra aucun obstacle dans sa route, les îles où elle prit terre se rendirent sans résistance et reconnurent, pour empereur, Isaac, père du jeune Alexis. Cet empire, déjà affaibli par de longues divisions, l'était encore plus par une administration honteuse. L'empereur Alexis n'avait d'abord parlé qu'avec dérision des préparatifs des Latins, et avait dédaigné d'en faire. Plongé dans la mollesse, il laissait les rênes de l'État à un beau-frère, qui avait vendu à son profit tous les approvisionnements de la marine, et à des eunuques, qui ne voulurent jamais souffrir qu'on abattît des arbres dans les forêts réservées pour les chasses du prince. Quand le bruit des armes ennemies parvint jusque dans ces jardins où l'empereur, au milieu des voluptés, échappait aux murmures de son peuple ; quand les courtisans effrayés n'osèrent plus prolonger l'illusion, on fit accourir à la hâte des troupes des provinces voisines, on voulut armer une flotte, mais il n'était plus

Digitized by Google

temps; les vaisseaux étaient sans agrès, sans matelots; et la ville impériale, alors certainement la plus grande du monde connu, vit la flotte vénitienne se déployer sans obstacle, et débarquer au pied de ses murs un nouvel empereur (1203).

Ce fut à la fin de juin que cette armée se présenta à l'entrée du canal des Dardanelles : on se rallia devant Abydos, les cinq cents voiles défilèrent dans le détroit, couvrirent le bassin de la Propontide et vinrent, les bannières déployées, longer les murs de Constantinople de si près que plusieurs vaisseaux reçurent et envoyèrent des décharges de traits et de pierriers.

En voyant cette superbe ville, ses dômes, ses palais, ses hautes murailles, les quatre cents tours qui les couronnaient, et le peuple innombrable dont elles étaient couvertes : « Il n'y eut là, dit un té-
» moin oculaire, cœur si assuré ni si hardi qui ne frémît, et non
» sans raison, vu que, depuis la création du monde, jamais une si
» haute entreprise ne fut faite par un si petit nombre de gens, et
» chacun jeta les yeux sur ses armes. »

XVI. L'armée débarqua sur la côte méridionale du Bosphore; de là on voyait, sur la côte opposée, le vaste amphithéâtre qui couronne la golfe de Chrysocéras; dans le fond le palais de l'empereur; d'un côté la capitale occupant tout l'espace entre le golfe et la Propontide, la citadelle, à l'extrémité de la pointe d'Europe; de l'autre côté, le faubourg de Péra et la tour de Galata ; à l'entrée du port, vingt galères rangées le long de la chaîne qui le fermait; et, sur le rivage, un camp de soixante-dix mille hommes, au milieu duquel s'élevait le pavillon de l'empereur.

Les Grecs et les Latins se trouvaient en présence, ils n'étaient séparés que par un canal. Rien n'annonçait des dispositions pour interdire le passage; mais il y en avait pour s'opposer à la descente, et l'on ne pouvait guère prévoir comment une armée de quarante mille hommes, déjà affaiblie par une campagne, réduirait une ville d'où pouvaient sortir, disait-on, quatre cent mille combattants. Je suis loin de le croire; car, quelques années auparavant, Isaac Lange avait eu peine à y lever deux mille hommes, pour les opposer à un de ses officiers qui s'était fait proclamer empereur.

Les Latins débutèrent par le pillage de Chalcédoine et d'un palais que l'empereur avait sur la côte d'Asie; ils s'arrêtèrent quelques jours à Chrysopolis, pour y rassembler des vivres, et, dans

Digitized by Google

une rencontre, un de leurs partis culbuta cinq cents cavaliers grecs. Cependant un officier de l'empereur se présenta devant les chefs des croisés, et les harangua en ces termes : « L'empereur n'ignore » pas, seigneurs, que vous êtes les plus grands entre les princes » qui ne portent point la couronne, et que vous appartenez aux » plus vaillantes nations de l'univers ; mais il ne peut comprendre » par quel motif et à quel dessein vous êtes venus dans ses États. Il » est chrétien comme vous ; il sait que vous avez entrepris la dé- » livrance du saint sépulcre. Si vous avez besoin de vivres ou de se- » cours, il vous en fournira volontiers quand vous évacuerez son ter- » ritoire. Il se verrait à regret obligé de vous attaquer, comme il en » a le pouvoir ; car, quand vous seriez vingt fois plus nombreux » que vous n'êtes, pas un d'entre vous n'échapperait si mon maître » voulait faire usage de ses forces. »

Cette jactance fit peu d'effet sur les croisés ; Conon de Béthune répondit en leur nom : « Beau sire, vous nous avez dit que votre » maître s'étonne que nos seigneurs et barons soient entrés sur son » territoire. Ce territoire n'est pas le sien, puisqu'il ne l'occupe » que contre Dieu et le bon droit. Il appartient à son neveu que » vous voyez assis parmi nous, au fils de l'empereur Isaac. Mais si » votre maître veut se rendre à sa merci et lui restituer la couronne, » nous nous emploierons auprès du prince légitime pour qu'il par- » donne à son oncle, et lui laisse une existence honorable. A l'avenir » ne soyez plus assez hardi pour vous charger d'un semblable message. »

Le lendemain on essaya de montrer le jeune Alexis au peuple de Constantinople. Toutes les galères mirent à la voile ; Alexis était debout sur la poupe de la capitane, entre le doge et le marquis de Montferrat. On côtoya les remparts, depuis l'Acropolis jusqu'au château de Sept-Tours, en criant : « Voici votre prince légitime que » nous vous ramenons : nous venons pour vous secourir et non » pour vous faire aucun mal, si vous-mêmes vous faites votre de- » voir. » Mais cette vue et ces discours ne produisirent aucun effet : il fallut commencer les attaques ; on résolut de tenter le passage et le débarquement en face de l'armée ennemie.

XVII. Le 8 juillet au soleil levant, après la célébration du saint sacrifice, toute l'armée démarra de la côte d'Asie.

Baudouin, comte de Flandre, commandait l'avant-garde, composée en grande partie d'archers et d'arbalétriers.

Digitized by Google

Les quatre divisions du corps de bataille avaient pour chefs, Henri, frère du comte de Flandre; Hugues, comte de Saint-Paul; Louis, comte de Blois, et Mathieu de Montmorency. On y distinguait Mathieu de Valincourt, Baudouin de Beauvoir, Pierre d'Amiens, Eustache de Canteleu, Antoine de Cahieu, Eudes de Champlitte, Oger de Saint-Chéron, Manassès de l'Ile, Miles de Brabant, Machaire de Sainte-Menehould, Jean Foisnons, Guy de Chappes, Clerambault, Robert de Roncoy, et Geoffroy de Villehardouin, qui nous a conservé tous ces noms dans son histoire.

Enfin le corps de réserve était conduit par le marquis de Montferrat. Il était composé des Italiens, des Dauphinois et des Allemands.

Chaque galère remorquait un vaisseau chargé de troupes; les bannières flottaient, les trompettes sonnaient; les chevaliers, armés de pied en cap, et que, dans sa naïve frayeur, l'historien grec nous représente aussi hauts que leurs lances, étaient debout, s'appuyant sur leurs chevaux déjà tout sellés. « On ne demandait pas, dit celui d'entre eux qui nous a transmis tous ces détails, on ne demandait pas qui devait aller le premier; chacun s'efforçait de gagner les devants, et les chevaliers s'élançaient dans la mer jusqu'à la ceinture, le heaume en tête, l'épée à la main. »

Dès qu'on put prendre terre, on jeta les ponts, les chevaux sortirent des vaisseaux, et les chevaliers se rangèrent en bataille à l'est du golfe, du coté de Galata. L'armée impériale ne fit que de faibles efforts pour empêcher le débarquement; ils se bornèrent à quelques décharges contre les premiers qui abordèrent; ces 70,000 hommes, sans attendre le premier choc, se hâtèrent de rentrer dans Constantinople, avec une telle précipitation, que l'avant-garde des Latins pilla leur camp et les tentes de l'empereur.

La flotte vénitienne était à l'entrée du port, l'armée au pied des murs du faubourg de Péra; on y prit poste le soir même. Dans la nuit, la garnison de la tour de Galata, secondée par des troupes qu'on lui envoya de la ville, à travers le port, fit une sortie que les assiégeants repoussèrent avec vigueur. Les Grecs se jetèrent pour se sauver, les uns dans leurs barques, d'autres vers la campagne; ceux qui voulurent regagner la tour furent si vivement poursuivis, que les croisés y entrèrent pêle-mêle avec eux et s'en emparèrent.

XVIII. Au point du jour, et pendant que l'on combattait encore

Digitized by Google

sur terre, les galères vénitiennes attaquèrent le port. Une chaîne de la longueur de quatre portées de flèche, soutenue par des pieux, en fermait l'entrée ; derrière cette chaîne vingt galères grecques chargées de soldats et de machines lançaient contre les assaillants des pierres et des traits. Il fallait briser cette chaîne, pour s'ouvrir un passage au travers de la flotte ennemie. On avait préparé, pour la rompre, d'énormes ciseaux qu'une machine faisait mouvoir; des matelots s'élançaient sur la chaîne, pour travailler à en séparer les anneaux ou à couper les pieux qui la soutenaient; enfin un gros navire, dont le vent secondait l'effort, vint briser cet obstacle : les Vénitiens pénétrèrent dans le canal et prirent ou détruisirent tous les bâtiments qui s'y trouvaient.

XIX. Au fond du port coule une rivière assez large, dont les Grecs avaient rompu le pont. Il fut rétabli sans qu'ils osassent entreprendre de s'y opposer. L'armée, après avoir passé la rivière, vint camper sous le palais des Blaquernes, qui était fortifié. On ne pouvait pas penser, avec si peu de monde, à faire l'investissement d'une ville qui avait plusieurs lieues de tour. Les Français se bornèrent à attaquer une des portes : on prépara les machines, on traça un camp, qui fut fermé de fortes palissades; une division entière de l'armée était de garde jour et nuit; malgré ces précautions, les sorties étaient continuelles, on avait plusieurs alertes par jour, il fallait dormir et manger sous les armes.

Il est vrai que ces sorties étaient constamment repoussées ; mais on y perdait toujours du monde et souvent de vaillants hommes. On ne pouvait s'éloigner du camp de quatre portées de trait ; la disette était une suite inévitable de cette gêne; il ne restait de farine que pour trois semaines, presque point de viande salée, et on se voyait déjà réduit à manger des chevaux. Telle était au bout de dix jours la situation de l'armée assiégeante.

On résolut de donner l'assaut. Les Vénitiens étaient d'avis d'attaquer du côté de la mer, qui leur paraissait plus accessible, et de dresser les échelles sur les vaisseaux, pour atteindre le haut des murailles. Cette manière de combattre n'était pas familière aux chevaliers français. Ils ne purent consentir à se priver de leurs chevaux et de leurs armes ordinaires. Il fut résolu qu'on ferait deux attaques à la fois, l'une par mer, du côté du port, l'autre par terre, à la porte du palais des Blaquernes.

Digitized by Google

XX. Deux divisions furent laissées en réserve pour la garde du camp, sous le commandement du marquis de Montferrat et de Mathieu de Montmorency; les autres s'avancèrent pour donner l'assaut. On eut d'abord à combler le fossé; deux cent cinquante béliers, tours roulantes ou autres machines, commencèrent à jouer contre la muraille et à lancer une grêle de pierres et de flèches sur ceux qui la défendaient. C'étaient, de ce côté, des Pisans, qui avaient fourni un corps auxiliaire à l'empereur : ainsi les Vénitiens trouvaient devant eux les rivaux de leur commerce prêts à leur disputer les remparts de Constantinople. L'empereur, du haut d'une tour, était spectateur du combat; il avait confié le commandement de ses troupes à son gendre Théodore Lascaris.

A peine la muraille fut-elle endommagée qu'on y appliqua les échelles. Cinq chevaliers et dix soldats parvinrent jusqu'au haut du rempart, où ils eurent à soutenir un terrible combat à coups de hache et d'épée.

Pendant qu'on livrait cet assaut du côté des Blaquernes, la flotte avançait, rangée sur une longue ligne; les uns avaient élevé des tours sur le pont de leurs vaisseaux, d'autres tenaient les échelles toutes prêtes; quatre cents balistes lançaient des traits. « Ores » pourrés ouïr estrange prouesse. Le duc de Venise, qui vieil homme » estoit et goutte ne voyoit, tout armé sur la proue de sa galère, le » gonfanon de Saint-Marc par-devant lui, s'écriant aux siens qu'ils » le missent à terre. » Il fut obéi, sa galère aborda la première; les Vénitiens, voyant leur chef et leur étendard sur le rivage, se crurent perdus d'honneur s'ils ne les suivaient. Tout s'élança à la fois; les ponts-levis, les échelles, furent rapprochés de la muraille : du haut des vaisseaux, à l'aide de quelques planches ou de quelques cordages, les Vénitiens combattaient contre les assiégés avec la lance et l'épée; les uns étaient précipités, d'autres atteignaient le rempart; tout à coup une main, qui n'est point connue, arbore l'étendard de Saint-Marc sur une des tours. L'enthousiasme des assaillants en redouble, les Grecs épouvantés font moins de résistance, les soldats les poursuivent sur les murs, vingt-cinq tours sont prises, les vainqueurs et les vaincus se précipitent ensemble dans la ville.

Le doge fait partir sur-le-champ un bateau pour donner avis de ce succès à ses alliés. Il leur envoie même quelques chevaux que ses soldats venaient de prendre.

Digitized by Google

Mais de nouvelles troupes accouraient du dedans pour arrêter les progrès des Vénitiens, peu nombreux encore. Assaillis de toutes parts, ils mettent le feu au quartier où ils ne peuvent se maintenir, regagnent les tours dont ils s'étaient rendus maîtres; le vent s'élève, l'incendie devient plus rapide, tout est en flammes, depuis la porte des Blaquernes jusqu'à la porte Dorée, c'est-à-dire dans un espace d'une lieue.

XXI. Les Grecs, après avoir forcé les Vénitiens à se retirer dans les tours, font une sortie contre les Français. Les braves qui avaient déjà atteint le sommet de la muraille et qui y combattaient encore, en sont précipités; soixante divisions débouchent par plusieurs portes et se déploient dans la plaine. Il n'était plus possible de continuer l'assaut, ni de recevoir le choc au pied du rempart. Il fallut se hâter de regagner le camp, pour se réunir aux deux petits corps qu'on y avait laissés, et se mettre à l'abri dans les retranchements contre cette nuée d'ennemis. Lascaris conduisait cette attaque. L'empereur lui-même, que les murmures et les insultes du peuple avaient tiré de sa honteuse inaction, sort à cheval, revêtu de ses ornements impériaux, et exhorte ses soldats à un dernier effort, qui doit les délivrer des barbares et sauver leur pays, leur prince et leur religion.

Les six divisions françaises se rangèrent en dehors de leurs palissades, les archers en avant : on forma un bataillon des chevaliers qui avaient été démontés, et dans cette posture ils attendirent l'ennemi de pied ferme; mais sans aller à lui, de peur d'être enveloppés et accablés par le nombre.

Aussitôt que Dandolo fut averti du péril de ses alliés, il s'écria qu'il voulait vivre et mourir avec eux, et abandonnant les tours dont il s'était rendu maître, il fit voile pour traverser le port, vint débarquer avec ses troupes au fond du golfe et se ranger auprès des Français.

Malgré ce renfort, le péril était extrême. L'armée grecque s'approcha jusqu'à la portée de l'arc; on commença à tirer. Lascaris voulait tenter une attaque vigoureuse, mais l'empereur ne le permit pas; et après avoir essayé par quelques manœuvres d'attirer les croisés dans la plaine, il donna ordre à ses troupes de rentrer dans la ville, au grand étonnement des assiégeants et des assiégés.

Il eût peut-être sauvé la ville, dit Nicetas, s'il eût permis à son

Digitized by Google

gendre de se livrer à toute l'ardeur de son courage et de charger les ennemis.

Cette terrible journée venait de se terminer sans aucun résultat. Les Français avaient escaladé les murailles, les Vénitiens avaient pénétré dans la ville; les uns et les autres, abandonnant les postes qu'ils avaient conquis, s'étaient vus obligés de chercher leur sûreté dans le camp qu'ils occupaient la veille.

XXII. Mais Constantinople était en flammes. On était indigné d'avoir vu l'armée impériale se retirer sans combattre. On avait appris ce que pouvait l'audace des assiégeants. Alexis, qui n'avait pas osé attaquer les croisés, ne put se déterminer à les attendre. il avait préparé sa fuite; dès cette nuit même, abandonnant sa femme, deux de ses filles, son trône et son peuple, il se sauva dans un port de la Thrace, sur une barque qui portait ses pierreries et son trésor. Il y a des historiens qui le font monter à dix mille livres d'or, ce qui n'est guère vraisemblable dans une administration aussi vicieuse que celle de cet empire.

Aussitôt après son départ, un eunuque entreprit de consommer la révolution, distribua de l'argent aux gardes, annonça la fuite d'Alexis au peuple. Tout à coup cette malheureuse capitale ébranlée par un assaut et dévorée par un incendie, fut illuminée comme en un jour de fête. On courut à la prison d'Isaac, qui, dans ce tumulte, privé de la vue, saisi de terreur, s'entendit avec étonnement proclamer empereur, au moment où il croyait qu'on lui apportait la mort. Pendant qu'on s'empressait déjà de lui prodiguer tous les hommages de la bassesse, des députés allèrent au camp des assiégeants leur annoncer cette révolution, et inviter le jeune Alexis à venir dans les bras de son père. Toute la nuit on vit arriver de la ville des gens qui confirmaient cette nouvelle, en venant offrir leurs hommages au prince. Mais la foi des Grecs était si décriée que les Latins ne voulurent point relâcher leur otage, avant d'avoir fait confirmer toutes les promesses qu'il avait souscrites lorsqu'il avait imploré leur secours. On retint les députés de la ville; l'armée se mit sous les armes, et quatre seigneurs, Mathieu de Montmorency, Villehardouin, et deux Vénitiens, furent envoyés auprès du nouvel empereur, pour réclamer la ratification du traité.

Ils furent conduits au palais, où ils trouvèrent Isaac, si richement vêtu, qu'on ne pouvait voir plus de magnificence, et l'impératrice,

Digitized by Google

sa femme, qui était une belle dame, et autour d'eux, tous ceux qui la veille étaient leurs ennemis. « Sire, dit le maréchal de Champagne, vous voyez le service que nous avons rendu à votre fils, et » comment nous avons tenu nos engagements. Mais il ne peut entrer » ici qu'il n'ait rempli les siens envers nous; c'est pourquoi il vous » prie, comme votre fils, de ratifier les promesses qu'il nous a » faites. »

XXIII. L'empereur ayant demandé à les connaître, on lui exposa ces conditions. « Certes, répondit-il, ces engagements sont bien » grands, et je ne vois pas comment on pourrait les tenir; mais » vous avez tant fait pour lui et pour moi, que quand on vous donnerait tout l'empire, vous l'auriez bien mérité. »

La soumission de l'Église grecque à l'Église romaine, et le paiement des deux cent mille marcs d'argent [1] étaient de ces conditions dont l'exécution était difficile. Cependant le nouvel empereur se décida à sanctionner ces promesses; et ce fils, à qui il devait d'être replacé sur le trône, fit son entrée dans Constantinople le 18 juillet, au milieu de ces audacieux étrangers qui lui en avaient ouvert le chemin. Son père l'associa à l'empire; ils furent couronnés ensemble dans l'église de Sainte-Sophie. Mais il faut que la reconnaissance soit un bien pesant fardeau, ou que la passion de régner soit une passion bien jalouse, puisque ce fils allait devenir un collègue importun pour un père aveugle et chargé d'années.

XXIV. Le rétablissement d'Isaac Lange sur le trône de Constantinople avait été le résultat d'une guerre de huit jours et d'une révolution d'une nuit. Il est rare que les coups de main produisent des changements durables. Celui-ci ne pouvait l'être, faute d'unité d'intérêts entre l'empereur, ses sujets et ses nouveaux alliés. Les vainqueurs exigeaient une somme considérable, que l'empereur leur avait promise, sans savoir comment se la procurer. Une promesse encore plus hasardée, c'était le retour de l'Église grecque à la communion romaine. Le peuple voyait avec horreur ces Latins qui venaient lui imposer une nouvelle croyance, en lui demandant des contributions. Il ne s'intéressait guère plus à Isaac qu'à son

1 Dandolo dit 200 mille marcs, sans ajouter si c'est d'argent ou d'or. Cette somme aujourd'hui vaudrait à peu près cinq fois plus, c'est-à-dire un million de marcs : or, un million de marcs d'or ferait 800 millions de notre monnaie, et il serait difficile de croire que l'empereur eût promis une telle contribution.

Digitized by Google

frère, usurpateurs l'un comme l'autre. On louait même celui qui venait d'être renversé. « Sa douceur, disait-on, et sa clémence » étaient grandes. Il ne faisait point arracher les yeux, et aucune » matrone, pendant son règne, n'avait revêtu les habits de deuil à » cause de lui. » Quelle préférence pouvait mériter celui que l'intrigue d'un eunuque, l'inconstance populaire, et des soldats étrangers, venaient de porter du fond de sa prison sur le trône? Ce trône était évidemment trop mal affermi pour qu'Isaac pût s'y croire en sûreté. Ce n'était pas tout de posséder la capitale, il restait à soumettre les provinces; et le séjour même de Constantinople était dangereux pour lui. Il fallait y retenir les étrangers; mais l'empereur ne le pouvait qu'en leur faisant de nouvelles promesses, et ses premiers engagements n'étaient pas remplis. D'une autre part, les croisés français, poursuivis par les excommunications du pape, étaient impatients d'accomplir leur vœu, et de porter leurs armes dans la Terre-Sainte. Les Vénitiens, moins zélés, avaient des projets d'établissement pour leur commerce, et n'étaient pas au bout de leurs demandes. L'avidité vint aplanir toutes ces difficultés, et faire naître de nouvelles circonstances.

XXV. Il n'était guère vraisemblable que les plus grands seigneurs de France et l'armée vénitienne ne fussent venus à Constantinople que pour se partager deux cent mille marcs d'argent. On confisqua les biens des partisans de l'empereur dépossédé, on dépouilla sa femme, on prit l'argenterie des églises, on fondit les statues des saints. Ces premières mesures, qui ne pouvaient manquer d'indigner les peuples, ne produisirent qu'une somme très-insuffisante, qui fut remise aux vainqueurs. Cet à-compte ne servit qu'à exciter leur cupidité. Il y avait dans la ville des religions diverses, un mélange de toutes les nations, des intérêts opposés : c'étaient autant de causes de discorde. En apprenant l'irruption des Latins, le peuple de cette capitale, au lieu de songer à se défendre, s'était précipité dans les maisons des marchands occidentaux, et les avait démolies sans distinction d'amis et d'ennemis. Il en résulta que les Pisans se réfugièrent à Péra, et devinrent les alliés des Vénitiens, oubliant pour un moment leurs anciennes rivalités. Une nuit, les Vénitiens et les pèlerins flamands se jetèrent dans un quartier de Constantinople occupé par des juifs et des marchands sarrasins, brisèrent les portes d'une synagogue; les juifs prirent les armes, le peuple accourut pour

Digitized by Google

favoriser leur résistance. Les pillards mirent le feu à ce quartier, et un incendie de huit jours dévora tout ce qui occupait l'intervalle d'une mer à l'autre, une partie de l'hippodrome, un grand nombre d'édifices, plusieurs vaisseaux dans le port, en un mot, un tiers de la ville. Cette nouvelle calamité excita d'autant plus la rage du peuple, que l'empereur Alexis semblait y applaudir, et qu'on voyait les agents du fisc chercher dans les décombres fumants les restes des trésors sacrés, ou des richesses privées, pour acquitter d'autant la contribution. Quinze mille marchands de toutes les nations de l'Occident, qui étaient établis à Constantinople, se virent obligés de fuir, et d'aller chercher leur sûreté dans le camp des Latins.

Les horreurs d'un siége, le pillage, les extorsions, deux incendies, devenaient les torts du jeune Alexis envers sa nation; elle ne pouvait lui pardonner surtout d'avoir stipulé pour les consciences d'autrui, d'avoir promis un changement de religion au nom de tout un peuple. Son ignorance grossière, sa figure ignoble, les débauches dans lesquelles il prostituait sa dignité, auraient suffi pour en faire un objet de mépris. Il n'y avait pas jusqu'à ses fréquentes communications avec les croisés, jusqu'aux familiarités qu'ils se permettaient avec lui, qui ne devinssent un sujet de reproche et de dérision; on racontait avec indignation que ces étrangers lui ôtaient son diadème d'or pour le coiffer de leur bonnet de laine. Aux yeux des Grecs, ces Vénitiens, ces Français n'étaient que des marchands et des espèces de barbares.

Le père n'était ni moins odieux, ni moins ridicule; il s'entourait de moines, qui, se pressant à sa table, et couvrant de baisers ses mains nouées par la goutte, lui promettaient qu'il recouvrerait la vue et la santé. Il s'irritait d'entendre les courtisans prodiguer à son fils plus d'acclamations qu'à lui. Sa crédulité alla jusqu'à faire transporter dans son palais, sur la foi de je ne sais quel présage, un sanglier de bronze, ornement de l'hippodrome. Le peuple, en qui la superstition était plus excusable, brisa une statue de Minerve de trente pieds de haut, parce qu'elle regardait le couchant, et qu'on l'accusait d'avoir appelé les Occidentaux.

XXVI. Cependant le terme du séjour des Latins arrivait au mois de septembre. Isaac, effrayé de l'abandon où il allait se trouver après leur départ, envoya son fils auprès des chefs de l'armée, pour leur représenter l'impossibilité de recouvrer en deux mois une somme

Digitized by Google

aussi considérable que celle qui leur était due; il fallait préparer graduellement les peuples à renoncer au schisme et à reconnaître la suprématie de l'Église latine. Le prince ajouta que le départ des croisés rendrait impossible l'exécution de ces deux engagements, et mettrait en danger la vie de son père et la sienne, l'un et l'autre ayant encouru la haine de leurs peuples pour s'être ligués avec les Latins. Il n'y avait qu'un moyen de les maintenir sur le trône et de les mettre en état de s'acquitter : c'était de leur prêter des forces pour soumettre les provinces, et de leur accorder du temps. Il demandait que l'armée différât son départ jusqu'au mois de mars, et, comme il fallait à cet effet prolonger l'engagement que les Vénitiens avaient pris avec les barons, il offrait de payer pendant un an le fret des navires, et de fournir, pendant ce même temps, tout ce qui serait nécessaire à l'armée. Ces propositions étaient accompagnées de la promesse de faire tous ses efforts pour rassembler les deux cent mille marcs d'argent, et d'équiper une flotte destinée à seconder l'entreprise des croisés sur la Terre-Sainte (1203).

Ce ne fut pas sans de vives discussions que ces propositions furent acceptées dans le conseil des barons. Ceux qui avaient désapprouvé la marche sur Constantinople pouvaient encore moins consentir à y faire un si long séjour; mais on touchait à l'hiver; il n'était guère possible de commencer dans cette saison la guerre de la Palestine. Cette raison prévalut; les Vénitiens ne se firent pas prier pour s'arrêter dans un pays où ils désiraient consolider leurs établissements; l'expédition de la Terre-Sainte fut différée pour une somme de trois mille deux cents marcs d'or.

Une partie de l'armée, sous les ordres du comte de Flandre, resta devant la capitale pour la contenir; tandis que l'autre, conduite par le marquis de Montferrat, à qui l'empereur paya seize cents écus d'or, accompagna le jeune Alexis dans les provinces voisines, dont la soumission fut assez facile.

XXVII. Ces succès du prince, qui auraient dû flatter son père, ne lui inspirèrent que de la jalousie; d'un autre côté, Alexis lui-même en conçut trop d'orgueil, commença à traiter les croisés avec moins d'attention, et à se rapprocher du parti qui leur avait voué une haine irréconciliable. Ces hauteurs, les imprécations des Grecs, l'interruption du paiement des sommes promises, irritèrent les barons, qui se déterminèrent sur-le-champ à déclarer la guerre à

Digitized by Google

un prince assez ingrat pour oublier qu'il leur était redevable de sa couronne.

Six députés, Conon de Béthune, Villehardouin, Miles de Brabant, et trois Vénitiens, se hasardèrent à entrer seuls dans Constantinople, pour remplir cette périlleuse mission : « Sire, dit Conon de Béthune, » nous venons de la part des barons et du duc de Venise, pour vous » rappeler leurs services. Personne ne les ignore; vous leur avez » juré, vous et votre père, de tenir les traités dont vos chartes font » foi; vous ne les avez point exécutés comme vous le deviez; ils » vous ont sommé maintes fois de tenir vos engagements, et nous » vous en sommons de leur part, en présence de tous vos barons. » Si vous le faites, ce sera justice; si vous y manquez, sachez que » dorénavant ils ne vous tiennent ni pour seigneur ni pour ami; ils » useront de tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Ils n'auraient » pas voulu attaquer, ni vous ni les vôtres, avant de vous avoir porté » le défi; ce n'est pas leur coutume, ni celle de leur pays, d'user de » trahison. Vous avez ouï ce que nous avions à vous dire, c'est à » vous de prendre votre parti. »

Les députés, après cette harangue, se retirèrent, montèrent promptement à cheval, traversèrent les flots d'un peuple furieux de leur audace, et, lorsqu'ils furent hors des portes, se tinrent fort heureux d'avoir échappé à un si grand péril.

Alexis fut extrêmement irrité de cette menace, et dès ce moment ce prince se considéra comme en état de guerre avec ses bienfaiteurs. On croit qu'il fut porté à se commettre avec les Latins par un seigneur de la maison de Ducas, alliée de la famille impériale, nommé Alexis Murtzuphle (à cause de ses sourcils épais), et qui cherchait à fomenter de nouveaux troubles dont il espérait profiter.

Les croisés occupaient les faubourgs de Péra et de Galata. Leurs vaisseaux étaient à l'ancre de ce côté du port; la ville et le camp se menaçaient, sans tenter de part ni d'autre aucune attaque sérieuse. Les forces étaient assurément fort inégales; c'était une armée réduite à vingt mille hommes, éloignée de son pays, n'attendant aucun secours et mal approvisionnée, qui assiégeait la capitale la plus populeuse du monde connu; mais, dans cette capitale, le gouvernement et le peuple étaient sans énergie; le seul qui eût du courage était ce Murtzuphle, qui méditait une nouvelle usur-

Digitized by Google

pation ; il en donna de grandes preuves dans une sortie où il fut lâchement abandonné par ses soldats.

XXVIII. Une nuit, au milieu de l'hiver, les sentinelles des croisés crièrent : Alerte ! Une lueur subite venait d'éclairer tout le golfe ; le camp prit les armes ; on vit s'avancer sur la mer, toutes les voiles déployées et poussées par un vent favorable, dix-sept navires en flammes, qui venaient porter l'incendie au milieu de la flotte des pèlerins. Les Vénitiens se jetèrent dans des barques, allèrent au devant de ces colonnes de feu, et, malgré les traits que leur lançaient les Grecs, ils accrochèrent plusieurs brûlots, et les entraînèrent hors du port à force de rames. Cette manœuvre fut exécutée avec tant d'audace et de diligence, qu'un seul des vaisseaux de la flotte fut atteint par les flammes.

XXIX. Découragé par le mauvais succès de cette entreprise, Alexis se laissa déterminer par Murtzuphle à entrer en négociation. Il réclamait encore le secours des barons contre le peuple de Constantinople, et offrait de leur livrer le château fortifié des Blaquernes. Mais ce conseil de Murtzuphle était un piége ; il divulgua lui-même ce projet pour rendre l'empereur odieux. La multitude furieuse de la lâcheté d'un prince qui voulait livrer la ville une seconde fois, s'assembla en tumulte autour de l'église de Sainte-Sophie, demandant à grands cris qu'on la délivrât d'un vieillard imbécile et d'un traître, et qu'on nommât un nouvel empereur.

Le sénateur Nicetas, qui a écrit l'histoire de ces temps déplorables, eut la sagesse et le courage de représenter que les Latins étaient aux portes de la ville ; que ce n'était pas le moment de leur fournir un nouveau prétexte et de les irriter, en détrônant un prince qui était leur ouvrage. C'était précisément ce qui faisait haïr Alexis ; on prodigua à cet empereur les noms d'esclave et de traître ; il fallut que le sénat lui désignât sur-le-champ un successeur. Mais cette couronne, que si souvent on brigue au péril de la vie, personne alors n'osait l'accepter. Elle fut successivement offerte à plusieurs sénateurs, dont la prudence sut échapper à un honneur si dangereux, et on finit par proclamer tumultuairement un jeune homme, nommé Nicolas Cannabé, qui, en se laissant faire cette violence, montra moins de courage que de faiblesse.

XXX. Les espérances de Murtzuphle étaient trompées ; il gagna l'eunuque intendant du trésor, les gardes, courut à l'appartement

Digitized by Google

d'Alexis qu'il réveilla par des cris d'effroi, et, sous prétexte de le sauver, le fit sortir par une porte dérobée; des hommes apostés le saisirent et le jetèrent dans un cachot, où il fut étranglé. Isaac, son père, alors malade, fut tellement frappé de cette révolution qu'il succomba à son saisissement. Murtzuphle, ne tenant aucun compte de l'élection qui venait d'être faite, se fit proclamer par ses partisans, et l'imprudent, qui avait osé accepter l'empire, alla expier dans un cachot un règne de quelques heures. Ces événements se passèrent le 26 janvier 1204.

Ce nouvel usurpateur au moins n'était pas indigne du rôle de défenseur de son pays. Il suppléa par son activité au peu d'énergie de son peuple, multiplia les périls autour du camp des croisés, fit plusieurs tentatives pour détruire leur flotte, exécuta de nombreuses sorties, se montrant dans tous ces combats une massue de fer à la main. Ces expéditions n'étaient pas heureuses, mais elles fatiguaient une armée qui diminuait tous les jours, et, pendant les trois mois qu'elles durèrent, un meilleur ordre s'établissait dans les finances; la confiscation des biens de tous ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'État, sous les règnes précédents, fournissait au trésor des ressources qui dispensaient de recourir à de nouveaux impôts. Les murailles de Constantinople étaient réparées, exhaussées; elles se couvraient de machines de guerre; on élevait, sur les tours déjà existantes, des retranchements et d'autres tours de plusieurs étages, en charpente, pour conserver l'avantage de la position sur les assaillants. Murtzuphle essaya même de conjurer la guerre par la ruse ou la négociation : il fit demander une entrevue, à laquelle les barons ne consentirent qu'avec répugnance. Ce fut le doge qu'ils chargèrent de les représenter. Dans cette conférence on mit à la paix trois conditions : la première, qu'il serait payé aux croisés une contribution [1]; la seconde, que le nouvel empereur leur fournirait un secours

1 Nicetas, *Hist. d'Alexis Ducas*, ch. 2, et, d'après lui, Gibbon et Lebeau, attestent cette négociation. Quant à la somme demandée, on l'exprime fort différemment. Lebeau dit cinq mille livres d'or, et Gibbon, qui suit en cela l'historien grec, cinquante mille, qu'il évalue à quarante-huit millions. L'or valant à peu près quatorze ou quinze fois l'argent, cinq mille livres d'or équivaudraient à environ 150 mille marcs d'argent. Il y a apparence que cette somme était le reste des 200 mille marcs promis par Isaac et Alexis. Mais, s'il fallait admettre la version de Gibbon, la contribution demandée à Murtzuphle se serait élevée à

Digitized by Google

pour la conquête de la Terre-Sainte; enfin qu'il se soumettrait à l'Église romaine. C'étaient, comme on voit, les conditions qui avaient été souscrites par Isaac et par Alexis; Murtzuphle refusa de se soumettre à la troisième, et il fallut se préparer de part et d'autre à des actions de guerre plus décisives.

Les croisés faisaient la guerre contre Murtzuphle en sûreté de conscience et avec tout le zèle du prosélytisme. C'était un usurpateur : les Latins oubliaient que leurs secours n'avaient pu rendre les droits d'Isaac plus légitimes; mais combattre un prince qui refusait de se soumettre à l'Église romaine, leur semblait une guerre sainte, une manière d'acquitter leur vœu. « C'est une guerre juste, » disaient les évêques qui avaient suivi l'armée; le meurtrier de son » seigneur n'a droit de posséder aucune terre, tous ses adhérents » participent au crime, et en outre ils se sont soustraits à l'obédience » de Rome : pourquoi nous vous disons que la bataille est légitime. » Si vous avez la pieuse intention de conquérir le pays et de le » ranger sous l'autorité du pape, vous mériterez les indulgences et » les pardons qu'il a octroyés à ceux qui mourraient confessés et » repentants de leurs fautes. »

XXXI. Ces exhortations donnèrent aux barons une telle assurance qu'ils signèrent avec le doge un traité pour le partage de l'empire, qu'ils se promettaient de conquérir. Ce traité, que Dandolo rapporte dans sa chronique, est du mois de mars 1204. Le premier article était relatif au partage du butin : on promettait de le mettre fidèlement dans un dépôt commun, de le répartir également entre les deux nations, et de prélever sur la part des Français la somme qui restait due par eux aux Vénitiens. Quant aux approvisionnements, il devait en être fait deux parts égales pour la subsistance de l'armée et de la flotte. Les Vénitiens devaient être rétablis dans tous les priviléges dont ils avaient joui. Aussitôt après la conquête, douze électeurs, dont six Français et six Vénitiens, devaient nommer un empereur à la pluralité des suffrages : le patriarcat de l'empire et l'église de Sainte-Sophie devaient appartenir à la nation dont l'empereur ne serait pas. Il était stipulé qu'on prélèverait sur toutes les terres conquises un quart des provinces et un quart de la capitale,

1,500,000 marcs d'argent, et il n'y aurait plus aucune proportion entre cette seconde contribution et la première.

Digitized by Google

pour former les États du nouvel empereur : que, des trois autres quarts, une moitié formerait le lot des Vénitiens, et l'autre serait répartie entre les barons français ; que douze commissaires seraient désignés, pour assigner à chaque baron les provinces qui devaient être son partage ; que les barons les posséderaient à titre de souveraineté transmissible à leur descendance, masculine et féminine, mais comme feudataires de l'empire, et qu'en cette qualité ils prêteraient tous, à l'exception du duc de Venise, hommage à l'empereur. Enfin les Français et les Vénitiens s'engageaient à prolonger encore leur séjour dans l'empire grec jusqu'au dernier jour de mars de l'année suivante, pour y affermir la puissance du nouveau souverain.

On connaît peu d'actes diplomatiques aussi importants, et qui aient été suivis d'une exécution aussi littérale : il était donné à ces vaillants hommes d'écrire d'avance l'histoire de l'empire qu'ils allaient attaquer.

XXXII. Leurs préparatifs étaient faits ; les pertes que l'armée avait essuyées ne permettaient plus de faire les approches de deux côtés différents ; se borner à un assaut par terre, c'était se priver du secours de la flotte et des soldats vénitiens, dont l'attaque avait eu un plein succès lors du premier siége. On se détermina à embarquer toute l'armée, et à donner l'assaut du côté de la mer. Quelques officiers avaient proposé d'attaquer de préférence le front de la place qui s'étendait le long de la Propontide, et qu'ils jugeaient le plus faible ; mais les Vénitiens représentèrent que, si on faisait l'attaque hors du port, le courant entraînerait les vaisseaux et rendrait l'abordage plus difficile. Il fut donc décidé qu'on donnerait l'assaut là même où les Vénitiens l'avaient déjà donné la première fois, vers cette partie de la ville qui avait été incendiée. Murtzuphle, qui prévit ces dispositions, fit dresser sa tente au milieu des décombres et attendit les assaillants.

Le 9 avril, la flotte, qui formait une ligne d'une demi-lieue de longueur, quitta le rivage de Péra pour traverser le port, et l'armée vint aborder au pied des murs de Constantinople, tandis que du haut de leurs huniers les Vénitiens, impatients de combattre avec la lance, jetaient des ponts sur les tours. Tout le front de la ville était attaqué à la fois et partout avec une égale impétuosité, mais tous les efforts des assiégeants ne purent compenser l'infériorité de leur nombre et le désavantage de leur position. Après plusieurs

Digitized by Google

heures de combat il fallut se décider à la retraite, et ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés et de dangers que ceux qui avaient mis pied à terre regagnèrent leurs vaisseaux. Leur perte avait été fort considérable; les Grecs triomphaient; mais les barons, dès le soir même, résolurent un nouvel assaut qui eut lieu trois jours après et sur le même point. On enchaîna deux à deux les gros vaisseaux qui devaient attaquer les tours; on promit cent marcs d'argent aux premiers soldats qui atteindraient le haut de la muraille.

XXXIII. Le combat commença au point du jour. Les croisés appliquèrent leurs échelles au rempart. Les assiégés les combattaient avec la lance ou l'épée, et les écrassaient avec des pierres ou des poutres qu'ils faisaient rouler sur eux. Les gros vaisseaux n'avaient pu encore aborder; il était midi, et les Grecs avaient repoussé toutes les attaques, lorsque le vent, venant à fraîchir, poussa contre une tour deux bâtiments nommés le Pèlerin et le Paradis, que montaient les évêques de Troyes et de Soissons. L'échelle du Pèlerin atteignit le rempart; soudain un Français, André d'Urboise, et Pierre Alberti, Vénitien, s'élancent, franchissent ce périlleux passage et sont suivis de quelques braves; la bannière des évêques est plantée sur le rempart; cette vue redouble l'ardeur des assaillants, quatre tours sont emportées, trois portes cèdent aux coups du bélier, les chevaliers sautent sur leurs chevaux et se précipitent dans la ville à la tête de toute l'armée (12 avril 1204).

Murtzuphle avait rangé sa garde en bataille pour les recevoir; mais il se vit abandonné et contraint de se retirer dans le palais de Bucoléon; le carnage devint épouvantable. Cependant la nuit approchait; il eût été imprudent de laisser l'armée se répandre sans ordre dans une ville immense : les chefs l'arrêtèrent, pour se tenir à portée de leurs vaisseaux, et prirent poste au pied des tours, près des portes dont ils venaient de s'emparer. Soit que l'on craignît quelque attaque, soit que l'on voulût établir des communications plus faciles, les assiégeants eurent encore recours au funeste expédient de l'incendie; le feu dévora cette nuit plus de maisons que n'en contiennent, suivant l'expression de Villehardouin, trois des plus grandes villes de France; c'était la troisième fois, dans moins d'un an, que Constantinople éprouvait ce terrible fléau.

Au point du jour les Latins croyaient avoir encore beaucoup à faire. Ils étaient sous les armes et s'attendaient à combattre un

Digitized by Google

mois entier, pour emporter tant de palais, tant d'églises, qui pouvaient offrir des points de résistance, et pour soumettre une innombrable population ; mais pendant la nuit Murtzuphle, après avoir inutilement parcouru la ville pour rallier ses soldats, avait désespéré de sa cause, s'était jeté dans un vaisseau, et s'était enfui vers la Thrace.

Qui croirait que dans cette ville en flammes, dont une partie était déjà occupée par l'ennemi, et dont le reste devait être saccagé au point du jour, il se trouva des hommes assez aveugles pour ambitionner un trône prêt à crouler, et ensanglanté depuis six mois par trois empereurs ? Dès qu'on eut appris la fuite de Murtzuphle, le patriarche, le clergé, les sénateurs, le peuple, coururent à Sainte-Sophie ; là, deux concurrents passèrent le reste de cette nuit déplorable à briguer un diadème en lambeaux. On proclama Théodore Lascaris, prince digne sous plusieurs rapports d'une couronne. Il harangua, avec toute l'éloquence naturelle aux Grecs, ces soldats prêts à passer sous le joug, ce peuple menacé du plus honteux esclavage. Il voulut les exciter à faire un dernier effort pour repousser l'étranger ; mais, les trouvant incapables d'aucune résolution généreuse, il fut réduit à se sauver avant que le soleil eût éclairé ce règne d'un moment.

A peine le jour commençait-il à paraître que les vainqueurs, impatients de dévorer leur proie, virent venir à eux de longues files d'habitants, précédés de prêtres, qui portaient des croix et des reliques. Ces suppliants se prosternèrent pour demander la vie : c'était de leurs richesses que les soldats étaient altérés, après un an de misère et de privations. Maîtres dès lors de la ville de Constantin, qui venait de succomber pour la première fois, les chefs dirigèrent leurs troupes dans les différents quatiers, pour s'emparer des postes principaux.

Le marquis de Montferrat, en entrant dans le palais impérial, le trouva plein des plus illustres captives. C'étaient, parmi beaucoup de femmes du sang royal, ou des premières maisons de l'empire, la sœur du roi de France Louis VII, veuve de deux empereurs, et Marguerite de Hongrie, en deuil depuis deux mois de l'empereur Isaac. La beauté de celle-ci frappa d'admiration tous ces guerriers, à qui l'ardeur du combat laissait quelque chose de farouche. Le chef des croisés, le marquis de Montferrat, ne put se défendre

Digitized by Google

d'une impression que ses compagnons éprouvaient. Pour être digne de la plus belle des impératrices, il ne lui manquait qu'un trône, et sa vaillance venait de le lui conquérir.

XXXIV. Cependant la ville était en proie à l'avidité et à la licence des soldats répandus dans tous les quartiers; les habitations des citoyens, les magasins du commerce, les palais, les églises, étaient fouillés sans égard pour l'humanité, sans respect pour la majesté des lieux. Les historiens qui ont le plus soigneusement évité l'exagération dans le récit de ces malheurs, évaluent à deux mille le nombre des habitants qui furent victimes de l'irruption des vainqueurs ou des excès qui la suivirent. Ni les ordres des généraux pour faire respecter la faiblesse et l'infortune, ni l'excommunication dont les évêques menaçaient quiconque détournerait une partie du butin ou pillerait les temples, ni la sévérité du comte de Saint-Pol qui fit pendre un chevalier, rien ne put arrêter les désordres jusqu'à ce qu'enfin l'avarice fût assouvie. Les soldats, après avoir pillé les demeures des particuliers, menaçaient ou torturaient les propriétaires, pour leur arracher l'aveu de quelque trésor caché; et un premier aveu, loin de satisfaire une avidité insatiable, devenait le prétexte de nouveaux tourments. Les habitants se jetaient aux genoux de tous les officiers, en faisant des signes de croix, pour faire comprendre qu'ils étaient chrétiens; et croyant voir dans chacun d'eux le chef de l'armée, ils s'écriaient: « Saint roi marquis, ayez pitié de nous! »

Tout ce qu'on put faire en faveur de ces malheureux, ce fut de laisser les portes de la ville ouvertes, afin qu'ils pussent au moins, en abandonnant leur fortune, échapper aux derniers outrages, et voir de loin brûler leurs maisons. Ils erraient dans la campagne, les uns avec leurs enfants éplorés, les autres encore plus à plaindre, seuls, séparés de leur famille et incertains de son sort. Dans leur fuite, les riches empruntaient des haillons pour devoir leur sûreté à la livrée de l'indigence, les pères couvraient de boue le visage de leurs filles, afin de les dérober à la brutalité des soldats. Les sénateurs, le patriarche lui-même, sans suite, presque sans vêtements et monté sur un âne, parce qu'il avait été dépouillé de sa chaussure, suivaient le rivage de la mer, cherchant un esquif qui les emportât, à travers d'autres périls, loin de cette terre désolée.

A côté de ces scènes de douleur, le pillage en offrait de hideuses

Digitized by Google

et de risibles. Les soldats de la croix brisaient les châsses des saints, violaient les tombeaux, enfonçaient les tabernacles, profanaient les vases sacrés, dispersaient ce que la religion a de plus vénérable, arrachaient les balustres d'argent de Sainte-Sophie, et, pour enlever ces dépouilles, amenaient dans le sanctuaire des chevaux qui le souillaient. Leur fanatisme ne croyait pas commettre une impiété en profanant les temples des schismatiques, ils insultaient au culte de leurs ennemis. Une prostituée vint s'asseoir dans la chaire patriarcale, et les pèlerins s'enivrant dans le calice et dans le ciboire, dansaient aux chansons de cette fille de Bélial.

Pendant que les soldats s'abandonnaient à ces excès, d'autres croisés se livraient avec non moins d'ardeur à une autre espèce de pillage. Ici je laisse parler l'auteur de l'Histoire ecclésiastique. « Martin, abbé de Paris au diocèse de Basle, vint pendant le pillage » à une église qui était en grande vénération. On y avait apporté » de tout le quartier de grandes sommes d'argent et de précieuses » reliques des églises et des monastères voisins. Plusieurs étant donc » entrés dans l'église, pour la piller, l'abbé Martin s'avança dans » un lieu plus secret où il crut trouver ce qu'il cherchait. Il y ren- » contra un vieillard de bonne mine avec une grande barbe blanche, » et lui dit d'un ton menaçant : Allons, maudit vieillard, montre- » moi les plus précieuses reliques que tu gardes; autrement tu es » mort. Le prêtre grec, effrayé par le ton de sa voix, car il n'en- » tendait pas les paroles, commença, pour l'adoucir, à lui parler en » langage franc, et l'abbé, qui n'était point en colère, lui fit entendre » ce qu'il désirait de lui.

» Alors le Grec, l'ayant considéré et jugeant que c'était un reli- » gieux, crut plus tolérable de lui confier des reliques que de les » abandonner à des séculiers, qui les profaneraient de leurs mains » sanglantes, et lui ouvrit un coffre ferré où l'abbé enfonça les » deux mains avec empressement, et emplit de ce qu'il jugea le » plus précieux son habit retroussé exprès. Ces reliques étaient : » du sang de Notre-Seigneur, du bois de la vraie croix, des os de » saint Jean-Baptiste, un bras de Saint-Jacques, et grand nombre » d'autres.

» Galon de Sarton, chanoine de Saint-Martin de Péquigny, prit » d'abord dans le pillage le chef de saint Cristophe, le bras de sainte » Éleuthère, et quelques autres reliques. Se promenant dans un

Digitized by Google

» vieux palais demi-ruiné, il aperçut une fenêtre bouchée de foin » et de paille, où il soupçonna qu'il y avait des reliques, et en effet » il trouva deux vases dont l'un contenait le doigt, l'autre le bras » de saint George ; mais, craignant d'être surpris, il les remit. Le » lendemain, fouillant plus avant, il trouva deux bassins d'argent » avec leurs étuis, qu'il emporta, et connut, par les inscriptions, » que dans l'un était le chef de saint George, et dans l'autre le chef » de saint Jean-Baptiste. Pour les transporter plus facilement et » plus sûrement, Galon rompit les grands bassins qu'il vendit, puis » il s'embarqua et porta ces reliques dans la cathédrale d'Amiens. »

Parmi toutes ces circonstances du sac de Constantinople, ces horreurs, ces orgies, ces excès d'avarice, quelques traits caractérisent la dévotion grossière des Occidentaux, beaucoup attestent leur orgueilleuse ignorance. Les Grecs étaient un peuple corrompu, avili, mais fort supérieur alors aux Latins dans tout ce qui tenait à la culture des arts et des lettres ; on ne le vit que trop à la manière dont les vainqueurs profanèrent les monuments qui décoraient l'antique Byzance. Ces vainqueurs parcouraient Constantinople, parés avec tout le faste de l'Orient, et portant des plumes et des écritoires en dérision de la science des vaincus.

XXXV. Quand les chefs commencèrent à croire que leur voix pouvait être entendue d'une soldatesque effrénée, ils ordonnèrent d'apporter dans un dépôt commun tout ce qui avait été trouvé dans le pillage. On ne pouvait pas s'attendre à une restitution fidèle ; cependant il se trouva que la masse du butin à partager s'élevait à quatre cent mille marcs d'argent. Un quart fut réservé pour l'empereur qui devait être élu ; le reste fut partagé également entre les Vénitiens et les Français. La part de ceux-ci fut donc de cent cinquante mille marcs. Ils commencèrent par en prélever cinquante mille, pour s'acquitter envers les Vénitiens de ce qu'ils leur devaient encore ; de sorte qu'il resta cent mille marcs à répartir entre tous ceux qui composaient l'armée. Chaque fantassin eut cinq marcs, chaque homme de cheval le double, et chaque chevalier ou prêtre le quadruple ; ce qui prouve qu'il ne restait pas plus de quinze mille hommes dans l'armée des Français.

Mais la somme régulièrement partagée n'était qu'une faible partie de ce que le pillage avait produit. Villehardouin évalue le butin des Français à quatre cent mille marcs, sans compter ce dont

Digitized by Google

on n'eut pas connaissance. Or, si on ajoute à cette somme une somme égale pour les Vénitiens, les cinquante mille marcs qu'on préleva pour leur créance, et les cent mille qui furent mis en réserve pour l'empereur, on trouvera un total de 950 mille marcs; à quoi il faut ajouter les parts des seigneurs, sans doute bien plus considérables, les rapines ignorées, les objets vendus, estimés à vil prix ou détruits; et si on considère que cette ville, où l'on faisait un pillage équivalent au moins à deux cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui [1], venait d'être ravagée par trois incendies effroyables, on se fera quelque idée de la richesse de cette capitale.

L'esprit spéculateur des Vénitiens se montra au milieu de ce désordre général, dont ils entrevirent l'occasion de profiter. Ils proposèrent de se charger de tout le butin, et de donner cent marcs d'argent à chaque homme de pied, deux cents à chaque homme de cheval, et quatre cents aux chevaliers et aux prêtres. Ce marché ne fut pas accepté; mais cette offre prouverait que la somme trouvée était bien plus considérable que celle dont on a cherché ci-dessus à établir l'évaluation.

Les reliques furent partagées avec le même soin que les richesses, sauf les pieux larcins dont nous avons cité quelques exemples. Le doge envoya à Venise une portion de la vraie croix, un bras de saint George, une partie du chef de saint Jean-Baptiste, le corps de sainte-Luce, celui du prophète saint Siméon, et une fiole du sang de Jésus-Christ.

L'avidité spécule sur tout : les reliques vraies ou supposées devinrent un objet de commerce.

Il y avait à Constantinople d'autres trophées dont les guerriers occidentaux ne connaissaient pas encore le prix. Tout ce que les lettres grecques et latines avaient produit, tout ce que le savoir avait confié au papier, était recueilli depuis neuf siècles dans de vastes bibliothèques, que les soldats dispersèrent ou que la flamme dévora. On doit déplorer cette perte; mais il n'est pas possible de l'apprécier.

La magnificence des empereurs avait embelli la capitale de tous les monuments des arts : la Grèce, l'Égypte, Rome elle-même,

1 En supposant que depuis 1204 l'argent n'ait perdu que les trois quarts de sa valeur.

Digitized by Google

avaient été mises à contribution pour décorer Byzance. On citait une multitude d'ouvrages célèbres dans lesquels les vainqueurs ne virent que les objets d'un luxe inutile ou une matière qui, pour recouvrer quelque valeur, devait être rendue à des usages grossiers. Les statues de marbre furent mutilées; on fondit celles d'airain; et, de tant de chefs-d'œuvre, on ne connaît aujourd'hui que quatre chevaux de bronze doré, qui étaient placés dans l'hippodrome de Constantinople, et que Dandolo envoya à Venise, où on les éleva sur le portail de Saint-Marc. C'est ce même trophée que nous avons vu devenir ensuite pour la France un juste monument d'orgueil et de douleur.

XXXVI. Il y avait un mois que les croisés dominaient dans Constantinople au seul titre de vainqueur. Ils s'occupèrent enfin du choix d'un souverain, et, conformément à leurs conventions, désignèrent des électeurs pour y procéder. De la part des Français on nomma six ecclésiastiques, afin d'être plus sûr de leur impartialité dans un choix dont ils ne pouvaient être l'objet. Ce furent les deux prélats dont les bannières avaient été arborées les premières sur les tours de Constantinople; Garnier, évêque de Troyes; Nevelon, évêque de Soissons; Pierre, évêque de Bethléem; Conrad, évêque d'Halberstadt; Jacques de Vitry, évêque d'Acre, et l'abbé de Loces, au diocèse de Verceil. Les électeurs vénitiens furent Vital Dandolo, amiral de la flotte, Othon Querini, Bertuce Contarini, Nicolas Navagier, Pantaléon Barbo. Les auteurs ne s'accordent pas sur le sixième; les uns le nomment Jean Balegio, les autres Jean Michieli. C'est un devoir de l'histoire de conserver le nom des hommes qui ont pris une noble part aux grands événements. Ce sont là les véritables titres de noblesse des familles, c'est la plus belle récompense de l'héroïsme ou de la capacité.

Entre tous les seigneurs qui avaient eu part à cette grande conquête, trois, déjà élevés à la dignité de souverain, paraissaient devoir, à raison de leur rang et de leurs services, exclure tous les autres et balancer les suffrages. C'étaient le marquis de Montferrat, général de la croisade; Baudouin, comte de Flandre, qui en avait été le promoteur, et le doge Henri Dandolo.

Le premier, que sa réputatation militaire avait appelé à la tête de cette expédition, venait de donner une nouvelle preuve de ses talents. Le second, âgé seulement de trente-deux ans, était le plus

Digitized by Google

puissant des princes de l'armée. Le troisième, presque centenaire, avait montré une force de tête et de caractère qui avait vaincu tous les obstacles, sans cesse renaissants dans une si grande entreprise.

Mais il était peu naturel de placer sur un trône qu'on venait de fonder un vieillard qui ne pouvait manquer d'éprouver bientôt la débilité de son âge. D'une autre part, il y avait à considérer que, si la couronne était déférée au doge, les Vénitiens se trouveraient possesseurs de plus de la moitié de l'empire ; qu'il n'y avait pas seulement à le garder, mais à le conquérir ; qu'ils avaient pour cela peu de forces de terre ; qu'il était à craindre que les barons, peu satisfaits de leur lot, ne retirassent leurs troupes, ce qui pouvait entraîner la perte de toutes ces conquêtes. Malgré ces raisons, la majorité des électeurs penchait pour Henri Dandolo ; on allait recueillir les voix, lorsqu'un des Vénitiens, Pantaléon Barbo, représenta que ce choix, quelque honorable qu'il fût, était plus dangereux que profitable pour la république. Plus la place de doge devenait importante, plus il était à craindre qu'un si haut prix offert à l'ambition n'excitât des factions, et par conséquent des troubles. La république ne serait peut-être pas assez puissante pour garder l'empire ; et le doge empereur serait trop puissant pour respecter toujours les droits de la république. Il n'était pas dans la nature des choses que l'empire d'Orient dépendît d'une ville éloignée et sans territoire. La réunion de ces deux gouvernements en entraînait la translation à Constantinople ; et alors Venise devenait sujette pour avoir voulu être souveraine. Proposer au vénérable doge de devenir empereur en cessant d'être Vénitien, c'était lui donner un trône sans les moyens de s'y maintenir et priver la république d'une de ses plus illustres familles.

Ces représentations, si sages et si généreuses, déterminèrent les électeurs à choisir entre le comte de Flandre et le marquis de Montferrat. On a dit que les Vénitiens écartaient celui-ci, parce qu'ils craignaient un si grand accroissement de puissance, donné à un prince déjà établi dans le nord de l'Italie. Cette crainte ne paraissait pas fondée. La petite souveraineté que le marquis de Montferrat possédait au pied des Alpes, ne pouvait faire aucun ombrage à la république. Quoi qu'il en soit, le 9 mai, après une délibération qui durait depuis le matin, la pluralité des suffrages se réunit en faveur du comte de Flandre, et à minuit l'évêque de Soissons ayant

Digitized by Google

proclamé ce choix du haut d'un balcon du palais, toute la ville retentit du cri de Vive l'empereur Baudouin !

Le marquis de Montferrat fut le premier à lui baiser la main, avec une noble abnégation de ses prétentions. Le nouvel empereur fut élevé sur le bouclier. Ce bouclier était soutenu par le doge, le marquis de Montferrat, le comte de Blois, et le comte de Saint-Pol.

XXXVII. Il avait été convenu que celui des deux concurrents français qui ne serait pas élevé au trône, aurait, avec le titre de roi, l'île de Candie et tout ce que l'empire possédait au delà du Bosphore : ce fut le lot du marquis de Montferrat. Mais il demanda et obtint d'échanger le pays situé sur la côte d'Asie, contre la province de Thessalonique, voisine des États du roi de Hongrie, dont il devenait le beau-frère en épousant Marguerite, veuve de l'empereur Isaac.

On procéda au partage des provinces ; plusieurs avaient été démembrées depuis longtemps, et de tout ce qui restait, les croisés n'avaient encore pu conquérir que les environs de la capitale. Il paraît que ceux qui firent cette distribution n'étaient pas suffisamment instruits de l'étendue de l'empire. On donna des principautés en Asie à ceux qui voulurent tenter d'en aller prendre possession. Mais comment faire des conquêtes avec une armée réduite à moins de quinze mille hommes, divisée entre tant de nouveaux souverains ? Il est évident que ce partage de l'empire devait ruiner en peu de temps la puissance des Latins dans l'Orient. Assez forts pour détruire, ils ne l'étaient pas assez pour conserver. Quand on lit, dans Villehardouin, les conquêtes que tel ou tel prince entreprenait avec cent ou six-vingts chevaliers, on croit lire les expéditions des lieutenants de Pizarre ou de Fernand Cortez ; et l'on est humilié de voir les fils des Grecs et les restes de l'empire romain traités avec ce mépris.

Il n'est guère possible de dire avec exactitude quel fut le pays qui échut à chacun des copartageants. L'acte de partage a bien été conservé par les historiens ; mais il y a beaucoup de noms qui sont méconnaissables, et, chose étonnante, on n'y trouve pas l'indication de toutes les villes ou provinces qui appartenaient alors à l'empire grec.

Ces possessions furent concédées aux barons avec des titres inconnus jusqu'alors dans l'Orient. Le comte de Blois fut duc de Nicée ;

Digitized by Google

Villehardouin, maréchal de Romanie. La nouveauté des titres attestait un grand changement qui s'était opéré dans le système de la société ; et la Grèce dut sans doute être étonnée de voir un comte de Naxe, un prince de Lacédémone, un duc d'Athènes.

On se partageait, on troquait, on vendait les provinces et les villes ; et ces mutations prouvaient également l'avidité et l'ignorance des nouveaux possesseurs. Des villes jadis libres étaient jouées aux dés par des hommes grossiers, qui n'en connaissaient pas même la position.

Je n'ose me hasarder à traduire la liste des pays qui entrèrent dans le partage des Vénitiens.

Parmi les noms qu'on peut reconnaître, on y remarque, au fond du Pont-Euxin, Lazi ; sur la côte de l'Asie mineure, Nicopolis ; dans le bassin de la Propontide, au nord, Héraclée, Ægos-Potamos et Rodosto ; sur la côte méridionale, Nicomédie ; Gallipoli, à l'extrémité du détroit de l'Hellespont ; sur l'Hèbre de Thrace, Adrianopolis, aujourd'hui Andrinople ; deux places dans l'île d'Eubée, Oréos et Caristos ; plusieurs ports autour du Péloponèse, savoir : Égine, dans le golfe Salonique ; Mégalopolis, dans la Laconie ; Colone et Méthone, à la pointe de la Messénie, et Patre, aujourd'hui Patras, au détroit qui sépare le golfe de Corinthe de la mer Ionienne ; enfin toutes les îles de cette mer, depuis Zante jusqu'à Corfou, et Dirrachium, sur la côte de la Dalmatie.

Il faut ajouter à ces possessions plusieurs îles de l'Archipel, dont il n'est pas fait mention dans l'acte de partage : l'île de Candie, que les Vénitiens acquirent du marquis de Montferrat, le 12 août de la même année, pour dix mille marcs d'argent, et enfin le quart de Constantinople. On voit que le traité leur assurait la possession de ces rivages où la fable ingénieuse avait supposé autrefois la conquête de la Toison-d'Or. Ce fut à bon droit que le doge, après avoir chaussé les brodequins rouges, marque de la dignité impériale, ajouta à ses titres celui de seigneur du quart et demi de l'empire romain.

XXXVIII. Aussitôt qu'ils furent maîtres de Constantinople, le nouvel empereur, le marquis de Montferrat et le doge écrivirent au pape pour le prier de sanctionner, par son approbation, tout ce qui avait été fait. L'excommunication avait été lancée contre les Vénitiens à cause de l'expédition de Zara : le moment était favo-

Digitized by Google

rable pour demander qu'elle fût levée; et il devenait nécessaire de réconcilier la république avec le saint-siége, afin de prévenir toutes les difficultés que pourrait éprouver, de la part de la cour de Rome, l'élection d'un Vénitien au patriarcat de Constantinople.

Dandolo, en même temps qu'il rendait compte au pape, avec dignité et avec mesure, des raisons qui légitimaient l'expédition de la république contre une colonie rebelle, envoya solliciter l'absolution auprès du cardinal Pierre de Capoue, légat du saint-siége dans la Palestine. Ce légat se trouvait alors dans des circonstances fort difficiles. Le peu de croisés qui étaient allés dans la Terre-Sainte n'y avaient fait que des efforts infructueux. Pierre de Capoue était obligé de renoncer, pour le moment, à toute nouvelle entreprise, et il venait de conclure une trêve de six ans avec les Sarrasins. Il accorda cette absolution, qui constatait au moins la soumission de la république. « Les Vénitiens, dit Fleury, n'avaient donné aucune » satisfaction; mais le légat aimait mieux les conserver imparfaits » que les perdre entièrement; il craignait qu'ils ne gâtassent les » autres. »

Le pape ne pouvait pas oublier combien les croisés, et surtout les Vénitiens, s'étaient rendus coupables de désobéissance. Au mépris de ses anathèmes, ils étaient allés à Zara; au lieu de faire voile pour la Palestine, ils avaient fait la guerre au roi de Hongrie, chrétien et même croisé; ils avaient attaqué un autre prince chrétien, avaient renversé un trône, et s'étaient partagé un empire, sans attendre les ordres du saint-siége. Cette guerre avait fait manquer l'expédition de la Terre-Sainte. Aussi la réponse du pape commençait-elle par une réprimande sévère; il leur reprochait de n'avoir pas accompli leur vœu, d'avoir préféré les richesses de ce monde aux biens célestes, d'avoir attaqué sans mission un peuple, schismatique à la vérité, mais sur lequel ils n'avaient aucune juridiction. Il faisait ensuite le tableau de toutes les horreurs, de toutes les profanations qui avaient souillé la prise de Constantinople. Ces crimes ne pouvaient que détourner les Grecs de revenir au sein de l'Église romaine; « cependant, ajoutait Innocent III, les desseins de la Pro- » vidence sont impénétrables. Votre action est injuste; mais les » Grecs avaient péché; Dieu s'est servi de vous pour les punir. » Puisque cette terre vous est acquise par le jugement de Dieu, nous » croyons pouvoir vous autoriser à la défendre. Nous espérons que

Digitized by Google

» Dieu vous pardonnera, si vous gouvernez avec justice, si vous » ramenez les peuples à notre sainte communion, si vous restituez » les biens de l'Église, si vous faites pénitence, et surtout si vous » persistez dans la résolution d'accomplir votre vœu. »

Le pape envoya un légat à Constantinople, qui vit avec douleur que les barons et les Vénitiens s'étaient partagé les domaines de l'Église en même temps que le territoire de l'empire.

XXXIX. Il restait à élire un patriarche ; il devait être pris parmi les Vénitiens conformément au traité. Le choix tomba sur Thomas Morosini. Ce choix n'avait rien que de louable ; mais le pape jugea que l'élection n'avait pas été faite dans les formes canoniques, parce qu'elle avait eu lieu en vertu des ordres ou des pouvoirs du doge, et qu'elle avait été faite par les nouveaux chanoines de l'église de Sainte-Sophie, nommés par Dandolo. En conséquence le pape cassa l'élection ; mais, en considération du mérite du sujet, il nomma lui-même l'élu patriarche de Constantinople. Ce patriarche se trouvait alors à Rome. Il passa par Venise pour aller prendre possession de son siége ; là le sénat lui fit jurer de ne nommer aux canonicats de Sainte-Sophie, et de ne promouvoir aux siéges de sa juridiction que des sujets vénitiens. Le pape, informé de ce serment, le déclara nul, et défendit à Morosini de le tenir.

XL. La république était plus puissante que le nouvel empereur. Elle venait d'acquérir plusieurs millions de sujets ; mais il restait à les soumettre et à les contenir. Telle était l'entreprise d'un État, qui, si on ne compte pas la Dalmatie, presque continuellement révoltée, n'avait guère que deux cent mille âmes de population. Il y avait dans cette conquête un avantage au partage duquel les belliqueux alliés des Vénitiens ne prétendaient pas : c'était le commerce.

Les nouvelles possessions échues aux Vénitiens par le traité étaient toutes maritimes, à l'exception d'Andrinople. Elles présentaient une suite de ports et d'îles, depuis le golfe Adriatique jusqu'au Bosphore. Dans l'impossibilité où le gouvernement se voyait d'occuper à la fois un si grand nombre de points isolés, il accorda, en 1207, à tous les citoyens vénitiens la permission d'armer, pour conquérir les îles de l'Archipel et les ports de la côte, non encore soumis, à condition qu'ils les tiendraient comme fiefs de la république. On ne réservait que l'île de Candie et celles de la mer Ionienne. Cette proclamation ouvrit une nouvelle carrière à l'am-

Digitized by Google

bition et à la cupidité. Les nobles et les marchands vénitiens, citoyens égaux d'une république où les fiefs étaient inconnus, s'empressèrent de hasarder leurs richesses pour devenir conquérants et feudataires. La lâcheté des Grecs leur facilita ces conquêtes.

Marc Dandolo et Jacques Viaro s'emparèrent de Gallipoli, qu'ils firent ériger en duché.

Les îles de Naxos, Paros, Melos et Horinée formèrent une principauté, que la famille de Marc Sanudo conserva près de quatre cents ans.

Marin Dandolo s'établit à Andros.

André et Jérôme Ghisi prirent Theonon, Sciros et Micone; Pierre Justiniani et Dominique Michieli, l'île de Céos; Raban Cornaro s'établit sur les côtes de Négrepont, où il eut de la peine à se maintenir, et Philocole Navagier porta le titre de grand-duc de Lemnos.

XLI. Nous avons fait remarquer que la ville d'Andrinople était la seule possession de la république dans l'intérieur des terres. Cette place était un poste avancé pour la défense de Constantinople. Elle se trouvait dans le voisinage d'un prince puissant, auquel les Grecs avaient eu recours en haine de leurs nouveaux maîtres. Le roi des Bulgares profita de l'occasion, promit des secours : la révolte éclata dans toutes les provinces, la garnison vénitienne d'Andrinople fut obligée de se retirer, et il fallut rappeler des troupes de tout côté pour aller faire le siége de cette ville. Mais tel était le mépris des Latins pour le peuple conquis, qu'ils ne voulurent pas admettre les Grecs dans leur armée, même comme recrues (1205).

Baudouin partit aussitôt de Constantinople avec peu de monde, sans se donner le temps d'attendre son armée, que dans les circonstances il était fort difficile de réunir. Le vieux doge, dont l'activité ne se ralentissait pas, arriva devant la place aussitôt que lui. Le ro des Bulgares, prompt à la secourir, ne tarda pas à venir attaquer les assiégeants dans leurs lignes. Ils poursuivirent imprudemment un corps de cavalerie qui fuyait pour les attirer; l'excès de la bravoure occasionna une déroute complète; l'empereur tomba entre les mains des Bulgares, le comte de Blois fut tué. Le doge et Villehardouin rallièrent les débris de l'armée, et opérèrent la retraite sur Constantinople, vivement poursuivis par l'ennemi, ayant à traverser un pays en état de révolte, et laissant l'empereur au pouvoir d'un vainqueur barbare, qui lui fit indignement couper les jambes

Digitized by Google

et les bras. Telle fut la destinée d'un jeune prince, que, si peu de temps auparavant, la fortune avait appelé de si loin au trône de Constantinople. Mutilé, jeté sur un rocher, il y expira au bout de trois jours.

Dandolo ramenait, à travers mille périls, les restes d'une armée qui naguère avait soumis un empire. En considérant que de toute cette conquête il ne restait que deux ou trois villes, il dut éprouver cette grave douleur qui, sans les décourager, pèse sur les âmes fortes, au moment où le fruit de leurs méditations et de leur constance va leur échapper.

XLII. La bataille avait été perdue le 14 avril; Dandolo, le promoteur de cette grande entreprise, qui semblait se terminer d'une manière si déplorable, succomba, non à un siècle de travaux, non à la douleur, mais à une maladie, le 14 juin 1205; il fut enterré dans l'église de Sainte-Sophie. La gloire de ce doge donna lieu à une innovation remarquable. Il paraît qu'il fut le premier dont on grava le nom sur les monnaies de la république.

Si maintenant on se demande quel fut, en dernière analyse, le fruit de cette conquête, on est obligé de reconnaître que le résultat en fut très-important pour les Vénitiens, puisqu'elle assura la splendeur de leur république en lui donnant l'empire des mers; mais, pour l'Europe, ce résultat fut la perte inutile de beaucoup de vaillants hommes, l'incendie de Constantinople, la destruction de monuments précieux, la chute d'un empire, et un démembrement qui en facilita bientôt la conquête aux barbares. L'unique fruit que l'Europe paraisse avoir retiré de cette grande révolution, c'est l'introduction de la culture du millet, dont le marquis de Monterrat envoya quelques graines à ses États d'Italie.

Digitized by Google

LIVRE V.

Pierre Ziani, doge. — Occupation de Corfou et de Candie. — Guerre contre les Génois. — Révoltes de Candie, 1205-1228. — Dogat de Jacques Thiépolo. — Affaires de Constantinople. — Chute de l'empire des Latins en Orient, 1228-1261. — Nouvelle révolte de Candie. — Rivalité du pape et de l'empereur Frédéric II. — Guerre de Venise contre Erzelin, tyran de Padoue, 1228-1252. — Guerre contre les Génois, 1252-1269. — Révolte du peuple de Venise. — Changement dans la forme des élections. — Création de la charge de grand-chancelier. — Disette. — Établissement du droit de navigation dans l'Adriatique. — Guerres qui en sont la suite. — Dogat de Laurent Thiépolo, de Jacques Contarini et de Jean Dandolo. — Établissement du saint-office à Venise, 1269-1289.

I. La longue absence de Henri Dandolo, ses succès, l'importance personnelle qu'il s'était acquise, les conquêtes qu'il avait faites pour la république, tout cela avait placé le gouvernement vénitien dans une situation absolument nouvelle. On n'avait rien à reprocher au doge qu'on venait de perdre. Son ambition avait paru désintéressée; cependant le sénat n'avait pu voir sans inquiétude le chef de l'État acquérir une si grande puissance. Il en résulta qu'à la mort du successeur de Henri Dandolo, on nomma une commission de cinq membres, pour proposer dans l'interrègne la réforme des abus qu'on aurait pu remarquer dans le gouvernement. L'institution de ces nouveaux magistrats, auxquels on donna le titre de correcteurs du serment du doge, ayant été maintenue, chaque modification proposée par ces censeurs, appelés à faire l'examen des réformes dont le gouvernement était susceptible, devint un nouvel article de la constitution de l'État et une garantie contre le pouvoir du premier magistrat de la république; on fit plus, on passa de la réforme des lois à la censure de l'administration, et de l'administration à l'administrateur; on nomma trois inquisiteurs pour juger le prince défunt. De sorte qu'à la mort de chaque doge il se trouva un tribunal tout prêt à prononcer sur sa conduite : et il en fut des doges comme des rois d'Égypte, ils eurent un jugement à subir après leur mort (1205).

Digitized by Google

On donna pour successeur à Henri Dandolo, Pierre Ziani, fils de l'ancien doge du même nom. A Constantinople le doge fut remplacé par un représentant de la république, auquel on donna le titre de podestat. Le choix tomba sur Marin Zeno, à qui on donna un entourage de conseillers et d'officiers pour l'aider dans les soins de l'administration et pour relever sa dignité.

II. Une flotte de trente et une galères mit à la voile pour aller prendre possession des îles que la république s'était réservées (1205).

Dans sa route elle rencontra un corsaire génois, qui, bien qu'accompagné d'une escadre de neuf galères, fut enveloppé, attaqué, pris, et pendu sur-le-champ.

Pour un État qui prétendait exercer le droit de souveraineté sur toute la surface de l'Adriatique, Corfou, qui garde ou menace l'entrée de ce golfe, était une possession indispensable. Cette île n'appartenait point alors à l'empire grec, mais elle en avait été une dépendance. Nous avons rapporté que les princes normands établis dans la Pouille s'en étaient emparés. Le royaume de Naples avait passé depuis dans des mains qui n'étaient pas en état de garder ce poste important. Quand la flotte vénitienne se présenta devant le port, elle n'éprouva aucune résistance. On s'empressa de mettre quelques troupes à terre pour prendre possession de la capitale, et on mit à la voile pour Candie.

En passant devant Modone et Coron, sur la côte du Péloponnèse, on y jeta de faibles garnisons ; la Grèce était au premier occupant. Étrange exemple des vicissitudes humaines ! Athènes, dès qu'elle apprit qu'on avait vu une flotte vénitienne dans ces mers, se hâta d'envoyer des députés à Venise pour demander des maîtres.

Peu de jours après, on aperçut le mont Ida; la flotte vint jeter l'ancre sous cette île fameuse, qui ferme l'Archipel, et à qui son étendue d'environ soixante lieues, sa fertilité, ses cent villes, et l'avantage de sa position, avaient procuré autrefois la domination de la Méditerranée.

L'armée vénitienne était sous le commandement de Reinier Dandolo et de Roger Premareni. La conquête de la ville de Candie ne coûta que peu d'efforts, et la soumission de tout le pays fut le résultat d'une campagne. Jacques Thiépolo y fut envoyé pour le gouverner, avec le titre de duc. Mais cette soumission avait été trop rapide pour être sincère : d'une autre part, les Génois ne pouvaient

Digitized by Google

voir sans jalousie les rivaux de leur commerce former de si puissants établissements dans les mers de l'Orient. Cependant, ne voulant pas en venir dans ce moment à une guerre ouverte contre la république, ils lui cherchèrent un ennemi, et déterminèrent le comte de Malthe, par les secours qu'ils lui fournirent sous main, à se mettre à la tête des Candiotes mécontents; de sorte que leur révolte éclata presque immédiatement après leur soumission.

III. Je ne me propose point de raconter tous les combats que les Vénitiens eurent à livrer pour conserver la possession de cette île. Ce fut, de part et d'autre, une suite non interrompue d'efforts pour secouer le joug et pour l'appesantir.

Toujours de nouvelles tentatives de la part d'un peuple moins jaloux de son indépendance qu'impatient d'une domination lointaine; secours insuffisants fournis par les ennemis de la métropole; sacrifice continuel des soldats et des trésors de celle-ci, pour faire rentrer les révoltés dans le devoir; résultat uniforme des expéditions maritimes; succès des invasions, toujours rapide, parce qu'elles sont imprévues, toujours peu durable, parce qu'elles ne peuvent être soutenues; toutes les descentes suivies d'une occupation facile, jamais d'une possession paisible, la partie montagneuse du pays offrant toujours une retraite assurée aux rebelles; les campagnes commencées par une victoire éclatante, finissant par une guerre de postes, qui ruine ordinairement le vainqueur; clémence après les succès incomplets; exécutions après les victoires décisives, c'est ce que présente cette guerre de cent soixante ans, qui ajoute à la difficulté de résoudre le problème de l'utilité des grandes colonies. Les Vénitiens appelaient toutes ces insurrections des révoltes. Ils prétendaient à la fidélité, à la reconnaissance d'un peuple qu'ils avaient acheté. Ils attribuaient cette résistance à l'inconstance, à la perfidie; mais comme l'a dit un historien très-estimable, il était aussi facile de l'expliquer par des vertus que par des vices.

La première insurrection des insulaires obligea le duc de Candie et les généraux vénitiens à se rembarquer. La république fit partir de nouvelles troupes; le comte de Malte, qui s'était mis à la tête des révoltés, ne jugeant pas à propos de se sacrifier pour leur défense, les abandonna, et les Vénitiens furent bientôt maîtres des principales positions.

On proposa dans le sénat de faire démolir toutes les places forti-

Digitized by Google

fiées de l'île. Reinier Dandolo représenta qu'elles étaient encore plus utiles aux troupes régulières, mais peu nombreuses de la métropole, qu'à la population insurgée, et il proposa noblement de pourvoir, de ses deniers, à l'entretien de ces fortifications. Son offre ne fut point acceptée, mais son avis prévalut.

Il importait d'accoutumer les Candiotes à ne plus considérer la nation vénitienne comme une nation étrangère; dans cette vue, on délibéra d'engager les citadins de Venise à former des établissements dans cette île, à y transporter leur résidence, et pour les y déterminer, on confisqua la moitié des terres des révoltés, et on les distribua aux nouveaux colons: singulier moyen de s'attacher un peuple, que de le dépouiller, et de vouloir qu'il reconnaisse des concitoyens dans ceux qui ont envahi son héritage. Tite-Live raconte qu'après la conquête d'Antium, lorsque le sénat voulut en partager le territoire et y envoyer une colonie, on eut peine à trouver dans Rome, encore pauvre, des citoyens qui consentissent à s'expatrier pour s'enrichir; ils aimaient mieux désirer du bien à Rome, qu'en posséder à Antium. A Venise on vit partir cinq ou six cents familles, pour aller fonder la nouvelle colonie.

Les Génois, voyant les Vénitiens à peu près maîtres de Candie, voulurent couper la communication de cette colonie avec la métropole; ils envoyèrent une flotte de trente galères croiser à l'entrée de l'Adriatique. Aussitôt, sans se donner le temps d'armer une flotte plus considérable, l'amiral Jean Trévisan appareilla de Venise avec neuf gros vaisseaux, courut sur l'ennemi, qu'il rencontra à la hauteur de Trapani, sur la côte de Sicile, et l'attaqua sans s'embarrasser de l'inégalité du nombre. Dès le commencement de l'action, un de ses vaisseaux tomba au pouvoir des Génois. Trévisan continua le combat avec fureur, reprit son vaisseau, et vit les Génois fuir à pleines voiles. Non content de ce succès, il les poursuivit jusque sur la côte d'Afrique, les attaqua de nouveau, s'empara de quatre de leurs galères, et, s'acharnant sur ce qui restait, livra un troisième combat le lendemain. Six galères ennemies seulement parvinrent à s'échapper. Le sénat de Gênes fut réduit à demander la paix, que le gouvernement vénitien désirait ardemment, pour pouvoir à loisir s'établir dans ses nouvelles conquêtes.

Les seigneurs français, qui s'étaient emparés de la principauté de Négrepont et de l'Achaïe, réclamèrent le secours de la répu-

Digitized by Google

blique: en le leur accordant, elle acquit deux puissants vassaux.

Ce qu'elle avait fait pour Candie, elle le fit pour Corfou; une colonie y fut envoyée.

Telle était son ambition de former de nombreux établissements dans l'Orient, qu'elle prit part à une sixième croisade qui se dirigeait sur l'Égypte. Les Vénitiens y coopérèrent de deux manières, en y envoyant une flotte et des troupes, et en y transportant celles du roi de Hongrie, qui, pour prix de ce service, céda à la république tous ses droits sur les villes de Dalmatie, dont elle était alors en possession. Cette nouvelle guerre contre les Sarrasins n'eut aucun succès. On prit d'abord Damiette; mais bientôt après, l'armée chrétienne, se trouvant bloquée dans une position périlleuse, entre le Nil et l'armée du soudan Mélédin, se vit obligée d'acheter, par la restitution de Damiette, la permission de se rembarquer. On signa une trêve de huit ans.

Une seconde révolte éclata dans Candie. Le gouverneur appela à son secours le prince de Naxe, vassal de la république. Ce prince aida le duc à soumettre les rebelles; mais choqué des airs de supériorité qu'affectait celui-ci, il fomenta une nouvelle sédition, le contraignit à fuir de son palais, sous des habits de femme, à se réfugier dans un château, l'y investit, et se rendit maître de l'île. Il fallut faire partir des troupes de Venise en toute hâte, pour aller délivrer le gouverneur. Ces troupes surprirent Candie, et obligèrent le duc de Naxe à se rembarquer; mais la révolte ne tarda pas à se rallumer. Les Candiotes taillèrent en pièces un corps qui avait voulu les forcer dans leur retraite. Le sénat rappela successivement ses gouverneurs, jusqu'à ce que l'un d'eux fut assez heureux ou assez habile pour éteindre l'incendie, ce qui procura à la colonie un calme de deux ans.

Il y en avait vingt-quatre que Pierre Ziani régnait. Sentant les approches de sa fin, il abdiqua sa dignité, et mourut un mois après. Indépendamment des événements militaires que nous avons racontés, il faut rapporter à son dogat l'institution d'un tribunal de quarante membres, chargé de juger les affaires civiles. L'ancienne quarantie ne conserva plus dans ses attributions que les affaires criminelles.

IV. L'élection qui suivit la mort de Pierre Ziani donna lieu à une circonstance singulière. Les électeurs étaient, comme nous l'avons

Digitized by Google

vu, au nombre de quarante ; il arriva qu'il y eut partage entre Reinier Dandolo et Jacques Thiépolo ; les épreuves du scrutin furent vainement répétées pendant deux mois ; tant chacun des électeurs était déterminé à persister dans son choix. Il fallut faire pencher la balance. Au lieu de nommer quelques électeurs de plus, le sénat ordonna de s'en rapporter au sort, qui donna pour doge à Venise Jacques Thiépolo (1229).

L'île de Candie réclama ses premiers soins ; cette fois la révolte y était excitée par l'empereur de Nicée, Jean Vatace. Il avait envoyé aux rebelles un secours de trente galères et une armée. Les troupes vénitiennes furent obligées de se renfermer dans leurs forts, quelques-uns se rendirent ; l'insurrection éclata de toutes parts ; mais quand les renforts arrivèrent de Venise, l'armée grecque se rembarqua, comme avaient fait le comte de Malthe et le duc de Naxe, laissant les Candiotes sans secours, à la merci d'un maître offensé.

V. Cet empereur de Nicée était un des plus infatigables ennemis de la puissance des Vénitiens en Orient. Il faut nous reporter à Constantinople pour assister aux révolutions de ce nouvel empire.

Baudouin, premier empereur des Latins, était mort, comme nous l'avons vu, dans les fers du roi des Bulgares. Henri de Flandre, son frère, qui avait recueilli les débris de l'armée, fut proclamé empereur. Il avait à combattre, indépendamment du roi des Bulgares, trois princes grecs, qui s'étaient établis dans les provinces démembrées de l'empire : Théodore Lascaris, empereur de Nicée ; Michaël Lange, prince d'Épire, et un Comnène, qui prenait le titre d'empereur de Trébizonde. L'empire, suivant l'expression d'un historien grec, était devenu un monstre à trois têtes (1206).

Avec quatre cents chevaliers seulement, Henri remporta, contre des armées considérables, des avantages assez éclatants pour forcer ses ennemis à demander la paix. Sa bonne administration lui concilia même, autant que cela était possible, l'affection de ses sujets grecs. Il eut la sagesse de sentir qu'on ne peut régner sur des hommes, en affectant de leur refuser toute confiance, et en les excluant de l'administration de leur propre pays.

Ce même esprit de prudence l'empêchait de favoriser le zèle ambitieux du légat du pape, qui voulait absolument interdire le culte grec, et exiger les dîmes pour le clergé latin. Henri s'opposa

Digitized by Google

à toute persécution ; son courage alla jusqu'à encourir les censures. Il les mérita, en faisant placer son trône dans la cathédrale, au-dessus de celui du patriarche, et en défendant aux barons d'aliéner leurs fiefs en faveur du clergé. Ce prince mourut sans héritier, après un règne de dix ans.

VI. Sa couronne fut offerte à Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, qui, vendant à peu près tout son patrimoine, et à l'aide des secours du roi de France, son cousin (car ils étaient l'un comme l'autre petits-fils de Louis-le-Gros) [1], parvint à réunir une armée de cent quarante chevaliers, et d'environ cinq mille hommes, pour venir prendre possession de l'empire d'Orient (1216).

Il eut recours aux Vénitiens pour son passage. La république exigea que l'empereur et sa petite armée, en reconnaissance de ce service, lui fissent restituer la ville de Durazzo, que le prince d'Épire occupait. On l'assiégea, mais sans succès. Débarqué en Épire, Pierre de Courtenai entreprit de pénétrer par terre jusque dans ses États. Il fallait traverser ceux de Théodore Lange, à qui on venait de déclarer la guerre, en attaquant la ville de Durazzo. Cette imprudence eut le résultat qu'elle devait avoir. L'armée du nouvel empereur fut retardée, égarée, enveloppée dans sa marche, puis affamée et réduite à mettre bas les armes. Courtenai et le légat qui l'accompagnait se virent prisonniers du despote d'Épire. Le pape lança les plus terribles anathèmes contre Théodore. Ce prince conjura l'orage, en renvoyant le légat, et retint l'empereur, qui mourut dans sa captivité.

1 Reginald de Courtenai, dont l'abbé Suger raconte les rapines dans ses Lettres 114 et 116, maria sa fille Élisabeth à Pierre de France, septième fils de Louis-le-Gros, en exigeant que ce prince prît le nom et les armes de la maison de Courtenai ; ce fut de ce mariage que naquit Pierre de Courtenai, empereur de Constantinople. Ainsi les Courtenai de la branche de France ne descendaient point de la maison de Courtenai par les mâles, mais par Élisabeth, fille de Reginald de Courtenai. C'étaient des descendants de Louis-le-Gros, qui avaient pris le nom de Courtenai, et qui par conséquent étaient réellement des princes du sang royal de France. Quand le parlement de Paris voulut rejeter leurs prétentions à ce titre qu'ils invoquaient contre les maisons de Valois et de Bourbon, il établit en principe qu'il fallait compter la filiation, non depuis Louis-le-Gros ou Hugues Capet, mais depuis saint Louis seulement : « Principis nomen nusquam in Galliâ tributum nisi iis qui per mares et regibus nostris originem repetunt, qui nunc *tantùm* à Ludovico nono beatæ memoriæ numerantur; nam Cortinæi et Drocenses à Ludovico crasso genus ducentes hodiè inter eos minimè recensentur. » (De Thou)

Digitized by Google

VII. Robert de Courtenai, second fils de Pierre, fut appelé sur ce trône que son père n'avait pu occuper. Il arriva à Constantinople par l'Allemagne et par la Hongrie ; mais il s'y trouvait resserré par trois voisins dangereux. Théodore Lange avait enlevé la Thessalie au fils du marquis de Montferrat, s'était emparé d'Andrinople, et avait pris le titre d'empereur de Thassalonique. Les empereurs de Nicée et de Trébizonde, qui étaient alors Jean Vatace et David Comnène, pressaient, d'un autre côté, le nouvel empereur latin. Contre tant d'ennemis il n'avait de secours que les excommunications du pape. Les Vénitiens auraient pu le servir plus utilement ; aussi prenait-il grand soin de les flatter. Il n'écrivait jamais au doge qu'en lui donnant le titre de collègue. Mais les révoltes de Candie exigeaient, dans ce moment, l'emploi des forces de la république. Robert n'était pas d'un caractère à conquérir son empire ni l'amour de ses sujets. Vaincu par Jean Vatace, sans avoir combattu en personne, il perdit, dans une bataille, la plupart des chevaliers qui lui étaient restés attachés, et tandis qu'il achetait la paix avec l'empereur de Nicée, par la cession de toute la côte méridionale du Bosphore, il vit les troupes de l'empereur de Thessalonique se présenter jusque devant les faubourgs de Constantinople (1221.)

Comme si ce n'eût pas été assez de ces désastres, il acheva de se perdre par une folle passion. Il y avait à Constantinople la veuve d'un chevalier français, qui venait de fiancer sa fille à un chevalier bourguignon. L'empereur, devenu éperdument amoureux de cette demoiselle, offrit sa main, sa couronne, et obtint que la mère et la fille vinssent habiter son palais. On ignore si le mariage avait été célébré. Le chevalier bourguignon, furieux de se voir enlever l'épouse qui lui avait été promise, assemble ses amis, attaque le palais, au milieu de la nuit, en force la garde, et, pendant que Robert se cache, ce rival furieux pénètre jusqu'à l'appartement des deux dames françaises, précipite la mère dans le port, coupe le nez et les lèvres à la fille, et laisse dans cet état la maîtresse ou la femme de l'empereur. Celui-ci, au lieu de faire punir ce crime, se sauva de Constantinople, et alla implorer la protection du pape. Sa mort, qui suivit de près cette fuite, faisait tomber la couronne sur la tête de son frère Baudouin ; mais on ne pouvait pas songer à confier l'empire, dans des circonstances si difficiles, à un enfant de dix ans.

VIII. Les barons appelèrent un chef qui en avait quatre-vingts ;

Digitized by Google

c'était Jean de Brienne, seigneur champenois, illustre par de grands exploits, de grandes alliances et de hautes vertus. Le trône de Jérusalem étant venu à vaquer, le roi Philippe-Auguste l'avait désigné pour le remplir ; mais Jean s'en était vu déposséder par l'empereur Frédéric II, son gendre (1228).

On convint que le roi de Jérusalem, car il conservait ce titre, serait reconnu empereur d'Orient, et qu'il marierait sa fille au prince Baudouin de Courtenai, lequel serait empereur après lui. En arrivant dans sa nouvelle capitale, deux ans après son élection, il la trouva menacée par une ligue, que Jean Vatace, empereur de Nicée, avait formée avec le roi des Bulgares et l'empereur de Trébizonde. Le vieil empereur concerta son plan de défense avec Théophile Zeno, alors chef de la colonie vénitienne. Ils sollicitèrent l'envoi d'une flotte ; mais la république ne mit pas dans cet armement sa diligence ordinaire, car lorsque les vingt-cinq galères parties de Venise arrivèrent aux Dardanelles, les Grecs étaient déjà au pied des remparts : la flotte de Jean Vatace, commandée par Léon Gavalla, et forte de trois cents voiles, croisait à l'entrée du détroit.

On était déjà aux mains sous les murs de la ville. L'empereur, au lieu d'attendre dans des fortifications une armée de cent mille ennemis, osa paraître dans la plaine, à la tête de cent soixante chevaliers, et de trois ou quatre mille hommes de cavalerie. Cette petite troupe vit se déployer devant elle quarante-huit escadrons, et les chargea avec une telle vigueur, que tous furent rompus, à l'exception de trois, qui couvrirent la retraite de l'empereur de Nicée et du roi des Bulgares.

Pendant ce combat, l'escadre vénitienne, conduite par les proséditeurs Léonard Querini et Marc Gussoni, déployait toutes ses voiles pour attaquer la flotte grecque. Le combat fut long, sanglant et quelque temps incertain ; mais l'habileté des marins vénitiens décida enfin la victoire. Plusieurs des navires ennemis furent brisés ; on s'empara de quelques autres, le reste prit la fuite, et l'escadre victorieuse, ayant franchi le détroit, parut devant le port de Constantinople, au moment où la garnison qu'on y avait laissée se précipitait sur une partie de la flotte grecque, mouillée près du rivage, et s'emparait de vingt-quatre galères.

Deux ans après, l'infatigable Vatace voulut réparer sa double

Digitized by Google

défaite, et se montra encore aux portes de la capitale, tandis que son amiral venait bloquer le port. Jean Michieli en sortit pour attaquer cette flotte, à la tête de seize galères vénitiennes, secondées de quelques navires pisans et génois, qui se trouvaient à Constantinople, tandis que Geoffroy de Villehardouin, prince d'Achaïe (parent de l'historien), débouchait dans la Propontide, avec six vaisseaux, qui portaient cent chevaliers, trois cents arbalétriers et cinq cents archers. Les Grecs, se voyant attaqués de deux côtés, ne firent qu'une assez faible résistance; ils perdirent cinq de leurs vaisseaux. La fuite de la flotte jeta l'épouvante dans l'armée, qui, du rivage, avait été spectatrice de cette défaite. Il n'y eut plus moyen de retenir des soldats trop effrayés pour calculer les forces qui leur restaient. L'empereur de Nicée fut obligé de les suivre, en menaçant encore de ses regards cette ville qui avait été deux fois l'écueil de ses armes.

Des attaques si fréquemment réitérées faisaient juger de l'opiniâtreté et des ressources de l'ennemi. Les Latins étaient vainqueurs, mais leur nombre diminuait tous les jours, comme leur territoire. Ils étaient presque réduits à la ville de Constantinople. Cette colonie guerrière, qui comptait déjà trente ans d'existence, c'est-à-dire de guerres continuelles, devait avoir perdu tous ses fondateurs. Le nombre des défenseurs qui lui restaient diminuait tous les jours par les défections. Les uns s'embarquèrent furtivement, pour retourner dans leur patrie; d'autres, séduits par des promesses, passèrent dans le camp des ennemis. Il n'y eut pas jusqu'aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui, en reconnaissance de quelques concessions que leur fit l'empereur de Nicée, ne prêtassent leurs forces au schismatique contre le prince orthodoxe.

Jean de Brienne sollicita les secours des princes chrétiens. Pour en hâter l'arrivée, le jeune Baudouin, son gendre et son successeur désigné, alla parcourir les cours de l'Europe. Le pape publia une croisade pour la défense de cet empire, dont la conquête avait été punie par les anathèmes de son prédécesseur.

Le vieux défenseur de Constantinople mourut, après un règne de huit ans, le 20 mars 1237.

IX. Plusieurs princes prirent la croix; beaucoup de fidèles, pour racheter leurs péchés, firent vœu d'aller combattre dans la Romanie; la plupart se dispensèrent du pèlerinage par une contri-

Digitized by Google

bution en argent. On leva des impôts pour subvenir aux frais de la guerre future. Les ecclésiastiques virent leurs biens soumis à une retenue du tiers de leur produit. On imposa aux juifs du royaume de France une forte taxe, que le roi saint Louis destinait à la croisade. En attendant tous ces secours, les barons qui gouvernaient, en l'absence du nouvel empereur, s'étaient vus obligés d'emprunter de marchands vénitiens trois ou quatre mille marcs d'argent. C'était une somme d'à peu près 200,000 fr.; encore l'empereur d'Orient ne trouva-t-il à l'emprunter que sur gage, et quel gage! On y affecta la sainte couronne d'épines, encore teinte du sang de Jésus-Christ (1237).

Lorsque l'échéance du prêt fut arrivée, l'empereur n'était pas plus en état de rembourser la dette qu'au moment où il l'avait contractée. Nicolas Querini, commerçant vénitien, se mit à la place des prêteurs, et, pour prix d'un court délai qu'il accorda, il exigea que ce gage sacré fût transporté à Venise et y restât en dépôt. La sainte couronne allait devenir la propriété d'un banquier, si le prince pieux qui régnait alors sur la France ne l'eût dégagée, en faisant rembourser la somme dont elle répondait. C'eût été une simonie de l'acheter; mais, quand il l'eut rendue à l'empereur Baudouin, celui-ci lui en fit présent, et lui offrit en même temps un morceau de la vraie croix, le lange de Jésus-Christ, la chaîne, l'éponge et le calice de la passion, une partie du crâne de saint Jean-Baptiste, et la verge de Moïse. Saint Louis fit bâtir la Sainte-Chapelle pour y déposer ces reliques.

Baudouin avait amené à Constantinople quelques troupes qu'il avait ramassées dans l'Occident; mais il ne voyait point arriver les princes qui s'étaient croisés pour le défendre. Le zèle avait malheureusement alors plusieurs occasions de se signaler. On pouvait se croiser contre les infidèles de la Terre-Sainte, et contre les schismatiques grecs. Pour ajouter à la complication de tous ces intérêts, le pape publia successivement deux nouvelles croisades : l'une contre Asan, roi des Bulgares, qui avait faussé sa promesse de se soumettre à l'Église latine; l'autre contre l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, qui opposait la force de ses armes aux prétentions du saint-siége. Il y avait les mêmes indulgences à gagner en combattant le soudan d'Égypte ou de Syrie, les princes grecs et l'empereur catholique. Au milieu de tant de guerres, il n'était pas possible qu'il restât des

Digitized by Google

troupes disponibles pour soutenir Baudouin II sur le trône de Constantinople, d'autant plus qu'au lieu de veiller à la conservation de son empire, il en était presque toujours absent, pour solliciter par lui-même l'assistance des princes de l'Occident.

Il perdit en voyages infructueux presque toute la durée d'un règne de vingt-quatre ans. Las d'attendre ou de solliciter en vain les secours des chrétiens, cet empereur, en faveur duquel le pape avait publié une croisade, fit une alliance avec les Comans, peuple sauvage qui s'était établi dans la Moldavie ; de sorte qu'on pouvait voir dans la même armée des Français, des Vénitiens, des croisés de diverses nations, des Grecs, des mahométans et des barbares, marchant, une bulle du pape à la main, contre l'empereur de Nicée, qui, par une autre singularité, avait les Génois pour alliés.

Lorsque l'empereur orthodoxe conclut son traité avec les chefs des Comans, les deux parties contractantes se tirèrent mutuellement du sang et se donnèrent à boire. Un des chefs de cette nation étant mort à Constantinople, on pendit sur sa tombe vingt-six chevaux vivants, et huit de ses officiers, qui s'offrirent pour aller le servir dans un autre monde. On ne devait pas s'attendre à voir ces choses se passer dans le camp des croisés.

Les armes de Baudouin eurent d'abord quelques succès; il prit plusieurs villes que tenait l'empereur de Nicée. Sa flotte, qui n'était que de treize voiles, battit la flotte grecque, composée de trente vaisseaux, et en enleva la moitié. Vatace prit sa revanche sur quelques places de son rival, attira les Comans sous ses drapeaux, et força Baudouin à signer une trêve de deux ans, ce qui donna à l'empereur de Nicée le loisir d'étendre ses possessions aux dépens du prince de Thessalie et du roi des Bulgares; de sorte qu'il enveloppait de tous les côtés le petit territoire qui restait à l'empereur de Constantinople.

Vatace étant mort, et sa couronne ayant passé de son fils à son petit-fils, encore en bas âge, l'empire fut envahi par le tuteur de cet enfant. Ce tuteur était Michel Paléologue, guerrier déjà illustre, digne par beaucoup de qualités d'occuper le trône de Vatace. Le faible Baudouin, renfermé dans sa capitale, était réduit à faire de la monnaie avec le plomb qui couvrait les édifices, à démolir des maisons pour suppléer au défaut de bois de chauffage, et à mettre son fils unique entre les mains de marchands vénitiens, pour sûreté de quelque argent qu'il leur empruntait.

Digitized by Google

X. Paléologue, maître de tout le pays des deux rives du Bosphore, voyait avec dépit la ville impériale reconnaître d'autres lois. Il la resserra peu à peu, assiégea même, quoique sans succès, le faubourg de Galata, et obtint de ses alliés les Génois une flotte pour bloquer le port.

L'empereur latin avait pratiqué quelques intelligences avec le gouverneur de Daphnusie, place appartenant à l'empereur grec, sur le Pont-Euxin, à quarante lieues de la capitale. La flotte vénitienne, sous le commandement du podestat de la colonie, Marc Gradenigo, partit pour aller surprendre cette place (1261).

Pendant qu'elle était occupée à cette expédition, Paléologue envoya son général Stratégopule, avec huit cents chevaux et quelque infanterie, au delà du Bosphore, pour faire une diversion dans la Thrace. Ce général avait ordre, en passant près de Constantinople, d'observer l'état de cette place; mais il n'y avait aucune apparence de tenter, avec une poignée de soldats, une entreprise sur la capitale de l'Orient. Ce détachement grec se grossit de paysans des environs. Stratégopule s'avança près des murs pendant la nuit du 25 juillet 1261, dans l'intention de faire une reconnaissance, laissant même le gros de ses gens derrière lui. Il apprit que la plupart des troupes de Baudouin étaient parties, pour aller assiéger une ville de Thrace. Un Grec, qu'on lui amena, lui offrit d'introduire quelques soldats dans Constantinople par un souterrain. Il fallait pénétrer dans la ville, égorger un corps de garde, s'emparer d'une porte, l'ouvrir à sa petite troupe, et devenir maître de cette grande capitale, avant que les Français eussent le temps de se reconnaître. Il fallait surtout ne point échouer dans une entreprise pour laquelle on s'écartait des instructions de l'empereur. Quinze soldats se glissent par le souterrain jusque dans la maison du Grec qui les conduisait. Ils partent sur-le-champ et se dirigent vers la porte Dorée. Dans leur chemin ils rencontrent une seule sentinelle qu'ils égorgent. Arrivés devant cette porte qui ne s'ouvrait plus depuis longtemps, ils veulent l'abattre à coups de hache, mais elle se trouve maçonnée. La démolition exige beaucoup d'efforts; le temps s'écoule. Ceux qui étaient cachés à l'entrée de la ville attendaient avec impatience le signal convenu : Stratégopule était dans la plus grande anxiété. Le mur tombe, la porte s'ouvre, une poignée de braves se précipitent dans les rues voisines. A mesure que la petite armée arrive, elle se range en bataille, s'empare de quelques positions,

Digitized by Google

mais n'avance qu'avec circonspection. On enveloppe et on massacre les faibles détachements de troupes qu'on rencontre. Tout à coup la flamme s'élève dans quatre quartiers; la ville est remplie de cris, de feu, de soldats. Les Latins surpris courent aux armes, les assaillants au pillage; les habitants, éveillés en sursaut, se cachent pour attendre l'événement, ou viennent se ranger sous les drapeaux du vainqueur. Il n'y a point d'ordre dans la défense; la résistance devient impossible. L'empereur se sauve de son palais, se dépouille en courant des marques de sa dignité, se précipite dans une barque. Les bâtiments qui restaient dans le port coupent leurs câbles et s'éloignent de cette ville en flammes, emportant vers Négrepont quelques-unes des principales familles, et cet empereur, nouvel exemple des vicissitudes humaines. Des soldats grecs trouvent sous leurs pas l'épée, le diadème de Baudouin; ces trophées sont portés au bout d'une lance. Au point du jour, l'ennemi se trouve maître de Constantinople.

La flotte vénitienne arrivait en ce moment de sa fatale expédition de Daphnusie. Elle avait vu pendant une partie de la nuit la lueur d'un vaste incendie, qui lui annonçait un grand désastre; mais elle ne pouvait en soupçonner la cause. Quelques barques avertissent l'amiral; il veut attaquer sur-le-champ; mais ses trente galères, à mesure qu'elles approchent, sont entourées de bateaux chargés de familles fugitives qui viennent demander un asile. On voit le rivage couvert de malheureux à qui le danger n'avait pas même laissé le temps de se vêtir. On demande aux vainqueurs de leur permettre au moins la retraite; et, dès que cette dernière grâce est obtenue, ils se précipitent en si grand nombre dans des barques, pour atteindre cette flotte mal pourvue de vivres, que plusieurs périssent de misère avant d'arriver à Négrepont. Les chefs de ces familles fugitives et ruinées trouvèrent à Venise non-seulement des secours, mais des honneurs; on en admit dix-neuf dans le grand conseil. Cette république eut constamment la sage politique de bien accueillir les habitants de ses colonies après leurs désastres.

Il y avait cinquante-sept ans que la capitale de l'Orient avait été prise par la bravoure d'une petite armée de Latins; elle venait d'être enlevée par une troupe encore moins nombreuse. Ce n'était là qu'un coup de main, un hasard de la fortune; mais plusieurs causes anciennes et permanentes devaient amener tôt ou tard la chute de

Digitized by Google

l'empire fondé par les croisés. Ces croisés étaient une poignée d'aventuriers, dont le nombre avait été diminué considérablement par les premiers combats ; il n'en restait pas un au bout de cinquante ans. Aucune nation n'était intéressée à la conservation de cet empire ; le gouvernement de Venise et le pape devaient seuls la désirer ; mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient y envoyer des forces suffisantes pour le soutenir. La protection du pape tenait à l'abdication du schisme ; et le schisme était précisément ce qui rendait les vainqueurs plus odieux aux vaincus. Par un défaut de politique assez ordinaire dans les coalitions, on avait conquis un empire, non pour fonder un État capable de résistance, mais pour s'en partager les lambeaux. Il était évident que la population grecque chasserait avec le temps la population latine.

Michel Paléologue s'empressa de venir se faire couronner dans la capitale que la fortune lui avait donnée. Il y trouva les colonies de marchands vénitiens, pisans et génois, qui y étaient restés après la conquête ; il leur conserva les priviléges et les franchises dont ils jouissaient, et le droit d'avoir parmi eux des juges de leur nation. Seulement il prit des précautions pour que cette population latine ne pût pas se réunir. Les Génois, fiers de s'être déclarés pour l'empereur de Nicée avant sa nouvelle conquête, crurent pouvoir se permettre tout impunément ; ils assaillirent et pillèrent le palais du podestat vénitien ; l'empereur saisit ce prétexte pour les obliger de se retirer au delà du golfe, dans le faubourg de Galata, dont il fit démolir les fortifications. Les Vénitiens cessèrent d'être souverains dans Constantinople ; mais ils conservèrent le droit d'avoir un chef de leur nation, sous le titre de bailli ou baile. Ils furent exempts envers l'empereur des corvées dues par les sujets ou par les vassaux ; et tel est l'esprit du commerce, que cette colonie a toujours subsisté, malgré les guerres survenues depuis entre la république et Constantinople.

XI. On ne peut pas douter que les Vénitiens n'eussent dès longtemps senti combien leur puissance dans l'Orient était mal affermie. L'emploi continuel de leurs forces en prouvait l'insuffisance. Il n'était pas dans la nature des choses qu'une population étrangère, qui diminuait tous les jours, restât maîtresse paisible d'un grand empire, à qui elle demandait le sacrifice de ses richesses et de sa religion.

Digitized by Google

Il n'y avait aucune proportion entre la colonie et la métropole. Aussi dit-on que, dès l'année 1225, pendant le règne déplorable du second des Courtenai, on mit en délibération, dans le conseil de Venise, s'il ne convenait pas de transférer le gouvernement et la population tout entière de la république dans ces nouveaux États qu'il s'agissait de défendre. On ajoute que les avis furent tellement partagés sur cette importante question, que la proposition contraire ne prévalut que d'une voix, qu'on appela la voix de la Providence. Ce devait être une délibération bien solennelle que celle où l'on agitait le déplacement de la capitale, un changement de patrie. Cependant la plupart des historiens n'en font aucune mention; leur silence ne peut qu'inspirer des doutes sur la réalité de ce fait; d'un autre côté, on cite d'anciennes chroniques qui l'attestent. Cette idée est d'ailleurs si naturelle qu'il est impossible qu'elle ne se soit pas présentée à des hommes continuellement occupés de la conservation de cette précieuse conquête. Il ne peut donc y avoir d'incertitude que sur le nombre plus ou moins grand des partisans de cette proposition hardie.

Quoiqu'on ne puisse pas, sur une simple tradition rapportée dans des manuscrits dont il est difficile d'apprécier l'autorité, admettre un fait si important au nombre des vérités historiques, il peut être de quelque intérêt de consigner ici l'extrait du récit qu'on en lit dans la chronique dite de Barbaro.

Le doge Pierre Ziani, après avoir eu sur ce grand projet des conférences avec les principaux de l'État, assembla le grand conseil et y proposa la délibération. Il commença par faire valoir l'importance des établissements que la république possédait dans le Levant, la force et la fertilité de Corfou, l'étendue et l'heureuse situation de Candie, toutes les côtes de la Grèce, les meilleures îles de l'Archipel soumises aux Vénitiens, le reste occupé par des maîtres si faibles qu'ils seraient trop heureux de se ranger sous la protection du pavillon de Saint-Marc; au fond de cet Archipel, une ville superbe, populeuse, assise entre deux mers. Il n'existait pas dans le monde entier un site plus attrayant et plus avantageux. C'était là qu'avec toutes les commodités de la vie on pouvait se promettre une sûreté parfaite : c'était de là que, par une communication facile avec les colonies, on pouvait les protéger efficacement, ou en tirer des secours au besoin. Ces colonies d'ailleurs, sans cesse révoltées contre une

Digitized by Google

métropole éloignée et située au fond de l'Adriatique, obéiraient sans murmure à la dominatrice naturelle du commerce de l'Europe et de l'Asie. La conservation de toutes ces colonies et les avantages à en tirer dépendaient donc de l'occupation de Constantinople.

Que si l'on considérait l'état précaire d'un reste de Français, leur petit nombre, leurs divisions, leur pénurie, il n'était pas douteux que la république ne fût appelée à la gloire de réunir sous sa domination la totalité d'un empire qu'elle avait fondé. Si elle ne se chargeait de le défendre, elle perdait tout le fruit de ses anciennes victoires, et laissait avorter les bienfaits de la Providence. Bientôt les Grecs allaient renverser le trône des Latins; au contraire, ces Grecs ne seraient plus que de faibles ennemis en présence des Vénitiens établis sur le canal du Bosphore.

D'ailleurs, si ce voisinage n'était pas exempt de dangers, la république, dans sa situation actuelle, n'avait-elle rien à craindre? Les Padouans, le patriarche d'Aquilée, le roi de Hongrie, ne l'avaient-ils pas fatiguée de guerres continuelles, depuis sa fondation, et ces guerres pouvaient-elles être regardées comme terminées? « Quand » elles le seraient, ajouta l'orateur, quand il serait permis de se » confier avec une entière sécurité à une paix suspecte, quelle est » notre situation? Nous avons un État, et nous n'avons point de » territoire; sans territoire, comment espérer de voir notre popu- » lation s'accroître? et sans population, comment maintenir notre » puissance, comment accomplir les destinées auxquelles nous de- » vons nous croire appelés? Tant que nous resterons renfermés » dans ces lagunes, au fond d'un golfe orageux, les peuples que nous » avons soumis, et à qui notre domination n'assure aucun avan- » tage, ne pourront se considérer comme formant avec nous une » nation; nous en tirerons quelques tributs, mais ils seront ab- » sorbés par les efforts continuels que nous aurons à faire pour con- » tenir les tributaires dans l'obéissance. Nous n'avons rien à vendre » à nos îles qu'elles ne puissent se procurer avec avantage de partout » ailleurs. Pour qu'elles nous soient profitables, il faut que nous » nous emparions de leurs productions, et que notre commerce soit » un monopole; mais ce monopole excite le désespoir des colons, » et des révoltes continuelles vous l'attestent.

» Je veux que vous repoussiez vos voisins, que vous conteniez » vos sujets, que votre commerce florissant vous procure de nou-

Digitized by Google

» velles richesses, comment en jouirez-vous dans ces marais où vous
» manquez de toutes les choses nécessaires à la vie; où l'air est im-
» pur quand les eaux viennent à baisser; où ces mêmes eaux, quand
» elles s'élèvent, menacent votre ville? déjà elles ont détruit Mala-
» mocco qu'il a fallu abandonner. Vos digues renversées tous les
» ans par des tempêtes, vos îles submergées, vos ports ensablés,
» vous annoncent que tôt ou tard ces lagunes seront envahies par la
» mer; et, quand vous voudriez croire ce danger plus éloigné qu'il
» ne l'est peut-être, n'en est-il pas un autre dont vous avez été souvent
» avertis? En vain vous vous efforcez de consolider vos habitations
» sur cette arène mouvante, les tremblements de terre viennent de
» temps en temps les renverser; tout vous dit que vous êtes sur un
» sol contre lequel les éléments sont conjurés. Ce n'est point là le
» siége d'un empire puissant. Il dépend de vous de changer cette
» plage aride, cette mer orageuse, ces marais infects, où vous vous
» trouvez loin de vos ressources et au milieu de vos ennemis, pour
» le plus beau site de l'univers, dont vous interdirez à votre gré
» l'approche aux Pisans et aux Génois, d'où vous dominerez les îles
» de l'Archipel, toute la Grèce et les côtes d'Asie, heureuse de vous
» obéir, et où vous appellerez à vous, sans efforts comme sans ri-
» vaux, le commerce du monde. »

Cette perspective brillante, l'attrait de la nouveauté, séduisaient une partie de l'assemblée; mais les esprits moins hasardeux craignaient de se laisser entraîner dans un avenir inconnu, et les hommes sur qui l'amour de la terre natale et les habitudes conservaient plus d'empire, éprouvaient une répugnance invincible à changer de patrie. Le conseil était agité; un bruit confus de voix annonçait la diversité des opinions, lorsqu'un personnage vénérable, le procurateur Angelo Falier, monta à la tribune.

« Quelque répugnance que j'éprouve, dit-il, à combattre le sen-
» timent du prince à qui je dois obéissance et respect, je le fais cette
» fois avec confiance, parce que je viens plaider devant vous la cause
» de la patrie; je me croirais ingrat envers elle, envers cette terre
» natale où mes aïeux ont été honorés, où moi-même j'ai été nourri,
» élevé, comblé de bienfaits, si je consentais aujourd'hui à l'aban-
» donner pour aller chercher d'autres biens sur une terre étrangère.
» Et quels sont-ils donc ces biens? un air plus pur, un site plus
» riant, un sol plus fertile, la richesse, un commerce plus étendu,

Digitized by Google

» une domination plus vaste et plus facile. Ah ! lorsque les habi-
» tants de Padoue s'enfuirent du plus beau pays de la terre pour
» venir chercher un asile dans les lagunes, ils surent gré à ces plages
» d'être stériles, incultes, inhabitées, situées au milieu des eaux. Si
» elles eussent été riches, si elles n'eussent été cachées par la mer
» qui les environne, nos pères n'y auraient pas trouvé leur sûreté,
» notre république, notre patrie n'existerait pas, nous serions nés
» sujets de quelqu'un des petits princes de l'Italie, et nous ne nous ver-
» rions pas aujourd'hui occupés à délibérer s'il nous convient de trahir
» notre mère commune pour aller dominer dans l'Orient. Nos pères
» songèrent-ils à la quitter lorsqu'ils n'eurent plus besoin d'un asile ?
» ils s'attachèrent à ces tristes plages, en reconnaissance du bienfait
» qu'ils en avaient reçu. Ils travaillèrent pendant huit cents ans à
» les assainir, à s'y fortifier contre leurs ennemis et contre les tem-
» pêtes; ils les couvrirent d'édifices somptueux; ils y appelèrent
» toutes les commodités de la vie ; ils y suspendirent dans les tem-
» ples les trophées de leurs victoires; et nous qui jouissons de tous
» ces biens, nous voulons les méconnaître pour en chercher de
» nouveaux. Nous reprochons à notre terre natale son insalubrité ;
» et, aveugles que nous sommes, nous oublions que les contagions
» les plus redoutables viennent de l'Orient, où l'on veut nous con-
» duire ! Nous nous plaignons de la stérilité de notre sol, comme si
» quelque chose manquait à nos besoins, à nos caprices : comme si
» les eaux qui nous environnent ne nous fournissaient pas à la fois
» et une nourriture abondante et un moyen d'industrie. On nous
» parle de tremblements de terre : Eh ! quel pays y est plus exposé
» que Constantinople ? Des inondations : les Romains quittèrent-ils
» leur ville, parce que le Tibre menaçait d'en renverser les remparts ?
» De sûreté, de richesses : n'est-ce pas ici que vous avez trouvé votre
» sûreté, que vous avez acquis ces richesses qui vous rendent ambi-
» tieux ? De colonies : et sur qui donc avons-nous conquis les plus
» belles de celles que nous possédons ? sur les maîtres de cet empire
» à qui ces colonies tiennent, dit-on, indissolublement. Nos colonies
» grecques sont importantes, sans doute ; mais sont-elles les seules
» que nous ayons à conserver ? L'Istrie, la Dalmatie, n'auraient-elles
» plus de prix à nos yeux ? Et si nous allions à Constantinople
» pour être plus à portée de surveiller Candie et la Grèce, ne serait-ce
» pas abandonner au roi de Hongrie nos provinces de l'Adriatique ?

Digitized by Google

» Ce prince est un voisin dangereux; la jalousie des Padouans et » l'inimitié du partiarche d'Aquilée vous fatiguent; vous allez mettre » les mers entre eux et vous; mais dans quel pays allez-vous vous » fixer où l'ambition de la domination et des richesses ne vous sus- » citent bientôt des ennemis? Déjà il s'agit de transporter le siége » de votre nouvel État dans une ville que nous ne possédons pas » tout entière. Il faudra commencer par en chasser ou par assu- » jettir les Français; ensuite, vous aurez à vous assurer de l'obéis- » sance des naturels du pays; enfin, il vous restera à repousser vos » nouveaux voisins, c'est-à-dire le roi des Bulgares, le prince de » Thessalie, l'empereur de Trébizonde et celui de Nicée, dont le » territoire s'étend jusqu'aux faubourgs de Constantinople. Il y a » plus, on parle d'un nouveau peuple déjà établi dans la Natolie, » peuple redoutable par son courage, par son fanatisme et par la » haine qu'il a vouée au nom chrétien.

» Voilà pourtant les ennemis que vous iriez chercher pour échap- » per à l'incommodité d'avoir pour voisins les Padouans et le pa- » triarche d'Aquilée.

» Avez-vous formé le projet de vivre en paix avec tous ces » peuples dont vous allez vous rapprocher? Mais l'amitié des » Grecs est toujours suspecte; celle des Français, impuissante » et onéreuse : enfin, je suppose que vous conserviez la paix avec » les uns et les autres; quel moyen de la conserver avec les in- » fidèles?

» De deux choses l'une : ou vous partez pour faire des con- » quêtes, et alors les projets de votre politique sont subordonnés » aux événements, ou bien vous allez vous établir paisiblement » dans un quartier de Constantinople; mais conçoit-on l'existence » de deux gouvernements dans l'enceinte d'une même ville? Où sera » notre sûreté dans un pareil établissement? Quelle sera la condi- » tion de nos concitoyens transplantés sur cette terre nouvelle? » Quelle sera la destinée de nos vieillards, de nos parents, de tout » ce que nous laisserons ici? Abandonnés au fond de ce golfe, c'est » alors qu'ils s'apercevront que ces plages sont tristes et stériles. » Le commerce, la richesse, la puissance, s'évanouiront à la fois; » un voisin ambitieux ne tardera pas à se montrer entreprenant : » nous apprendrons de loin que notre patrie est devenue sujette. » Ceux d'entre nous qui pourront encore y aborder trouveront la

Digitized by Google

» ville dépeuplée, les canaux ensablés, les digues renversées, les » lagunes infectes, nos édifices démolis, leurs débris précieux » transportés ailleurs, nos trophées dispersés chez l'étranger, quel- » ques religieux errants sur les ruines de monastères autrefois ma- » gnifiques, le peuple sans travail et sans pain, la religion sans » pompe, le magistrat de quelque ville voisine dictant des lois dans » ce palais où nous délibérons; et l'histoire dira que, pour écouter » une ambition inquiète et peu réfléchie, nous avons renoncé aux » bienfaits les plus signalés de la Providence, et détruit l'un des » monuments les plus admirables de l'industrie humaine. » Non, s'écria l'orateur, en se jetant aux pieds d'un Christ qui décorait la salle, « Non, vous ne permettrez pas, ô notre divin Sauveur, que » nous abandonnions la patrie que vous nous aviez assignée; c'est » vous qui en avez posé les fondements sur l'abîme des mers; c'est » vous qui l'avez défendue et gouvernée. Daignez toucher le cœur » de ce peuple qui vous fut toujours fidèle; qu'il ne se montre pas » ingrat envers vous, et qu'il accomplisse, sous une protection dont » il a reçu tant de témoignages, les destinées que vous lui réser- » vez. »

Falier descendit alors de la tribune, les yeux pleins de larmes; on alla aux voix, et une boule ou deux décidèrent du sort de Venise.

Sous une infinité de rapports, la situation de Constantinople était certainement préférable. Mais de tels avantages ne sont que relatifs, et si les Vénitiens délibérèrent en effet sur le choix, ils firent sagement de préférer une position moins brillante, où ils trouvaient leur sûreté, et que leurs forces maritimes suffisaient à défendre. Transporté dans l'Orient, ce peuple de commerçants et de marins, plus braves sans doute que les Grecs, mais moins lettrés, et considérés par eux comme des barbares, n'aurait pu y être supporté qu'en se confondant avec la population indigène et en en prenant la mollesse. Mais les différences de religion, de langue et d'intérêts, étaient autant d'obstacles à cette fusion. Jamais ils n'auraient eu assez de bras pour contenir la population, pour détruire trois ou quatre empereurs inquiets de leur voisinage, ni surtout pour arrêter le nouveau torrent de barbares qui devaient bientôt fondre sur ces belles contrées. Ce n'était pas avec une trentaine de galères qu'on pouvait défendre une ville comme Constantinople. D'ailleurs les Vénitiens

Digitized by Google

ne possédèrent jamais que le quart de la ville, et quand ils auraient pu devenir maîtres de toute cette capitale, que serait devenu le gouvernement de Venise au milieu de cette nouvelle population? Un gouvernement municipal pouvait convenir à un état qui était tout entier dans une ville. On peut admettre même chez une grande nation un gouvernement collectif; mais il faut que les intérêts du peuple et ceux de l'administration soient homogènes; il faut que ceux qui exercent les droits de tous, soient revêtus de leur magistrature par la confiance; que les patriciens, s'il y en a, soient dès longtemps environnés de considération : or conçoit-on ce que serait une poignée de citadins et de nobles, qui viendraient dans un pays, où leurs noms ne seraient pas même connus, imposer silence à toutes les vanités? De deux choses l'une : ou on aurait appelé les habitants du pays à siéger dans les conseils investis de la souveraineté, et alors les Vénitiens n'auraient plus été que des Grecs, et l'empire d'Orient aurait été une république; ou bien les Vénitiens auraient prétendu gouverner sans partage, et pour soutenir un tel gouvernement (en supposant la chose possible), il aurait nécessairement fallu donner une telle puissance à celui qui en aurait été le chef, que bientôt les conquérants n'auraient pas été plus libres que le peuple conquis.

La puissance, la liberté, la conservation de la république, tenaient à sa position insulaire. Comme Athènes, elle dominait sur la mer, comme Athènes, elle avait vaincu le grand roi; mais elle avait un avantage de plus, celui de ne point tenir à la terre. Ceci rappelle cette réflexion de Xénophon, dont il a été fait une application si brillante : si les Athéniens étaient à la fois maîtres de la mer et insulaires, ils seraient terribles sans être vulnérables.

XII. Pendant que les Latins perdaient l'empire d'Orient, il était naturel que les colonies vénitiennes essayassent de nouveaux efforts pour secouer le joug de la métropole. C'est un des inconvénients attachés au gouvernement républicain, que cette méfiance déclarée contre tous les dépositaires du pouvoir, qui le fait passer rapidement dans une multitude de mains, parmi lesquelles il y en a nécessairement de malhabiles. Le sénat de Venise changeant continuellement les gouverneurs de ses provinces, ceux-ci administraient nécessairement sans expérience : les plus capables n'osaient rien hasarder : il semblait qu'on ne voulût laisser à aucun d'eux le

Digitized by Google

temps de réparer ses fautes ou d'achever ce qu'il avait heureusement commencé. De là résultaient pour les colons de justes sujets de plainte. Quelquefois l'administrateur était tenté d'abuser d'un pouvoir qui allait lui échapper, et souvent les peuples éprouvaient la tentation non moins vive de profiter, pour ressaisir leur liberté, de l'occasion favorable que leur offrait un mauvais choix.

Les villes de Pola et de Zara chassèrent le podestat vénitien, et se mirent, comme de coutume, sous la protection du roi de Hongrie. Il fallut armer une flotte et réduire ces deux places par des siéges.

Les Candiotes, qui avaient un asile plus sûr dans leurs montagnes, fatiguaient sans cesse la république de leurs insurrections. Deux frères, George et Théodore Cortazzi, se mirent à la tête de celle qui éclata en 1241. Ils rassemblèrent assez de forces pour que cette révolte devînt une guerre. Le gouverneur Marin Geno y fut tué. Ses successeurs, surtout Marin Gradenigo, remportèrent quelques avantages, et ramenèrent une paix qui fut scellée du sang de quelques rebelles obscurs (1241).

Un autre habitant de l'île, nommé Alexis Calerge, homme considérable par sa naissance, redoutable par sa prudence et sa ténacité, préparait, non une révolte momentanée, mais une résistance opiniâtre. Le sénat, averti de ses pratiques, soupçonna son dessein, et voulut le faire enlever. Calerge, également bien servi par ses espions, s'évada sur-le-champ, et l'insurrection éclata dans la nuit même de son évasion. Ce fut un embrasement général, une guerre qui, pendant dix-huit ans, conduite et soutenue avec des succès divers, fatigua, épuisa les troupes de la république (1243).

L'Europe eut pour la première fois le spectacle d'une puissance maritime luttant contre une grande colonie. La métropole attaquait toujours les rivages avec succès. Les colons trouvaient toujours un asile assuré dans les terres. Les Vénitiens, après une première victoire, se trouvaient trop faibles pour en recueillir le fruit. Quand les Candiotes étaient victorieux à leur tour, leur ennemi leur échappait; ils ne pouvaient le suivre sur les mers, et porter la guerre dans son territoire. Ces deux peuples étaient dans l'impuissance de se détruire; ils sentirent l'inutilité de leurs efforts; on négocia, et dans la négociation le gouvernement vénitien reprit sa supériorité. Il ne lui en coûta que de gagner le chef de l'insurrection.

Digitized by Google

On accorda à Calerge des honneurs, des priviléges, l'exemption de tous les impôts : on l'éleva au rang de noble vénitien; et, contre l'ordinaire de cette sorte de traité entre le maître offensé et le sujet rebelle, on ne conserva ni sentiment de vengeance, ni projet de trahison. Pour affermir cette paix, la métropole envoya dans l'île une nouvelle colonie, qui fonda la ville de la Canée, sur les ruines de l'ancienne Cydon.

Le système de colonisation que les Vénitiens adoptèrent mérite de fixer l'attention ; ils divisèrent l'île en trois parts : la première pour la république, la seconde appartenait à l'Église, la troisième aux colons; celle-ci était divisée en 132 lots pour les cavaliers ou nobles, et 405 pour les fantassins. L'ancienne Crète pouvait reconnaître dans ce partage une imitation de la méthode des Grecs et des Romains. Les lots de terre n'étaient point égaux; aux plus considérables était attachée l'obligation de fournir, en cas de guerre, un cavalier et deux écuyers avec leurs armes et leurs chevaux; les autres devaient fournir dix soldats à pied. Plus tard la colonie eut un gouvernement calqué sur celui de la métropole, un duc, ou vice-doge, un grand conseil et un livre d'or, pour y inscrire les noms d'une noblesse sans pouvoir.

XIII. Pendant ce temps-là des intérêts temporels brouillaient l'empereur Frédéric II et le pape. L'empereur s'était engagé à faire le voyage d'outre-mer; déjà héritier du royaume de Naples, il avait exigé de Jean de Brienne, son beau-père, la cession de la couronne de Jérusalem; mais, depuis sept ans, il différait d'accomplir son vœu. Grégoire IX eut beau lui écrire : « Le Seigneur nous a mis en ce » monde, comme un chérubin armé d'un glaive tournoyant, pour » montrer à ceux qui s'égarent le chemin de l'arbre de vie. » Il eut beau lancer l'excommunication, pour se débarrasser d'un voisin dangereux, en l'envoyant au delà des mers, Frédéric disait que si Dieu avait connu le royaume de Naples, il n'aurait pas fait choix du stérile pays de la Judée ; et il répondait au pape : « L'Église » romaine brûle d'une telle avarice, que les biens ecclésiastiques » ne lui suffisent plus; elle n'a pas honte de dépouiller les princes » souverains. Je ne parle point des simonies, des exactions qu'elle » exerce sur le clergé, des usures manifestes ou palliées dont elle » infecte le monde. Cependant ces sangsues insatiables usent de » discours tout de miel, disant que la cour de Rome est l'Église

Digitized by Google

» *notre mère et notre nourrice*, tandis que c'est une marâtre, et la » source de tous nos maux. Elle envoie de tous côtés des légats, » avec pouvoir de punir, de suspendre, d'excommunier, non pour » répandre la parole de Dieu, mais pour amasser de l'argent, et » moissonner ce qu'ils n'ont point semé; et maintenant ces Ro- » mains, sans noblesse, sans courage, vains de leur littérature, » aspirent aux royaumes et aux empires. »

C'étaient là de singuliers sentiments pour un croisé; aussi le pape prononça-t-il l'anathème contre Frédéric. « Voyant que l'empereur » négligeait son salut, en refusant d'accomplir son vœu, nous » avons, dit-il, tiré contre lui le glaive médicinal de saint Pierre, » et publié, en esprit de douceur, la sentence d'excommunication. » Tous les lieux où il arrivera seront frappés de l'interdit ecclésias- » tique; tant qu'il y sera présent, on n'y célébrera aucun office; s'il » assiste au service divin, nous procéderons contre lui comme » contre un hérétique qui méprise les clefs de l'Église; et s'il ne se » soumet à l'excommunication, nous absoudrons de leur serment » tous ceux qui lui ont juré fidélité : car on n'est point obligé de » garder la foi que l'on a jurée à un prince chrétien, quand il s'op- » pose à Dieu et à ses saints, et méprise leurs commandements. » Cette terrible maxime montrait un digne successeur d'Innocent III, qui, en excommuniant Louis de France, fils de Philippe-Auguste, avait pris pour texte ces paroles d'Ézéchiel : « Glaive, glaive, sors » du fourreau, et aiguise-toi pour tuer. »

Frédéric, sans être ébranlé par les anathèmes du pape, jugea cependant que les intérêts de son royaume de Jérusalem pouvaient réclamer sa présence. Il se disposa à partir pour la Palestine. Grégoire lui signifia qu'il ne pouvait pas prétendre à y passer comme croisé, jusqu'à ce qu'il fût absous des censures qu'il avait encourues. Ce prince ne tint aucun compte de cette défense. Pendant qu'il allait combattre les Sarrasins, il laissa en Italie une armée qui attaqua l'État de l'Église; et par une singularité assez remarquable, il y avait dans cette armée des Sarrasins-Siciliens qu'il avait enrôlés dans ses troupes.

Arrivé dans la Terre-Sainte avec vingt galères et cent chevaliers, il y trouva un clergé décidé à le méconnaître, et les soudans d'Égypte et de Damas campés à Gaza et à Naplouse. Frédéric jugea fort sagement qu'attendu la difficulté de conquérir par les armes ces

Digitized by Google

saints lieux, qui avaient déjà coûté tant de sang, c'était rendre un grand service à la chrétienté, que de s'assurer, au moins pour quelque temps, par la négociation, la possession non contestée du royaume de Jérusalem. Il eut le bonheur, ou l'habileté, de conclure avec le soudan d'Égypte une trêve de dix ans, par laquelle celui-ci lui cédait Jérusalem, Bethléem, Nazareth et Sidon, avec la faculté de fortifier ces places; seulement le soudan se réservait, dans Jérusalem, une mosquée que les musulmans avaient bâtie à la place de l'ancien temple, détruit par Titus, et qui avait été changée en église, après la conquête de Godefroi de Bouillon.

Cette restriction excita la colère du patriarche. Il se plaignit de l'impiété qui laissait le temple de Salomon entre les mains des infidèles, et poussa l'emportement jusqu'à défendre de réconcilier les saints lieux, d'y faire aucun pèlerinage, d'y célébrer le service divin.

Au mépris de toutes ces censures, l'empereur fit faire les cérémonies de la religion dans l'église du Saint-Sépulcre; et comme il n'y avait point d'évêque pour le couronner, il prit lui-même la couronne sur l'autel, et se la mit sur la tête; deux jours après il partit pour Ptolémaïs. Le clergé ne lui pardonnait pas d'avoir signé la trêve. Des moines s'étant permis de prêcher contre lui, il les fit fustiger par ses soldats. Le patriarche mit les lieux saints en interdit. Frédéric se rembarqua, et fit voile pour l'Italie, où les succès de l'armée du pape réclamaient sa présence.

Son arrivée changea l'état des affaires, et lui attira une troisième excommunication. Le pape délia tous les sujets de l'empereur de leur serment de fidélité. Ce grand éclat fut suivi d'une assez prompte réconciliation; mais quelque temps après, les guerres de l'empereur contre les villes insoumises de la Lombardie, et ses prétentions sur la Sardaigne, attirèrent sur lui de nouveaux anathèmes et la publication d'une croisade. « Il y a, disait le pape, plus de mérite à » combattre Frédéric, ennemi de la foi, qu'à retirer la Terre-Sainte » d'entre les mains des infidèles. » Grégoire déposa Frédéric, et donna l'empire à Robert, frère de saint Louis; mais le roi lui fit une fort belle réponse, dont la sagesse contrastrait avec l'emportement du pontife. L'empereur marcha sur Rome.

XIV. Ce pontife violent, qui luttait depuis quatorze ans contre le plus puissant prince de la chrétienté, était presque centenaire;

Digitized by Google

il mourut. Son successeur ne régna que quelques jours. Les cardinaux furent près de deux ans à s'accorder sur un choix. Lorsque ce choix fut connu, on en félicitait Frédéric. « Le cardinal de Fiesque, » répondit-il, était de mes amis ; vous verrez qu'Innocent IV sera » mon ennemi le plus acharné. » En effet, le nouveau pape ne se montra pas plus disposé que son prédécesseur à rien abandonner des prétentions de l'Église. Les hostilités recommencèrent, et avec elles les excommunications. Le pape poussait si loin la violence dans l'exercice de son autorité spirituelle, qu'en même temps qu'il déposait l'empereur et publiait une croisade contre lui, il excommuniait deux autres rois, Jacques d'Aragon et Sanche de Portugal. Tandis qu'il offrait la couronne de Sicile à un prince français, il la proposait à un fils du roi d'Angleterre ; enfin il entrait en négociation avec le soudan d'Égypte, pour l'engager à rompre la trêve jurée entre lui et Frédéric, comme roi de Jérusalem. Il y eut des conspirations contre la vie de l'empereur ; il y en eut pour tuer le pape. Frédéric fit pendre son médecin pour lui avoir présenté du poison.

Tant d'animosité ne pouvait manquer de donner naissance à des factions. Il s'en forma deux en Italie, sous le nom de Guelfes et de Gibelins, noms dont on ignore l'origine, mais à qui de longs malheurs, fruit de tant de discordes, donnèrent une déplorable célébrité.

A la faveur de ces troubles, Azon, marquis d'Este, réclama l'assistance du pape et des Vénitiens, pour recouvrer ses États, dont il avait été dépouillé par l'empereur, et mit le siége devant Ferrare, qui tenait pour la faction gibeline. Le doge alla en personne à ce siége, après avoir laissé le gouvernement de Venise à son fils Jean, et Ferrare s'étant rendue, le marquis, en en prenant possession, s'acquitta envers la république par la concession de divers priviléges, dont les commerçants vénitiens devaient jouir dans ses États. Ces priviléges furent, dans la suite, l'occasion d'une guerre.

L'empereur avait beaucoup à faire pour soutenir ses droits en Allemagne, en Lombardie, en Sicile, en Syrie. Le pape, qui lui suscitait des ennemis de tous côtés, ne manqua pas de s'adresser aux Vénitiens, dont la politique constante fut de contrarier l'agrandissement des empereurs en Italie. La république arma une flotte, qui, sous le commandement de Pierre Thiépolo, fils du doge, alla croiser dans les mers de Naples, fit quelques dégâts sur les côtes,

Digitized by Google

et se retira, sans avoir livré bataille, devant la flotte impériale.

Pour réparer la honte de cette retraite, le jeune Thiépolo alla combattre à la tête des Milanais. Vaincu par Erzelin, l'un des partisans de l'empereur, il fut fait prisonnier et envoyé à Frédéric, qui, contre toutes les lois de la guerre et de l'humanité, lui fit trancher la tête, pour se venger du doge et insulter le gouvernement vénitien. Non-seulement la république ne témoigna aucun ressentiment de cet outrage, mais après la mort de l'empereur, qui survint en 1250, elle fournit à son fils Conrad une flotte pour passer à Naples, quoiqu'il fût poursuivi avec la même animosité, et frappé des mêmes anathèmes que son père.

La vengeance du sénat de Venise tomba sur Erzelin. C'était un homme de basse extraction, qui, à la faveur des troubles qui désolaient l'Italie, s'était fait chef du parti des Gibelins, c'est-à-dire des Impériaux dans la Lombardie. Il avait établi sa résidence à Padoue, dont il était devenu le tyran, et répandait encore plus la terreur par ses cruautés que par ses armes. Le pape, pour se délivrer d'un ennemi si dangereux, publia, contre ce fils de perdition, cet homme de sang, réprouvé par la foi, une croisade, dans laquelle les Vénitiens s'engagèrent avec l'ardeur qu'inspirent le désir d'une juste vengeance, et l'inquiétude que donne toujours le voisinage d'un tyran. Dans le traité qui fut conclu à cette occasion avec le pape, le doge ne stipula point en son nom, comme avaient fait souvent ses prédécesseurs, mais au nom du conseil et de la communauté des Vénitiens. Ils armèrent des troupes, des vaisseaux. Padoue, la place d'armes d'Erzelin, fut emportée d'assaut, et pillée pendant sept jours par ceux qui se disaient ses libérateurs. Le tyran, furieux en apprenant la perte de cette ville, fit égorger tous les Padouans qui étaient dans son armée; poursuivi dans Vérone, dans Vicence, dans Brescia, il mourut enfin d'une blessure qu'il avait reçue en combattant. Ce fut en reconnaissance de ce service, rendu au parti de l'Église, que le pape accorda au doyen du chapitre de Saint-Marc le droit de porter la mitre et le bâton pastoral.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de ces événements, pour faire mention de l'abdication du doge Thiépolo. Accablé d'années et du chagrin d'avoir perdu si malheureusement son fils, il se démit de sa dignité en 1249. Savant jurisconsulte, il avait recueilli, coordonné les lois de sa patrie, et réformé le code vénitien (1249).

Digitized by Google

Il y avait à peu près un siècle que les Pandectes de Justinien avaient été retrouvées; la vive lumière qu'avait répandue ce recueil de lois fut une des principales causes du retour de la civilisation. Ce que les Triboniens avaient fait pour la législation de l'empire, Pantaléon Justiniani, depuis patriarche de Constantinople, Thomas Centranigo, Jean Michieli, et Étienne Badouer, l'exécutèrent pour leur patrie. Tels sont les noms de ceux que la reconnaissance publique cite comme coopérateurs de Jacques Thiépolo dans cet utile travail. L'orgueil national des habitants de Sienne, et peut-être la jalousie ont accrédité parmi eux l'opinion que des Vénitiens leur avaient demandé communication de leurs statuts, et les avaient pris pour modèles. Il serait fort difficile de vérifier ce fait, dont assurément les Vénitiens ne demeureraient pas d'accord.

Ce fut, dit-on, sous le règne de Jacques Thiépolo, en 1246, que furent commencés le pont de Rialto et les embellissements de la place Saint-Marc.

Thiépolo fut remplacé par Marin Morosini, pour l'élection duquel on éleva le nombre des électeurs à quarante et un, afin d'éviter les inconvénients du partage (1249).

C'est au règne de celui-ci qu'il faut rapporter la première croisade de saint Louis, dont je ne fais mention que parce qu'un vieil historien reproche aux Vénitiens de n'avoir pas voulu se laisser fléchir pour fournir à ce prince des vaisseaux à un prix raisonnable.

Morosini ne régna que trois ans. Après sa mort, les quarante et un électeurs firent choix de Renier Zeno, et annoncèrent cette élection au peuple. C'est l'expression de l'historien Dandolo que je consigne ici, parce qu'elle fait voir ce qui restait au peuple vénitien de son ancien droit d'élire le doge (1252).

XV. Le règne de Zeno fut rempli par une guerre continue de onze ans que la république de Venise eut à soutenir contre celle de Gênes. Ce fut vers l'an 1256 qu'éclata entre les deux peuples cette haine née de la jalousie du commerce; haine si funeste dans ses effets qu'elle compromit tour à tour l'existence des deux États. Gênes, sans territoire comme Venise, tirait toute sa puissance de la navigation. Cette navigation avait pour objet de fournir à l'Europe les marchandises de l'Asie. A cette époque, la boussole n'avait pas encore ouvert les routes de l'Océan. Quatre puissances principales possédaient de vastes côtes sur la Méditerranée, mais au-

Digitized by Google

cune d'elles n'avait une marine commerçante. Les chrétiens et les Sarrasins se disputaient encore l'Espagne ; la France divisée ne songeait pas à s'enrichir par le commerce, qu'elle semblait même dédaigner ; le royaume de Naples et de Sicile était devenu une proie que plusieurs familles se disputaient ; l'empire grec, déchiré de toutes parts, était pressé par les peuples orientaux. C'était un immense avantage que le privilége exclusif d'aller acheter, dans le fond de la Méditerranée, tous les objets de luxe et de nécessité que l'Asie fournissait à l'Europe, d'en fixer à son gré le fret et le prix. Ce privilége était exploité par les trois républiques de Venise, de Pise et de Gênes. Les deux dernières n'avaient pu voir sans envie les établissements que la première avait acquis dans l'Archipel et dans la Morée. Si les Vénitiens avaient pu garder toutes leurs conquêtes, ils auraient certainement fini par interdire à leurs rivaux la navigation de la mer Noire, du Bosphore et de l'Archipel. Sans en venir même à cette extrémité, ils auraient eu sur eux tant d'avantages, que la concurrence serait devenue impossible ; aussi le sentiment de leur intérêt avait-il allié les Génois avec les empereurs grecs, pour la destruction de l'empire latin en Orient (1256).

Sur les côtes de la Palestine, les avantages avaient été moins inégalement partagés. On a vu que les Génois comme les Vénitiens avaient des comptoirs dans les ports principaux. Ils possédaient les uns et les autres des quartiers dans plusieurs places ; ils y étaient sous la juridiction de leurs magistrats. Dans la ville de Saint-Jean-d'Acre il ne se trouvait malheureusement qu'une église pour les deux nations. Les Génois en réclamaient la possession exclusive, les Vénitiens voulaient qu'elle fût commune ; le pape jugea le différend en faveur de ceux-ci. Les Génois, au lieu de se soumettre à cette décision, s'emparèrent de l'église, la fortifièrent et chassèrent tous les Vénitiens de la ville.

Ils devaient s'attendre à être bientôt attaqués. Venise arma treize galères, qui forcèrent l'entrée du port, et brûlèrent trente bâtiments génois qui s'y trouvaient. Quelques troupes mises à terre marchèrent sur l'église qui était le sujet de la querelle, l'emportèrent d'assaut, la détruisirent entièrement, forcèrent les Génois à se réfugier dans Tyr, s'emparèrent de leurs comptoirs, et pillèrent leurs magasins.

Les Génois établis à Tyr se mirent aussitôt en mer avec quel-

Digitized by Google

ques vaisseaux, pour tirer vengeance de cette perte. L'escadre vénitienne sortit du port de Saint-Jean-d'Acre, pour aller à leur rencontre, et les battit complétement. Mais ce n'était là que le prélude de combats plus sérieux. Les deux républiques armaient avec la plus grande activité. Les Vénitiens ne se bornèrent pas à déployer leurs propres forces. Ils invoquèrent la haine que les Pisans avaient vouée au nom génois, et oubliant pour un moment leurs propres rivalités, parce qu'il y avait un ennemi commun à détruire, Venise et Pise s'allièrent par un traité offensif et défensif, dont la durée était fixée à dix ans.

Quarante-neuf galères et quatre gros vaisseaux partis de Venise arrivèrent devant Saint-Jean-d'Acre, presque dans le même temps où quatre gros vaisseaux et quarante galères génoises entraient dans la rade de Tyr. Les deux flottes remirent en mer, animées d'une ardeur égale : elles s'aperçurent mutuellement vers le soir du 25 juin 1258. On passa la nuit à s'observer. Les Génois avaient pour capitaine Guillaume Buccanigra. La flotte vénitienne était commandée par André Zeno, fils du doge, et Laurent Thiépolo. Au point du jour on s'attaqua avec fureur, la ligne des Génois fut rompue dès le commencement de l'action ; ils redoublèrent d'efforts pour réparer ce désavantage. Mais la victoire se déclara en faveur des Vénitiens. Vingt galères prises les suivirent lorsqu'ils rentrèrent triomphants dans le port; le reste de la flotte génoise se retira vers Tyr; elle avait perdu plus de deux mille hommes. Arrivés à Saint-Jean-d'Acre, les vainqueurs se jetèrent sur ce qui restait dans cette ville de négociants génois, détruisirent leurs habitations et les firent prisonniers. Ainsi la guerre civile venait de s'allumer entre les chrétiens dans la Terre-Sainte ; et tandis que les infidèles pouvaient voir, de leurs côtes, les fureurs de ces deux peuples qui s'entre-détruisaient, ce qui restait de chrétiens dans la Palestine se déclarait, au gré de ses passions, pour l'un ou l'autre parti; les chevaliers du Temple, les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem devinrent les auxiliaires des deux républiques rivales (1258).

XVI. Les Vénitiens n'avaient pas renoncé à recouvrer les possessions qu'ils avaient acquises, cinquante ans auparavant, vers le Bosphore ; ils faisaient, avec peu d'avantage, une guerre opiniâtre à l'heureux Michel Paléologue, qui les avait chassés de Constan-

Digitized by Google

tinople. Mais que pouvaient des flottes d'une vingtaine de galères contre le nouvel empire grec? Les exploits des généraux de la république se réduisaient à désoler le commerce, à menacer toutes les côtes et à incendier quelques villages. Ce fut en vain que la république sollicita, et que le pape fit prêcher une croisade contre l'empereur schismatique. Aucun prince de l'Occident ne voulut prendre les armes contre lui. Bien loin de là, il trouva des alliés, grâce à l'irréconciliable haine qui divisait les Génois et les Vénitiens. Les Génois, au lieu de s'armer pour mériter les indulgences, encoururent l'excommunication, en s'alliant avec Michel Paléologue, qui leur offrait des priviléges et des établissements, aux dépens de leurs rivaux, notamment la possession de l'île de Scio, où ils se sont maintenus pendant plus de trois siècles. L'empereur leur donna aussi le palais et le comptoir de la colonie vénitienne de Constantinople. Ces implacables ennemis le démolirent et en transportèrent les pierres à Gênes (1261).

Une flotte génoise vint se réunir à la flotte grecque. Cette armée combinée fit quelques prises de médiocre importance; on se partagea les prisonniers. Les Grecs firent crever les yeux aux leurs; les Génois massacrèrent tous ceux qui leur étaient échus en partage. Ces atrocités trouvèrent leur juste punition au commencement de la campagne suivante. La flotte de Venise attaqua et battit complétement la flotte génoise sur les côtes de la Morée. Non contents d'ensanglanter la Syrie et l'Archipel, les Génois vinrent insulter leurs ennemis dans l'Adriatique. Ceux-ci, pour interdire l'approche de leurs côtes, envoyèrent trente-sept galères dans le canal de Malte. En interceptant ce passage, elles coupaient toute communication entre Gênes et Constantinople. Les Génois, avec cette diligence que l'animosité seule peut donner, en équipèrent trente-deux; elles mirent aussitôt à la voile pour rompre cette barrière qui séparait tout le Levant de la partie occidentale de la Méditerranée.

Ce fut à la hauteur de Trapani, port de la Sicile, que les Génois aperçurent enfin le pavillon de Saint-Marc. La fortune ne l'avait point encore abandonné, mais la victoire fut achetée par un horrible carnage. Les Génois combattirent avec une telle fureur, que leur défaite fut désastreuse; pas un de leurs vaisseaux, ne chercha son salut dans la fuite; tous furent pris, brûlés ou engloutis dans la mer; il ne resta de leur armée que deux mille et

Digitized by Google

quelques cents prisonniers. Les vainqueurs n'étaient pas en état de poursuivre vivement leurs succès après une victoire si longtemps disputée ; cependant ils en recueillirent le fruit. L'empereur grec, ne comptant plus sur le secours de ses alliés, se hâta de conclure, en 1268, avec les Vénitiens, une trêve de cinq ans, dont la ratification fut signée par le doge assisté de son conseil et de neuf autres citoyens, qui apparemment avaient été nommés pour délibérer sur cette affaire. L'empereur, en désespérant de la cause des Génois, n'avait pas apprécié tout ce que peuvent fournir de ressources le commerce, le patriotisme et la haine.

Quatre batailles perdues coup sur coup, une grande flotte détruite, n'avaient point ébranlé la constance de ces implacables rivaux. Pendant qu'à Constantinople Michel Paléologue signait une trêve sans avoir combattu, à Gênes toutes les fortunes, tous les bras étaient employés à préparer un nouvel armement. Trop faibles encore pour ressaisir la victoire, les Génois ne voulaient point abandonner le champ de bataille, et cherchaient à se consoler de leur malheur par des ravages. Tout à coup on apprit à Venise qu'une expédition partie de Gênes avait débarqué des troupes dans l'île de Candie, attaqué brusquement, emporté d'assaut, pillé, livré aux flammes, rasé entièrement la ville de la Canée, nouvelle fondation de la colonie vénitienne. Les flottes des deux nations se rencontrèrent, l'année suivante, sur la côte de Tyr ; les Génois furent encore défaits sans être découragés. Ne pouvant plus rassembler des armées, ils firent une guerre de corsaires. Il y avait huit ans que cette fureur des deux peuples rivaux ensanglantait la Méditerranée ; leur rage, loin de se consumer, trouvait sans cesse de nouvelles armes.

Trois autres campagnes ne purent l'affaiblir, et laissèrent indécis de quel côté il y avait le plus d'opiniâtreté et de haine. Les vaincus n'étaient pas plus disposés à la paix que les vainqueurs, il fallut que des circonstances indépendantes de leur volonté vinssent suspendre cette lutte terrible (1269).

Saint Louis préparait alors (en 1269) sa seconde et déplorable expédition pour l'Afrique ; mais tel était dans ce temps-là le système de l'administration, qu'un roi de France entreprenait une guerre au delà des mers, sans avoir les moyens d'y transporter son armée ; il fallait, pour effectuer le passage, emprunter les vaisseaux des Vénitiens ou des Génois ; et pour qu'ils pussent en

Digitized by Google

fournir, il ne fallait pas qu'ils eussent un ennemi à poursuivre.

Toute la chrétienté s'interposa pour déterminer les deux républiques à cesser de mettre obstacle, par leurs divisions, à la délivrance des lieux saints ; mais tout ce qu'on put en obtenir, ce fut une suspension d'armes momentanée, qui devint cependant une trêve de quelques années, par la médiation de Philippe-le-Hardi, successeur de saint Louis. On accusa les Génois d'avoir retenu leurs prisonniers, quoiqu'ils fussent convenus de les rendre, et d'en avoir fait périr deux mille de misère.

Venise fournit quelques vaisseaux à saint Louis : les deux républiques employèrent le temps de cette trêve forcée à d'autres guerres et à des révolutions. Si on a été étonné de l'opiniâtreté du peuple génois à soutenir, pendant dix ans, une guerre si ruineuse, on le sera bien davantage en se rappelant que cette ville, d'où partaient continuellement des flottes pour réparer des désastres et en éprouver de nouveaux, était en proie aux discordes civiles. Le peuple, jaloux du pouvoir des nobles, redoublait ses efforts pour ressaisir sa liberté antérieure, comme pour disputer l'empire de la mer. Il renversait des familles puissantes, à l'aide de quelques autres qui usurpaient à leur tour l'autorité, et il repoussait en même temps l'armée de Charles d'Anjou, dont l'ambition voulait envahir toute l'Italie.

XVII. Tandis que Gênes combattait pour échapper à l'aristocratie, Venise était agitée par d'autres causes qui préparaient aussi des troubles domestiques. La guerre avait été brillante, mais ruineuse; il fallut recourir à des impôts; et pour atteindre toutes les fortunes, on s'arrêta à l'idée de lever une taxe sur les farines. Le renchérissement du pain excita de violents murmures; le peuple s'assembla en tumulte, environna le palais du gouvernement, et demanda à grands cris la suppression du nouvel impôt. Le doge se présenta accompagné de ses conseillers, il essaya de haranguer le peuple; mais, au lieu de réussir à calmer la sédition, il se vit accablé de huées, de menaces, et contraint de rentrer dans son palais, pour échapper aux pierres qu'on lui lançait. Les séditieux se répandirent dans la ville, attaquèrent et pillèrent les maisons de plusieurs nobles odieux ou suspects à la populace. Ce fut une confusion épouvantable qui mit la république en péril. Des troupes accourues à la hâte des garnisons les plus voisines parvinrent cependant à la faire cesser. Aussitôt que le sénat eut ressaisi son autorité, il la vengea

Digitized by Google

par un grand nombre d'exécutions; mais les supplices ne procurent amais qu'une tranquillité imparfaite. La discorde avait jeté des racines même parmi les nobles. Déjà, quelque temps auparavant, un homme considérable, illustré par une victoire, Laurent Thiépolo, avait failli être victime de l'inimitié de deux autres hommes d'un grand nom. Laurent et Jean Dandolo l'avaient attaqué et blessé grièvement, en plein jour, au milieu de la place publique. Cet acte de violence avait divisé les principaux habitants de la ville en deux partis. Les Thiépolo paraissaient alors les ardents défenseurs des prétentions des anciennes familles. Les Dandolo, quoique leur origine remontât aussi au berceau de la république, s'étaient déclarés les chefs de tous ceux en qui les richesses ou une illustration récemment acquise, avaient fait naître une ambition nouvelle. Venise portait dans son sein le germe des plus fatales dissensions.

Ce fut dans ces circonstances que le doge Renier Zeno mourut. Son règne avait été signalé par un grand revers, la perte de Constantinople, et par des victoires sur les Génois chèrement achetées. Cependant la ville avait reçu, pendant son administration, des embellissements considérables; le pont de Rialto avait été achevé, et les rues avaient été pavées en briques.

XVIII. Les passions qui agitaient les esprits, les rendaient moins sensibles aux désastres de la guerre. Aux yeux de chaque faction, la plus grande des calamités était le triomphe de la faction opposée. On chercha à éviter les brigues, les coalitions, en faisant intervenir le sort dans le choix des électeurs; cette idée donna naissance à une forme d'élection que je ne puis me dispenser de faire connaître, parce qu'elle est singulière [1] et qu'elle a été maintenue jusqu'à ces derniers temps.

Pendant les six premiers siècles de la république, le droit d'élire le doge avait été exercé par le peuple entier.

En 1173, ce choix fut confié à onze électeurs : cinq ans après on procéda différemment; le grand conseil nomma quatre commissaires, qui désignèrent chacun dix électeurs. Le nombre des électeurs fut porté à quarante et un, en 1249.

Tel était l'ordre existant en 1268, à la mort de Renier Zeno.

On régla, pour l'avenir, que trente membres du grand conseil,

1 Voir la planche en tête du volume.

Digitized by Google

désignés par le sort, se réduiraient, par un second tirage, au nombre de neuf. Ces neuf conseillers désignaient quarante électeurs provisoires (savoir, les quatre premiers cinq chacun, et les cinq derniers quatre chacun). On allait aux voix pour la confirmation des quarante électeurs désignés, et sur les neuf voix il fallait en réunir sept pour que la nomination fût confirmée ; on exigeait que ces électeurs provisoires fussent âgés de plus de trente ans.

Ces quarante électeurs provisoires se réduisaient, par le sort, à douze. De ces douze, le premier désignait trois personnes, chacun des autres en désignait deux ; il en résultait une liste de vingt-cinq autres électeurs, dont la confirmation était le sujet d'un ballotage dans lequel il fallait obtenir neuf voix pour être maintenu sur la liste.

Ces vingt-cinq nouveaux électeurs se réduisaient, par le sort, à neuf. Chacun des neuf proposait cinq personnes, d'où résultait une nouvelle liste de quarante-cinq, où l'on n'était maintenu qu'à la pluralité de sept voix sur les neuf.

Les quarante-cinq électeurs de ce troisième choix se réduisaient à onze par le sort. Les huit premiers nommaient chacun quatre personnes, et les trois derniers chacun trois. Ces désignations produisaient une liste de quarante et une personnes, qui devaient être les électeurs définitifs. On allait au scrutin, et on excluait celles qui ne réunissaient pas neuf suffrages sur onze.

Cette opération terminée, on soumettait au grand conseil la liste des quarante et un électeurs présentés, pour procéder au choix du doge ; le grand conseil délibérait successivement au scrutin sur chacun d'eux, et si quelqu'un ne réunissait pas la majorité absolue des suffrages, les onze électeurs provisoires étaient obligés d'en désigner un autre.

Ainsi la nomination des quarante et un électeurs était le résultat de cinq tirages au sort entremêlés de cinq scrutins. Immédiatement après leur nomination, ils passaient dans une salle, où ils demeuraient enfermés jusqu'à ce qu'ils eussent fait l'élection du doge. Là, on les traitait splendidement, aux frais de la république, on leur accordait tout ce qu'ils demandaient, et on donnait également à tous ce que chacun avait demandé. Mais toute communication au-dehors leur était interdite.

Les électeurs assemblés commençaient par se choisir trois prési-

Digitized by Google

dents qu'on désignait sous le nom de *priori*. Ils demandaient ensuite deux secrétaires, qui devaient rester enfermés avec eux. L'assemblée ainsi constituée, ils étaient appelés, par rang d'âge, devant le bureau des *priori;* là, chacun écrivait de sa main sur un billet le nom de celui qu'il désignait pour doge, et jetait le billet dans une urne. Deux conditions seulement étaient exigées des candidats, d'être membres du grand conseil, et âgés de plus de trente ans.

Après avoir compté les billets, l'un des secrétaires en tirait un et lisait le nom qui y était porté; alors chacun des électeurs pouvait énoncer librement les reproches qu'il croyait devoir faire au sujet proposé.

Si le nom sorti de l'urne était celui de l'un des électeurs, il était obligé de passer dans un cabinet séparé, pour laisser une entière liberté aux accusations. Après qu'on avait développé hors de sa présence tous les griefs énoncés contre lui, il était rappelé; le président lui en faisait part, et on entendait ce qu'il avait à dire pour sa justification.

Cette information sur tous les noms contenus dans l'urne étant terminée, on ballottait successivement les noms de tous les candidats, au moyen de deux urnes, dont l'une était pour les suffrages affirmatifs, l'autre pour les boules d'exclusion; et aussitôt que l'un des noms avait obtenu vingt-cinq suffrages, l'élection était consommée.

Tel était ce mode d'élection, qui a été jugé fort diversement. Les uns y ont trouvé un chef-d'œuvre de sagacité et de prudence; d'autres n'y ont vu qu'une complication de formes, dont il était impossible de prévoir et de diriger le résultat selon les besoins de la république. Tous sont demeurés d'accord que des procédés si méthodiques, si lents ne pouvaient convenir qu'à un peuple grave et fidèle à ses usages.

En dernière analyse, il s'agissait de choisir quarante et un électeurs sur les quatre cent soixante-dix citoyens qui composaient le grand conseil. Le sort désignait d'abord neuf personnes, mais c'était là toute la part qu'on laissait à l'aveugle hasard. Le choix raisonné de ces neuf personnes formait une liste de quarante. Celles-ci avaient déjà une présomption en leur faveur. Le tirage les réduisait à douze; mais cela n'empêchait pas que les douze ne fussent le résultat d'un choix. Une seconde opération de ces douze produisait

Digitized by Google

une liste de neuf autres électeurs, qui devaient aussi avoir des droits à la confiance, puisqu'ils avaient été élus. Ces neuf en élisaient onze, et enfin l'opération des onze se réduisait à former la liste des électeurs définitifs proposés au grand conseil. Tout le résultat de ce système était donc de mettre obstacle à la brigue, en ne permettant pas de deviner qui serait chargé de faire la liste de proposition ; mais cette liste une fois faite, l'intrigue reprenait tous ses droits. Dans la suite, on prit le plus sûr moyen de n'avoir pas à se plaindre d'un mauvais choix ; ce fut de rendre la place de doge moins importante.

XIX. Le premier essai de cette forme d'élection éleva au dogat Laurent Thiépolo, alors à la tête du parti aristocratique, et qui, dix ans auparavant, avait remporté une victoire sur les Génois dans la mer de Syrie. Les marins le portèrent en triomphe jusqu'à son palais; et de là vint l'usage que les ouvriers de l'arsenal soutinssent sur leurs épaules la chaise ducale du doge, lorsqu'on lui faisait faire, après sa nomination, le tour de la place de Saint-Marc. Ce fut toute la part qui resta définitivement au peuple dans l'élection du chef de l'État (1268).

On créa immédiatement après une charge importante, celle de grand chancelier de la république. C'était un ministre dépositaire du sceau de l'État, prenant séance à tous les conseils, mais sans voix délibérative, environné de beaucoup d'honneurs, portant la robe sénatoriale, doté d'un revenu considérable [1], élu par le grand conseil, inamovible, et par conséquent indépendant du prince. Cette institution offre une particularité remarquable sous un autre rapport. En même temps qu'on donnait au grand chancelier la préé-

[1] Sorenzo dit qu'il était de trois mille ducats.

La chancellerie se subdivisait en plusieurs espèces d'archives : il y en avait une qu'on appelait *la Secrata*, où se déposaient, sous la responsabilité du chancelier, tous les actes et documents dont personne ne pouvait prendre connaissance sans une autorisation spéciale; les autres papiers du gouvernement et de l'administration formaient les archives proprement dites. Ce qu'on appelait la chancellerie ducale était le lieu où devaient être déposés tous les testaments. On prétend que ce dépôt rendait au chancelier neuf mille livres de France par an; enfin, il y avait la chancellerie prétorienne, qui était le dépôt des bulles de Rome et autres actes relatifs au clergé ou aux affaires ecclésiastiques; les droits du chancelier sur ces actes s'élevaient à dix-huit cents livres.

On sent bien que toutes ces distinctions et toutes ces évaluations ne se rapportent pas au moment où cette charge fut créée.

Digitized by Google

minence sur les membres de tous les conseils, excepté les conseillers du doge et les procurateurs de Saint-Marc, on réglait que le titulaire de cette dignité serait toujours choisi dans le corps des secrétaires ; or les secrétaires n'étaient pas tirés des familles nobles, mais de la bourgeoisie, qu'on appelait à Venise la citadinance. Jusque-là on n'avait établi aucune distinction entre les citoyens nobles ou non nobles, pour l'éligibilité à tous les emplois. Il y avait, par le fait, des familles patriciennes ; elles avaient la plus grande part à toutes les dignités ; elles dominaient dans les conseils par le nombre comme par l'influence ; mais rien ne consacrait en leur faveur un droit que n'eussent pas les autres citoyens.

Ce fut un trait d'habileté de l'aristocratie, de concéder un privilége aux citadins ; c'était supposer qu'il pouvait y avoir des priviléges, et que la noblesse avait déjà les seins. Leur assurer la possession de la seconde place, c'était déclarer qu'ils étaient exclus de la première.

XX. Une cité comme Venise, remplie d'une population immense, qui quelquefois s'accroissait rapidement, par l'affluence des étrangers, par l'armement ou le retour d'une flotte, devait faire une consommation considérable de tous les objets nécessaires à la vie. Cette même ville était sans territoire, et ne possédait que des colonies moins florissantes par la culture que par le commerce. Pour les peuples commerçants, les moissons naissent du sein des eaux. Mais les côtes de la Grèce n'ont jamais été fertiles ; l'Afrique était depuis plusieurs siècles en état de guerre perpétuelle avec l'Europe ; la côte orientale de l'Espagne était encore occupée par les Sarrasins ; il n'y avait donc que le royaume de Naples et la Sicile qui pussent offrir à Venise le pain que devaient consommer ses habitants. Telle était la sécurité du gouvernement, telle était son excessive confiance dans les ressources du commerce, que cette capitale se trouva sans approvisionnements, lorsqu'une mauvaise récolte dans la Sicile et dans la Pouille vint faire prohiber l'exportation des grains de ces deux provinces. Le gouvernement vénitien, qui n'en avait guère que pour un mois, envoya sur-le-champ dans toute la Lombardie ; il écrivit aux magistrats des villes de Padoue, de Ferrare et de Trévise, pour demander à partager l'abondance dont elles jouissaient. On rappelait dans ces lettres les services que la république avait rendus à ces villes, notamment pour la destruction du tyran de Pa-

Digitized by Google

doue. Mais les Vénitiens éprouvèrent ce qu'on doit attendre, dans la détresse, de voisins dont on a excité la jalousie par sa prospérité. Il fallait que déjà Venise eût mérité de l'inimitié, puisque toutes les villes de la côte voisine refusèrent à la reconnaissance ce que l'humanité avait droit d'exiger. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peines, de dangers et de sacrifices, qu'on parvint à faire venir de la Dalmatie, et de quelques autres points éloignés, des secours tardifs, incertains et toujours insuffisants. Cette disette dura tout l'hiver de 1269. On créa, à cette occasion, une magistrature chargée de prévenir désormais un semblable malheur. Mais les soins de cette magistrature auraient été sans effet, si Venise n'eût su mettre à profit son influence, pour s'assurer la faculté de puiser à volonté sur tous les points qui pouvaient lui fournir des approvisionnements abondants (1269).

Elle n'avait point de territoire en Italie; celui qu'elle possédait sur les côtes de la Dalmatie était hérissé de rochers; par conséquent la population vénitienne sur les deux rives de l'Adriatique pouvait être exposée fréquemment à la disette.

L'île de Candie était un pays fertile; mais les révoltes de cette colonie en interrompaient souvent le commerce, et ne permettaient pas à la métropole de compter sur cette ressource.

Quand la république renouvela ses traités avec l'empereur grec Michel Paléologue, après l'expulsion des Latins du trône de Constantinople, elle eut soin d'y faire insérer la condition expresse qu'elle pourrait extraire, sans aucune opposition, autant de grains qu'elle voudrait de la Crimée et de tout le territoire que l'empire grec possédait encore en Europe et en Asie. Elle se fit autoriser par le soudan de Tunis à exporter des grains de cette côte, jusqu'à concurrence de la cargaison de douze bâtiments à la fois, tant que le froment ne s'élèverait pas au-dessus du prix de trois besants et demi la mesure.

Elle obtint des concessions à peu près semblables des autres régences barbaresques et des royaumes de Naples et de Sicile, où elle payait moins de droit d'exportation que les naturels du pays. Elle soumit ses voisins, le patriarche d'Aquilée, le comte de Gorice et le seigneur de Ferrare, à souffrir ces extractions, quelquefois même gratuitement.

Grâce à tous ces priviléges et à l'activité du commerce, l'abon-

Digitized by Google

dance fut assurée; l'Angleterre même, alors riche en grains, en couvrit les ports de Venise, lorsque les récoltes manquèrent sur les côtes de la Méditerranée; et non-seulement cette capitale se vit approvisionnée, mais elle devint le grenier de toute l'Italie septentrionale et la régulatrice du prix des denrées.

Ainsi donc, si l'administration vénitienne avait commis une faute d'imprévoyance, elle sut la réparer habilement. Un gouvernement qui sent sa force, tire quelquefois avantage de l'adversité, qui donne toujours des ingrats à punir.

XXI. La république, impatiente de faire sentir à ses voisins son ressentiment de leurs procédés, établit un impôt considérable sur tous les vaisseaux, sur toutes les marchandises, qui navigueraient dans l'Adriatique, au nord du cap de Ravenne, d'un côté, et du golfe de Fiume de l'autre.

Quand on eut établi cet impôt, il fallut le soutenir, et, comme tout impôt dérive nécessairement de la souveraineté, la république se trouva engagée, sans en avoir peut-être conçu le projet, à se déclarer maîtresse de l'Adriatique, c'est-à-dire d'une mer dont elle ne possédait pas même tous les rivages. Cette prétention était une nouveauté dans le droit public. Il est difficile de concevoir un droit de propriété sur une mer ouverte et commune à des riverains de diverses nations. Il fallait être bien déterminé à faire usage de sa puissance, pour tracer d'un bord à l'autre cette ligne que les étrangers ne pouvaient passer sans devenir tributaires, et bien fort, pour les assujettir à venir dans Venise même se soumettre à une vérification et acquitter le tribut.

Les Génois, les Pisans, les Siciliens, les Levantins, étaient fondés à se plaindre; mais les premiers étaient en état d'hostilité avec la république; ni les uns ni les autres ne possédaient les rivages de cette mer dont elle s'arrogeait la propriété. C'était bien pis pour les peuples qui, à titre de riverains, y avaient absolument les mêmes droits que Venise, pour Trévise, Padoue, Ferrare, Bologne, Ravenne, Ancône, qui, si elles ne repoussaient cette usurpation, ne pouvaient plus mettre un vaisseau à la mer, ni communiquer l'une avec l'autre, ni recevoir, ni expédier des marchandises, sans payer un tribut aux Vénitiens.

Les premiers qui appuyèrent par les armes leurs justes réclamations furent les Bolonais. Ils reçurent des secours de quelques villes

Digitized by Google

de la Lombardie, et, ce qui était un prodige pour ce temps-là et pour un État de cette étendue, ils parvinrent à mettre en campagne une armée de quarante mille hommes, composée sans doute de milices; mais un tel effort prouve jusqu'à quel point la république avait encouru la haine de ses voisins.

Quelques galères, qu'elle envoya contre les Bolonais, insultèrent ou ravagèrent vainement les rives du Pô. Les Vénitiens, quoiqu'ils eussent le doge à leur tête, furent repoussés partout pendant la première campagne. Au commencement de la seconde, Marc Gradenigo fut envoyé pour commander la petite armée que Venise opposait aux Bolonais. Il leur livra une bataille générale, dont le succès complet lui ouvrit tout le territoire ennemi, et força Bologne à demander la paix. La première condition fut le maintien du droit exigé par Venise sur tout ce qui traverserait la mer qui l'entoure. Seulement elle consentit, en faveur des Bolonais, à quelques modifications dans le tarif. Le sénat jugeait bien qu'un tarif est, de sa nature, une chose variable; l'essentiel était de donner à une taxe arbitraire le caractère d'un droit reconnu.

Ancône, voyant le mauvais succès des armes des Bolonais, implora l'autorité du pape contre les prétentions des Vénitiens, qu'elle traitait de pirates et de brigands. Le pape, qui n'aurait pas mieux demandé que d'être choisi pour arbitre de ce différend, en écrivit à la république. Mais le sénat, sans s'écarter des formes de respect qu'il garda toujours avec le chef de l'Église, montra une telle fermeté dans sa résolution, que le médiateur n'osa compromettre son autorité, et les Ancônitains se virent obligés de subir la loi qui leur était imposée. Ils essayèrent de l'éluder. Le sénat envoya une flotte pour forcer l'entrée de leur port. Cette flotte fut repoussée, une tempête la dispersa, les Ancônitains s'emparèrent de quelques vaisseaux. Le pape croyant la circonstance favorable pour parler avec plus de hauteur, reprocha amèrement aux ambassadeurs de la république les violences que leur gouvernement se permettait contre une ville que le saint-siége avait prise sous sa protection. Ce gouvernement fut inébranlable; une seconde armée partit pour aller mettre le siége devant Ancône; et cette ville fut réduite à reconnaître que la souveraineté du golfe appartenait exclusivement aux Vénitiens (1275).

On rapporte à l'époque de cette guerre contre les Ancônitains,

Digitized by Google

la création d'un petit nombre de conseillers, pour renforcer le conseil intime du doge, et qui, dans la suite, sous le nom de sages-grands, devinrent les directeurs de la politique extérieure et les ministres d'État de la république. D'autres placent cette institution cent cinquante ans plus tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le principe, les sages n'étaient que des commissaires nommés pour une affaire spéciale, et que peu à peu ils devinrent une autorité permanente. On remarque que le doge, dans les traités qu'il eut à signer après cette guerre, stipula au nom du grand conseil et de la commune de Venise. L'autorité du prince diminuait de jour en jour.

Ainsi fut soutenu, contesté, et enfin établi pour toujours, ce singulier droit de souveraineté sur une chose qui, de sa nature, ne paraissait pas pouvoir être une propriété exclusive. Ce droit que la république avait fondé par la force, elle a voulu le défendre par le raisonnement.

Lorsque les premiers Vénitiens se jetèrent dans des îles à peu près désertes, ce n'était pas un domaine, mais un asile, qu'ils venaient y chercher. Peu à peu ils s'y fixèrent ; ils y bâtirent, ils peuplèrent, enrichirent ces plages incultes, les couvrirent d'édifices, et rien de plus légitime sans doute que la propriété de cette création. Leur ville n'avait pour remparts que ses lagunes, pour postes avancés que ses vaisseaux. La mer assurait leur défense, pourvoyait à leur nourriture, leur fournissait du sel pour leurs besoins et pour leur commerce, leur ouvrait une source de richesses ; mais de ce qu'ils tiraient de cette mer plus d'avantages que tous leurs voisins, il ne s'ensuivait pas qu'ils eussent le droit de se l'approprier à l'exclusion des autres riverains. Ils avaient pu combattre, soumettre, détruire ceux qui troublaient leur navigation ; ils n'y avait rien à en conclure contre les voisins paisibles, à moins que ceux-ci ne vinssent d'eux-mêmes se mettre sous la protection de Saint-Marc. C'était sous le prétexte de cette protection que la république avait conquis la Dalmatie, en même temps qu'elle exterminait les pirates de Narenta. Ses conquêtes, en s'étendant sur la côte orientale du golfe, diminuaient la sûreté, mais non pas les droits des peuples établis sur la côte d'Italie.

Le pape Alexandre III avait dit au doge : « Que la mer vous soit » soumise comme l'épouse l'est à son époux, puisque vous en avez » acquis l'empire par la victoire. » Ces paroles pouvaient passer

Digitized by Google

pour un titre, à une époque où les souverains pontifes se donnaient pour dispensateurs des couronnes. Cependant on voit que les papes eux-mêmes furent étonnés de la conséquence que les Vénitiens voulaient en tirer. Deux siècles de possession n'avaient pas légitimé ce droit aux yeux du pape Jules II, lorsqu'il demandait à l'ambassadeur de Venise où était le titre qui constatait la concession du golfe à la république : il est vrai que Jérôme Donato lui répondit que ce titre se trouvait écrit au dos de la donation du domaine de saint Pierre faite au pape Silvestre par Constantin.

Dans la suite la cour de Rome reconnut ce droit plus formellement, en accordant au gouvernement vénitien la permission de lever un décime sur les revenus du clergé, pour prix de la défense du golfe. Cette permission était renouvelée périodiquement par une bulle ; c'était, si l'on veut, un subside que le pape, comme souverain d'une partie du littoral de l'Adriatique, accordait aux Vénitiens, pour la protection qu'en recevait le commerce de ses sujets ; mais il leur payait ce tribut avec leur propre bien ; d'ailleurs cette concession d'un prince ne pouvait porter atteinte aux droits de tous les autres ; et, en dernière analyse, lorsque le pape Paul V disait : « Je ne sais pas pourquoi les Vénitiens se prétendent souverains du golfe ; je fais lire tous les ans une bulle qui excommunie les pirates ; en parlant de cette mer je me sers dans tous mes actes de cette formule : *Notre mer Adriatique ;* » il argumentait d'après un titre qui avait tout juste la même valeur que celui des Vénitiens.

Il est évident que, dans les règles de l'équité naturelle, les prétentions des Vénitiens à la souveraineté du golfe ne pouvaient être justifiées ; il n'en est pas de même si on considère la question sous un autre rapport, et si on part de cette maxime du droit politique, qu'une nation a, quand elle le peut, le droit d'exiger des autres ce qui lui est nécessaire pour sa conservation.

La question posée ainsi se réduit à un point de fait : il s'agit de savoir si Venise, pour jouir d'une pleine sécurité au fond du golfe, avait besoin d'en interdire l'entrée aux vaisseaux des autres nations ; mais c'est avec des armes et non pas en alléguant des droits, qu'on se défend de ses ennemis ; ainsi la prétendue souveraineté des Vénitiens aurait été illusoire, s'ils n'eussent pas été assez puissants pour la faire respecter.

D'ailleurs, en admettant que, pour leur sûreté, ils pussent in-

Digitized by Google

terdire la navigation du golfe aux vaisseaux armés des autres nations, cette sûreté n'exigeait pas qu'ils levassent un tribut sur les bâtiments du commerce, sur les marchandises. Il faut donc reconnaître que ce droit n'avait d'autre fondement que la force. Cependant telle est l'influence des habitudes et l'empire des anciennes institutions, que toutes les puissances s'étaient accoutumées, même dans un temps où elles auraient pu les contester avec succès, à reconnaître le droit de souveraineté de Venise sur l'Adriatique. Peut-être les réflexions de Vittorio Siri sur cette prétention sont-elles ce qu'il y a de plus raisonnable à en dire : Il faut convenir, dit-il, que si les Vénitiens ne gardaient le golfe, il serait bientôt infesté de pirates. Qui pourrait se charger de cette garde ? Serait-ce le gouvernement de Naples confié à des vice-rois temporaires et ambitieux ? Le gouvernement pontifical, dont les richesses sont presque toujours détournées par une famille avide ? L'Autriche, qui ne possède qu'un port au fond de cette mer ? Quel autre que la république aurait pu faire consentir les Turcs à ne pas y envoyer des vaisseaux armés ? Sans doute c'est un mal que tous les riverains de l'Adriatique n'y jouissent pas d'un droit égal. Sans doute il est dur pour eux de payer un tribut au gouvernement vénitien ; mais ôtez ce privilége, bientôt arriveront les pirates, après eux les flottes turques, toutes les côtes seront menacées, et cette mer cessera d'être paisible, d'être navigable.

C'était pour faire un acte de souveraineté sur l'Adriatique que tous les ans, le jour de l'Ascension, le doge sortait du port de Venise, sur le Bucentaure [1], entouré de toute la noblesse, et s'avançait jusqu'à la passe du Lido, où il épousait la mer en y jetant un an-

[1] Le Bucentaure était un grand vaisseau d'apparat tout doré. On ignore l'étymologie de ce nom ; les uns le font dériver de la particule augmentative *Bu* et de *Centaure,* qui était le nom d'un vaisseau fameux dans l'antiquité ; d'autres y reconnaissent le vaisseau d'Énée, qui portait le nom de *Bis Taurus ;* d'autres enfin ont cru que *Bucentaurum* n'était que la corruption de *Ducentorum,* c'est-à-dire bâtiment à 200 rameurs.

Au reste, on a remarqué que cet usage de prendre possession de la mer, ou de se rendre le dieu de la mer favorable, était pratiqué chez les anciens. Athénée rapporte, liv. XI, que les Syracusains y jetaient tous les ans un vase rempli de parfums ; et le doge placé sur la proue du Bucentaure, rappelle Énée, qui :

Stans procul in prorâ, pateram tenet, extaque salsos
Porricit in fluctus, ac vina liquentia fundit.

Digitized by Google

neau bénit, et en prononçant ces paroles : *Desponsamus te mare in signum veri perpetuique dominii.* Le nonce du pape et les ambassadeurs de tous les souverains reconnaissaient tacitement les prétentions de la république en assistant à cette cérémonie.

Les Vénitiens, à mesure qu'ils étendirent leur influence, exigèrent des faibles un aveu plus formel d'un droit qui n'existait pas. Quand les petites puissances établies sur les rivages de cette mer eurent des guerres entre elles, elles réclamèrent le secours des Vénitiens; et, pour être plus sûres de l'obtenir, elles sollicitaient leur protection comme souverains du golfe.

Les exemples sont fréquents de demandes adressées à la république pour obtenir le libre passage de grains, de marchandises, de munitions, de vaisseaux. Tantôt on demandait l'exception du péage, ou la dispense d'aller subir à Venise une vérification : tantôt on sollicitait une protection spéciale pour le transport dont il s'agissait; mais il n'en résulte pas moins que la suprématie de la république était avouée. On voit Béatrix, reine de Hongrie, écrivant au doge pour obtenir le transit de bijoux qu'elle faisait venir d'Italie pour son usage.

La république était surtout jalouse d'interdire la navigation de l'Adriatique à tous les bâtiments de guerre étrangers. Jamais elle ne laissa échapper une occasion de constater et de soutenir son privilége à cet égard. Avec les Turcs elle traita; avec Naples elle employa la voie des sommations, pour requérir le roi Ferdinand de faire sortir du golfe quelques galères qu'il avait envoyées sur les côtes de la Pouille. Elle refusa au pape Pie II la liberté d'envoyer deux galères à Ancône, alléguant qu'il était reconnu par tous les princes que la défense du golfe appartenait à Venise. Elle ne voulut pas permettre que l'empereur et le roi de France [1] y envoyassent des vaisseaux armés.

A une époque même où elle était déjà fort déchue de sa puissance et où d'autres nations avaient une marine bien autrement respectable que la sienne, en 1630, le sénat ne se relâcha nullement de ses prétentions, malgré une guerre malheureuse, qu'il avait alors à soutenir. L'ambassadeur d'Espagne prévint la république que l'infante Marie devait aller de Naples à Trieste, sur l'armée navale du roi son frère, pour épouser le roi de Hongrie, fils de l'empereur; et, comme la cour d'Espagne voulait que cet avis n'eût que l'apparence d'une communication officieuse et sans conséquence, le ministre

1 En 1542 et 1543.

Digitized by Google

ajouta, que si l'infante était obligée de relâcher dans quelqu'un des ports de la république, il demandait qu'elle y fût reçue avec toute la bienveillance qu'avait droit d'attendre la sœur du roi son maître de la part d'une puissance amie.

Le gouvernement vénitien, qui vit dans cette communication l'essai d'une prétention contraire à ses droits, s'empressa d'offrir sa flotte pour le voyage de l'infante, en ajoutant qu'il ne pouvait permettre l'entrée du golfe à aucun bâtiment de guerre étranger. La cour de Madrid, alléguant que la flotte vénitienne avait été infectée de la peste, ce qui était vrai, insista pour que la princesse fît le trajet sur les vaisseaux du roi son frère. Le sénat se montra inébranlable dans son refus, et envoya à son amiral l'ordre de repousser les navires espagnols s'ils se présentaient. L'infante finit par demander le passage sur la flotte de Venise, où elle fut traitée avec tous les honneurs dus à son rang, et toute la magnificence dont la république faisait vanité dans ces sortes d'occasions.

Laurent Thiépolo était mort le 16 août 1274, pendant les guerres que le droit de navigation avait occasionnées.

XXII. A cette époque l'ambition des doges ne pouvait plus avoir pour objet de perpétuer cette dignité dans leur famille; mais ils profitaient de leur élévation pour s'assurer, par de grandes alliances, des richesses et des appuis. Nous en avons déjà vu quelques exemples. Laurent Thiépolo les avait renouvelés : il avait épousé la fille d'un ban de Servie, avait marié l'aîné de ses fils à une princesse du sang esclavon, et donné au second une riche héritière de Vicence. On pouvait voir dans tous ces soins autre chose que la sollicitude paternelle; aussi le sénat en fut-il alarmé ou au moins mécontent.

Dès que la mort de Thiépolo laissa le trône vacant, on profita de cette institution des correcteurs, si heureusement imaginée, qui donnait les moyens de réformer les lois à chaque interrègne, et on en rendit une, par laquelle il était défendu aux doges d'épouser ou de faire épouser à leurs enfants des femmes étrangères, en ajoutant que ces sortes de mariages seraient à l'avenir une cause d'exclusion de la dignité ducale.

La république poussa même plus loin ses précautions, pour interdire à tous ses citoyens le secours d'un protecteur étranger; car, quelques années après, Étienne, prince de Hongrie, ayant demandé en mariage une fille de la maison Morosini, le sénat ne voulut pas

Digitized by Google

permettre que cette famille pût tirer avantage ou vanité de cette illustre alliance. La république adopta cette demoiselle, et la donna, comme princesse, au prince qui la demandait. Par une suite de ce système, qui tendait à empêcher les citoyens considérables d'acquérir au dehors du crédit ou des richesses, on leur défendait d'accepter aucune fonction publique chez l'étranger.

Un usage singulier s'était introduit en ce temps-là dans les diverses républiques de l'Italie. Jalouses de leurs citoyens, livrées à d'interminables discordes, redoutant sur toutes choses l'ambition ou l'influence d'un indigène, elles appelaient souvent, sur sa réputation de bravoure ou de capacité, un étranger, pour exercer, pendant un temps déterminé, l'autorité du gouvernement. Il semblait que ces républiques n'eussent rien tant à redouter que le triomphe de l'un des partis qui les divisaient. On faisait jurer à ce magistrat emprunté de se démettre de son pouvoir à l'époque qui devait en être le terme, et on lui assurait des avantages proportionnés à sa dignité.

Plusieurs membres des grandes familles vénitiennes avaient été invités à remplir ces hautes fonctions chez leurs voisins; un Querini, un Badouer à Padoue[1], un Thiépolo à Milan, un Morosini à Pise. Mais avant que ces villes eussent senti tout le danger de con-

1 Padoue avait coutume, dès le XIIe siècle, de se choisir tous les ans un premier magistrat, qui, sous le titre de podestat ou de consul, présidait à ses conseils et à son gouvernement; elle les prenait quelquefois parmi ses concitoyens, le plus souvent parmi les hommes les plus considérables des villes voisines. Voici la liste des Vénitiens qui furent appelés à cette magistrature; je l'extrais des listes générales imprimées par Muratori (*Rerum italicarum scriptores*, tome VIII, p. 365. et suiv.) :

1201, Pierre Ziani; 1213, Marin Zeno; 1228, Étienne Badouer; 1229; Jean Dandolo; 1230, Étienne Badouer; 1237, Jean Badouer; 1261, Jean Badouer; 1264, Laurent Thiépolo; 1265, Gerardin Longo; 1270, Thomas Justiniani; 1272, Michel Auro; 1277, Mathieu Gritti; 1278, Marin Valaresso; 1281, Henri Auro; 1291, Thomas Querini; 1293, Paul Querini; 1294, Nicolas Morosini; 1303, Marin Badouer; 1318, Jean Camolino; 1319, Marc Gradenigo; 1327, Gerard Morosini; 1337, Marc Cornaro; 1338, Marin Falier; 1339, Jean Contarini; *Id.* Pierre Badouer; 1340, Jean Ziani; 1341, Pierre Zeno; 1342, Jean Gradenigo; 1343, Pierre Zeno; 1344, Bernard Justiniani; 1346, Jean Dandolo; 1347, Pierre Badouer; 1348, Jean Contarini; 1350, Mathieu Contarini; *Id.* Marin Falier; 1351, Jean Foscari; 1354, Pierre Badouer; 1355, Mathieu Contarini; 1356, Marc Cornaro; 1357, Marin Morosini.

On voit quelle influence des choix aussi fréquents, faits parmi leurs concitoyens, devaient donner aux Vénitiens sur Padoue.

Digitized by Google

fier les rênes de leur gouvernement à des mains étrangères, Venise s'aperçut qu'il y en avait un pour elle à laisser prendre à quelques-uns de ses citoyens l'habitude d'une grande autorité.

A ces innovations dans la législation il faut en ajouter une autre, qui fut adoptée vers le même temps. Une loi déclara les enfants non légitimes inhabiles à entrer dans le grand conseil. Cette exclusion des bâtards prouve qu'ils n'étaient pas soumis à d'autres incapacités. C'est à la même époque que quelques historiens rapportent le règlement qui défendait à tous les Vénitiens d'acquérir des possessions sur la terre-ferme, c'est-à-dire en Italie.

XXIII. Le successeur de Laurent Thiépolo fut Jacques Contarini, vieillard de quatre-vingts ans, dont la famille, anciennement illustre, avait été élevée sur le trône deux cents ans auparavant. Le règne de celui-ci fut rempli par la guerre d'Ancône, que j'ai déjà racontée, et par une révolte en Istrie. La ville de Capo-d'Istria essaya de secouer le joug des Vénitiens; Trieste suivit cet exemple. Ces villes invoquèrent le secours du patriarche d'Aquilée, toujours prêt à susciter des embarras à la république. Il fit une alliance offensive avec le comte de Gorice. Venise fut obligée d'envoyer successivement dans l'Istrie deux armées, qui éprouvèrent même d'assez grands revers; mais qui finirent par soumettre les révoltés; comme cela arrive toujours, lorsque des peuples, qui veulent secouer le joug, n'ont pour alliés que des voisins jaloux, dont l'objet est de nuire à la métropole plutôt que d'affranchir les colonies. Sanuto dit que le patriarche fut fait prisonnier, promené dans Venise sur une mule dont il tenait la queue, et avec cet écriteau sur le dos : *Ecce sacerdos pravus qui in diebus suis displicuit Deo et inventus est malus.*

La république fit vers ce temps-là quelques acquisitions d'une médiocre importance : la petite ville d'Almissa dans la Dalmatie fut conquise, sous prétexte que ses habitants s'étaient emparés de quelques bâtiments appartenant aux Vénitiens. La ville de Montone[1] en Istrie, et celle de Cervia dans la Romagne, renoncèrent, dit-on, à la liberté qu'elles avaient conservée jusqu'alors, pour se mettre sous l'empire ou sous la protection des Vénitiens. Cervia fut la première possession de Venise sur la terre-ferme d'Italie.

1 Des historiens disent qu'elle se donna volontairement à la république, mais Dandolo dit formellement (*Chron.* ch. 9, part. 5 \qu'elle fut assiégée et conquise

Digitized by Google

On sait assez combien on doit se défier de ces récits où l'on présente un peuple faisant volontairement le sacrifice de son indépendance ; en effet, cette ville de Montone se révolta bientôt après, et plus d'une fois.

XXIV. Jacques Contarini occupa le trône à peu près six ans : accablé de vieillesse, il demanda et obtint la permission d'abdiquer sa dignité, qui fut conférée à Jean Dandolo. Cette élection fut un triomphe pour le parti opposé à l'aristocratie. Sous ce nouveau règne, un tremblement de terre renversa quelques maisons de Venise en 1280. L'année suivante, les flots de l'Adriatique, refoulés par les vents du midi, s'élevèrent à une hauteur menaçante, envahirent les parties inférieures des maisons, détruisirent les approvisionnements, les marchandises, et firent craindre le renversement de tous les édifices.

Le pape, qui favorisait le roi de Naples, Charles d'Anjou, publia une croisade contre le compétiteur de ce prince. La république ne voulut pas armer pour une cause qui lui était étrangère, ni permettre que ses citoyens y prissent part. Le légat du pape fut tellement irrité de ce refus qu'il confondit, dans sa colère, les Vénitiens avec les princes excommuniés, et jeta un interdit sur la ville. Mais le gouvernement prouva dans cette affaire tout ce qu'a de force une résistance accompagnée de modération ; il ne souffrit pas que ses sujets fissent la guerre sans son aveu.

On supporta l'interdit sans récriminer contre le souverain pontife. On n'essaya point de forcer les ecclésiastiques à violer la défense du pape, qui suspendait la célébration des saints mystères ; on se soumit, pendant trois ans, à la privation des secours spirituels ; on se borna à adresser au saint-siége des réclamations respectueuses. Pendant ce temps-là les circonstances changèrent, la tiare passa sur une autre tête, et le nouveau pontife, qui vit qu'on n'avait rien gagné à interdire les Vénitiens, les réconcilia avec l'Église en 1286. L'un des fruits de cette réconciliation fut l'établissement du saint-office à Venise.

XXV. Il y avait à peu près un siècle que les papes avaient imaginé d'établir cette espèce de tribunal contre les hérétiques. D'abord on n'envoyait contre eux que des missionnaires. Quand on eut éprouvé l'insuffisance du zèle et de l'éloquence pour les convertir, on voulut les effrayer. Les missionnaires furent autorisés à requérir

Digitized by Google

l'assistance de la puissance temporelle, et à s'assurer de son obéissance par la menace de l'excommunication.

Il en résulta que les prêtres, envoyés pour éclairer ceux qui erraient dans la foi, se trouvèrent armés du glaive, se crurent chargés de découvrir, de poursuivre, de punir ceux qui étaient dans l'erreur, au lieu de les convertir, et devinrent une commission de recherches, un sanglant tribunal.

Les gouvernements espérèrent que ce tribunal les préserverait de l'hérésie, toujours si funeste à la tranquilité des États.

Celui de Venise était vivement pressé par la cour de Rome de permettre l'introduction de l'inquisition dans son territoire. Vers le milieu du XIIIe siècle, il consentit à prendre des mesures contre les hérétiques; mais sans se dessaisir, en faveur des ecclésiastiques, de l'autorité inaliénable qui appartient aux princes temporels.

Il fut réglé qu'il y aurait des juges séculiers chargés de recevoir les dénonciations contre l'hérésie; que ces magistrats renverraient à des docteurs ecclésiastiques l'examen de la doctrine soupçonnée d'erreur; que ceux-ci en feraient leur rapport, et qu'ensuite les magistrats civils prononceraient sur la culpabilité des accusés et sur l'application des peines.

C'était assurément tout ce qu'on pouvait faire de plus sage au XIIIe siècle. La cour de Rome était loin de s'en contenter; elle voulait que les juges ecclésiastiques eussent la plénitude de la juridiction, et que le magistrat civil n'intervînt nullement dans les choses qui ne sont point de l'ordre temporel. Cette doctrine aurait pu être soutenue si les peines n'eussent été que spirituelles comme les délits; mais ces peines allaient jusqu'à la confiscation des biens, à la privation de la liberté, même de la vie.

Le gouvernement vénitien négocia longtemps pour obtenir que l'Église se relâchât de ses prétentions : il résista aux bulles de dix papes[1]; enfin on trouva un tempérament, qui laissait aux juges du saint-office la plénitude de juridiction qu'ils réclamaient, et qui cependant en empêchait l'abus, parce qu'on ne leur permettait d'exercer cette autorité que sous la surveillance des magistrats.

Voici ce qui fut réglé par le concordat du 28 août 1289[2]. Dans

1 Alexandre IV, Urbain IV, Clément IV, Grégoire X, Innocent V, Adrien V, Jean XIX, Nicolas III, Martin IV, Honoré IV.

2 L'abbé Laugier se trompe quand il fait honneur de ce concordat à Pierre Grade-

Digitized by Google

la capitale, le tribunal du saint-office devait être composé du nonce pontifical, de l'évêque de Venise et d'un religieux; les deux derniers, malgré leur commission du pape, ne pouvaient exercer ce ministère qu'après avoir reçu des provisions du doge. Dans les provinces, le pape nommait également les inquisiteurs; mais quand ils n'étaient pas agréés par le gouvernement, ils ne recevaient point de provisions, et la cour de Rome se voyait obligée de faire un autre choix.

Trois sénateurs à Venise, dans les provinces trois magistrats, assistaient à toutes les assemblées du tribunal; tout ce qui s'y passait hors de leur présence était nul de plein droit. Ils pouvaient suspendre les délibérations, empêcher l'exécution des sentences, lorsqu'ils les jugeaient contraires aux lois ou à l'intérêt de la république : ils juraient de ne rien céler au sénat de ce qui se passerait au saint-office : ils devaient s'opposer à la publication, même à l'insertion sur les registres de l'inquisition, de toute bulle qui n'aurait pas été approuvée par le grand conseil. Jamais les magistrats assistants du tribunal de l'inquisition ne pouvaient être pris parmi ceux qui avaient, soit par eux-mêmes, soit par leurs proches, quelques intérêts à la cour pontificale; jamais les procès ne pouvaient être évoqués à Rome, ni ailleurs. A ce sujet on cite l'exemple d'un hérétique de Padoue, contre lequel le grand inquisiteur de Rome avait informé et qu'il réclama pendant cinq ans. Le gouvernement vénitien ne voulut jamais permettre l'extradition de l'accusé, qui finit par être mis en liberté sans jugement, apparemment parce que les erreurs dont on l'accusait pouvaient ne pas être des hérésies aux yeux de la puissance séculière.

La juridiction du saint-office était rigoureusement restreinte au crime d'hérésie. Les juifs établis sur les terres de la république n'étaient point justiciables de ce tribunal, et on en donnait cette raison, que l'autorité ecclésiastique ne pouvait s'étendre sur ceux qui n'étaient pas du corps de l'Église.

Cette juridiction ne s'étendait pas non plus sur les Grecs schismatiques; parce qu'il n'était pas juste que la cour romaine fût juge

nigo successeur de Jean Dandolo : celui-ci régnait encore au mois de septembre; on peut s'en convaincre par une délibération du 5 des kal. de septembre rapportée dans une bulle du pape Nicolas IV, et qu'on trouve dans la continuation des *Annales de Baronius*, par Raynaldi, tome IV.

Digitized by Google

dans sa propre cause : ni sur les bigames ; parce que, le second mariage étant nul, il ne pouvait y avoir abus du sacrement, mais seulement violation de l'ordre civil : ni sur les blasphémateurs, et à plus forte raison sur les usuriers ; ni enfin sur les sorciers ou magiciens, à moins qu'ils n'eussent fait abus des sacrements.

Les biens des condamnés restaient à leurs héritiers naturels.

Quant aux écrits, on ne pouvait pas, à cette époque, en prévoir le danger ; l'imprimerie n'était pas encore inventée. Dans la suite l'inquisition eut le droit d'examiner les livres, mais seulement ceux qui pouvaient intéresser la foi. La permission et la défense d'imprimer furent exclusivement réservées aux magistrats. On pouvait s'en rapporter à leur vigilance : l'aristocratie est à cet égard le moins tolérant des gouvernements.

Enfin les délits temporels des ecclésiastiques restèrent, sans exception, dans les attributions de l'autorité séculière.

Les fonds mêmes destinés au service du tribunal étaient confiés à un trésorier vénitien, et qui était tenu de rendre compte de leur emploi à l'autorité civile.

Telles furent les limites que le gouvernement trouva le moyen d'opposer à une autorité si souvent abusive. Les inquisiteurs ont constamment essayé de s'affranchir de ces entraves ; mais ni les subtilités, ni les menaces n'ont jamais pu obtenir à cet égard la moindre concession. L'historien de l'Église rapporte que l'inquisiteur de Venise, s'étant permis de faire emprisonner quelques juifs convertis qui étaient suspects d'hérésie, les magistrats firent arrêter les familiers de l'inquisition. En 1518, l'inquisition poursuivit à outrance de prétendus sorciers de la province de Brescia. On fut révolté du nombre des condamnations et de la sévérité des peines : le conseil des Dix cassa la procédure, manda les inquisiteurs, et renvoya les accusés devant d'autres juges.

Il y avait à Brescia un capucin, qui avait le malheur d'errer dans les opinions que l'on doit avoir de l'antechrist. L'inquisition voulut le juger comme hérétique, et, sur ce fondement que le délit et l'accusé étaient également soumis à la juridiction ecclésiastique, elle prétendit que les assistants séculiers ne devaient point intervenir au procès : le gouvernement se maintint dans ses droits par sa fermeté. Les exemples sont innombrables des tentatives que les inquisiteurs ont faites, dans tous les temps, pour étendre leur

Digitized by Google

pouvoir et pour s'affranchir de la surveillance des magistrats.

XXVI. Ce fut, dit-on, sous le règne de Jean Dandolo qu'on frappa, pour la première fois, à la monnaie de Venise, ces ducats d'or si connus sous le nom de sequins, nom qui leur vient du mot *Zecca*, qui désigne l'atelier monétaire. L'empreinte de cette monnaie portait le nom et la figure du doge : d'abord on l'y voyait assis; dans la suite on le représenta debout, enfin à genoux, recevant des mains de Saint-Marc l'étendard de la république. C'était l'histoire de la puissance ducale. Mais une chose plus remarquable, c'est que, pour battre ces sequins, la république eut à solliciter un privilége de l'empereur et du pape. Il est difficile de comprendre qu'un État, qui existait depuis huit cents ans, n'eût pas de monnaie; il paraît naturel de croire que ce privilége ne fut demandé qu'à l'occasion de la monnaie nouvelle : l'histoire du moyen âge est pleine d'exemples de princes du second ordre qui n'avaient pas le droit de battre des monnaies d'or. Enfin la permission fut demandée. Le fait est consigné dans la chronique de Sanuto [1], l'un des historiens les plus exacts de la république.

Jean Dandolo mourut en 1289.

1 Nel 1285 sotto questo doge avendo avuto i privilegi del pape e dell' imperatore di poter far stampare e coniare monete di rame, d'argento e d'oro, fino a questo giorno stampatone d'argento, al presente deliberarono di far ducati.
(*Vite de' duchi*, G. Dandolo.)

Digitized by Google

LIVRE VI.

Élection de Pierre Gradenigo. — Désastres en Orient. — Guerre contre les Génois, 1289-1299. — Considérations sur les gouvernements d'Italie au XIVe siècle. — Révolutions dans le gouvernement de Venise. — Clôture du grand conseil. — Établissement de l'aristocratie, 1289-1319.

I. On a vu par quels procédés le gouvernement de Venise avait peu à peu diminué l'influence populaire. Ce gouvernement, purement démocratique dans son origine, était devenu tout à coup monarchique, par l'institution d'un prince à vie, qui disposait de toutes les places, et qui souvent désignait son successeur. Mais les monarchies sont de ces grands édifices qui veulent être vus de loin, pour conserver tous leurs droits au respect des hommes. Quand tous les intérêts de l'État, et tout l'État même, sont concentrés dans une seule ville, il est impossible que la population n'ait pas mille occasions de juger ce qui se passe sous ses yeux, de s'opposer à ce qu'elle censure, et de se croire capable de faire mieux, parce qu'elle a assez de discernement pour être mécontente. Il est impossible que le chef du gouvernement ne soit pas souvent irrité par la résistance, tenté de la surmonter, et quelquefois victime de ses efforts pour y parvenir. Vingt doges massacrés, ou précipités du trône, attestent combien ce trône était un poste périlleux.

Quand les hommes du peuple concouraient à la nomination du prince, il était naturel qu'ils se crussent en droit de le punir.

Quand le doge ne leur demanda plus que d'applaudir à son élection, ils se baissèrent pour ramasser l'argent qu'il leur faisait jeter.

Lorsqu'il ne fut plus du tout leur ouvrage, ils courbèrent leurs têtes sous ses pieds pour le porter en triomphe.

Après qu'on eut établi que la nomination serait faite par un petit nombre d'électeurs, on ne crut cependant pas pouvoir se dispenser de faire agréer leur choix par la multitude assemblée. On proclamait devant le peuple le résultat de l'élection, et il le confirmait par ses acclamations. Jamais il ne s'était permis de désapprouver

Digitized by Google

un choix ; mais ces acclamations, si faciles à obtenir, étaient un exercice de son ancien droit. Sous prétexte que ces assemblées générales étaient nécessairement tumultueuses, on en était venu à faire représenter le peuple par un syndic, qui d'abord donnait sa sanction au choix, qui plus tard était réduit à reconnaître le doge nommé, qui enfin n'était plus admis que pour prêter, au nom de tous, le serment d'obéissance.

La nation avait été dépouillée de ses droits, mais ce n'était pas au profit du prince, dont le pouvoir éprouvait tous les jours quelques nouvelles restrictions ; c'était au profit de cette partie de la population ancienne, illustre, riche, éclairée, et par conséquent influente, qui remplissait le grand conseil, le sénat, et toutes les places de l'administration.

Ces usurpations successives avaient humilié le peuple. Un impôt, qui pesait principalement sur lui, l'avait irrité, une famine récente lui avait donné le droit d'accuser son gouvernement. Il voyait des divisions parmi ceux qui voulaient retenir le pouvoir. Quelques revers inévitables à la guerre fournissaient un prétexte pour dire que les affaires étaient mal conduites. Les peuples voisins faisaient fréquemment l'essai de leurs forces contre leurs magistrats. L'esprit de révolte qui s'était manifesté dans Venise, à l'occasion de l'impôt sur les farines, avait été puni, mais non pas éteint. Il n'y avait pas jusqu'aux calamités naturelles, aux tremblements de terre, aux inondations, dont on ne pût tirer avantage. Le malheur affaiblit et déconsidère les particuliers ; il n'en est pas de même du peuple pris collectivement ; plus il a de quoi gémir, plus il a de forces. Le droit de se plaindre lui rend tous ses droits.

II. Le parti qu'on pouvait tirer de toutes ces circonstances n'était pas analysé, mais senti par la masse de la population mécontente. Ce mécontentement éclata après la mort de Jean Dandolo : des deux factions qui s'agitaient dans Venise, l'une avait fait porter au trône, quelques années auparavant, Laurent Thiépolo, le soutien du parti aristocratique ; l'autre venait d'y appeler Jean Dandolo, que la faction contraire reconnaissait pour son chef. Il paraît que les Thiépolo ne tardèrent pas à changer de parti ; car pendant la pompe des funérailles du doge, au moment où les électeurs venaient de se réunir pour procéder à un nouveau choix, le peuple, répandu plutôt que rassemblé sur la place publique, annonça par ses cris qu'il

Digitized by Google

voulait pour doge Jacques Thiépolo, accompagnant cette proclamation tumultueuse d'injures, d'imprécations contre le gouvernement actuel[1]. Ce mouvement était si spontané qu'aucune mesure n'avait été préparée pour en assurer le résultat ; s'il y eût eu là un homme pour le diriger, pour intimider et disperser les conseils, Venise courait la chance d'avoir un gouvernement populaire, si elle n'avait pas un tyran. Mais Jacques Thiépolo fut plus effrayé que tout autre de ces cris qui l'appelaient au trône que son père et son aïeul avaient occupé. Les qualités populaires qui lui avaient concilié la bienveillance de la multitude n'étaient point celles d'un chef de parti. Loin de se montrer infidèle envers l'ordre de citoyens auquel il appartenait par sa naissance, il se jeta dans leurs bras, épouvanté de l'idée de s'attirer de si puissantes haines, et tâcha même de négocier, pour apaiser ce tumulte élevé en sa faveur. Ne pouvant y réussir, il prit le parti le plus propre à jeter le peuple dans l'irrésolution, et à donner aux conseils le temps de se reconnaître; il s'évada pour ne point régner, et se réfugia dans le Trévisan.

Il serait difficile de juger si Thiépolo avait eu connaissance de ce dessein qu'il fit lui-même avorter : on serait tenté de le croire, aux regrets qu'en témoigna sa famille, et aux entreprises qu'elle hasarda quelque temps après pour réparer ce mauvais succès ; mais dans toute conspiration la première condition est le choix d'un bon chef. On avait compté sur Jacques Thiépolo, on l'avait mal connu ; s'il abandonna ceux qu'il avait compromis, il ne fut qu'un lâche : appelé au trône sans son aveu, s'il sacrifia les intérêts de son ambition à la tranquillité de sa patrie, ce fut l'acte d'un noble et digne citoyen : tant il est difficile quelquefois d'apprécier la conduite des hommes à travers les incertitudes de l'histoire.

La multitude cherchait vainement celui qu'elle voulait couronner. Quand on veut la tenir pendant quelque temps en effervescence, il faut que cet état lui soit profitable par le pillage, ou qu'au moins elle ne soit pas rappelée par le besoin à de paisibles travaux. Rien de tout cela n'avait été prévu : cette flamme, n'ayant plus d'aliment, s'éteignit au bout de huit à dix jours; et les électeurs, qui avaient

1 Cum trepidatione undique eo concursum, voces amarissimæ et individiæ plenæ in patricios jactatæ nominatim, jacobum Tepulum ducem populus postulabat. (Sabellicus, *decad.* 1, l. 10.)

Digitized by Google

fait semblant de délibérer pendant qu'ils temporisaient, proclamèrent le nouveau prince qu'ils avaient donné à la république.

III. C'eût été une faiblesse de nommer Jacques Thiépolo. La faveur du peuple, et peut-être sa propre connivence, lui donnaient évidemment l'exclusion pour toujours. On ne pouvait pas non plus, comme cela arrive souvent dans les élections où l'on est embarrassé par des ambitions rivales, ne hasarder qu'un choix provisoire, en le faisant tomber sur un vieillard. La place de doge, que la politique du conseil avait amoindrie, reprenait en ce moment toute son importance. Il fallait un chef d'une capacité éprouvée, plein de courage et de vigueur, et surtout imbu, dès sa jeunesse, de toutes les maximes du patriciat. Cet homme se trouvait dans Pierre Gradenigo, alors gouverneur de la colonie de Capo-d'Istria, et qui n'était pas encore âgé de quarante ans. Il est toujours beau, aux yeux d'un homme courageux, d'être choisi pour être à la tête des affaires de sa patrie dans un temps d'orage. Dix galères, envoyées au devant de Gradenigo, le ramenèrent dans Venise, où son entrée fut un triomphe, mais un triomphe incomplet; car le morne silence du peuple condamnait cette élection (1289).

Ce règne commençait sous de sinistres présages. Le patriarche d'Aquilée défit complétement l'armée chargée de défendre Trieste; il poursuivit sa victoire, pilla Caorle, et vint jusqu'à Malamocco, où il mit tout à feu et à sang, insultant ainsi la république jusque dans ses faubourgs; et, après avoir déployé ses bannières à la vue de la capitale, il embarqua paisiblement son butin, et se retira dans ses ports sans être poursuivi. C'était une médiocre gloire pour un archevêque de faire une guerre de pirate; mais c'était une honte pour la république d'être bravée par un tel voisin.

IV. Les affaires des chrétiens en Orient étaient ruinées. Une flotte de vingt galères, que les Vénitiens avaient envoyée en Syrie, pour secourir la ville de Tripoli, n'avait pu empêcher cette place de succomber. Le soudan d'Égypte, après l'avoir prise d'assaut, l'avait réduite en cendres, et les chrétiens n'avaient conservé que par une trêve incertaine un reste d'établissement précaire sur la côte de la Palestine: ils avaient perdu Antioche; ils étaient réduits aux villes de Sidon, de Bérythe et de Ptolémaïs.

Cette dernière ville était partagée entre des Européens de diverses nations, non-seulement insubordonnés, indisciplinables,

Digitized by Google

mais divisés entre eux, ayant des intérêts divers, des passions opposées. Les Génois, les Pisans, les Vénitiens, hasardaient leurs spéculations commerciales, à la faveur d'une trêve momentanée, et chacune de ces trois colonies cherchait surtout à nuire à ses rivales. Les rois de Chypre et de Jérusalem, le prince d'Antioche, les comtes de Tyr et de Tripoli, étaient venus chercher un asile et porter leurs prétentions à Ptolémaïs; un légat du pape compliquait encore les difficultés en réclamant l'autorité. Les chevaliers du Temple, les hospitaliers de Saint-Jean, des aventuriers de toutes les nations, fort peu occupés de l'intérêt des marchands, ne songeaient qu'à acquérir des possessions où ils pussent dominer. Quelques-uns n'étaient que des turbulents, d'autres des fanatiques. Ils n'étaient venus que pour s'enrichir en tuant des infidèles, et ils prétendaient accomplir leur vœu, expier leurs péchés, en commettant d'horribles désordres, en portant le ravage sur les terres des Sarrasins, au mépris de la trêve à laquelle ils devaient eux-mêmes un reste de sûreté.

Les conseils, les prières de ceux qui avaient quelque chose à perdre, ne purent les retenir. Ces imprudents, s'autorisant de cette maxime du droit public d'alors, qu'on n'était pas obligé de tenir une trêve que le pape avait désapprouvée, se répandirent dans les campagnes, interceptèrent les caravanes, dévastèrent les villages voisins, et signalèrent leur zèle par le pillage et le massacre.

V. Le soudan irrité se borna cependant à demander qu'on lui livrât les principaux coupables. On voulut qu'il se contentât de quelques explications, de mauvaises excuses; mais il n'en tint aucun compte, et il marcha en Syrie, sur la fin de l'année 1290, avec une armée, que des récits, vraisemblablement exagérés, font monter à plus de cent cinquante mille hommes d'infanterie et à soixante mille chevaux[1].

Quelle que pût être la force de cette armée, Ptolémaïs n'aurait pas été dans l'impuissance de résister, si ses défenseurs eussent été capables de s'entendre. Il y avait, dit-on, dans la ville dix-huit mille croisés, et une population qui pouvait fournir trente mille soldats. Une telle garnison, bien conduite, aurait pu défendre de bonnes murailles, dans lesquelles le soudan ne pouvait l'affamer, ni la bloquer par mer, n'ayant point de flotte.

1 Marin Sanuto dit seulement vingt mille chevaux et trente mille fantassins.

Digitized by Google

On sentit cependant la nécessité de se donner un chef, et le grand maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, fut chargé de ce difficile emploi; mais il fut tué dans une des premières attaques, et on ne songea point ou on ne parvint pas à le remplacer. Dès lors ce ne fut plus dans la ville qu'une horrible anarchie; les ennemis poussèrent si vivement leurs attaques, que le 18 mai 1291, après un siége d'environ quarante jours, ils livrèrent un assaut général, auquel les assiégés ne purent résister.

Le jour qui vit l'irruption des Sarrasins dans cette dernière retraite de la chrétienté, fut marqué par un des plus épouvantables carnages dont l'histoire fasse mention. Les fortifications renversées, les magasins pillés, toutes les richesses dispersées, la ville en flammes de tous côtés, tous les asiles souillés, trente mille personnes égorgées, et le reste de la population réduit en esclavage; tels furent les résultats de l'inconduite et de la discorde des chrétiens.

Tandis que des malheureux de toutes nations se précipitaient vers le rivage pour échapper au massacre, que le roi de Jérusalem se sauvait honteusement sur une galère, et que le patriarche se noyait dans une barque surchargée de monde, au milieu du port[1], d'autres se réfugiaient dans le temple, et l'abbesse de Sainte-Claire, assemblant ses chastes filles, leur disait: « Méprisons cette vie pour » nous conserver pures à notre divin époux. » A son exemple, toutes se coupèrent le nez, se mutilèrent, et offrirent à des vainqueurs furieux le spectacle horrible d'un dévouement dont le martyre fut la récompense.

Ce désastre fit perdre totalement le courage au peu de chrétiens qui restaient encore sur cette côte désolée; ils abandonnèrent Bérythe et Sidon. Il ne paraît pas que les Vénitiens aient eu une part plus considérable que les autres dans ce siége mémorable; mais je n'ai pu passer sous silence un événement qui, en renversant pour jamais cet empire, que les chrétiens avaient fondé et défendu, au prix de tant de sang, sur la côte de Syrie, détruisit les établissements de commerce que la république y avait formés.

1 Dominus rex Cypri cum suis evasit. Dominus verò patriarcha Hierusalem, dum intraret in navem ut evaderet, propter nimiam multitudinem personarum intrare volentium in navem cum eo, submersus est cum omnibus in mare qui secum erant.

(Chronicon parmense auctore anonymo synchrono. *Rerum italicarum scriptores*, tome IX, p. 821.)

Digitized by Google

On vit arriver à Venise quelques vaisseaux chargés de fugitifs et de débris, qui annoncèrent à cette capitale qu'elle venait de perdre un grand nombre de ses citoyens, et ses comptoirs, la source de tant de richesses depuis deux siècles. Les principaux de ces fugitifs furent admis dans le grand conseil [1].

Ces nouvelles, qui devaient répandre une désolation générale, ne produisirent qu'une médiocre consternation. On apprenait ces désastres au moment où l'on se promettait d'en faire éprouver de pareils à d'irréconciliables ennemis. La trêve avec Gênes venait d'expirer; tout Venise retentissait du bruit des armes; la haine imposait silence à toutes les autres passions. Serait-il vrai qu'elle en fût la plus violente?

VI. Les Génois étant alors en guerre avec les Pisans, leurs voisins, leurs rivaux, et par conséquent leurs ennemis naturels, Venise devenait nécessairement l'alliée de ceux-ci. C'était sous le commandement d'un de ses citoyens [2], alors podestat de Pise, que les Pisans, quelques années auparavant, avaient disputé aux Génois, sans succès à la vérité, l'empire de la mer de Ligurie (1293).

Gênes, quoique sa dernière guerre contre Venise eût été malheureuse, avait alors une puissance maritime égale, ou peut-être même supérieure, à celle des Vénitiens. Elle renversait son gouvernement aristocratique pour revenir à la démocratie. Dans Venise, au contraire, l'aristocratie faisait continuellement des progrès. Les deux républiques avaient au loin des colonies considérables. Les Vénitiens étaient maîtres de la côte orientale de l'Adriatique, de toute l'île de Candie, d'une partie de celle de Négrepont et de plusieurs ports de la Morée. Les Génois avaient battu complétement

1 Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, P. Gradenigo. Jean Charles Sivos en donne la liste composée de sept noms, et il l'intitule : « *Famiglie che furono fatte del gran consiglio l'anno* 1296, 1° *maggio, le quali vennero con grandissime richezze dalla città di Ptolemaide e non volsero entrar nel porto di Venezia se prima non erano fatti del gran consiglio e così gli fù concessa la gratia.* » (*Casade nobili di Venetia*, manusc. de la bibliot. de Monsieur, n° 62.)

Ces prétentions ne convenaient guère à des fugitifs : il est probable qu'ils n'avaient pu sauver toutes leurs richesses. Où seraient-ils allés s'ils n'étaient pas entrés à Venise? Mais il faut remarquer que cette république avait accueilli avec la même faveur les fugitifs de Constantinople, et qu'elle en usa de même dans la suite pour ceux de Candie.

2 Albert Morosini, qui perdit la bataille de Miloria contre la flotte de Gênes, en 1284.

Digitized by Google

les Pisans, et comblé la passe du port de Livourne : ils étaient alliés avec l'empereur grec, maîtres de l'île de Scio, établis dans le faubourg de Péra, de l'autre côté du port de Constantinople : ils possédaient plusieurs comptoirs sur les côtes de la mer Noire, et avaient conquis depuis trente ans, sur les Tartares, ou acheté [1] la ville de Théodosie, aujourd'hui Caffa, à l'entrée du canal qui communique de la mer Noire aux Palus-Méotides. Ils avaient, comme on voit, succédé à toute la puissance des Vénitiens dans les mers qui sont au delà du Bosphore. Ils ne possédaient Péra que comme fief [2] : ils n'avaient pas le titre de maîtres du quart de l'empire romain ; mais ils étaient parvenus à en faire exclusivement le commerce, et ces audacieux marchands finirent par être les maîtres d'affamer ou d'approvisionner Constantinople, par s'en approprier la pêche, les douanes, par faire la guerre à l'empereur grec, et par lui interdire le droit de mettre à la mer un seul vaisseau.

Pour se faire une juste idée du commerce de la mer Noire, il faut considérer que les fleuves qui s'y jettent, le Tanaïs, le Borysthène, le Niester, le Danube, traversent dans leur cours immense des pays fertiles, qui alors n'avaient que très-peu de débouchés pour l'écoulement de leurs productions. La ville la plus populeuse de l'Europe se trouvait située à l'embouchure de cette mer ; elle avait droit d'être la capitale du commerce du monde ; mais il n'y a point de commerce là où l'on dispute sur des dogmes et sur la lumière incréée du mont Tabor. Cette capitale, déchirée par des guerres civiles et religieuses, avait besoin de grains, de bois, de bestiaux. Ses habitants professaient un culte qui, dans certain temps, fait du poisson une nourriture nécessaire ; l'embouchure du Tanaïs en fournit une quantité inépuisable. Le luxe de Constantinople appelait toutes les marchandises de l'Asie ; la Perse les fournissait aux vaisseaux qui venaient les recevoir au fond de la mer Noire. Ces vaisseaux appartenaient aux Génois ; le port de Théodosie était leur entrepôt.

C'était à la faveur d'un commerce si étendu, qu'une petite république, assise sur d'arides rochers, au bord de la Méditerranée, entretenait une quantité innombrable de marins, couvrait les mers de ses navires, en promettait cent à l'empereur grec, en fournissait

1 Nicéphore Gregoras, *Hist. bysantine*, liv. 13, ch. 2.
2 *Histoire de la décadence de l'empire romain*, par Gibbon, ch. 63.

Digitized by Google

deux cents à saint Louis, et cela après une guerre de dix ans, dans laquelle elle avait vu plusieurs de ses flottes détruites. Cette puissance du commerce, qui renouvelle sans cesse les capitaux et qui multiplie les hommes, se développa dans la guerre que les Génois recommencèrent contre les Vénitiens, en 1293. Les deux républiques firent des armements, que tous leurs contemporains ensemble n'auraient pu égaler, et dont l'appareil n'était ni moins dispendieux ni moins formidable, sauf les différences qui résultent de l'état de l'art, que les flottes des plus puissantes nations de nos jours.

Les Vénitiens prirent l'avantage de l'offensive. Soixante galères sorties de leurs ports firent voile vers l'Archipel, sous le commandement de Roger Morosini. Au mépris de l'empire grec, cette flotte passa les Dardanelles, traversa la Propontide, et vint jeter l'ancre dans la baie de Constantinople, pour attaquer le faubourg de Péra. Cet établissement n'était pas fortifié ; les Génois se jetèrent dans Constantinople, abandonnant leurs comptoirs et leurs magasins à l'ennemi, qui, après le pillage, signala son départ par un incendie. Michel Paléologue n'eut pas assez d'énergie pour témoigner son ressentiment de cet outrage autrement que par les plaintes de ses ambassadeurs.

Les Génois surent tirer un grand avantage de leur désastre. La conquête trop facile de Péra leur fournit un prétexte pour demander et obtenir de l'empereur grec la permission de s'y fortifier ; et ce poste, mis à l'abri de toute attaque avec une étonnante diligence, devint le boulevard de leur puissance, la clef du Bosphore, et bientôt après l'effroi de Constantinople.

Cependant la flotte vénitienne entra dans la mer Noire, renversa les établissements que les Génois avaient sur ces côtes, et reprit ensuite la route de l'Archipel, après avoir détaché, sous les ordres de Jean Soranzo, une escadre de vingt-cinq galères, chargée de détruire Théodosie. Cette ville n'était pas plus en état de défense que Péra. Les Vénitiens s'en emparèrent facilement ; mais l'hiver surprit leur escadre au fond de cette mer ; les glaces fermèrent le Bosphore Cimmérien, le froid fit périr plus de la moitié des équipages, et Jean Soranzo eut plus de peine à en ramener les restes, au retour de la belle saison, qu'il n'en avait eu à ruiner l'établissement des Génois.

Digitized by Google

Ceux-ci venaient de mettre à la mer une flotte de cent soixante galères, dont chacune, dit-on, était montée par deux cent vingt matelots ou soldats. C'était une armée de trente-cinq mille hommes, et on ajoute qu'on n'y avait admis que des Génois. Mais cet armement si formidable avait inutilement cherché l'ennemi dans les mers de la Sicile.

VII. Soixante-six galères de cette armée, sous le commandement de Lamba Doria, vinrent attaquer Venise dans cette mer dont elle se disait souveraine. Charles et André Dandolo allèrent à sa rencontre avec une flotte de quatre-vingt-quinze bâtiments. Les deux armées combattirent devant Corcyre-la-Noire, ou Curzola, l'une des îles de la Dalmatie. Malgré l'infériorité du nombre de ses vaisseaux, Lamba Doria en détacha quinze, qui devaient s'élever au vent de la flotte vénitienne, et fondre sur elle pendant l'action. Avec le reste il n'hésita point à engager le combat, qui fut long et vivement soutenu. Le choc des quinze galères qui avaient pris le vent détermina la victoire. Jamais il n'y en eut de plus complète. Le feu couvrit et dévora en un instant toute la flotte de Venise; douze vaisseaux seulement parvinrent à s'échapper, soixante-cinq furent brûlés, et dix-huit tombèrent au pouvoir du vainqueur, avec sept mille prisonniers, au nombre desquels étaient un fameux voyageur vénitien nommé Marc Pol, qui avait parcouru l'Asie pendant un grand nombre d'années, et l'amiral André Dandolo lui-même. Ce malheureux général, assis sur le banc d'une galère, les mains enchaînées, se voyait conduire à Gênes. Mais il ne voulut pas servir au triomphe de son ennemi, et, montrant qu'un homme de cœur a toujours des ressources contre la honte, il se fracassa la tête contre le bord du navire, et déroba au peuple de Gênes le cruel plaisir de voir un amiral vénitien chargé de fers [1].

[1] Il y a un récit très-détaillé de cette bataille, dans un ouvrage intitulé : *Ferreti Vicentini historia rerum in Italiâ gestarum ab anno* 1250, *ad annum usque* 1318 (*Rerum italicarum scriptores*, tom. IX, p. 987). Suivant cet historien, les Génois n'avaient que soixante-deux galères, et les Vénitiens 96; mais les premiers furent renforcés vers la fin du combat par treize de leurs vaisseaux qu'ils avaient laissés en arrière. André Dandolo ne fut point fait prisonnier, mais tué dans le combat, en embrassant son pavillon. Quatorze galères vénitiennes se sauvèrent, quatre-vingt-deux tombèrent au pouvoir du vainqueur avec six mille six cent cinquante-quatre hommes.

André Navagier dit positivement : « Il generale della signoria, avanti di giungere

Digitized by Google

Lorsque les douze vaisseaux échappés de ce combat entrèrent dans Venise, on craignit de voir paraître presque aussitôt la flotte des Génois ; mais elle n'était pas en état de tenir la mer. Deux de leurs galères osèrent venir seules jusqu'à Malamocco, et braver la flotte de la république. On commença une information contre les officiers qu'on accusait de n'avoir pas fait leur devoir à la bataille de Curzola. Les historiens ne sont pas d'accord sur le résultat de cette procédure. Il y en a qui disent que plusieurs coupables furent punis du dernier supplice, d'autres prétendent que tous les accusés furent absous[1]. La première version serait plus conforme aux maximes des républiques, maximes qui ne doivent jamais être plus inflexibles que dans l'adversité.

VIII. La campagne suivante, la fortune ne cessa pas d'être contraire aux Vénitiens. Marc Baseio, leur amiral, rencontra et combattit la flotte ennemie devant Gallipoli, à l'entrée des Dardanelles. De vingt-cinq galères qu'il commandait, seize furent prises ou détruites ; les autres allèrent répandre la consternation dans leurs ports, et laissèrent la mer libre aux Génois. Ils en profitèrent pour faire une descente en Candie, et pillèrent encore une fois la ville de la Canée (1294).

Déjà, dans cette guerre, Venise avait perdu plus de cent vaisseaux, et nécessairement un grand nombre de marins et de soldats. La principale de ses colonies était ravagée, les autres pouvaient l'être ; cependant les négociants couvraient encore les mers de bâtiments armés en course, désolaient le commerce de l'ennemi, insultaient ses côtes ; et on cite un capitaine Sclavoni, qui, avec quatre galères, eut l'audace d'aller brûler un vaisseau dans le port même de Gênes.

Cette ville, qui soutenait depuis six ans une guerre si terrible, était alors déchirée par les factions. Les Gibelins en avaient expulsé les Guelfes. Venise n'était pas moins agitée par des passions rivales. Les deux républiques, sous la médiation de Mathieu Visconti, duc de Milan, consentirent, en 1299, à une paix qui n'était qu'une suspension d'armes, pour faire les préparatifs d'une nouvelle guerre.

a Genova, disperato, non volendo prender cibo, e battendo la testa sopra un banco della galera, si diede la morte. »

1 Voyez les additions à la *Chronique de* Dandolo, tome II, rapportées dans l'édition de Muratori, d'après un exemplaire *manusc. de la bibliot. Ambrosienne.*

Digitized by Google

Par ce traité, la mer Noire et la mer de Syrie furent interdites, pendant treize ans, aux bâtiments armés des Vénitiens[1].

L'empereur grec Andronic Paléologue devait à la république une somme assez considérable, dont il éludait depuis longtemps le paiement, sous divers prétextes. Ce prince était à bon droit irrité contre les Vénitiens, qui étaient venus attaquer les Génois, ses alliés, jusque dans les faubourgs de sa capitale. Le gouvernement de Venise le jugea assez faible ou assez timide pour ne pas être ménagé. Une flotte de trente-sept galères vint bloquer le détroit des Dardanelles, désola le commerce des Grecs, mit tout à feu et à sang, depuis Péra jusqu'à Argire, et s'empara d'un grand nombre de vaisseaux, dont tous les équipages furent impitoyablement massacrés. L'auteur de cette abominable exécution se nommait Bellet, et était de l'illustre famille des Justiniani. Un de ses parents, qui a écrit l'histoire de Venise, dépose de ce crime, qu'il rapporte avec la plus froide indifférence. Il dit que Bellet Justiniani rentra vainqueur à Venise, c'est-à-dire qu'il y revint avec la somme que l'empereur Paléologue s'était empressé de faire porter sur cette flotte dévastatrice[2].

IX. Je n'ai pas cru devoir interrompre le récit des événements militaires pour raconter une partie des événemens bien autrement importants qui se préparaient dans l'intérieur, et qui changèrent définitivement la constitution de la république. Quelques écrivains, jaloux de frapper l'imagination de leur lecteur, ont raconté que ces institutions inattendues, qui opérèrent une révolution dans l'essence du gouvernement de Venise, furent conçues, proposées, arrêtées tout à la fois par le doge Gradenigo[3]. Mais ce n'est point ainsi

1 Jean Villani, *Hist. de Florence*, liv. 8, ch. 27.

2 « Bellet Justiniani fit pendre tous les Grecs qui furent trouvés sur les vaisseaux, parce que peu auparavant ils avaient, par leur perfidie, fait perdre Constantinople aux Vénitiens. Il saccagea, il brûla tout sur la côte. A l'aspect de la flotte les habitants des rivages se retiraient dans les montagnes. Il revint ensuite vainqueur à Venise apportant quinze mille perperi : c'est une monnaie grecque. » (*Histoire de Venise*, de Pierre Justiniani, liv. 3.) Il faut entendre *liv. de perperi*, voyez l'*Histoire du commerce de Venise*, par Marin, tomes III et V, liv. 3, chap. I.

3 M. Simonde de Sismondi, dans son *histoire des républiques italiennes du moyen âge* (*Ch.* 28), reproche fort justement à plusieurs historiens, et notamment à Laugier, d'avoir présenté cette révolution comme l'ouvrage d'un jour. Les écrivains vénitiens ne pouvaient que la louer sans l'approfondir; mais l'abbé Laugier qui avait des lumières, et qui, en sa qualité d'étranger, aurait pu montrer de l'indépendance, aurait dû être plus exact, plus véridique. Il existe une preuve incon-

Digitized by Google

que s'opèrent les révolutions politiques quand elles doivent être durables. Il faut, lorsqu'on veut profiter de l'histoire et comprendre les événements, tenir compte des circonstances qui les ont préparés, et suivre attentivement toutes les mesures qui les ont graduellement amenés.

Le moyen âge vit se former et se détruire en Italie une multitude de gouvernements ; mais on n'avait nullement étudié la théorie de leur organisation. On ignorait presque généralement alors la langue et l'existence des philosophes de l'antiquité, qui avaient cherché à concilier l'indépendance naturelle de l'homme avec l'ordre de la société. Le droit public se composait de quelques traces des institutions romaines, et des usages apportés par des conquérants barbares. On en faisait l'application suivant les intérêts locaux ou les circonstances, et les passions turbulentes venaient tour à tour les modifier.

Quand la théorie de l'organisation des sociétés n'aurait pas été presque généralement inconnue, la pratique du gouvernement aurait été fort difficile. On conçoit que, dans un temps où les routes étaient à peu près impraticables, où les postes, les lettres de change, l'imprimerie, n'étaient pas encore inventées, où peu de gens même savaient lire et écrire, il devait être impossible de gouverner, et surtout d'administrer un état de quelque étendue. Faute de pouvoir l'exploiter soi-même, on l'affermait à des vassaux. L'ignorance des grands et des peuples fit la fortune des clercs. L'impuissance de correspondre rapidement et de se faire obéir au loin, fut une des causes de l'anarchie féodale. Les communications rapides sont le meilleur

testable que la révolution aristocratique n'était pas entièrement consommée même au mois de juin 1310, c'est-à-dire à l'époque où éclata la conjuration de Thiépolo, dont nous parlerons dans le livre suivant; ce sont les sentences du tribunal des quarante, contre les conjurés, sentences que Muratori a imprimées à la suite de la Chronique de Dandolo. Les condamnés y sont divisés en deux classes, savoir : les nobles, *nobiles qui erant de majori concilio vel esse poterant*, et tous ceux qui étaient exclus du grand conseil, *reliqui qui non erant de majori concilio nec esse poterant*. Voilà la ligne de démarcation bien établie : ce fut la cause de la conjuration ; mais ces mots *qui esse poterant* indiquent qu'il y avait encore une élection annuelle parmi les nobles; donc la loi qui supprima les élections, et y substitua pour toujours le droit de la naissance, est postérieure au mois de juin 1310. Condillac, dans le ch. 4, du liv. 9 de son *Histoire moderne*, place sous la date de 1289, la nouvelle loi qui investit du pouvoir souverain et perpétuel un certain nombre de familles; c'est une erreur de trente ans, cette révolution ne fut consommée qu'en 1319.

Digitized by Google

moyen de gouvernement; les réunions faciles sont le plus sûr garant de la liberté des peuples.

La force tendit toujours à s'arroger du pouvoir, ou au moins des priviléges; la force, la supériorité des talents, ont dû assurer partout et toujours une supériorité sociale; mais ces circonstances sont passagères de leur nature, et il n'y aurait jamais eu de classes privilégiées, si, pour y être admis ou s'y maintenir, on n'eût pu trouver hors de soi l'origine de son droit. La domination du fort, de l'habile n'est qu'un fait; c'est dans le droit de jouir par représentation que consiste le privilége. Ce droit, qui n'est point en nous, ne peut donc avoir de réalité qu'à proportion de l'assentiment plus ou moins général qu'y donnent les autres.

Toutes les circonstances d'où l'on peut faire découler la possession des priviléges, se réduisent à celles-ci: la conquête, la propriété territoriale, la richesse, et l'ancienne illustration par les fonctions publiques.

La conquête n'est que le droit de la force; ce droit a pour limite ce qu'exigent la conservation et le juste intérêt du vainqueur, et pour terme la durée de la force.

La propriété territoriale donne deux sortes de droits, celui qui résulte de l'intérêt qu'a le propriétaire à l'administration des affaires générales, et celui qui dérive de ses rapports, soit avec le souverain, soit avec le colon de la terre. S'il doit service à l'un et protection à l'autre, il faut bien qu'il commande à celui-ci pour servir celui-là; il faut bien que l'un s'acquitte des services qu'on lui rend par des priviléges, et que l'autre paie la protection qu'il reçoit par des soumissions. Cet état de choses est l'intermédiaire entre l'esclavage et la liberté; cette condition fut celle d'une partie des peuples de l'Europe, lorsqu'ils eurent reçu le christianisme, qui n'est guère compatible avec l'esclavage, tel que les anciens le connaissaient. On vit des serfs plus ou moins assujettis, des seigneurs plus ou moins privilégiés; mais, d'une part, les vassaux tendaient à s'affranchir, et de l'autre, s'établissait la maxime qu'il ne pouvait y avoir de terre sans seigneur.

L'application de cette maxime et l'exercice des droits féodaux éprouvèrent de plus grandes difficultés dans les villes, et surtout lorsqu'elles devinrent riches et populeuses. Les hommes rassemblés sont toujours tentés de profiter du moment où leurs forces se

Digitized by Google

trouvent réunies, pour réclamer les concessions qu'ils croient leur être dues. De là l'affranchissement des communes, qui fut le premier pas de l'Europe moderne vers la liberté.

Dès le milieu du douzième siècle, on avait vu presque toutes les villes du nord de l'Italie secouer le joug des empereurs. Vers la fin du treizième, l'empereur Rodolphe, au lieu de chercher à leur disputer leur indépendance, avait consenti à la leur vendre pour de l'argent[1].

Dans ces communes affranchies, on ne put plus avouer la prétention d'asservir ses concitoyens, mais on conserva celle de les gouverner. Les richesses devinrent un titre pour prendre part à l'autorité, à raison du plus grand intérêt qu'avait le riche à la conservation et à l'ordre de la société.

On voit que le droit qui résulte de la richesse est moins étendu que celui qui dérive de la propriété territoriale. Or, dans les villes, il ne peut y avoir de propriété territoriale proprement dite. On y occupe un toit, mais on ne peut y conserver de ces domaines qui, par leur étendue, leur position, et le nombre des hommes qui les cultivent, donnent de la puissance à leur possesseur. Aussi les privilégiés des villes se distinguaient-ils de ceux des campagnes par la modération de leurs prétentions. Ceux-ci se montraient à cheval, la cuirasse sur le corps, le heaume en tête, avec des armes dont ils s'étaient réservé l'usage. Ils rappelaient toujours que leur droit était fondé sur leur force, sur leur vaillance. Dans les villes, cet appareil ne pouvait être d'aucun usage; c'était par la richesse qu'on se faisait des clients, et par la séduction qu'on gagnait des amis.

Peu à peu l'exercice de l'autorité, à mesure qu'elle avait été prolongée, heureuse, applaudie, devenait un droit à de nouvelles marques de confiance, parce qu'elle supposait une dette des administrés envers l'administrateur, et dans celui-ci un accroissement d'expérience, une transmission de lumières, de bonnes maximes, et la juste ambition d'ajouter à l'illustration de son nom.

C'est de toutes ces choses que s'est composée l'idée de ce qu'on a appelé la noblesse.

Mais remarquons que, soit qu'elle dérive de la propriété territoriale ou des richesses, soit qu'elle ait été acquise par les fonc-

1 Machiavel, *Histoire de Florence*, liv. I.

Digitized by Google

tions, la noblesse ne peut se séparer de l'idée de services rendus à la société dont on est membre. Si cette circonstance ne lui concilie le respect des peuples, elle n'est plus que tyrannie. A Rome, les nobles étaient ceux qui pouvaient montrer les portraits de leurs ancêtres revêtus des charges curules.

Une des folies des hommes est de vouloir lier aux institutions anciennes leurs institutions nouvelles, et d'exiger que celles-ci obtiennent, dès l'origine, tout le respect que les siècles avaient imprimé à celles-là. On ne tient point compte de la différence des temps; on veut concilier à la dignité qu'on possède tous les droits possibles à la considération, anciens et nouveaux. Une fois en possession de quelques avantages, les hommes qui avaient su s'en saisir voulurent envahir tous les priviléges dont avaient joui dans les temps passés, et sous des gouvernements divers, ceux dont ils se croyaient les pareils. Ils voulurent réunir dans leur personne les honneurs de l'ancien patriciat, et la puissance féodale, et la souveraineté aristocratique, et jusqu'à la faveur du courtisan. Ils ne voyaient pas que toutes ces prétentions étaient contradictoires; qu'on ne peut être à la fois sujet, souverain, courtisan et magistrat; qu'à la cour des despotes, il n'y a point de noblesse ; que la noblesse qui résulte de la force, de la conquête, est la moins pure, la moins légitime de toutes. La véritable grandeur est celle qui n'a pas besoin de l'abaissement des autres. Ils ne voyaient pas que la domination féodale est de la puissance, mais n'est pas de la noblesse; qu'il est de la nature de la puissance de résider dans le fait plus que dans le droit, et que la conservation d'une grandeur qui n'existe qu'aux dépens d'autrui tient à la durée de la force. Leur puissance, incommode à ce qui était au-dessus d'elle, devint encore plus odieuse à qui se trouvait au-dessous.

De là cette ligue qui a souvent existé entre le plus puissant et les plus petits, pour se débarrasser de toutes les puissances intermédiaires. Cette ligue produisit des effets fort différents.

Dans le midi de l'Europe, les rois finirent par affranchir les communes, pour diminuer le pouvoir de la noblesse féodale, dans les États du Nord[1], les peuples, pour faire descendre les nobles à leur

[1] En Suède, en Danemark; voyez l'*Histoire de la dernière révolution de Suède*, par SHERIDAN.

Digitized by Google

niveau, conjurèrent le souverain de prendre en main le pouvoir absolu. Ils se jetèrent dans les bras du despotisme, pour échapper à la tyrannie des seigneurs.

Peu de temps après l'époque de cette histoire à laquelle nous sommes parvenus, deux grandes découvertes vinrent diminuer considérablement les moyens de puissance de la noblesse. Les armes à feu rendirent inutiles tous les avantages qu'elle s'était réservés dans le combat. L'imprimerie, en facilitant l'instruction, rapprocha les classes inférieures de la classe opulente et privilégiée ; il ne put plus y avoir de noblesse que dans les faits et dans les souvenirs ; mais n'anticipons pas sur les événements.

Au commencement du quatorzième siècle, on pouvait remarquer dans les États d'Italie la condition fort diverse de la noblesse, fondée sur la puissance féodale, sur la richesse, ou sur les magistratures, et trouver dans les circonstances locales l'explication de l'influence à laquelle chacune de ces classes privilégiées était parvenue, ou de la nullité à laquelle elle était réduite.

Dans les pays restés monarchiques, la noblesse s'était soutenue, grâce à son alliance naturelle avec le souverain. Elle avait conservé des priviléges, mais sans obtenir aucune part au gouvernement. Dans les communes qui non-seulement s'étaient affranchies de la servitude, mais qui avaient même secoué l'autorité d'un monarque, les classes privilégiées avaient accommodé leurs prétentions, comme elles l'avaient pu, avec la volonté du reste de la population. Il y avait en cela des nuances infinies.

Le territoire offrait-il par sa richesse de grandes ressources aux propriétaires? la ville n'était-elle que d'une médiocre importance? les seigneurs territoriaux y dominaient, parce qu'ils pouvaient affamer et assiéger la commune. Les barons se fortifiaient dans leurs châteaux ; les moins forts devenaient les auxiliaires des plus puissants, pour avoir part au droit d'oppression. Telle était la situation des républiques de la marche Trévisane. L'autorité y était oligarchique, et devenait tyrannique par intervalles, lorsqu'un de ces petits souverains se trouvait assez fort pour réduire tous les autres à la condition de ses auxiliaires. Ce fut l'histoire de Padoue, de Trévise, de Vérone, de Mantoue, de Ferrare, de Vicence ; toutes se qualifiaient de républiques, mais les premières étaient sous l'autorité des seigneurs de la maison de Romano ; Mantoue sous l'in-

Digitized by Google

fluence du comte de Saint-Boniface; les deux dernières étaient opprimées par le marquis d'Este : la plupart de ces pays étaient sans gouvernement; ils n'avaient que des maîtres.

Ces succès de quelques seigneurs avaient excité l'ambition de tous. Mais, dans les grandes villes, la masse de la population leur opposait une forte résistance. Milan obligeait ses patriciens à se contenter d'une part dans la magistrature. Après avoir excité, par l'envahissement de tous les emplois, une indignation générale, les nobles milanais se virent réduits à signer avec les plébéiens un traité, par lequel ceux-ci étaient admis au partage égal de toutes les fonctions publiques, depuis la charge d'ambassadeur jusqu'à l'emploi de trompette de la communauté[1]. Les plus fiers se retiraient dans leurs châteaux, et se vengeaient de leur nullité en dévastant les campagnes; mais ces dévastations mêmes augmentaient la force des villes, c'est-à-dire leur population. Les habitants dispersés dans un pays ouvert aux ravages des seigneurs, couraient chercher, dans une enceinte de murailles, un asile pour leur famille et pour leurs biens. C'est la tyrannie des seigneurs féodaux qui a peuplé les villes, où tant de ressentiments fermentaient contre eux, et où les progrès de l'industrie et des richesses fournirent enfin les moyens d'écraser ces petits tyrans.

Lorsque la translation du saint-siége à Avignon laissa Rome livrée à elle-même, le tocsin du Capitole obligea les barons à quitter leurs retraites fortifiées, pour venir s'humilier devant le tribun populaire; et l'histoire nous représente les Savelli, les Frangipani, les Colonne, les Ursins, debout, tête nue, dans l'attitude de la soumission, prêtant, en tremblant, le serment de fidélité à la loi de *bon état*[2], entre les mains du fils d'un cabaretier.

Leurs palais n'étaient plus des asiles, leurs excès n'avaient plus le privilége de l'impunité : une tentative de révolte les réduisit à entendre leur condamnation comme les plus vils criminels, et à recevoir une grâce plus humiliante encore.

Dans la plupart des républiques, où la guerre demandait un chef, mais où l'abus du pouvoir avait rendu odieux tous les nobles indi-

1 Le 4 avril 1258; *Histoire milanaise*, de Bernard Corio, part. II.

2 Poi se faceva stare vennante a se, mentre sedeva; li baroni tutti, in piedi, ritti, co' le vraccia piegate, e co' li capucci tratti. Deh! come stavano paurosi! (Fortifiocca, *Hist. rom.*, liv. I, ch. 20).

Digitized by Google

gènes, les factions rivales appelaient au gouvernement un magistrat étranger. On vit Rome demander un chef à Bologne[1], et Venise en fournit à Padoue, à Pise, à Milan.

Dans les États où un sol peu fertile n'invitait qu'une faible partie de la population à l'agriculture, et n'offrait pas de grands moyens de puissance aux seigneurs territoriaux, ils virent leur influence décroître, à mesure que d'autres fortunes s'élevaient, à la faveur du commerce. Ils eurent cependant, pour se maintenir, la ressource du service militaire, et surtout les factions. Cette condition était celle des nobles de Gênes, de Pise et de Florence. Lorsqu'ils voulurent ressaisir violemment le pouvoir, ils furent comprimés, punis; leurs forteresses furent rasées, et on porta la haine contre eux jusqu'à l'injustice, en les dépouillant des droits communs à tous.

Ce fut dans ces villes commerçantes que des citoyens, enrichis rapidement par d'heureuses entreprises, commencèrent à se comparer à ces anciens possesseurs de priviléges, et à en réclamer le partage. Une noblesse s'éleva qui avait une origine toute différente de la première, et qui lui disputa l'autorité, disposée, comme l'autre, à la retenir et à en abuser.

On voit que l'influence des classes privilégiées se modifiait selon les circonstances. Les seigneurs établis en Italie par le droit de la conquête, au temps de l'invasion des Goths et des autres étrangers, cessèrent d'être des dominateurs, et ne furent plus que de puissants vassaux, lorsque des monarchies régulières s'élevèrent.

Après que les communes se furent affranchies de la domination des empereurs, les seigneurs féodaux conservèrent du pouvoir là où la possession territoriale suffisait pour leur conserver la prééminence; ils la partagèrent ou la perdirent là où d'autres causes, et surtout le commerce, firent naître d'autres moyens de puissance qui rivalisaient avec les leurs.

Quand ces deux espèces de noblesse cessèrent d'être rivales, elles s'accordèrent pour dominer. La haine du peuple contre les nobles précipitait les villes sous le joug de quelques-uns de ces hommes puissants, qui avaient su faire croire qu'ils embrassaient sincèrement le parti populaire; ce fut ce qui coûta à la république de Milan son orageuse liberté.

1 Brancaleone.

Digitized by Google

A Gênes, quelques nobles ambitieux prirent le même moyen pour conserver de l'influence. Les Doria, les Spinola, contractèrent une alliance avec le peuple, et concoururent, avec un zèle peu sincère, à l'introduction des formes démocratiques dans le gouvernement.

D'autres républiques, qui ne se jetaient pas dans les bras d'un maître, tombaient dans l'excès de la méfiance; l'injustice nourrissait d'éternelles haines, et privait l'État de ses plus illustres citoyens.

A Florence, il fallait être marchand, être inscrit parmi ceux qui professaient un art, ou qui exerçaient un métier, pour avoir part au gouvernement de la république (1283). Les anciens nobles qui s'y étaient livrés au commerce, et ceux qui, pour conserver leurs droits de citoyens, se firent inscrire sur le contrôle des artisans, n'en devinrent pas moins l'objet de la jalousie, et les victimes d'une injuste exclusion. Par une inconséquence ordinaire chez les hommes, les marchands voulurent être ennoblis par leur profession même. On vit *la noblesse de soie, la noblesse de laine;* et celle-là se crut bientôt en droit de mépriser celle-ci.

A Sienne, les marchands exclurent non-seulement les nobles, mais le peuple. Ce fut une oligarchie d'une nouvelle espèce, qui devint à son tour suspecte, tyrannique et odieuse, comme celle qu'elle avait remplacée [1].

A Pistoie, les gentilshommes furent déclarés pour toujours inhabiles à gouverner; et la peine des roturiers qui encouraient la dégradation consista à être inscrits sur le registre de la noblesse [2].

Pise, en se vengeant cruellement du cruel Ugolin, dont un poëte contemporain a rendu le supplice si célèbre, montra la même partialité contre l'ordre privilégié.

Gênes, Bologne, Modène, Padoue et Brescia, finirent par adopter ce système de législation. Cette haine contre la noblesse fut, en Italie, le trait caractéristique de l'esprit du treizième siècle.

L'ouvrage des passions est rarement durable : cette autorité arrachée aux uns pour être concentrée dans la main de quelques autres, mérita et excita de nouveaux mécontentements; et comme

1 *Chronique de Sienne*, par André Dei, tome XV, année 1283, et *Histoire de Sienne*, de Malavolti, part. 2, liv. 3.

2 *Mémoires historiques de la ville de Pistoia*, par Jacq. Marie Fioravanti, ch. 16.

Digitized by Google

les hommes, quand ils souffrent dans une situation, se jettent toujours imprudemment dans une situation opposée, on ne voulut point se rappeler que le gouvernement oligarchique des marchands avait fait fleurir l'agriculture, l'industrie, les arts, enrichi et embelli les cités; on ne se souvint que de l'insolence de ces parvenus, et presque toutes ces républiques tendaient à se rapprocher des formes monarchiques.

X. Venise n'avait jamais été conquise; aucun droit, par conséquent, ne pouvait y dériver de la force. Venise n'avait point de territoire; le système féodal ne pouvait y être connu. Point de seigneurs, point de vassaux, point de serfs, point de droits résultant de la propriété territoriale. Les biens que les citoyens pouvaient posséder, soit dans les colonies, soit en Italie, ne leur donnaient dans la capitale aucune autre influence que celle des richesses. Mais Venise existait depuis neuf cents ans; pendant ce long intervalle, un grand nombre de ses citoyens avait été appelé successivement aux fonctions publiques. Plusieurs avaient fait de grandes choses, beaucoup avaient acquis une grande opulence.

Cette administration qui offrait tant d'occasions de s'illustrer, cet immense commerce, qui fournissait tant de moyens de s'enrichir, avaient créé une noblesse la plus respectable de l'Europe, parce que sa source était pure, son origine antique, sa filiation constatée, ses services connus, ses honneurs mérités. Elle était digne de la liberté qu'elle avait su défendre. Chaque fois que le peuple, ou l'un des corps de l'État, élevait d'anciens citoyens à une place éminente, cette nomination semblait rappeler les services de leurs aïeux, et renouer les liens d'une famille avec la république. Si la situation de Venise se fût trouvée telle qu'il eût pu y avoir une noblesse oisive, puissante, orgueilleuse de ses possessions, de ses vassaux, de ses priviléges, la république n'aurait pas subsisté. Un doge ambitieux se serait servi de ces auxiliaires pour changer l'État en monarchie; ou bien la masse des habitants aurait expulsé la classe privilégiée. Mais les principaux citoyens de cette république avaient des richesses mobilières, du crédit, de la gloire, sans aucun appareil de force qui avertit de se méfier d'eux. Ce fut la modération qui les maintint, et qui leur donna le temps de prendre des mesures pour s'emparer de la souveraineté.

C'eût été exiger des illustres citoyens de Venise plus qu'on ne

Digitized by Google

doit attendre de l'espèce humaine, que de leur demander d'oublier la gloire et la splendeur de leur maison, pour s'élever au-dessus des intérêts domestiques, pour ne voir que la grandeur de l'État, et faire consister cette grandeur dans l'égalité de tous les citoyens.

La tendance à l'aristocratie ne fut pendant longtemps que le résultat de l'influence donnée par les richesses, par les emplois, par le souvenir des services rendus, par le respect qui s'attache naturellement à un nom illustre. Cette espèce d'aristocratie exista longtemps avant l'aristocratie légale. Dans l'ordre politique, on ne distinguait pas les citoyens en nobles et plébéiens; et quand on admettait un étranger, un prince même, à la qualité de Vénitien, on lui disait : « *Te civem nostrum creamus,* » nous vous faisons notre concitoyen.

Mais les nobles vénitiens avaient fréquenté les hauts barons de France, et avaient dû prendre quelques-unes de leurs opinions. De leur côté, le peuple et la classe mitoyenne avaient le sentiment de leur intérêt comme les nobles. Si la fierté très-légitime de ceux-ci les portait à envahir le pouvoir, le bon sens des autres leur conseillait d'en réclamer le partage. C'est de la lutte de ces intérêts opposés que résulta une forme de gouvernement nouvelle. Un historien s'est oublié jusqu'à dire que cette révolution ramena les choses *à l'ordre naturel, qui veut que la partie haute domine sur la partie basse.* Ce langage n'a pas plus de sens que de dignité [1].

Les désastres éprouvés en Orient, la défaite totale de l'armée

1 L'abbé Laugier, *Hist. de Venise*, livre 10. « Le gouvernement vénitien, qui faisait poursuivre l'ouvrage d'Amelot de la Houssaye en 1700, montra toujours beaucoup de ménagements pour l'abbé Laugier, qui, en effet, les méritait bien. Victor Sandi, auteur d'une histoire civile de Venise, ayant remarqué un grand nombre d'erreurs dans celle de l'ex-jésuite, fit imprimer, en 1769, un livre intitulé : *Estratti della Storia veneziana del signor abbate Laugier, ed osservazioni sopra gli stessi.* Les inquisiteurs d'État firent supprimer l'ouvrage : *ove di troppo offendevasi un uomo sempre bene merito della veneta storia.*

Je tire ce fait de l'*Histoire de la littérature vénitienne*, pendant le XVIIe siècle, par M. l'abbé Moschini, tome II, p. 205. Au reste, malgré tout son dévouement à l'aristocratie, l'abbé Laugier laisse parfois échapper d'étranges naïvetés; par exemple, en parlant du conseil des Dix, il dit (Discours sur les magistratures de Venise): « Lorsque l'accusé est manifestement convaincu, il est exécuté à la manière des criminels ordinaires; *hors le cas d'une pleine conviction*, l'exécution se fait secrètement, ou en jetant les criminels à la mer, ou en les faisant pendre la nuit. »

Digitized by Google

vénitienne à Curzola, étaient des circonstances peu favorables au gouvernement pour dépouiller le peuple d'un reste d'autorité; cependant Gradenigo suivit ce projet avec une invariable constance. Au milieu des malheurs publics, qui fournissent toujours tant de moyens d'accuser le gouvernement, l'autorité se montra fière et ambitieuse; mais, ce qui n'est pas moins remarquable, elle se montra prudente dans son ambition.

Le pouvoir ne résidait plus dans la personne du doge depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis qu'on lui avait donné des conseillers qui n'étaient pas de son choix, et qu'on l'avait environné de deux assemblées, à qui appartenait la décision absolue de toutes les affaires[1]. Ces assemblées étaient le grand conseil et le sénat; mais le sénat n'était qu'une émanation du grand conseil : de sorte que celui-ci était le véritable dépositaire de la souveraineté.

On n'avait pas pris, pour l'élection de ce conseil, des précautions telles qu'en lui transmettant le pouvoir, on lui transmît les sentiments qui devaient en diriger l'emploi. Douze magistrats de la commune nommaient, chacun dans leur quartier, une quarantaine de citoyens. Il est probable, mais il n'est pas certain, que ces douze électeurs étaient désignés par le peuple. Au reste, quelle que fût l'origine de leur mandat, on voit combien il devait être facile à un homme, jouissant de quelque influence, d'obtenir d'être porté sur une liste de quarante personnes faite par un seul citoyen. On conçoit combien celui-ci devait craindre de se faire des ennemis, surtout dans un corps qui nommait à tous les emplois, et qui exerçait l'autorité principale dans la république. Les familles considérables avaient entre elles des liens de parenté ou d'intérêt : la seule précaution que l'on prit contre leur trop grande influence, fut de régler qu'une même maison ne pourrait avoir à la fois plus de quatre de ses membres dans le grand conseil.

Cette assemblée, qui disposait de toutes les chargès, finit par s'arroger jusqu'à la nomination des électeurs qui devaient la renouveler elle-même. Du moment que les douze électeurs ne furent

1 Voici la formule des actes du doge à cette époque : « Johannes (Dandolo) dei gratiâ Venetiarum, Dalmatiæ atque Cratiæ dux, dominus quartæ partis et dimidii totius imperii romani, de consensu et voluntate minoris et majoris consilii sui et communis Venetiarum ad sonum campanæ et voce prœconis, more solito congregati et ipso consilio, etc.

Digitized by Google

plus que les mandataires, les créatures du grand conseil, il dut en résulter deux choses : l'une, que ces électeurs se crurent obligés de faire les choix dans l'esprit du corps dont ils tenaient leur mission; l'autre, que ce corps ne dut pas se considérer comme soumis à ses mandataires. Quelque soin que pussent prendre les électeurs de faire des choix agréables au grand conseil, ces choix ne purent plus être considérés comme une élection définitivement consommée, mais comme une désignation soumise à l'approbation de l'assemblée. Ainsi, dès le XIIIe siècle, le grand conseil se renouvelait lui-même.

On ne doit pas s'étonner, après cela, du retour fréquent des mêmes noms, et de voir les personnages distingués se perpétuer dans cette assemblée, qui représentait la nation. Mais enfin c'était l'autorité nationale qu'elle était censée exercer; c'était au nom de la nation qu'elle faisait des lois. Aucun des plus illustres citoyens de Venise ne s'était encore avisé de prétendre qu'il prenait séance au conseil pour lui-même, et non pour ses commettants; aucun des membres du conseil n'était inamovible; personne n'était exclu du droit de le devenir.

XI. L'an 1286, ou à peu près, car la circonspection des historiens vénitiens a laissé beaucoup de ténèbres sur les détails de ces événements, les trois chefs de la quarantie criminelle proposèrent de donner pour règle aux électeurs chargés de renouveler la liste du grand conseil, de n'y admettre que ceux qui y auraient déjà siégé, ou dont les ancêtres y auraient pris place. Cette proposition créait un privilége exclusif en faveur des familles admises au grand conseil depuis sa création, c'est-à-dire depuis 1172.

Jean Dandolo, qui régnait alors, et qui n'était pas du parti aristocratique, s'opposa à l'introduction de ce privilége[1].

On ne jugea pas les circonstances favorables pour hasarder une pareille innovation.

Mais, dix ans après, le doge Pierre Gradenigo, dont le caractère se distinguait par cette fermeté qui sait mépriser les clameurs populaires, et braver même des ennemis puissants, réalisa le projet conçu, comme on voit, depuis longtemps, de concentrer et de per-

1 *Memorie storico-civili delle successive forme del governo de' Veneziani*, da Sebastiano Crotta.

Digitized by Google

pétuer le pouvoir dans les principales familles. Il serait difficile de dire quels sentiments l'y déterminèrent. Comme doge, il n'avait nul intérêt d'accroître la puissance et l'indépendance du conseil. Les populaires et les nobles étaient divisés; c'était une occasion favorable pour dominer les uns et les autres. Mais on ne s'élève pas facilement au-dessus des maximes qu'on a sucées avec le lait. Gradenigo ne voyait rien au-dessus d'un illustre Vénitien. L'intérêt de son ordre prévalut sur celui de sa maison et de sa patrie; il aima mieux être le mandataire de ses pareils, que le prince d'une nation ou le chef d'une multitude. Peut-être aussi, car il faut toujours faire une part à la faiblesse humaine, peut-être le refus constant de la faveur populaire exalta-t-il dans ce cœur altier l'orgueil et les préjugés du patriciat.

XII. Le 28 février 1296, Léonard Bembo et Marc Badouer, alors chefs des quarante juges criminels, après s'être concertés avec le doge, exposèrent dans le grand conseil que, depuis un siècle, cette assemblée se recrutait presque généralement dans les mêmes familles. Il ne leur fut pas difficile de persuader à ceux qui les écoutaient, que la continuation de cet ordre de choses était désirable. Ils proposèrent de le consolider, en restreignant, pour l'avenir, le droit d'éligibilité à ceux qui étaient actuellement membres du grand conseil, ou qui l'avaient été dans les quatre années précédentes.

Il ne s'agissait plus d'admettre de nouveaux citoyens à l'exercice du pouvoir, mais de choisir entre ceux qui en étaient seuls susceptibles. Tout ce qui n'avait pas fait partie des quatre dernières assemblées, se trouvait frappé d'incapacité; les membres actuels, et ceux qui l'avaient été depuis quatre ans, composaient désormais ce corps privilégié, auquel allait appartenir exclusivement l'administration de la république.

Il n'y avait plus lieu de leur conférer ce droit par une élection, ce droit leur était acquis; mais, pour éviter de former une assemblée trop nombreuse, pour exciter une utile émulation, on pouvait suspendre momentanément l'exercice de ce droit. En conséquence de ces principes, qui furent adoptés, on décida qu'on formerait la liste de ceux qui avaient pris place dans l'assemblée depuis quatre ans, que la quarantie criminelle ballotterait leurs noms l'un après l'autre [1],

[1] Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, P. Gradenigo.

Digitized by Google

et que ceux qui obtiendraient douze suffrages sur les quarante seraient membres du grand conseil pour un an ; après quoi on procéderait à un nouveau scrutin : de sorte que le nombre des membres n'étant point fixe, il pouvait y en avoir autant que d'éligibles; et, pour s'y perpétuer, il suffisait d'obtenir douze suffrages dans l'élection annuelle.

Cependant on sentait qu'il était rigoureux de prononcer l'exclusion perpétuelle de tous les autres citoyens de l'assemblée qui représentait le corps de l'État. Pour ne pas décourager leur ambition, et pour en obtenir une soumission plus facile, on ajouta que trois membres du grand conseil formeraient une liste de citoyens, non compris sur le tableau de ceux qu'on venait de déclarer perpétuellement éligibles; et que ceux de ces citoyens désignés, qui obtiendraient douze voix dans le ballottage de la quarantie, prendraient place parmi les autres membres du conseil.

Il importait de limiter le nombre de ceux à qui, par ce moyen, on conférait l'éligibilité ; ce soin fut laissé au doge et à ses six conseillers intimes.

Du moment que cette loi fut rendue, il y eut deux classes de citoyens ; les uns ayant par eux-mêmes le droit de faire partie du corps souverain de la république, les autres ne pouvant y être admis que sur la proposition de trois électeurs, qui sûrement n'useraient de ce droit qu'avec beaucoup de sobriété.

Mais cependant l'exclusion absolue, perpétuelle, n'était pas prononcée contre la masse des citoyens. Ceux qui avaient composé le conseil pendant les quatre dernières années venant à s'éteindre, il faudrait remplir les places vacantes, et ce remplacement laissait des espérances au reste de la population.

On demeura pendant trois ans sous l'empire de cette nouvelle loi. La quarantie confirma deux fois de suite tous ceux qu'elle avait élus d'abord. Le pouvoir se perpétuait; il y avait encore à le concentrer.

XIII. Un décret de 1298 prescrivit aux électeurs chargés de former la liste supplémentaire des éligibles de n'y comprendre que des personnes ayant anciennement fait partie du grand conseil, ou dont les ancêtres y auraient siégé. Cette disposition complétait le système. La liste des membres du conseil, depuis 1172, devenait le nobiliaire de Venise.

Digitized by Google

Une loi de 1300 défendit formellement l'admission de ce qu'on appela, pour la première fois, les hommes nouveaux.

Pour mettre des obstacles à leur introduction, on ouvrit, en 1315, un registre où tous les citoyens qui avaient appartenu au grand conseil, par eux-mêmes ou par leurs ancêtres, se firent inscrire. Les notaires du conseil furent chargés de la tenue de ce registre; les avocats de la commune eurent ordre d'en vérifier l'exactitude.

XIV. Enfin, en 1319, le doge proposa et fit décréter que désormais il n'y aurait plus d'élection, plus de renouvellement de l'assemblée, par conséquent plus de liste d'éligibles. Les membres du conseil actuel conservèrent seuls le droit d'y siéger pour toujours, et le transmirent à perpétuité à leurs descendants; et, pour marquer encore mieux que c'était un droit personnel, les enfants furent admis à prendre séance dans ce conseil, même du vivant de leurs pères, pourvu qu'ils eussent atteint leur vingt-cinquième année.

Ainsi tout ce qui dans le moment ne faisait point partie du conseil, quelle que fût d'ailleurs son illustration, se trouva exclu de la souveraine puissance, et rentra dans la classe populaire. Un registre de ceux qui composaient le conseil fut ouvert; ce fut le livre d'or.

Dès ce jour fut consommée la sujétion de presque toute la population de Venise, la création d'une noblesse héréditaire, privilégiée, souveraine, et l'organisation de l'aristocratie.

Si le peuple devait se débattre avec fureur dans de pareilles chaînes, quels ne devaient pas être la surprise et le ressentiment des citoyens illustres, qui, faute de se trouver membres de l'assemblée actuelle, se voyaient exclus pour toujours de l'autorité, par conséquent de presque toutes les charges, sacrifiés à des hommes obscurs, et sujets d'une assemblée dont les membres les plus distingués n'étaient que leurs égaux?

Des familles entières, des familles qui remontaient jusqu'aux anciens tribuns, c'est-à-dire déjà honorées avant l'existence des doges, se trouvaient rejetées hors d'un gouvernement qu'elles avaient contribué à fonder. On remarquait parmi ces familles les Bérengues, les Bedelotes, les Balachins, les Verardes, les Dentes; d'autres, n'ayant que quelques-uns de leurs membres dans le conseil, se trouvaient partagées entre l'exclusion et le privilége, comme les Mini, les Nani, les Malipiers, les Pasqualigo, les Navagiers, les Darduini, les Bons, les Trevisans, les Zacaries.

Digitized by Google

Il paraît que le nombre des nobles, composant à cette époque le conseil, et destinés par conséquent à réunir tous les droits de la souveraineté, ne s'élevait pas à plus de six cents [1].

C'est cette révolution qu'on a désignée à Venise par le nom de *serrar del consiglio*, que je ne puis traduire qu'imparfaitement par clôture du grand conseil [2].

XV. Il est inutile d'en discuter la justice. Il est évident que les nobles, malgré leur richesse, leur influence, n'étaient pas propriétaires de Venise; le plus pauvre pêcheur était peut-être établi sur les lagunes plusieurs siècles avant eux. Rien ne donne le droit de s'arroger la suzeraineté, là où l'on a reçu un asile. Il n'existait ni contrat, ni possession antérieure, ni droit dérivant de la protection. Chacun avait son industrie, sa propriété; chacun avait supporté sa part des charges publiques, contribué de son sang à la défense et à la gloire de la patrie. Des familles anciennes, opulentes, illustrées par des services, souvent honorées des premières magistratures, se trouvaient, parce qu'elles avaient remis leurs dignités au terme prescrit, sujettes de mandataires infidèles, qui retenaient un pouvoir usurpé, en le déclarant absolu, perpétuel et héréditaire. Un patricien vénitien, de famille ducale, le cavalier Soranzo, a consigné l'aveu

1 Voyez l'*Examen de la liberté originaire de Venise*, ch. 6, et la *Chronique* de Marin Sanuto, qui ne compte que 297 familles.

2 Cette révolution est racontée d'une manière très-imparfaite dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 10124, intitulé : *Sommario delle cose notabili concernenti la repubblica;* mais il y a dans ce récit une simplicité qui explique pourquoi cette histoire n'a pas été imprimée, je vais en transcrire un passage : Vedendose il doze Gradinigo odiado dal populo per causa del Thiepolo, deliberò vendicarse o reformar el mazor conseio, con cassar fora quelle casade che a lui gioveva, e fatto la proposition con i so amici e parenti, fù presa la parte de confermar tutti quelli che al presente se trovavano del mazor conseio e li altri debbino esser a un ballottadi, con altre condizion strettissime e pregiudiciali alle casade, molti capi dello quali insieme co' fioli andavano dal doze e consegier a lamentarze de tal novità et esclusione dal mazor conseio dove che poi quelli sierano fatti passar in una camera secreta e la note strangoladi, e poi la matina attacadi con la corda al collo al palazzo, per le quali crudeltà il popolo levatozi a rumor se portò insieme con molti delli esclusi dal mazor conseio a saccheggiar le case de alcuni de' primarij ammazzandoli, volevano far l'istesso al doze, ma, fortificatosi ben in palazzo, assoldò molta gente, con la quale represse i congiurati, e prese alcuni capi di essi che furono appiccati; cioè, Marin Bocho, capitanio di tutti, Geremia Sabadin, Zamaria Dolze, Alessandro Briora, Carlo Rechin, Dario Zochul, Saba Zordan, Dona Clera, Piero Emo, Zuan Rosso, e Marco Gressoni, molti ne fuggirono che furono perpetuamente banditi e confiscati tutti i suoi beni.

Digitized by Google

de l'illégitimité de cette révolution, dans un écrit qui aussi n'a jamais été imprimé, à ce que je crois. « Cette nouvelle forme de gouvernement, dit-il[1], ne fut point établie d'un consentement unanime, ni par une délibération légitime et régulière; ce fut l'ouvrage des puissants, et le résultat de la subordination. Il en est des gouvernements comme de l'or, on n'en trouve point qui soit absolument pur; l'autorité souveraine est toujours, dans son origine, entachée de quelque usurpation. »

On a dit que si le succès pouvait justifier une usurpation, celle-ci serait légitimée par sa longue durée et par les effets qu'elle a produits.

On pouvait dès lors voir dans ce système de gouvernement deux inconvénients; l'un que la puissance des patriciens n'y était balancée par aucun contre-poids; l'autre, que cet état de choses interdisait pour jamais toute espérance au mérite.

Nous verrons dans la suite de cette histoire quels furent les effets de cette révolution.

Le premier fut de dénaturer entièrement le pouvoir du doge. La veille, il était le magistrat de la république, le chef d'un gouvernement représentatif; le lendemain, quand le grand conseil se fut emparé de la souveraineté, le doge ne fut plus que le mandataire d'un souverain héréditaire.

Le second résultat fut d'amener l'institution d'un tribunal terrible, soupçonneux, affranchi de toutes les formalités protectrices de l'accusé, et qui, pour assurer l'existence des usurpateurs de l'autorité, les réduisit eux-mêmes à vivre dans une crainte continuelle. Ce gouvernement devint, si je l'ose dire, un être idéal, qui pénétrait dans l'intérieur des familles, dans le secret des cœurs, et qui, non moins redoutable pour les maîtres que pour les sujets, ne permettait ni les jouissances du pouvoir, ni aucun sentiment de dignité, ni cette sécurité due à tous les citoyens qui ne troublent pas l'ordre public.

1 Non fù all' ora stabilito questo ripiego per assenso comune e per deliberazione legitima; ma per subornazione e concerto de' più potenti : onde ben si conosce esser vero quel detto che come non si dà oro di tutta purità, cosi non si trova dominio senza usurpazione.

Il governo dello Stato veneto dal cav. Soranzo, *man. de la bibliot. de Monsieur*, n° 54.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER.

Page 7.... La ville d'Adria, autrefois située sur cette mer, à qui elle a donné son nom, s'en trouve maintenant éloignée d'un quart de degré.

M. Forfait, dans un mémoire sur la marine de Venise, où je me suis permis de puiser quelques détails, et M. Cuvier, dans le discours préliminaire de ses Recherches sur les Fossiles, ont expliqué la formation des lagunes de l'Adriatique; voici quelques passages de l'ouvrage de ce dernier.

« Venise a peine à maintenir les lagunes qui la séparent du continent, et malgré tous ses efforts, elle sera inévitablement un jour liée à la terre-ferme. On sait, par le témoignage de Strabon, que, du temps d'Auguste, Ravenne était dans les lagunes, comme y est aujourd'hui Venise, et à présent Ravenne est à une lieue du rivage. Adria, qui avait donné son nom à la même mer, dont elle était il y a vingt et quelques siècles le port principal, en est maintenant à six lieues. Fortis a même rendu vraisemblable qu'à une époque plus ancienne les monts Euganéens pourraient avoir été des îles. M. de Prony a constaté que depuis l'époque où l'on a enfermé le Pô de digues, cette rivière a tellement élevé son fond, que la surface de ses eaux est maintenant plus haute que les toits des maisons de Ferrare. En même temps ses atterrissements ont avancé dans la mer avec tant de rapidité, qu'en comparant d'anciennes cartes avec l'état actuel, on voit que le rivage a gagné plus de 6000 toises depuis 1604, ce qui fait 150 ou 180 pieds, et en quelques endroits 200 pieds par an. L'Adige et le Pô sont aujourd'hui plus élevés que tout le terrain qui leur est intermédiaire, et ce n'est qu'en leur ouvrant de nouveaux lits, dans les parties basses qu'ils ont déposées autrefois, que l'on pourra prévenir les désastres dont ils les menacent maintenant. »

Page 9.... Justin en a fait mention, et on cite....

Pasquier, Recherches sur la France, liv. 1er, chap. III. « A manière, dit-il, que » les Vénétiens mesme prindrent leur nom de ceste flotte, c'est-à-dire du peuple de » Vannes, de laquelle gloire, combien que quelques Italiens (comme Marc-Antoine » Sabellic) veulent frustrer nostre Gaule, pour la rapporter à quelques Enetiens, » peuples forgés à crédit, et qu'ils veulent tirer du pays de Paphlagonie, si est-ce » que Polybe, autheur ancien, attestait par le confrontement et rapport des mœurs

Digitized by Google

» des Vénétiens d'Italie avec les citoyens de Vannes, qu'ils avaient pris leur an-
» cienne origine de nous, chose à laquelle condescend volontairement Strabon. »

Page 9.... Expose que, etc.

Histoire de Venise, décade I, livre I.

Page 9.... Mais leur langue n'était pas la même.

Voici les expressions de Polybe (liv. II, chap. III). « Auprès de la mer Adria-
» tique étaient les Venètes, peuple ancien, qui avait à peu près les mêmes cou-
» tumes et le même habilement que les autres Gaulois, mais qui parlait une autre
» langue. Ces Venètes sont célèbres chez les poëtes tragiques qui en ont débité
» force prodiges. »

Page 9.... L'existence d'un ancien bourg appelé Troie, au fond du golfe Adriatique, vient à l'appui de ces conjectures.

L'origine des Venètes est discutée dans un mémoire de Fréret, dont on trouve l'analyse dans le tome XVIII de l'Académie des Inscriptions; il se borne à dire que les Venètes étaient venus de l'Illyrie s'établir sur le bord de l'Adriatique, où ils fondèrent Padoue. Voyez aussi le chap. 5 du 1er livre de l'ouvrage de Merula sur l'origine des Gaulois cisalpins.

Page 9.... Car Homère les comprend dans le dénombrement de l'armée troyenne, et Homère fait autorité.

Pyléménes, au cœur intrépide, conduit les guerriers de Paphlagonie; ils ont quitté la contrée des Henètes, fameuse par ses haras de mules, Citore, Sesame, et les belles cités qui s'élèvent sur les rives du Parthénius. *Iliade*, liv. II, v. 851.

Page 9.... Tous les historiens parlent de la colonie d'Anténor.

Strabon, livre XII, cite un passage d'une tragédie de Sophocle, qui n'est pas venue jusqu'à nous, et dans laquelle ce poëte fait émigrer Anténor d'abord dans la Paphlagonie, puis à la tête des Henètes dans la Thrace, et enfin en Italie sur les bords de l'Adriatique. *Hérodote*, livre V; *Justin*, liv. XX, chap. 2; *Tite-Live*, 1re décade, livre 1er.

Page 10.... Le géographe Strabon, etc.

C'est de ces peuples que sont sortis les Venètes du golfe Adriatique qu'on n'a regardés comme originaires de Paphlagonie qu'à cause de la ressemblance du nom avec un des peuples de cette dernière contrée. Au reste, je n'avance pas cette opinion comme certaine. En pareille matière on se décide sur les probabilités. Strabon, liv. 4, chap. 3.

Page 12.... Car ils marchèrent pour sa délivrance, lors de l'invasion des Gaulois, et ils renouvelèrent cette diversion toutes les fois que ces barbares attaquèrent les Romains.

Maffei, *Verona illustrata*. Sur toutes ces relations des Venètes avec les Ro-

Digitized by Google

mains, on peut consulter le 8e livre *della Felicità di Padova*, dont l'auteur, Ange Portenari, entreprend de prouver que les Venètes ne furent point sujets, mais amis de Rome.

Page 12. Cependant, soixante et quelques années après, on voit Rome défendre le territoire des Venètes comme une de ses provinces, et la Vénétie fournir un contingent à l'armée que les Romains opposaient à Annibal.

Silius Italicus, liv. 8. Dénombrement de l'armée romaine, avant la bataille de Cannes.

Tum Trojana manus, tellure antiquitus orti
Euganea, profugique sacris Antenoris oris
Necnon cum Venetis Aquileia superfluit armis.

Page 15. L'ennemi parut devant Aquilée en 452. Cette place, qui était une colonie romaine, entreprit de se défendre, etc.

Sabellicus, décade I, liv. 1er.

Page 23.... Les suffrages se réunirent sur Paul-Luc Anafeste, d'Héraclée, l'an 697 de l'ère chrétienne.

Je trouve dans une notice que M. le conservateur de la bibliothèque Riccardi a eu la bonté de m'envoyer sur un manuscrit intitulé : *La Cronica della magnifica città di Venezia, et come fù edificata, ed in che tempo, e per chi*, in-f°, n° 1835, le passage suivant qui est le sommaire de l'un des chapitres de cette chronique, *dell' universal conseglio che fù fatto per voler far officiali, rectori, zudeci, et uno che sia capo de tutte le* XII *provincie, e mesegli nome M. lo Dose, e fù questo del* 440.

Il résulterait de ce passage, 1° que l'État de Venise se composait à cette époque de douze provinces, c'est-à-dire de douze îles principales ; 2° que, dès l'an 440, on avait créé un magistrat suprême, un chef du gouvernement pour toutes les îles, avec le titre de *messer le doge*.

Je ne m'arrêterai pas à la division de ce petit État en douze provinces. Le nombre des îles était beaucoup plus considérable ; et nous avons vu que les chefs des principales formaient un conseil qui gouvernait la république. Leur nombre varia suivant le degré d'importance que les diverses îles acquirent.

Quant à la création du doge en 440, elle est plus difficile à admettre. D'abord nous voyons par un document cité ci-dessus, qu'en l'an 421 la république insulaire était encore sujette de Padoue. Il n'est guerre vraisemblable qu'entre cette époque et celle de l'invasion d'Attila, qui eut lieu en 452, les habitants de la côte, réfugiés dans les îles, aient imaginé de se donner un gouvernement central ; aussi les historiens nous apprennent-ils que chacune avait son magistrat ou ses magistrats. Vinrent ensuite les Hérules en 476, et les Ostrogoths en 493. On dit qu'en 503 les Vénitiens imaginèrent de confier momentanément l'autorité principale à un de leurs tribuns ; mais ensuite on en appela dix, douze, sept, à en partager l'exercice.

Tous les historiens, excepté celui-ci, dont nous ne savons pas le nom, placent

Digitized by Google

la création du dogat à la fin du VIIe siècle. Il est naturel de penser que les Vénitiens furent déterminés à resserrer le lien politique qui les unissait, par le danger que leur faisait courir l'établissement des Lombards en Italie, lequel date de 663. Enfin l'auteur de cette chronique se trompe évidemment lorsqu'il dit qu'on donna à ce premier magistrat le titre de *messer le doge*. Ce titre ne fut imaginé qu'à la fin du XIVe siècle, quand on voulut amoindrir le pouvoir et la considération du chef de la république.

Page 25.... Paul-Luc Anafeste fit construire des arsenaux, s'assura d'un nombre de vaisseaux suffisant pour écarter les pirates, et, dans la vue d'obtenir une entière sécurité du côté du continent, conclut avec le roi des Lombards un traité par lequel les Vénitiens conservèrent la possession de la côte qui s'étend entre la grande et la petite Piave.

Muratori, dans la seconde de ses savantes dissertations (tome I, page 56), parle de ce traité en cherchant à déterminer quelles étaient les limites du royaume de Lombardie. Voici ses expressions. « Avant Charlemagne, le royaume des Lombards touchait, par le duché du Frioul, aux limites de la Pannonie, et de l'autre côté à l'Istrie qui alors appartenait à l'empire grec. On parvint, après de longues guerres, à une démarcation de frontières entre les deux États, et, sous le règne de Luitprandt, Paul-Luc, duc de Venise, et Marcel, maître de la milice, portèrent leurs limites jusqu'à la Ville-Neuve, où devait aboutir le royaume des Lombards, c'est-à-dire jusqu'à la Piave, que quelques-uns ont prise mal à propos pour l'Anassus. Cela se voit dans les traités qui furent faits en 983 entre l'empereur Othon II et le duc de Venise Tribuno. Othon s'exprime ainsi : « Nous avons établi la limite à la Ville-Neuve comme elle avait été marquée autrefois entre le roi Luitprandt, et le duc Paul Luc et le maître de la milice Marcel, c'est-à-dire de la grande Piave à la Piave sèche. »

» Les mêmes expressions se retrouvent dans d'autres diplômes signés par les rois d'Italie ou les empereurs, d'une part, et par les ducs de Venise d'autre part. André Dandolo nous l'avait appris dès longtemps dans sa chronique, où il dit : Le duc Paul-Luc fit un traité d'amitié avec le roi Luitprandt, par lequel les Vénitiens obtinrent plusieurs immunités sous le maître de la milice Marcel. Leurs frontières furent marquées à Héraclée, qui, ayant été ruinée, est devenue ensuite la Ville-Neuve, c'est-à-dire de la grande à la petite Piave. Cependant il se pourrait que cette démarcation des limites n'eût été établie que pour la partie de la terre-ferme aboutissant à la mer; car il serait facile de prouver par d'autres témoignages qu'Opitergium, aujourd'hui Oderzo, Cividad, et d'autres villes au delà de la Piave, étaient soumises aux Lombards.

» A partir de l'Istrie, et en tirant vers le sud-ouest, tout le littoral de l'Adriatique jusqu'à Ravenne, y compris Commacchio, appartenait aux rois de Lombardie, sauf quelques ports et quelques lagunes; mais il est certain que la ville de Venise et les îles adjacentes ne faisaient point partie de ce royaume. »

Page 35.... Mais il fallait ajouter que les Vénitiens battirent sa flotte et l'obligèrent à repasser la mer.

L'auteur incertain du *Squitinio della libertà Veneta*, s'attache à prouver que

Digitized by Google

cette victoire sur Pépin n'a jamais eu lieu; mais d'abord son impartialité est plus que suspecte, puisque cet ouvrage n'est qu'un pamphlet, fort spirituel à la vérité, contre la république de Venise; en second lieu, ses raisons paraissent tirées de fort loin, et peu solide. L'auteur des *Révolutions d'Italie,* Denina, se borne à dire au sujet de ce fait : *Tratto famoso e non ben sicuro della storia Veneta.*

Muratori (2e dissertation, p. 61) a discuté ce fait avec sa sagacité et son érudition ordinaires. Il reconnaît que, dans les premières années du IXe siècle, les Français, déjà établis en Lombardie, portèrent leurs armes dans l'Istrie, dans la Dalmatie, et s'emparèrent de quelques îles voisines de Venise. Il indique les auteurs français qui ont raconté la conquête de Venise par Pépin, et notamment les annales de Saint-Bertin, rapportées par Duchesne, dont voici le passage : « Eodem anno classis a Niciphoro imperatore, cui Niceta patricius præerat, ad recuperandam Dalmatiam mittitur. Anno proximè sequenti, 807, Nicetas, qui, cum classe Constantinopolitanâ, sedebat in Venetiâ, pace factâ cum Pippino rege, et induciis usque ad mensem augustum constitutis, Constantinopolim regressus est. Tùm anno 809, classis de Constantinopoli missa primò Dalmatiam deinde Venitiam appulit. Itaque anno sequenti, 810, Pippinus rex perfidiâ ducum Veneticorum incitatus, Venetiam bello terrâque marique jussit appetere; subjectâque Venitiâ, ac ducibus ejus in deditionem acceptis, eamdem classem ad Dalmatiæ littora vastanda misit. »

Que résulte-t-il de ce passage? que le duc était allé à la cour de Charlemagne, et y avait fait des soumissions à cet empereur. En effet nous savons qu'Obelerio s'était rendu à la cour de ce prince; mais pour implorer sa protection contre les Vénitiens qui l'avaient chassé. D'où il suit que les soumissions qu'il peut avoir faites, ne doivent pas être regardées comme des soumissions du peuple vénitien. Les Français avaient envahi l'Istrie et la Dalmatie. La flotte grecque vint pour leur disputer cette conquête. Cette flotte fut accueillie dans les ports des Vénitiens; de là le ressentiment de Pépin contre ce peuple; il saccagea leurs îles.

L'historien français ajoute qu'il soumit Venise, et reçut la soumission des ducs : *Subjectâ Venetiâ ac ducibus ejus in deditionem acceptis;* mais à cette époque, il n'y avait pas encore d'île, de ville, que l'on appelât Venise. Ce nom était alors générique, et désignait tout le territoire de ce nouvel État. Il n'y avait pas plusieurs ducs, ou, pour mieux dire, il n'y en avait plus; car Obelerio et ses frères avaient été chassés une seconde fois. Les expressions de l'annaliste sont donc inexactes.

Voici maintenant la conclusion de Muratori, qui paraît fort judicieuse : « Il se peut que les armes victorieuses de Pépin l'aient rendu maître de quelques-unes des îles qui constituaient la province maritime appelée Vénétie; mais non de la ville qui, depuis, a été nommé Venise, et qui, dès ce temps-là, ne consistait peut-être que dans l'île de Rialto. Peu importe que les Français aient pénétré dans les autres îles : il est certain que la ville de Venise n'appartint jamais au royaume de Lombardie. »

Les traditions de la poésie ne sont point à dédaigner pour l'histoire; voici un passage de l'Arioste où l'enchanteur Merlin retrace les guerres des Français en Italie (Chant 33) :

Lor mostra appresso un giovane Pipino,
Che con sua gente, par che tutto copra
Dalle fornaci al lito Palestino,
E faccia con gran spese, e con lung' opra

Digitized by Google

Il ponte a Malamocco; et che viccino
Giunge a Rialto, e vi combattra sopra,
Poi fuggir sembra e che suoi la sei sotto,
L'aque che'l ponte, il vento, e'l mar li en rotto

Page 87. Il fut décrété que, tous les ans, chacun des six quartiers de la ville, etc.

Ces six quartiers se distinguaient par les noms de San-Marco, Castello, Canal reggio, Santa-Croce, San-Paolo, et Dorso duro.

Page 119.... L'odieux Manuel, etc.

C'est au sujet de ce prince que l'historien Nicétas, d'ailleurs flatteur, laisse échapper cette réflexion : « Défiants et timides, la plupart des princes sont ravis de faire périr les hommes éminents en naissance, en mérite ou en vertu. Riche, ils vous soupçonnent; brave, ils vous redoutent; et s'il paraît un homme qui se distingue par les avantages du corps, les dons de l'esprit, ou la sagesse de sa conduite, il n'y a plus pour eux ni plaisir ni repos. Ces monstres d'orgueil voudraient pouvoir s'en prendre au Créateur d'avoir fait d'autres hommes capables de commander; aussi, contrariant sans cesse les desseins de la Providence, sacrifient-ils les gens de bien, pour pouvoir attenter impunément aux propriétés et à la liberté de leurs sujets. C'est ainsi que Manuel ayant conçu d'injustes défiances contre la fidélité d'Alexis, etc.; » et si on veut savoir pourquoi il persécutait cet Alexis; le même auteur nous apprend que c'était parce que son nom commençait par la première lettre de l'alphabet, signe évident qu'il était destiné à l'empire. (*Histoire de Manuel Comnène*, liv. 4, chap. 6.)

Quant au droit des Comnène sur le trône de Constantinople, il était fondé sur deux usurpations, celle d'Isaac Comnène, qui, s'étant mis à la tête d'une faction, ravit l'empire à Michel V, en 1057, et celle d'Alexis Comnène, qui, en 1081, se révolta contre l'empereur Nicéphore Botoniate. Manuel Comnène était petit-fils d'Alexis.

Délibération sur la proposition de transférer le gouvernement de Venise à Constantinople. — 1225.

Nous avons rapporté dans le Ve livre de cette Histoire, que quelques historiens racontent que, sous le doge Pierre Ziani, on proposa, dans le conseil de Venise, de transférer à Constantinople le siége du gouvernement. Cette délibération se trouve consignée dans la chronique de Barbaro; mais cette chronique n'a point été imprimée, et je n'ai pas été à portée de la voir. Un auteur allemand, M. Mayer, en a donné un extrait dans sa description de Venise, imprimée à Leipsig en 1795.

Le doge Pierre Ziani, dit-il, considérant les rapides progrès que les Occidentaux faisaient dans le Levant, voyant la plus grande partie de la Grèce soumise aux

Digitized by Google

Vénitiens, et sentant bien que les Français seuls n'étaient pas en état de défendre leur nouvelle conquête; pensa qu'il serait mieux d'aller à Constantinople, de s'y fixer, et d'y établir le siége de la nation vénitienne, et de son gouvernement.

Il communiqua son projet aux principaux de la ville; il en délibéra plusieurs fois avec ses conseillers et avec beaucoup d'autres personnes; et, jugeant qu'il était temps de le soumettre à l'assemblée générale de la nation, il convoqua un jour tout le grand conseil, composé de quatre cent quatre-vingts citoyens, le petit conseil des quarante, les douze tribuns, que le grand conseil nommait annuellement, deux pour chaque sestier, les soixante pregadis, choisis par le doge parmi les plus riches citoyens et les plus considérés, enfin tous les grands fonctionnaires de la ville. L'assemblée se trouva composée de six cent quarante personnes.

Le doge prit la parole, etc.; les discours que j'ai rapportés sont à peu près la traduction ou l'extrait de ceux que nous donne M. Mayer.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE N.-J. GRÉGOIR,
Rue au Lin, 29.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE N.-J. GREGOIR,
Rue au Lin, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lith. de Degobert & Spelle rue Bertalmont, 30

Les prisonniers de Nicopolis devant Bajazet.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

PAR

LE COMTE DA[illegible]

TOME II

BRUXEL[illegible]

[illegible] GREGOIR, V. WOUTE[illegible]

[illegible]

184[illegible]

Digitized by Google

[illegible] prisonniers [illegible] Blaiz[illegible]

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

PAR

LE COMTE DARU

—

TOME II

BRUXELLES
N.-J. GREGOIR, V. WOUTERS ET Cie, ÉDITEURS
RUE AU LIN, 20, PRÈS LA PLACE St-GÉRY

1840

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE

LIVRE VII.

Conjuration de Marin Bocconio. — Affaires de Ferrare. — La république usurpe cette ville. — Excommunication des Vénitiens, 1302-1309. — Conjuration de Thiépolo. — Établissement du conseil des Dix, 1309.

I. On ne peut reconnaître dans la société qu'un homme ou plusieurs aient, par le seul acte de leur volonté, le droit de se déclarer les maîtres des autres. On ne peut exiger que les autres souffrent qu'on donne à leur résistance le titre de rébellion. Quels que soient les raisonnements, les succès, les bons effets même, qui justifient une usurpation, elle ne change pas de nature; elle est vicieuse dans son origine. Il ne peut y avoir de légitime dans la société, que ce qui se fait pour elle et de son aveu. Abuser de sa force, c'est donner aux autres la tentation et le droit d'essayer la leur; se livrer à sa passion, c'est provoquer les passions contraires. Telle était la situation où la réforme du grand conseil venait de placer le nouveau gouvernement et la population de Venise.

Les plus imprudents furent ceux qui les premiers laissèrent éclater leurs ressentiments. Les nobles, rejetés dans la classe des sujets, cherchaient à se mettre en état de revendiquer leurs droits; et comme, dans ces changements, ils ne trouvaient à reprendre que le hasard qui les avait exclus de l'autorité, ils n'attendaient pour reconnaître la légitimité du pouvoir actuel que d'être admis à le partager. Gradenigo sentit qu'il importait de ne pas leur interdire l'espérance; il savait que, tant qu'il reste des voies faciles pour

Digitized by Google

parvenir à ce qu'ils désirent, les plus ambitieux diffèrent l'emploi des moyens violents. On vit paraître un décret qui appelait dans le sein du grand conseil quelques-uns des principaux personnages qui ne s'étaient pas trouvés en faire partie au moment de la réforme; il n'en fallut pas davantage pour faire entrevoir à tous les autres ce qu'ils pouvaient attendre de la soumission. Mais les familles non nobles, c'est-à-dire celles qui n'avaient pas eu entrée dans le grand conseil, ne pouvaient rien espérer; et bien loin de se croire, par l'élévation de quelques citadins, dédommagées de la condition humiliante où elles étaient réduites, elles ne virent dans ces roturiers devenus souverains que les plus odieux de leurs tyrans. Pour calmer le ressentiment des populaires [1], on leur accorda quelques priviléges. Le doge voulut même se ménager dans le bas peuple qui ne prétend jamais à l'exercice du pouvoir, un appui contre la classe des citoyens; il oublia sa hauteur jusqu'à donner un banquet aux pêcheurs et à les embrasser. Les familiarités des grands sont rarement sans conséquence. Cette cajolerie devint un usage; et depuis le prince de la république se vit assujetti à recevoir à jour marqué les pêcheurs à sa table, et à se laisser baiser sur la joue par chacun d'eux [2].

II. Il y a toujours dans les grandes villes des hommes que la hardiesse, si ce n'est l'élévation de leur caractère, porte à se déclarer les censeurs amers de tous les abus de l'autorité. La véhémence de leurs discours leur concilie facilement la faveur populaire, parce que, de toutes les manières de faire parade de son courage, la plus commune est d'applaudir à des invectives. Un homme existait alors à Venise qui s'était fait le défenseur des griefs du peuple contre les grands. Son nom était Marin Bocconio; son origine n'était point patricienne, mais il ne venait pas de bas lieu, et ce n'est point un médiocre avantage, dans un chef de parti comme dans la vie privée,

1 Per inorpellare la pillola, cosa per se stessa amara. (*Il governo dello stato venoto*. Manuscrit de la bibliot. de Monsieur, n° 54.)

2 Le cavalier Soranzo rapporte (*ubi suprà*), que souvent les doges avaient voulu s'affranchir de cette cérémonie, et que Dominique Contarini avait pris le parti de s'y refuser absolument; mais les pêcheurs se rassemblèrent dans son antichambre au jour marqué, et ne voulurent point se retirer qu'ils n'eussent été admis. Le doge se présenta enfin d'assez mauvaise grâce, car il se couvrait le visage : ce qui n'empêcha point les convives de le baisir l'un après l'autre; et pour constater leur droit, ils firent représenter cette singulière audience dans un tableau qu'ils placèrent dans l'église de Sainte-Agnès.

Digitized by Google

d'être également au-dessus du mépris et au-dessous de l'envie.

Il avait éclaté en plaintes, lorsque, sans égard pour le vœu public, on avait déféré la couronne ducale à Gradenigo. Les événements malheureux qui survinrent, durant les premières années de ce règne, lui fournirent une occasion naturelle de déplorer les désastres de la république, l'honneur des armes compromis, le deuil de tant de familles, et d'inculper le gouvernement, qui n'avait pas su prévenir de si cruels revers. Quand il démêla les vues du doge, et les mesures qu'il prenait pour préparer à la classe patricienne l'usurpation du pouvoir, il vit dans Gradenigo l'ennemi le plus dangereux de la liberté; et son patriotisme, ou son zèle populaire, se confondit avec la haine irréconciliable qu'il nourrissait contre le prince. Déterminé à en délivrer la république, il fallut chercher des complices. Entre ceux qui prirent part à son dessein, l'histoire ne nomme qu'un Jean Baudouin. Il paraît qu'ils n'attendirent pas, pour éclater, que la révolution aristocratique fût entièrement consommée. On ne trouve, dans les récits qui sont venus jusqu'à nous, aucun détail sur le plan et les moyens de cette conjuration. Elle était assez nombreuse, puisqu'on convient généralement qu'elle mit l'État en péril. Mais il ne faut pas s'attendre à trouver ces sortes de faits bien éclaircis dans l'histoire d'un gouvernement aussi ténébreux que celui de Venise. On dit que Bocconio voulait forcer les portes du grand conseil et massacrer le doge; c'eût été ramener la république à ces temps de violence où le peuple se faisait justice par lui-même : mais il y avait plus de cent ans que l'habitude en était perdue; et, le pouvoir ne résidant plus sur une seule tête, un projet de révolution devenait un problème plus compliqué. C'est apparemment à celui-ci que l'auteur de la chronique [1] fait allusion, lorsqu'il raconte que plusieurs des nobles, exclus du grand conseil, vinrent quelques jours après frapper tumultuairement à la porte de cette assemblée, que le doge les fit introduire, arrêter, et qu'ils furent pendus le lendemain.

L'imprudence des conjurés, ou la vigilance du gouvernement, ne permit pas que cette entreprise fût conduite jusqu'au jour de son exécution. Bocconio et ses complices furent arrêtés, interrogés et exécutés dans l'intervalle de quelques heures. Une conspiration

1 *Le casade nobili di Venetia*, de Jean-Charles Sivos, man. de la bibliot. de Monsieur, n° 62.

Digitized by Google

découverte affermit le gouvernement qui la punit, mais ne le réconcilie pas avec ceux dont il s'est attiré la haine.

III. Dans l'aperçu que nous avons tracé des gouvernements qui se partageaient à cette époque l'Italie septentrionale, nous avons fait remarquer que les seigneurs avaient conservé la principale influence dans les villes de la Lombardie et de la marche Trévisane, et que la maison d'Este avait acquis peu à peu un pouvoir souverain sur quelques-unes de ces villes, notamment sur Ferrare. Il y avait soixante ans qu'elle y dominait, lorsque Azon d'Este mourut, laissant deux concurrents à l'héritage de son autorité, François son frère, et Frisque son fils naturel.

Celui-ci implora le secours des Vénitiens, qui n'hésitèrent pas à appuyer ses prétentions, dans la vue de conserver ou d'étendre les priviléges qui avaient été accordés à leur commerce par cette maison. Ce fils était en horreur aux Ferrarais, et à juste titre, puisqu'il avait emprisonné et assassiné son père. Déterminés par leur intérêt, les Vénitiens aidèrent le bâtard parricide à recueillir le fruit de son crime.

Leurs troupes, au nombre d'à peu près six mille hommes [1], vinrent assiéger la ville dont Frisque n'occupait que la moitié, et la citadelle qui tenait encore pour l'oncle. Le légat du pape à Bologne voulut interposer sa médiation, ou plutôt faire valoir d'anciennes prétentions que le saint-siége avait sur cette place. On n'en tint aucun compte. Les attaques furent pressées; on donna l'assaut, une partie de la ville fut brûlée, le château fut emporté, mais cet incendie, cette violence, rendirent Frisque tellement odieux, que, tout vainqueur qu'il était, il fut obligé de sortir de Ferrare, et ses alliés se hâtèrent de prendre sous leur protection une ville qui était si fort à leur bienséance.

Le sénateur Paul Morosini [2] cherche à justifier l'usurpation des Vénitiens, en disant dans son histoire que Frisque était né d'une Vénitienne, et qu'ayant perdu l'espoir de régner, il avait cédé ses droits à la république pour une pension de mille ducats.

Mais les habitants de cette malheureuse ville, parmi lesquels le

1 Marin Sanuto, *Secreta fidelium crucis*, liv. 2, 4e partie, chap. 4.

2 *Histoire de la ville et de la république de Venise*, par Paul Morosini, liv. 9. Verdizzotti (*de' fatti veneti*, lib. X) dit en parlant de Frisque : « Et anco figlio di madre veneta. »

Digitized by Google

saint-siége comptait beaucoup de partisans, députèrent à Clément V, qui résidait alors à Avignon, pour être délivrés de leurs nouveaux maîtres [1]. Le pape ne laissa point échapper une si belle occasion de faire une acquisition importante. Il écrivit aux Ferrarais pour les exhorter à se jeter entre les bras de l'Église leur mère, et envoya deux nonces pour recevoir leur serment.

Ce pape, qui se nommait auparavant Bertrand de Got, était un Français, ancien archevêque de Bordeaux. Quant à ses droits sur la ville de Ferrare, je ne puis mieux faire que de laisser le pontife les exposer lui-même. Voici la bulle qu'il adressa à la commune de Ferrare.

IV. « Quoique les soins pieux de l'Église, et sa tendre sollicitude pour ses enfants, s'étendent généralement sur tous, sa bénignité s'attache plus particulièrement à ceux que le malheur opprime, et que l'injustice veut arracher des bras de leur mère. Elle ne pourrait voir d'un œil d'indifférence leur misère, leurs tribulations et leur servitude. C'est sur vous qu'elle a eu surtout des larmes amères à verser, depuis que vous êtes devenus la proie de la persécution et de la tyrannie. Cependant le malheur des temps et la malice qui règne dans le monde n'ont pas interdit toutes les consolations à l'épouse de Jésus-Christ. Ni les artifices de Pharaon, ni la persécution d'Hérode, n'ont pu parvenir à éteindre toute la race d'Israël ; et, malgré la haine des tyrans, l'Église de Jésus-Christ, battue par les orages, mais établie sur la pierre de la foi, n'a point été ébranlée de ses fondements.

» Le monde sait que, depuis son origine, la ville de Ferrare avait été soumise à des tributs envers le saint-siége apostolique, et avait reconnu pleinement sa juridiction temporelle, au milieu des tempêtes et des divisions qui la troublaient.

» Échappée à l'oppression du sacrilége Didier, roi des Lombards, par la protection de Charlemagne de glorieuse mémoire, elle revint sous la domination de l'Église, qui avait sollicité pour elle ce puissant secours. Depuis elle éprouva jusqu'à nos jours une longue succession de diverses tyrannies. Enfin la droite du Seigneur s'est étendue sur elle, et, par la sollicitude de l'Église, elle s'est vue

1 Si aliquis Veneticus repertus erat per civitatem Ferrariæ post vesperas, incontinenti à Ferrariensibus interfectus erat. (*Chronicon estense. Rerum italicarum criptores*, tome XV, p. 365.

Digitized by Google

affranchie d'un dur esclavage. Cette tendre mère lui a ouvert son sein.

» Mais Léviathan, ce serpent tortueux qui ne cherche que les voies obliques, l'auteur de tout mal, a empoisonné les cœurs des Vénitiens, et les a excités à assiéger, à renverser cette malheureuse ville. L'Église, dans sa tendre sollicitude, est accourue, et a déployé sa puissance pour arracher ses enfants désolés à l'ennemi rugissant, prêt à les dévorer.

» C'est pourquoi, pleins d'une fervente dévotion et d'une foi sincère, touchés du souvenir de tant d'amour et de tant de bienfaits, vous éprouvez humblement le désir de rentrer sous cet empire de bénignité, et vous avez chargé notre vénérable frère, votre évêque, vos syndics et vos envoyés, de reconnaître en votre nom que votre ville, vos personnes, vos biens, votre territoire, appartiennent et ont appartenu de tout temps à la sainte Église romaine, avec haute et basse juridiction, et que vous nous les soumettez pleinement et sans restriction [1]. »

On voit que si le droit des papes sur Ferrare avait existé, ce droit remontait à un temps où les papes n'étaient pas encore investis du caractère de souverains, et que, dans tous les cas, cette possession avait éprouvé une interruption de cinq cents ans; mais l'obscurité des droits de l'Église ne rendait pas les prétentions des Vénitiens moins injustes : aussi les envoyés de Ferrare, en parlant de l'occupation de leur ville par l'armée de la république, disaient-ils formellement qu'elle ne lui appartenait, ni ne lui avait appartenu, ni ne lui appartiendrait jamais.

V. L'un des nonces se rendit à Venise pour obtenir que le gouvernement se désistât de ce système d'usurpation. Dans le conseil où on délibéra sur cette affaire [2], Jacques Querini s'éleva contre

1 L'acte par lequel les envoyés de Ferrare avaient reconnu l'autorité du pape, dans un consistoire tenu à Avignon, est rapporté textuellement. On y lit, au sujet de l'occupation des Vénitiens, ces expressions : « Venetorum populus quærentes quæ sua non sunt, nec fuerunt, nec erunt. » Cette bulle, qui est de février 1310, et le document qui en fait partie, sont insérés dans diverses collections, notamment dans celle imprimée à Rome, 1741, in-f°, tome III, seconde partie, p. 120.

2 *Histoire de la ville et de la république de Venise*, par Paul Morosini, liv. 9. Le discours de Jacques Querini et la réponse de Gradenigo sont rapportés dans le 10e liv. des *Fatti veneti*, de Verdizzotti; il y a dans la harangue de Querini cette phrase : « Se consideri che se i Francesi hanno adesso la gratia d'hospitar in quel regno il pontefice e l'apostolica corte, non dobbiamo esser noi i decisori a lor

Digitized by Google

l'injustice et la honte de cette conquête. Il y avait un noble courage à parler ainsi ; car non-seulement le doge et la majorité du conseil étaient déterminés à la retenir, mais le peuple lui-même était fort animé contre l'ambassadeur qui venait en réclamer la restitution. L'avis de Jacques Querini ne laissa pas d'être soutenu par les politiques consciencieux, par tous ceux à qui leurs scrupules, ou leur prudence, faisaient redouter une brouillerie avec la cour de Rome, et surtout par les censeurs déterminés de l'administration du doge actuel. Ils ne manquèrent pas de prédire tous les malheurs que cette guerre pouvait attirer sur la république. Ils rappelèrent avec complaisance les désastres de la guerre précédente ; ils insinuèrent assez clairement que l'intérêt de la patrie ne conseillait pas de se déshonorer par une usurpation, de courir les chances d'une guerre, de s'attirer les censures ecclésiastiques, de jeter le trouble dans les consciences de tous les citoyens, pour servir l'ambition imprudente du chef de l'État. Ces craintes étaient manifestées par des hommes du glus grand nom, dont les ancêtres avaient occupé plusieurs fois le rang suprême, par les Badouer, les Thiépolo : on pouvait leur supposer autant de jalousie que de scrupule ; mais ils n'en avaient pas moins raison, et leur influence devait entraîner ceux qui craignaient de devenir rebelles à l'Église.

Beaucoup de ces hommes nouveaux, qui devaient au doge leur existence politique, soutinrent un chef sans doute infiniment sage, au moins à leurs yeux, puisqu'il était l'auteur de leur élévation. Il s'ensuivit des altercations très-vives entre eux et les Querini, les Thiépolo, les Badouer ; et, comme dans les discussions où les passions s'exaltent et s'aigrissent, on en vient toujours à des dénominations injurieuses, on se qualifia réciproquement de papistes et d'antipapistes, c'est-à-dire de Guelfes et de Gibelins. Ce fut pour la première fois que ces noms de parti furent prononcés à Venise. Ils furent bientôt en usage ailleurs que dans le conseil ; ils attestèrent l'existence de deux factions ennemies ; on vit des hommes en armes se rallier sous l'une ou l'autre de ces bannières, parcourir les rues et insulter ceux qui se déclaraient pour le parti contraire au leur [1].

favore di quel merito, che da gran tempo si contende qual sia maggiore, o di quella corona, o della nostra repubblica, in defender da gli acerrimi nemici la chiesa. »

[1] Albertino Mussato, dans son Histoire de l'empereur Henri VII, après avoir peint les fureurs des factions guelfe et gibeline, ajoute : « Venetiæ solæ pruden-

Digitized by Google

Gradenigo n'en persistait pas moins dans le dessein de retenir Ferrare. « A Dieu ne plaise, dit-il[1], que je propose de nous écarter » jamais des égards que nos pères ont constamment manifestés pour » le saint-siége ; il n'est point ici question de l'Église, mais des » intérêts de la patrie, intérêts que le ciel a commis à ceux qui » sont appelés au gouvernement. Il s'agit de Ferrare ; nous ne » l'avons point enlevée au pape, car il ne la possédait pas ; ni à la » maison d'Este, car elle l'avait déjà perdue, et c'est parce qu'elle » l'avait perdue qu'elle a désiré nous voir hériter de ses droits, nous » ses amis, ses soutiens, ses bienfaiteurs, plutôt qu'un prince en- » nemi. Cette cité elle-même s'est mise spontanément sous notre » tutelle ; c'est elle qui nous a appelés. Si, aussitôt après, elle s'est » montrée inconstante, si elle s'est repentie, personne n'ignore que » ce changement dans ses affections n'est dû qu'aux suggestions de » François d'Este. Elle s'était donnée, elle s'était soumise, elle ne » pouvait plus se croire indépendante ; nous ne pouvions plus va- » rier dans nos desseins au gré de l'inconstance populaire ; il n'est » pas de la nature de la souveraineté de se donner et se reprendre » tour à tour. Se soumettre spontanément, c'est se démettre du » pouvoir, même de celui de changer ; c'est un acte irrévocable. » Quel peut être le motif de l'indignation dont le saint-père nous » menace ? Voudrait-il voir Ferrare dans les mains d'un autre sou- » verain ? N'a-t-il pas souffert pendant longtemps qu'elle restât » sous la domination de la maison d'Este ? Sommes-nous moins » puissants ? Avons-nous moins mérité par nos services ? La com- » paraison serait injurieuse. Ferrare est éloignée de Rome. Le sou- » verain pontife, mieux informé et plus sagement conseillé, sentira » qu'il importe que cette ville reste, au moins à titre de dépôt, » entre les mains d'une nation voisine, puissante, et dévouée au » saint-siége : et nous, nous aurons montré que nous sommes inca- » pables d'inconstance, de faiblesse, en ne laissant point échapper » l'occasion que la Providence nous offrait d'agrandir le domaine et » d'affermir l'indépendance de la république. »

Après avoir cherché à prouver que la république possédait cette ville en vertu d'une cession, que sa reddition avait été volontaire,

tiam suam perpetuò retinentes, contagione teterrimâ caruere. Reliquæ urbes unius vel alterius factionis erant. » Il y a un peu de flatterie dans ce passage.

1 *Fatti veneti* di Francesco Verdizzotti, lib. 10.

Digitized by Google

il fut moins difficile à Gradenigo de démontrer tous les avantages que le commerce de Venise retirerait de la possession d'une place qui lui assurait la domination du Pô, et lui ouvrait une communication facile avec tout le nord de l'Italie. Ces raisons prévalurent ; on énonça dans la délibération que la république n'avait consenti à occuper Ferrare qu'à titre de secours, et à la sollicitation des habitants ; qu'on y avait envoyé des troupes pour la protéger, et pour empêcher d'autres princes, qui la convoitaient, de s'en rendre maîtres ; que l'urgence des circonstances n'avait pas permis d'en référer à sa sainteté ; que la résidence d'un magistrat vénitien dans cette ville n'était pas une chose nouvelle, que cela s'était vu après qu'elle avait été délivrée de la tyrannie d'Erzelin par les armes de la république ; que l'on continuerait en conséquence de la garder, mais à titre de dépôt, et comme place de sûreté[1].

VI. La demande du nonce fut rejetée ; et lui-même, au mépris de son caractère, se vit outragé par le peuple, assailli de coups de pierres, et obligé de quitter Venise, sur laquelle, en fuyant, il lança l'excommunication (1309).

Le pape fulmina aussitôt une bulle où l'on retrouve le successeur de ce Boniface VIII, qui disait qu'il avait le pouvoir de gouverner les rois avec la verge de fer, et de les briser comme des vases d'argile.

Après avoir reproché aux Vénitiens leur ingratitude, le pontife les comparait à Dathan, à Abiron, à Absalon, à Lucifer ; leur ordonnait d'évacuer Ferrare dans un mois, sous peine, pour le doge et le gouverneur, d'encourir l'excommunication, et, pour la république, de voir tout son territoire mis en interdit. Il serait défendu, sous les mêmes peines, à toutes les nations, d'entretenir aucun commerce avec les Vénitiens, de leur rien acheter, de leur vendre ni marchandises ni provisions d'aucune espèce. Le doge et la république seraient dépouillés de tous les priviléges, de tous les fiefs que le saint-siége leur avait accordés. Tous leurs sujets seraient déliés du serment de fidélité. Les Vénitiens seraient déclarés infâmes, incapables d'exercer, même chez eux, aucunes fonctions publiques, de comparaître en justice, soit comme demandeurs, soit comme défendeurs ; de tester et d'hériter. Leurs enfants, jusqu'à la qua-

1 *Fatti veneti* di Francesco Verdizzotti, lib. 10.

Digitized by Google

trième génération, seraient exclus de toutes les dignités ecclésiastiques et séculières. Telle était la peine de la désobéissance après un mois de délai. Que s'ils y persistaient un second mois, le pape déposait de leurs charges le doge et tous les officiers de la république, affranchissait leurs débiteurs de leurs obligations, cassait tous les contrats, confisquait les biens meubles et immeubles de tous les Vénitiens, requérait toutes les puissances de leur courir sus, et de réduire leurs personnes en esclavage.

Ce monument de délire porte la date du 27 mars 1309 [1].

Ce scandaleux abus de l'autorité spirituelle, dans une cause toute mondaine, n'ébranla point les Vénitiens; ils persistèrent dans leur injuste détention, et le pape dans ses fureurs.

VII. L'évêque, le clergé, les moines de Venise, abandonnèrent une terre frappée de malédiction; le service divin fut interrompu dans tout l'État de la république, les fidèles furent privés de la parole de Dieu et de tous les sacrements; on n'obtenait qu'avec peine le baptême pour les nouveau-nés. Une croisade fut prêchée; le trésor des indulgences fut ouvert à ceux qui se dévoueraient pour la délivrance de Ferrare, comme s'il se fût agi de la délivrance des lieux saints. Un cardinal vint se mettre à la tête des croisés, dont les Florentins renfoncèrent l'armée par une nombreuse cavalerie. Les troupes vénitiennes, sous les ordres de Marc Querini, étaient campées à Francolino, entre les deux bras du Pô, qui se séparent au-dessus de Ferrare. Cette position n'était que défensive; mais outre que les Vénitiens ne se jugeaient pas assez forts pour attaquer, ils avaient à garder la citadelle qui était leur point d'appui, à surveiller une ville populeuse dont les habitants ne leur étaient pas affectionnés; et ils ne pouvaient perdre de vue leur flottille stationnée sur le fleuve. Les chaleurs de l'été rendirent très-pénible à tenir cette position déjà malsaine naturellement : les subsistances devinrent rares, les maladies firent des progrès, l'armée demanda des renforts. Il n'y avait que la population de Venise qui pût les fournir ; on y concourut avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Le sort désignait les citoyens qui devaient marcher ; on les relevait tous les quinze jours. Jean Soranzo était le capitaine de cette milice; mais quelque diligence qu'on pût faire, des secours

1 *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, liv. 91.

Digitized by Google

suffisants n'arrivèrent pas à temps pour prendre part à un combat que le cardinal vint livrer à l'armée vénitienne. Celle-ci, complétement défaite, se retira vers Ferrare. Les habitants, la voyant revenir en désordre, saisirent ce moment pour éclater. Les troupes papales arrivèrent au même instant; les bourgeois leur ouvrirent les portes; beaucoup de Vénitiens furent égorgés; on porte le nombre de leurs morts à quinze mille [1] : le reste se réfugia dans la citadelle, où le cardinal se disposait à les forcer; mais, au lieu de se déterminer à y soutenir un siége, et à attendre des secours, à la vérité font incertains, André Vitturi et Raymond Dardi, qui y commandaient, se hâtèrent de sauver les débris de l'armée et la flottille. Ils s'embarquèrent le 28 août 1309, abandonnant la forteresse, et descendirent le Pô jusqu'à la mer [2], non sans encourir le reproche d'avoir manqué de constance dans une de ces occasions périlleuses que la fortune offre aux chefs pour que leur courage se distingue de celui des soldats [3].

VIII. Pendant que les Vénitiens perdaient cette ville fatale à leur gloire et à leur repos, le pape avait écrit partout pour leur susciter des ennemis. Les rois de France, d'Angleterre, d'Arragon et de Sicile avaient reçu ordre de mettre à exécution les menaces de la bulle dans toute leur rigueur. Dans presque toute l'Europe, on eut la honteuse faiblesse de violer le droit des gens, et l'asile dû à des étrangers. Les gouvernements eurent la mauvaise politique de consacrer par leur obéissance une autorité si dangereuse pour eux-

1 Quelques autres disent beaucoup moins :

« Fertur numerus occisorum unâ die quinque millia. (*Vie de Clément V* par Bernard Guidon, recueillie par Baluze, tome I des *Vies des papes qui ont résidé à Avignon.*) Le continuateur de Baronius dit six mille dans le combat, et beaucoup dans la ville. La *Chronique* de Parme dit : « Tandem Venetiani conflicti et mortui fuerunt et necati bene numero septem millium, et plus. »

2 Je n'ai trouvé des détails sur cette campagne que dans l'*Histoire de* Paul Morosini, liv. 9, et dans le 10e livre des *Fatti veneti* de Verdizzotti.

3 Verdizzotti, dans son 10e livre des *Fatti veneti*, raconte que l'évacuation de Ferrare n'eut lieu que par une délibération du sénat; mais lui-même convient que le château fut abandonné pendant que le cardinal l'assiégeait, et tous les autres historiens racontent la prise de la ville comme je l'ai rapportée. Il faudrait, pour concilier les deux partis de son récit, que les Vénitiens eussent tenu dans la ville plus longtemps que dans le château, ce qui n'est guère vraisemblable. Remarquez encore qu'il ne parle pas de la bataille perdue, ce qui indique assez son défaut d'impartialité.

Digitized by Google

mêmes; mais il y avait des jalousies à satisfaire et des rapines à exercer.

En Angleterre, on confisqua les biens des excommuniés, on pilla les comptoirs, on dépouilla les voyageurs. En France, ceux qui avaient porté des marchandises pour les vendre dans les foires, les virent saisies et dispersées par ordre du gouvernement. Leurs vaisseaux furent arrêtés dans les ports. Ce fut bien pis sur toutes les côtes d'Italie, dans la Romagne, en Calabre, en Toscane, à Gênes surtout. Non-seulement tous le Vénitiens furent ruinés, mais il y en eut de massacrés. Un grand nombre d'entre eux se virent réduits en esclavage; et, devenus un objet de commerce, en vertu d'une bulle du pape, des chrétiens furent vendus par des chrétiens à d'autres barbares. Ce fut un grand bonheur pour nous, dit un historien vénitien[1], que les Sarrasins ne fussent pas baptisés. Venise, isolée de toute l'Europe par l'anathème, encore plus que par sa position, était comme une plage empestée au milieu de la mer; nul ne pouvait en sortir et aucune voile amie n'osait y aborder.

IX. Gradenigo ne comptait pas seulement pour ennemis ceux que ses nouvelles lois avaient exclus de toute participation au pouvoir; il en avait aussi parmi les personnages qui, accoutumés à une longue possession de l'autorité, étaient irrités de la partager avec des hommes nouveaux. Outre cela, tout ce qui pouvait frapper l'opinion populaire se réunissait contre lui. Son règne n'avait eu d'éclat que par de grands revers, et l'interdit jeté par le pape mettait le comble à toutes les calamités publiques. La disette, la cessation absolue du commerce, la difficulté de gagner sa vie, la privation de toutes les consolations que la religion peut offrir aux malheureux, étaient de tristes résultats, dont la classe indigente devait surtout se ressentir, et qu'elle devait attribuer à la juste sévérité de la Providence, provoquée par les fautes du gouvernement. C'est une situation bien déplorable que d'avoir appelé à la fois sur sa tête la haine qui s'attache naturellement au pouvoir, et le blâme qui suit toujours le malheur. Il est moins permis aux princes qu'aux particuliers de braver la haine, parce qu'ils ne règnent que par une espèce de concession, et pour mériter l'amour des peuples. Le mépris de l'opinion publique est en contradiction avec les sentiments qu'ils

1 *Storia civile e politica del commercio de' Veneziani*, di Carlo Antonio Marin, tome V, lib. 3, cap. 1.

Digitized by Google

doivent manifester : c'est toujours une faute de le laisser apercevoir : mais la nature avait donné à Gradenigo une de ces âmes inébranlables, sur lesquelles la fortune et la contradiction ne peuvent rien.

C'était personnellement contre lui qu'étaient dirigées les imprécations. Il avait amené les choses à ce point que l'on pouvait croire faire un acte de patriotisme en renversant le chef de l'État. Quoique la révolution aristocratique ne fût pas entièrement consommée, car on n'était encore qu'en 1310, et elle ne le fut qu'en 1319, cette animadversion, qui avait coûté la vie à Bocconio et à ses complices, était partagée par des hommes bien plus dangereux.

Trois familles, non-seulement patriciennes, mais des plus illustres, et que le sort n'avait pas exclues du conseil, devinrent des points de ralliement autour desquels se groupèrent tous ceux qui désiraient un nouvel ordre de choses. Elles ne laissaient pas échapper une occasion de susciter des embarras au doge, et de porter atteinte à sa considération. Le doge, de son côté, se servit de son influence pour leur faire subir plusieurs mortifications, même des condamnations pécuniaires. Plus d'une fois les rixes du conseil furent sur le point de devenir sanglantes[1].

Les Querini étaient une maison puissante. Ils se prétendaient issus de l'illustre famille romaine des Sulpiciens ; et, comme tels, ils comptaient parmi leurs aïeux l'empereur Galba, dont le nom avait été porté par trois membres de cette famille, élevés au dogat dès le huitième siècle[2].

Les Badouer, qui sont les mêmes que les Participatio, avaient été élevés sept fois à cette suprême dignité.

Les Thiépolo comptaient deux princes qui avaient occupé le trône pendant une partie du siècle qui venait de finir ; mais le plus fort de leurs droits, ou du moins le plus juste sujet de leur ressentiment, ils le tiraient de ce Thiépolo qui n'avait point régné, quoique appelé au dogat par le suffrage du peuple. Si l'élévation des uns leur enflait le cœur, l'exclusion de l'autre les blessait encore plus sensiblement.

1 *Casade nobili di Venetia*, de Jean Charles Sivos, man. de la bibliot. de Monsieur, n° 62.

2 Maurice Galbaio d'Héraclée, doge en 764; Jean Galbaio, son fils, en 787; et Maurice Galbaio, fils de Jean, associé au dogat en 796.

Digitized by Google

Ce Jacques Thiépolo, qui avait manqué à sa fortune, en ne secondant pas le mouvement du peuple déclaré en sa faveur, avait un fils nommé Boémont Thiépolo : celui-ci, marié à la fille de Marc Querini, trouvait dans son beau-père l'ambition et le courage que son père n'avait pas su montrer. Querini avait commandé pendant quelque temps la flotte de Venise, et quoiqu'il n'eût rien fait de bien remarquable, il avait reçu quelque lustre de ce commandement, parce qu'on le lui avait ôté, et que son successeur, André Dandolo, avait eu le malheur de perdre contre les Génois la désastreuse bataille de Curzola.

X. Ce fut chez Marc Querini que se tinrent les premières conférences, où l'on s'occupa de rémédier aux maux de l'État ; car c'est toujours sous ce prétexte que se trament les conjurations. Ce patricien était le chef d'une nombreuse maison, dans laquelle il trouva beaucoup d'hommes qu'il jugea dignes d'être admis à la confidence de ses desseins. Outre son fils Benoît et un de ses petits-fils, Boémont Thiépolo son gendre, et Jacques Querini son frère, le même que nous avons vu si animé dans le conseil contre l'usurpation de Ferrare, il initia dans ses projets huit autres personnages de son nom[1], dont un était procurateur de Saint-Marc. On voyait dans cette conspiration trois générations à la fois, le fils, le père et l'aïeul ; deux Badouer[2] et plusieurs autres hommes, presque tous considérables, entre lesquels l'histoire nomme André Dauro, Jean Maffei, Pierre Beccario, Marin Baffo, Marc Venier (dont la famille, depuis la prise de Constantinople, possédait l'île de Paros, Borsellino, Babilone), Michel Tetolo, Nicolas Vandalin, François Basilio, Nicolas Barbaro, et plusieurs membres de la famille Barozzi.

XI. Dans une de leurs assemblées, Marc Querini fit à ses amis un exposé rapide de la situation de Venise depuis l'élection du doge régnant. Cette république, accoutumée à dominer sur les mers, avait vu son armée battue par les troupes d'Aquilée. Les barques du patriarche avaient porté la désolation dans l'île de Caorle, et emmené le gouverneur prisonnier. Enfin de Venise on avait vu

1 Laurent, Nicolas, Paul, Durante, deux Pierre, Simon, et Thomas.

2 Pierre Badouer et Badouer-Badouer. Tous ces noms sont dans l'*Histoire vénitienne*, de Doglioni, liv. 4, dans les *Annales vénitiennes*, de Faroldo, et quelques-uns dans la *lettre du doge*, où cette conspiration est racontée. Marin Sanuto en donne une liste encore plus nombreuse.

Digitized by Google

flotter sur Malamocco l'étendard d'un ennemi qui devait être si peu redoutable, et on n'avait pas tiré vengeance de pareils affronts.

Une flotte avait été envoyée à Ptolémaïs, mais elle n'avait fait que s'y montrer, et était revenue, laissant cette ville en proie à des dissensions, qui avaient amené bientôt après la perte des précieux établissements de la république en Syrie, la ruine, la captivité ou la mort de presque tous les Vénitiens qui s'y trouvaient. Les vaisseaux avaient manqué à ces malheureux, non-seulement pour se défendre, mais même pour se sauver.

Dans la guerre contre les Génois, on avait commencé par des dévastations qui n'étaient pas plus profitables que glorieuses. L'escadre engagée si imprudemment dans les glaces de la mer Noire avait perdu la moitié de ses équipages et on avait fini par éprouver les plus honteuses défaites. Deux des plus belles flottes que la république eût jamais mises en mer avaient été anéanties.

Bellet Justiniani avait déshonoré les armes vénitiennes par ses pirateries dans l'Archipel, et par le massacre des prisonniers.

Enfin venait la guerre de Ferrare. On avait soutenu un usurpateur pour usurper ses prétendus droits. Et quels étaient-ils ces droits? d'être bâtard et parricide. A quel titre Venise devait-elle en hériter? parce que ce monstre était né d'une courtisane vénitienne. Quels étaient les fruits de cette criminelle entreprise? la haine de Ferrare, la honte d'une injustice et d'une défaite, la perte d'une armée, la guerre contre tous les peuples, l'interdit, l'isolement de Venise d'avec tout le reste de l'Europe : au dehors les propriétés saisies, les citoyens massacrés ou vendus comme esclaves; au dedans la disette, la misère, l'excommunication et les factions.

Et c'était au milieu de tant de circonstances désastreuses que le doge, n'écoutant que son orgueil, comme aurait pu le faire un prince couvert de gloire, dépouillait le peuple de ses droits les plus sacrés, outrageait d'illustres familles, en les déclarant sujettes, dans un État où la souveraineté était l'apanage de tous, et cimentait ses odieuses usurpations par le sang du généreux Bocconio.

« Ce doge, s'écria Querini, ce doge, animé de l'esprit infernal[1], » a dégradé tous les bons citoyens; il a semé la division dans les

1 Questo dose spinto da spirito diabolico, etc. Ce discours est rapporté par Amelot de la Houssaye, dans ses remarques à la suite de son *Histoire du gouvernement de Venise*. Il est aussi en substance dans l'*Histoire* de P. Morosini, liv. 9.

Digitized by Google

» familles, en en réduisant les membres à des conditions inégales[1]. » Il a foulé aux pieds les droits de ceux dont les glorieux ancêtres » ont élevé la puissance de cet État. Il a oublié le courage des » Vénitiens, qui n'hésitèrent jamais à hasarder leur vie pour le salut » de la patrie. Aussi a-t-il encouru la haine de tous. Grands et petits » ont à lui reprocher le deuil de leurs familles, l'envahissement de » leurs droits, la décadence, le péril de la république. Ce péril est » imminent; mais le remède est dans nos mains. »

Là-dessus Thiépolo, prenant la parole, se livra à toute sa haine contre le doge, et prouva qu'on ne pouvait sauver l'État qu'en arrachant le pouvoir aux mains qui en abusaient. Il ne manqua pas, en accusant l'ambition du prince actuel, de rappeler la modération du sage Jacques Thiépolo, qui, un siècle auparavant, avait abdiqué cette dignité. Il compara les désastres dont on avait à gémir avec le règne glorieux de Laurent Thiépolo, son aïeul, vainqueur des Génois en Syrie, et qui avait forcé l'Italie à reconnaître la souveraineté de Venise sur l'Adriatique. « Si mon trisaïeul, dit-il, s'est » dépouillé volontairement du pouvoir, après avoir donné de sages » lois; si son fils a péri sur un glorieux échafaud, victime de la haine » de l'empereur, qu'il avait encourue par son dévouement à la » république; si mon aïeul a illustré Venise par des victoires, j'ai » vu ces éminents services noblement récompensés par l'amour de » tous les bons citoyens, lorsque leurs suffrages unanimes appelaient » mon père à la dignité suprême. Les ambitieux qui conspiraient » dès lors contre vos droits, sentirent que, sous un pareil doge, ils » ne pourraient consommer leur usurpation. Il leur fallait un esprit » dur, altier, opiniâtre, pour favoriser l'établissement de la tyrannie, » et Gradenigo fut élu au mépris de la voix publique.

» Cette exclusion de mon père ne fut pas seulement une insulte à » ma famille; ce fut un outrage pour tous les citoyens. J'ignore » quels nouveaux malheurs peuvent menacer la patrie après son as- » servissement et sa ruine; mais je sais qu'il m'est réservé, pour » prix des services de mes aïeux, de passer honteusement ma vie » sous les lois d'un maître insolent. Si je m'y résignais, je ne me » souviendrais pas de ma naissance, et je ne serais pas digne de me » trouver ici[2]. »

[1] *Histoire du gouvernement de Venise*, par Amelot de la Houssaye, page 4.
[2] La substance de ce discours est dans l'*Histoire* de Paul Morosini, liv. 9.

Digitized by Google

Il n'y avait que la perte du doge qui pût sauver l'honneur des familles, et assurer la paix de l'État. Thiépolo proposa d'attaquer Gradenigo, de le renverser, d'arracher le pouvoir à tous ses adhérents, et de massacrer quiconque entreprendrait de faire résistance.

Jacques Querini, le frère de celui chez qui se tenait l'assemblée, trouva que son neveu avait laissé percer dans son discours trop d'emportement et surtout trop d'ambition. Ce patricien était un esprit sage et modéré, qui, par la même raison qu'il s'était opposé à l'imprudente usurpation de Ferrare, croyait devoir écarter tous les partis violents. « Sans doute, dit-il [1], il serait à désirer que les chefs du gou» vernement montrassent plus de sagesse, plus de modération, plus » d'abnégation de leurs intérêts personnels ; mais est-ce en imitant » leur excès qu'on espère en trouver le remède ? Un ancien a dit que » les hommes doivent révérer le passé, se soumettre au présent, dé» sirer de bons princes, et supporter les leurs tels qu'ils sont [2]. Je ne » sais rien de si fatal à un État que les commotions, les changements » de gouvernement : ces révolutions, ne laissent pas même à ceux » qui en sont les auteurs le pouvoir d'en arrêter les funestes conse» quences. Entraînés imprudemment par leur patriotisme, ils de» viennent bientôt les instruments des pervers, qui se sont réunis » à eux. Je vous conjure de vous défier de votre zèle, de ne pas » prendre la passion, la vengeance pour un sentiment plus noble. » Vous voulez sauver l'État : est-ce qu'il n'y a pas d'autre moyen » que de le déchirer ? Ne vaudrait-il pas mieux s'unir pour faire » prévaloir dans les conseils tout ce que réclame le véritable in» térêt de la république ? Venise est divisée par des factions ; mais » si nous cédons à nos ressentiments, quelque justes qu'ils puissent » être, ne rendons-nous pas le retour de la paix plus difficile ? Je » vois ici des hommes dont les noms rappellent les actions les plus » glorieuses et les plus utiles à la patrie ; qu'ils daignent se sou» venir de ce qu'ont fait leurs aïeux, et qu'ils n'exposent pas cet » illustre héritage au gré d'une passion qui conseille la révolte et le » meurtre pour ramener l'ordre et la paix. »

« Mon frère, reprit Marc Querini, vous avez dit qu'il n'y avait » rien de si fatal à un État que les révolutions : tout le monde le

1 *Histoire* de Paul Morosini, liv. 9.

2 Ulteriora mirari, præsentia sequi ; bonos imperatores votis expetere, qualescumque tolerare. (Tacite, *Hist.* liv. 4.)

Digitized by Google

» sent comme vous ; mais c'est précisément ce que nous avons à re-
» procher au gouvernement actuel de notre république. Il déplace
» et dénature le pouvoir ; il nous fatigue par ses usurpations, il nous
» plonge dans une inquiétude humiliante sur la stabilité de notre
» condition. Vous seriez-vous attendu que les hommes les plus ho-
» norables fussent rejetés dans la classe des sujets ; qu'il leur fût in-
» terdit même de mériter à l'avenir un rang déjà si noblement
» acquis ? C'est là cependant ce que nous voyons ; et au profit de
» qui se sont opérés ces changements ? Le peuple a été dépouillé de
» tous ses droits. Les citadins ont été réduits à la condition des po-
» pulaires, et sont plutôt blessés que dédommagés par l'élévation
» de quelques-uns des leurs. Les anciennes familles sont divisées
» en trois classes ; les unes sont sujettes, les autres en proie à la
» discorde. Les plus favorisées sont celles qui ont été maintenues
» dans un rang où elles auront désormais des inconnus pour égaux.
» On a dit que peut-être ces changements avaient pour objet le main-
» tien de l'ordre dans la république ; mais depuis cent cinquante
» ans, depuis qu'un doge fut massacré pour avoir perdu une armée,
» et apporté la peste, l'ordre public n'a été troublé que deux fois :
» en 1268, lorsqu'au milieu de la disette on voulut établir un im-
» pôt sur le pain, et, dans ces derniers temps, lorsque le peuple
» voulut recouvrer son droit de nommer le doge. La république ne
» peut pas trouver un avantage là où aucun de ses citoyens ne
» trouve le sien. Cette révolution n'a donc favorisé aucun intérêt.
» Je me trompe ; elle a servi la passion de Gradenigo, son ressen-
» timent contre le peuple, et sa haine contre les nobles qui n'avaient
» pas partagé ses projets criminels. Il n'y a plus de nobles que ceux
» qu'il a bien voulu choisir ; désormais nous datons tous de son règne.
» Maintenant, je le demande, croyez-vous qu'il soit possible de le
» ramener à des sentiments plus justes, à cette modération que
» nous devons tous nous proposer ? Espérez-vous acquérir assez
» d'influence dans les conseils pour la faire prévaloir ? Est-ce avec
» de la modération qu'on réprime la violence ?

» Sans doute nos aïeux nous ont frayé un honorable chemin ;
» mais ils rougiraient de nous si nous consentions lâchement à être
» dépouillés des prérogatives qu'il nous ont acquises, et de la liberté
» qui appartient au moindre citoyen de cet État. Nous tirons au-
» jourd'hui de l'illustration de nos ancêtres ce précieux avantage

Digitized by Google

» qu'on ne peut nous supposer aucune ambition personnelle, lorsque nous réclamons la conservation des droits de tous. Le trône » même n'a rien qui puisse ajouter à la grandeur de nos familles; » vos aïeux et les miens l'ont occupé dans un temps où la couronne » était plus indépendante; les Badouer ont fourni sept doges aux » premiers siècles de la république; les Thiépolo y sont montés avec » gloire, et ont su en descendre. Qu'auraient fait nos ancêtres si » on eût tenté de leur ravir leurs droits? L'histoire nous répond » en nommant vingt doges chassés du trône; précipitons-en celui-» ci, et que sa chute, vengeant le peuple et nos familles, rende à » la république la paix et la splendeur qu'elle a perdues sous le règne » et par la faute de Gradenigo. Son insolence nous met dans la né-» cessité de tout souffrir ou de tout oser. »

Après ce discours, ce ne fut qu'un cri dans l'assemblée contre le doge. On résolut de tout hasarder pour sa perte, et le sage Jacques Querini, en déplorant les suites que pouvait avoir cette résolution, resta fidèle à un parti dans lequel il comptait presque tous les siens.

XII. Il ne fut pas difficile aux conjurés de faire entrer dans leur projet beaucoup de citadins. Chacun de ces personnages disposait d'un grand nombre de populaires, et ils s'étaient associé une vingtaine de prêtres[1]. Quand ils firent le recensement de leurs forces, ils se jugèrent en état d'attaquer à main armée un gouvernement qui, dans un moment de surprise, n'avait que peu de troupes à appeler à son secours.

Cependant Badouer leur fit observer qu'au moment de l'exécution on ne trouverait peut-être pas prêts tous ceux sur lesquels on aurait compté. Il proposa de s'assurer, dans tous les cas, la supériorité des forces, en appelant du secours de Padoue, qui pourrait fournir un renfort considérable.

Padoue était une cité jalouse dans laquelle il ne devait pas être difficile de trouver des ennemis du gouvernement vénitien. Badouer y exerçait une grande influence; cette ville avait été le berceau de sa maison; quoique Vénitien, il en était dans ce moment le premier magistrat[2]. Il s'offrit à négocier pour l'envoi de ce secours, dont on reconnut unanimement l'utilité.

Toutes les confidences délicates, qui pouvaient lier à ce grand

1 Jean Charles Sivos les nomme dans sa *Chronique*.
2 *Fatti veneti* di Francesco Verdizzotti, lib. 11.

Digitized by Google

dessein ceux qui devaient concourir à son exécution, furent faites avec la prudence et l'adresse convenables. Chacun s'assura, par divers moyens, du dévouement des prolétaires qu'il comptait parmi ses clients. Quant à ceux avec qui on ne pouvait se dispenser de quelque révélation, on ne leur fit entrevoir que le projet de réclamer des droits que tout le monde regrettait, mais de les réclamer assez hautement pour obtenir justice.

Pendant que tout cela se tramait, la conduite de chacun des principaux conjurés fut tellement circonspecte, que pas un n'attira sur lui le moindre soupçon, et ne fournit à la fortune l'occasion de le trahir.

Badouer réussit complétement à s'assurer d'un puissant secours qu'on ferait venir de Padoue.

Il fallait se pourvoir des armes que l'on mettrait à la main de tous les prolétaires réunis au moment de l'exécution. Les armes étaient alors conservées dans les anciennes maisons, comme objet de luxe ou comme trophée. Tous ces nobles guerriers en avaient une grande quantité ; la fréquence des armements pour le commerce maritime, donnait beaucoup de prétexte et de moyens pour en rassembler. On en fit venir du dehors, et les palais des principaux conjurés devinrent des arsenaux, où se préparait en silence la perte du gouvernement et du doge.

Quand toutes ces dispositions furent terminées, on se réunit pour arrêter le plan et le jour de l'exécution. On vit avec joie qu'on avait des forces suffisantes pour compter sur le succès ; tout l'avait secondé, rien ne l'avait compromis.

XIII. Venise est divisée en deux parties principales par un grand canal, sur lequel il n'y a qu'un pont. Ce pont joint la petite île de Rialto au quartier qu'on appelle la Mercerie, quartier populeux, rempli de boutiques, et dont les rues conduisent à la place Saint-Marc, où est le palais ducal. Le palais Querini était situé sur la place de Rialto. On conçoit de quelle importance était l'occupation de ce pont qui établissait la communication entre les deux moitiés de la ville, et quel avantage les rues étroites qui forment le labyrinthe de Venise offraient à des conjurés. Maîtres du pont de Rialto, ils pouvaient se porter partout, et l'ennemi, en supposant qu'il eût des forces, ne pouvait les déployer que sur un seul point, sur la place Saint-Marc. Il fallait donc le prévenir dans cette posi-

Digitized by Google

tion ; et s'il y était prévenu, ses troupes ne pouvaient plus qu'errer sans se réunir, exposées à être arrêtées, dans chaque rue, par une poignée d'hommes.

On était alors au mois de juin 1310. On convient que les principaux conjurés rassembleraient pendant la nuit tous ceux qu'ils avaient engagés dans le parti, qu'avant le jour ils les conduiraient sur la place de Rialto, devant le palais Querini ; que là, Boémond Thiépolo prendrait le commandement, qu'il traverserait rapidement le pont, se porterait avec sa troupe sur la place Saint-Marc, investirait le palais ducal, en forcerait l'entrée, et s'emparerait du doge, sans hésiter à le massacrer en cas de résistance ; qu'on proclamerait sur-le-champ la révolution opérée dans le gouvernement, c'est-à-dire le retour de l'ancien ordre de choses existant avant la réforme du grand conseil, et qu'on resterait sous les armes dans la place Saint-Marc, jusqu'à l'arrivée des Padouans amenés par Badouer. Ce renfort arrivé, les diverses troupes des conjurés devaient se répandre dans les quartiers de la ville, se rendre maîtresses de tous les établissements publics, notamment de l'arsenal, et agir selon les occurences contre ceux qui voudraient s'opposer à la révolution. Tel était le plan ; l'exécution en fut fixée au 15 juin.

XIV. Le 14, Badouer partit pour Padoue, où il alla se mettre a la tête de ceux qu'il avait gagnés. Dans la soirée et pendant la nuit, tous ceux qui devaient prendre part à cette grande entreprise, se glissèrent sans affectation, en silence, et par diverses issues, dans les maisons où des armes avaient été préparées. La nuit avançait ; ces troupes de conjurés se mirent en marche avant le jour, et se rendirent sur la place de Rialto ; là Querini sortit de son palais avec Thiépolo ; les principaux chefs de l'entreprise se répandirent dans les rangs, exaltèrent l'imagination de leurs gens par tout ce qu'il y a de plus puissant sur les hommes ; le butin, la gloire, la vengeance, la patrie et la liberté. Thiépolo et son beau-père portaient sur le front une noble assurance. Tous étaient également déterminés à délivrer Venise de la tyrannie (1310).

Au lever du soleil, un de ces violents orages, qui sont assez fréquents dans cette saison, vint retarder ce jour si impatiemment attendu, et qui allait être si terrible. Le tonnerre, l'obscurité, la pluie qui tombait par torrents, mirent quelque désordre parmi les troupes des conjurés, ou ralentirent les dispositions que leurs chefs

Digitized by Google

avaient à faire. Le vent soufflait avec impétuosité, les vagues en fureur assiégeaient Venise, sinistres avant-coureurs d'une autre tempête qui allait éclater. Les conjurés virent, dans ce désordre de la nature, un favorable présage. Thiépolo, pour occuper cette multitude, lui laissa brûler les archives d'un tribunal qui se trouvait dans ce quartier; de cette expédition on passa au pillage d'un grenier public, et du pillage du grenier à celui des boutiques voisines. Cependant la tempête continuait, il était impossible qu'un rassemblement si tumultueux, qui avait déjà éveillé une partie de la ville, n'eut pas répandu l'effroi dans d'autres quartiers, le doge devait en être déjà informé; on ne pouvait guère espérer de le surprendre; il avait eu le temps de se dérober à la recherche des conjurés.

Thiépolo se décida à se mettre en marche au milieu de cet épouvantable orage. Sa troupe se divisa en deux parts : Marc Querini et son fils Benoît conduisaient l'une; Thiépolo prit l'autre sous son commandement. Ces longues files de gens armés traversaient des rues étroites, en agitant leurs épées et leurs drapeaux, sur lesquels on lisait le mot LIBERTÉ : cette ville, toujours si silencieuse, retentissait du bruit des armes. Ce fut la troupe de Querini qui déboucha la première sur la place Saint-Marc. Quel fut l'étonnement de ce chef des conjurés d'y voir une ligne d'hommes sous les armes, qui n'étaient ni la troupe de Thiépolo, ni les Padouans que devait amener bientôt Badouer!

XV. Voici ce qui s'était passé pendant la nuit. Aucune imprudence, aucune indiscrétion n'avait été commise dans une affaire qui exigeait le concours de tant de personnes; mais le doge était aussi vigilant que hardi. La réunion des conjurés dans les maisons où on leur avait donné rendez-vous pendant la soirée du 14, n'avait pu se faire sans être remarquée. Il en avait été rendu compte à Gradenigo, qui sur-le-champ avait pénétré l'objet de ces rassemblements, et vu toute l'étendue du péril sans s'en laisser effrayer.

D'une part, il avait dépêché des agents pour observer les maisons qu'on lui avait désignées; de l'autre, il avait envoyé aux gouverneurs des îles les plus voisines, notamment à Ugolin Justiniani, qui commandait à Chiozza, l'ordre de venir en toute diligence à Venise, avec le plus de troupes qu'ils pourraient rassembler. En même temps il avait appelé auprès de lui ses conseillers, les officiers de nuit, les chefs de la quarantie, les avogadors, et plusieurs des

Digitized by Google

nobles qu'il connaissait pour dévoués à son parti. Là, il leur avait déclaré ce qu'il venait d'apprendre, et ce qu'il jugeait qu'on avait à craindre : à chaque instant, les agents qu'il avait repartis dans la ville venaient lui rapporter qu'on avait remarqué pendant toute la nuit du mouvement dans telle maison; qu'on y distribuait des armes; puis qu'une troupe s'était mise en marche, et se dirigeait vers la place de Rialto, vers le palais Querini. On vit clairement que cette place était le point principal de ralliement, et que cette entreprise avait pour chefs les Querini et les Thiépolo. On n'avait que le reste d'une nuit très-courte pour se préparer à la défense.

Sur-le-champ on dégarnit les postes les moins importants de Venise, pour porter sur la place Saint-Marc toutes les troupes dont on pouvait disposer. On fit venir des ouvriers de l'arsenal. Tous les membres du conseil furent avertis, chacun amena ce qu'il avait de gens sûrs. Marc Justiniani, à qui, dans cette importante conjoncture, le commandement fut confié, se trouvait à la tête d'une force déjà imposante, lorsque Marc Querini déboucha sur la place suivi de tous les siens.

XVI. Dès qu'elle se virent, les deux troupes n'hésitèrent pas à se charger, et ce fut avec la fureur qui caractérise les guerres civiles. Elles criaient l'une et l'autre Vive Saint-Marc! on combattait sans pouvoir juger encore pour quel parti la fortune allait se déclarer. Dans cet instant les troupes que le gouverneur de Chiozza amenait, d'après l'ordre que le doge lui avait expédié dans la nuit, arrivèrent sur le champ de bataille, et prirent part à l'action. La partie devint inégale; cependant Querini soutenait le combat, mais avec désavantage. Thiépolo, Badouer, ne paraissaient point.

La marche du premier avait été retardée par le désordre que le pillage avait mis dans sa troupe; enfin il déboucha sur la place par la rue de l'Horloge, et le doge en personne s'avança pour le repousser avec ce qui restait de troupes disponibles, et les nobles qui formaient un corps de réserve.

Pendant ce combat général, le bruit se répandit que Querini venait de voir tomber son fils à ses côtés; un moment après on dit qu'il était lui-même frappé d'un coup mortel. Cet événement exalta les uns, jeta du découragement ou de l'hésitation parmi les autres. La troupe de Querini mit en effet moins de vigueur dans sa résistance. Marc Justiniani sut en profiter, redoubla vivement ses at-

Digitized by Google

taques et refoula cette partie des assaillants dans les rues voisines, où les moins déterminés profitèrent de quelques détours pour s'échapper.

Thiépolo, voyant qu'il restait seul à combattre sur la place Saint-Marc, désespéra du succès de son attaque ; il replia sa troupe sans beaucoup de désordre, ce qui est assez difficile dans de telles occasions et avec de tels soldats, et opéra sa retraite vers le pont. Comme il passait dans la rue de la Mercerie, suivi d'un page à cheval qui portait un étendard, une femme du peuple lui lança du haut d'une fenêtre une énorme pierre, qui n'atteignit que le page, qu'elle écrasa.

Arrivé au pont du grand canal, le chef des conjurés s'empara de toutes les barques, les fit passer sur l'autre bord, coupa le pont, garnit de soldats une maison qui le dominait et se fortifia dans Rialto. Cela prouve que sa troupe n'était pas en désordre, et qu'il n'était pas vivement poursuivi.

Pendant ce temps-là Badouer débarquait dans Venise avec les Padouans; mais au même instant arrivaient des troupes que François Dandolo et Marin Delfino amenaient des îles voisines. Elles chargèrent ces étrangers qui croyaient venir au pillage et non pas au combat. Badouer, mal secondé par ses soldats, se vit environné et tomba vivant entre les mains de ceux qu'il venait détrôner.

Thiépolo, retiré dans Rialto, pouvait y prolonger sa résistance : il parait qu'il s'y maintint pendant quelques jours; mais cette résistance n'avait plus d'objet, il devait être forcé dans ce poste tôt ou tard : il ne pouvait pas se flatter de retenir plus longtemps, dans une cause si périlleuse et désormais désespérée, une multitude à qui il suffisait de se débander pour être à peu près sûre de l'impunité.

Le doge, pour hâter la défection des conjurés, fit annoncer une amnistie. Il envoya même des parlementaires à Thiépolo pour l'exhorter à faire cesser l'effusion du sang vénitien. Thiépolo comprit qu'il n'y avait point de résultat à espérer d'une négociation, ni de foi à faire sur de telles promesses. Les troupes marchaient pour l'assaillir; on allait lui couper la retraite. Il s'embarqua avec quelques amis, et se réfugia hors du territoire de la république[1].

[1] Les détails de cette action m'ont été fournis principalement par Verdizzotti, dans le liv. 11 des *Fatti veneti*, et par une lettre de Gradenigo lui-même, où il

Digitized by Google

Telle fut l'issue de cette mémorable journée, de cette grande entreprise conduite avec tant de prudence, et déjouée par le courage et l'activité d'un homme. Querini avait médité ses moyens à loisir et les avait disposés habilement. Gradenigo créa les siens en quelques heures. On ne peut reprocher qu'une faute aux conjurés, ce fut le pillage qui leur fit perdre du temps; mais quand Thiépolo serait arrivé sur la place Saint-Marc aussitôt que son beau-père, ils n'en auraient pas moins trouvé les troupes du doge prêtes à les recevoir; les gouverneurs des îles voisines n'en seraient pas moins arrivés avec des renforts. Il aurait fallu combattre là où l'on s'était flatté de surprendre; le reste aurait été remis à la fortune. Les conjurations étant en général une entreprise du faible contre le fort, le mérite de celui qui les conçoit n'est pas de risquer un combat où l'on ne puisse espérer le succès que du courage ou du hasard, mais de faire des dispositions telles, que l'ennemi n'ait pas le temps ou les moyens de déployer ses forces : l'habileté, surtout quand on est le plus faible, consiste à attaquer avec avantage.

XVIII. Après la victoire on s'occupa non moins vivement de la punition des conjurés. Marc Querini, Benoît son fils, furent trouvés parmi les morts, ainsi que Jean Maffei et Pierre Beccario. Badouer et Marin Barozzi, qui avaient été faits prisonniers dans le combat, furent décapités; la corde fit justice de tous les populaires pris les armes à la main. La république ne connaissait pas cette maxime, que, dans les temps postérieurs, Élisabeth reine d'Angleterre recommandait à Henri IV[1] : Après une conspiration découverte, le moyen le plus sûr de disperser ou de ramener les complices, c'est de n'avoir pas l'air de les connaître; au lieu que les poursuites les obligent à se tenir unis et à chercher de nouveaux partisans. Plusieurs conjurés qui s'étaient soustraits au supplice, et dont la tête avait été mise à prix, furent assassinés. Les historiens ajoutent que les autres se virent relégués à Milan, à Parme, à Gênes, à Trévise, avec défense de rompre leur ban, sous peine de la vie. Je ne saurais comprendre comment la république les aurait exilés dans des

raconte la conjuration. Cette lettre est rapportée par le continuateur de Dandolo, et par Raynaldo, dans ses *Annales ecclésiastiques*, qui font suite à celles de Baronius, tome IV. Le doge y déclare qu'il n'eut connaissance de ce dessein que dans la nuit qui en précéda l'exécution.

1 *Memorie recondite* di Vittorio Siri, tome I, p. 169.

Digitized by Google

pays où son pouvoir et sa surveillance ne s'étendaient pas. Cette clémence n'était pas dans le caractère des hommes qui gouvernaient alors. Il est plus vraisemblable que ces conjurés ne durent la vie qu'à l'asile qu'ils trouvèrent chez l'étranger. Jacques Querini porta sa tête sur l'échafaud, victime de sa fidélité dans une entreprise dont il avait combattu le projet.

Les palais des Querini et des Thiépolo furent rasés; on effaça partout leurs noms et leurs armes; leurs biens et ceux de beaucoup d'autres furent confisqués; on assigna une pension à la femme qui avait voulu écraser Thiépolo, et un service solennel fut institué pour rendre grâces à la Providence et perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur ceux qu'on était désormais en droit de qualifier de rebelles [1].

XIX. Quand on revint sur toutes les circonstances de ce grand événement, on frémit du danger qu'on avait couru. Si une conjuration dans laquelle étaient entrés tant de personnages, qui avait mis en mouvement une partie de la population et appelé du secours d'une ville voisine, avait pu être tramée dans Venise sans qu'on en soupçonnât même l'existence, que n'avait-on pas à craindre encore tous les jours, surtout tant qu'il existerait quelques restes de ce levain qui avait occasionné une si grande fermentation? La terreur dure plus que le danger, et souvent nous précipite dans un autre.

Les membres du grand conseil, encore épouvantés, crurent qu'ils ne pourraient jouir avec sécurité de leur nouvelle puissance, qu'après qu'une commission aurait découvert et signalé tout ce qui restait d'ennemis secrets du gouvernement, comme si une autorité qui tend à s'agrandir ne s'en faisait pas tous les jours de nouveaux.

On jugea le péril encore tellement imminent que l'on créa une autorité dictatoriale après la victoire.

Un conseil de dix membres fut nommé pour veiller à la sûreté de l'État. On l'arma de tous les moyens; on l'affranchit de toutes les formes, de toute responsabilité; on lui soumit toutes les têtes.

1 Il existe aux archives des aff. étr. un manuscrit intitulé : *Memorie intorno all' accaduto per il consiglio de' dieci* 1628, dans lequel, à propos d'une sentence d'exil prononcée contre le cavalier Zeno, on rapporte un discours de ce patricien, où il dit que Sabellicus a débité beaucoup de faussetés sur la conjuration de Boémond Thiépolo, et que cet homme qu'il a représenté comme un traître, n'avait fait que poursuivre la vengeance d'anciennes injures qu'il avait reçues du doge P. Gradenigo.

Digitized by Google

Il est vrai que sa durée ne devait être que de dix jours, puis de dix encore, puis de vingt[1], puis de deux mois; mais il fut prolongé six fois de suite pour le même temps. Au bout d'un an d'existence, il se fit confirmer pour cinq. Alors il se trouva assez fort pour se proroger lui-même pendant dix autres années. Tout ce qu'on put obtenir à l'expiration de ce terme, ce fut que la nouvelle prorogation serait prononcée par le grand conseil; enfin, en 1325, cette terrible magistrature fut déclarée perpétuelle.

Ce qu'elle avait fait pour prolonger sa durée, elle le fit pour étendre ses attributions. Institué seulement pour connaître des crimes d'État, ce tribunal s'était emparé de l'administration. Sous prétexte de veiller à la sûreté de la république, il s'immisça dans la paix et dans la guerre, disposa des finances, fit des traités avec l'étranger, et finit par s'arroger le pouvoir souverain, puisqu'il en vint jusqu'à casser même les délibérations du grand conseil, à en dégrader les membres de leur droit de souveraineté, à les faire rentrer à son gré dans la classe des sujets, et à destituer un doge. Nous verrons successivement ces envahissements sur l'autorité.

Enfin ce tribunal en créa dans la suite un autre plus terrible que lui-même.

Cependant, pour ôter tout sujet de ressentiment aux anciennes familles patriciennes que le hasard avait exclues du grand conseil, on y admit toutes celles qui n'avaient pris aucune part à la conjuration.

Pierre Gradenigo mourut deux mois après son triomphe. Il n'avait pas encore cinquante ans. Sa mort fut attribuée au poison, mais on n'a acquis à cet égard aucune certitude, et ce soupçon prouve seulement la haine dont il était l'objet.

1 Per indagazione del delitto e de' complici fù pressa deliberazione del maggior conseglio di creare per dieci giorni il conseglio de' dieci, fù prorogato per altri dieci giorni, poi venti.
(*Governo dello stato veneto dal cav.* Sorianzo, man. de la bibliot. de Monsieur, n° 34.)

Digitized by Google

LIVRE VIII.

Levée de l'interdit. — Expédition contre les Génois. — Révolte de Candie. — Guerre contre le seigneur de Vérone. — Acquisition de Trévise et de Bassano, 1310-1343. — Croisade de Smyrne. — Septième révolte de Zara. — Peste à Venise, 1343-1348. — Nouvelle guerre contre les Génois, 1348-1354. — Changements dans l'organisation du conseil du doge. — Élection et conjuration de Marin Falier, 1354-1355.

I. Après la mort de Pierre Gradenigo, on mit à sa place un vieillard de quatre-vingts ans, ce qui annonçait l'existence de plusieurs factions rivales qui se balançaient. Marin Giorgi n'occupa le trône que quelques mois [1]; son règne ne fut signalé que par une entreprise infructueuse contre la ville de Zara, qui s'était révoltée pour la sixième fois, s'autorisant de la bulle par laquelle les sujets de la république étaient déliés de leur serment de fidélité (1310).

Sous le règne de Jean Soranzo, successeur de Marin Giorgi, on entama une négociation avec les rebelles, et on les ramena dans le devoir par la persuasion (1311).

Il était important de se réconcilier avec le pape, dont la malédiction avait de si dangereuses conséquences. Déjà la république lui avait envoyé des ambassadeurs qui n'avaient pu même être admis. On fit partir une seconde ambassade à la tête de laquelle était François Dandolo. Il se rendit à la cour de Clément V, et après avoir sollicité une audience, qui lui fut refusée, il se présenta tout à coup pendant que le pontife était à table, se jeta à ses pieds, demandant, avec beaucoup de larmes, la grâce des Vénitiens. On a écrit que l'ambassadeur, pour rendre cette action plus touchante, s'était revêtu des habits d'un suppliant, qu'il avait une corde au cou. Cela peut être; ces marques extérieures de soumission n'avaient rien de nouveau dans ce siècle, et avaient exalté dès longtemps l'orgueil de

1 L'histoire attribuée à André Navagier, fait régner Marin Giorgi pendant dix ans et dix jours; mais en cela elle diffère de toutes les autres chronologies, et notamment de l'*Art de vérifier les Dates*.

Digitized by Google

l'autorité pontificale. On ajoute que les cardinaux qui étaient présents oublièrent la charité chrétienne jusqu'à traiter Dandolo de chien, et que cet ambassadeur, prosterné aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, ne murmura point d'un si indigne outrage. La plupart des historiens racontent que Dandolo, ayant réussi dans sa négociation, devint l'objet de la reconnaissance publique, et que ce nom injurieux de chien, qui lui avait été donné par des prêtres insolents, devint un sobriquet honorable, parce qu'il attestait le souvenir que conservaient ses concitoyens de l'important service qu'il avait rendu à sa patrie. Cette anecdote, peu digne de la gravité de l'histoire, est démentie par un auteur d'un grand poids, par le doge Foscarini qui démontre [1] que plusieurs ancêtres de Dandolo avaient porté le surnom de *Cane*.

Le pape, après avoir joui quelque temps de l'humiliation des Vénitiens, écouta leurs prières et leva l'excommunication. Une paix de douze ans succéda enfin à tant d'orages. Le commerce ramena l'abondance ; on fit des travaux pour diriger les eaux de la Brenta, qui, en ensablant les lagunes, diminuaient la sûreté de Venise et la salubrité de l'air. L'arsenal dévasté par des incendies, épuisé par des guerres malheureuses, s'agrandit et reprit une nouvelle activité. Aussi, lorsqu'en 1324 quelques entreprises des Génois rallumèrent momentanément la guerre, vit-on quarante vaisseaux sortir du port et forcer, par une victoire, les négociants de Péra à payer les frais de cette expédition.

II. Cette époque fut celle d'une nouvelle révolte en Candie. Le gouverneur obtint quelques avantages assez signalés, sans cependant se rendre maître du chef des rebelles. Pour y parvenir, il lui écrivit en termes flatteurs, lui annonçant le projet de le réconcilier avec la république, lui faisant même entrevoir des récompenses, des honneurs. L'exemple d'Alexis Calerge, que la république avait reçu en grâce, séduisit ce nouveau chef; il oublia qu'un rebelle ne doit jamais se fier à ceux contre qui il a pris les armes ; il se rendit auprès du gouverneur, qui, sans autre forme de procès, le fit lier dans un sac et jeter à la mer. Cette perfidie ralluma la guerre, et il fallut encore répandre du sang pendant deux ans, pour recouvrer sur ces peuples une autorité si souvent méconnue.

1 *Della letteratura veneziana*, lib. 3, note 333. Il est possible que les courtisans du pape aient fait allusion à ce nom, en injuriant l'ambassadeur.

Digitized by Google

Jean Soranzo mourut en 1327. Ce doge, qui, avant de monter sur le trône, avait paru à la tête des armées de la république, fut un de ceux qui méritèrent le mieux de la patrie. Zara recouvrée sans effusion de sang, une courte guerre avec les Génois terminée par une victoire, une longue paix, furent les fruits de sa sagesse. Il prouva que, même dans les États où on ne laisse aux chefs qu'une autorité très-bornée, leur caractère influe, pour le bonheur ou pour le malheur public, dans les résolutions du gouvernement, et que les princes ont toujours de l'autorité quand ils ont de la modération.

III. Venise vit avec joie François Dandolo élevé sur le trône; la couronne était un juste dédommagement des affronts qu'il avait essuyés à la cour pontificale (1327).

On avait, sous le règne précédent, forcé les Génois de Péra à payer une contribution, mais on ne s'était pas réconcilié avec cette république. Elle avait en mer une escadre de six galères qui rencontra et prit deux vaisseaux vénitiens. Aussitôt huit galères de Venise sortirent pour venger cette insulte; malheureusement le commandement en avait été donné à un officier inhabile. Thomas Viari, ayant rencontré les six galères génoises, les attaqua sans savoir profiter de l'avantage du nombre. Battu complétement, ayant vu cinq de ses vaisseaux pris par l'ennemi, il se réfugia, avec les trois autres, dans Venise, où cette défaite excita une indignation générale. La voix publique réclama hautement la punition de l'amiral; il fut condamné à terminer ses jours dans une prison.

La république avait une grande flotte toute prête pour transporter dans la Palestine l'armée du roi de France, Charles IV, qui avait embrassé le dessein d'une nouvelle croisade; mais, au lieu d'entreprendre cette expédition, le roi tourna ses armes contre l'Angleterre; et la flotte, devenue disponible, alla désoler, dans le Levant, le commerce des infidèles. Elle rentra dans ses ports avec un riche butin, mais sans avoir eu occasion de combattre.

IV. Les révolutions des villes de l'Italie septentrionale avaient fini par établir la domination de quelques seigneurs puissants. Les divisions du saint-siége et de l'empire avaient favorisé toutes ces usurpations faites aux dépens de l'un ou de l'autre. Le pape Benoît XI, pour s'attacher les seigneurs mécontents de l'empereur Louis V, les déclara possesseurs légitimes des places qu'ils avaient envahies. L'empereur, voyant avec quelle libéralité le souverain

Digitized by Google

pontife disposait des terres de l'empire, ne se montra pas moins généreux du bien d'autrui, et confirma dans leurs usurpations tous ceux qui s'étaient emparés des domaines de l'Église[1]. Mastin de la Scala, que nous appelons l'Escale, et qui était déjà seigneur de Vérone, avait réuni sous son obéissance Trévise, Vicence, Bassano, Brescia, Parme, Reggio, Lucques, et avait dépouillé les Carrare de la souveraineté de Padoue. C'était, comme on voit, une grande principauté, puisqu'elle s'étendait depuis les bords de l'Adriatique jusqu'à la mer de Toscane. A Vérone, tout annonçait la grandeur du maître; un ambassadeur envoyé vers lui le trouva entouré de vingt-trois princes détrônés, dont sa cour était devenue la prison ou l'asile. Sa capitale était le centre des lettres et des lumières. Tout ce qu'il y avait dans ce temps-là d'hommes remarquables par leurs talents, trouvait un accueil flatteur à la cour de la Scala, ou était prévenu par des marques de sa munificence.

Tant de prospérités n'avaient pu que lui faire beaucoup d'ennemis, entre lesquels Marsile de Carrare était d'autant plus dangereux qu'il cachait son ressentiment sous toutes les apparrences de la soumission et même du dévouement. On prétend que la Scala avait séduit la femme de Carrare. Celui-ci n'en avait fait éclater aucun ressentiment; cependant il avait fait surmonter de deux cornes d'or le cimier qui couronnait ses armes, pour éterniser le souvenir de son injure.

La Scala était trop puissant pour être attaqué à force ouverte; mais il était enivré par la prospérité, et par conséquent facile à entraîner dans des entreprises qui pouvaient lui devenir funestes. Tel fut le plan que Marsile Carrare se traça.

L'historien Sanuto raconte, qu'envoyé à Venise par le seigneur de Vérone, Carrare saisit l'occasion d'une cérémonie publique, où il se trouvait placé près du doge, pour lui dire tout bas : « Si quel-» qu'un vous rendait maître de Padoue, comment le récompense-» riez-vous ? » A quoi le doge répondit : « Nous la lui donnerions. » Ce fut la première base de l'alliance secrète entre les Vénitiens et l'époux offensé.

Revenu à Vérone, Carrare représenta à son maître que, puisque son territoire s'étendait jusqu'aux lagunes, il y aurait un immense avantage pour lui à y établir des salines; qu'il était honteux de

[1] MACHIAVEL, *Histoire de Florence*, liv. 1er.

Digitized by Google

laisser le privilége et les bénéfices de ce commerce aux Vénitiens, lorsqu'on était assez puissant pour le leur arracher.

V. L'ambition de la Scala donna dans ce piége; il fit construire un fort vers l'extrémité de son territoire, à Bovolenta : les travaux pour la fabrication du sel furent commencés, et une chaîne fut tendue sur le Pô, à Ostilia, où l'on exigea un péage sur tous les bâtiments qui remontaient le fleuve (1334).

Aussitôt les Vénitiens, déterminés à soutenir un privilége dont ils jouissaient depuis plusieurs siècles, se préparèrent à la guerre. Ils formèrent une ligue de la plupart des États de l'Italie septentrionale, qui avaient vu l'agrandissement de la Scala avec inquiétude ou jalousie.

L'armée de la république était, disait-on, de trente mille hommes, dont un tiers d'étrangers. Un historien rapporte qu'à cette occasion on fit un dénombrement des hommes de vingt à soixante ans[1], et qu'il s'en trouva quarante mille; ce qui supposerait une population de cent cinquante-sept mille âmes dans Venise et dans les îles environnantes, comprises sans doute dans ce dénombrement. La guerre, entreprise avec animosité, fut poussée avec vigueur. Dès la fin de la première campagne, le roi de Bohême entra dans la coalition. La Scala, si vivement pressé de tous côtés, trahi de Carrare, qui fit ouvrir aux Vénitiens les portes de Padoue, perdit successivement ses principales places, et réduit, après quatre campagnes malheureuses, à la dernière extrémité, fut obligé de signer un traité dont la république dicta les conditions.

VI. Venise, protectrice du nord de l'Italie, devint un centre de négociations, où l'on vit à la fois plus de soixante ministres de divers États solliciter la bienveillance du gouvernement, pour être traités favorablement dans le partage de la dépouille du seigneur de Vérone. Les Vénitiens tracèrent à chacun la limite de ses prétentions, signèrent le traité seuls, le 18 décembre 1338[2], et le communiquèrent ensuite à leurs confédérés.

Ils firent raser le fort élevé dans les lagunes, retinrent pour eux-mêmes Trévise et Bassano, assignèrent aux Florentins quatre villes

1 *Histoire de la ville et de la république de Venise*, par Paul Morosini, liv. 10. E fu descritto il popolo di Venezia, d'anni 20 fino a 60, e ritrovato al numero di 40,100. (*Storia veneziana di* Andrea Navagiero.)

2 *Codex Italiæ diplomaticus*. Lunig., tome I, *addenda*.

Digitized by Google

de l'État de Lucques : Feltre et Bellune, à Jean, fils du roi de Bohême; Parme, aux seigneurs de Rozzi ; Brescia et Pergame, aux Visconti, seigneurs de Milan, et établirent Carrare dans la seigneurie de Padoue, en lui disant : « N'oubliez jamais que cette ville est, pour la seconde fois, redevable de sa délivrance à la république, et que vous la tenez de sa générosité [1]. »

Ce fut le premier établissement des Vénitiens dans le continent

[1] Muratori a inséré parmi ses dissertations sur les antiquités du moyen âge, un fragment historique dont on ne connaît pas l'auteur, mais qui est assez curieux, soit par l'ancienneté du langage, soit par les détails naïfs qu'on y trouve. Voici un extrait de ce qu'il contient relativement à la guerre des Vénitiens contre Mastin de la Scala :

« Quesso missore Mastino fo homo assai savio de testa, justo signoro : pe tutto lo sio renno givase sicuro con aoro in mano. (On pouvait en sûreté circuler dans tous ses États avec de l'or sur la main.) Granne justitia facea, fo homo bruno, peloso, varvuto, con uno grannissimo ventre, mastro de verra (de guerre). Cinquanta palafreni havea de soa casa. Onne dì mutava roba : doi milia cavalieri cavaicavano con esso, quanno cavaicava ; doi milia fanti da pede armati, eletti, co le spate in mano, givanoli intorno. E soa persona, mentre che seguitao la vertute, crebbe. Poi che in supervia comenzoa a corromperse de lussuria, forte deventao lussurioso : che havesse detoperate cinquanta polzelle in una quatraiesima se avantao. Poi manicava la carne lo venerdì e lo sabato e la quatraiesima. Non curava de scommunicazione. Lo modo che cadè de soa altezza fo quesso.

Havea uno sio frate, lo quale havea nome Missore Alberto. Fo mannato a reiere Padova. Quesso Missore Alberto tenea quessa via. Entrava ne le monasteria de le donne religiose. Demoravace tre o quatro dii ; po' visitava lo altro. Dounqua era una bella monaca, detoperava. Missore Marsilio da Carrara, e Missore Ubertiello da Carrara, eranoli mainri de Padova ; quelli, li quali li haveano dato la signoria. E soi parienti erano. Quesso Missore Ubertiello havea una soa bella donna. Per tutta die, per tutte hore non finava Missore Alberto de spacciare e dicere : *O Missore Ubertiello, manuca bene, cha te haio fatto re doi voite quessa notte*. Mai non finava. Ad onne tratto quesso diceva. Missore Ubertiello rideva. Co lo riso se la passava Lo ridere non dessegnava. Tuttavia dice a Missore Ubertiello : *Tre voite te haio fatto cocoro in quessa notte*. Missore Ubertiello de cio creppava.

Marsilio fo uno savio cavalieri, e moito scaitrito e secreto. De coipo cavaicavo a Verona e parlao con Missore Mastino. E deoli ad intennere, che potea essere lo più granne homo, che fussi mai ne la contrada. E che potea domare lo rogoglio e le grannezze de' Veneziani. E deoli lo muodo e l'ordene pe quessa via, etc. Crese lo Tiranno a li fallaci detti. Allhora incontinente commanna, che ne la villa de Bovolenta, canto la marina a li Starni, fosse fatto uno bello castiello de lenname. E liberamente fo comenzato a fare lo sale. Como ordinato era, gionze a Venetia Missore Marsilio, e disse : *Signori Veneziani, Missore Mastino intenne de fare lo sale ne lo sio terreno, per havere quella pecunia, la quale voi avete, e torvela de mano, pe signioriarve, e per abbassare le vostre saline. Se quesse perdete, non sete cobelle. Lo frutto de la cammora de Venezia è lo sale. Moito bene operate in*

Digitized by Google

qui avoisinait leurs îles. Jusque-là, ils ne paraissaient pas avoir songé sérieusement à acquérir des possessions dans ce qu'ils appelaient la terre-ferme, si ce n'est, peut-être, pendant l'occupation si malheureuse de Ferrare. Cette conquête du Trévisan produisit

que' lochi i fatti vostri. Più non disse. Assai habe fatto e detto, che habe acceso lo fuoco tra' Veneziani e Missore Mastino.

Allhora Veneziani fecero fare una ammasciata. Quanno li ammasciatori fuoro entrati in Verona, tutta Verona curze a bederli. Così li guardava homo fitto, como fossino lopi. E quesso perchè lo avito loro era moito devisato da lo avito de li cortisciani.

Surprise de Padoue par les Vénitiens.

Non se lassao da lo muro cacciare. Mustrano de havere core. Non curano de valestra nè de minaccie. Lo romore ene granne. Lance e saette volavano. Deh quanto ene cosa horribbele! Allhora Missore Pietro Roscio, con sie belle masnade se tenne secreto. E quesso de fora ad una porta, la quale se dice porta de Ponte-Cuorvo. E là stette, mentre che la vattaglia era a laporta de Santa-Croce. Quessa porta de Ponte-Cuorvo havea in vardia Missore Marsilio da Carrara. Sù ne la miesa terza lo fattore di Missore Marsilio opierze la porta, et abassao li ponti, e mise dentro Missore Pietro Roscio, senza coipo de spata. Hora ne veo pe la strada a la piazza lo capitanio de Venetiani, con moita gruossa pedonaglia e cavallaria. Sull' hora de terza era in esso ponte. Missore Alberto se era levato da dormire. Cavaicava sio bello palafreno, bestuto con uno solo guarnello, accompagniato con solo Missore Marsilio. Una vastoncella in mano tenea. Pe la terra giva trastullanno. *Omnis ejus armatorum multitudo pugnans resistebat ad portam*. Como Missore Alberto accapitao in capa de la strada, vide lo granissimo confalone de Santo Marco de Venetia. Vide chez ne la piazza giogneva granne stuolo, granne masnade de iente. Oldio tromme e ciaramelle. Maravigliaose forte, e disse a Missore Marsilio: *Que ientes ene quessa?* A ciò Missore Marsilio respuse e disse: *Quesso eno Missore Pietro de Roscio, lo quale hao havuta gola de betere te*. Disse Missore Alberto: *Moreraio io?* Disse Missore Marsilio: *Nò. Torna in reto. Và ne la mia camora*. Così fo fatto. Tornao Missore Alberto, e misesi ne la camora di Missore Marsilio, e là fo inzerrato con una chiave Venetiana. La piazza presero, e toizero le arme e li cavalli a tutta la foresteria di Missore Alberto. E preso esso con soa Baronia, sopra una nave lo mannaro in presone a Venezia, e là stette fi' che la verra fo finita. Vao Missore Pietro de Roscio ardenno e conzumanno le terre Prese pe forza Monscilice, e là fo occiso.

Allhora perdio la cittate de Brescia. Onne perzona se li rebella. Nulla resistentia fao. La verra durao bene anni doi. Ultimamente Missore Mastino era straccato, nè potea più. Venne a pace con Veneziani, et a patti. Li patti fuoro quessi. Lo primo esso fece refutanza de la moneta, la quale havea in Venezia, la quale haveano despesa i Veneziani. Lo secunno; che mannao le robe de] lo communo de Venezia, la quale buttao ventiquattro milliara de fiorini; per onne roba doi millia. Lo tierzo: che i Veneziani voizero Trevisi; si che convenne, che, pe la fatica de' Veneziani, Missore Mastino li donasse Trevisi. Verona e Vicenza li lassaro per lo amore di Dio e pe misericordia. Le aitre terre, como Padova e Civitale remasero a puopolo. Allhora li Veneziani li remmannaro Missore Alberto lo fratiello con

Digitized by Google

une révolution dans leur système politique, ouvrit une nouvelle carrière à leur ambition, leur occasionna deux cents ans de guerre, et mit plusieurs fois la république en péril. Il y avait neuf cents ans que Venise florissait à deux lieues de la côte d'Italie, qu'elle était puissante et en possession d'un gouvernement organisé, et elle n'avait pas encore porté ses vues ambitieuses sur le continent voisin. La terre n'était pas l'élément des Vénitiens; ils trouvaient ailleurs l'emploi de leur activité.

Dans cette guerre, la république confia son armée à un étranger, Pierre de Rozzi, ancien seigneur de Parme. C'est un système qu'elle suivit constamment depuis. On plaçait auprès du général deux nobles pour le surveiller [1]. Quelque inconvénient qui pût résulter de la nature de ces choix, de la méfiance qui les accompagnait, de la mésintelligence inévitable entre le général et les provéditeurs, on ne redoutait rien tant que de voir un patricien acquérir cette influence que donne le commandement des armées. C'est un inconvénient inhérent au gouvernement aristocratique. Les hommes ne peuvent y développer toutes les facultés qu'ils ont reçues de la nature; les uns, parce que la constitution les condamne à n'être rien; les autres, parce qu'on ne leur permet pas de montrer tout ce qu'ils valent. Chez un gouvernement ombrageux, le talent est toujours suspect.

Cette même guerre me donne occasion de faire remarquer une innovation d'une autre espèce. Le prince de Vérone, en se réconciliant avec Venise, demanda à être inscrit sur le registre des nobles de cette république, qui venait de le dépouiller; c'est le second exemple de l'admission d'un étranger parmi les nobles vénitiens. La maison de Carrare obtint le même honneur quelques années

quelli nuobbeli, li quali teneano presoni. A tutta quessa verra Fiorentini tennero mano, e fecero con loro denari quello aiutorio che bastao.

1 Les fonctions des provéditeurs sont fort bien expliquées dans la *Vie d'André Gritti*, par Nicolas Barbadigo. « Sunt autem legati apud Venetos e patricio ordine duo viri, imperatori, qui de gente peregrinâ semper eligitur, ut eorum consilio quæ ad bellum pertinent administret, socii attributi; iis invitis aut inconsultis, imperatori quicquam agere decernereve, quod alicujus momenti sit, non licet: præcipuum vero munus eorum est publicam pecuniam, quæ exercitui in stipendium persolvenda est, tractare; rem frumentariam expedire; quæque in bello gerantur cognoscere et de iis patres certiores facere; si quem habeant usum in re militari rem ipsi plerumque suo ductu gerunt, absente præsertim imperatore. »

Digitized by Google

après [1]. Nous verrons dans la suite le livre d'or s'honorer du nom des plus grands princes de l'Europe [2].

Je ne me suis point arrêté aux détails des opérations militaires de ces quatre campagnes; on dit que Pierre de Rozzi y montra beaucoup d'habileté. Il y eut peu d'événements importants. Ce fut une guerre de positions, dont le récit, pour être utile, devrait être fait avec une étendue que le plan de cet ouvrage ne comporte pas. Ces détails appartiendraient moins à l'histoire de Venise qu'à l'histoire de l'art militaire.

Je me propose aussi de ne raconter que sommairement les moyens par lesquels la république devint maîtresse de plusieurs provinces dans le continent de l'Italie. On devine que du moment où Venise convoita ces provinces, elle prit part à toutes les querelles des petits États, y sema la division, protégea les uns, combattit les autres, également dangereuse comme protectrice et comme ennemie, et qu'enfin elle ne jouit paisiblement de toutes ces possessions qu'après les avoir acquises et perdues plus d'une fois. Il faudrait quitter et reprendre tour à tour le fil des événements relatifs à toutes les villes qui finirent par rester dans le domaine de la république. Chacune a une longue histoire.

VII. François Dandolo occupa le trône pendant onze ans. Le choix qu'on fit de Barthélemy Gradenigo pour lui succéder, indique assez de quelle faveur jouissait, dans le grand conseil, le nom du fondateur de l'aristocratie. Ce nouveau règne, qui dura trois ans, fut troublé par une révolte de Candie, qui donna lieu à de terribles combats et à des exécutions plus terribles encore.

1 Jacobus minor de Carraria, Nicolai filius, Venetiis semper amicus atque benevolus fuit et ad extremum amicitiam eorum impensiore studio coluit; cum ob id, quod paci servandæ amicitiisque parandis apud omnes studebat, tum maxime, quod Nicolaus pater, qui diù Venetiis habitavit, multam illi et privatim et publicè benevolentiam comparaverat; quamobrem ultrò citròque in funere complura amoris ac fidei inter hos merita. In primis namque Veneti, Andreâ Dandolo duce, Jacobum, cum omni posteritate, civitatis jure, uti optima maximaque esset, donaverunt : qui honor visus est illis temporibus non exiguus et monimentum novitèr parti regni non leve. Hujus rei causâ Jacobus, cum suorum lecto comitatu, ad referendas gratias, Venetias est profectus; magnoque cum honore et lætitiâ ab eis susceptus est, et postea quoque amplum ei in urbe eorum palatium, ut bene merito civi largiti sunt.

(Petri Pauli Vergerii *Carrariensium principum historia.*)

2 On en peut voir la liste au commencement de la *Chronique* de Marin Sanuto.

Digitized by Google

On rapporte à l'année de la mort de François Dandolo (en 1339) le décret qui interdit aux doges la faculté d'abdiquer cette dignité, à moins d'en avoir reçu la permission du grand conseil. Cela prouve combien cette couronne avait perdu de ce qui pouvait exciter l'ambition et l'envie.

On avait déjà ôté aux fils des doges le droit de faire aucunes propositions dans le conseil; quelques années après, on les déclara exclus de toutes les magistratures pendant le règne de leur père.

André Dandolo, qui fut élu pour succéder à Barthélemy Gradenigo, n'avait pas borné sa gloire à porter un nom déjà illustre. C'était un des plus savants hommes de son siècle, et il fut un des princes les plus sages entre ses contemporains. La supériorité de ses lumières le fit parvenir de bonne heure aux honneurs que lui promettait sa naissance. Il n'avait pas encore trente-six ans lorsqu'on l'éleva à la dignité suprême. Nous lui devons une chronique, qui est le plus ancien monument de l'histoire de sa patrie (1343).

VIII. Les papes, pour qui les croisades avaient été une si grande occasion d'étendre leur autorité, n'avaient point renoncé à faire prêcher dans l'Europe ces fatales expéditions. Clément VI, affligé des progrès que faisaient les Ottomans dans la Grèce et dans l'Asie mineure, parvint à former contre eux une ligue, dans laquelle il ne put cependant entraîner que les puissances plus spécialement intéressées à arrêter ces dangereux voisins. C'étaient la république de Venise, Hugues de Lusignan, roi de Chypre, et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, alors établis à Rhodes. Cette ligue ne s'annonçait pas pour devoir être très-formidable; car le pape, dans sa lettre au grand maître de Rhodes [1], disait que la chambre apostolique faisait armer quatre galères, que le roi de Chypre en fournirait autant, et que le contingent de la république de Venise était fixé à cinq. En même temps il prescrivait à l'ordre d'en fournir six. C'était donc en tout une flotte de dix-neuf galères.

Le rendez-vous était à Négrepont, à la fin de l'année 1343; ce qui doit paraître assez étrange, puisque les Turcs assiégeaient alors cette place. Il est vrai que les historiens vénitiens assurent que la seule apparition de l'escadre de la république détermina les assiégeants à se rembarquer, et à s'enfuir précipitamment sans avoir combattu.

[1] *Histoire de Malte*, par l'abbé de Vertot, liv. 5.

Digitized by Google

Il n'est guère vraisemblable que la vue de cinq galères ait pu produire un pareil effet ; les historiens, qui ont prévu cette objection, portent le nombre de ces galères à vingt ; mais, quoi qu'il en soit, l'armement des Vénitiens était peu considérable ; et ce qui le prouve, c'est que le commandement de la flotte combinée ne fut point déféré à Pierre Zéno, leur amiral, mais au Génois Martin Zacharie, qui commandait les quatre galères du pape. Ce fut sur la capitane que le patriarche latin de Constantinople, revêtu du caractère de légat, arbora son pavillon. Adolphe, neveu du roi de Chypre, Jean de Biadra, prieur de Lombardie, qui conduisait les galères de la religion, et le général vénitien, firent, sous les ordres de Zacharie, la première campagne commencée à la fin de 1343, et qui se réduisit à des courses sur les vaisseaux turcs, fort profitables à l'amiral génois et même au patriarche.

Les chevaliers, quoiqu'on leur reprochât dès lors la soif des richesses, furent indignés de cet esprit mercantile, qui se mêlait aux soins de la guerre, et qui déshonorait également le prélat et le général. Ils réclamèrent le commandement pour l'amiral de Rhodes, et celui-ci proposa aux alliés d'aller attaquer la ville de Smyrne. Cette ville, que son heureuse situation et la beauté de son port ont désignée dans tous les temps pour avoir la plus grande part au commerce du Levant, avait été fréquentée par les Génois et les Vénitiens, qui regrettaient de s'en voir exclus par les infidèles.

IX. Ce fut à la fin de septembre 1344 que la flotte parut devant la rade. On se distribua les attaques ; les Vénitiens se chargèrent de rompre l'estacade qui fermait le port ; les chevaliers assiégèrent la ville par terre, de concert avec les troupes du pape et celles du roi de Chypre. Les premiers efforts furent repoussés ; mais on multiplia les assauts, et, le 28 octobre, on emporta la place l'épée à la main (1344).

Toute la population musulmane fut égorgée sans pitié. Le zèle furieux des croisés alla jusqu'à massacrer les enfants, les vieillards, les femmes ; et, après que ces horreurs eurent souillé leurs armes pendant plusieurs jours, le légat s'occupa de purifier les temples qui avaient été convertis en mosquées, et fit sculpter les deux clefs de l'Église sur les portes du château, où on les voit, dit-on, encore.

Les vainqueurs, après ce succès, devaient songer à se mettre en

Digitized by Google

état de défense; on fit beaucoup de travaux autour de la place. Des vaisseaux y vinrent de divers ports de la Méditerranée, amenant des renforts, apportant des munitions; et, pendant qu'on s'occupait à Smyrne de ces préparatifs, l'escadre du pape et celle de Venise allèrent ravager les côtes voisines, et désoler le commerce des Ottomans.

X. A peine les croisés étaient-ils en possession de cette conquête, qu'ils virent se déployer autour de leurs remparts une armée conduite par Morbassan, l'un des lieutenants de l'émir d'Ionie. On ne peut guère concilier la prise de Smyrne par dix-neuf galères, avec ce que les historiens racontent de la puissance de ce prince. Selon les uns[1], cet émir était sorti de cette même ville, peu de temps avant l'attaque des chrétiens, sur une flotte de trois cents voiles et avec une armée de vingt-neuf mille hommes. D'autres assurent que Morbassan commandait une infanterie innombrable et trente mille chevaux. Sûrement il y a beaucoup à rabattre de toutes ces exagérations; et il le faut bien, puisque les troupes turques se consumèrent, pendant trois mois, en efforts infructueux devant cette place. On dit même que l'émir, qui était venu pour les diriger en personne, fut tué dans un de ces combats (1345).

Morbassan, soit qu'il eût besoin d'étendre son armée pour la faire subsister, soit qu'il jugeât ces vaillants assiégés capables d'une imprudence, ne laissa autour de la ville qu'un corps peu nombreux pour la bloquer, et retira la plus grande partie de son armée à quelque distance.

Les croisés, jugeant l'occasion favorable pour faire lever entièrement le siége, firent, le 17 janvier 1345, une vigoureuse sortie, fondirent sur les lignes des Ottomans, tuèrent tout ce qui voulut tenir ferme, mirent le camp au pillage; et le légat, pour rendre grâces à Dieu de cette victoire, commença à célébrer la messe au milieu des tentes et sur les débris de l'armée des infidèles : mais il fallait que Morbassan fût bien peu éloigné, et que l'imprudence des chrétiens fût extrême; car, pendant le saint sacrifice, l'armée ottomane tout entière tomba sur les chrétiens et les enveloppa.

Le patriarche, jetant ses habits pontificaux, prit le casque et

1 Nicéph. Greg., l. 12, 7; liv 13, 4-10; liv. 14, 1-9; liv. 16, 6; et Cantacuzène, liv. 3.

Digitized by Google

l'épée : Zéno, Zacharie, Adolphe, rassemblant leurs soldats, Fleur de Beaujeu, à la tête des chevaliers de Rhodes, se précipitèrent au milieu des Turcs, sans espoir de se faire jour au travers de cette multitude, et tombèrent l'un après l'autre percés de coups. A peine quelques-uns de ceux qui avaient pris part à cette brillante et funeste sortie purent regagner leurs remparts, où cette perte répandit la consternation[1].

XI. Cependant les restes de cette petite armée, privée de la plupart de ses généraux, ne songeaient point à se rendre. Ils se fortifièrent, demandèrent des secours en Europe, les attendirent, n'en reçurent que de très-insuffisants, et ce ne fut que deux ans après qu'ils entrèrent en négociation avec les Turcs ; encore ne le firent-ils que lorsqu'ils en eurent reçu la permission du pape. Le pape ne consentait point à une paix avec les infidèles, mais il approuva qu'on signât une trêve. Les Vénitiens eurent l'habileté de saisir cette occasion, pour conclure avec l'émir un traité de commerce plus avantageux pour eux que tout ce qu'ils auraient pu espérer des victoires les plus signalées (1346).

Par ce traité, les Turcs s'obligèrent à respecter désormais le pavillon de la république, à ne point attaquer ses colonies ; tous les ports de l'Asie mineure, de la Syrie et de l'Égypte furent ouverts à ses vaisseaux. On y établit des comptoirs ; un consul vénitien fut reçu à Alexandrie ; et tandis que les Génois achetaient les marchandises de l'Inde et de l'Asie au fond de la mer Noire, les Vénitiens allèrent les chercher à l'isthme de Suez. Le commerce est comme les fleuves, il s'ouvre des canaux partout où il peut se faire jour. Mais, à cette époque, on se faisait un scrupule d'entretenir même des relations commerciales avec les infidèles. Il fallut solliciter, pour l'exécution de cette convention, une permission du pape, qui en limita la durée à cinq ans, et n'autorisa que l'envoi de dix vaisseaux par an[2].

1 Voyez, sur cette croisade, les fragments historiques que Muratori a insérés dans le IIIe vol. de ses Dissertations sur les antiquités du moyen âge, p. 353.

1 Furono firmati i capitoli con certe condizioni, le quali, per non esser molto lecite, massime di aver commercio christiani con infedeli i nostri facendosi conscienza, mandarono due ambasciadori a papa, i quali impetrarono che per anni cinque prossimi si potesse in Alessandria e nelle altre terre de' Mori mandare sei galere al viaggio e quattro navi, e così in Soria per mercatantare colle condizioni conchiuse col soldano. (Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, A. Dandolo.)

Digitized by Google

XII. Cette même année, c'est-à-dire en 1346, les Zaretins, excités par le roi de Hongrie, secouèrent encore le joug de la république; ces révoltes fréquentes ne prouvent pas tant l'inconstance des sujets que l'injustice des maîtres [1]. Marc Justiniani, qui fut envoyé avec vingt-sept mille hommes [2] pour les soumettre, les assiégea d'abord sans succès. Les Zaretins coulèrent leurs propres vaisseaux dans le port, pour le rendre inaccessible aux galères ennemies. Les Vénitiens battirent la place avec des efforts qui paraîtraient aujourd'hui incroyables. Il y avait dans leur armée un mécanicien nommé maître François delle Barche, qui était parvenu à construire des machines capables, dit-on [3], de lancer des blocs du poids de trois mille livres; il peut y avoir de l'exagération dans ce récit, quoiqu'on en conte à peu près autant des machines que les Génois employèrent, quelques années après, au siége de Chypre [4]. La difficulté

1 Il existe une histoire de ce siége par un auteur contemporain, dont le nom est demeuré inconnu : elle a été publiée pour la première fois en 1796, par le savant bibliothécaire de Saint-Marc, M. Morelli, dans un volume intitulé : *Monumenti veneziani di varia litteratura*. Voici comment l'auteur parle de la révolte des Zaretins : « La città di Zara si trovava sotto la dizione e benignità ducale : im» provvisamente diventò arrogante e molto ingrata dei beneficii ricevuti; e non' » conoscendo se stessa, ebbe tanta presunzione di partirsi dal vero suo prencipe e » da così amabile signore, a cui servire è piuttosto regnare. »

2 *Annali veneti* di Julio Faroldo. Il ajoute que sur ce nombre il y avait quatre mille arbalétriers.

On va savoir tout à l'heure pourquoi il en fallait tant.

3 *Storia dell' assedio e della ricupera di Zara fatta da' Veneziani nell anno 1346, scritta da autore contemporaneo*. C'est le titre de l'ouvrage que je viens de citer.

4 Voici la note de M. Morelli sur ce passage :

» Li meccanici di que' tempi, mancanti della polvere da fuoco, che venne poi » ben tosto a far nascere strumenti di distruzione molto più efficaci, s'industriavano » di trovar macchine da gettar sassi di quanto maggior peso potevano. Una chia» mata Troia ne avevano i Genovesis l'anno 1373 all' assedio di Cipro, di cui s' è » fatta questa memoria da Giorgio Stella, negli annali di Genova : *Fuerunt latæ » machinæ plures magni ponderis lapides jacentes, et præ aliis machina una » quæ Troia vocata, jaciens lapidem ponderis, quod cantariorum duodecim » usque in decem octo vocatur*. Il peso di un cantaro genovese era di libbre cen» cinquanta, secondo Alessandro de' Passi nella tariffa de' pesi e misure stampata » in Venezia l'anno 1503; e il Ducange nel glossario lo conferma : ciò si osserva » affinchè allo scrittore nostro più facilmente venga creduto. »

La livre vénitienne équivalant à 477 millièmes de kilogramme, il en résulte que les machines employées au siége de Chypre lançaient des poids de 1287 kilogrammes, et celles du siége de Zara de 1451; mais je ne sais pas si en 1346 le poids de la livre de Venise était le même que dans ces derniers temps.

Digitized by Google

de concevoir l'extraction, le transport, le jet de ces masses énormes, nous porte à refuser toute croyance à des faits qui semblent appartenir à la guerre des géants ; mais ces détails n'en donnent pas moins une idée de l'état de la balistique et de la puissance à laquelle l'industrie humaine était déjà parvenue. On ajoute que l'auteur de cette invention en fut une des premières victimes, et qu'au moment où il disposait une de ces catapultes, elle partit et le lança lui-même au milieu de la ville qu'il voulait écraser.

Ces moyens d'attaque devaient être lents, dispendieux et d'un effet très-incertain ; l'opiniâtreté des assiégés était soutenue par les secours qui leur avaient été promis. On annonçait que le roi de Hongrie marchait, pour les délivrer, à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes ; son approche obligea les Vénitiens à se renfermer dans leurs lignes, et à s'y fortifier. Ils y manquaient d'eau, il fallut en faire venir de Venise. Marin Falier, qui depuis fut doge, et qui avait pris le commandement du siége, fit faire des retranchements en bois en avant de son camp. Bientôt les Hongrois se déployèrent autour de l'armée vénitienne, l'attaquèrent avec impétuosité ; mais repoussés dans plusieurs assauts donnés coup sur coup, et ayant perdu sept à huit mille hommes, ils se retirèrent dans leur pays.

L'armée victorieuse reprit les opérations du siége avec autant de vigueur que de constance, força les rebelles de se rendre à discrétion, après une résistance de plus de six mois, et le général usa des droits de la victoire avec une noble modération [1].

Cette guerre, ou plutôt ce siége, coûta à la république plus de trois millions [2] de ducats, c'est-à-dire dix-huit millions de notre monnaie. Le gouvernement se vit obligé de recourir à des emprunts

1 Tel est le témoignage que lui rendent la plupart des historiens ; cependant l'auteur anonyme de la Chronique d'Este lui attribue un trait de cruauté. Selon cette chronique, Justiniani défendit aux Zaretins, non-seulement de se montrer avec des armes, mais même d'en avoir chez eux. Quelques nobles ayant enfreint cette défense, il leur demanda de quel droit ils osaient se montrer armés : parce que nous sommes gentilshommes, répondirent-ils ; et sur cette réponse, le gouverneur vénitien leur fit trancher la tête.

(*Rerum italicarum scriptores*, tome XV, p. 433.).

2 Si ha nel pubblico archivio che per questa travagliosa guerra tre millioni di ducati fossero spesi. (*Histoire de* Paul Morosini, liv. 11.)

Per questa guerra di Zara ch' era da ducati quaranta in sessanta mila al mese,

Digitized by Google

forcés, répartis suivant la fortune présumée des citoyens.

Puisque la république s'obstinait à vouloir garder Zara et Candie, elle aurait épargné beaucoup de sang et de trésors en faisant construire dans ces colonies de bonnes forteresses, et en y entretenant constamment une garnison suffisante pour contenir la population.

Jacques Carrare, alors seigneur de Padoue, avait fourni quelques secours aux Vénitiens pour cette guerre; il vint à Venise, où il fut reçu avec de grands honneurs. Toute la noblesse alla à sa rencontre, et le doge lui dit : « Nous vous admettons parmi nos citoyens, vous et » votre postérité. » Carrare, en cette qualité, prêta serment de fidélité à la république. On lui donna un festin où des vases d'or et d'argent furent étalés ; et, pour manifester sa joie, il donna la liberté à un grand nombre de ses serfs ou de ses esclaves [1].

XIII. Le 25 janvier de l'an 1348, Venise éprouva un violent tremblement de terre dont les secousses, réitérées pendant quinze jours, renversèrent plusieurs édifices, notamment trois clochers, et répandirent la terreur parmi les habitants. On dit qu'un tremblement de terre se fit ressentir, vers la même époque, dans le royaume de Casan. A cette calamité en succéda une autre plus grande. Des Génois apportèrent en Sicile, des bords de la mer Noire, une maladie contagieuse, premier fruit peut-être du commerce avec les Turcs. La peste, car c'était ce terrible fléau, gagna la Toscane, puis le nord de l'Italie, et s'étendit jusqu'à Venise, où elle fit d'effroyables ravages; enfin elle passa les Alpes, couvrit toute l'Europe, et alla dépeupler l'Islande.

On commença à la remarquer à Venise dans les premiers jours du printemps ; l'intensité du mal fit des progrès jusqu'à la fin d'avril; il se soutint à son plus haut période pendant les mois de mai et de juin. Ensuite sa fureur parut se ralentir et s'éteignit enfin peu à peu.

C'est cette même peste dont Boccace a fait la description ; il assure qu'elle n'emporta pas moins de cent mille personnes dans Florence. Naples perdit soixante mille de ses habitants ; Sienne,

que' di terra valevano ducati sedici mila al mese, e poi la spesa di trenta galere, furono spesi più di trè millioni di ducati, onde fù caricata di molto la camera degli imprestiti. (Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, And. Dandolo.)

1 *Historia Gulielmi et Albrigeti Cortusiorum de novitatibus Paduæ*, lib. 9. cap. 5.

Digitized by Google

quatre-vingt; Gênes, quarante : on a prétendu que ce fléau avait enlevé les trois cinquièmes de la population de l'Europe.

Il est fort difficile d'évaluer avec quelque précision la perte que cette calamité de six mois fit éprouver à la population de Venise. Les historiens vénitiens se bornent à nous dire que le nombre des membres du grand conseil se trouva réduit de 1250 à 380. Cela paraît une exagération, parce qu'à cette époque le grand conseil n'était pas si nombreux ; mais il en résulte toujours que la noblesse perdit au moins la moitié de ses membres, et par conséquent que la population non noble dut perdre proportionnellement encore davantage.

XIV. Le trône de Constantinople avait été occupé successivement par plusieurs empereurs du nom de Paléologue. Un seigneur, qui était parvenu à la haute faveur du prince, s'éleva de la charge de grand domestique à celle de général, de ministre, puis de tuteur d'un empereur en âge de minorité, puis enfin il devint son collègue et son compétiteur : le nom de cet ambitieux était Jean Cantacuzène.

Les Génois prêtèrent leur secours au fils des Paléologues. Ce secours avait tous les caractères de la protection, et ils se le firent payer par de nouvelles concessions, qui consolidaient leurs établissements sur toutes les côtes de l'empire d'Orient. Théodosie avait bravé pendant deux ans toutes les attaques du kan des Tartares. Péra était devenue une véritable forteresse. Maîtres de l'étroit passage par lequel on pénètre dans la mer Noire, ils voulurent s'arroger, sur cette mer, la souveraineté que les Vénitiens avaient usurpée sur l'Adriatique, y percevoir des droits sur tous les vaisseaux qu'ils voudraient bien y laisser pénétrer, et en interdire l'entrée à tous les bâtiments de guerre, même à ceux de l'empereur grec, leur allié [1]. Leur droit fut reconnu par le soudan d'Égypte, à qui ils accordèrent la permission d'envoyer tous les ans un vaisseau sur la côte de Circassie pour l'achat des esclaves. On a dit qu'ils retiraient annuellement de leurs douanes quatre millions de notre

[1] Ces audacieux républicains coulèrent bas un vaisseau de Constantinople, qui avait osé pêcher à l'entrée du port; ils en massacrèrent l'équipage et poussèrent l'insolence jusqu'à demander satisfaction, quand ils auraient dû solliciter le pardon de cet odieux brigandage.

(*Histoire de la décadence de l'empire romain*, par Gibbon, chap. 63.)

Digitized by Google

monnaie[1], et qu'ils en abandonnaient à peine un dixième à l'empereur. Ce produit de l'impôt peut donner une idée de ce qu'était ce commerce.

Les historiens rapportent un fait qui paraît se lier avec les événements qui vont suivre. Ils disent qu'un des marchands génois ou vénitiens, établis à Tana, eut querelle avec un Tartare et en reçut un soufflet qu'il vengea sur-le-champ en perçant l'agresseur de son épée. Les Tartares s'en prirent à toute la colonie européenne, pillèrent les comptoirs et massacrèrent plusieurs chrétiens. Les Vénitiens et les Génois convinrent de cesser toute communication avec cette côte barbare, pour faire repentir leurs ennemis de cette rupture, par l'interruption de tout commerce; mais les Vénitiens, à qui les Tartares étaient moins odieux que les Génois, ayant renoué secrètement leurs relations avec les premiers, les autres voulurent tirer vengeance de cette infidélité.

On apprit à Venise, sur la fin de 1348, que tous les vaisseaux sortis de ce port, ou des diverses colonies, pour trafiquer dans la mer Noire, venaient d'être saisis par les Génois. Malgré l'état déplorable auquel la peste venait de réduire la république, on ne voulut pas laisser cette insulte impunie.

XV. Une flotte de trente-cinq galères, sous le commandement de Marc Ruccinio et de Marc Morosini, mit à la voile pour devancer, dans l'Archipel, une escadre génoise dont on avait appris le départ. A la hauteur de Négrepont, une tempête, qui assaillit la flotte vénitienne, l'obligea de relâcher à Caristo. Elle cherchait un asile dans cette baie, et, en s'y présentant, elle vit à l'ancre quatorze navires génois chargés de troupes, qui allaient renforcer la garnison de Péra (1349).

Ruccinio, se hâtant de profiter de l'occasion que la fortune lui offrait, disposa son armée en ligne dans toute l'ouverture de la rade, depuis l'un des caps qui la formaient jusqu'à des ressifs qui environnaient le promontoire opposé. Il mit rapidement des troupes à terre, pour aller prendre poste derrière l'escadre ennemie, cou-

[1] Nicéphore Gregoras, liv. 17, de l'*Histoire Byzant.*, ch. 1, dit trois cent mille pièces d'or. Gibbon a expliqué, dans le chapitre 17 de son *Histoire de la décadence de l'empire romain*, que la livre d'or de cinq mille deux cent cinquante-six grains poids de Troye, se divisait en soixante-douze pièces ou besants : l'or valait quatorze fois et demie un poids égal d'argent.

Digitized by Google

per toute retraite aux équipages, et attaquer du rivage les vaisseaux qui seraient à la portée des armes de trait.

Les Génois, surpris dans cette situation désavantageuse par des forces si supérieures, se préparèrent vaillamment au combat; Philippe Doria, leur général, remarqua que les Vénitiens n'avaient pas osé occuper l'intervalle rempli de ressifs; il ne pouvait se flatter de leur résister, il conçut l'espoir de leur échapper. La marée montait en ce moment, car elle n'est pas insensible dans cette mer. Les quatorze navires génois soutinrent longtemps le choc de toute la flotte vénitienne, et les décharges des troupes débarquées; tout à coup ils déployèrent leurs voiles, et, se jetant au milieu des rochers dont un côté de la rade était hérissé, ils s'avancèrent pour passer un à un entre la côte et la flotte ennemie.

Cette manœuvre frappa les Vénitiens d'un tel étonnement, que quatre des bâtiments génois étaient déjà hors de la baie avant qu'on se fût opposé à leur passage. Morosini, pour couper la retraite aux autres, hasarda sa propre galère, et vint se mettre lui-même en travers des ressifs parmi lesquels ils voulaient passer.

Alors il ne resta plus aux Génois aucun espoir de retraite; entourés, assaillis, ils virent successivement leurs dix vaisseaux pris à l'abordage.

L'amiral vénitien, impatient de courir après les quatre galères qui s'étaient échappées, voulut en vain rétablir l'ordre dans sa flotte et rappeler ses gens à leurs postes; ils étaient occupés à piller les bâtiments capturés; furieux de leur désobéissance, il fit mettre le feu aux vaisseaux génois, pour forcer ses matelots à revenir sur les leurs. Cinq de ses vaisseaux furent consumés, cinq restèrent au pouvoir des vainqueurs; on ne put atteindre les quatre qui avaient déjà gagné la haute mer.

Cet heureux événement excita dans Venise les transports de joie que fait éclater l'apparence d'un retour de la fortune. Quoique cette victoire ne fût pas aussi glorieuse que beaucoup d'autres qui avaient illustré les armes vénitiennes, on voulut en perpétuer le souvenir par une cérémonie annuelle, qui avait lieu le 29 août. La flotte cependant rentra dans le port sans avoir obtenu d'autres succès, et après s'être présentée inutilement devant Péra, que les généraux jugèrent à l'abri de leurs attaques.

XVI. Il était aisé de prévoir que la campagne prochaine serait

Digitized by Google

plus difficile. On chercha à former des alliances pour susciter aux Génois de nouveaux ennemis. Dans la guerre civile de l'empire d'Orient, ils tenaient pour Paléologue. Cantacuzène devait par conséquent entrer avec joie dans la ligue des Vénitiens; cependant il hésitait, n'osant se commettre avec ses dangereux voisins; ceux-ci se chargèrent eux-mêmes de faire cesser son irrésolution. L'art de la balistique était porté à cette époque à un degré de perfection tel, que les Génois s'avisèrent de lancer, de Péra sur Constantinople, avec leurs machines, de gros blocs de pierre. Cette insulte excita des plaintes, ils y répondirent en réitérant. Cantacuzène irrité sortit de sa circonspection, et signa le traité que les Vénitiens lui proposaient (1350).

Le roi d'Arragon avait eu souvent des démêlés avec la république de Gênes pour la possession de la Sardaigne et de la Corse; Venise lui envoya des ambassadeurs, et on le détermina facilement à joindre une escadre de vingt-quatre galères à la flotte de la république.

Pendant que cette triple alliance se formait, un amiral génois, avec dix galères, se présentait devant Négrepont, prenait de vive force la capitale de cette île, délivrait un millier de prisonniers que Morosini y avait laissés, et mettait le feu à la ville.

Ce n'était là que le prélude de plus grands événements.

Le désir de prévenir l'ennemi fit sortir la flotte vénitienne de ses ports un peu avant l'équinoxe d'automne de 1351. Elle était composée de trente galères et d'un grand nombre de vaisseaux de toute grandeur. Nicolas Pisani, qui passait pour un des plus habiles marins de ce temps-là, en était l'amiral, et avait pour lieutenant Pancrace Justiniani. Cette flotte opéra sa jonction avec celle d'Arragon. Elles faisaient route ensemble vers Constantinople, lorsque, en entrant dans l'Archipel, elles furent accueillies d'une furieuse tempête. Une des galères vénitiennes s'entr'ouvrit et fut submergée; quelques-unes furent brisées contre des rochers, d'autres jetées jusque sur la côte de Sicile; celles qui purent gagner le port de Modone dans la Morée, s'y réfugièrent, mais dans un état si déplorable qu'elles ne pouvaient reprendre la mer sans de grandes réparations. L'armée combinée avait perdu dans cette tempête deux vaisseaux catalans et sept vénitiens.

Gênes avait préparé, non sans d'étonnants efforts, une armée capable de résister à de si puissants armements. Soixante galères,

Digitized by Google

commandées par Pagan Doria, vinrent tenter d'enlever pour toujours la colonie de Négrepont à la république de Venise. Heureusement Pisani, qui avait pénétré le dessein de l'ennemi, se jeta dans cette île avec toutes ses troupes pendant qu'on radoubait sa flotte à Modone, et força les Génois à se rembarquer avec perte de quinze cents hommes, et le regret d'avoir manqué l'occasion que leur offrait, pendant cette campagne, l'inaction forcée de la flotte combinée.

XVII. Au commencement de 1352, les alliés traversèrent l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la Propontide, et découvrirent les soixante-quatre galères de Pagan Doria, rangées en bataille dans le canal du Bosphore, pour leur disputer l'entrée de Constantinople.

Les courants forcèrent le général génois, qui avait pris cette position pour ôter aux ennemis l'avantage du nombre, à serrer la côte d'Asie, ce qui laissa l'entrée du port de Constantinople libre aux alliés. Les Vénitiens avaient porté le nombre de leurs galères à trente-sept; les Catalans en avaient armé trente, et l'empereur Cantacuzène avait fourni un faible contingent de huit.

L'attaque commença vers le soir; on ne voulait pas donner aux Génois le temps de choisir une meilleure position; Doria faisait des signaux à son armée, pour la réunir dans une baie où la mer était moins agitée. Cette manœuvre commençait à s'exécuter lorsque le combat s'engagea sur toute la ligne. Les Catalans pressaient des vaisseaux embossés au milieu des écueils, et trois galères vénitiennes entouraient la capitane que montait l'amiral génois. Le choc fut violent et soutenu avec intrépidité. Les flottes de quatre nations combattaient à la vue de l'Europe et de l'Asie.

A l'approche de la nuit six galères grecques prirent la fuite, sans y avoir été forcées par aucune circonstance qui fît pencher la victoire en faveur de l'ennemi.

Les Vénitiens et les Catalans ne furent que médiocrement étonnés, et nullement découragés par cette défection. La nuit était commencée, et la bataille continuait entre soixante-neuf galères d'un côté, et soixante-quatre de l'autre. C'étaient des forces à peu près égales; car on dit que les vaisseaux génois surpassaient alors en grandeur ceux des autres nations.

Les courants avaient déjà mis le désordre dans les deux armées.

Une tempête qui s'éleva n'empêcha point les combattants de s'a-

Digitized by Google

charner à s'entre-détruire au milieu des ténèbres, et pendant le violent orage qui multipliait les dangers. Dans cette obscurité profonde leur fureur n'avait plus pour guide que les feux des vaisseaux ; mais on ne pouvait se reconnaître qu'après s'être combattu, et il n'y avait pas moyen d'éviter les écueils dans une mer si fougeuse et si resserrée. Enfin, après une longue nuit d'hiver, car on était au 13 février, le jour vint éclairer cette scène de carnage. On voyait la mer couverte de débris, presque toutes les galères désemparées, treize vaisseaux génois échoués sur les côtes voisines, six avaient été entraînés vers la mer Noire ; d'autres, abandonnés de leurs équipages, erraient sur les vagues encore mugissantes. Chacun des deux partis apprit que plusieurs de ses galères étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, en les reconnaissant dans la ligne opposée. Il y en avait que l'on cherchait vainement des yeux ; elles avaient été englouties. La flotte génoise se trouvait diminuée de treize galères. Les alliés en avaient perdu le double : quatorze vaisseaux vénitiens, dix arragonais et les deux grecs qui n'avaient pas pris la fuite, avaient été pris, brûlés ou submergés. Les Arragonais avaient fait des prodiges de valeur. Ponsio de Santa Paz, leur général, était au nombre des morts, et parmi les Vénitiens on regrettait Pancrace Justiniani, Thomas Gradenigo, Étienne Contarini, Jean Steno et Benoît Bembo. Les Génois avaient acheté la victoire par des torrents de sang patricien ; car on dit qu'ils perdirent sept cents nobles dans cette terrible bataille. Pisani fit voile le même jour pour sortir des Dardanelles, laissant à peu près deux mille prisonniers au vainqueur, qui, maître désormais de cette mer où il avait si fièrement combattu, obligea bientôt Cantacuzène à se détacher de la triple alliance, et à exclure les Vénitiens de tout commerce dans ses ports.

Séparées après un combat si sanglant, les flottes des deux nations tournèrent leurs forces contre les vaisseaux isolés qui s'étaient hasardés sur les mers. Tandis que l'amiral vénitien infestait l'Archipel, des galères génoises pillaient tout ce qu'elles rencontraient dans l'Adriatique. La multitude de blessés que Pisani débarqua dans l'île de Candie y occasionna une maladie contagieuse. Les Génois, qui vinrent attaquer cette colonie, contractèrent le mal, et, dans le trajet de la Canée en Italie, ils eurent à jeter quinze cents cadavres à la mer.

Digitized by Google

XVIII. Doria avait ramené sa flotte à Gênes; Pisani et Caprario, nouvel amiral des Arragonais, résolurent d'aller la combattre de nouveau à la vue de son propre port. Les Génois, qui ne les croyaient pas si près d'eux, sortirent sous la conduite de Grimaldi, qui avait à ses ordres cinquante-deux galères. Ils aperçurent vers le cap de Cagliari vingt deux voiles; c'était l'escadre d'Arragon, dans laquelle il y avait trois grands vaisseaux portant chacun quatre cents hommes : la flotte de Venise s'était tenue hors de la vue des Génois pour les attirer au combat. Grimaldi s'élança sur les Espagnols qu'il croyait avoir surpris. Ceux-ci reçurent la bataille sans hésiter, et à peine était-elle engagée, qu'une quarantaine de bâtiments vénitiens tournèrent le cap, se montrèrent, et fondirent sur l'armée génoise aux prises avec les Catalans. Les ennemis firent de vains efforts pour se dégager. Les Vénitiens sautèrent à l'abordage, trente et une galères tombèrent en leur pouvoir, avec quatre mille cinq cents prisonniers; plusieurs autres furent détruites. C'était célébrer glorieusement l'anniversaire de la bataille de Caristo, et réparer la défaite des Dardanelles; mais l'animosité des vainqueurs déshonora la victoire. Il n'est que trop attesté qu'ils eurent l'infamie de jeter leurs prisonniers à la mer. Quelques-uns des historiens qui rapportent ce combat disent que des deux côtés on avait enchaîné les galères les unes aux autres, en en laissant seulement quelques-unes libres pour voltiger sur les ailes.

La fortune de Gênes venait d'être changée en un instant. Ses prospérités s'étaient évanouies, et avaient fait place à un deuil universel. La consternation des Génois fut si grande, quand ils virent de toute cette belle flotte une seule galère, celle de l'amiral, rentrer dans le port, qu'ils désespérèrent de leur liberté; mais ils ne voulurent pas du moins renoncer à la vengeance.

XIX. A cette époque la couleuvre des Visconti, comme disent les historiens italiens, engloutissait tous les peuples du nord de l'Italie [1]. Les Génois, par une de ces résolutions précipitées que conseille le désespoir et qu'amène la discorde intérieure, cherchèrent leur salut dans la servitude. Ce peuple si impatient de toute espèce de joug, se donna à Jean Visconti, archevêque de Milan, qui régnait alors sur la Lombardie et sur une partie du Piémont.

1 Les Visconti portent pour armes une couleuvre qui dévore un enfant.

Digitized by Google

Celui-ci, empressé de satisfaire la passion d'un peuple qui s'était donné à lui, tira du trésor de Milan toutes les sommes nécessaires pour l'armement d'une nouvelle flotte. Cependant, trop prudent pour partager l'animosité des Génois contre les Vénitiens, qui déjà s'étaient rendus redoutables sur terre comme sur mer, il envoya offrir la paix à la république, en demandant que, dans tous les cas, ses anciens États fussent considérés comme neutres.

Le négociateur de Visconti était l'homme le plus célèbre de l'Italie. C'était le poëte Pétrarque, à qui nous devons encore plus pour la part qu'il a eue à la renaissance des lettres, que pour les beaux vers qu'il nous a laissés.

Pétrarque avait déjà des relations littéraires avec Dandolo; mais il traita cette négociation en rhéteur, et le doge, en admirant son éloquence, rejeta ses propositions [1].

XX. La république déclara la guerre à Visconti. Tout à coup quelques galères génoises se montrèrent dans le golfe, pillèrent les îles de Faro et de Curzola, ravagèrent les côtes de la Dalmatie et de l'Istrie, et échappèrent par un prompt départ, à l'escadre qu'on envoyait à leur poursuite (1354).

Pisani eut ordre de mettre à la voile. Il rassembla trente vaisseaux, et alla croiser dans la mer de Gênes. Pagan Doria avait trente-trois galères. Il ne voulut pas que le sort de sa patrie fût commis une seconde fois au hasard d'une bataille; il manœuvra de manière à éviter l'ennemi et arriva dans la mer de Venise, pendant que son rival était encore sur les côtes de Sardaigne.

L'apparition inattendue d'une armée considérable répandit la terreur dans les parages de l'Adriatique. Venise ignorait où était l'armée qui aurait pu la défendre, et se trouvait exposée aux attaques d'un ennemi audacieux. On apprenait tantôt que les Génois étaient sur la côte d'Istrie, tantot qu'ils avaient intercepté des bâtiments de commerce richement chargés, le lendemain qu'ils se dirigeaient sur Venise, qu'ils ravageaient les côtes opposées, enfin qu'ils avaient pris et mis en cendres la ville de Parenzo, au fond du golfe. Toute la population de Venise était sous les armes. La milice veillait sur les bancs de sable les plus avancés dans la mer.

[1] L'excellente *Histoire littéraire de l'Italie* de M. Ginguené m'a appris que l'on conserve à Vienne, parmi les *manuscrits de la bibliothèque impériale*, la harangue que Pétrarque prononça à cette occasion.

Digitized by Google

L'effroi qu'inspira l'approche des Génois fut tel que la capitale n'osa plus s'en fier à ses vaisseaux du soin de sa défense contre une agression étrangère, et qu'une forte chaîne de fer fut tendue entre les deux châteaux qui gardent la passe du Lido[1].

Une multitude de petites embarcations étaient envoyées de tous côtés pour observer les mouvements de l'ennemi, pour en porter l'avis sur les points menacés, et l'on expédiait, coup sur coup, des bâtiments à l'amiral vénitien pour l'appeler au secours de la capitale.

Pisani arrivait à toutes voiles; mais Doria, qui n'avait pas à beaucoup près des forces suffisantes pour tenter une entreprise sérieuse contre une ville comme Venise, venait de sortir de l'Adriatique sans le rencontrer.

Ce fut au milieu de ces circonstances que, le 7 septembre 1354, mourut le doge André Dandolo, laissant un honorable souvenir de ses vertus, de sa sagesse, de ses lumières, et un recueil de lois qui porte son nom[2]. Il fut le dernier prince de Venise enterré dans l'église de St-Marc. Le sénat ordonna qu'à l'avenir les doges choisiraient ailleurs leur sépulture. Peut-être est-ce à la mort tragique du successeur de Dandolo qu'il faut attribuer ce règlement.

Ces deux grands hommes de mer, qui depuis quelques années balançaient la fortune de Venise et de Gênes, Pisani et Doria, parcoururent les eaux de la Sicile sans avoir occasion d'engager un combat général.

Pendant ce temps-là les négociations avaient été reprises. Le gou-

1 Ne deve recar maraviglia se sul porto della dominante veniva posta la catena essendochè nella insigne profondità che allora aveva la fuosa, e nell' esser diretta quasi al levante, poteva dirsi un porto aperto all' ingresso di qualunque naviglio anche armato e corrico. È vero che le armate della repubblica abbastanza assicuravano il golfo e coprivano la reale metropoli dagli insulti de' nemici aperti, ma essendo l'anno 1351, il mare repieno di corsari contro i quelli aveva infelicemente combattutto a mezzo l'Adriatico Tommaso Viaro, ciò fù motivo anche di riccorrere alle più interne e riservate di fese per l'indemnità di Venezia. Furono i Genovesi quelli che rubando scorrevano il mare. Raconta la cronica inedita, parlando del doge Andrea Dandolo, « In suo tempo per causa de' Zenovesi at tempo delle guerre, e Massime quando l'armada venne in Istria, fù tirada una cadena grossa di ferro alli do castelli al lido. Ciò fù nel 1353. »

(*Memorie storiche dello stato antico e moderno delle lagune di* Bernardino Zendrini, lib. I, p. 37.)

2 Je l'ai connu ce doge, disait Pétrarque (*Variorum Epist.* 19), je l'ai connu pour un juste incorruptible, rempli de zèle et d'amour pour son pays, et de plus, savant homme, doué d'une rare éloquence, sage, affable et humain.

Digitized by Google

vernement vénitien voulait traiter avec avantage ; il attendait les événements, et cependant il avait recommandé à son amiral de ne pas se compromettre.

Pisani, pour faire reposer ses équipages, et radouber ses vaisseaux, relâcha dans le port de Sapienza, petite île à la pointe de la Morée. Ce port, très-profond, présentait une ouverture assez large que l'amiral voulut garder lui-même avec vingt galères et six gros vaisseaux, tandis que le reste de ses galères, au nombre de quinze, et tous les bâtiments de charge étaient au fond du port, sous le commandement de Morosini, son lieutenant [1].

XXI. Doria sortait dans ce temps-là de l'Archipel pour retourner à Gênes, où les ordres du sénat le rappelaient. Ses vaisseaux légers l'avertirent que la flotte ennemie était dans le port de Sapienza. Il se présenta, le 3 novembre, à l'entrée de la rade, tâchant d'attirer les Vénitiens par des provocations ; mais Pisani n'avait garde d'accepter un combat dans lequel il n'aurait pu déployer toutes ses forces. L'audace des Génois ne lui permit pas de l'éviter. Tout à coup Jean Doria, neveu et lieutenant de l'amiral, faisant force de voiles et de rames, s'avança rapidement avec sa galère, et passa entre la côte et le dernier vaisseau des Vénitiens. En un instant il fut suivi de douze autres, et les treize galères [2], entrées dans la baie, se portèrent rapidement au fond du port, tandis que le reste de l'escadre génoise attaquait de front la ligne des vaisseaux de Pisani (1354).

Ceux de Morosini n'étaient pas en ordre de bataille, quelques-uns étaient en radoub ; une partie des équipages se trouvaient à terre. Cette attaque imprévue jeta dans cette division de l'armée l'effroi et la confusion. La manœuvre de Jean Doria avait été téméraire ; sa victoire fut facile. Les matelots, pour lui échapper, se précipitaient dans la mer [3]. Il s'empara de tous les vaisseaux de Morosini, et vint, après y avoir mis le feu, attaquer par derrière la ligne de Pisani, qui était aux prises avec toute l'armée génoise. Quatre mille hommes avaient déjà été tués soit au fond du port, soit à l'entrée de la rade. Le reste se rendit, et Doria amena à Gênes

1 Matteo Villani, liv. 4, chap. 32.

2 *Annali veneti* di Julio Faroldo.

3 Marin Sanuto dit : E così rotte e prese le galere i Genovesi gridarono alla morte, porcaglia, e molti de' nostri si gittarono in aqua, credendo di scampare et s'annegavano.

Digitized by Google

une trentaine de galères capturées, et cinq mille huit cent soixante-dix prisonniers, parmi lesquels était le redoutable Pisani.

Cet événement convainquit les Vénitiens de la faute qu'ils avaient faite de ne pas terminer les négociations de la paix dans un moment où la fortune leur était favorable. Ils tremblèrent que la flotte victorieuse n'entrât une seconde fois dans l'Adriatique; heureusement ils surent bientôt qu'elle avait pris une autre direction. Les ressources de la république étaient tellement épuisées que l'on fut obligé de recourir à de nouveaux emprunts[1]; mais il ne restait pas une galère dans le port; quatre citadins patriotes en armèrent chacun une à leurs frais. Ils méritent d'autant plus que leurs noms soient conservés par l'histoire, qu'on ne voit pas que cet exemple ait été suivi par les plus riches patriciens. Les noms de ces citoyens étaient Marin Fradello, Beat Vido, Pierre Nani et Constantin Zucholo.

Un tel armement pouvait tout au plus repousser quelques vaisseaux armés en course, et était trop insuffisant pour inspirer de la sécurité. On se hâta de reprendre les négociations à la cour de Visconti, et ce fut avec une telle impatience de voir cesser les hostilités, que l'on signa, le 5 janvier 1355, une trêve de quatre mois. Elle fut convertie, au mois de mai suivant, en une paix sur les conditions de laquelle les Vénitiens ne se montrèrent pas difficiles.

Ils consentirent à payer à Gênes deux cent mille florins pour les frais de la guerre, et à interdire à leurs négociants tous les ports de la mer Noire, excepté celui de Théodosie, où les Génois leur permirent d'établir un comptoir.

A peine les Génois avaient-ils terminé cette guerre si glorieuse pour eux, qu'ils se montrèrent aussi incapables de supporter le joug d'un maître que le triomphe d'un vainqueur; ils se révoltèrent, nommèrent un doge, et chassèrent le gouverneur milanais que Visconti leur avait donné.

XXII. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort du doge André Dandolo et l'installation de son successeur, les correcteurs institués pour la réformation des lois firent adopter quelques changements dans l'organisation du conseil du prince (1354).

1 È da sapere che fino al giorno che fù rotta l'armata a Porto-Lungo, per la guerra de' Genovesi fu fatta imposizione alla camera degli imprestiti a ragione di 37 per 100, e dopo fù fatto 6 per 100 d'imprestiti.

(Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, M. Faliero.)

Digitized by Google

On a vu que dans l'origine c'était le doge qui choisissait ses conseillers, ensuite ce fut le sénat qui les lui donna, et enfin ils durent être proposés par ce corps et confirmés par le grand conseil.

Leurs fonctions étaient de faire l'ouverture de toutes les dépêches (car il était interdit au doge de les ouvrir hors de leur présence, et au contraire, ils pouvaient y procéder sans lui), d'en faire le renvoi aux chefs des diverses branches de l'administration, de décider les réponses à adresser aux ministres étrangers, et les instructions à donner aux ambassadeurs ou généraux de la république; de présider, sous le doge, ou en son absence, le sénat et le grand conseil, d'y porter les propositions à mettre en délibération. On voit que ce conseil intime était le directeur suprême des affaires politiques, le modérateur des délibérations des assemblées générales, et le premier agent de l'administration.

Ses membres ne restaient que huit mois en charge; on en élisait trois nouveaux tous les quatre mois; il ne pouvait y en avoir à la fois deux du même nom ni du même quartier de la ville.

L'importance de leurs fonctions les avait fait appeler conseillers *de sora*, membres du conseil d'en haut. C'était la réunion de ces six conseillers, avec le doge, qui formait le gouvernement; ce qu'on appelait la sérénissime seigneurie. L'usage de cette dénomination paraît avoir commencé en 1360 [1].

Un tel conseil limitait suffisamment l'autorité du prince, puisque le prince n'y avait qu'une voix comme les autres conseillers, et ne pouvait rien faire valablement sans eux. Mais on jugea utile d'y introduire une sorte de rivalité de corps, qui eût pour objet l'exercice d'une surveillance sur ce conseil lui-même. En conséquence, on décida que les trois présidents du tribunal criminel des quarante prendraient séance avec les six conseillers du doge et participeraient à leurs fonctions, sauf quelques modifications peu importantes.

Le conseil du prince se trouva composé de six conseillers d'en haut et des trois présidents de la quarantie. Ces magistrats n'y siégeaient que deux mois, de sorte que peu à peu tous les membres considérables du premier tribunal de la république avaient eu successivement entrée au conseil, y avaient pris une connaissance gé-

1 *Memori storico-civili sopra le successive forme del governo de' Veneziani*, da Sebastiano Crotta.

Digitized by Google

nérale des grandes affaires de l'État, et y avaient apporté cette connaissance des lois, ce respect pour les formes, qui doivent caractériser le magistrat. C'était une manière habile de donner à la magistrature la surveillance de l'administration, en l'y introduisant, en l'y faisant participer ; mais en même temps elle ne pouvait y dominer, parce qu'elle s'y trouvait en minorité, et que ses membres n'y siégeaient chacun que deux mois de suite.

Telle fut la composition du conseil intime, à partir de cette époque.

La nature des choses établit nécessairement des rapports entre ceux qui ont à délibérer sur les affaires et ceux qui sont chargés d'exécuter. La délibération est ordinairement subordonnée aux faits, et ceux qui exécutent sont censés en avoir une connaissance plus spéciale.

Les premiers agents d'exécution, les ministres, étaient six nobles qu'on décorait du nom de sages du conseil, ou plus communément *sages-grands*. On exigeait qu'ils eussent atteint l'âge de trente-huit ans. Leurs fonctions ne duraient que six mois ; il ne pouvaient être réélus qu'après l'intervalle d'un semestre : mais comme l'expérience et la capacité donnent nécessairement des droits aux places qui exigent des connaissances positives, on en a vu qui ont été réélus jusqu'à vingt-quatre fois [1].

Ces six ministres, chargés spécialement de la politique extérieure, devaient être appelés très-fréquemment dans le conseil de la seigneurie ; ils finirent par y prendre habituellement séance.

L'importance de certaines branches de l'administration procura, dans la suite, le même privilége à ceux qui en furent chargés. Ainsi, pendant que la guerre de mer était la principale affaire du gouvernement vénitien, les fonctionnaires chargés spécialement de tout ce qui avait rapport à la marine, et qu'on appelait les sages de la mer, prirent séance dans le conseil.

Quand leur importance diminua, ils y furent supplantés, en 1420, par des sages préposés à l'administration des provinces, qu'on appela depuis sages de terre-ferme ; et enfin on admit dans le conseil, pour y acquérir la connaissance des affaires, de jeunes nobles à qui on donna le titre de sages des ordres, nom dont on ne connaît pas l'origine.

1 François Denato et Jean Pesaro.

Digitized by Google

Ainsi l'action du gouvernement était concentrée dans la seigneurie, c'est-à-dire dans le doge, assisté de ses six conseillers et des trois chefs de la quarantie criminelle. C'était là ce qui formait le conseil, et ce conseil prenait le nom de collége, lorsqu'il se renforçait des six sages-grands, des cinq sages de terre-ferme et des sages des ordres, pareillement au nombre de cinq. Cette assemblée se réunissait tous les jours. Peu à peu les affaires politiques devinrent l'apanage exclusif des sages-grands, et les détails d'exécution, c'est-à-dire les ministères, furent laissés aux sages de terre-ferme.

XXIII. On donna pour successeur à Dandolo Marin Falier, de l'une des plus anciennes maisons de Venise, qui avait déjà donné deux doges à la république, Vital Falier, en 1082, et Ordelafe, mort en combattant contre les Hongrois, en 1117. Après avoir occupé les principales dignités de la république, Marin Falier, déjà presque octogénaire, se trouvait en ambassade à Rome lorsqu'il apprit son élection. Le changement qui venait de s'opérer dans l'organisation du conseil ne portait aucune nouvelle atteinte à l'autorité personnelle du doge, déjà fort restreinte par des règlements antérieurs (1354).

L'élévation de Falier sur le trône ducal paraissait terminer glorieusement une longue carrière. Venise ne devait pas s'attendre à voir son prince à la tête d'une conjuration.

Nées ordinairement d'une ambition trompée, les conjurations sont dirigées contre les dépositaires du pouvoir, par ceux qui s'en voient exclus. Elles sont préparées par de longues haines, concertées entre des hommes qui ont des intérêts communs. On n'y trouve guère ni vieillards, parce qu'ils sont circonspects et timides, ni jeunes gens, parce qu'ils sont peu capables de dissimulation.

Celle que j'ai à raconter s'écarte de tous ces caractères. Elle fu entreprise par un homme, qui, parvenu à la première dignité de sa patrie et à l'âge de quatre-vingts ans, n'avait rien à regretter dans le passé, rien à attendre de l'avenir ; et ce vieillard était un doge ému par un sujet frivole, s'alliant, pour exterminer la noblesse, à des inconnus, au premier mécontent que le hasard lui avait présenté.

Un autre doge, trente ans auparavant, s'était fait un point d'honneur d'arracher au peuple le peu de pouvoir qui lui restait. Celui-ci conspira avec des hommes de la dernière classe contre les citoyenst

Digitized by Google

éminents; mais sans intérêt, sans plan, sans moyens : tant la passion est aveugle, imprévoyante dans ses entreprises.

Les négociations qui suivirent le désastre de la flotte de Pisani avaient rempli les premiers moments de l'administration du nouveau doge, et il avait eu du moins la consolation de signer la trêve qui rendait le repos à sa patrie.

XXIV. (1355) Il donnait un bal le jeudi gras à l'occasion d'une solennité [1] : un jeune patricien, nommé Michel Steno, membre de la quarantie criminelle, s'y permit, auprès d'une des dames qui accompagnaient la dogaresse, quelques légèretés que la gaieté du bal et le mystère du masque rendaient peut-être excusables. Le doge, soit qu'il fût jaloux plus qu'il n'est permis de l'être à un vieillard, soit qu'il fût offensé de cet oubli du respect dû à sa cour, ordonna qu'on fît sortir l'insolent qui lui avait manqué. Falier était d'un caractère naturellement violent [2].

Le jeune homme, en se retirant, le cœur ulcéré de cet affront, passa par la salle du conseil et écrivit sur le siége du doge, ces mots injurieux pour la dogaresse et pour son époux : *Marin Falier a une belle femme, mais elle n'est pas pour lui* [3].

Le lendemain cette affiche fut un grand sujet de scandale. On informa contre l'auteur, et on eut peu de peine à le découvrir. Steno, arrêté, avoua sa faute avec une ingénuité qui ne désarma point le prince, ni surtout l'époux offensé. Falier s'oublia jusqu'à manifester un ressentiment qui ne convenait ni à sa gravité, ni à la supériorité de son rang, ni à son âge.

Il ne demandait rien moins que de voir renvoyer cette affaire au conseil des Dix, comme un crime d'État; mais on jugea autrement de son importance; on eut égard à l'âge du coupable, aux circon-

1 Je suis ici la version la plus généralement reçue, qui est aussi celle de Marin Sanuto.

2 « Non voglio restar di scrivere quello che ho letto in una cronica, cio è che Marino Faliero trovandosi podestà e capitano a Treviso, e dovendosi fare una processione, il vescovo stette troppo a far venire il corpo di Christo; il detto Faliero era di tanta superbia e arroganza che diede un buffetto al prefato vescovo, per modo ch' egli quasi cadde in terra. » C'est à l'occasion de cet acte de violence que l'historien (Marin Sanuto) ajoute que Dieu permit que Falier perdît ensuite l'esprit jusqu'à entrer dans une conspiration qui lui mérita la mort. Mais il ne dit pas qu'on le punit d'avoir frappé l'évêque.

3 Marin Falieri dalla bella moglie, altri la gode ed egli la mantiene.

Digitized by Google

stances qui atténuaient sa faute, et on le condamna à deux mois de prison que devait suivre un an d'exil.

Une satisfaction si ménagée parut au doge une nouvelle injure. Il éclata en plaintes qui furent inutiles. Malheureusement le jour même il vit venir à son audience le chef des patrons de l'arsenal, qui, furieux et le visage ensanglanté, venait demander justice d'un patricien qui s'était oublié jusqu'à le frapper. « Comment veux-tu » que je te fasse justice, lui répondit le doge, je ne puis pas l'obte- » nir pour moi-même.—Ah! dit le patron dans sa colère, il ne tien- » drait qu'à nous de punir ces insolents. » Le doge, loin de réprimander le plébéien qui se permettait une telle menace, le questionna à l'écart, lui témoigna de l'intérêt, de la bienveillance même, enfin l'encouragea à tel point, que cet homme, attroupant quelques-uns de ses matelots, se montra dans les rues avec des armes, annonçant hautement la résolution de se venger du noble qui l'avait offensé.

Celui-ci se tint renfermé chez lui et écrivit au doge, pour réclamer la sûreté qui lui était due. Le patron fut mandé devant la seigneurie; le prince le réprimanda sévèrement, le menaça de le faire pendre, s'il s'avisait d'attrouper la multitude, ou de se permettre des invectives contre un patricien, et le renvoya en lui ordonnant, s'il avait quelques plaintes à former, de les porter devant les tribunaux.

XXV. La nuit étant venue, un émissaire alla trouver cet homme, qui se nommait Israël Bertuccio, l'amena au palais et l'introduisit mystérieusement dans un cabinet où était le prince avec son neveu Bertuce Falier.

Là, l'irascible vieillard écouta avec complaisance tous les emportements et tous les projets de vengeance du patron, lui demanda ce qu'il pensait des dispositions des hommes de sa classe, quelle était son influence sur eux, combien il pourrait en ameuter, quels étaient ceux dont on espérait se servir le plus utilement. Bertuccio indiqua un sculpteur, d'autres disent un ouvrier de l'arsenal nommé Philippe Calendaro; on le fit venir à l'instant même, ce qui prouve à quel excès d'imprudence la colère peut entraîner. Un doge de quatre-vingts ans passa une partie de la nuit en conférence avec deux hommes du peuple, qu'il ne connaissait pas la veille, discutant les moyens d'exterminer la noblesse vénitienne.

Il était difficile qu'on soupçonnât un pareil complot: les confé-

Digitized by Google

rences pouvaient se multiplier sans être remarquées; cependant il n'y en eut pas un grand nombre; car les conjurés se jugèrent, au bout de quelques jours, en état de mettre à exécution cette grande entreprise. Il fut convenu qu'on choisirait seize chefs, parmi les populaires les plus accrédités; qu'on les engagerait à prêter main-forte, pour un coup de main d'où dépendait le salut de la république; qu'ils se distribueraient les différents quartiers de la ville, et que chacun s'assurerait de soixante hommes intrépides et bien armés. Ainsi c'était un millier d'hommes qui devait renverser le gouvernement d'une ville si puissante; cela prouve qu'il n'y avait pas alors des forces militaires dans Venise. On arrêta que le signal serait donné au point du jour par la cloche de Saint-Marc : à ce signal les conjurés devaient se réunir, en criant que la flotte génoise arrivait à la vue de Venise, courir vers la place du palais, et massacrer tous les nobles à mesure qu'ils arriveraient au conseil. Quand tous les préparatifs furent terminés, on arrêta que l'exécution aurait lieu le 15 d'avril.

XXVI. La plupart de ceux qu'on avait engagés dans cette affaire ignoraient quel en était l'objet, le plan, le chef, et quelle devait en être l'issue. On avait été forcé d'initier plus avant ceux qui devaient diriger les autres. Un Bergamasque, nommé Bertrand, pelletier de sa profession, voulut préserver un noble, à qui il était dévoué, du sort réservé à tous ses pareils. Il alla trouver, le 14 avril au soir, le patricien Nicolas Lioni, et le conjura de ne pas sortir de chez lui le lendemain, quelque chose qui pût arriver. Ce gentilhomme, averti par cette espèce de révélation, d'un danger qui devait menacer beaucoup d'autres personnes, pressa le conjuré de questions, et n'en obtint que des réponses mystérieuses, accompagnées de la prière de garder le plus profond silence. Alors Lioni se détermina à se rendre maître de Bertrand jusqu'à ce qu'il eût dit tout son secret; il le fit retenir, et lui déclara que la liberté ne lui serait rendue qu'après qu'il aurait pleinement expliqué le motif du conseil qu'il lui avait donné.

Le conjuré, qu'une bonne intention avait conduit auprès du patricien, sentit qu'il en avait déjà trop dit, et qu'il ne lui restait plus qu'à se faire un mérite d'une révélation entière. Il ne savait probablement pas tout, mais ce qu'il révéla suffit pour faire voir à Lioni qu'il n'y avait pas un moment à perdre.

Digitized by Google

Celui-ci courut chez le doge pour lui communiquer sa découverte et ses craintes. Falier feignit d'abord de l'étonnement; puis il voulut paraître avoir déjà connaissance de cette conspiration, et la juger peu digne de l'importance qu'on y attachait. Ces contradictions étonnèrent Lioni; il alla consulter un autre patricien, Jean Gradenigo; tous deux se transportèrent ensuite chez Marc Cornaro; et enfin ils vinrent ensemble interroger Bertrand, qui était toujours retenu dans la maison de Lioni.

Bertrand ne pouvait dire jusqu'où s'étendaient les liaisons et les projets des conjurés; mais il ne pouvait ignorer que le patron Bertuccio et Philippe Calendaro y avaient une part considérable, puisque c'était par eux qu'il avait été entraîné dans le complot.

Les trois patriciens que je viens de nommer convoquèrent aussitôt, non dans le palais ducal, mais au couvent du Saint-Sauveur, les conseillers de la seigneurie, les membres du conseil des Dix, les avogadors, les chefs de la quarantie criminelle, les seigneurs de nuit, les chefs des six quartiers de la ville, et les cinq juges de paix.

Cette assemblée envoya sur-le-champ arrêter Bertuccio et Calendaro. Ils furent appliqués l'un et l'autre à la torture. A mesure qu'ils nommaient quelque complice, on donnait des ordres pour s'assurer de sa personne. Lorsqu'ils révélèrent que la cloche de Saint-Marc devait donner le signal, on envoya une garde dans le clocher pour empêcher de sonner. Il était naturel que les coupables cherchassent à atténuer leur faute en nommant leur chef : on apprit avec étonnement que le doge était à la tête de la conjuration.

Cette nuit même Bertuccio et Calendaro furent pendus devant les fenêtres du palais; des gardes furent placés à toutes les issues de l'appartement du doge. Huit des conjurés, qui s'étaient échappés vers Chiozza, furent arrêtés et exécutés après leur interrogatoire.

XXVII. La journée du 15 fut employée à l'instruction du procès du doge. Le conseil des Dix, dont une pareille cause relevait si haut l'importance, demanda que vingt patriciens lui fussent adjoints pour le jugement d'un aussi grand coupable. Cette assemblée, qu'on nomma la *Giunta*, fit comparaître le doge, qui, revêtu des marques de sa dignité, vint, dans la nuit du 15 au 16 avril, subir son interrogatoire et sa confrontation. Il avoua tout (1355).

Le 16, on procéda à son jugement; toutes les voix se réunirent pour son supplice.

Digitized by Google

Le 17, à la pointe du jour, les portes du palais furent fermées ; on amena Marin Falier au haut de l'escalier des Géants, où les doges reçoivent la couronne ; on lui ôta le bonnet ducal en présence du conseil des Dix. Un moment après, le chef de ce conseil parut sur le grand balcon du palais, tenant à la main une épée sanglante, et s'écria : Justice a été faite du traître ! Les portes furent ouvertes, et le peuple, en se précipitant dans le palais, trouva la tête du prince roulant sur les degrés.

Dans la salle du grand conseil, où sont tous les portraits des doges, un cadre voilé d'un crêpe fut mis à l'endroit que devait occuper celui-ci, avec cette inscription : *Place de Marin Falier, décapité.*

Pendant quelque temps on continua les recherches contre ceux qui avaient trempé dans la conjuration. Il y en eut plus de quatre cents de condamnés à la mort, à la prison ou à l'exil. Le pelletier Bertrand réclamait la récompense qu'il croyait due à sa révélation ; il eut l'insolence de demander un palais et un comté que Marin Falier possédait, une pension de douze cents ducats, et enfin l'entrée du grand conseil, c'est-à-dire le patriciat pour lui et sa postérité.

De tout cela on ne lui accorda qu'une pension de mille ducats reversible à ses enfants, et il en témoigna si haut son mécontentement, qu'on fut obligé de l'exiler à son tour ; mais telle était l'idée qu'on avait de cette nature de services, et telle était la politique du gouvernement pour les encourager, que le conseil fut sur le point d'admettre ce dénonciateur au nombre des patriciens [1].

1 In un' altra cronica ho veduto che lo volevano fare del maggior consiglio (Marin Sanuto, *Vite de' duchi* Mar. Faliero.)

André Navagier dit même formellement que toutes les demandes de Bertrand lui avaient été accordées. « Celtrame, per deliberazione del consiglio, fù dotato di ducati 1000 di provigione all' anno, e a lui e a suoi heredi donata una casa di valuta di ducati 2000 e fù fatto del maggior consiglio. Il quale non si contentando, ma richiedendo che li fosse donato il contado di Val di Marino, confiscato al doge decapitato, usava male parole contro la signoria (per le quali, nel medesimo consiglio, fù proceduto contro di lui ; essendo stato in grazia liberato della forca, fù per anni 10 relegato a Ragusi.

Digitized by Google

LIVRE IX.

Guerre contre le roi de Hongrie. — Perte de la Dalmatie. — Nouvelle peste à Venise, 1355-1361. — Fondation de la bibliothèque de Saint-Marc, par Pétrarque. — Dernières révoltes de Candie. — Expédition contre Alexandrie. — Élection d'André Contarini, 1361-1367. — Nouvelle révolte de Trieste. — Démêlé avec l'évêque de Venise. — Guerre contre le seigneur de Padoue, le roi de Hongrie et le duc d'Autriche, 1367-1377. — Aventure de Charles Zeno. — Occupation de l'île de Ténédos. — Affaires de l'Orient. — Commencement de la guerre contre les Génois, le roi de Hongrie, le patriarche d'Aquilée, et le seigneur de Padoue, 1377-1378.

I. Jean Gradenigo monta, le 21 avril 1355, sur le trône teint du sang de Marin Falier.

Les fréquentes révoltes de Zara prouvaient encore moins l'esprit d'indépendance de ses habitants que la jalousie des rois de Hongrie. Ces princes ne pouvaient voir qu'avec dépit tous les ports de leurs États occupés par une république voisine. Jamais ils ne manquèrent de lui susciter des ennemis et de secourir les rebelles.

Ce royaume, alors un des plus puissants de l'Europe, avait pour roi un prince d'un caractère brillant, chevaleresque, et une noblesse vaillante, riche, nombreuse, qui fournissait de grandes armées à son suzerain.

La trêve qui existait, depuis la dernière soumission de Zara, entre Louis de Hongrie et les Vénitiens, était sur le point d'expirer. La seigneurie avait fort à cœur de conclure une paix définitive avec ce redoutable voisin. Celui-ci, que le crime de Jeanne de Naples, sa belle-sœur, avait déjà appelé en Italie, nourrissait l'espérance d'acquérir une grande influence dans ce beau pays. Peu disposé à se réconcilier avec la république, il mit à la paix qu'elle lui envoyait demander des conditions qui ne parurent pas acceptables. Par exemple, il exigeait que les Vénitiens lui fournissent une flotte pour passer en Italie avec son armée. Il consentait à leur laisser la paisible possession de la Dalmatie, s'ils voulaient se reconnaître

Digitized by Google

ses vassaux; et il fallait que cette vassalité fût constatée par un tribut et par un hommage annuel.

Il était pénible de consentir à reconnaître un suzerain; mais, en s'y refusant, la république aurait dû mettre promptement ses colonies en état de défense. Elles n'y étaient pas lorsque l'armée du roi vint subitement investir Trau, Spalato, Zara, et quelques autres places de cette côte. On y envoya assez diligemment une flotte; mais pendant qu'on se préparait à repousser les Hongrois de ce côté, on apprit qu'une armée, dans laquelle il y avait, disait-on, cinquante mille hommes de cavalerie, allait entrer dans le Trévisan; que le roi avait fait alliance avec le duc d'Autriche et le patriarche d'Aquilée, pour venir attaquer les possessions de la république sur le continent de l'Italie, et qu'enfin un traité avait été conclu avec le seigneur de Padoue, qui, oubliant la reconnaissance qu'il devait aux Vénitiens, s'engageait à fournir des vivres à leurs ennemis, tout en prétendant conserver sa neutralité.

Cet orage ne tarda pas à éclater. C'était un spectacle aussi nouveau qu'effrayant pour l'Italie, de voir se déployer dans ses campagnes ces nombreux escadrons. Des États accoutumés à faire la guerre avec des troupes stipendiées, n'auraient pu trouver les fonds nécessaires pour créer et entretenir une telle cavalerie, outre que les habitudes de la nation italienne la rendent peu propre à cette manière de combattre.

Le roi de Hongrie n'était pas un prince opulent; mais il avait de grands vassaux qui possédaient de vastes domaines dans des plaines couvertes de pâturages et par conséquent de chevaux; et quand il appelait les seigneurs à la guerre, il voyait accourir des essaims d'hommes accoutumés à l'exercice des armes et du cheval. Il est vrai que les seigneurs n'étaient obligés qu'à un service de trois mois.

Les escadrons hongrois environnaient déjà la petite ville de Conégliano et s'avançaient vers Trévise. On fut assez heureux pour que des troupes appelées en grande hâte de la côte de Dalmatie, parvinssent à se jeter dans cette dernière place. Elles étaient conduites par les provéditeurs Jean Delfino et Paul Loredan. Justiniani, leur collègue, tâcha de tenir la campagne avec quelques milices et le peu de troupes régulières qu'on put rassembler; mais il était loin d'être assez fort pour pouvoir s'approcher des lignes ennemies et inquiéter les assiégeants. Conégliano succomba au bout de quelques

Digitized by Google

jours; les défenseurs de Trévise n'en furent point découragés. Autour d'eux, toute la province était inondée de partis qui la ravageaient, pour pourvoir, encore bien difficilement, à la subsistance d'une cavalerie telle qu'on n'en avait jamais eu à nourrir dans ce pays.

II. Sur ces entrefaites, le doge Jean Gradenigo mourut le 8 août 1356. On avait besoin d'un homme de guerre à la tête des conseils de la république; tous les suffrages se réunirent sur Jean Delfino; mais il était enfermé dans Trévise, et il devenait difficile même de lui faire parvenir l'avis de sa nomination. On demanda un sauf-conduit aux assiégeants; le roi ne voulut pas renoncer à l'espérance de faire prisonnier le chef de la république [1]. La raison d'État dispense sans doute de faire des avantages à ses ennemis; mais quand on manque à la générosité, il ne faut pas manquer de vigilance. Jean Delfino, après s'être concerté avec Justiniani, qui se rapprocha de la place, en sortit une nuit avec un piquet de cavalerie, traversa les cantonnements des assiégeants, et arriva jusqu'à Marghera, où il s'embarqua pour Venise.

Le temps s'écoulait, et le roi voyait arriver l'époque où le service de ses vassaux allait expirer; il voulut presser les opérations du siége, et fit donner un assaut, qui fut vaillamment repoussé. Bientôt après il vit partir les principaux seigneurs, avec la plus grande partie de cette belle cavalerie, qui faisait la force de son armée; il fallut convertir le siége en blocus.

Dès que les Hongrois se furent éloignés, la colère des Vénitiens tomba sur le seigneur de Padoue. Ses États, dont il avait oublié qu'il était redevable à la république, furent ravagés par la petite armée de Marc Justiniani.

III. L'hiver de 1357 fut employé à négocier une trêve de quelques mois sous la médiation du pape. Louis, au commencement de la campagne suivante, porta les principaux efforts de son armée sur les places de la Dalmatie. Presque toutes se rendirent; Zara fut surprise [2]; et le gouverneur, Michel Falier, n'échappa point à une

1 Il y a des historiens qui disent au contraire qu'il accorda noblement le sauf-conduit. (Voyez l'*Histoire de Padoue*, d'André Gataro, tome XVII, *de la collection de* Muratori, p. 56.)

2 Preso Zara per tradimento d'un priore Tedesco di Santa-Cruce ch' era in Zara al servizio de' Veneziani, e la notte introdusse gli Ungari.

(Cronica della guerra da Chiozza de Daniello Chinazzo. *Rerum italicarum scriptores*, tome XV, p. 701.)

Digitized by Google

inculpation de lâcheté, danger que courent tous les gouverneurs qui ont manqué de prévoyance. On le punit par une amende, un an de prison et l'exclusion perpétuelle de tous les conseils. Le seul qui acquit de la gloire, sur cette côte, fut le commandant de la petite place d'Énone, Jean Justiniani, qui ne succomba qu'après avoir fait la plus vigoureuse défense et éprouvé toutes les horreurs de la disette.

La chute de tant de places fit sentir aux Vénitiens la nécessité d'obtenir la paix à quelque prix que ce fût. Des ambassadeurs allèrent la proposer, l'implorer. Les conditions que le roi dicta furent que la république renoncerait pour toujours à la Dalmatie, et rendrait toutes ses places, depuis le golfe de Quarnero, au-dessous de Fiume, jusqu'à Durazzo, qui est près de l'entrée de l'Adriatique. C'était abandonner un littoral de plus de cent lieues, et une multitude d'îles et de ports.

IV. Quand on en vint à délibérer dans le sénat sur l'acceptation de cette paix, ce fut un combat entre ceux qui regrettaient le plus la splendeur de la république, et ceux qui voulaient mettre un terme à ses sacrifices et à son danger. « Ces conditions, disaient » les uns, sont si dures, qu'on a droit de s'étonner que vous ayez » pu les entendre. Si vous renoncez à la Dalmatie, vous renoncez » à être une puissance. Toute votre population est là. Où recru- » terez-vous vos troupes? Avec quoi armerez-vous vos flottes? Ces » mêmes ports, où vous trouviez un asile, deviendront les arsenaux » de vos ennemis. Vous n'êtes plus les dominateurs du golfe, si » une puissance rivale en occupe les bords. La Dalmatie cédée, » l'Istrie se trouve exposée à de nouvelles invasions. Vous avez » perdu les places de cette côte, mais est-ce la première fois? Est-il » nouveau pour vous de voir le roi de Hongrie occuper Zara? Vous » n'avez point été défaits en bataille rangée. Trévise se défend » vaillamment et continuera de résister : la disette est moins à » craindre pour elle que pour l'innombrable cavalerie qui l'assiége. » Vous avez vu déjà le roi obligé de ramener son armée, après quel- » ques mois de campagne. Il a ravagé le pays, mais le mal est fait : » il n'y trouvera plus les ressources qu'il a épuisées. Un prince qui » n'a point une armée permanente, ne doit pas triompher d'un » gouvernement qui a de la constance. Ne manquons pas à notre » fortune ; nous en avons vu quelquefois l'heureux retour, dans des

Digitized by Google

» circonstances plus désespérées. Que l'énergie du conseil ranime » celle de tous les Vénitiens ; tous sentiront que l'existence de la » patrie est attachée à la conservation de ces possessions que nous » avons su garder pendant 360 ans, au prix de tant de sang et » dans des circonstances si diverses. » (1358.)

Les partisans de la paix répondaient avec beaucoup de gravité : « La prudence de ce gouvernement a surtout éclaté en ce que, dans » toutes ses délibérations, il a pris conseil, non des passions, mais » des circonstances. Les conditions sont dures, mais elles sont pro- » posées dans un temps où une guerre malheureuse contre les Gé- » nois vient de ruiner notre marine. Vous vous êtes vus n'ayant pas » quatre galères pour repousser quelques corsaires qui venaient » nous insulter dans notre golfe ; il a fallu que d'opulents citadins » armassent, pour notre défense, des vaisseaux destinés à leur com- » merce. Mais cette ressource même ne nous reste plus ; les fortunes » privées, non moins épuisées que la fortune publique, ne peuvent » échapper à une destruction totale que par les travaux de la paix. » Sans doute il est pénible de céder de si belles possessions, de re- » noncer à des titres si glorieusement acquis. Mais que céderons- » nous ? ce que l'ennemi tient déjà. On vous dit que, si vous cédez » la Dalmatie, vous aurez à craindre pour l'Istrie. Vraiment voilà » une grande prévoyance ; on craint pour l'Istrie, on a bien raison ; » l'ennemi l'occupe déjà ; aussi ceux qui pensent qu'un danger à » venir ne doit pas faire oublier un danger présent, vous disent-ils » que rien n'est plus urgent que d'obtenir la restitution de cette » province. Elle vous est offerte ; malheureusement on ne vous » offre pas en même temps la Dalmatie. Pour concevoir raisonna- » blement l'espérance de les recouvrer l'une et l'autre, il faut éta- » blir, ou que nos affaires peuvent s'améliorer, ou que celles du roi » peuvent devenir mauvaises. Or, quels moyens avons-nous d'af- » faiblir le roi de Hongrie ? Aucun. Quels moyens d'améliorer notre » situation, de recouvrer nos forces ? Un seul : la paix, le com- » merce.

» Toute notre application doit être de conserver la république, » de faire cesser pour elle un danger imminent. Qui peut nous » assurer que les Génois veuillent s'en tenir à une paix qu'ils nous » ont fait acheter si cher ? Qu'ils ne prennent pas, pour nous attaquer » de nouveau, le moment où nous sommes engagés dans une guerre

Digitized by Google

» désastreuse? et alors quel espoir de salut nous resterait-il? On » dit qu'il ne faut pas céder ces provinces; mais qu'on nous dise » donc les moyens de les reprendre. On dit que l'ennemi n'a point » gagné de bataille : remarquez que c'est parce que vous n'avez » point d'armée. Si la petite troupe de Justiniani peut se présenter » devant les Hongrois, il faut lui envoyer l'ordre de combattre. Mais » si vous êtes convaincus qu'elle n'a conservé jusqu'ici son existence » qu'en évitant une action; si vous avez la certitude qu'une défaite » vous mettrait entièrement à la merci du vainqueur et entraînerait » la perte de vos États de terre-ferme, en même temps que le sa- » crifice de la Dalmatie, vous recommanderez à votre général de » ne pas compromettre ce fantôme d'armée, dont l'apparence vous » donne encore la faculté de négocier.

» On conçoit qu'on se détermine à rejeter une paix humiliante; » mais il serait absurde de vouloir refuser également et la paix et le » combat. Cette paix que vous pouvez faire aujourd'hui, qui ose- » rait vous répondre que vous pourrez l'obtenir demain? La gloire » de ce sénat n'est pas d'avoir toujours été heureux, mais de s'être » montré constamment sage; il sait que, dans toutes les affaires, il » faut apprécier les circonstances. Les voir telles qu'on les désire, » et non pas telles qu'elles sont, est une faiblesse. Rien n'est perdu » si nous conservons la république, si nous lui donnons le temps » de reprendre ses forces, et si la sagesse lui prépare les moyens » de réparer ses pertes. »

V. Ces raisons prévalurent, et le traité fut signé le 18 février 1358.

Il y fut stipulé que le doge cesserait de prendre le titre de duc de Dalmatie et de Croatie; que la seigneurie n'enverrait point de consuls dans les États du roi; que les sujets de la république ne pourraient pas avoir des propriétés immobilières à Zara, et que ceux qui en avaient seraient tenus de les vendre; que toutes les possessions de la seigneurie occupées par les troupes du roi, tant dans l'Istrie qu'en Italie, seraient évacuées, et qu'enfin s'il arrivait que le roi eût à soutenir une guerre maritime, la seigneurie devrait lui fournir, aussitôt qu'elle en serait requise, une flotte de vingt-quatre galères, dont il paierait l'armement et l'entretien (1358).

On convint, en cas de contravention aux conditions de cette paix, de prendre le pape pour juge, et de soumettre l'infracteur à l'excommunication et à l'interdit.

Digitized by Google

La perte de cette grande colonie donnait plus d'importance aux acquisitions que la république avait faites dernièrement dans le continent de l'Italie. On avait conquis la marche Trévisane sur le seigneur de Vérone ; cette province avait été cédée par un traité, mais le droit antérieur du seigneur de Vérone lui-même n'était pas bien établi. Pour légitimer leur conquête, les Vénitiens imaginèrent de demander l'investiture de cette province à l'empereur, qui ne l'avait jamais possédée. C'était déjà un spectacle assez remarquable que la fière république de Venise sollicitant l'investiture d'une province déjà conquise par ses armes, et consentant à ne la tenir qu'à titre de fief de l'empire.

L'humiliation fut bien plus grande, lorsque l'empereur Charles IV refusa cette investiture, en ajoutant qu'il ne pouvait approuver que les Vénitiens se fussent établis, sans son aveu, dans une province qui relevait de la couronne impériale.

Ainsi les Vénitiens avaient manifesté leurs scrupules sur la légitimité de leur possession, leurs craintes sur sa solidité ; et ils avaient reconnu que cette province relevait de l'empire, sans obtenir même la permission de se dire les vassaux de l'empereur.

Les ambassadeurs qui avaient été envoyés à la cour de ce prince, éprouvèrent, en revenant à Venise, un nouvel outrage. Par une indigne violation des droits les plus sacrés, le duc d'Autriche les fit arrêter comme ils traversaient ses États (1360).

VI. Telle était la situation de Venise en 1360, c'est-à-dire environ quarante ans après le changement opéré dans sa constitution. Il ne serait pas juste d'attribuer tous ses malheurs à cette seule cause, mais une partie en dérivait évidemment, et il faut au moins convenir que la fortune n'avait pas pris soin de justifier cette révolution, qui avait remis le pouvoir aux mains de l'aristocratie. Immédiatement avant ce changement, la république avait forcé tous les peuples de l'Italie à reconnaître son droit de souveraineté sur l'Adriatique. Dès que Pierre Gradenigo fut monté sur le trône, les désastres se succédèrent. Le patriarche d'Aquilée insulta impunément la république. Elle perdit ses établissements en Syrie. Les Génois détruisirent ou prirent des flottes entières à Curzola, à Gallipoli, à Sapienza. Ils firent trembler Venise au fond de l'Adriatique, et obligèrent sa population à rester sous les armes. Ils dictèrent un traité à la seigneurie. Trois conspirations la mirent en péril. Deux

Digitized by Google

révoltes, une peste, survinrent après un anathème qui séparait Venise de la communion des chrétiens. Le gouvernement se déshonora par son injustice dans l'usurpation de Ferrare. Ses ambassadeurs furent humiliés à Gênes, où ils achetèrent la paix ; à Avignon, où ils essuyèrent sans murmurer les outrages de la suite du pape ; à la cour de Hongrie, où ils signèrent, après avoir souvent imploré la paix sans l'obtenir, l'abandon de la plus belle province de la république ; à la cour impériale, où on ne daigna pas même recevoir leurs hommages ; enfin en Autriche, où on les retint deux ans en prison, malgré les instances de la seigneurie, réduite à solliciter leur liberté.

A cette époque si malheureuse, la peste qui avait dévasté l'Europe douze ans auparavant, la parcourait encore ; mais cette fois elle descendait du nord au midi. Cette maladie, qui venait de moissonner à Avignon neuf membres du sacré collége, fut apportée en Italie par des soldats, et s'étendit sur Venise, où elle fit cependant moins de ravages que celle de 1348.

Il était triste pour Jean Delfino d'avoir été élevé au dogat, pour avoir le malheur d'attacher son nom au traité de Zara : il en eut un violent chagrin; il éprouva bientôt après la perte de la vue, et mourut le 11 juillet 1361.

VII. Le malheur des temps amena des institutions dont on est peut-être dispensé de faire honneur à la sagesse des législateurs. Les calamités publiques avaient renversé la plupart des fortunes particulières : le luxe dut exciter de l'indignation. On porta des lois somptuaires qui réglaient la table, les habits et les principales dépenses des citoyens de tous les rangs. Des magistrats furent institués spécialement pour faire observer ces règlements; et quoique les changements opérés dans les mœurs aient quelquefois suspendu momentanément l'empire de ces lois, elles n'ont pas cessé d'exister, et on y est toujours revenu après les avoir violées. Ce fut une chose importante, pour le salut de l'aristocratie, que de mettre les privilégiés dans l'impuissance d'étaler un faste qui aurait décelé leur vanité : la vanité excite la jalousie, et la jalousie est un premier pas vers la révolte. « Le luxe, disait Paul Sarpi, serait bon, s'il n'était que pour le riche et ne désemplissait que des vaisseaux trop pleins ; mais souffrir un luxe général, c'est prendre tous les jours des remèdes au lieu de nourriture; celui qui par vanité fait plus qu'il ne peut, finit par faire plus qu'il ne devrait. »

Digitized by Google

Il y a des historiens qui placent à cette époque la loi qui interdit le commerce aux patriciens; mais on n'est pas d'accord sur sa date. Ce règlement devait avoir deux effets remarquables : de consoler les roturiers, et de maintenir parmi les nobles cette modération que les sages recommandent aux dépositaires du pouvoir dans le gouvernement de plusieurs [1]. Il n'eût pas été juste que les patriciens, en même temps qu'ils excluaient les citoyens de l'autorité, voulussent être admis au partage de tous les profits de l'industrie; ils y auraient eu trop d'avantages sur les autres. Le commerce veut de l'égalité.

Les patriciens, en se privant de cette ressource, eurent un prétexte de plus pour se réserver tous les emplois publics, ce qui affermit le gouvernement aristocratique.

Mais faute de moyens pour réparer ou pour agrandir leurs fortunes, la plupart tombèrent dans la médiocrité et dans le besoin, ce qui amena les choses au point où voulaient en venir les familles puissantes, à l'oligarchie. Si le commerce peut en un instant procurer des richesses immenses, il peut les enlever de même; ce sont deux extrémités également dangereuses dans la république; d'ailleurs cette profession donnant nécessairement à ceux qui l'exercent des intérêts dans l'étranger, doit, dans certains cas, mettre leur intérêt privé en opposition avec celui de la patrie.

Au reste, j'aurai dans la suite plusieurs occasions de faire remarquer que, si cette loi remonte en effet jusqu'au milieu du quatorzième siècle, on s'en écarta souvent dans les siècles suivants, et que la noblesse vénitienne n'a presque jamais cessé de partager les bénéfices du trafic avec les négociants de profession.

Il y a, dans les statuts de l'inquisition d'État, un article [2] qui paraît fixer, d'une manière assez précise, la date de cette loi, puisqu'il la cite comme rendue depuis l'an 1400; mais il fournit en même temps la preuve qu'elle était tombée en désuétude, par les dispositions qu'il ordonne pour la remettre en vigueur.

VIII. La plupart des historiens rapportent que les électeurs étant assemblés pour donner un successeur à Jean Delfino, les suffrages se trouvaient partagés entre plusieurs candidats, lorsque le bruit

1 Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. 5, ch. 8.

2 Art. 4 du *Supplément aux statuts de l'inquisition d'État*. MS de la Bibl. du Roi. — N° 1010 $\frac{H}{254}$ et $\frac{3\ 3}{10462}$.

Digitized by Google

se répandit dans Venise que l'amiral du golfe, Laurent Celsi, venait de rencontrer une flotte génoise et l'avait battue complétement. Cette nouvelle, parvenue au conclave des électeurs, avait réuni toutes leurs voix en faveur de Laurent Celsi, qui auparavant n'était point au nombre des concurrents. Mais bientôt après on apprit que cet avis était faux; les électeurs furent un peu honteux de leur précipitation, et une loi s'ensuivit qui, pour l'avenir, leur interdisait toute communication avec le dehors. Ceux qui racontent de cette manière les circonstances de cette élection, oublient que Venise était alors en paix avec Gênes (1361)[1].

IX. A cette époque Pétrarque, qu'une ancienne amitié pour les princes de Carrare appelait de temps en temps à Padoue, vint faire quelque séjour à Venise. Il y avait déjà paru, comme ambassadeur de Visconti, pour proposer la paix entre la république et les Génois. Quoiqu'il n'eût pas réussi dans cette négociation, il jouissait, dans cette capitale, de toute la considération que doivent procurer de grands talents, l'opulence, une grande influence et la faveur de presque tous les princes contemporains. Pétrarque paraissait aimer beaucoup le séjour de Venise, qu'il appelait la merveille des cités. Il y était arrivé avec sa bibliothèque, fidèle compagne de ses voyages. Cette circonstance prouverait qu'elle n'était pas extrêmement nombreuse, mais à cette époque les manuscrits étaient des trésors, et le noble zèle de cet ami, de ce restaurateur des lettres, lui avait fait consacrer une partie de sa fortune et de son temps, à rassembler un grand nombre d'auteurs dont les exemplaires étaient encore à peu près uniques.

L'illustre poëte ne crut pas pouvoir mieux s'acquitter de l'hospitalité qu'il recevait chez les Vénitiens, qu'en leur léguant sa bibliothèque. Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet : « François Pétrarque désire léguer les livres qu'il possède et ceux qu'il pourra posséder à l'avenir, à Saint-Marc, l'évangéliste. Il croit pouvoir y mettre cette condition qu'ils ne seront vendus, ni aliénés, ni dispersés; et qu'un local, à l'abri des eaux et de l'incendie, sera assigné pour y conserver cette bibliothèque, en mémoire du donateur, pour la plus grande

1 Pierre Justiniani, liv. 4, dit : « Que la nouvelle de cette prétendue victoire avait été portée par un Génois, mais non pas que la victoire avait été remportée sur les Génois. »

Digitized by Google

gloire du saint patron, et pour la consolation des hommes studieux qui pourront la fréquenter avec plaisir et avec fruit. S'il forme ce vœu, ce n'est pas qu'il oublie que ses livres ne sont ni bien précieux, ni en grand nombre; mais c'est qu'il a conçu l'espérance que cette collection s'accroîtrait sous les auspices d'une si glorieuse république. Les illustres patriciens, les citadins patriotes, les étrangers mêmes pourront, par la suite, l'enrichir d'une partie de leur bibliothèque, et la rendre aussi considérable que les fameuses bibliothèques de l'antiquité. Les moins éclairés sentiront que ce monument ne sera pas inutile à la gloire de la patrie, et le donateur se félicitera d'en avoir posé les premiers fondements. » Le conseil déclara qu'il acceptait cette offre d'un homme qui n'avait point d'égal dans la théologie, dans la philosophie morale, ni dans la poésie [1]. Il y avait peut-être un peu d'hyperbole dans cet hommage rendu à la théologie du poëte, mais il n'en était pas moins beau à un particulier de donner l'idée de former une de ces précieuses collections, que les gouvernements négligent souvent même d'entretenir.

Une maison fut assignée pour le logement du donateur et de ses livres. Cette collection, fruit de la passion de Pétrarque pour la propagation des connaissances humaines, devint le noyau de la bibliothèque de Saint-Marc. Entre les ouvrages qui y furent mis pour la première fois à la disposition des hommes studieux, il y avait un manuscrit d'Homère, donné à Pétrarque par Nicolas Sigeros, ambassadeur de l'empereur d'Orient; un Sophocle qu'il tenait de Léonce Pilate, son maître de grec; une traduction latine de l'Iliade et de l'Odyssée, par le même Léonce Pilate, et copiée de la main de Bocace, son disciple; un exemplaire de Quintilien; enfin la plupart des ouvrages de Cicéron, à la transcription desquels Pétrarque lui-même avait consacré des années [2]. Je ne demanderai point l'indulgence des lecteurs pour ces détails.

On reproche aux Vénitiens de n'avoir pas apporté à la conservation de ce dépôt tout le soin que méritait une si illustre origine.

X. Le duc d'Autriche n'était pas en guerre avec la république,

1 La proposta di Francesco Petrarca, soggetto che già gran pezzo non havuto pari al mondo, e che nella christianità, nella philosophia morale e nella poesia non ha chi gli sia uguale. *Histoire* de Paul Morosini, l. 13. J'en ai traduit la lettre de Pétrarque, qu'il rapporte. La lettre et la réponse sont aussi dans la *Chronique* de Marin Sanuto.

2 Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, chap. 12, section 2.

Digitized by Google

quoiqu'il l'eût insultée dans la personne de ses ambassadeurs. Une brouillerie, qui survint entre le patriarche d'Aquilée et ce prince, fit craindre à celui-ci que les Vénitiens ne profitassent de l'occasion pour manifester leur ressentiment. Il chercha à se réconcilier avec la seigneurie, et il ne lui en coûta que d'écrire au doge qu'il désirait voir la superbe Venise. Le conseil lui fit témoigner toute la joie qu'on aurait à l'y recevoir. Il y vint en effet, emmenant avec lui une suite de plus de mille personnes, parmi lesquelles étaient les deux ambassadeurs vénitiens qu'il venait de tirer de la prison où il les avait retenus pendant deux ans. C'est ainsi que cette violation du droit des gens fut réparée, et il en coûta une somme considérable à la république, pour signaler, par des fêtes, sa réconciliation avec un voisin dont elle avait à se venger.

XI. Les traités qu'elle venait de signer avec Gênes et avec le roi de Hongrie, avaient dû porter une grande atteinte à sa considération au dehors. Les Candiotes entrevirent l'espoir de se détacher d'une métropole qui venait d'abandonner la plus importante de ses colonies. Cette fois ce ne fut pas une révolte des indigènes, ce fut l'explosion du mécontentement de toute la population vénitienne de l'île, qui murmurait depuis longtemps de ce que pas un des membres de ces anciennes familles transportées autrefois de Venise dans la colonie, n'était appelé aux magistratures de la métropole. Ils avaient demandé qu'on choisît parmi eux vingt sages, pour les représenter dans le grand conseil, et y défendre leurs intérêts. Un gouverneur avait eu l'imprudence de leur répondre : « Est-ce qu'il y a des sages parmi vous? » Cette raillerie insultante avait dû les irriter. Ce fut bien pis lorsqu'ils se virent réduits pour toujours à la condition de sujets, par la révolution qui ferma définitivement l'entrée du grand conseil à ceux qui n'en faisaient point partie. La révolte, conséquence immédiate de cette révolution, est encore une circonstance qui peut servir à la faire apprécier. Frà Paolo Sarpi a dit[1] : « L'établissement des colonies fut très-salutaire à la république romaine, parce qu'elles conservèrent toujours de l'attachement pour leur patrie, et que dans la suite des temps elles apprivoisèrent les naturels du pays; au lieu que les citoyens transplantés

[1] Dans son livre intitulé : *Opinione in qual modo debba governarsi la repubblica veneziana.*

Digitized by Google

en Candie sont eux-mêmes devenus sauvages. » Il fallait dire que l'effet fut différent, parce que les systèmes de conduite furent contraires. Les Romains accordaient aux colons de nouveaux droits comme citoyens de la métropole; les Vénitiens privèrent de leurs anciens priviléges les citoyens qu'ils envoyèrent à Candie.

Ceux-ci saisirent, pour éclater, le prétexte d'un impôt, d'ailleurs assez léger, qu'on venait d'établir pour la réparation de leur port. Ils prirent les armes, se jetèrent sur le gouverneur, menacèrent sa vie, le mirent en prison avec ses conseillers, et choisirent pour chef un nommé Marc Gradenigo. On voyait, à la tête de ce mouvement, deux autres hommes du même nom; mais l'histoire ne dit pas qu'ils fussent parents de celui qui avait opéré la révolution, cause première de cette révolte.

L'envie de rompre absolument et pour toujours avec la métropole, alla jusqu'à ce point que les rebelles ne voulurent plus rien avoir de commun avec elle, même le culte. Pour se séparer de la république, ils n'hésitèrent pas à se séparer de l'Église latine; ils embrassèrent le schisme des Grecs; et, ce qui était presque une plus criminelle apostasie aux yeux des Vénitiens, ils ne voulurent plus reconnaître saint Marc pour leur patron et lui substituèrent saint Tite.

Cependant on armait toute la population de Candie, on ouvrait les prisons pour enrôler indistinctement les accusés et les criminels, et on massacrait ceux qui, par prudence ou par attachement pour l'ancien ordre de choses, se permettaient de désapprouver l'insurrection.

La métropole prit, dans le commencement, des mesures propres à faire croire qu'elle n'était guère en état de la punir. Elle envoya d'abord trois personnages considérables, pour tâcher de ramener les rebelles dans le devoir par des exhortations. Un Zéno, un Soranzo, un Morosini, se présentèrent vainement à l'entrée du port, on ne leur permit pas de mettre pied à terre; des menaces même les contraignirent de s'éloigner, et de venir rendre compte à Venise qu'ils avaient vu flotter l'étendard de saint Tite sur les tours de Candie.

Le mauvais succès de cette tentative n'empêcha point qu'on n'y revînt une seconde fois. Cinq autres députés, non moins vénérables, vinrent éprouver une réception plus injurieuse encore que le refus de les entendre. On leur permit de débarquer; ce fut pour

Digitized by Google

les conduire à l'audience du gouverneur de l'île, au travers des rangs d'une armée assez nombreuse, et des flots d'une populace qui oubliait le respect dû à leur caractère et à leurs noms. Les places, les rues, les fenêtres, les toits étaient couverts de monde. Ce fut un spectacle propre à exalter l'effervescence des insurgés, que de voir André Contarini, chef de la députation, Pierre Ziani, François Bembo, Jean Gradenigo et Laurent Dandolo, marchant entre deux haies de soldats, traversant les rues de cette ville qui leur obéissait naguère, et accompagnés des huées insolentes de cette multitude. Leur gravité ne se démentit point; mais il était difficile qu'ils espérassent quelque succès de leurs exhortations; on ne croyait plus à la modération ni à la force de la seigneurie.

En effet, elle mettait une telle circonspection dans ses mesures, que lorsqu'elle vit revenir les députés et qu'elle eut perdu l'espérance de ramener les Candiotes par la persuasion, elle écrivit à toutes les puissances de l'Italie, aux rois de France, de Naples, et à l'empereur, pour les prier de ne fournir aucune assistance aux sujets rebelles qu'elle avait à punir; et ce ne fut qu'après avoir obtenu cette promesse, que le conseil commença à délibérer sur les mesures militaires qu'il avait à prendre; encore y eut-il, dans ce conseil, beaucoup d'avis pour un parti mitoyen, qui consistait à faire seulement bloquer l'île par dix galères sans entreprendre une attaque.

Tout cela annonçait une extrême faiblesse. On en sera moins étonné si on considère que la république, épuisée par deux guerres malheureuses, et plus encore par le dernier traité de paix, n'avait plus de population sur laquelle elle pût recruter son armée. Il fallait bien réserver les Vénitiens pour le service des vaisseaux : on avait perdu la Dalmatie : les habitants de la marche Trévisane étaient de nouveaux sujets : on ne pouvait pas raisonnablement les mener contre les Candiotes révoltés. Il ne restait donc d'autre ressource que de former une armée de ces hommes à charge à leur propre pays, faisant de la guerre leur unique existence et parcourant les parties de l'Europe en proie à des guerres civiles, pour se vendre tour à tour aux diverses factions. L'Italie en était alors infestée; mais pour former une armée avec de pareils éléments, il fallait du temps et de l'argent.

XII. Aussi l'année 1364 était-elle déjà commencée lorsque l'expédition se trouva prête. On jeta les yeux, pour la commander, sur

Digitized by Google

un capitaine véronais nommé Luchino dal Verme, qui était alors à la tête des troupes du seigneur de Milan. Il vint recevoir des mains du doge l'étendard de la république, et partit, le 10 avril, sur une flotte de trente-trois galères que commandait Dominique Michieli, et qui portait six mille hommes de débarquement. C'était tout ce que la puissante Venise envoyait pour reconquérir l'île aux cent villes. La colonie et la métropole ne ressemblaient plus à ce qu'elles avaient été.

Les insurgés avaient assez mal profité du temps qu'on leur avait laissé. Ils avaient assassiné plusieurs des insulaires qu'on soupçonnait de regretter le gouvernement des Vénitiens. Marc Gradenigo lui-même, ce chef que les rebelles s'étaient donné, n'avait pas été à l'abri de leurs soupçons et de leur fureur. Quand un peuple en insurrection tourne ses armes contre ses chefs, c'est qu'il ne sait plus où se prendre. Il y eut parmi ceux-ci une telle confusion qu'ils voulurent se donner aux Génois; mais Gênes, déchirée par des factions rivales, brouillée pour jamais avec les Visconti, dont elle avait secoué le joug, n'osa braver à la fois tant d'inimitiés, en recommençant la guerre contre les Vénitiens.

L'armée débarqua sans obstacle, le 7 mai, sur la côte de Candie, à quelques lieues de la capitale. Le 10, Luchino dal Verme se mit en marche, força le passage d'un défilé, où les insulaires étaient postés, et arriva jusqu'aux portes de la ville, dont il emporta, après l'avoir brûlé, le faubourg, pendant que la flotte paraissait à l'entrée du port. Les rebelles furent surpris de cette attaque vigoureuse, comme s'ils n'eussent pas dû s'y attendre; et ces mêmes hommes, qui s'étaient montrés si opiniâtres pour repousser toute proposition d'accommodement, n'eurent pas la fermeté de soutenir un assaut. Ils envoyèrent des députés qui se prosternèrent aux pieds de Michieli en implorant leur pardon. L'amiral les reçut avec un front sévère, se fit ouvrir les portes. s'empara du port, entra dans la capitale avec ses troupes; mais ce ramas de mercenaires de toutes les nations, qui composait l'armée de débarquement, se mit à piller la ville. On eut beau les rappeler sous les drapeaux, il fallut les attaquer de vive force pour leur faire cesser le pillage, et punir quelques-uns de leurs chefs du dernier supplice, entre autres un jeune Visconti, parent des seigneurs de Milan.

Cette exécution faite, on s'occupa de la punition des révoltés.

Digitized by Google

Beaucoup perdirent la vie sur l'échafaud, quelques-uns se sauvèrent dans les îles voisines, d'autres allèrent chercher un asile dans les montagnes; leurs têtes furent mises à prix, et tout le reste se soumit, trop promptement pour qu'il fût possible de croire que ce retour fût l'effet du repentir.

La conquête de Candie n'avait coûté que trois jours. La nouvelle en fut reçue à Venise avec des transports de joie. On célébra cet heureux événement par des fêtes, par des tournois auxquels d'illustres étrangers prirent part. Vingt-cinq gentilshommes y parurent, menant chacun dix dames vêtues de brocard d'or. Le doge présidait à ces brillantes solennités du haut d'une estrade placée sur le portique de Saint-Marc. Il avait à sa droite Pétrarque, dont la présence rappelait une autre espèce de triomphe (1365).

XIII. Les succès inespérés disposent aux imprudences. Pendant que le gouvernement vénitien était dans l'ivresse de cette conquête, le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, sollicitait une croisade contre le soudan d'Égypte. Le pape n'avait pas manqué d'en approuver le projet; mais les principaux souverains de l'Europe étaient alors engagés dans des affaires qui ne leur permettaient pas de tourner leurs regards vers l'Orient. Lusignan, en arrivant à Venise, où il espérait trouver une armée de croisés, fut cruellement trompé dans son attente : par le conseil et avec l'appui du légat il exposa son plan à la seigneurie, et parvint à l'entraîner jusqu'à y prendre part. Ce plan fut adopté avec une légèreté qu'on n'a pas eu souvent à reprocher au gouvernement de Venise. Le doge Laurent Celsi venait de mourir, le 18 juillet 1365, et son successeur Marc Cornaro, affaibli par l'âge, avait peu d'influence dans les conseils.

Il s'agissait de surprendre la ville d'Alexandrie en Égypte. Le roi de Chypre assurait que cette place devait être emportée d'un coup de main; mais, en admettant cette possibilité, il fallait savoir comment une petite armée se maintiendrait dans le pays, et enfin ce que les Vénitiens pouvaient gagner à se brouiller avec le soudan, qui jusqu'ici les avait laissés faire paisiblement leur commerce.

Ces réflexions, qui devaient venir dans l'esprit de tout le monde, furent écartées, et on fit partir une flotte, qui, réunie à celle du roi de Chypre et à un renfort envoyé par le grand-maître de Rhodes, portait une petite armée de dix mille hommes et de quatorze cents chevaux. C'était avec de pareilles forces qu'un roi qui avait beau-

Digitized by Google

coup d'expérience, et un gouvernement renommé pour sa sagesse, entreprenait la conquête d'une telle place sur le soudan d'Égypte [1].

L'armée parut devant Alexandrie le 2 octobre, prit terre à la vue

[1] Nous possédons un document qui nous met à portée d'apprécier d'une manière très-approximative les frais de cette expédition. Le Vénitien Marin Sanuto présenta au pape, en 1321, son plan d'une descente en Égypte; voici comme il en évalue les dépenses : « Et si votre sainteté daigne s'informer de ce qu'il en coûtera annuellement pour ces quinze mille hommes de pied, et ces trois cents cavaliers, pour les vaisseaux, les vivres et autres objets nécessaires, et pour les sacrifices qu'occasionnerait la négociation à entamer avec les Tartares, je réponds qu'en trois ans cette dépense s'éleverait à vingt et une fois cent mille florins, en comptant le florin pour deux sols de gros de Venise : savoir, six cent mille florins chaque année, l'une dans l'autre, pour la solde, les munitions, et l'entretien de la bonne harmonie avec les Tartares; et pour les vaisseaux, l'armement, le campement, les remontes, trois cent mille florins en trois ans : en tout sept cent mille florins par an. » (*Secreta fidelium crucis*, liv. 2e, 1re partie, chap. 4.)

Évaluons l'homme de cheval au triple d'un fantassin; il en résulte qu'une armée de quinze mille hommes d'infanterie et de trois cents chevaux, coûtant par an six cent mille florins, une armée de dix mille fantassins et de quatorze cents chevaux, devait coûter cinq cent trente-cinq mille huit cent quarante-neuf florins, et en y ajoutant trois cent mille florins, pour les premiers frais de l'expédition, huit cent trente-cinq mille huit cent quarante-neuf florins. Marin Sanuto évalue le florin à deux sols de gros de Venise : cette proportion ne devait pas avoir varié sensiblement de 1321 à 1365 : ainsi cette expédition dut coûter un million six cent soixante-onze mille sept cent quatre-vingt-dix-huit sols de gros. Un sol était la vingtième partie de la livre et la livre valait dix ducats, qui, à cette époque, paraissent avoir valu chacun à peu près dix-sept francs de notre monnaie d'aujourd'hui.

D'où il suivrait que l'armée dont il s'agit devait coûter quatorze millions deux cent dix mille deux cent quatre-vingt-deux francs, c'est-à-dire mille francs par an et par homme.

Mais il faut chercher la preuve de cette appréciation, en la comparant à des valeurs fixes, qui sont les régulatrices de toutes les autres, les denrées.

Sanuto nous en fournit les moyens : La livre de pain biscuité, dit-il (livre 2e, 4e partie, chap. 10), valait quatre deniers et un tiers, petite monnaie. D'après cela, voici comme il calcule :

« La livre de biscuit coûte quatre deniers et un tiers. La ration journalière de l'homme, qui est d'une livre et demie, coûtera six deniers et demi. Les quarante-cinq livres que l'homme aura consommées en 30 jours coûteront seize sols trois deniers, petite monnaie; et en 12 mois cinq cent quarante livres de biscuit auront coûté six sols de gros, un gros et quatre petits deniers. Il résulte de ces données que, puisque six sols, un gros et quatre petits deniers représentaient, à cette époque, cinq cent quarante livres de pain, un million six cent soixante-onze mille sept cent quatre-vingt-dix-huit sols, devaient en représenter cent quarante-neuf millions deux cent dix-huit mille trois cent trente-quatre.

La livre de Venise ne valait (dans les derniers temps du moins) que 477 mil-

Digitized by Google

de quelques troupes accourues sur le rivage, les repoussa jusque dans la ville, donna un assaut et pénétra dans l'intérieur des remparts; mais les habitants se réfugièrent au delà d'un large canal; et les assaillants, comme s'ils n'eussent pas dû prévoir cet obstacle, renoncèrent à leur entreprise aussi légèrement qu'ils l'avaient conçue, pillèrent la ville, et se rembarquèrent quatre jours après. Cette folie n'eut d'autre résultat que de brouiller les Vénitiens avec le soudan. Il fit séquestrer leurs marchandises, mettre les marchands aux fers, et il fallut que la république lui envoyât de riches présents pour se réconcilier avec lui.

XIV. L'année 1365 n'était pas terminée qu'une nouvelle révolte éclata dans Candie. Les rebelles, ayant à leur tête trois frères de la famille des Calenge, alors l'une des plus considérables du pays, adoptèrent un système de guerre qui ne permettait pas aux Vénitiens de les réduire par un coup décisif. Au lieu de chercher à s'emparer de la capitale, ils fortifièrent tous les châteaux de l'île que leur position rendait faciles à défendre, surprirent les garnisons de quelques places, et s'établirent dans un grand nombre de postes où ils pouvaient combattre avec avantage.

Le gouverneur rassembla ses forces, demanda de prompts secours, et, dans le courant de l'année 1366, ses troupes eurent à faire une pénible guerre de postes, à prendre une multitude de châteaux, à

lièmes de kilogramme. Ainsi cette quantité équivalait à soixante-onze millions cent soixante-dix-sept mille cent quarante-cinq kilogrammes. Il ne s'agit plus que de savoir à combien le kilogramme de ce pain serait évalué aujourd'hui : nous ne pouvons le faire avec certitude, parce que nous ne savons pas précisément de quoi était composé, à cette époque, le pain que les Vénitiens donnaient à leurs gens de mer; supposons que le kilogramme valût vingt centimes, nous trouverions que cette quantité coûterait quatorze millions deux cent trente-cinq mille quatre cent neuf francs.

Le résultat de ces deux calculs est tellement identique qu'ils paraissent se servir réciproquement de preuve. D'après le premier, le sol de gros équivalait à huit francs cinquante centimes de notre monnaie, et d'après le second, à huit francs cinquante et un centimes.

Sanuto fournit des données pour essayer le même calcul sur le vin, la viande salée, les légumes, etc.; mais le peu de fixité de la valeur de ces denrées et les incertitudes sur la valeur des mesures anciennes, rendraient le calcul trop hypothétique.

Il résulte de son compte que la nourriture d'un homme, en pain, vin, viande salée, fèves et fromage, revenait, pour un an, à douze sols de gros, c'est-à-dire à cent deux francs.

Digitized by Google

ravager le pays, pour affamer de petites garnisons, à poursuivre, avec d'incroyables fatigues, quelques chefs qui leur échappaient; enfin, après beaucoup de sang versé dans les combats, on eut le loisir d'en répandre sur les échafauds. Presque tous les moteurs de cette insurrection la payèrent de leur tête; les femmes et les enfants des Calenge ne furent pas épargnés. Ce fut le dernier soupir de la liberté dans cette île, dont les habitants s'étaient débattus, pendant cent soixante ans, sous le joug que leur imposait un peuple séparé d'eux par de vastes mers.

Paul Lorédan, l'un des provéditeurs, rendit compte en ces termes des mesures rigoureuses qui venaient d'être prises pour assurer la soumission de cette colonie[1] :

» Sérénissime prince, très-illustres et très-excellents seigneurs, » dit-il au sénat, la bonté de la Providence vient de mettre fin à » une cruelle guerre. Cette île fameuse, qui vous a coûté tant de » sang et de si longs efforts, nous avons la satisfaction de vous an- » noncer qu'elle est en votre possession pour toujours; vos armes » l'ont soumise et ont rendu impossible toute nouvelle rébellion. » Vous avez confondu la coupable espérance des ennemis du nom » vénitien, qui se flattaient de vous voir dépouillés de vos posses- » sions dans les mers de l'Orient. Chargés par vous de reconnaître » l'état de cette colonie et d'en assurer la tranquillité ultérieure, » nous avons à vous rendre compte des mesures qui nous ont paru » indispensables. Les rebelles n'ont plus de chefs; des exemples ter- » ribles ont été faits pour effrayer ceux qui voudraient le devenir. » Les châteaux qui leur servaient de retraite, les villes de Lasithe » et d'Anapolis, tous les forts enfin que nous n'avons pas jugé con- » venable d'occuper, ont été rasés; les habitants en ont été trans- » portés ailleurs; le pays qui les environne demeurera inculte; il est » défendu, sous peine de la vie, même d'en approcher. Tous les rè- » glements qui pouvaient entretenir l'orgueil ou l'esprit d'indépen- » dance des colons ont été abrogés. Les indigènes n'auront plus » aucune part à l'administration ni aux magistratures, et leur obéis- » sance vous sera garantie par la surveillance qu'exerceront sur eux » vos fidèles mandataires. »

[1] Je traduis ce rapport de l'*Histoire de* Pierre Justiniani, liv. 5; il y dit que Paul Lorédan *era huomo di bella maniera di dire*, ce qui doit faire croire qu'on a eu quelque soin de conserver sa harangue, qu'au reste j'abrége beaucoup.

Digitized by Google

Cette pacification, si on peut appeler de ce nom la soumission qui suit une pareille guerre et de telles vengeances, termina le règne de Marc Cornaro. Ce doge mourut le 13 juin 1367.

XV. Les correcteurs des lois firent adopter à cette occasion quelques règlements que je vais rapporter, pour caractériser la dépendance dans laquelle les deux grands corps de l'État cherchaient à tenir le prince.

Déjà, à la mort de Laurent Celsi, on avait arrêté que le doge élu ne pourrait s'excuser d'accepter cette dignité, sans avoir pris l'avis et obtenu l'assentiment de ses conseillers; que ses motifs d'excuse seraient jugés par le grand conseil, et ne pourraient être admis qu'autant que les deux tiers des voix seraient favorables à la demande de l'élu; que tous les mois on s'assurerait si le doge était exact à payer les gens et les dépenses de sa maison; et que, faute par lui de le faire, les avogadors retiendraient, sur ses revenus, une somme suffisante pour y pourvoir; qu'il ne pourrait employer les deniers publics aux réparations ou à l'embellissement du palais ducal, sans y être autorisé par ses conseillers, par les trois quarts des membres de la quarantie et par les deux tiers des voix du grand conseil; qu'il ne pourrait faire aucune réponse aux ministres étrangers, sans l'avoir soumise aux conseillers de la seigneurie.

On ajouta à ces dispositions, en 1367, que dans les conseils le doge ne pourrait jamais s'opposer à ce que les avogadors missent en délibération une proposition qu'ils auraient arrêtée, parce que ceux-ci étaient spécialement chargés de voter pour l'intérêt de la république; mais que seulement il pourrait exposer dans le conseil les raisons qu'il avait de la combattre. On descendit jusqu'à des soins minutieux pour lui imposer des entraves. On fixa la somme à mettre à sa disposition pour la réception des étrangers de marque, et il fut réglé que cette somme ne pourrait excéder mille livres par an. On ajouta que, dans les six premiers mois de son élection, il serait obligé de se faire faire au moins une robe de brocard d'or; qu'enfin, ni lui, ni ses enfants, ni sa femme, ne pourraient recevoir aucun présent, tenir aucun fief, ni cens, ni emphythéose, posséder aucun immeuble hors des limites du duché; et que s'ils en possédaient, ils seraient obligés de les vendre. Or, si on considère que le territoire appelé le *Dogado* ne comprenait que la capitale, les îles de Malamocco, de Chiozza et de Brondolo, et une lisière de

Digitized by Google

côtes depuis l'embouchure du Musone vis-à-vis Venise jusqu'à celle de l'Adige, on reconnaîtra que les familles puissantes qui pouvaient prétendre à cette suprême dignité, s'imposèrent à elles-mêmes une notable gêne, en s'interdisant toutes possessions hors de ces étroites limites [1].

XVI. On eut bientôt à faire l'application d'un article important de ces nouveaux règlements. André Contarini, élu pour succéder à Marc Cornaro, refusa la place de doge. Il se retira même dans le territoire de Padoue pour échapper à cet honneur; mais le sénat lui fit signifier que, s'il persistait dans son refus, la république le traiterait comme un rebelle, et ordonnerait la confiscation de ses biens. Il se soumit, et vint recevoir une couronne qui n'était pas un emblème d'autorité.

XVII. Le gouvernement vénitien n'était pas parvenu sans de grands efforts à pacifier Candie. A peine cette île était-elle rentrée dans le devoir que la révolte d'une autre colonie attira l'attention et les armes de la république. Un navire de Trieste, qu'on soupçonnait de faire la contrebande du sel, fut chassé à la vue du port par une galère vénitienne. Il se défendit; le capitaine de la galère fut tué dans le combat; le fraudeur se réfugia dans le port. La galère se présenta aussitôt pour demander impérieusement que ce navire et son équipage lui fussent livrés. Les Triestins prirent parti pour leur compatriote. Cette résistance devint une émeute; les Vénitiens établis à Trieste furent obligés de sortir de la ville; l'étendard de Saint-Marc fut mis en pièces, et les révoltés demandèrent des secours à leurs voisins. Les habitants de la Carniole leur fournirent d'abord quelques troupes. On mit diligemment la place en état de défense; et lorsque l'armée de la république se présenta pour la soumettre, elle eut à en faire le siége, qui fut soutenu avec une telle vigueur qu'au bout d'un an les assiégeants n'avaient encore fait aucun progrès. A l'ouverture de la seconde campagne, le duc d'Autriche vint au secours des assiégés, qui s'étaient donnés à lui, et avaient arboré son pavillon. Il attaqua les Vénitiens dans leurs

1 Morosini dit seulement, che non potessero haver boni fuori dello stato della repubblica, e se ne havessero, fussero obligati vendergli. Liv. 13. Mais Sanuto est positif: ne possono havere terre e possessioni in Trivigiano, Padovano, Ferrarese o in altra parte del mondo fuori del ducato di Venezia, e se per caso avanti che fosse creato doge, le avesse, quelle debba far vendere, e cosi que' della sua casa.

Digitized by Google

lignes; mais il fut repoussé, et cet échec le rendit accessible aux propositions de la seigneurie, qui le détermina, en lui remboursant les frais de cette expédition [1], à garder la neutralité. La privation de ce secours ne fit point perdre courage aux Triestins. Ils disputèrent encore leur liberté pendant toute la campagne, et ce ne fut enfin qu'après deux ans d'investissement, c'est-à-dire en 1369, que Trieste se rendit, faute de vivres, et subit la loi du vainqueur. Il en coûta la vie aux principaux chefs de la révolte, et les habitants virent s'élever une citadelle, qui dominait leur ville et répondait désormais de leur fidélité.

XVIII. La république avait un voisin non moins inconstant dans le seigneur de Padoue [2]. François Carrare, alors chef de cette maison, avait oublié qu'elle était redevable aux Vénitiens de la conservation de cette principauté. Non content d'avoir fourni des vivres aux troupes du roi de Hongrie, lorsqu'il attaquait les États vénitiens, il cherchait à étendre, par des empiétements, les limites qui le séparaient du domaine de la république; et à mesure qu'il usurpait une portion de territoire, il y élevait des forts. On se plaignit, on négocia, on nomma des commissaires pour juger le différend : pendant ce temps-là, Carrare s'occupait de susciter des ennemis à Venise. Le roi de Hongrie, sur lequel il avait compté, ne se trouva pas prêt dans ce moment à entreprendre une nouvelle guerre; mais lorsque les Vénitiens parurent déterminés à se faire justice par la voie des armes, il se porta pour médiateur, et amena les deux parties à conclure une trêve de deux ans, qui fut signée en 1370.

A la faveur de cette trêve, qui retardait sa perte, Carrare méditait un noir attentat. Il avait pratiqué des intelligences dans Venise, et même dans les conseils. La corruption, l'emploi des sicaires, les empoisonnements, étaient devenus des moyens familiers à la politique italienne, dans ces temps déplorables de discordes civiles : on opposait ces moyens à la force, qui abusait si souvent et si cruellement de ses droits (1370).

1 On dit qu'il n'en coûta que 75,000 ducats. *Fatti Veneti* de Francesco Verdizzotti, lib. 14.

2 On peut voir sur toute l'*Histoire des seigneurs de Padoue*, la *Chronique* de Bartolemeo Galeazio Gataro, continuée par André son fils. Elle est imprimée dans la *Collection des historiens d'Italie*, publiée par Muratori, tome XVII ; il existe à

Digitized by Google

La révolution qui s'était opérée violemment dans le gouvernement de la république y avait semé de trop longues haines pour qu'il fût difficile d'y trouver, dans toutes les classes, des hommes disposés à seconder tout ce qui pouvait amener un changement. Le seigneur de Padoue ne présuma pas trop de la perversité humaine, en s'adressant à ceux-là même qui avaient à garder un nom illustre, une dignité éminente, et d'importants secrets. Un moine de l'ordre de Saint-Jérôme, nommé le frère Barthélemi, devint l'agent de corruption qui lia ce voisin perfide avec des patriciens, membres des conseils les plus intimes de la république; deux présidents du tribunal des quarante, Léonard Morosini et Marin Barbarigo, l'avogador Louis Molino, et un conseiller du doge, Pierre Bernardo, entrèrent dans un complot dont l'objet précis n'est pas bien connu, mais qui enfin tendait à favoriser les vues d'un étranger, d'un ennemi.

Averti de tout ce qui se passait dans le secret des conseils, Carrare put facilement connaître ceux dont il avait à redouter l'influence ou l'inimitié. Laurent Dandolo, Pantaléon Barbo et Laurent Zane furent spécialement désignés aux mains qu'il avait chargées de sa vengeance.

XIX. Depuis quelque temps il avait introduit dans Venise plusieurs de ces hommes perdus, qui trouvent toujours de l'emploi chez les princes qui leur ressemblent. Ces bandits avaient pour chefs un Nicolas Tignoso, et un nommé Gratario de la petite ville de Mestre. Il s'étaient logés dans les quartiers voisins de la place Saint-Marc, et se réunissaient quelquefois chez une femme du peuple, nommée la Gobba. Cette malheureuse avait un fils, qui faisait connaître à ces scélérats les personnages sur lesquels ils auraient à diriger leurs coups.

Leur projet était de poignarder plusieurs des principaux patriciens, vraisemblablement à la faveur de quelque rumeur qu'on aurait excitée. On rapporte aussi qu'ils devaient empoisonner les puits publics; car à Venise le défaut d'eau douce a obligé l'administration à faire construire dans toutes les places des citernes où se rassemblent et se conservent les eaux pluviales: il y en a même

la Bibliot. du Roi, sous le n° 10142, un manusc. qui dans un grand nombre de passages diffère de celui sur lequel Muratori a fait son édition.

Digitized by Google

qu'on remplit d'eau de la Brenta, qu'on va chercher à cet effet dans des bateaux.

Il serait difficile de dire jusqu'à quel point l'empoisonnement de ces citernes était possible, et ce que le seigneur de Padoue pouvait en espérer de favorable à ses projets.

Le conseil des Dix fut heureusement averti des réunions qui avaient lieu chez la Gobba ; on y introduisit quelques affidés de la police. La vieille femme, interrogée, avoua ce qu'elle savait, assez à temps pour s'en faire un mérite. A l'aide de quelques renseignements, on remonta de ces scélérats obscurs jusqu'au moine qui avait préparé ce crime, et aux personnages éminents qui y avaient trempé.

Les émissaires de Carrare furent arrêtés et appliqués à la torture. Quand on en eut tiré les aveux qu'on attendait, on ordonna leur supplice ; et, pour les rendre plus odieux au peuple, on affecta de poser des gardes à toutes les citernes, en répandant que ces scélérats avaient voulu les empoisonner. Le 10 mai 1372, ils furent traînés dans les rues à la queue d'un cheval fougueux, et ensuite écartelés ; le fils de la Gobba et quelques Vénitiens qu'il avait engagés dans le complot furent pendus. La mère fut condamnée seulement à une prison de dix ans (1372).

Toutes ces exécutions avaient eu lieu sans que rien annonçât que les soupçons s'étendaient sur des personnages plus considérables. Tout à coup on apprit que le moine et les quatre patriciens qu'il avait séduits étaient arrêtés ; mais le conseil des Dix ne déploya pas dans cette occasion toute la sévérité de ses maximes. Le frère Barthélemi, l'avogador Molino et le président de la quarantie, Morosini, furent condamnés à mourir dans un cachot. La peine du président Marin Barbarigo et du conseiller Bernardo fut réduite à un an de prison et à l'exclusion perpétuelle de tous les conseils.

Il restait à punir le plus grand coupable. On accueillit à Venise les ennemis du seigneur de Padoue, notamment son frère Marsile, qui conspirait contre sa vie : il n'est pas vraisemblable que ce complot ait été ignoré de la république [1], mais il échoua, et la trêve

[1] Fù scoperto al signor di Padova che Marsilio suo fratello haveva con altri congiurato di uccider lui e il figliuolo, e questo per il messo che portava lettere a Venezia, per aver ajuto da quella repubblica. E preso uno de' complici, esso Marsilio con gli altri fuggì di Padova et andò al campo del signore e li levò le

Digitized by Google

obligea les Vénitiens à attendre un autre moment pour obtenir une vengeance plus éclatante.

XX. Pendant cet intervalle, la république eut un démêlé avec son évêque, et ce ne fut pas pour des intérêts spirituels. L'usage était alors que, dans la plupart des pays catholiques, on ne se dispensât guère de faire, en mourant, un legs à l'Église, et cet usage avait été soigneusement encouragé par les évêques et les curés, jusque-là qu'on en était venu à refuser la sépulture à ceux qui, dans leur testament, n'avaient pas acquitté ce tribut.

L'évêque de Venise était primitivement assez pauvre ; il percevait pour tout revenu un droit sur les testaments ; aussi était-il surnommé l'évêque des morts, *vescovo de' morti.* [1]

genti che erano d'intorno a quatro cento cavalli et andò a Venezia, dove fù honorevolmente raccolto.....

Giacomo da Lion, Giacomo Papin e Tibaldo di Rognon, andati a Venezia, convennero con Marsilio da Carrara, e conclusero di voler far morire Francesco da Carrara signor di Padova, e Francesco suo figliuolo : e che tal caso Marsilio fosse signore e esso Giacomo da Lion vescovo di Padova, e così con consentimento di Nicolò da Carrara, e molti altri Padovani, trattarono di dar essecuzione al fatto. E manifestata questa deliberazione ad un pietro di Salomone cittadino de Padova, furono dalui discoperti.....

La signoria di Venezia intendendo i grandi preparamenti del signor di Padova..... mandarono a lui ambasciatori ad offerirglisi come confederati ad ogni suo bisogno : il qual rispose che per dubbio che aveva di loro egli faceva tutti que' preparamenti, e che di ciò ne aveva causa, poichè egli sapeva, che havevano tenuto mano nel trattato di Marsilio suo fratello contra di lui.

(*Cronaca della guerra di chiozza, da* Daniello Chinazzo.)

1 *Histoire du gouvernement de Venise*, par Amelot de la Houssaye.

Grimm, dans sa correspondance littéraire, tome III, rapporte une anecdote qui n'est ni assez grave ni assez authentique pour que l'histoire puisse la recueillir ; mais qui est assez dans le caractère du gouvernement vénitien : « Il y avait, dit-il, une loi qui attribuait aux curés la propriété absolue de tout ce qui se trouvait dans la chambre de leurs paroissiens au moment de leur mort, même au préjudice des enfants. Cette loi révoltante était tombée en désuétude, mais elle existait. Il y a quelques années qu'un curé voulut la faire revivre, à la mort d'un homme qui laissait une succession considérable dans un porte-feuille qui n'avait pas quitté le chevet de son lit. Le fils unique du défunt mit le curé dehors à coups de bâton, et le pasteur, aussi moulu que scandalisé, alla dénoncer au conseil des Dix l'infracteur d'une loi, selon lui, si sage et si respectable. Le conseil s'assemble, déclare la loi véritable, ordonne qu'elle sera maintenue dans toute sa rigueur, et prononce, contre quiconque battra les curés pour les empêcher de jouir de leurs droits, une amende évaluée à vingt livres de notre monnaie, et une de cinquante livres, si on poussait la révolte jusqu'à mort d'homme. Oncques depuis curé n'a été tenté de la faire revivre. »

Digitized by Google

L'un de ces évêques [1] trouvant apparemment que les mourants de son diocèse ne se détachaient pas assez facilement de leurs biens en faveur du clergé, crut pouvoir les taxer lui-même, et fixer la redevance due à l'Église au dixième de chaque succession. Le pape, à qui il soumit cette mesure, n'hésita point à l'approuver par une bulle; mais le gouvernement mit une forte opposition à une taxe qui, au bout de dix mutations, devait faire passer toute la fortune des particuliers dans les mains du clergé.

La bulle resta sans exécution jusqu'à la mort de l'évêque qui l'avait provoquée. Paul Foscari, son successeur, entreprit de faire revivre cette prétention; il éprouva la même résistance, et, pour faire usage de son autorité spirituelle avec pleine liberté, il se retira à Rome, d'où il adressa au doge et au sénat une sommation de comparaître devant le pape, à l'effet de se voir condamner à la réparation des atteintes qu'ils avaient portées à la juridiction ecclésiastique.

Le gouvernement pouvait bien se dispenser de répondre à une citation par laquelle un de ses sujets osait l'appeler devant un tribunal étranger; mais il n'avait aucun moyen de contraindre à se rétracter un évêque qui avait trouvé asile et protection à la cour de Rome. On imagina de le faire repentir de sa témérité en le menaçant dans sa famille. Un décret du 8 avril 1372 ordonna au père de cet évêque d'employer son autorité pour faire rentrer son fils dans le devoir, sous peine d'être lui-même banni à perpétuité, de voir ses biens confisqués et son nom rayé de l'état des familles patriciennes. L'évêque voyant qu'au lieu d'enrichir son siége il allait entraîner la perte de sa maison, se désista d'une prétention scandaleuse, et fit en même temps le sacrifice des fonctions de l'épiscopat, car il n'osa plus rentrer sur les terres de la république. Le gouvernement eut soin de constater sa juridiction par des actes de

Voici au reste un passage d'un ancien historien, qui a quelque rapport avec cette anecdote :

« In tempo di questo doge (P. Polani, 1128), era una mala usanza, laqual era che si dava al vescovo la decima di tutto quello che avev uno quando moriva. De che un messer Bonifacio Falier, mosso da colera, ammazzò il vescovo. Per laqua cosa si stette molti anni senza vescovo, governando il vescovado il patriarca di Grado : di modo che poi fù determinato che il detto vescovo non dovesse avere altro, salvo quello che gli lasceria il defunto.

(*Storia Veneziana di* Andrea Navagiero.)

1 Il se nommait Nicolas Morosini.

Digitized by Google

sévérité. L'évêque de Brescia, convaincu d'intelligences avec la cour de Rome, à qui il révélait ce qui se passait dans les conseils de Venise, fut condamné au bannissement, privé de ses bénéfices, dépouillé de tous ses biens, et quatre de ses parents, qui lui avaient communiqué les secrets de la république, furent bannis avec lui.

XXI. La guerre contre François Carrare éclata au mois de mai et commença par la dévastation du territoire de Padoue. Je remarque que la province de Trévise fournit à cette armée un corps de quatre mille hommes de milices. Dès l'ouverture de la campagne on éprouva l'un des inconvénients qu'entraîne le choix d'un général étranger. Celui à qui on avait confié la conduite de cette guerre était un Florentin nommé Régnier Vasch. Une extrême mésintelligence éclata entre lui et les provéditeurs dont on l'avait entouré. Irrité des contradictions qu'il éprouvait, il envoya sa démission et se retira. On rappela les provéditeurs, on les punit même par la prison et par une exclusion temporaire de tous les conseils; et, à défaut d'un chef étranger, on laissa le commandement à un Vénitien, à Thadée Justiniani (1372).

Celui-ci commençait à pousser de poste en poste les troupes du seigneur de Padoue, lorsqu'on apprit que le roi de Hongrie envoyait une armée pour soutenir cet ennemi de la république. Justiniani alla bravement au devant des Hongrois avec deux ou trois mille hommes; mais au lieu de se borner à leur disputer le passage de la Piave, il se porta lui-même au delà du fleuve, après avoir battu leur avant-garde. Là, il eut bientôt sur les bras le corps principal de l'armée du roi, qui consistait en cinq mille hommes. La petite armée vénitienne fut complétement battue, le général fut fait prisonnier, et ce qui put s'échapper alla jeter l'épouvante dans Trévise.

Il en résulta que, pendant quelque temps, les Vénitiens furent obligés de se tenir sur la défensive, et que leurs terres éprouvèrent les mêmes ravages qui avaient ruiné le Padouan. Mais ils ne tardèrent pas à prendre leur revanche : renforcés de cinq mille fantassins levés dans les provinces turques et morlaques [1], ils battirent à leur tour les Hongrois, et firent prisonnier le général qui les com-

[1] Veneziani attesero a rifar' il loro esercito, havendo avuto ajuto dal Turco di 5000 fanti arcieri, il quale volontieri li socorse, per esser egli nemico del rè d'Ungheria. (*Cronaca della guerra di Chiozza da* Daniello Chinazzo.)

Digitized by Google

mandait. Cette alternative de succès et de revers aurait pu faire traîner la guerre en longueur, si le roi de Hongrie, ne voulant pas sacrifier le reste de ses troupes, n'eût manifesté l'intention de les retirer. Vainement protégé par le légat de Ferrare, qui menaçait les Vénitiens de les excommunier s'ils continuaient leurs poursuites contre un prince dévoué au saint-siége, le seigneur de Padoue, abandonné de son allié, n'osa pas hasarder toute son existence pour soutenir une lutte inégale. Il se résigna avec toute la facilité d'un traître à signer les conditions fort dures que la république voulut lui imposer.

XXII. Ce traité fut conclu le 21 septembre 1373. Voici quelles en étaient les clauses principales :

1° Que les limites des deux États seraient réglées par une commission composée entièrement de Vénitiens;

2° Que le prince paierait une contribution de deux cent cinquante mille ducats, savoir : quarante mille sur-le-champ, quinze mille d'année en année pendant quatorze ans, et une offrande annuelle de trois cents ducats à l'église de Saint-Marc, pendant le même temps. C'était, comme on voit, une contribution d'à peu près trois millions de notre monnaie ; outre ce qu'il faut ajouter à cette somme pour avoir égard à la différence de la valeur relative de l'argent aux objets de première nécessité ;

3° Que tous les forts élevés par François Carrare seraient démolis, et qu'il ne pourrait en construire de nouveaux ;

4° Que la tour de Curano et toutes ses dépendances jusqu'aux eaux salées, resteraient à la république ;

5° Que le seigneur de Padoue remettrait, comme gages de ses dispositions pacifiques, la ville de Feltre et quelques autres places;

6° Que les négociants vénitiens seraient exempts de tous droits d'entrée et de sortie dans le Padouan [1] ;

7° Que cette province tirerait tout le sel dont elle aurait besoin des salines de Chiozza ;

8° Enfin que le prince viendrait en personne à Venise, ou y enverrait son fils, pour demander pardon à la république, et lui jurer fidélité.

Ces articles reçurent leur exécution. Le fils de François Carrare

[1] *Cronaca della guerra di Chiozza*, *da* Daniello Chinazzo.

Digitized by Google

vint fléchir le genou devant la seigneurie, et ce fut Pétrarque qui composa et prononça le discours que le prince avait à faire dans cette pénible situation.

XXIII. Cette paix, trop dure pour avoir été jurée avec sincérité, fut troublée au bout de trois ans par les intrigues de Carrare, qui, bien que devenu l'allié de la république, cherchait à lui susciter partout des ennemis. Le duc d'Autriche fut le premier qui, à son instigation, fondit sur le territoire des Vénitiens. Il n'avait point fait précéder les hostilités d'une déclaration de guerre. Ceux-ci auraient pu la soutenir sans désavantage, s'ils n'eussent vu se former un orage qui ne pouvait manquer d'éclater sur eux. Cette considération leur fit hâter la conclusion d'un arrangement avec le duc, auquel ils rendirent quelques places qu'ils lui avaient enlevées.

Cette guerre, qui dura une partie de l'année 1376 et de 1377, n'est remarquable que par l'usage que les Vénitiens firent pour la première fois d'une arme nouvellement inventée.

« C'est, dit l'auteur de la Chronique de Trévise [1], un gros instrument de fer, ayant une large ouverture et percé dans sa longueur. On y fait entrer une pierre ronde sur une poudre noire composée de soufre, de salpêtre et de charbon. On allume cette poudre par un trou, et la pierre est lancée avec une telle force qu'il n'y a point de mur qui lui résiste. On croirait que c'est Dieu qui tonne. »

A peine le duc d'Autriche venait-il de signer la paix avec les Vénitiens, que déjà une ligue était formée pour leur perte. Toutes les haines de leurs rivaux s'étaient unies au ressentiment de François Carrare. Les Génois, par une suite de cette jalousie commerciale qui depuis plus d'un siècle n'avait cessé d'ensanglanter les mers; le roi de Hongrie, qui voulait assurer sa conquête de la Dalmatie, en affaiblissant les voisins à qui il l'avait enlevée [2]; le patriarche

1 André Redusio de Quero. (*Rerum Italicarum scriptores*, tome XIX, p. 754.) Il dit formellement qu'on n'avait point vu de canons en Italie avant ceux que les Vénitiens fabriquèrent par un art merveilleux.

2 Galeas Gattaro nous a conservé, dans son *Histoire de Padoue*, deux lettres que Louis, roi de Hongrie, écrivit au seigneur de Padoue pendant la négociation de cette ligue. On y lit : « Collegati sumus ad destructionem, vituperium, verecundiam, et omnis sanguinis effusionem et mortem communis Venetorum, omniumque eorum benevolentium.

(*Rerum Italicarum scriptores*, tome XVII, p. 147.

Digitized by Google

d'Aquilée, le plus ancien ennemi de la république; les deux princes dont les frontières touchaient à la marche Trévisane, savoir, le seigneur de Vérone et celui de Padoue; enfin, ceux qui, en qualité de riverains de l'Adriatique, avaient à réclamer la libre navigation de cette mer, c'est-à-dire la ville d'Ancône et la reine de Naples : tels étaient les ennemis que Venise allait avoir à combattre à la fois.

Tandis que les flottes des uns l'attaqueraient par mer, les armées des autres devaient inonder ses petites possessions de la terre-ferme. Il était difficile de concevoir où cette ville, sans territoire, trouverait des soldats pour faire face à tant d'assaillants, et où ses vaisseaux trouveraient un asile dans cette mer dont tous les rivages étaient ennemis.

XXIV. La république commença cependant cette guerre par une agression qui fit entrer une puissance de plus dans la ligue de ses adversaires. Cette agression fut amenée par une aventure romanesque, mais qui a toute l'authenticité des faits historiques [1].

Un Paléologue, surnommé Calojean, à cause de sa beauté, régnait alors sur les débris du trône de Constantinople. Effrayé des progrès des Ottomans, il avait voulu déterminer le pape à faire prêcher une croisade pour la défense de l'empire d'Orient, et n'avait point hésité de venir à Rome se prosterner aux pieds d'Urbain V. Non-seulement il y avait abjuré les erreurs de l'Église grecque, confessé que la troisième personne de la Trinité procède du père et du fils, et qu'on peut consacrer l'eucharistie avec du pain azyme; mais il avait juré l'abolition du schisme, promis de faire rentrer tous ses sujets dans la communion latine, et reconnu à l'Église romaine jusqu'à des droits contestés par des gouvernements catholiques.

En récompense de tant de soumissions, le pape avait prodigué au prince rentré dans le giron de l'Église, des recommandations qui devaient lui procurer l'appui de toute la chrétienté; mais les gouvernements et les peuples étaient désabusés des croisades. Paléologue se mit en route pour aller en personne solliciter des secours.

Il commença par Venise; c'était en 1369 : on y était alors occupé de faire rentrer Trieste sous l'autorité de la république. Les Vénitiens étaient fort éloignés de pouvoir fournir à ce prince une armée contre le Turc. D'ailleurs il avait refusé quelques années au-

[1] *Vie de Ch. Zeno*, par François Quirino, *Histoire du Bas-Empire*, par M. Ameilhon, liv. 115.

Digitized by Google

paravant de leur vendre l'île de Ténédos qu'ils convoitaient; on ne lui prodigua que les honneurs. On se borna à lui promettre un secours de quelques galères, et comme l'empereur d'Orient était dans une détresse telle qu'il n'avait pas même assez d'argent pour son voyage, les marchands lui prêtèrent une somme considérable.

Lorsqu'il fut sur le point de partir ils réclamèrent des sûretés; il n'en avait aucune à leur donner. Les prêteurs s'adressèrent à leur gouvernement, qui signifia à l'auguste débiteur qu'il ne pouvait sortir du territoire de la république avant de s'être acquitté.

Paléologue écrivit à Andronic, son fils, à qui il avait laissé la régence de son empire, de lui envoyer des fonds pour sa rançon.

Ce fils se montra peu empressé de rendre la liberté à son père. Son frère cadet en eut le mérite, et l'empereur en conçut contre Andronic un ressentiment auquel les occasions d'éclater ne manquèrent pas. Abandonné par les princes chrétiens, trahi par son fils aîné, ruiné par son voyage, l'empereur grec ne vit plus d'autre ressource, pour conserver un reste de puissance, que de se rendre tributaire et vassal du sultan Amurat.

Quelques années après, le fils du sultan et celui de l'empereur formèrent, dans leur coupable impatience de régner, un complot pour détrôner leurs pères. Amurat, qui en fut averti le premier, marcha contre les deux princes rebelles, assiégea la ville où ils s'étaient retirés, se les fit livrer, condamna tous leurs adhérents à d'horribles supplices, fit crever les yeux à son propre fils, et envoya Andronic à son père, en écrivant à Paléologue : « Je jugerai à votre sévérité si vous êtes un vassal fidèle. » L'empereur voulut surpasser Amurat, et ordonna qu'on privât de la vue non-seulement Andronic, mais un fils de cinq ans, que ce prince avait déjà. Cette opération fut faite avec du vinaigre bouillant, très-imparfaitement à la vérité, car ni le père ni l'enfant n'en perdirent la vue.

Les Génois de Péra, ennemis de Jean Paléologue, qui ne les avait jamais favorisés, embrassèrent la cause d'Andronic. Après avoir signé, au mois d'août 1376, un traité par lequel ce prince leur promettait l'île de Ténédos pour prix de sa liberté, ils tramèrent en sa faveur une conspiration dans Constantinople même. Les conjurés envahirent le palais, s'emparèrent de la personne de l'empereur, le jetèrent dans la tour d'Aména, au bord de la mer, emprisonnèrent séparément ses deux autres fils, et un instant après, Andronic

Digitized by Google

régnait à la place de son père ; tremblant entre les Génois, ses protecteurs, et le sultan, qui pouvait le précipiter de ce trône si odieusement usurpé.

Deux galères génoises se présentèrent devant Ténédos pour en prendre possession ; mais le gouverneur, feignant de ne pas reconnaître les ordres d'Andronic, refusa de remettre la place.

Les Vénitiens établis à Constantinople voyaient leurs rivaux maîtres de l'empire, et sentaient tout le désavantage qui allait en résulter pour leur propre commerce. Timides spectateurs de cette révolution, ils ne pouvaient se flatter d'en opérer une nouvelle. C'était sur eux cependant que l'empereur captif fondait encore l'espérance de quelques secours.

XXV. Il avait trouvé dans la tour d'Aména une femme qui avait été un moment au rang de ses favorites. C'était la femme du concierge : elle ne pouvait voir sans intérêt un si illustre prisonnier. Paléologue la pria de lui procurer quelques moyens de correspondance au dehors. Il lui apprit qu'il se trouvait alors à Constantinople un jeune Vénitien, dont le courage n'était pas au-dessous de l'entreprise périlleuse qu'il voulait lui faire proposer.

C'était un patricien, nommé Charles Zeno, fils de celui qui avait péri à la tête de l'armée vénitienne, dans l'expédition contre Smyrne, gendre de l'amiral Justiniani, dont la flotte croisait alors dans ces mers pour protéger le commerce de la république. Il était à Constantinople pour ses affaires particulières. Sa jeunesse, qui avait été fort orageuse, annonçait un héros ou un homme pervers [1].

1 Destiné dans son enfance à l'état ecclésiastique, il avait été envoyé à la cour du pape, qui lui avait donné une prébende ; pendant qu'il faisait ses études à Padoue, un voleur, qu'il rencontra sur la route de Venise, l'assassina pour lui dérober son argent, et le laissa pour mort. A l'université, il se lia avec de jeunes libertins, devint joueur, perdit son argent et disparut pendant cinq ans, qu'il employa à servir dans les diverses parties de l'Italie. Son retour à Venise surprit tous ses parents, qui ne croyaient plus le revoir, et qui le déterminèrent à s'embarquer pour Patras, où était son bénéfice.

Cette ville était alors attaquée par les Turcs. Le jeune prébendier s'élança au premier rang de ceux qui sortirent pour les combattre, et y reçut une si grave blessure qu'on était sur le point de l'enterrer, lorsqu'il donna quelques signes de vie. Une dispute avec un gentilhomme qu'il appela en duel l'obligea à se démettre de son bénéfice : il épousa une jeune grecque qui mourut bientôt après, et il se remaria avec une fille de la maison Justiniani. Enfin il s'adonna au commerce et l'exerçait depuis sept ans dans la mer Noire, lorsque l'aventure qu'on va lire lui ouvrit une nouvelle carrière.

Digitized by Google

Ce fut dans cet étranger que l'empereur d'Orient se flatta de trouver un libérateur.

Le génie entreprenant de Charles Zeno ne vit dans la proposition qui lui fut portée que l'une de ces occasions brillantes que les grands courages demandent à la fortune; un père à venger, un empereur captif à remettre sur le trône, un grand service à rendre à son pays. Il s'assura secrètement de huit cents hommes déterminés; et telle était l'opinion qu'il avait des forces de l'empereur de Constantinople, et de la mobilité du peuple de cette capitale, qu'avec de si faibles moyens il se flattait de voir l'empire changer de maître.

La prison de Paléologue avait une fenêtre qui donnait sur la mer. A la faveur de la nuit, Zeno arrive dans une petite barque au pied de la tour, parvient jusque dans la chambre de l'empereur, à l'aide d'une échelle de cordes qu'on lui jette, et presse le prince de descendre dans la barque; mais ici c'est le prisonnier qui manque de résolution. Il se rappelle qu'il a deux fils emprisonnés comme lui, qu'il ne peut délivrer, et que sa fuite va exposer à toute la fureur de leur indigne frère. « Seigneur, lui dit Zeno, ces larmes, ces ré-» flexions ne sont plus de saison. Je repars, prenez sur-le-champ » votre parti; et si vous ne descendez, ne comptez plus sur moi. » Aussitôt, voyant que l'empereur ne peut se déterminer à s'évader avec lui, il se précipite dans sa barque, court aux divers postes qu'il avait laissés sur le rivage, et disperse ses gens, non sans une vive inquiétude de voir son entreprise découverte aussitôt qu'avortée.

Quelque temps après, il vit revenir la messagère du prince. L'ennui de la captivité avait fait taire les alarmes paternelles. Paléologue conjurait Zeno de travailler encore une fois à sa liberté; et, pour l'y déterminer, pour commencer à s'acquitter d'un si grand bienfait, il lui envoyait un diplôme signé de sa main, par lequel il cédait aux Vénitiens l'île de Ténédos, si importante pour eux.

Si Zeno ne devait pas s'attendre à voir son secours imploré une seconde fois, l'empereur devait encore moins espérer de l'obtenir : cependant le généreux Vénitien n'hésita point à tenter une nouvelle entreprise. Il remit sa réponse à la femme du concierge, qui, après l'avoir cachée dans sa chaussure, reprit le chemin de la tour d'Aména.

Malheureusement cette fatale lettre se perdit en chemin. Andronic, averti du complot qui se tramait pour l'évasion de son père,

Digitized by Google

fit arrêter l'imprudente messagère, à qui la torture arracha des aveux. On sut que Zeno était le chef de l'entreprise : on le fit chercher partout, en le dévouant aux plus affreux supplices. Le chef de la colonie vénitienne fut sommé de le livrer ; mais Zeno, qui avait prévu ce danger, était sur ses gardes ; il parvint à s'échapper et à gagner la flotte vénitienne, qui croisait dans ce moment devant Constantinople.

XXVI. Marc Justiniani, voyant arriver son gendre avec la précipitation d'un homme qui échappe au supplice, fut encore plus étonné d'entendre l'entreprise qu'il avait tentée, et de voir le diplôme contenant la cession de l'île de Ténédos. La validité de ce titre, donné par un homme qui n'était pas libre, pouvait assurément être contestée ; mais la possession était importante, elle était ardemment convoitée par les Génois : l'amiral partit sur-le-champ avec ses dix galères, et l'île lui fut remise sans difficulté par le commandant, qui était dévoué à l'empereur détrôné.

Tout cela se passait à l'insu du gouvernement de la république. Justiniani et Zeno sentirent que s'ils n'allaient soutenir leur cause à Venise, ils risqueraient d'y être désavoués. Ils laissèrent une bonne garnison dans Ténédos et vinrent se présenter devant le sénat, où le seul récit de leur entreprise effraya les esprits circonspects.

Cette acquisition allait nécessairement attirer sur la république les armes de l'empereur de Constantinople et peut-être même des Turcs. Une pareille atteinte au droit des gens pouvait compromettre la fortune, la liberté, la vie de tous les Vénitiens qui se trouvaient en Orient. Justiniani et Zeno représentèrent que l'empereur qui avait signé la donation était le prince légitime, et que par conséquent la donation l'était aussi ; que si on voulait la considérer comme le prix d'un service, elle était acquise, puisque la délivrance de Calojean n'avait échoué que par sa faute ; que les Turcs ne se mêleraient pas de cette affaire ; qu'Andronic n'avait pas attendu cette circonstance pour se déclarer l'ennemi des Vénitiens ; qu'enfin cet ennemi de plus ne mettait aucun poids dans la balance ; au lieu que l'acquisition d'une île si importante donnait un avantage considérable pour le succès des expéditions maritimes dans l'Orient. Ainsi, sous le rapport de l'équité, l'occupation de Ténédos était justifiée ; sous le rapport politique, elle était profitable.

Ces raisons déterminèrent le conseil ; on fit partir sur-le-champ

Digitized by Google

des troupes pour cette île, et on en confia la défense à celui qui en avait procuré l'acquisition, à Charles Zeno, en lui donnant pour collègue Antoine Vénier.

Cet événement avait dû être considéré tout autrement à Constantinople. Andronic ne pouvait voir dans l'occupation de Ténédos que le prix d'une entreprise criminelle. Les Génois, désespérés de voir leurs ennemis établis dans un port à l'entrée des Dardanelles, ne manquèrent pas d'encourager l'empereur dans son ressentiment. Tous les Vénitiens qui se trouvaient sur le territoire de l'empire furent arrêtés et leurs propriétés séquestrées; vingt-deux galères, fournies par les Génois, sortirent du port de Constantinople, et vinrent débarquer, au mois de novembre 1377, sur le rivage de Ténédos, une armée de Grecs que l'empereur commandait en personne.

Vénier s'était chargé de la défense de la place, et Zeno de disputer aux assaillants les ouvrages extérieurs. Dès le lendemain il y fut attaqué, mais il repoussa les Grecs avec une perte considérable. Dans ce premier combat il reçut une blessure à la cuisse, qui ne l'empêcha pas de rester sur le champ de bataille pendant toute la durée de l'action. Le jour d'après, les ennemis revinrent à la charge; Zeno soutint cet effort, encore plus terrible que le premier, avec la même intrépidité. Atteint une seconde et une troisième fois, il tomba baigné dans son sang : l'ardeur des Vénitiens redoubla à la vue de leur général étendu parmi les mourants : ils se précipitèrent sur les Grecs, les mirent en fuite, en firent un horrible carnage; et Andronic, obligé de se rembarquer et d'aller cacher sa honte dans Constantinople, laissa les Vénitiens maîtres paisibles de leur nouvelle conquête.

Peu de mois après, Calojean parvint à s'échapper de sa prison, à l'aide de quelques Vénitiens, qui en avaient séduit les gardes, par les intrigues d'un moine. Il se réfugia auprès du sultan, dont il acheta la protection, en lui remettant Philadelphie de Lydie, la seule ville qui restât à l'empire grec au delà du Bosphore. Andronic, hors d'état de résister aux ordres d'Amurat, fut obligé de céder la capitale à son père; les débris de l'empire romain furent encore divisés, et Calojean remonta sur le trône pour le partager avec Manuel, son second fils.

XXVII. Cette révolution rétablit les affaires des Vénitiens dans l'Orient et donna du désavantage aux Génois. Ceux-ci eurent alors

Digitized by Google

une querelle à soutenir dans la mer Noire. Ce fut une vengeance privée qui prit le caractère d'une guerre, et qui donne une idée de l'espèce de domination que leur nation exerçait dans cette mer.

Il y avait encore une petite cour à Trébizonde, où régnaient les Comnènes. Les Génois faisaient presque exclusivement le commerce de cette côte. Un de leurs citadins, nommé Mégallo Lercari, qui était admis dans cette cour, prit dispute, en jouant aux échecs, avec un jeune Grec, à qui l'empereur accordait une faveur qui faisait mal juger des mœurs de l'un et de l'autre. Le favori insolent donna un soufflet au marchand étranger. Mégallo n'ayant pu obtenir la réparation de cette insulte, sortit du port, arma deux galères, courut sur tous les navires de Trébizonde, dévastant les côtes et faisant couper le nez et les oreilles à tous les Grecs qui tombaient entre ses mains. Des galères que l'empereur envoya contre lui ne purent le forcer à discontinuer ses ravages. Un jour trois Grecs tombés en son pouvoir allaient éprouver la mutilation qu'il faisait subir à tous ses prisonniers, lorsque l'un d'eux, qui était le père des deux autres, se jeta à ses pieds et le supplia de se contenter de lui ôter la vie, mais d'épargner ses fils. Mégallo se laissa toucher et leur rendit la liberté, en leur ordonnant d'aller à Trébizonde, d'y porter à l'empereur un baril plein de nez et d'oreilles, et de lui signifier que le guerrier qui lui envoyait ce présent ne mettrait un terme à sa vengeance que lorsqu'on lui aurait remis le courtisan qui l'avait outragé. Telle était la terreur inspirée par le nom génois; telle était la faiblesse du prince de Trébizonde, qu'il s'embarqua pour aller lui-même livrer son favori, lequel vint, la corde au cou, se jeter aux pieds de Mégallo, et s'abandonner à sa discrétion. L'offensé lui mit son pied sur le visage, en lui disant : « Misérable, retire-toi et rends grâces » aux mœurs des Génois, qui ne sont pas dans l'usage de traiter » cruellement les femmes [1]. »

A Constantinople, les Génois de Péra repoussèrent, avec la même vigueur, les attaques de l'empereur, qui avait essayé de les forcer dans leurs retranchements. L'impossibilité reconnue de les déloger de ce poste détermina les Grecs et les Vénitiens de Constantinople à négocier avec eux une convention qui, de ce côté, fit cesser les hostilités; mais ailleurs des causes fortuites avaient exalté les haines nationales.

1 Folieta, *Hist. de Gênes*, liv. 8.

Digitized by Google

La cérémonie du couronnement du nouveau roi de Chypre, qui succédait à Pierre de Lusignan, fut l'occasion d'une dispute de préséance entre les consuls de Gênes et de Venise. La contestation fut jugée par la cour en faveur du Vénitien. Les Génois irrités troublèrent le banquet royal par des provocations insolentes. Les vases du festin devinrent des armes qu'on se lança mutuellement; on en vint aux coups d'épée; il y eut quelques Génois jetés par les fenêtres du palais; l'indignation devint si universelle, que plusieurs furent massacrés dans l'île : si on en croyait même les historiens de leur nation, on ajouterait qu'un seul Génois échappa à cette proscription générale [1].

Peu de temps après, une flotte génoise, de quarante galères, se présenta devant le port de Famagouste, annonçant quelle venait demander la réparation de l'outrage fait au consul de la république. Le roi, qui n'était nullement en état de repousser un pareil armement, entra en négociation avec l'amiral; on convint d'une réparation, on signa l'oubli du passé, et la flotte fut reçue dans le port. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que les Génois se répandirent dans la ville, s'en emparèrent, la mirent au pillage, jetèrent dans les fers tous les Vénitiens. Le roi lui-même n'échappa que par la fuite à cette perfidie. Trois des insulaires qui avaient eu part au massacre des Génois furent livrés au bourreau. Plusieurs membres de la famille royale et soixante otages furent envoyés à Gênes; et le roi relégué dans un coin de son île, se vit réduit à payer à la république un tribut annuel de quarante mille florins.

Ce traitement ne pouvait que disposer ce prince à chercher, parmi les ennemis des Génois, quelque secours pour s'affranchir. Dès qu'il vit la guerre près d'éclater entre eux et les Vénitiens, il devint l'allié naturel de ceux-ci; mais de quelle utilité pouvait être l'alliance d'un roi hors d'état de reconquérir sa propre capitale?

Tels étaient les événements qui avaient précédé la déclaration de guerre qui fut notifiée aux Vénitiens en 1378, au nom de la ligue formée par François Carrare.

1 On peut consulter sur les détails de cette rixe et les causes de cette guerre, un man. de la biblioth. de Saint-Marc, intitulé : *Cronica di Venezia et come lo fù edificata, et in che tempo et da chi fino all' anno* 1446, in-f°, p. 40.

Digitized by Google

LIVRE X.

Guerre de Chiozza, 1378-1381.

1. S'IL est un spectacle digne d'admiration et d'intérêt, c'est celui d'un État sans population, sans territoire, disputant son existence contre une multitude d'ennemis; se créant, par l'industrie, des moyens de résistance là où la nature semblait les avoir refusés, déployant un caractère qui ferait honneur aux peuples les plus célèbres de l'antiquité, un appareil de forces digne des plus grandes puissances; appelant à son secours les ambitions, les haines étrangères, et, lorsqu'il semble épuisé par tant d'efforts, trouvant une nouvelle énergie dans la plus noble de toutes les passions, le patriotisme.

Les Vénitiens avaient sans doute mérité la jalousie de leurs voisins, par leurs prospérités; ils pouvaient avoir justifié l'animosité par des conquêtes injustes et par leur esprit de domination; mais ces torts leur étaient communs avec tous les peuples qui avaient eu de grands succès; mais ces succès avaient déjà été expiés par de grands revers. Créateurs de leur patrie, fondateurs de l'une des plus belles villes de l'Europe, possesseurs d'un riche commerce, ils avaient conquis et perdu un vaste empire, ils disputaient encore la domination des mers. Leur gouvernement offrait le rare spectacle d'une stabilité inconnue aux autres nations; et dix siècles d'une glorieuse existence méritaient sans doute à leur république le respect de l'univers.

S'il est dans l'homme un sentiment qui l'attache à tout ce qui est grand, à tout ce qui est beau, qui lui fasse déplorer la destruction de ce que les âges ont consacré, malheureusement il est aussi une passion moins noble, que l'aspect des prospérités importune, et qui met sa gloire à renverser la gloire d'autrui.

C'était l'envie, plutôt que le soin de leur sûreté, qui avait ligué tant de princes contre Venise. Un seul prince d'Italie voulut faire

Digitized by Google

cause commune avec elle; ce fut le seigneur de Milan : mais il n'avait promis qu'un secours de quatre cents lances et deux mille fantassins [1]; il n'avait garde de partager les efforts, et surtout les dangers de la république. Venise allait combattre pour se défendre; Visconti pour opprimer Gênes ou Vérone, s'il en trouvait l'occasion.

A l'exception du roi de Hongrie, qui pouvait lever une armée dans ses États, les autres puissances engagées dans cette guerre n'avaient point d'armée nationale. Elles prenaient à leur solde des troupes de mercenaires rassemblés par des aventuriers. C'était une compagnie française, dite de l'Étoile, qui, sous la bannière de Visconti, ravageait les environs de Gênes, jusqu'à ce que cette ville eût racheté ses campagnes du pillage par une forte rançon. C'était une bande d'Anglais, connue sous le nom de la Confrérie blanche, qui servait tour à tour tous les partis, et qui, cette fois, s'était chargée de dévaster le pays de Vérone. D'autres, à la solde du seigneur de Padoue et du patriarche d'Aquilée, mettaient à feu et à sang la marche de Trévise. Les Vénitiens, qui pouvaient à peine suffire par eux-mêmes à l'armement de leurs flottes, avaient aussi appelé un grand nombre de ces stipendiaires; et on verra bientôt combien il est pénible et dangereux d'être réduit à acheter un tel secours.

On conçoit que de pareils mercenaires, sans patrie, sans intérêt dans la guerre, ne pouvaient voir, dans les querelles des peuples, qu'une occasion de ravager le pays des uns et des autres. On ne connaissait pas alors toute l'utilité de l'infanterie. La force des armées consistait dans la gendarmerie, c'est-à-dire la troupe à cheval [2]. Ces étrangers, chefs d'une troupe insubordonnée, dont la conservation faisait toute leur richesse, n'avaient garde de la compromettre. Faisant la guerre aux peuples plutôt qu'aux armées, ils

1 *Histoire de Venise* de Pierre Justiniani, liv. 14.

2 Je trouve dans les historiens vénitiens quelques détails sur la solde de celle-ci. Sanuto rapporte que le cavalier, avec ses deux écuyers, coûtait deux cents ducats d'or par an. Il était obligé de se pourvoir d'armes et de chevaux, mais on les lui remboursait quand il les avait perdus au service.

Suivant un ancien document cité par Charles Marin, tome VI, liv. 5, chap. 2, le gendarme recevait trente-six ducats d'or par mois; de sorte que, selon le premier de ces auteurs, on louait un gendarme, ses deux écuyers et ses chevaux, pour deux cents ducats d'or par an; selon l'autre, pour quatre cent trente-deux.

Digitized by Google

n'étaient pas intéressés à obtenir une victoire décisive : la paix les aurait laissés sans emploi. Leur objet était de se rendre nécessaires, pour élever tous les jours des prétentions exorbitantes, et leur politique se réduisait à calculer ce qui leur était le plus profitable du service ou de la trahison.

Ce fut à de tels combattants que la province de Trévise se vit livrée.

Je vais rapporter, sans interruption, les événements peu décisifs de cette guerre de brigands, pour pouvoir ensuite appeler sans partage l'attention du lecteur sur les faits d'armes des Vénitiens et des Génois.

Les forces de François Carrare et du patriarche d'Aquilée, l'armée du roi de Hongrie, et les troupes à la solde du comte de Ceneda, seigneur voisin, qui était entré dans leur alliance, formaient un corps de dix-sept mille hommes, qui envahit de deux côtés la province que Venise possédait sur le continent de l'Italie.

II. Les Hongrois étaient commandés par le vayvode de Transylvanie. Le seigneur de Padoue avait confié ses troupes à Jean Obizzi, et la république, dérogeant momentanément à son usage de choisir un général étranger pour le commandement de son armée de terre, leur avait opposé ce même Charles Zeno, que nous avons vu signaler son courage par d'audacieuses entreprises. Inférieur en nombre, il suppléa à sa faiblesse par son activité; et, après un mois de campagne, il avait tellement harcelé les ennemis, les avait menacés sur tant de points, qu'ils avaient évacué toute la province vénitienne. Le gouvernement crut devoir le rappeler pour le service de mer, et le fit remplacer par Rambaud, comte de Colalto, qui, prenant aussitôt l'offensive, se jeta sur les terres du comte de Ceneda, pour le faire repentir de s'être allié aux ennemis de la république. Quelques châteaux de ce seigneur furent pris et rasés (1378).

François Carrare, obligé de quitter la marche Trévisane, voulut porter ses troupes sur le bord de la mer, et faire le siége de Mestre. C'est une petite place à une lieue de l'embouchure du Musone, et qui, par conséquent, n'est séparée de Venise que par les lagunes. Pour empêcher les secours qu'elle aurait pu recevoir de la capitale, Carrare s'établit entre la côte et la place, sur les deux rives du fleuve par lequel celle-ci communique avec la mer. L'assiégeant

Digitized by Google

avait du canon, car déjà l'art de l'artillerie, quoiqu'il n'eût encore que quelques années d'existence, était généralement répandu, et nous le verrons dans cette même guerre adopté sur les vaisseaux.

Un faubourg de la place était déjà emporté; une batterie, établie dans un clocher voisin, foudroyait l'intérieur de la ville, lorsqu'un renfort de trois cents hommes parvint à s'y jeter. L'assaut fut donné quelque temps après et soutenu avec beaucoup d'intrépidité. Les assiégés non-seulement repoussèrent l'ennemi, mais l'enfoncèrent, le poursuivirent, brûlèrent ses machines et ses ponts, et l'obligèrent à lever le siége. Cette défense de Mestre fit beaucoup d'honneur à François Delfino, qui y commandait.

Carrare fut plus heureux la campagne suivante. Il rentra dans la marche Trévisane, emporta le château de Romano, et investit Trévise, mais sans l'assiéger en forme. Tous ses succès se bornèrent, pendant cette année, à faire vivre ses troupes sur le territoire vénitien (1379).

L'année d'après, c'est-à-dire en 1380, il resserra la capitale de cette province, et pour intercepter tous les secours qui pourraient lui venir par la rivière sur laquelle elle est située, il en barra le passage par une forte estacade. Jacques Cavalli reçut ordre du gouvernement vénitien de marcher au secours de la place; il attaqua les troupes de Carrare le 14 septembre à Casale, les battit, rompit l'estacade, et rétablit la communication de Trévise avec Venise.

Carrare, voyant l'inutilité de ses efforts, eut recours à des armes qui lui étaient plus familières. Il corrompit la garnison de Castelfranco, surprit ou acheta Noale, Sacile, Serravalle, Motta, Conegliano, et finit par débaucher une partie des troupes mercenaires de la république qui étaient campées sous Mestre. Ces pertes devaient faire désespérer de la conservation de la province de Trévise. Nous verrons quel en fut le résultat, lorsque nous aurons raconté les événements de la guerre de mer, et la situation dans laquelle ils placèrent, l'une relativement à l'autre, les diverses puissances belligérantes.

III. Ce fut près de l'embouchure du Tibre, devant le promontoire d'Antium, où les anciens avaient élevé un temple à la Fortune [1], que les deux flottes de Gênes et de Venise se rencontrèrent pour la

[1] « O diva, gratum quæ regis Antium. » (Hor.)

première fois dans cette lutte mémorable, le 30 mai 1378[1]. L'escadre vénitienne, aux ordres de Victor Pisani, était composée de quatorze galères. L'amiral génois, Louis de Fiesque, en avait dix sous son commandement. Ces armements ne répondaient pas à la puissance que nous avons vu les deux républiques déployer dans les guerres précédentes; mais il faut considérer que les hostilités commençaient avant que les navires de commerce eussent ramené les matelots destinés à former les équipages des grandes flottes militaires.

Les Vénitiens et les Génois ne s'aperçurent mutuellement qu'à travers un orage qui soulevait des vagues furieuses. Le vent rendait la manœuvre presque impossible; la mer battait les rochers, et menaçait d'y briser les vaisseaux. Plusieurs des capitaines, malgré leurs efforts, ne purent prendre part au combat. Les deux escadres, en s'abordant, se trouvaient réduites chacune à neuf galères; comme si la fortune, qui semblait présente à cette action, eût voulu rétablir l'égalité entre les combattants, pour rendre la lutte plus terrible, et se réserver le choix du vainqueur. Mais la pluie qui tombait par torrents interdisait aux combattants l'usage d'une partie de leurs armes : on accrochait les vaisseaux, pour pouvoir s'attaquer avec la lance; les vagues les séparaient violemment et les menaçaient d'un danger égal. Élevés et enfoncés tour à tour, ils semblaient se précipiter les uns sur les autres; ils se présentaient tantôt la carène, tantôt un pont chargé de monde, dans une attitude où il était impossible de combattre. Une des galères génoises alla se briser sur la côte, cinq tombèrent au pouvoir des Vénitiens, le reste dut son salut à l'orage. La mer était si agitée que les vainqueurs ne purent amariner qu'une seule des galères ennemies. Ils furent obligés de mettre le feu aux quatre autres et ne sauvèrent que huit cents de leurs prisonniers, parmi lesquels étaient l'amiral et dix-huit nobles Génois.

Tandis que la perte de cette bataille mettait le désordre dans Gênes, et occasionnait la chute du doge, les trois galères échappées à ce désastre, au lieu de chercher un refuge, tournaient la pointe de l'Italie, et entraient dans l'Adriatique, pour se venger de leur malheur sur le commerce des Vénitiens. Elles y furent suivies de quelques autres bâtiments. Cette escadre s'éleva bientôt à quatorze

1 Les uns fixent la date de ce combat au 30 mai 1378; les autres la reculent au mois de juillet.

Digitized by Google

galères, et ensuite à vingt-deux. Lucien Doria, qui vint en prendre le commandement, établit ses croisières pour intercepter les convois qui venaient approvisionner Venise.

Il avait un asile assuré dans le port de Zara, s'il se voyait réduit à éviter la rencontre de forces supérieures. Pendant ce temps, les Vénitiens attaquaient les Génois sur un autre point, et s'efforçaient de les expulser de l'île de Chypre. Le roi Lusignan, pour recouvrer sa capitale, avait sollicité l'alliance et les secours du seigneur de Milan. Cinq vaisseaux vénitiens, qui lui amenaient Valentine Visconti, sa fiancée, forcèrent la passe du port de Famagouste, y brûlèrent quelques bâtiments génois; mais l'assaut donné à la place fut repoussé, et l'escadre, rentrée dans l'Adriatique, vint se ranger sous les ordres de Victor Pisani, qui s'y trouvait à la tête de trente et quelques galères.

IV. Ce fut à cette époque que Charles Zeno fut rappelé de l'armée qu'il commandait dans le Trévisan pour servir sur la flotte. Pisani le détacha avec huit galères, et avec la mission d'opérer une diversion dans d'autres mers, tandis que lui-même, avec vingt-cinq voiles qui lui restaient, se portait sur les côtes de la Dalmatie, pour s'y emparer de quelque port où il pût trouver un refuge en cas de nécessité (1378).

Le premier qu'il attaqua fut celui de Cattaro. Trois assauts donnés coup sur coup l'en rendirent maître.

Instruit que dix-sept galères arrivaient, pour renforcer l'armée génoise dans l'Adriatique, il fit voile vers l'extrémité du golfe pour aller au devant de cette escadre, l'aperçut, mais sans être à portée de l'attaquer. N'ayant pu empêcher cette jonction, il revint sur la côte de Dalmatie pour y continuer ses opérations, emporta, l'épée à la main, la ville de Sebenigo, entre Cattaro et Zara. A peine avait-il fait cette conquête, due à la promptitude de ses résolutions et à la vigueur de ses attaques, qu'il apprit qu'une partie de la flotte génoise était dans le port de Trau, où elle attendait le retour d'une escadre détachée.

Le jour même il se présenta devant cette place, située dans une petite île artificielle [1], entre l'île de Buo, à laquelle elle tient par un pont de pierre, et le continent, dont elle n'est séparée que par un

[1] *Voyage en Dalmatie*, par l'abbé Fortis, tome II.

Digitized by Google

canal fort étroit. Il voulut forcer l'une des passes, mais elle était comblée de manière à n'être accessible que pour les petits bateaux. Il fit le tour de l'île, pour tenter l'autre passage. Il le trouva défendu par une forte estacade, au milieu de laquelle les Génois avaient élevé une tour. Cette île était leur place de sûreté ; ils s'y étaient fortifiés, par mer et par terre, avec une admirable diligence. Le général vénitien débarqua ses troupes, fit commencer le siége ; mais il reconnut bientôt qu'il y consumerait ses forces inutilement, et, se décidant à abandonner cette entreprise, il remonta la côte, s'empara de l'île d'Arbo, et canonna en passant la ville de Zara. Ce ne pouvait être avec un grand effet ; l'artillerie des vaisseaux n'était pas encore assez puissante pour réduire les villes fortifiées.

Là il reçut l'ordre de retourner devant Trau, et de faire les derniers efforts pour emporter cette place. Le sénat voyait avec regret qu'on eût manqué l'occasion de détruire la flotte de Gênes, et mettait quatre nouvelles galères à la disposition de son amiral. Celui-ci prouva à la fois qu'il savait obéir et bien juger ; car sa seconde tentative n'eut pas plus de succès que la première, quoiqu'il n'y eût épargné ni ses troupes ni lui-même.

L'hiver était arrivé. Les Génois avaient employé la belle saison à préparer un armement formidable. La campagne des Vénitiens avait été plus active. Ils avaient enlevé Cattaro, Sebenigo et Arbo à leurs ennemis ; mais leurs équipages, qui tenaient la mer depuis plus d'un an, avaient besoin de repos.

Pisani demandait l'autorisation de ramener sa flotte à Venise, pour qu'elle pût s'y rétablir pendant l'hivernage. Le sénat en jugea autrement. Inquiet pour la sûreté de l'Istrie, il ordonna à l'amiral de faire entrer sa flotte dans la baie de Pola, afin de se trouver à portée de s'opposer aux entreprises que les ennemis pourraient tenter sur cette côte. Malheureusement cette rade n'offrait aucune des ressources nécessaires pour remettre l'armée en bon état ; les maladies firent de rapides progrès, et, malgré les secours qu'on lui envoya de Venise, Pisani vit ses équipages réduits à tel point, qu'il lui restait à peine de quoi armer six des trente galères qui composaient sa flotte.

Cependant il reçut, au commencement de 1379, un renfort de onze galères, avec l'ordre de mettre en mer, et de convoyer des bâtiments qui allaient chercher des blés dans la Pouille. Dans ce

Digitized by Google

voyage, une tempête fatigua la flotte et dispersa quelques vaisseaux. Deux se réfugièrent dans le port d'Ancône, où, au mépris du droit des gens, on les laissa enlever par les Génois. Cette perte ne fut point compensée par la gloire de présenter le combat à une escadre de quinze galères, que l'on canonna de loin. Elle alla se joindre, dans le port de Zara, à la flotte génoise, qui s'y organisait depuis la campagne précédente. Dans cette rencontre, Pisani reçut une grave blessure [1].

V. Ce ne fut qu'à la fin de mai 1379 que les Génois prirent l'offensive. Vingt-deux de leurs galères [2], sous les ordres de Lucien Doria, vinrent provoquer l'armée de Pisani, rentrée dans sa station de Pola. Les Génois, pour attirer plus sûrement les Vénitiens hors de la rade, ne montraient pas toutes leurs forces. Pisani ne donnait point l'ordre de lever l'ancre. Ses capitaines, moins impassibles que lui, ou fatigués d'une si longue et si pénible situation, demandaient le combat à grands cris. Les provéditeurs le requirent de donner le signal. L'amiral, qui s'y déterminait avec peine, s'y présenta avec résolution. Il appareilla avec une vingtaine de galères, fondit sur la capitane des Génois, l'attaqua à l'abordage, et l'emporta après avoir tué l'amiral ennemi. La perte du général, ordinairement si funeste dans les batailles, remplit les Génois d'une nouvelle fureur. Ceux de leurs vaisseaux qui n'avaient point paru dans le commencement de l'action arrivèrent en ce moment. Les équipages des bâtiments vénitiens étaient faibles; en moins de deux heures ils eurent deux mille des leurs hors de combat : la lutte devint de plus en plus inégale. Malgré l'activité et l'exemple de Pisani, sa ligne plia, les ennemis l'enfoncèrent, et demeurèrent maîtres de quinze galères vénitiennes, et de dix-neuf cents prisonniers [3], parmi lesquels on comptait vingt-quatre patriciens.

Pisani, réfugié à Parenzo avec les débris de son armée, fut appelé à Venise par les ordres du sénat.

1 *Histoire de Venise*, de Paul Morosini, liv. 14.

2 D'autres disent vingt-quatre.

3 Un manuscrit de la bibl. de Saint-Marc, *Cronaca anonima della repubbl. de Venesia, dal* 695 *al* 1432, dit qu'ils furent tous massacrés. Daniel Chinazzo, dans sa chronique de la guerre de Chiozza, dit : « Havevano fatto decapitare 800 soldati stipendiarj ché erano di quelli che in quella giornata havevano preso, la qual nova intesa, il signore di Padova allegro fece far processione e grandissime feste. »

Digitized by Google

VI. Là, au lieu d'être protégé par sa belle réputation, par son noble caractère, par le souvenir de ses anciennes victoires, il ne trouva que des accusateurs de son infortune, un peuple ingrat, et des juges sévères, qui instruisirent son procès sans vouloir se rappeler que, si ses conseils eussent été suivis, l'armée n'aurait pas été réduite à cet état de faiblesse dont les Génois avaient profité. Les avogadors opinèrent contre lui à la peine capitale, et les autres juges crurent lui faire grâce, en le jetant dans un cachot, et en le déclarant incapable d'exercer aucune charge publique pendant cinq ans, comme s'il était au pouvoir des hommes de priver un grand citoyen de ses talents, que le ciel ne lui a donnés que parce qu'il le réservait pour le salut de son injuste patrie [1].

Il ne restait plus aux Vénitiens que cinq ou six galères disponibles ; cependant les Génois, dont l'armée s'était renforcée des quinze galères prises au combat de Pola, en attendaient encore quatorze, qui portaient Pierre Doria, le nouveau commandant de la flotte.

Ils ne voulurent rien tenter contre Venise avant d'avoir réuni toutes leurs forces. Ils employèrent cet intervalle à reprendre les places dont les Vénitiens s'étaient emparés. Cattaro et Sebenigo tombèrent en leur pouvoir : l'île d'Arbo fut la seule qui fit une belle résistance. Non contents de chasser leurs ennemis des côtes de la Dalmatie, ils les attaquèrent dans les colonies qui leur appartenaient encore. Rovigno, Umago, Grado et Caorle, furent prises et brûlées.

VII. Il était évident que toutes les forces des Génois allaient être dirigées contre Venise. On n'avait pas un moment à perdre pour mettre cette capitale en état de défense. L'entrée du port de Saint-Nicolas du Lido, c'est-à-dire la passe qui forme la communication de Venise avec la haute mer, fut fermée par des chaînes, défendue par des bâtiments armés de canons, et par de petits camps placés sur les deux rives.

Mais ce passage n'était pas le seul par où l'ennemi pût pénétrer.

On a indiqué au commencement de cette histoire la configuration générale des côtes de l'Adriatique dans le voisinage de Venise. Ici,

1 Et è vero che egli era molto invidiato da i gentilhuomini, perchè tutto il popolo e i marinari lo amavano, e del suo danno ne ricevano dispiacere.
(*Cronaca della guerra di Chiozza da* Daniello Chinazzo.)

Digitized by Google

pour l'intelligence de la guerre dont ces lieux vont être le théâtre, il est nécessaire de placer quelques détails géographiques.

Entre l'embouchure de la Piave et celle de l'Adige, le golfe que forment les lagunes est fermé par une suite d'îles longues et étroites qui courent du nord au midi, ne laissant dans leurs intervalles que d'étroits passages. Cette plage de dix-sept ou dix-huit mille toises de longueur, et de quelques cents toises de largeur, est un banc de sable que les eaux ont coupé en six endroits.

L'espace qui existe entre ce banc de sable et la côte, forme un bassin dont la longueur est d'à peu près neuf lieues, et la plus grande largeur de deux.

Ce bassin est un bas-fonds qui aurait cessé dès longtemps d'être navigable, si la main de l'homme n'y eût entretenu quelques canaux.

Au milieu de ce bassin, entre l'embouchure du Musone et le passage que les bancs de Saint-Érasme et de Malamocco laissent aux eaux de la mer, s'élève un groupe de petites îles ; c'est là que Venise a été bâtie.

Cette ville est une place fortifiée par la nature, et autour de laquelle une vaste inondation est toujours tendue. Cette masse d'eau qui l'entoure n'est ni guéable ni navigable pour aucune embarcation que ne dirige pas la main d'un pilote expérimenté. Dans cet espace totalement inondé circulent quelques canaux étroits et sans bords, dont rien ne trace la route, et dont on ne peut suivre les sinuosités quand les balises sont enlevées.

A l'orient des îles s'étend la haute mer ; à l'occident ce sont les lagunes. Pour pénétrer de la haute mer dans ce bassin, il faut donc franchir un des six passages que les îles laissent entre elles ; et, pour naviguer dans cet étang, il faut suivre, sans les voir, les sinuosités des canaux à l'aide de quelques points fixes de l'horizon.

Le passage le plus septentrional est celui des Trois-Portes au nord de l'île Saint-Érasme, à l'embouchure de la rivière de Trévise. Il n'est praticable que pour les barques de la moindre grandeur.

Au midi de l'île Saint-Érasme, un petit bras de mer la sépare de l'île du Lido.

Celle-ci forme avec l'île de Malamocco la passe de Saint-Nicolas : c'était, à l'époque dont nous écrivons l'histoire, l'entrée principale du port de Venise. Les attérissements en ont depuis élevé le fonds

Digitized by Google

de manière à n'en plus permettre le passage aux grands vaisseaux.

Au-dessous de Venise commence l'île de Malamocco, qui a plus de deux lieues de longueur ; le passage qui au midi la sépare de l'île de Palestrina, se nomme le port de Malamocco ; c'est celui de tous où les eaux ont le plus de profondeur.

A l'autre extrémité de l'île de Palestrina, un bras de mer fort étroit passe entre cette île et celle de Brondolo, derrière laquelle est située la ville de Chiozza, qui donne son nom à cette entrée.

Enfin l'île de Brondolo forme avec la pointe du continent un sixième passage, que les eaux de l'Adige et de la Brenta ont ensablé.

Un canal principal qui traversait la lagune dans sa longueur établissait la communication entre les villes de Venise et de Chiozza.

VIII. D'après cette disposition des lieux, on sentira quelle dut être la terreur des Vénitiens, lorsque, du haut de leurs maisons, n'ayant encore fermé qu'un seul de ces passages, ils virent, au commencement de juillet, dix-sept galères ennemies se présenter devant la passe du Lido, reconnaître les dispositions qui avaient été faites pour la défendre, brûler un bâtiment de commerce qui se trouvait en dehors [1], longer toute l'île de Malamocco, entrer dans les lagunes, en passant entre cette île et celle de Palestrina, débarquer quelques troupes dans celle-ci, en livrer la ville principale aux flammes, manœuvrer dans les lagunes la sonde à la main, et aller passer la nuit devant Chiozza. Le jour suivant la flotte génoise sortit des lagunes par la passe de Brondolo, et fit voile pour la Dalmatie.

Rien n'était plus menaçant qu'une telle reconnaissance.

Peu de jours après les Génois en firent une seconde. Ils ne se présentèrent d'abord qu'avec six galères, ce qui donna aux Vénitiens le courage de faire sortir les six qui leur restaient ; mais à peine eurent-elles débouché du Lido, qu'on aperçut au large six autres voiles qui venaient renforcer l'ennemi. Il fallut que l'escadre vénitienne vînt chercher sa sûreté dans le port, et laissât les

1 E questo fù fatto da tre solamente delle galera sopra dette, essendo il popolo di Venezia in gran numero sopra il lido a questo spettacolo ; il qual non fece alcuna di fesa, seben potea darle ajuto assai con le barche armate. E questo fù la maggior vergogna potessero hover Veneziani, vedendo questo fatto su gli occhi.
(*Cronaca della guerra di Chiozza da* Daniello Chinazzo.)

Digitized by Google

Génois observer toutes les approches de la capitale, entrer dans les lagunes par le port de Malamocco, jeter l'ancre devant Chiozza, et étudier pendant huit jours la profondeur des canaux et toutes leurs sinuosités.

Dès qu'ils se furent éloignés, on s'empressa de barrer la passe de Malamocco, celle de Chiozza et les autres, comme on avait fermé l'entrée du port de Saint-Nicolas du Lido. On fit enlever toutes les balises qui servaient de guides dans la navigation des bas-fonds. On posta quelques troupes sur la plage. Une garnison de trois mille hommes fut jetée dans Chiozza. Les six galères, triste reste de la marine vénitienne, furent confiées à Thadéo Justiniani, pour défendre l'entrée du port de Venise, et une flottille composée de tous les petits bâtiments que l'on put armer, alla, sous les ordres de Jean Barbadigo, croiser dans les lagunes, pour empêcher les troupes du seigneur de Padoue, répandues sur la côte, de communiquer avec les Génois, en traversant le bassin des lagunes.

IX. Ces dispositions étaient à peine terminées que, le 6 août, quarante-sept galères, commandées par Pierre Doria, vinrent menacer le port du Lido. Jugeant apparemment trop difficile de le forcer, la flotte fit voile au sud, longea toute la plage, trouva la passe de Malamocco également bien défendue, et se détermina à forcer celle de Chiozza.

Le seigneur de Padoue seconda cette attaque. Il fit descendre par les canaux de la Brenta des barques qui vinrent assaillir un grand vaisseau qui protégeait l'estacade. Tandis que les Génois redoublaient leurs efforts pour la rompre, les gens de François Carrare, placés de l'autre côté, détachaient les madriers, et mettaient le feu au vaisseau; enfin cet obstacle vaincu, les ennemis pénétrèrent dans les lagunes, et commencèrent à l'instant le siége de Chiozza. Cette ville, située à l'extrémité d'une île, n'y tient que par un pont de deux cents pas de longueur; des bas-fonds la rendent inaccessible de tous les autres côtés; la bourgeoisie enrégimentée partageait le service avec la garnison.

Les forces des Génois et les troupes que François Carrare en personne avait amenées par la pointe de Brondolo, formaient une armée de vingt-quatre mille hommes[1]. Elles donnèrent, le 11 août, aux ouvrages qui défendaient le pont, un premier assaut qui fut suivi

1 *Histoire de Venise*, de Paul Morosini, liv. 14.

Digitized by Google

le lendemain d'une attaque générale. La tête de pont fut emportée; mais au delà il y avait encore des ponts-levis à franchir, et des fortifications à enlever. Le 13, on se canonna vivement. Le 14 et le 15, de nouveaux assauts, livrés avec une telle fureur qu'ils durèrent tout le jour, furent repoussés avec une constance plus grande encore. Le 16, les assaillants résolurent de faire les derniers efforts pour emporter ou détruire le pont. Tandis que l'attaque commençait de tous côtés, on fit avancer les machines incendiaires : la résistance était toujours également vigoureuse, et déjà Carrare proposait de renoncer à cette entreprise, lorsqu'on vit s'élever une flamme qui était celle d'un brûlot, et qu'on prit pour l'incendie du pont lui-même. Les troupes vénitiennes, craignant que toute retraite ne leur fût à l'instant coupée, se hâtèrent de le repasser; mais ce fut avec une telle précipitation, que les ennemis, en les poursuivant, entrèrent pêle-mêle avec elles dans la place, qu'ils saccagèrent.

Ce siége de six jours avait coûté aux Vénitiens six mille hommes, et fait tomber entre les mains des Génois près de quatre mille prisonniers : la perte des vainqueurs avait été beaucoup plus considérable; mais ils se trouvaient maîtres d'une ville fortifiée, assurés d'un passage de la haute mer dans les lagunes, d'une communication avec le continent, et le canon qui avait battu Chiozza avait été entendu de Venise. Ce fut au nom du seigneur de Padoue que les alliés prirent possession de leur nouvelle conquête, et firent prêter aux habitants serment de fidélité [1]. Carrare proposait de profiter, pour attaquer Venise, de la consternation que cet événement avait dû y répandre. Les Génois voulurent s'établir solidement dans ce poste avant de passer à de nouvelles opérations. Venise bloquée par mer, n'ayant que des ennemis sur la côte voisine, réduite à disputer un banc de sable de quelques lieues, et n'osant hasarder les débris de sa flotte, même dans les lagunes, ne pouvait recevoir aucun secours. Elle n'avait point d'alliés; elle devait se voir bientôt en proie à la famine; le désespoir allait la livrer aux Génois. Doria jugea que la prudence lui conseillait de s'affirmer dans sa position sans rien précipiter, puisque celle de l'ennemi ne pouvait qu'empirer [2].

1 Chronique de la guerre de Chiozza, par Daniel Chinazzo.

2 Suaserat enim sæpiùs Franciscus Carraria, vir singulari prudentiâ, uti Clodiâ

Digitized by Google

X. En effet tout était à Venise dans une profonde consternation, et dans une agitation extrême. C'était au milieu de la nuit qu'on y avait appris la perte de Chiozza, par le retour de quelques braves qui avaient inutilement essayé de s'y jeter. Le tocsin de Saint-Marc avait appelé soudain toute la population aux armes. Les citoyens de tous les rangs avaient confusément passé le reste de cette nuit sur les places publiques, s'attendant d'un moment à l'autre à voir l'ennemi attaquer une capitale où rien n'était organisé pour le repousser. Le jour parut, et l'on vit au haut des tours de Chiozza flotter l'étendard de Saint-George au-dessus du pavillon de Saint-Marc renversé.

Les gémissements des femmes, l'agitation du peuple, le trouble de ceux qui tremblaient pour leurs richesses, l'inquiétude des magistrats, qui révélait que la ville se trouvait sans approvisionnements, des milliers de voix qui demandaient la paix à quelques conditions qu'il fallût souscrire pour l'obtenir ; tout cela détermina le conseil à envoyer des négociateurs auprès de l'amiral génois. Le doge écrivit au seigneur de Padoue dans des termes qui n'annonçaient que trop la détresse de la république. Il traitait d'altesse cet ancien vassal, lui demandait son amitié, le priait de dicter les conditions de la paix [1].

Doria, à qui les Vénitiens présentaient quelques prisonniers de sa nation, qu'on lui renvoyait dans l'espoir de le disposer plus favorablement, répondit aux ambassadeurs : « Vous pouvez les ramener ; » je compte aller incessamment les délivrer, ainsi que tous leurs » compagnons. »

fidei suæ commissâ, ipse Venetias obsidere pergeret atque in eo uno omnia ejus studia reponeret, verùm quoniam Francisci aliquantum suspecta fides erat, ne eam in potestate suâ traditam imperii sui faceret, ejus consilium repudiatum est.

(Bartholomæus *Facius de bello Veneto* Clodiano liber.)

[1] Incontenente po che fo presa Chiozza, i Veneziani vezandose a mal partio, scrisse una lettera al magnifico messer Francesco vecchio da Carrara, e dove in prima el dose de Venezia se scriveva de sovra, el se sottoscrisse, e dove che soleva appellare el ditto messer Francesco nobile, el lo appellò magnifico, digando al magnifico e possente segnore messer Francesco da Carrara, di Pava, e del destretto imperial vicario generale, preghemo la magnificenzia vostra che 'l ve piasa di mandare le vostre lettere di salvo condutto a mestre di posser vegnire a la presenzia de la magnitudine vostra, di stare e di tornare liberamente a gli infra scritti ambassaori nostri di nostra intenzione pienamente informà.

(Ad chronicon Cortusionum additamentum secundum. *Rerum italicarum scriptores*, tome XII, p. 985.)

Digitized by Google

Carrare leur signifia avec encore plus de hauteur qu'il n'entendrait à aucune proposition qu'après qu'il aurait mis un frein aux chevaux de bronze, ornement du portail de Saint-Marc.

Ces réponses arrogantes et amères, rapportées à Venise, ne pouvaient que mettre le comble au découragement et au désespoir. En même temps on apprenait que l'ennemi s'emparait successivement de tous les postes fortifiés que la république avait sur la côte d'Italie ; un seul château situé au milieu des salines faisait encore résistance, la garnison de Malamocco s'était repliée sur le Lido, les Génois occupaient cette place, et par conséquent une partie de l'île qui ferme le port de Venise. Il ne restait pas à la république un territoire de deux lieues. Les ennemis étaient si près, qu'on défendit d'employer la cloche de Saint-Marc pour assembler le peuple, de peur qu'ils n'entendissent ce signal.

Il n'était nullement vraisemblable qu'on eût le temps d'armer, et encore moins de construire une flotte. Cependant, sans une flotte, comment faire arriver quelques approvisionnements dans la capitale, comment forcer les ennemis à s'éloigner? Il y avait bien dans le port quelques bâtiments susceptibles de réparation ; l'arsenal était même assez bien pourvu de matériaux ; mais quand les vaisseaux auraient été prêts à sortir des chantiers, où prendre les gens de mer?

Telle était la situation de Venise, qu'elle pouvait, qu'elle devait être attaquée le lendemain, et qu'il lui fallait plusieurs mois pour se préparer à la résistance.

Cependant après avoir demandé inutilement la paix, il fallut bien se résoudre à combattre encore. On fit tous les ouvrages que l'on put imaginer pour rendre les approches plus difficiles. On travailla dans l'arsenal avec la plus grande activité à réparer quelques galères qui s'y trouvaient, et même à en construire de nouvelles. Un recensement général de toutes les embarcations qui existaient dans les canaux de la capitale fit connaître le parti qu'on pouvait en tirer. On perfectionna l'organisation de la bourgeoisie enrégimentée; on distribua des armes, et on ouvrit des rôles pour y inscrire les hommes habitués au service de la mer, ou susceptibles de l'apprendre.

XI. Quand on en est réduit à stimuler le zèle de la multitude, ce n'est plus son obéissance, mais son intérêt, qu'il s'agit d'invoquer, et alors il est naturel qu'elle s'ingère de juger les mesures où elle

Digitized by Google

est intéressée; on doit s'y attendre. Ces ouvriers qu'on assemblait à l'arsenal; cette foule de marins qu'on enrôlait; ces citoyens de toutes les classes, ces artisans qu'on appelait à la manœuvre des vaisseaux, devaient se demander qui dirigerait leurs efforts. Moins ils comptaient sur leurs ressources, plus il importait que l'habileté du chef y suppléât. Charles Zeno était absent; des milliers de voix s'élevèrent tout à coup pour demander la liberté de Victor Pisani [1], et son rétablissement dans sa charge.

On ne se rappelait plus le désastre de Pola; on ne parlait que de sa victoire d'Antium, de ses exploits dans la Dalmatie. Ce nom déjà illustré par Nicolas Pisani avait reçu dans la guerre présente un nouvel éclat. Victor était le seul homme en qui les marins eussent confiance. Effet ordinaire de la disgrace, la sienne ajoutait à sa popularité.

Le gouvernement de Venise n'était point accoutumé à s'entendre dicter des lois par la multitude; mais quand le peuple se répandit dans les rues, couvrit la place, et entoura le palais; lorsque les portiques de Saint-Marc et tout le rivage retentirent des cris de : *Vive Pisani!* il fallut bien céder à cette voix.

On a rapporté que Victor Pisani, enfermé sous les voûtes du palais du côté du port, entendant le peuple proclamer son nom, se traîna, malgré les fers dont il était chargé, jusqu'à la grille de son cachot, et cria : « Arrêtez! arrêtez! des Vénitiens ne doivent crier » que *vive Saint-Marc!* [2] »

Ce fait me paraît dénué de toute vraisemblance, et n'est point nécessaire à la gloire de ce héros. Si Pisani était chargé de fers, il devait être dans un cachot, et les cachots ne prennent pas jour sur une rue.

Quoi qu'il en soit, ce fut un beau triomphe pour ce général d'être rappelé à la liberté comme le seul homme capable de sauver sa patrie, et il releva la gloire de ce triomphe par la manière dont il le reçut, et dont il justifia la confiance publique.

Dans ce danger extrême Pisani n'avait plus de rivaux. Ce n'est

1 Tutti gridavano ad alta voce: Se voi volete che andiamo in galera, dateci il nostro capitano, messer Vittorio Pisani, ch' è in prigione.
(Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, A. Contarini.)

2 E udendo questo il detto Vittorio Pisani vene alle castellene dicendo, viva messere san Marco. (Sanuto *ib.*)

Digitized by Google

pas dans les circonstances difficiles que les ambitieux disputent les honneurs ; c'est alors le tour du mérite, qui peut se passer des faveurs de la fortune.

Averti qu'il était libre, et qu'il devait paraître le lendemain devant le sénat, Pisani voulut passer encore la nuit suivante dans sa prison. Il y fit venir un prêtre, et se prépara par la pénitence aux honneurs qu'il allait recouvrer. Dès qu'il fut jour, il monta au palais et alla entendre la messe dans la chapelle de Saint-Nicolas, où il communia [1]. Dès qu'on le vit paraître, avec ce maintien modeste qui annonçait l'oubli de ses victoires et de l'indigne traitement qu'il avait éprouvé, ses partisans, c'est-à-dire la foule des citoyens comme des gens de l'armée, le saluèrent de leurs acclamations, l'entourèrent, le portèrent jusqu'à la porte du conseil, où plusieurs patriciens vinrent le recevoir. Introduit devant la seigneurie, il ne montra ni fierté ni ressentiment. « Vous avez été, lui dit le doge, un exemple » de sévère justice, soyez-en un aujourd'hui de la bienveillance du » sénat. On vous a privé de la liberté pour avoir perdu votre flotte, » on vous la rend cette liberté pour la défense de la patrie. C'est à » vous de montrer lequel de ces deux jugements a été le plus juste. » Oubliez le passé, ne voyez que la république qui vous rend toute » sa confiance ; secourez ce peuple enthousiaste de vos vertus, et » employez ces talents qu'on admire à sauver l'État et vos conci- » toyens [2]. »

« Sérénissime prince, excellentissimes seigneurs, répondit Pisani, » la république ni ses magistrats ne peuvent avoir eu aucun tort » envers moi ; ce que vous avez ordonné était une conséquence de » vos sages maximes, un effet de votre juste douleur. J'ai subi mon » arrêt sans murmure. Maintenant, rendu à la liberté, je dois toute » mon existence à la patrie. Tout souvenir de l'injure que je pour-

1 Sabellicus, seconde décade, liv. 6.

2 Ad conspectum principis et patrum adductus, non turbidâ, non truci, sed lætâ hilarique fronte senatum omnem salutavit. Eum ad pedes constitutum Contarenus princeps ita affatus dicitur: Fuit tempus, Victor, quo justitiæ studuimus; nunc gratiarum tempus est. Jussimus te ob cladem ad Polam acceptam in custodiam adduci; nunc te liberandum duximus. Tu, quæso, ne cognoscere velis utrum æquius fuerit facere: quin obliturata præteritorum memoriâ rempublicam respice: illam jacentem erige ac tuere, ac demum fac ita ut tibi publicam privatamque salutem debeant tui cives qui te, ob amplissimas virtutes tuas, colunt et honorant. (Sabellicus, *ibid.*)

Digitized by Google

» rais avoir éprouvée est déjà loin de moi; Dieu, que j'ai reçu » aujourd'hui, m'en est témoin. Quel plus beau dédommagement » pouvais-je attendre que l'honneur que me fait la république en » me confiant sa défense? Ma vie lui appartient. Puisse Dieu m'ac- » corder la capacité nécessaire pour remplir dignement une si no- » ble tâche! [1] »

Le doge et plusieurs sénateurs l'embrassèrent les larmes aux yeux. Cependant, par un trait de sa méfiance habituelle, ce gouvernement toujours ombrageux, même lorsqu'il semblait si voisin de sa perte, ne rendit qu'une demi-justice à ce grand citoyen. On lui donna seulement le commandement des troupes campées sur la plage, et encore devait-il le partager avec un capitaine véronais qui en était revêtu auparavant.

Mais quand les citoyens, qui déjà couraient en foule chez lui, pour mettre à sa disposition leurs fortunes et leurs vies, eurent appris qu'il n'était point rétabli dans sa première charge, on éclata en murmures contre les sénateurs, on accusa leur jalousie, et un nouveau décret, arraché à cette soupçonneuse assemblée, nomma Pisani généralissime de mer.

XII. Sans perdre un moment, il s'occupa de perfectionner et de multiplier les moyens de résistance. La petite plage de Malamocco était alors le poste avancé de la république. Les ennemis occupaient déjà l'extrémité de cette île. Pisani fit couper cette plage par un fossé large et profond. Un bon mur, qui fut construit en quelques jours, défendit les approches du couvent de Saint-Nicolas du Lido. L'entrée du port fut fortifiée par deux tours en charpente; une chaîne de petits bâtiments, soutenus par trois gros vaisseaux, fut placée pour la défense de l'estacade, et on imagina de blinder ces navires pour diminuer l'effet de l'artillerie des ennemis.

Ce n'était pas tout de disputer la plage et le port du Lido, puisque l'ennemi pouvait venir par les eaux intérieures. Il fallut songer à défendre l'entrée même de Venise du côté des lagunes. Cette ville n'était pas fortifiée et ne pouvait l'être; mais on ne pouvait y arriver que par des canaux sinueux. Le généralissime y fit enfoncer des pilotis; il y fit couler des coques de vaisseau qui devinrent des bat-

[1] Voyez ce discours, que j'abrège, dans SABELLICUS, 2e décade, liv. 6, et dans l'*Histoire de Venise*, par Pierre JUSTINIANI, liv. 5.

Digitized by Google

teries avancées. Les compagnies de la bourgeoisie reçurent une meilleure organisation.

L'arsenal était dans la plus grande activité ; les Vénitiens venaient avec ardeur se ranger sous les ordres d'un citoyen sur qui se réunissaient toutes les espérances de la patrie. Ceux qu'on avait désignés pour composer les équipages de la flotte, et qui se trouvaient dénués de toute expérience de la mer, s'exerçaient continuellement aux manœuvres ; mais la marine de Venise était réduite pour ses évolutions au canal de la Giudeca, qui n'est qu'une rue de la ville.

Quoique les ennemis n'eussent pas fait entrer dans leur plan l'attaque de Venise immédiatement après la prise de Chiozza, ils ne tardèrent pas à se présenter devant cette capitale. Huit jours s'étaient à peine écoulés, quand, le 24 août, on vit paraître quatorze galères qui vinrent de la haute mer en observer les environs. Le 1er septembre, une autre escadre de vingt galères fit une descente dans l'île de Saint-Érasme ; de sorte que les deux îles qui forment l'entrée du port, se trouvaient occupées en partie par les Génois. Le lendemain, ils se déployèrent devant la passe du Lido. Des volées d'artillerie furent échangées entre les forts et les vaisseaux. Quarante chaloupes armées s'avancèrent pour opérer un débarquement ; mais les Vénitiens avaient repris courage, leur bonne contenance ne permit pas aux ennemis de prendre terre.

XIII. Cependant la seigneurie avait envoyé des ambassadeurs auprès du prince Charles de Hongrie, qui commandait alors l'armée du roi son oncle dans le Trévisan. Ces ambassadeurs étaient Nicolas Morosini, Jean Gradenigo, et Zacharie Contarini ; on leur avait adjoint un religieux de l'ordre des cordeliers, nommé frère Benoît, dont l'éloquence et le caractère paraissaient avoir acquis une certaine autorité. Ils trouvèrent le prince hongrois entouré des commissaires de tous les alliés, qui s'opposèrent vivement à ce qu'on accordât la paix à Venise. On ne doutait pas que cette capitale ne fût réduite à se rendre dans un très-court délai ; elle était bloquée de tous côtés. Dans le même moment une escadre détachée de la flotte de Doria, faisait une tentative sur les côtes du Frioul et de l'Istrie. Enfin les alliés protestaient qu'ils ne voulaient prendre Venise que pour la remettre au roi de Hongrie. Ces considérations, ces promesses déterminèrent le prince Charles à proposer des conditions telles que les Vénitiens ne pussent les accepter.

Digitized by Google

Il fallait que Venise se soumît à payer les frais de la guerre, évalués à cinq cent mille ducats; qu'elle livrât, pour sûreté de cette contribution, les pierreries du trésor de Saint-Marc et la couronne du doge; qu'elle se reconnût tributaire du roi de Hongrie et lui payât tous les ans cinquante mille ducats: le doge continuerait d'être élu par les Vénitiens, mais devrait être confirmé par le roi; enfin on exigeait que dans toutes les solennités l'étendard de Hongrie fût arboré sur la place Saint-Marc avec celui de la république.

Il y a des historiens [1] qui disent que ces articles furent acceptés, mais qu'ensuite on revint sur cette délibération. Presque tous conviennent qu'on offrit de payer un tribut annuel de cent mille ducats au roi de Hongrie, à condition qu'il se désisterait de ses autres prétentions. Il y eut des avis pour abandonner Venise et transporter le gouvernement à Candie [2]. On ne conçoit pas comment cette résolution désespérée aurait pu recevoir son exécution. On ne pouvait pas emmener la population; on n'avait pas même une flotte capable de recevoir les principaux citoyens et de protéger leur fuite. Tout au plus le doge et quelques magistrats pouvaient concevoir l'espérance d'échapper aux navires ennemis qui couvraient la mer. Cette résolution d'abandonner ses richesses, ses foyers, la terre natale pour aller chercher la liberté dans une île lointaine, eût été sublime si la nation entière eût pu la prendre; exécutée par quelques chefs, ce n'eût été qu'une évasion. Abandonner ainsi la patrie était une honte; il n'y avait qu'un parti à prendre: de périr avec elle ou pour elle.

Quoi qu'il en soit, cette proposition n'eut aucune suite, non plus que les offres auxquelles on s'était résigné pour obtenir la paix. Les alliés se montrèrent inflexibles, et le gouvernement se détermina à s'ensevelir sous les ruines de la capitale.

XIV. On a remarqué que cette constance inébranlable dans l'adversité, appartient plus particulièrement à l'aristocratie qu'a toute

1 Pierre Delfino dans sa *Chronique*.

2 Disperata d'ogni parte la pace, dicesi che alcuni ebbero pensiero di abbandonar la città e passar ad habitare e trasportare la repubblica in Candia o in Negroponte.

(*Histoire de* Paul Morosini, liv. 15.)

Classem quàm occultissimè compararunt, eo consilio ut si res ex sententiâ non succederet, translatis in naves conjugibus ac liberis cum iis quibus possent facultatibus, relictâ urbe, in Cretam commigrarent, ibique sedes suas conderent.

(Bartholomæus *Facius de bello veneto* Clodiano liber.)

Digitized by Google

autre espèce de gouvernement. Sparte et Rome en avaient donné l'exemple. Dès que les Vénitiens surent à quelles honteuses conditions l'ennemi accordait la paix à la république, dès qu'on vit qu'il n'était permis de conserver l'existence qu'au prix de l'indépendance nationale, tous les sentiments qui composent le patriotisme se réveillèrent à la fois et exaltèrent les courages. L'amour du sol natal, le souvenir d'une glorieuse prospérité, l'antique illustration du nom vénitien, les haines nationales, l'horreur du joug étranger, tout inspira un noble dévouement; même à ceux qui n'avaient pas, comme les patriciens, à défendre leur liberté et leur puissance. Tous couraient aux armes. Les citoyens qui ne dévouaient pas leur personne, offraient sur l'autel de la patrie une partie de leur fortune. On abandonnait ses créances, on envoyait de l'argent au trésor de l'État, on fournissait des vaisseaux, des marchandises, on souscrivait pour la solde des matelots. Le doge donna l'exemple; il envoya sa vaisselle au trésor, et engagea ses revenus. Le clergé contribua non-seulement de ses biens, mais personnellement. Tous les religieux valides prirent les armes, excepté les frères mineurs, qui méritèrent d'être chassés d'un État auquel ils avaient refusé leurs services [1].

Quatorze vaisseaux et l'entretien de cinq ou six mille hommes furent le résultat de ces généreuses souscriptions. On vit un marchand pelletier, Barthélemy Paruta, se charger de payer mille soldats ou matelots; l'apothicaire Marc Cicogna, fournir un navire; de simples artisans, comme François di Mezzo, Nicolas Rinieri, Noël Tagliapietra, Pierre Penzino, entretinrent cent, deux cents hommes; d'autres, tels que Donat di Porto et Marc Orso, fournissaient un navire et la solde de toute la chiourme. Je ne crains point d'être accusé de déroger à la dignité de l'histoire en y inscrivant ces noms. Elle est faite pour rappeler les nobles exemples, et comme elle doit aussi dénoncer les hommes qui, dans un rang éminent, ont oublié leurs devoirs et les calamités de la patrie, pour s'occuper lâchement de vils intérêts, j'ajouterai qu'on vit des riches, des patriciens, se livrer à de basses spéculations sur la misère générale. Un homme, appartenant à l'une de ces illustres familles dont l'origine se confondait avec celle de la république, à une famille qui avait

1 Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, A Contarini.

Digitized by Google

donné des ducs à Venise et une reine à la Hongrie, le descendant du vainqueur de Tyr, un Morosini, profitait des dangers qui menaçaient sa patrie pour décupler sa fortune, en achetant des maisons à vil prix, alléguant que si l'État venait à périr, il ne voulait pas être enveloppé dans sa ruine. C'est un devoir de consigner ici cette bassesse ; on verra par les succès de cet indigne citoyen à quel point la fortune est injuste.

Pour donner le plus grand développement possible à un zèle qui se signalait déjà par de généreux efforts, le grand conseil publia un décret qui annonçait des récompenses à ceux qui auraient montré le plus de dévouement. Les étrangers pourraient être admis aux droits de citadins. Des pensions seraient distribuées aux citoyens non nobles. Enfin les trente citoyens qui se seraient distingués entre tous les autres, devaient être admis au grand conseil et prendre rang, pour eux et leur postérité, parmi les patriciens.

XV. Pendant qu'on travaillait avec une admirable diligence à augmenter les moyens de résistance de la république, quatre guerriers faisaient tête à l'ennemi avec le peu de forces qu'on avait pu rassembler. Chaque jour qu'ils gagnaient changeait la situation des affaires à leur avantage. On avait dépêché de tous côtés des bâtiments légers, pour appeler au secours de Venise Charles Zeno, détaché au commencement de la campagne précédente avec une escadre de huit galères, et qui avait dû en rallier plusieurs autres dans les ports du Levant ; mais on n'avait, depuis quelque temps, aucune nouvelle de sa marche ; les avis qu'on lui envoyait pouvaient être interceptés. Ce secours était incertain et pouvait être tardif. En attendant Pisani s'occupait à presser le nouvel armement et à ralentir les progrès des ennemis. Thadée Justiniani, qui commandait les galères déjà armées, ne pouvait sous aucun prétexte compromettre une escadre, la seule espérance de la marine vénitienne. La flottille se hasardait plus facilement, parce qu'elle avait une retraite assurée dans les bas-fonds, où les galères génoises ne pouvaient la poursuivre. Cette flottille, à force de tenter des entreprises presque toujours infructueuses, put enfin saisir une occasion favorable que lui offrait la fortune.

Barbadigo, à la tête d'un détachement de cinquante barques, surprit un soir, à la marée basse, une galère et deux bâtiments ennemis stationnés devant le fort de Montalban, que les troupes du

Digitized by Google

seigneur de Padoue occupaient. La galère, qui ne pouvait manœuvrer, et les deux autres navires furent pris à l'abordage. La flottille se dirigea à force de rames vers Venise, remorquant les deux petits bâtiments dont elle s'était emparée, et la flamme qui s'éleva de la galère annonça de loin aux Vénitiens qu'enfin leurs armes venaient de remporter un premier succès. Soudain toute la ville fut dans l'ivresse de la joie, et quand on vit arriver les barques avec leurs prises et cent cinquante prisonniers, tout le peuple demandait qu'on marchât à l'ennemi. Pisani n'avait garde de céder à une confiance si imprudente. Cependant la flotte se renforçait; le mois de septembre s'était écoulé, et on avait déjà la certitude de pouvoir présenter une flotte de trente et quelques galères vers le milieu d'octobre. Tout le mois d'octobre se passa en opérations peu décisives, parce que l'amiral génois avait été obligé d'envoyer vingt-quatre de ses galères chercher des approvisionnements sur la côte orientale de l'Adriatique. L'armée et la flotte qui occupaient Chiozza éprouvaient toutes les privations auxquelles elles condamnaient les Vénitiens.

Le doge fit publier qu'aussitôt que les galères seraient prêtes, il s'y embarquerait avec une partie du sénat pour en prendre en personne le commandement, résolu de venger la patrie ou de périr à la êt de ses défenseurs.

Cette exemple donné par le prince de la république, par un vieillard plus que septuagénaire, redoubla l'émulation. Quelques petits succès vinrent accroître les espérances. La flottille enleva un convoi de vivres que Padoue envoyait à Chiozza; le général Cavalli força les Génois d'évacuer Malamocco qu'ils détruisirent en l'abandonnant. Les galères vénitiennes s'exerçaient continuellement à des évolutions, mais rentraient tous les soirs dans le grand canal. On n'avait encore aucune nouvelle de Charles Zeno.

De toutes les possessions de la république, il ne lui restait qu'un petit fort établi au milieu des marais sur la côte de terre-ferme. On vit trois galères génoises appareiller pour aller l'attaquer. Victor Pisani courut sur ces galères avec un détachement de la flottille, les força de rebrousser chemin, les poursuivit jusque dans les eaux de Chiozza. Il était même parvenu par une marche plus directe à leur couper la retraite et à se placer entre elles et le port; mais là, foudroyé des deux côtés par une artillerie à laquelle il ne pouvait

Digitized by Google

rien opposer, il se vit obligé de chercher son salut à travers les bas-fonds, ce qui ne put se faire sans que quelques-unes de ses barques fussent coulées bas par l'ennemi. Antoine Gradenigo, gendre du doge, fut du nombre de ceux à qui cette expédition coûta la vie.

On touchait à la fin de l'année 1379. La flotte génoise, qui tenait la mer depuis longtemps, n'avait pu se refaire sur la plage de Chiozza, où depuis quatre mois elle éprouvait toutes sortes de privations. Il avait fallu faire entrer une vingtaine de vaisseaux dans le port, soit pour les réparer, soit pour donner quelque repos aux équipages. Les vingt-quatre galères qui avaient été détachées, étaient rentrées et déchargeaient les approvisionnements qu'elles avaient apportés. Trois autres étaient postées pour défendre la passe. Les alliés attendaient une flotte de Gênes, qui devait d'un jour à l'autre leur amener des renforts.

Ce ne fut pas sans un étonnement mêlé d'inquiétude qu'ils comptèrent jusqu'à trente-quatre galères dans les eaux de Venise ; mais ils étaient loin de croire que cette flotte fût en état de combattre, et que les Vénitiens eussent repris assez de confiance pour devenir agresseurs à leur tour.

XVI. Le 21 décembre, après une messe solennelle, le doge sortit de Saint-Marc, l'étendard de la république à la main, et monta sur la galère ducale, suivi de la plus grande partie des sénateurs (1379).

Pisani avait conçu le projet de forcer toute la flotte génoise à se rendre ; mais pour cela il fallait éviter de la combattre, puisqu'elle était supérieure en nombre et incomparablement mieux armée. Il fallait la surprendre dans le port où elle avait eu l'imprudence de se placer ; mais on ne pouvait pas fermer ce port même. La ville de Chiozza est située sur un groupe de petites îles dans les lagunes. Elle communique par un pont, comme nous l'avons dit plus haut, avec l'île voisine. Ainsi elle se trouve séparée de la haute mer par cette plage, qui au nord laisse une passe entre elle et l'île de Palestrina ; c'est ce qu'on nomme la passe de Chiozza. Au midi, une autre communication est ouverte avec la haute mer par l'intervalle qui sépare l'île du continent. Cette seconde passe est celle de Brondolo. On conçoit que quand on est dans le port de Chiozza et qu'on veut regagner la mer extérieure, il faut nécessairement sortir par une de ces passes, ou remonter les lagunes par le canal dit de Lombardie, et aller chercher les passes de Malamocco, du Lido ou de Saint-Érasme.

Digitized by Google

Il s'agissait donc, dans le plan de l'amiral vénitien, d'enfermer l'ennemi dans les lagunes, en lui opposant à chacune de ses trois issues de Chiozza, de Brondolo et du canal de Lombardie, non pas précisément une résistance armée, car on était moins fort que lui, mais un obstacle inerte et pourtant insurmontable. Il fallait porter, conduire et établir ces obstacles dans chacun de ces passages, empêcher les Génois de les rompre ; enfin il fallait placer la flotte vénitienne en dehors des issues, afin qu'elle ne restât pas elle-même enfermée dans les lagunes, exposée à soutenir un combat inégal, et pour qu'elle pût au contraire écarter la nouvelle escadre peut-être déjà partie de Gênes, qui venait renforcer les alliés.

Cette opération, très-compliquée, était en même temps une conception hardie. Nous allons voir quelles difficultés présenta son exécution.

Les trente-quatre galères vénitiennes, accompagnées de soixante barques armées, et de plusieurs centaines de bateaux, sortirent du port dans la nuit du 21 au 22 décembre, et se dirigèrent en silence vers Chiozza à travers les lagunes. Pisani et Justiniani, qui avaient pris le commandement de l'avant-garde, faisaient remorquer deux gros navires destinés à être coulés dans les passes pour les fermer. Ils évitèrent de s'approcher du port, où était la flotte ennemie, et arrivèrent avant qu'il fût tout à fait jour dans la passe dite de Chiozza, qui est entre l'île de Palestrina et l'île de Brondolo. Un des côtés de cette passe leur appartenait depuis que les Génois avaient évacué Malamocco. Pisani fit sur-le-champ avancer sa flottille, qui jeta sur la rive opposée quatre ou cinq mille hommes, avec ordre de s'emparer de la pointe de l'île de Brondolo, afin que la flotte pût avec moins de difficulté travailler à fermer la passe ; mais l'île de Brondolo était couverte de troupes qui tombèrent sur les Vénitiens, et les obligèrent de se rembarquer en désordre et avec une perte considérable. Pisani n'en fit pas moins arriver une de ses grandes coques pour l'établir au milieu du canal. La présence des troupes ennemies, répandues sur le rivage, rendait cette opération très-périlleuse. Sept galères génoises, qui avaient eu le temps d'appareiller, accoururent avant qu'elle fût terminée, attaquèrent la coque toutes ensemble, et y mirent le feu. Ce grand bâtiment s'enfonça dans la passe même. Les galères génoises furent écartées par le reste de la flotte vénitienne, et sur-le-champ une multitude de

Digitized by Google

petits bateaux, chargés de pierres, vinrent remplir cette coque, et en faire une digue qui obstruait le canal. Comme une partie de la flotte des Génois se trouvait désarmée dans ce moment, ils ne pouvaient opposer aux Vénitiens des forces suffisantes pour les contraindre de s'éloigner. Le lendemain Pisani acheva de faire fermer la première issue, en y coulant quelques autres bâtiments, et en les joignant l'un à l'autre par une forte estacade que protégeait une batterie placée sur la pointe méridionale de l'île de Palestrina.

Cette opération terminée, il restait à en faire autant dans la passe de Brondolo ; mais on ne pouvait plus y arriver à l'improviste, et l'ennemi occupait les deux côtés du canal. Ce bras de mer n'a pas plus de quatre cents pas de largeur ; il y a peu d'eau au milieu. Les passes praticables pour les vaisseaux longent le rivage ; il fallait donc venir sous le feu de l'ennemi pour amener les embarcations qui devaient fermer le passage.

Pisani confia cette mission à Frédéric Cornaro, qu'il détacha avec quatre galères. Quatorze galères génoises vinrent s'opposer à cette opération : Pisani s'avança avec dix des siennes pour soutenir ses gens. Le combat s'engagea dans ce champ de bataille si resserré ; il fut terrible ; mais enfin, malgré le choc des vaisseaux ennemis, et le feu de toutes les batteries de la côte, la passe fut fermée, comme celle de Chiozza l'avait été le jour précédent.

Ce n'était pas tout : il restait à perfectionner ces estacades faites à la hâte, à les mettre en état de résister aux tempêtes, et à les protéger contre tous les efforts d'un ennemi, qui était perdu s'il ne parvenait à les rompre. L'amiral, laissant la flottille dans les lagunes, remonta avec ses galères le canal de Lombardie, qu'il encombra de gros vaisseaux coulés à fond, sortit des lagunes par la passe du Lido, fit le tour des îles, et vint se placer en dehors des passes du côté de la haute mer.

Dès lors l'armée génoise n'avait plus aucune issue. Il fallait nécessairement renverser ces barrières pour n'être pas réduit à se rendre. Les Vénitiens se tenaient extérieurement devant les deux passes, pour interdire à leur rivaux tout espoir de les franchir. Cette position était périlleuse ; un coup de vent pouvait écarter la flotte vénitienne, rendre tous ses travaux inutiles, et débloquer Doria.

C'était surtout dans le canal de Brondolo qu'il était difficile de tenir, sous le feu continuel des batteries élevées des deux côtés.

Digitized by Google

Seize galères furent commandées pour garder cette estacade, devant laquelle elles se relevaient tour à tour, n'étant jamais que deux à la fois dans le canal. Les ennemis ne cessèrent de faire des tentatives contre ces obstacles. Un service si rude commença à rebuter les équipages de Pisani. Le doge, pour leur inspirer de la résolution, jura de ne rentrer dans Venise qu'après la prise de la flotte ennemie. Cependant la constance vénitienne était épuisée : les marins déclarèrent que s'obstiner à vouloir tenir dans les passes des galères qui couraient à tout instant le risque d'être coulées bas, et qui perdaient à chaque faction une grande partie de leur équipage, c'était exiger plus qu'on ne peut attendre des forces humaines. L'amiral eut beau les exhorter, les encourager par son exemple, leur faire sentir l'importance de ce poste, le prix d'une si belle occasion, il n'y eut plus moyen de les retenir ; seulement il obtint encore un délai, et leur promit solennellement de lever la station le premier janvier, c'est-à-dire dans quarante-huit heures, si ce jour-là on ne voyait pas arriver la flotte de Zeno.

Cette flotte n'était pas attendue avec moins d'impatience par les généraux que par les soldats. L'armée allait céder au découragement. Tout ce qu'on avait fait était en pure perte. L'ennemi, déjà supérieur en forces, et bientôt plus nombreux encore, reprenait tous ses avantages ; il était débloqué, il était sûr de battre la flotte, si elle acceptait le combat, ou, si elle l'évitait, de prendre Venise presque sans résistance ; et, pour comble de malheur, il ne restait plus d'asile à la flotte vénitienne : dans les autres ports elle ne trouvait que des ennemis, dans le sien que la famine.

On était dans ces transes mortelles, tout le monde attendait avec anxiété ce terme, que Pisani avait fixé au hasard. Les uns y voyaient la cessation d'un péril au-dessus de leur courage, les autres la ruine d'un grand projet, et la perte inévitable de la patrie. Tous les yeux étaient sans cesse fixés sur la mer, lorsque le premier janvier on aperçut dans le lointain dix-huit voiles. Ce pouvait être l'escadre génoise qui devait venir au secours de Doria : vingt bâtiments légers avaient été envoyés pour la reconnaître. Ils revinrent sur leurs pas, toutes voiles déployées, et leurs signaux annoncèrent que l'escadre qu'on apercevait au large était celle de Charles Zeno.

XVII. L'arrivée de Zeno ranimait toutes les espérances. Non-seulement son escadre rendait aux Vénitiens une supériorité numé-

Digitized by Google

rique; mais ses équipages, composés de marins expérimentés, étaient capables de surmonter des difficultés devant lesquelles échouaient les matelots novices de Pisani. Zeno, en arrivant, vint à bord de la galère ducale, rendre compte aux chefs de la république de tout ce qui lui était arrivé depuis son départ de Venise.

Avec son escadre de huit galères, il avait d'abord établi sa croisière sur les côtes de Sicile, où il avait pris et brûlé un grand nombre de vaisseaux du commerce génois. Pendant l'hiver il s'était présenté devant Naples, pour y entamer une négociation avec la reine Jeanne espérant l'amener à changer de parti, et à entrer dans l'alliance des Vénitiens. Cette négociation lui avait procuré l'avantage de passer une partie de la mauvaise saison dans le port; mais la nouvelle de la bataille de Pola était venue renverser toutes les espérances qu'il avait conçues de réconcilier la reine avec la république, et il s'était déterminé à porter la guerre sur la côte de Gênes, pour y retenir les forces disponibles que les Génois pourraient avoir (1379).

Il avait ravagé pendant tout l'été les côtes de la Ligurie, attaquant tous les points faiblement fortifiés, poursuivant les escadres génoises, désolant le commerce; son nom était devenu la terreur de cette mer.

Ses instructions lui recommandant de protéger les flottes marchandes que les Vénitiens avaient dans les ports de Syrie, il s'était porté vers l'Archipel, ralliant à sa flotte quelques galères qui se trouvaient dans ces parages, et avait aidé l'empereur Calojean à soumettre son fils; de là il était allé prendre à Béryte un convoi destiné pour Venise. C'était pendant sa marche qu'il avait reçu l'avis du danger que courait cette capitale.

L'escadre et le convoi faisaient force de voiles pour y arriver. A la hauteur de Rhodes, on avait aperçu un gros navire génois chargé de monde. Quatre galères l'avaient attaqué sur-le-champ. La partie n'était pas égale; mais ce vaisseau, d'un échantillon beaucoup plus fort que les galères vénitiennes [1], faisant une vigoureuse résistance, il avait fallu le prendre à l'abordage. Zeno, dans ce combat, avait reçu deux blessures graves, l'une dans l'œil, l'autre qui lui avait

1 Sopra vi erano 300 combattitori, et era di trè coperte tutta incorata di fuori via, e pareva a vedere un castello..... essa Bichignana (c'était le nom de ce vaisseau) fù il maggiore e il più bel naviglio che fosse mai veduto in quilli mari.
(*Cronaca della guerra di Chiozza da* Daniello Chinazzo.)

Digitized by Google

percé le pied. Arrivé dans l'Adriatique, battu par une tempête qui avait englouti une de ses galères, il avait jeté son convoi dans le port de Parenzo, et était couru au secours de sa patrie.

XVIII. Quoique non encore remis de ses blessures, Zeno voulut, le jour même de son arrivée, prendre part à de nouveaux dangers, et son courage fut honoré du poste le plus périlleux. On lui donna ordre de prendre position avec son escadre dans cette passe de Brondolo, où depuis huit jours les autres galères avaient tant souffert. Le lendemain une violente tempête vint assaillir la flotte. Les galères rompirent leurs ancres, et furent dispersées. Les Génois, voyant la station abandonnée, accoururent sur le rivage pour attaquer les ouvrages des Vénitiens. Zeno ne put faire avancer que trois galères, dont le feu terrible força les ennemis de s'éloigner. Le jour suivant, malgré le vent qui soufflait avec encore plus de furie, il s'obstina à tenir ferme devant les batteries des Génois. Le combat dura toute la journée. Une galère vénitienne fut tellement maltraitée qu'elle se vit réduite à se rendre. Celle que Zeno montait fut entraînée par les courants, et jetée par la tempête contre le rivage, au pied d'une tour occupée par l'ennemi. Il était nuit; cette galère échouée était foudroyée de tous côtés. Les plus braves ne voyaient plus aucun espoir de salut. L'amiral imposa silence à ceux qui osaient parler de se rendre. Il détermina un matelot bon nageur à se lancer à la mer, pour aller porter une corde à quelques barques vénitiennes qui n'étaient pas loin. Dès que le câble fut tendu, on jeta à la mer toute l'artillerie de la galère, elle se remit à flot, fut remorquée, et couverte des feux de l'ennemi sans y répondre, elle commença à s'éloigner lentement de ce rivage, où, un moment auparavant, elle devait trouver sa perte (1380.)

Au même instant, Zeno reçut un coup de flèche, qui lui traversa la gorge. Il brisa le trait, sans prendre le temps de faire tirer le fer de la plaie, et parcourant avec vivacité le pont de son bâtiment, il continuait de donner des ordres. Dans l'obscurité, il tomba à fond de cale par une écoutille : on le crut perdu. Un matelot, qui vint à son secours, lui arracha le fer de sa blessure; le sang sortit à gros bouillons; l'amiral, pour n'être pas suffoqué, se retourna sur le ventre, et c'est dans cette position qu'il arriva à l'endroit où sa flotte était stationnée. Les chirurgiens jugèrent la blessure mortelle. Ils croyaient indispensable de mettre le malade à terre ; mais

Digitized by Google

il déclara qu'il ne quitterait point son bord, et que si la mort était inévitable, c'était sur sa galère qu'il voulait l'attendre.

Heureusement la nature démentit les prédictions funestes de l'art, et, après un assez court intervalle, ce héros fut rendu à sa patrie.

XIX. Le 6 janvier, Pisani remporta un avantage considérable sur les troupes qui gardaient l'île de Brondolo. Quelques jours après il rétablit sur le rivage de fortes batteries armées de ces énormes canons appelés alors bombardes, qui prouvent l'enfance de l'art bien plus que sa puissance. Dans toutes les inventions nouvelles, on cherche d'abord à augmenter les effets en outrant les moyens. La perfection, c'est d'obtenir des résultats certains et bien calculés avec le moins de moyens possible. Les bombardes de Pisani lançaient, dit-on, des boulets de marbre du poids de cent quarante [1] et de deux cents livres. On ne savait pas encore que la quantité de poudre nécessaire pour chasser de tels boulets ne peut s'enflammer à la fois, et que par conséquent il n'y avait qu'une faible partie de la charge qui agît sur le projectile, ce qui devait en diminuer considérablement l'effet, en même temps que la dépense en était prodigieusement augmentée. Aussi ces canons ne tiraient-ils qu'une fois par jour, et encore le tir en était-il toujours fort incertain. Cependant un de ces coups lancés presque au hasard tua le général de l'armée ennemie. Le 22 janvier, pendant qu'il visitait les travaux de Brondolo, Pierre Doria fut écrasé par un mur que vint renverser un énorme boulet [2]; heureux, peut-être, d'échapper par cette mort aux reproches qu'il aurait pu essuyer pour s'être laissé bloquer dans Chiozza. Napoléon Grimaldi prit après lui le commandement. Se voyant tous les jours resserré de plus en plus par les Vénitiens, il conçut une grande entreprise; ce fut de couper l'île par un canal, et de frayer ainsi à ses vaisseaux un passage dans la haute mer.

Le seigneur de Padoue eut l'adresse de jeter dans la place un renfort de huit cents lances et de quinze cents fantassins. La plage de l'île de Brondolo allait devenir le théâtre de nouveaux combats. Ce fut encore à Zeno que la république confia le commandement de ses troupes de terre.

1 Due grosse bombarde, l'una detta la Trivisana che gettava pietre di peso di libre 195, l'altra detta la Vittoria che ne gettava di peso di libre 140.

(*Cronaca della guerra di Chiozza da* Daniello Chinazzo.)

2 *Histoire de Venise* de Nicolas Doglioni, liv. 5.

Digitized by Google

Malheureusement elles étaient composées d'aventuriers de diverses nations, tous également insurbordonnés et avides. Malgré l'exemple de leur général, qui, dans la détresse publique, n'avait voulu accepter que les périls, ce ramas d'étrangers exigea à grands cris une gratification pour le paiement de laquelle le trésor ne put fournir que cinq cents ducats. Zeno, de ses propres deniers, doubla la somme et apaisa le tumulte pour un moment.

La petite armée des Vénitiens rassemblée à Palestrina ne s'élevait qu'à huit mille hommes. Celle des Génois était réduite à treize mille, dont une partie occupait la ville même de Chiozza, et le reste l'île de Brondolo, unie par un pont avec la place.

Pour empêcher les ennemis de s'ouvrir un passage au travers de la plage de Brondolo, il fallait les chasser de cette île et les obliger à se renfermer dans Chiozza.

XX. Le 18 février, Zeno passa le canal qui sépare Palestrina de Brondolo. Les Génois qui étaient dans cette dernière île tenaient ferme dans leurs retranchements. Le général vénitien, feignant d'être rebuté d'une attaque infructueuse, se retira avec quelque précipitation. Alors les ennemis débouchèrent pour le poursuivre ; il les fit charger par le peu de cavalerie qu'il avait et qui lui donnait un grand avantage, et lorsqu'il vit que la garnison de la place faisait une sortie pour venir à leur secours, il fondit avec sa réserve sur cette colonne qui venait à lui, et dont une partie était encore sur le pont, la culbuta, en fit un grand carnage, et la força de rebrousser chemin. Son espoir était de la poursuivre assez vivement pour passer le pont avec elle et entrer pêle-mêle dans la place. Mais sur ce pont, obstrué par ceux qui venaient de Chiozza et par ceux qui fuyaient de l'île, le désordre fut tel que les madriers fléchirent sous le poids des hommes entassés; une arche se rompit, beaucoup de Génois furent noyés; ceux qui restèrent dans l'île se trouvaient sans communication avec la place. Dans cette situation désespérée, ils se jetèrent dans des barques pour gagner Chiozza, et il y en eut qui se sauvèrent jusqu'au delà des lagunes. Dix galères génoises, qui se trouvaient stationnées près du rivage de Brondolo, sous la protection des retranchements que les Vénitiens venaient d'emporter, furent attaquées. Le feu en atteignit quelques-unes. Les Génois eux-mêmes, ne pouvant les sauver, tentèrent de les brûler. Pisani, dès qu'il aperçut cet incendie, accourut avec sa

Digitized by Google

flottille, et tout ce qui échappa aux flammes tomba en son pouvoir.

Cette journée venait de coûter trois mille hommes aux Génois, outre six cents prisonniers. L'alarme se répandit dans Chiozza; beaucoup de leurs gens se saisirent de diverses embarcations pour déserter, et se jetèrent sur la côte de Padoue; il y en eut même à qui la frayeur fit hasarder de traverser les lagunes à la nage. C'était pendant une nuit d'hiver, on les trouva morts le lendemain. Cette victoire si décisive rendait les Vénitiens maîtres de l'île de Brondolo, et réduisait leurs ennemis à l'occupation de la ville de Chiozza, où ils pouvaient encore se défendre, mais d'où il leur était désormais impossible de s'échapper, à moins qu'ils ne fussent délivrés par un secours venant du dehors.

On peut juger si ce secours était impatiemment attendu. Le gouvernement de Gênes, depuis plus d'un mois, était averti de la position difficile où se trouvait son armée. Il avait fait partir le 18 janvier une flotte de vingt galères, sous le commandement de Matteo Maruffo, pour venir débloquer Chiozza, et Gaspard Spinola était arrivé par terre à Padoue, pour faire entrer un convoi dans la place, dont il devait prendre le commandement.

XXI. Pendant que les Vénitiens, transportés de leur victoire, la célébraient par des réjouissances, les soldats de Zeno, toujours d'autant plus exigeants qu'ils se voyaient plus nécessaires, lui signifièrent qu'ils voulaient une paie double de celle qui avait été convenue avec eux, et que, si on ne les satisfaisait sur-le-champ, ils étaient décidés à se retirer du service de la république. Le trésor de Saint-Marc était loin d'y pouvoir subvenir. Le général, quoiqu'on l'eût autorisé à promettre ce qui était si impérieusement exigé, ne voulut être prodigue que de sa fortune, et ce fut de ses propres deniers qu'il acheta la soumission des principaux chefs, en obtenant qu'ils imposeraient silence aux prétentions exorbitantes des autres.

Cette difficulté ne fut pas la seule qu'il eut à surmonter. Après avoir apaisé ces murmures, il fallut essuyer ceux de tous les patriciens que l'exemple du doge avait obligés de monter sur la flotte, mais qui, peu accoutumés à la guerre et à la mer, commençaient à trouver longue une campagne qui durait depuis deux mois. Ils se voyaient retenus sur les galères par le serment qu'avait fait Contarini de ne rentrer dans Venise qu'après la conquête de Chiozza. Aussi trouvaient-ils que les opérations militaires étaient conduites

Digitized by Google

avec trop de circonspection. Leur improbation se manifesta surtout lorsque Pisani et Zeno s'arrêtèrent au projet de bloquer la place. Elle pouvait être secourue, disaient les mécontents; ne pas l'attaquer vivement, c'était tenter l'inconstance de la fortune, c'était imiter la faute de Doria, à laquelle Venise devait son salut. On eût dit, à entendre ces sénateurs, que les deux généraux n'étaient pas assez prodigues de leur vie. Ceux-ci persistèrent dans leur avis et le firent prévaloir. Ce ne fut pas la moindre preuve qu'ils donnèrent de leur courage, de prendre sur eux le blâme d'un événement dont l'issue pouvait tromper leurs espérances.

Déjà quelques symptômes de division s'étaient manifestés même dans l'armée navale. Thadéo Justiniani se croyait en droit d'être jaloux de Pisani, et, pour faire cesser les funestes effets de la discorde, on l'avait détaché avec douze vaisseaux. Sa mission était d'aller convoyer des bâtiments chargés de grains qui étaient attendus de l'Istrie et de la Pouille.

XXII. Le blocus étant déterminé, on s'appliqua à le resserrer. La flotte des assiégés se trouvait considérablement réduite. Cinq de leurs galères, surprises par la flottille de Barbadigo, se rendirent sans combat. Mais le plus grand inconvénient de la situation des Génois, était le manque de vivres. Résolus à prolonger leur défense, ils forcèrent tous les habitants de Chiozza à sortir de leur ville. Les assiégeants ne pouvaient pousser l'inhumanité juqu'à refouler leurs compatriotes dans une ville affamée. Ils les envoyèrent à Venise, où le pain se vendait encore le quadruple de son prix ordinaire [1]. Le pays de Ferrare fournissait cependant quelques secours à cette capitale ; mais les convois qui venaient par les lagunes étaient obligés de passer si près de Chiozza, que les assiégés en enlevèrent un.

Ce succès des Génois fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable. Gaspard Spinola avait été envoyé de Gênes à Padoue, pour tâcher de ravitailler Chiozza. Il parvint à se jeter dans la place pendant la nuit du 14 au 15 avril, et y fit entrer un convoi considérable

1 Chinazzo dit que le froment valait 9 livres le staro, le vin 10 liv. la quarte, la viande fraîche 5 sols la livre, la viande salée et le fromage 8 sols la livre, le bois 11 liv. la voie (*le carro*). Il paraît que ces prix étaient très-élevés, car le même auteur dit plus bas : « Era venuta grandissima carestia di tutte le cose sicchè la gente di bassa condizione conveniva abbandonar la città, non si potendo aver frumento nè vino per danari. » Il ajoute qu'à la fin de janvier 1380, le staro de froment se vendait 15 livres.

Digitized by Google

qui, pendant deux ou trois mois encore, ne faisait plus dépendre la défense que du courage des défenseurs, et ce courage allait être dirigé par leur nouveau commandant, l'un des plus habiles officiers de son siècle.

Sur ces entrefaites, on vit arriver à Venise une partie des bâtiments chargés de blés qu'on attendait des ports de l'Istrie ; mais ces bâtiments ne voyageaient point en convoi, ils entrèrent l'un après l'autre, et on fut surpris de ne pas voir paraître en même temps l'escadre qui avait été envoyée pour les escorter. Ils rapportèrent que Thadéo Justiniani leur avait ordonné de prendre les devants, qu'il n'était plus sur les côtes d'Istrie, qu'il avait fait voile pour la Pouille avec ses douze galères, se proposant de ramener un autre convoi ; que, sur la fin du mois précédent, une partie de cette escadre, détachée par Justiniani, sous les ordres de Henri Dandolo, avait surpris la ville de Grado, occupée par les troupes du patriarche d'Aquilée. On savait que ce convoi s'était mis en route ; cependant il n'arrivait pas : enfin on vit paraître quelques bâtiments qui annoncèrent que la flotte dont ils faisaient partie avait été dispersée par une tempête.

Six galères s'étaient jetées dans le port de Ficulano ; Justiniani, avec l'autre partie de son escadre, avait gagné Manfredonia. Là, il avait été aperçu par l'armée génoise, forte de vingt galères, qui entrait en ce moment dans le golfe pour venir au secours de Chiozza.

L'amiral vénitien ne pouvant tenter un combat si inégal, avait coulé bas ses galères, avait fait décharger les bâtiments de transport, et mis ses équipages à terre dans des retranchements faits à la hâte. Mais l'ennemi les avait emportés ; Justiniani était prisonnier, et les Vénitiens échappés de ce combat avaient à traverser toute l'Italie, par terre, pour regagner leur pays. A Ficulano deux galères avaient été prises, les autres devaient leur salut à la fuite.

XXIII. Cet événement ne permit plus de douter que la flotte de Matteo Maruffo ne fût prête à paraître. En effet, au commencement de mai, on découvrit l'armée génoise, qui s'était renforcée de quelques galères sorties de Zara. Elle se présenta successivement devant toutes les passes sans en trouver aucune qui fût accessible. Maruffo chercha, par toutes sortes de provocations, à attirer les Vénitiens au combat ; mais ceux-ci, déterminés à ne point faire dépendre le succès de la guerre du hasard d'une bataille, restèrent insensibles à

Digitized by Google

toutes les insultes, et fermes dans le poste d'où ils resserraient les assiégés et bravaient l'amiral génois (1380).

Pisani, cependant, crut devoir s'éloigner du rivage, le 26 mai, avec vingt-cinq galères; il paraît qu'il ne voulait qu'écarter l'ennemi sans le combattre; car on n'en vint point aux mains, et, quelques jours après, la flotte vénitienne reprit sa première station.

On se battait tous les jours autour de Chiozza avec des succès divers; mais les magasins de la place étaient près d'être épuisés. François Carrare avait préparé un convoi de quatre-vingts barques qui devaient la ravitailler pour longtemps. Elles furent interceptées par la flottille de Venise. Réduits, pour le choix de leurs aliments, aux dernières extrémités, les assiégés, du haut de leurs tours, voyaient, à l'embouchure de la Brenta, les convois destinés à leur porter l'abondance, et en pleine mer la flotte venue pour les délivrer; mais ni la flotte de Maruffo, ni les barques du seigneur de Padoue ne pouvaient arriver jusqu'à eux. Cependant, à l'aide des signaux, ils communiquaient avec l'amiral; et, comme leur industrie était égale à leur courage, ils conçurent le projet de se délivrer en allant gagner leur flotte. Pour cela il fallait rompre l'estacade qui fermait la passe de Brondolo; mais les pieux enfoncés dans les eaux dont la ville était entourée, ne permettaient plus d'en faire sortir les galères. Les Génois démolirent des maisons de Chiozza, et, avec les bois de charpente qu'ils en retirèrent, ils construisirent des barques, qui, après avoir franchi l'enceinte de pilotis, devaient tenter de forcer la passe, en l'attaquant du côté des lagunes, tandis que Maruffo, avec ses galères, s'avancerait de la haute mer pour les seconder et les recevoir.

XXIV. Cependant ce qu'ils espéraient de leurs efforts, ils essayèrent de l'obtenir par la négociation. Spinola proposa au doge de lui remettre Chiozza, à condition que l'armée et la flotte génoise pourraient en sortir librement. Cette proposition, à dire vrai, n'était guère acceptable. Il ne s'agissait plus de savoir si Chiozza resterait aux Génois, mais s'ils pourraient s'en échapper. L'offre fut rejetée; les Vénitiens exigèrent que les assiégés se rendissent, et il ne resta plus à ceux-ci d'autre parti que de se faire jour au travers des troupes assiégeantes.

Ils avaient pratiqué assez facilement des intelligences dans cette armée, composée d'étrangers, qui les bloquait sous les ordres de

Digitized by Google

Zeno. Elle renouvelait la réclamation de la double paie; le général faisait tout son possible pour engager les soldats à s'en désister. Le 15 juin, il était au milieu de son camp en tumulte, exhortant les uns, réprimandant les autres, promettant, menaçant, essayant tour à tour la force et la persuasion, lorsqu'il vit avec une extrême surprise une centaine de barques sortir de Chiozza, voguer vers la passe de Brondolo, et tenter de franchir l'enceinte de pilotis. Aussitôt il montra à ses soldats séditieux l'ennemi qui leur échappait, emportant ces richesses sur le pillage desquelles ils avaient compté. Il leur ordonna de se former, d'attaquer, et lui-même s'avançant dans les bas-fonds, où il avait de l'eau jusqu'aux épaules, les entraîna par son exemple.

Les lagunes offrirent alors le singulier spectacle d'une troupe se hasardant sur des barques construites avec des débris de maisons, et qu'on était obligé de soulever pour les faire passer par-dessus une enceinte de pieux; les Génois, tantôt dans l'eau, tantôt dans leurs bateaux, et l'infanterie de Zeno s'avançant dans ces marais pour les charger. Maruffo se présenta dans le même moment pour rompre l'estacade; mais Pisani accourut avec sa flottille, mit quelques galères en travers de la passe, pour en défendre l'accès, foudroya ces barques fragiles qui voulaient s'échapper, en prit une vingtaine, en coula plusieurs à fond, et força les assiégés à rentrer dans la place.

Le mauvais succès de cette tentative ne laissait plus aux Génois aucune espérance. Privés d'eau potable, après avoir mangé tout ce qu'il y avait d'animaux dans la ville, ils étaient réduits à faire bouillir, dans une eau saumâtre, de vieux cuirs, leur seule et dernière nourriture. Spinola, dont les talents et le courage ne pouvaient plus rien, se retira et gagna la terre-ferme, laissant à son lieutenant l'autorisation de capituler.

Des députés arrivèrent sur la capitane du doge, stationnée à demi-portée de canon de la place; là, ils représentèrent que s'ils avaient combattu souvent les Vénitiens, ce n'avait pas été sans observer les lois de la guerre et de l'humanité; qu'ils avaient voulu leur arracher l'empire, mais non la vie; que depuis dix mois ils avaient, en gens de cœur, fait les derniers efforts pour la défense de Chiozza, comptant mériter par ce dévouement la reconnaissance de leurs concitoyens et l'estime de leurs ennemis; que, réduits par la famine à mettre

Digitized by Google

un terme à cette résistance, ils espéraient trouver dans les Vénitiens cette générosité naturelle à une nation belliqueuse, et cette modération à laquelle on est disposé quand on a éprouvé aussi l'inconstance de la fortune. Ils ne tenaient point à leurs richesses, à leurs vaisseaux, ils les abandonnaient aux vainqueurs; mais ils avaient mérité de n'être point dépouillés de leurs armes, et ils ne demandaient que la vie et la liberté. La réponse fut qu'ils eussent à se rendre à discrétion, et qu'on délibérerait après de leur vie ou de leur mort [1].

XXV. Cette négociation amena de nouveaux incidents; le bruit se répandit, parmi les troupes mercenaires, que les Vénitiens allaient recevoir l'ennemi à capitulation, que la ville ne serait plus abandonnée au pillage. Il n'en fallut pas davantage pour rallumer le feu de la révolte. Zeno et plusieurs sénateurs firent d'inutiles efforts pour apaiser la sédition. Ils promirent une augmentation de solde, ce fut en vain. Un capitaine, nommé Robert de Recanati, s'emporta jusqu'à outrager le général par les discours les plus injurieux. Les soldats prirent les armes et couraient déjà vers la place, dans le dessein de se réunir aux Génois. Zeno, l'épée à la main, se précipita au devant d'eux; son énergie, ses exhortations en arrêtèrent le plus grand nombre; mais quelques-uns se jetèrent dans Chiozza. Il fallut que la seigneurie promît formellement à ces séditieux un mois de double paie et trois jours de pillage, dans une ville appartenant à la république [2].

Ce n'était pas tout encore : il y avait un complot tramé contre la vie de Zeno. La nuit suivante, le général, averti de cette odieuse conspiration, assembla les capitaines, leur révéla le secret qu'il venait d'apprendre; il s'agissait bien moins de sa vie que de leur honneur. Plusieurs de ces capitaines pouvaient être des brigands, mais tous les hommes ont naturellement horreur d'un assassinat. Ils jurèrent qu'ils n'avaient aucune connaissance du complot, et demannèrent à grands cris qu'on en nommât et qu'on en punît l'auteur. Alors Zeno fit amener Robert de Recanati, l'accusa, le convainquit de sa perfidie, le fit charger de fers et l'envoya sur la capitane, où

1 Nullum mite responsum est redditum, nisi ut certo scirent se paulo post in vincula ituros, tum patres de eorum vitâ et morte maturiùs consulturos. SABELLICUS, 2e décade, livre 6.

2 *Cronaca della guerra di Chiozza da* Daniello CHINAZZO.

Digitized by Google

il fut pendu le lendemain. Cette arrestation de Robert occasionna une nouvelle sédition. Les soldats entourèrent la tente du général, redemandant le capitaine. Zeno, qui se présenta fièrement à eux, en fut assailli et ne dut la vie qu'à son casque, qui para un coup de sabre dont il fut frappé. Les officiers accourus à son secours le dégagèrent, fondirent sur ces furieux, et quelques compagnies mieux disciplinées en firent justice. Telle était la déplorable condition d'un général obligé de commander des mercenaires, environné de plus de dangers dans son camp qu'au milieu des batailles, et réduit à tout instant à voir, par la défection de ses troupes, s'échapper la proie qu'il serrait depuis six mois.

Cependant, le 24 juin, les assiégés aborèrent le signal de détresse. Ils se rendirent à discrétion, ouvrirent leurs portes, et Zeno entra dans la place, qui fut livrée au pillage. Dix-neuf galères et quatre mille cent soixante-dix prisonniers génois, sans compter quelques étrangers, furent les fruits de cette conquête. Tels étaient les tristes restes de la formidable armée qui avait fait trembler Venise (1380).

XXVI. Mais celle de Maruffo s'était considérablement accrue, depuis qu'il était entré dans l'Adriatique. Cette flotte, qui s'élevait à trente-neuf galères, prit, dans l'intervalle du 26 juin au 1er août, Trieste, dont elle rasa le château, Arbo, Pola, Capo-d'Istria; elle parut même devant Venise, le 8 juillet. On y était encore dans les transports de joie que la conquête de Chiozza devait exciter. On célébrait la magnanimité du vieux prince de la république, qui avait supporté avec une constance inébranlable les périls et les fatigues d'une campagne de sept mois. On se croyait à l'abri de toute atteinte. Le 27, Pisani reçut ordre de sortir avec quarante-sept galères, pour donner la chasse à l'armée génoise; mais le 13 août, ce grand homme, plus recommandable encore par sa conduite civique que par ses exploits militaires, mourut sur sa capitane, après une courte maladie. La galère qui avait apporté son corps à Venise en repartit le 2 septembre, emmenant Zeno, son digne successeur dans le commandement.

Dès qu'il fut arrivé sur la flotte, Zeno la conduisit devant Zara. Il vit l'armée de Maruffo dans le port, sans pouvoir, malgré toutes sortes de provocations, la déterminer à sortir pour accepter le combat. La place nouvellement fortifiée, et dont la garnison se trouvait

Digitized by Google

renforcée de tous les équipages d'un armée navale si considérable, était en état de soutenir un long siége.

Zeno établit sa croisière à la vue des ennemis ; malheureusement la flotte, sortie du port précipitamment, ne pouvait être suffisamment approvisionnée. Quand on aurait eu tout le temps nécessaire pour embarquer les vivres, ce n'était pas dans Venise, épuisée par une disette de dix mois, qu'on en aurait pu trouver. Cette année avait été stérile pour toute l'Italie. La flotte vénitienne, croisant devant une côte ennemie, renouvelait ses provisions au moyen de quelques vaisseaux de transport qui allaient et venaient du royaume de Naples à l'entrée de la rade de Zara. Mais cette année, signalée par tant de calamités, le fut encore par des tempêtes ; plusieurs de ces convois furent dispersés, quelques-uns engloutis, presque tous retardés. Les équipages avaient à souffrir les plus grandes privations ; ils se virent réduits, pendant quinze jours, à un peu de viande salée, sans pain. Les orages rendaient la station doublement pénible ; les plaintes des matelots devinrent si vives, qu'il ne fut plus possible de douter d'une prochaine insurrection.

XXVII. Zeno, après avoir pris l'avis de ses principaux officiers, écrivit pour demander la permission de ramener la flotte à Venise. Pour toute réponse il reçut l'ordre d'aller faire le siége de Marano. C'était une place située dans les marais que forment les bouches du Tagliamento. Éloignée de la mer d'à peu près deux lieues, elle n'y communiquait que par un canal que le reflux laissait à sec. On voulait s'en emparer, parce que c'était une position offensive contre les États du patriarche d'Aquilée. Zeno n'hésita point à s'y présenter, mais il reconnut l'impossibilité de l'entreprise ; et cette impossibilité était si évidente, que toute l'armée éclata en murmures contre un ordre qui supposait une connaissance si imparfaite des localités. Tout d'une voix on demanda à faire voile vers Venise sans en attendre l'autorisation. L'amiral, qui n'aurait pas cédé à la demande des équipages, se détermina d'après sa propre conviction, et aima mieux encourir l'indignation du sénat que mériter le reproche d'avoir laissé périr l'armée qui lui avait été confiée.

Le gouvernement vénitien n'avait point accoutumé ses généraux à tant de témérité. Aussitôt que la flotte fut aperçue, deux sénateurs s'y rendirent pour défendre à Zeno d'entrer dans le port, sous peine de la vie.

Digitized by Google

« Ma vie est à la république, qui ordonnera de moi ce qu'elle » voudra, répondit-il ; je me dévouerai s'il le faut, j'encourrai sa » disgrace pour lui sauver son armée. Mais quoi donc ? déjà au- » rait-on oublié nos derniers malheurs ! A quoi furent-ils dus ? au » désastre de Pola. Et cette défaite ? au peu de cas que l'on fit des » conseils du malheureux Pisani. Une campagne d'hiver lui coûta » les trois quarts de ses équipages. Nous sommes au mois de dé- » cembre ; nous tenons la mer depuis longtemps ; les tempêtes ont » fatigué la flotte ; les équipages sont épuisés par les privations ; ils » ont été jusqu'à quinze jours de suite sans pain. Je sais qu'il est » rare à Venise, mais n'est-il pas naturel que l'armée soit admise au » partage de ce qu'on peut en avoir ? Est-il juste, pour se débar- » rasser d'elle, de lui prescrire une entreprise mal combinée ? Je » suis convaincu que cette expédition vous coûtera votre flotte, et » je demande avec instance qu'elle soit reçue dans le port. »

Trois jours se passèrent en délibérations et en messages. Le sénat, très-irrité contre l'amiral, le menaçait de toute sa sévérité ; mais les murmures des matelots firent comprendre aux sénateurs, qui vinrent à diverses reprises sur la flotte, qu'il n'y avait pas sûreté à insister sur son éloignement. Le peuple se déclara pour les marins, et l'armée fut enfin autorisée à relâcher dans Venise.

Zeno et ses capitaines furent introduits dans le sénat pour y rendre compte de leur conduite. L'amiral s'exprima avec sagesse, avec modération même ; mais un de ses officiers ne pouvant, comme lui, écouter en silence la dure réprimande qui leur était adressée, s'emporta contre le despotisme d'un gouvernement qui outrageait ses plus illustres défenseurs, et qui s'obstinait à compromettre le salut de la patrie, pour ne pas révoquer des ordres donnés inconsidérément. Ce manque de respect excita toute l'indignation de l'assemblée. On fit sortir Zeno et tous les capitaines, et on se mit à délibérer sur leur punition. Presque toutes les voix se réunirent pour les faire d'abord jeter en prison ; mais le peuple et les marins en tumulte entouraient le palais, annonçant par des cris la résolution de défendre un général qui leur était cher.

Zeno rentra dans la salle du sénat sans y être mandé ; cette témérité était un nouveau crime ; on le traita de rebelle. « Vous » aviez, dit-il, une armée longtemps victorieuse, aujourd'hui » épuisée de fatigues et de privations, et voilà que vous vous pas-

Digitized by Google

» sionnez contre elle. Vous l'accusez à grands cris parce qu'elle a
» manifesté le sentiment de ses besoins, de ses droits peut-être.
» Qu'elle périsse, dites-vous, pourvu que l'autorité reste entière.
» En effet cette autorité sera tout autrement imposante aux yeux
» des sujets et de l'étranger, lorsque vous serez dénués de force.
» Ah! si quelque orgueil peut lui être permis, l'armée ose croire
» que son intérêt ne peut être séparé de celui de la patrie. Pour
» prix de tout le sang qu'elle a versé, elle ne vous demande que
» l'oubli de passions fatales; elle vous conjure de ne pas compro-
» mettre l'existence de l'État tout entier. S'il y a ici quelqu'un
» qui soit couvert de plus de cicatrices, qu'il se lève et se dise
» meilleur citoyen. »

En disant ces mots il sortit, malgré toutes les voix qui lui ordonnaient de rester, descendit sur la place, traversa les flots du peuple qui le saluait de ses acclamations, entra dans l'église Saint-Marc, y fit sa prière, et se retira dans sa maison.

La faveur du peuple s'était déclarée trop hautement pour qu'il fût possible, ni de punir Zeno, ni de faire partir la flotte ; le sénat délibéra pendant plusieurs jours. Enfin, pour concilier le maintien de ses ordres avec les circonstances, il fut arrêté qu'on reprendrait le projet d'attaque sur Marano; mais qu'au lieu d'y employer la flotte, on armerait des barques plus propres à faire les approches de cette place, et que Zeno donnerait une preuve de sa soumission en partant sur-le-champ pour diriger cette entreprise.

Il fit sur ce projet les représentations que pouvait lui suggérer son expérience; puis il partit avec cent cinquante barques, donna un assaut à Marano, fut grièvement blessé, continua ses attaques, se vit repoussé avec perte, ne regagna ses bateaux qu'avec beaucoup de peine et de dangers, et fut rappelé à Venise, pour être envoyé ensuite à la tête d'une flotte dans les mers de la Grèce, où il ne se passa rien d'important.

XXVIII. Les Génois avaient été réduits à rendre Chiozza ; mais ils avaient encore une flotte considérable dans l'Adriatique. Sur la terre-ferme les affaires des alliés auraient dû être beaucoup plus avancées, puisque, depuis un an, la guerre dans les lagunes avait réclamé tous les efforts des Vénitiens : cependant Trévise, leur place principale, était serrée de près et en proie à la disette.

On avait pendant l'hiver entamé des négociations, sans qu'il y

Digitized by Google

eût apparence qu'elles amenassent un accommodement. Les Vénitiens se montrèrent résignés à des sacrifices; leurs concessions n'eurent d'autre effet que de porter plus haut les prétentions de leurs ennemis. La seigneurie se crut obligée de rappeler ses ministres et de se préparer à une nouvelle campagne. Déterminée à réunir tous ses moyens pour renforcer sa puissance navale, persuadée qu'il lui était impossible de conserver la marche Trévisane, elle prit la résolution de l'abandonner après 43 ans de possession; mais ce qu'elle redoutait le plus, c'était de la céder à son voisin le plus odieux, au seigneur de Padoue. Dans la crainte d'agrandir François Carrare, elle offrit cette province à un prince bien plus puissant, au duc d'Autriche. C'était un inconvénient sans doute d'appeler dans son voisinage un souverain déjà redoutable : mais les autres États de ce souverain étaient éloignés; il devait lui être difficile de s'établir solidement en Italie; enfin, il importait de l'empêcher d'entrer dans cette ligue formidable contre laquelle la république avait à lutter depuis trois ans.

Le traité de cession de la marche Trévisane à Léopold, duc d'Autriche, fut signé le 2 mai 1381. Immédiatement après, une armée de six mille Autrichiens entra dans cette province, et donna un juste sujet d'inquiétude et de dépit au seigneur de Padoue. Il se voyait obligé de céder des places dont il s'était emparé. Les fausses promesses, la corruption, toutes les ruses de la faiblesse furent mises en usage par lui, pour empêcher le duc d'Autriche de s'établir dans cette province; et en effet Carrare réussit dans son dessein (1381).

Une révolution, qui, peu de temps auparavant, venait de précipiter du trône Jeanne de Naples, attirait dans ce moment toute l'attention du roi de Hongrie, parce que cette couronne vacante venait d'être offerte à son neveu Charles de la Paix, par le pape Urbain VI.

Le comte de Savoie, Amédée VI, et la république de Florence, choisirent ce moment pour se porter comme médiateurs entre la seigneurie et ses ennemis. Un congrès fut assemblé à Turin. Les ambassadeurs vénitiens n'avaient pas apparemment reçu des instructions qui dussent faire traîner les négociations en longueur, car le 8 août le traité fut signé.

La république réduite à ses lagunes, ayant déjà abandonné la Dalmatie et le Trévisan, n'avait plus aucune cession à faire, et n'était

Digitized by Google

pas en état d'en exiger. Les conditions de cette paix furent[1] :

1° A l'égard du seigneur de Padoue, qu'il rendrait à la république Cavarzere et Moranzano ; qu'il démolirait tous les forts élevés par lui sur le bord des lagunes ; que les limites entre la principauté de Padoue et les terres de la seigneurie seraient réglées par des arbitres ; qu'enfin toutes les contributions et redevances auxquelles Carrare s'était soumis par le précédent traité, cesseraient d'être exigibles.

2° Relativement au patriarche d'Aquilée, toutes choses furent remises sur le pied où elles étaient avant les hostilités.

3° Le roi de Hongrie abandonna ses prétentions sur l'île de Pago dans le golfe de Fiume, promit de fermer ses ports à tous les corsaires, et renonça à faire du sel sur ses côtes. Moyennant ces concessions, la république s'obligea à lui payer sept mille ducats pendant quelques années, car les historiens ne sont pas d'accord sur la durée de ce tribut.

4° Enfin, relativement aux Génois, il fut stipulé que les deux nations renonceraient, pour éviter tous sujets de discorde, au commerce de l'embouchure du Tanaïs ; que chacun garderait les prises qu'il avait faites ; que l'île de Ténédos serait évacuée par les Vénitiens, pour être mise en dépôt entre les mains du comte de Savoie ; que les fortifications en seraient démolies au bout de deux ans ; qu'à cette époque il serait statué sur sa possession ultérieure, et qu'une somme de cent mille écus serait consignée par chacune des deux nations entre les mains des Florentins, pour gage de l'exécution du traité.

Quand il fut question de rendre les prisonniers, les Vénitiens, qui en avaient fait sept mille deux cents, n'en eurent que trois mille trois cent soixante-quatre à renvoyer : quatre mille avaient péri dans les cachots de Venise. Les Génois, au contraire, rendirent presque tous les leurs[2].

Cette paix fit cesser les ravages que Zeno faisait depuis quelque temps sur la côte de Ligurie ; mais elle fut sur le point d'être rompue par l'obstination du gouverneur vénitien de Ténédos, qui, ne pou-

1 Voyez l'analyse du traité dans Marin Sanuto ; voyez aussi la *Chronique* de Chinazzo.

2 *Hist.* d'André Navagier. Perchè gli altri, non essendo sovvenuti da alcuno, erano morti di disagio.

Digitized by Google

vant se persuader que la république eût réellement et sincèrement renoncé à la possession de cette île, refusa opiniâtrément de la remettre aux commissaires du comte de Savoie. Il fallut le menacer, le traiter comme un rebelle, mettre sa tête à prix, faire marcher une armée pour le réduire, l'assiéger en forme, et finir par capituler avec lui. On lui rendit tous ses biens, on l'indemnisa de toutes ses pertes. On assigna dans Candie des maisons et des terres aux habitants de Ténédos qui voulurent s'y transporter; on paya aux autres la valeur des biens qu'ils abandonnaient, pour aller s'établir, soit à Constantinople, soit ailleurs [1]. Cette île de Ténédos était fatale aux Vénitiens; il leur en coûta plus pour la rendre, qu'il ne leur en avait coûté pour s'en emparer.

Le gouvernement avait à acquitter sa dette envers les citoyens qui s'étaient montrés les plus dévoués à la république pendant ses dangers.

XXIX. Trente chefs de famille furent admis au grand conseil. Comme il n'est pas de source plus pure d'où la noblesse puisse descendre, je vais citer ces noms; quelques-uns sont devenus illustres

A la tête des trente citoyens élevés au patriciat, on plaça Jacques Cavalli, ce général véronais qui, pendant le siége de Chiozza, avait commandé les troupes de terre. Les autres étaient :

Marc Storlado, artisan; Paul Trivisan, citadin; Jean Garzoni; Jacques Candolmière, marchand; Marc Urso, artisan; François Girardo, citadin; Marc Cicogna, apothicaire; Antoine Arduino, marchand de vin; Raffain de Carresini, grand-chancelier; Marc Paschaligo, citadin; Nicolas Paulo; Pierre Zacharie, épicier; Jacques Trivisan, citadin; Nicolas Longo, artisan; Jean Negro, épicier; André Vendramini, banquier; Jean Arduino; Nicolas Tagliapietra, artisan; Jacques Pizzamani, noble candiote; Nicolas Garzoni; Pierre Penzino, artisan; Georges Calerge, noble de Candie; Nicolas Reynier, artisan; Barthélemi Paruta, marchand pelletier; Louis de Fornace; Pierre Lippomano, citadin; Donato di Porto, artisan; Paul Nani, épicier; François di Mezzo, artisan; André Zusto [2], citadin.

1 On peut voir sur ce fait l'*Histoire de la ville de Padoue* par André Gattaro. Muratori l'a insérée dans sa collection des historiens d'Italie, tome XVII, p. 465.

2 J'ai transcrit cette liste de la continuation de la *Chronique* d'André Dandolo par Raphaël Carresini, alors grand chancelier de Venise et l'un des trente nouveaux

Digitized by Google

Dès qu'on eut fait cette promotion de patriciens, il y eut deux sortes de nobles à Venise. Tout ce qui était antérieur à ce décret, voulut former une classe à part; cependant on distingua toujours parmi ceux-ci les familles qui remontaient, de l'aveu de tout le monde, jusqu'au berceau de la république, et on les désigna sous le nom de familles tribunitiennes.

Le 5 juin 1382, Venise perdit André Contarini, qui succomba, épuisé par l'âge et par les fatigues d'une longue campagne de mer, dont il avait partagé tous les périls. Il fut le premier doge dont on prononça l'oraison funèbre. Contarini, Pisani et Zeno avaient eu le bonheur, dans les grandes calamités de leur patrie, de mériter son éternelle reconnaissance. Zeno seul survivait à cette guerre désastreuse. Lorsqu'il fut question de donner un successeur à Contarini, la voix publique désigna Zeno. Ce nom était répété, invoqué par le peuple et par l'armée; le conclave des électeurs du doge se forma. Deux candidats furent présentés : l'un était Zeno, l'autre ce Michel Morosini qui pendant la guerre avait triplé sa fortune par ses spéculations. Les suffrages des électeurs se réunirent sur celui-ci ; il fut proclamé doge le 10 juin 1382, et ne régna que quatre mois.

patriciens. Je trouve dans un manuscrit de la bibl. de St-Marc (*Cronaca anonima della rep. di Venezia*) le résultat des ballotages pour ces nominations. Jean Garzoni fut admis au patriciat à la majorité de 78 voix contre 11, Marc Cicogna de 61 contre 22, Nicolas Paulo de 62 contre 24, Vendramini de 78 contre 11. Ainsi il n'y avait pas cent votants; ce qui prouve que cette nomination se fit dans le sénat, mais on la soumit sans doute au grand conseil.

Digitized by Google

LIVRE XI.

Guerre contre Carrare, seigneur de Padoue. — La république recouvre le Trévisan. — Acquisition de Corfou, Durazzo, Alessio, Argos, Naples de Romanie, et Scutari, 1382-1390. — Ligue contre les Turcs. — Bataille de Nicopolis. — Tamerlan, appelé par les chrétiens, attaque Bajazet, et le bat à Angora. — Nouvelle rupture entre les Génois et les Vénitiens, 1388-1403. — Guerre en Lombardie contre François Carrare II. — Acquisition de Vicence, de Feltre, de Bellune, de la province de Rovigo et de Vérone. — Siége et prise de Padoue. — Mort des princes Carrare. — Jugement de Charles Zeno par le conseil des Dix, 1397-1406.

I. Après cette lutte mémorable dans laquelle Gênes et Venise avaient signalé leur inimitié par de si grands efforts, la fortune diverse de ces deux républiques offre un exemple de ce qu'ajoutent à la force d'un État l'union intérieure et la stabilité du gouvernement (1382).

On ne peut pas dire que l'un des deux peuples eût été vaincu. Les Génois avaient tenu la balance de la politique entre tous les princes de l'Italie. L'occupation de Chiozza, bien que momentanée, avait appris aux nations que les barrières élevées par la nature pour la défense de Venise n'étaient point insurmontables. Ils s'étaient maintenus dans les lagunes pendant près d'un an. Après y avoir perdu une armée de cinquante galères, ils en avaient présenté une autre presque aussi formidable qui disputait l'empire de l'Adriatique. Les conditions de la paix de Turin avaient été dictées par eux. Les Vénitiens venaient de perdre la seule province qu'ils eussent dans la terre-ferme, et l'île de Ténédos. La puissance relative des Génois s'était donc réellement accrue.

Cependant cet État touchait à sa décadence. Divisé par les factions, inconstant dans le choix de son gouvernement, épuisé par la guerre, sans pouvoir réparer ses pertes par la sagesse de son administration, il ne put, après un petit nombre d'années, échapper à un voisin ambitieux qu'en se donnant à un prince étranger. Le

Digitized by Google

doge remit son sceptre et son épée aux ambassadeurs de Charles VI [1], et reçut le titre de gouverneur de l'État de Gênes pour le roi de France. C'était la quatrième fois, dans ce siècle, que Gênes se donnait à un maître : d'abord à l'empereur Henri VII, puis à Robert, roi de Naples, et ensuite à l'archevêque de Milan, Jean Visconti.

Le sort de Venise était tout différent. Elle avait fait de grandes pertes ; mais il lui restait un gouvernement immuable, une administration sage, une politique circonspecte à la fois et persévérante, qui savait attendre, épier les occasions et les faire naître. Point d'ennemis intérieurs à combattre ; toutes les forces, toute l'attention, pouvaient se diriger sur les affaires du dehors. On eut besoin de faire un emprunt ; ce fut un emprunt forcé, et cependant on s'y prit de manière à ce qu'il attestât le crédit de la république. On déclara qu'on accepterait les prêts volontaires ; mais on en exclut formellement les étrangers, et il fallut un décret spécial pour autoriser l'admission des fonds que Jean Ier, roi de Portugal, voulut y placer. Une évaluation qui fut faite des propriétés existantes dans les six quartiers de Venise, en porta la valeur à 6,294,000 livres de gros d'or [2], c'est-à-dire près de 63 millions de ducats. On a calculé que, pour réduire cette somme en valeur d'aujourd'hui, il faudrait la multiplier par sept et un tiers.

Tandis qu'à Gênes, la populace, les nobles, vingt factions triomphant tour à tour, déposaient, en trois ou quatre ans, dix doges éphémères [3], des flottes sortaient de Venise pour aller recueillir de

1 Le 25 octobre 1396.

2 *Storia civile e politica del commercio de' Veneziani*, di Carlo Antonio Marin, tome VI, lib. 3, cap. 2.

Cet auteur nous apprend que la livre de gros d'or valait dix ducats, et la livre d'argent le tiers du ducat : d'où il résulterait que la livre de gros d'or valait trente fois la livre d'argent. Si ces deux livres étaient d'un poids égal, il faudrait en conclure que la valeur relative de l'argent et de l'or était dans la proportion d'un à trente. Cela est difficile à croire ; car un grand nombre de témoignages et de faits attestent qu'à cette époque, et depuis longtemps, l'or ne valait que quinze fois l'argent. Il est vrai que Charles Marin fait observer, dans le même chapitre, que la valeur relative de ces deux métaux n'avait pas été exactement observée dans les monnaies vénitiennes ; mais on ne peut pas supposer une différence si considérable. Il est probable que le poids de ce qu'on appelait la livre d'argent n'était pas le même que celui de ce qu'on appelait la livre d'or ; ou bien qu'il y a quelque faute dans le passage qui a donné lieu à cette note.

3 En 1390, Jacob Frégose ; en 1391, Antoniotto Adorno III ; en 1392, Antoine Montallo ; en 1393, Pierre Frégose, Clément Promontorio, François Giustiniani ;

Digitized by Google

nouvelles richesses dans toutes les mers de l'Orient; et l'Océan voyait une escadre destinée à protéger le pavillon de Saint-Marc sur les côtes de Flandres.

Une sécurité parfaite sur le présent permettait de ne rien précipiter, et de tout attendre du temps, qui est un des éléments nécessaires de toutes les affaires de ce monde. Moins on avait de dissensions chez soi, plus on était à portée de profiter de celles des autres; aussi les conseils de la seigneurie s'appliquèrent-ils d'abord à jeter des semences de division parmi les princes voisins.

II. Déjà la cession de la province de Trévise au duc d'Autriche avait brouillé ce prince avec le seigneur de Padoue.

Celui-ci, ayant étendu ses frontières jusqu'aux possessions du seigneur de Vérone, donna de l'ombrage à ce nouveau voisin; les Vénitiens n'oublièrent rien pour exciter, pour encourager cette méfiance; ils fournirent des subsides à Antoine de la Scala, pour faire la guerre à François Carrare.

L'un et l'autre étaient ennemis d'un voisin encore plus dangereux, Galéas Visconti, usurpateur de la principauté de Milan. La république fit un traité d'alliance avec ce duc; quelque temps après elle protégea le seigneur de Padoue contre ce même Visconti, passant ainsi sans scrupule d'un parti à l'autre, pourvu qu'elle les affaiblît tour à tour.

La vacance du siége patriarcal d'Aquilée occasionna des troubles dans le Frioul; le pape en avait donné l'administration à un cardinal étranger; le seigneur de Padoue soutint les droits de l'administrateur; ce fut une raison pour les Vénitiens de protéger la ville d'Udine et quelques autres qui refusaient de le reconnaître [1].

en 1394, Antoine Montallo II, Nicolas Zoalio, Antoine Guarco et Antoniotto Adorno IV.

Chacune de ces années fut signalée à Gênes par plusieurs révolutions.

1 On peut voir sur cette affaire un fragment que Muratori a inséré dans ses *Antiquités italiennes du moyen âge*, tome III, p. 1191, intitulé : Historia belli foro juliensis a Johanne Notario quondam Aylini de Maniaco autore synchrono ab anno 1366 usque ad 1388. » Voici les effets que produisit la dissidence des opinions au sujet du patriarche : « Utinenses eum in commendam habere recusaverunt; videlicet sic libertas patriæ totaliter foret perdita, et dicentes : Melius est quod patria destruatur quàm libertas amittatur. Et hoc modo in quàcumque civitate, castro et villâ partes magnæ ortæ sunt de fratre ad fratrem, de consorte ad consortem, de patre cum filio, et non solum inter homines, verum etiam inter mulieres tam civiles quam rurales, tam parvas quam majores.

Digitized by Google

En Hongrie la mort du roi Louis, qui avait enlevé aux Vénitiens leur plus importante colonie, laissait vacante une couronne que sa fille et son neveu allaient se disputer par des crimes. La république prit parti dans ces querelles ; elles devinrent des guerres civiles, et amenèrent le démembrement des provinces de ce redoutable voisin.

Il serait difficile de ne pas voir dans cette conduite le résultat d'un système arrêté dans le conseil de la seigneurie, et suivi avec persévérance. Mais la prévoyance humaine ne peut que préparer des combinaisons qui rendent les événements plus probables ; elle ne saurait les maîtriser. La fortune, qui conserve toujours ses droits, trompa plus d'une fois la prudence des Vénitiens.

III. Ils avaient cédé la marche Trévisane au duc d'Autriche pour en faire un ennemi du seigneur de Padoue. Il en arriva tout autrement. Quand les troupes de Léopold se présentèrent pour prendre possession des places, Carrare imagina toutes sortes de prétextes pour ne point en retirer les siennes. Il n'épargna ni les protestations, ni les soumissions, corrompit les généraux autrichiens, gagna du temps, brava la colère du duc ; et lorsque de nouvelles affaires attirèrent ailleurs les forces de celui-ci, le seigneur de Padoue lui proposa de terminer tous leurs différends en traitant de la vente de cette province. Léopold, dont les finances étaient épuisées, céda, pour quatre-vingt mille ducats, une possession éloignée de ses autres États et dans laquelle il lui était difficile de s'établir ; de sorte que les Vénitiens eurent la douleur de voir leur ennemi s'agrandir et devenir aussi dangereux par sa puissance qu'il leur était odieux par son caractère. Ce marché, pour la cession du Trévisan, n'était point encore conclu, lorsque le comte de Camino, mourant sans héritiers, légua à la république les terres qu'il possédait dans cette province. On ne sait point quel motif l'y détermina : ce ne pouvait guère être l'affection ; car, dans les guerres précédentes, il s'était ligué avec les ennemis de Venise. Quoi qu'il en soit, la seigneurie jugea que quelques fiefs relevant du comté de Trévise, dont elle n'était plus souveraine, étaient une possession plus embarrassante que profitable ; elle renonça en conséquence à cette succession, qui revint au duc d'Autriche, fut comprise dans la vente qu'il fit de la marche Trévisane, et tourna encore au profit du seigneur de Padoue (1382).

Digitized by Google

La république n'avait aucun moyen de s'y opposer. Venise, à cette époque, était ravagée par ce fléau, suite inévitable des communications fréquentes avec les peuples de l'Orient. La peste s'y était déclarée dans l'été de 1383, et durait depuis trois mois. On évalue à dix-neuf mille le nombre des personnes qui en moururent. Le doge Michel Morosini fut une des victimes; on lui donna pour successeur Antoine Renier, qui était capitaine des armes ou sous-gouverneur à Candie. Pour réparer les pertes de la population, la république se chargea de doter les filles orphelines.

L'année d'après la ville de Chiozza, détruite par un long siége, sortit de ses ruines. Des capitaux furent consacrés à relever ses édifices, à rendre son port plus sûr et à perfectionner ses moyens de défense. De tels travaux après de si grandes calamités prouvent les ressources, l'activité de ce peuple, et honorent l'administration de ses magistrats.

IV. L'accroissement de la puissance de Carrare ne devait pas moins déplaire au seigneur de Vérone qu'aux Vénitiens. Ce prince de Vérone était un bâtard de la maison de la Scala, qui avait assassiné son frère pour régner seul. A cette époque il y avait plusieurs trônes qui n'étaient pas occupés à d'autres titres. Les couronnes de Milan, de Naples, de Hongrie, étaient portées par des assassins ou des empoisonneurs. La chaire pontificale elle-même était disputée par deux compétiteurs élus par les mêmes cardinaux. L'un, Clément VII, faisait noyer ou brûler les prélats qui tenaient pour Urbain VI, et préparait un guet-apens pour se saisir de la personne de son rival, qu'il voulait faire périr sur un bûcher, après l'avoir fait condamner à l'aide de faux témoins. Urbain, que le sacré collége traitait d'apostat et d'antechrist, faisait donner la question dans sa chambre à six cardinaux, pendant qu'il récitait son bréviaire; les enfermait dans une citerne, les traînait à sa suite, faisait massacrer l'un d'eux sous ses yeux, parce qu'affaibli par les tortures il ne pouvait marcher aussi vite qu'il lui était ordonné; enfin, alléguant qu'il avait appris, par révélation divine, que les cardinaux conspiraient contre lui, il les faisait périr si lâchement qu'il ne reste plus à l'histoire que le soin d'éclaircir s'ils furent égorgés, empoisonnés, ou jetés dans un sac à la mer[1]. Telles étaient les mœurs de ce temps, ou plutôt de ces princes abominables.

1 *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, liv. 97, § 53, 62; liv. 98, § 20, 21,

Digitized by Google

Cette rivalité de deux papes qui faisaient intervenir toutes les passions dans leur querelle, ne troublait pas seulement l'État de l'Église et les consciences; elle divisait toute la chrétienté. A la mort d'un évêque, les deux pontifes s'empressaient également de lui donner un successeur, et plusieurs royaumes [1] étaient en proie à la guerre civile, parce que chacun des deux pontifes, abusant du droit prétendu de détrôner les princes et de disposer des couronnes, créait un compétiteur à celui qui avait embrassé la cause de l'autre pape.

Les Vénitiens ne laissèrent point troubler leur république par les scandaleux débats de Clément VII et d'Urbain VI. Spectateurs indifférents de ces dissensions, ils s'appliquèrent à en profiter.

Ainsi, lorsque Charles de la Paix, qu'Urbain avait déjà appelé au trône de Naples, pour l'opposer au duc d'Anjou, protégé du pape Clément, vint ravir l'héritage de la fille du roi de Hongrie, les Vénitiens s'allièrent avec cette princesse, qui venait de se défaire de son compétiteur par un assassinat suivi d'un empoisonnement. Ils la protégèrent contre le ban de Croatie, qui avait fait jeter dans le Danube la mère de cette princesse, lui firent rendre la liberté et le trône; mais ils ne s'opposèrent point à ce que le royaume fût divisé. Marie conserva la couronne de Hongrie, dont elle était redevable à ses alliés, et la Dalmatie passa sous la domination d'un nouveau roi de Bosnie, peu capable de défendre cette conquête contre les armes de la république.

V. Il n'importait pas moins à la république d'affaiblir le seigneur de Padoue. Les troubles du Frioul en fournirent l'occasion. Carrare avait forcé Udine à recevoir le cardinal d'Alençon, à qui l'un des deux papes avait donné l'administration temporelle et spirituelle du patriarcat d'Aquilée; mais il voulait régner dans les États de son protégé, et s'en était même fait céder une partie. Le peuple d'Udine chassa le cardinal, et une armée de Vénitiens vint appuyer cette résistance. Les troupes padouanes furent surprises et battues complétement (1386).

22, 23, 25, 33. Parmi ces cardinaux, il y en avait un qui était de Venise, Louis Donato, l'un des savants hommes de son temps.

1 Naples, que se disputaient Louis d'Anjou, frère du roi de France, et Charles de Hongrie; Castille, que se disputaient Jean, roi de Castille et de Léon, et Jean de Gand, duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre; Hongrie, que se disputaient Charles de la Paix et Marie, fille du dernier roi.

Digitized by Google

Ce succès et un subside de vingt-cinq mille florins par mois, déterminèrent le seigneur de Vérone à prendre part à cette guerre, et à signer un traité par lequel il s'engageait, après qu'on aurait dépouillé Carrare de ses États, à laisser la république en possession du Trévisan. Malheureusement les affaires ne tournèrent pas comme Antoine de la Scala l'avait espéré. Son armée fut entièrement défaite le 25 juin 1386, avec perte de 800 hommes tués et de huit mille prisonniers. Une indemnité de soixante mille florins, et les prédictions d'un astrologue, qui lui garantissait les plus grands succès, déterminèrent ce prince à tenter une seconde campagne qui ne fut pas plus heureuse que la première. Il perdit quatre mille hommes, le 11 mars 1387, près de Castelbaldo. Les Vénitiens, qui ne prenaient pas une part active à cette guerre, le consolèrent de cette perte par un présent de cent mille florins.

Carrare leur faisait de son côté une guerre qui n'était pas plus généreuse. Il avait corrompu des personnages considérables dans les conseils de la république. Un Pierre Justiniani, avogador, et Étienne Manolesso, membre du tribunal des quarante, lui révélaient les secrets du gouvernement. Ils furent découverts et accusés par Victor Morosini, collègue de Justiniani. Les deux magistrats furent appliqués à la question et condamnés au dernier supplice, ainsi que l'agent du seigneur de Padoue, leur corrupteur.

La découverte de ces manœuvres obligea Carrare à prendre des mesures pour s'assurer contre le ressentiment de la république, et à chercher le secours d'un allié puissant qui l'aidât à écraser sans retour le prince de Vérone. A cet effet, il entama avec Galéas Visconti une négociation qui se termina le 19 avril 1387 ; ils se promirent dans le traité d'agir de concert pour dépouiller Antoine de la Scala de ses États et se les partager. L'invasion fut prompte. Galéas s'empara de Vérone, qui devait lui appartenir, et retint Vicence, qui devait être le partage de son allié. Le seigneur de Vérone se réfugia à Venise, où pour tout dédommagement on l'inscrivit sur le livre d'or.

Ce manque de foi de la part de Visconti avait trompé tous les calculs de Carrare : il avait ruiné la Scala, mais sans profiter de sa dépouille, et au lieu de ce voisin, dont il pouvait balancer les forces, il se trouvait en avoir un autre beaucoup plus redoutable. Dans son désespoir, il eut recours aux Vénitiens, pour l'aider à se venger

Digitized by Google

du prince milanais; mais celui-ci, sentant qu'il était difficile de conserver sans leur aveu des conquêtes faites dans leur voisinage, leur offrit de s'allier avec eux pour détruire la puissance de Carrare.

VI. Les Vénitiens avaient à choisir entre l'alliance du seigneur de Padoue et celle du duc de Milan. Il n'entrait dans leurs intérêts d'agrandir ni l'un ni l'autre; mais ils se déterminèrent contre celui dont les États leur convenaient le mieux. Visconti possédait Milan et la principauté de Vérone; ces provinces, assez loin du rivage de l'Adriatique, n'étaient pas encore à la portée des Vénitiens, au lieu qu'en dépouillant Carrare on avait à partager la principauté de Padoue et la marche Trévisane, qui bordent les lagunes. En conséquence un traité fut signé le 29 mars 1388, par lequel la dépouille de Carrare fut partagée entre la république et Galéas, à qui on promit Padoue, Feltre et Bellune; Venise se réserva la marche Trévisane, Ceneda, et les postes de Saint-Eletto et de Corano. Il fut de plus stipulé que certains forts de la côte qui inquiétaient les Vénitiens seraient démolis, et que le nouveau possesseur de ces rivages ne pourrait y élever aucune fortification. Le contingent des Vénitiens dans cette guerre fut fixé à quinze cents hommes d'infanterie, mille archers à pied, trois cents archers à cheval, et cent hommes d'armes; c'était bien peu, mais Visconti désirait bien moins la coopération de la république que son aveu pour les conquêtes qu'il projetait.

Il sentit cependant que sa réputation de mauvaise foi était trop bien établie, pour qu'il pût se dispenser de donner à ses alliés quelque gage de sa fidélité. Dans cette vue, il demanda et obtint que Charles Zeno vînt servir dans son armée, et lui confia le gouvernement de Milan. C'était une position assez singulière pour ce général de se voir appelé dans l'armée d'un prince étranger, et placé hors du théâtre de la guerre, de commander dans la capitale d'un allié suspect, et de ne s'y trouver entouré que des troupes de ce prince.

VII. Les forces de Carrare n'étaient pas égales à celles de ses ennemis. Pressé par ses conseillers, qui attribuaient aux haines qu'il s'était attirées le danger dont son pays était menacé, il résigna la principauté de Padoue à son fils François, et alla s'enfermer dans Trévise, dont il s'était réservé la souveraineté, se bornant à défendre vigoureusement ses places, faute de troupes suffisantes pour

Digitized by Google

tenir la campagne. Les hostilités commencèrent avec le mois de juillet. La petite armée des Vénitiens déboucha par Mestre dans la marche Trévisane, tandis que leur flottille, sous les ordres de Jacques Delfino, entrait dans la Brenta, et s'emparait de quelques châteaux. Les troupes du duc de Milan, beaucoup plus nombreuses, étaient commandées pas Jacques Dal Verme, l'un des plus fameux capitaines de ce temps-là. Ce général commença par se porter rapidement sur Noale, qui est entre Padoue et Trévise, afin d'empêcher toute communication de l'une de ces places à l'autre. Noale fut emportée après un siége de quelques jours, et l'armée milanaise alla sur-le-champ investir Padoue. Les sujets des Carrare leur étaient peu affectionnés, et soutenaient cette guerre avec beaucoup de répugnance. Carrare, le fils, se vit réduit à demander un sauf-conduit au général ennemi, et à lui ouvrir les portes de Padoue le 23 novembre. Après en avoir pris possession, les Milanais se hâtèrent d'arriver devant Trévise (1388).

VIII. Il n'était pas douteux que la ville ne succombât au bout de quelques jours; mais il s'agissait de savoir qui en prendrait possession. Jacques Dal Verme avait ordre d'y entrer au nom du duc de Milan. Les Vénitiens savaient que ce prince ne se faisait point scrupule de retenir la part promise à ses alliés. Ils étaient aux portes, en nombre fort inférieur aux Milanais, mais déterminés à soutenir leurs droits. Dans la ville il y avait aussi deux intérêts divers. Le peuple, avant même que la place ne fût rendue, criait *vive saint Marc!* De son côté Carrare, au désespoir, renfermé dans la citadelle, où il se voyait presque assiégé par la multitude en fureur, était encore moins sensible à la perte de ses États qu'au chagrin de les voir passer sous la domination de la république. Voulant au moins se venger d'elle, il traita avec Jacques Dal Verme, et lui rendit la place, à condition qu'elle resterait, ainsi que toute la province, au duc de Milan. Ce général entra dans Trévise en faisant crier par ses soldats *vive Galéas Visconti, seigneur de Milan et de Trévise!* Le peuple, trompé dans son attente, répondit à ce cri par celui de *vive saint Marc!* Les Milanais menacèrent les mutins de les faire pendre. Ceux-ci coururent aux armes, formèrent des barricades dans les rues, et donnèrent le temps aux Vénitiens d'arriver. Les provéditeurs, Guillaume Querini et Jean Miani, se présentèrent, réclamèrent hautement les droits de la république, et, le 13 décem-

Digitized by Google

bre 1388, prirent possession en son nom de cette province, qui en avait été détachée pendant huit ans.

La puissance de la maison de Carrare était détruite; celle de la maison de la Scala l'avait été l'année auparavant. La république était délivrée d'un ennemi irréconciliable; mais elle voyait flotter sur le rivage de ses lagunes l'étendard de Visconti, et elle apprenait que ce prince, en recevant l'hommage des habitants de Padoue, leur avait annoncé que cinq ans ne se passeraient pas qu'il n'eût humilié les Vénitiens, leurs antiques rivaux.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de ces événements pour rapporter quelques circonstances contemporaines.

IX. La guerre des Vénitiens contre le seigneur de Padoue leur fournit un prétexte pour faire une acquisition de la plus grande importance (1386).

Ils en furent redevables à ce système de vigilance et d'activité qui ne se démentait jamais. L'île de Corfou, que les rois de Sicile avaient reconquise, et qui s'était affranchie de leur domination, à la faveur des guerres intestines qui affaiblissaient ce royaume, voulut se mettre sous la protection d'une puissance riveraine de l'Adriatique. Elle s'adressa en 1386 au seigneur de Padoue, qui s'empressa d'y envoyer une garnison.

Mais l'amiral de la république dans le golfe, Jean Miani, parut aussitôt avec son escadre devant cette île, représenta aux habitants que la république, qui les avait déjà gouvernés avec douceur, était seule capable de les protéger, et les détermina à envoyer une députation à Venise, pour prier la seigneurie de les prendre sous sa protection. Le gouverneur padouan, obligé de se retirer dans la citadelle, y fut assiégé et réduit à se rendre. Cette île importante, qui depuis demeura constamment sujette de la république, fut recouvrée le 9 juin 1386. Des historiens vénitiens racontent [1] cette acquisition tout autrement. A en croire leur récit, cette île n'avait pas cessé d'appartenir aux Vénitiens par le droit, mais seulement par le fait. Ils l'avaient possédée autrefois; ils y avaient envoyé une colonie deux cents ans auparavant. Le désir de rentrer dans cette possession les détermina à offrir au prince de Tarente, qui s'en était emparé, une somme considérable, non pour racheter leur bien,

1 François Verdizzotti, *de' Fatti veneti*, lib. 16; Paul Monosini, *Hist. di Venetia*, lib. 17.

Digitized by Google

mais pour avoir la paix, et la remise de l'île fut stipulée par un traité.

Cette acquisition en facilita d'autres. La ville de Durazzo, sur les côtes d'Albanie, avait autrefois appartenu momentanément aux Vénitiens. Ce fut un prétexte suffisant pour la reprendre sur un prince de la maison d'Anjou, qui était peu en état de disputer cette possession. La ville d'Alessio, sur la même côte, fut livrée peu de temps après à la république [1] par quelques nobles.

Les villes d'Argos et de Naples de Romanie appartenaient à un seigneur feudataire nommé Gui de Anzzino, qui venait de mourir sans enfants mâles. Son héritière était elle-même veuve d'un noble vénitien, qui ne lui avait point laissé d'enfants. On négocia avec elle pour la cession de ces deux villes, et une pension de sept cents ducats en fut le prix. A l'exemple de l'héritière d'Argos, le seigneur de Scutari, Georges Strasimiero, traita de toutes ses possessions avec les Vénitiens, moyennant une pension viagère de mille ducats.

X. Ainsi sept ans s'étaient à peine écoulés depuis la guerre de Chiozza; les Vénitiens avaient relevé leurs villes, recouvré une province et fait des acquisitions importantes. Il leur restait à se délivrer de l'inquiétude que devait leur inspirer le voisinage du duc de Milan. Le jeune Carrare, quoique retenu prisonnier chez ce prince, avait pratiqué quelques intelligences dans Padoue; il fit sonder le gouvernement de la république pour savoir si, au cas qu'il pût tenter avec succès quelque entreprise sur ses anciens États, elle le favoriserait au moins par sa neutralité (1390).

Il était évident qu'il convenait mieux à la seigneurie d'avoir pour voisin un Carrare réduit à la principauté de Padoue, qu'un prince possédant à la fois Padoue, Vérone, Vicence et Milan. On répondit à Carrare de manière à l'encourager dans son entreprise. Elle réussit complétement.

I s'échappa d'Asti en habit de pèlerin, erra sur les côtes de la Ligurie couvertes de ses ennemis, soutenant le courage et les forces épuisées de sa femme enceinte de six mois, manquant de nour-

1 Il existe aux archives de Venise un manuscrit intitulé : *Raccolta di varie leggi e decreti veneti*, dans lequel on trouve une pièce sous ce titre : *Copia delli patti firmati pel nobil huomo. Z. Miani capitano del golfo, con alcuni nobili al Castello di Alessio*. Ce traité, dans lequel on voit que ce sont quelques nobles qui livrent la place, ne contient d'ailleurs aucune clause remarquable.

Digitized by Google

riture, couchant au milieu des rochers, poursuivi par les partisans de Galéas, et repoussé par ceux qui craignaient de s'attirer l'inimitié de ce prince. Gênes et Pise refusèrent de le recevoir; les Florentins ne voulurent donner asile qu'à sa femme et à ses enfants; Bologne ne lui promit des secours qu'avec timidité. Il passa ensuite les Alpes, pour se rendre auprès du duc de Bavière. Ce prince était gendre de Bernabos Visconti que Galéas avait détrôné; Carrare l'excita à punir l'usurpateur du trône de Milan. L'électeur lui promit douze mille hommes que les républiques de Florence et de Bologne devaient payer. Carrare traversa ensuite la Carinthie, la Dalmatie, le Frioul, cherchant partout des ennemis à Galéas, et enfin avec trois cents lances il arriva tout à coup dans le Padouan. Le gouvernement tyrannique de Visconti avait préparé des prétextes à l'inconstance populaire. Les campagnes se déclarèrent pour le fils de leur ancien seigneur. Au milieu de la nuit, il surprit Padoue, en y entrant audacieusement avec une quarantaine de braves, par le lit même de la Brenta qui était alors presque à sec.

Cette heureuse témérité lui gagna l'affection du peuple. La garnison milanaise, obligée de se retirer dans le château, y fut assiégée. Six mille hommes des troupes de Bavière, deux mille Florentins vinrent achever la conquête du Padouan, et, le 27 août 1390, la reddition du château assura au jeune Carrare la possession de son ancienne capitale.

Quelque temps après il se rendit à Venise, pour cimenter, par les protestations de son dévouement, l'alliance qu'il venait jurer avec la seigneurie.

XI. La république venait de faire plusieurs acquisitions importantes sur les côtes de l'ancienne Grèce; mais de modiques pensions n'auraient pas déterminé les possesseurs à s'en dessaisir, s'ils n'eussent senti que ces possessions étaient près de leur échapper. L'empire d'Orient, depuis longtemps en lambeaux, touchait au terme de son existence; le torrent de la puissance ottomane battait les murs de Constantinople, et inondait déjà les provinces européennes. Il était évident que les petits princes établis sur les côtes, ou dans les îles de l'Archipel, devaient être engloutis par ce débordement, et on ne savait même où trouver assez de forces pour lui opposer une digue capable de l'arrêter.

Après les empereurs grecs, si on peut encore compter ces princes

Digitized by Google

au nombre des puissances, les Vénitiens, les Génois, et le roi de Hongrie, étaient les plus immédiatement intéressés à empêcher les progrès des Ottomans, commandés alors par Bajazet, leur quatrième sultan.

Manuel Paléologue sollicita les secours de la chrétienté, avec toutes les instances d'un homme qui ne compte pas sur son propre courage. La république, disposée à entrer dans cette ligue, n'épargna rien pour la rendre plus formidable. Elle envoya un ambassadeur aux cours de France et d'Angleterre, et ce fut l'homme le plus illustre de la nation qui fut chargé de la représenter dans cette double mission. Charles Zeno alla exciter le zèle des deux rois contre un conquérant qui parlait déjà, disait-on, de faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de saint Pierre. Mais la France n'était guère en état, sous le règne déplorable de Charles VI, de faire des expéditions lointaines. Le roi d'Angleterre avait des intérêts plus pressants. Quelques princes moins puissants prirent part à l'entreprise. Le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, se mit à la tête des seigneurs français qui fournirent une petite armée pour marcher contre les Turcs. On y voyait Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, le sire de Coucy, Guy de la Tremouille, le maréchal de Boucicault, et plusieurs autres. Le fils du comte de Hainaut voulut en être; mais son père lui dit : « Guillaume, puisque tu as la vo-
» lonté d'aller en Hongrie et Turquie, contre gens qui jamais ne
» nous forfirent, nul titre de raison tu n'as que pour la vaine gloire
» de ce monde. Laisse Jean de Boulogne et nos cousins de France
» faire leur entreprise, et fais la tienne. Va plutôt en Frise, et con-
» quiers notre héritage [1]. »

Le roi de France, comme souverain de Gênes, fit armer une flotte qui devait agir de concert avec celle de Venise. La flotte combinée s'élevait à quarante-quatre galères, c'était plus qu'il n'en fallait pour dominer dans les mers de l'Orient; mais sur terre la supériorité restait aux forces ottomanes.

XII. L'armée du duc de Nevers ne s'élevait guère qu'à dix mille hommes; il y avait, dit-on, mille chevaliers accompagnés d'un grand nombre de valets, et même de courtisanes. Ce fut dans cet appareil

1 Froissard.

Digitized by Google

que cette noblesse brillante et présomptueuse alla se joindre aux forces que le roi de Hongrie avait rassemblées dans les plaines de Bude. Sigismond se trouvait à la tête de cent mille hommes, parmi lesquels il y en avait soixante mille de cavalerie. Il effectua le passage du Danube, tandis que la flotte chrétienne, sous les ordres de Thomas Moncenigo, après avoir traversé l'Archipel et le Bosphore, sans y rencontrer les galères turques, vint prendre station dans la mer Noire, à l'embouchure de ce fleuve, pour être à portée de seconder les opérations de l'armée de terre.

Elle sembla n'être venue sur ce rivage que pour y apprendre le désastre de ses alliés. Ils s'étaient avancés rapidement, avaient emporté quelques postes l'épée à la main, et faisaient déjà le siége de Nicopolis, sur les frontières de la Valachie. Mais la licence des jeunes seigneurs favorisait l'indiscipline des soldats. Le désordre régnait dans le camp, dans les marches. On ne savait ni s'éclairer, ni se garder. Cette témérité, qui faisait mépriser les ennemis, négligeait les précautions les plus indispensables à la guerre ; et les bravades allèrent jusqu'à la cruauté, car on accuse ces chevaliers d'avoir massacré des prisonniers.

Sigismond, plus prudent, faisait de vains efforts pour établir quelque ordre dans le service. Ceux à qui leur âge, leur expérience aurait dû inspirer plus de circonspection, donnaient l'exemple de cette dangereuse confiance. Ils s'obstinaient à soutenir que Bajazet n'oserait se présenter devant l'armée chrétienne ; selon eux il était encore en Asie, et se garderait bien de passer le Bosphore. Ils oubliaient qu'Ildérim était le surnom de ce prince, et que ce nom signifiait *l'éclair*.

XIII. Tandis que le gouverneur de Nicopolis se défendait vaillamment, le sultan, par une marche rapide et habilement dérobée à la connaissance des chrétiens, était arrivé à six lieues de leur camp, ce qui est à peine concevable. On n'en fut averti que par quelques maraudeurs que ses troupes légères avaient mis en fuite ; encore le maréchal de Boucicault les menaçait-il de leur faire couper les oreilles, pour avoir répandu l'alarme par de fausses nouvelles [1]. Mais les Turcs parurent un instant après ; cette bouillante jeunesse quitta précipitamment la table et le jeu pour courir aux armes (1396).

1 Histoire anonyme de Saint-Denis, liv. 16, chap. 11.

Digitized by Google

Le roi voulut en vain les retenir ; le sire de Coucy, l'amiral Jean de Vienne eurent beau représenter qu'il ne fallait pas commencer le combat en épuisant l'élite de l'armée pour dissiper les troupes légères de l'ennemi : le connétable Philippe d'Artois et le maréchal de Boucicault soutinrent qu'il y allait de l'honneur à se laisser devancer par les Hongrois. « Eh bien! répondit Jean de Vienne, là où la raison ne peut être ouïe, il convient que oultre-cuidance règne, et » puisque le comte d'Eu se veut combattre, suivons-le. »

Toute la troupe s'élança dans la plaine ; les éclaireurs de l'ennemi furent facilement dissipés : on rencontra un rang de palissades qu'on parvint à franchir, mais dont le passage ne put se faire sans quelque désordre. L'infanterie turque était derrière, elle soutint la charge avec intrépidité, fut enfoncée ; dix mille janissaires restèrent sur la place, le reste courut se rallier sous la protection d'une forte ligne de cavalerie qui s'avançait à leur secours. Les Français se précipitèrent sur cette seconde ligne, la traversèrent, la mirent en fuite, tuèrent cinq mille Turcs, et, au lieu de s'arrêter un moment, au moins pour rétablir l'ordre dans leurs rangs et laisser prendre haleine à leurs chevaux, ils poursuivirent ces escadrons qui fuyaient vers une hauteur.

Là ils trouvèrent une nouvelle ligne de quarante mille hommes qu'animait la présence du sultan. Chargés à leur tour, obligés de combattre en désordre, enveloppés, ils eurent la douleur de voir que l'armée hongroise ne s'ébranlait point pour les soutenir. Trois mille tombèrent sous le cimeterre des Ottomans, tout le reste demeura prisonnier.

Bajazet s'avança sur l'armée hongroise, spectatrice immobile de ce premier combat, mais déjà épouvantée, elle ne fit qu'une faible résistance ; l'impétuosité des Turcs la mit dans une déroute complète ; le roi et le grand maître de Rhodes ne durent leur salut qu'à une barque qui se trouva sur le bord du Danube, et dans laquelle ils se jetèrent, se laissant aller au courant poursuivis encore par les flèches de l'ennemi.

Bajazet, sur le champ de bataille, se fit amener les captifs, et, par un lâche abus de la victoire, ou par une cruelle représaille, s'il est vrai que les Français eussent égorgé leurs prisonniers, il fit trancher la tête à tous ceux qui sur-le-champ n'embrassèrent pas la foi musulmane ; le comte de Nevers, et vingt-quatre seigneurs,

Digitized by Google

parmi lesquels était le maréchal de Boucicault, furent seuls exceptés de ce massacre.

Le roi de France envoya un ambassadeur pour traiter de leur rançon. Cet ambassadeur présenta au sultan six chevaux, un vol d'oiseaux de fauconnerie, des étoffes de drap que l'on fabriquait alors à Reims, et une tenture de tapisserie de la manufacture d'Arras, qui représentait les batailles d'Alexandre. La rançon fut fixée à deux cent mille ducats. Le sultan exigea une garantie; et ce fut un négociant génois de l'île de Schio, nommé Barthélemy Pelegrini, qui se porta pour caution du roi de France.

Avant de renvoyer ces seigneurs, Bajazet voulut leur donner une idée de sa magnificence; il les invita à une chasse; l'équipage était composé de sept mille chasseurs, d'autant de fauconniers, les chiens avaient des housses de satin, les léopards des colliers de diamants; mais ces étrangers, éblouis de son luxe, durent être bien plus étonnés de sa justice, lorsque, s'il faut en croire les histoires nationales, il fit, devant eux, ouvrir le ventre à un de ses officiers, qu'une pauvre femme accusait d'avoir bu le lait de sa chèvre[1].

Cette funeste bataille de Nicopolis se donna le 28 septembre 1396[2]. Ce fut par la barque qui portait le roi de Hongrie, que les Vénitiens, les Génois, stationnés à l'embouchure du Danube, apprirent que désormais Bajazet était le maître d'inonder l'Occident et le Midi de l'Europe. La flotte combinée se hâta de quitter la mer Noire, où elle ne pouvait plus être d'aucune utilité, et revint dans la mer d'Italie.

XIV. Au milieu d'un péril si pressant, les Grecs ne virent de salut qu'en invoquant un autre danger. Ils implorèrent le secours d'un Tartare, qui avait déjà traversé plusieurs fois et subjugué l'Asie, de ce Timour, ou Tamerlan, qui, après une bataille, élevait des pyramides

1 Voltaire dit dans son *Essai sur les mœurs*, au sujet de Mahomet II, qu'il ne faut pas croire qu'un sultan eût fait ouvrir le ventre à tous ses pages pour savoir lequel d'entre eux avait mangé un melon. Ce conte ressemble trop à celui qui est rapporté ci-dessus, pour qu'on puisse douter que cet illustre écrivain ne les rejette l'un comme l'autre; mais Gibbon répète celui-ci d'après l'autorité de Chalcondyles, liv. 2, et celle d'un historien persan, Shereseddin-Ali. (Histoire de Timour Bec, liv. 5, chap. 15, dont Petit-Delacroix a donné une traduction en français.)

2 Il y a beaucoup d'incertitude sur cette date; je la transcris de *l'Art de vérifier les Dates;* mais l'auteur lui-même ajoute que les historiens turcs placent cet événement en 1388, et Leunclavius en 1395.

Digitized by Google

de quatre-vingt-dix mille têtes, horrible monument de sa victoire.

Ce conquérant, s'étant approché de l'embouchure du Tanaïs, vit arriver dans son camp des députés des marchands vénitiens, génois et catalans, qui trafiquaient dans le port d'Azof, appelé alors Tana. Ils ne venaient point implorer son secours contre Bajazet; ils sollicitaient la permission de faire paisiblement leur commerce. Ces prières étaient accompagnées de présents, tels qu'une colonie de marchands européens du quatorzième siècle pouvait en offrir à un vainqueur enrichi de toutes les dépouilles de l'Asie.

Timour leur jura sur sa tête qu'il les protégerait, fit entrer ses troupes dans la ville, la livra au pillage, la mit en cendres, et jeta dans les fers tous les chrétiens qui échappèrent au glaive des Tartares.

Cet exemple ne détourna point l'empereur grec du dessein d'appeler sur son pays un si terrible fléau. Manuel Paléologue avait passé deux ans dans les cours des princes chrétiens sans en obtenir un secours efficace.

XV. Timour, qui ne connaissait guère ce que c'était que l'empire de Constantinople, mais qui avait entendu parler de la ville impériale, saisit avidement cette occasion d'étendre ses conquêtes; il fit signifier à l'empereur des Turcs l'ordre de s'arrêter. Après une correspondance hautaine entre Bajazet et lui, ces deux conquérants se rencontrèrent auprès d'Angora, autrefois Ancyre, ville de Phrygie, c'est-à-dire dans les mêmes plaines que Mithridate et Pompée avaient ensanglantées quinze siècles auparavant; mais les armées des Romains n'étaient rien en comparaison de celles à la tête desquelles marchaient les souverains des Ottomans et des Tartares. Un ou deux millions d'hommes combattirent pour l'empire de l'Asie, avec tous les moyens de destruction connus des anciens et des modernes [1]. La défaite des Ottomans fut complète; un des fils de Bajazet y perdit la vie, un autre et lui-même y perdirent leur liberté. Constantinople était, pour quelque temps du moins, délivrée de la crainte des Turcs; mais de cette capitale on voyait sur l'autre rive du Bosphore les pavillons de Timour; et si elle ne fut pas envahie, et par conséquent saccagée et brûlée, ce fut parce que le chef d'une armée de huit cent mille hommes n'avait pas quelques galères pour franchir ce bras de mer.

1 Il y a des historiens qui fixent la date de cette bataille au 28 juillet 1402 *L'Art de vérifier les Dates* la rapporte au 30 juin.

Digitized by Google

Tous les bâtiments de guerre vénitiens ou génois, qui se trouvaient à portée, étaient dans le détroit pour empêcher les fugitifs de l'armée ottomane de passer en Europe. On avait un double intérêt à les en écarter, et parce qu'ils étaient par eux-mêmes des hôtes dangereux, et parce que leur présence devait nécessairement attirer le vainqueur à leur poursuite. Cependant on reprocha dans le temps aux capitaines génois d'avoir donné asile et passage à beaucoup de Turcs. Ce reproche est consigné dans un rapport de Jean Cornaro, commandant d'une galère vénitienne. Ce n'était pas la première fois que les Génois prêtaient assistance aux Ottomans contre l'empire grec. Ils paraissaient dès longtemps avoir prévu les succès de ces conquérants. Le soin de se ménager leur amitié était un des principes fondamentaux de leur politique.

Mais dans la situation où Gênes se trouvait alors, il serait difficile de juger quel esprit dirigeait le système de ses relations avec les autres puissances. Cette république n'existait plus comme gouvernement indépendant, elle s'était donnée au roi de France; elle ne s'était pas seulement mise sous une protection étrangère, elle avait renoncé à sa constitution, et depuis peu elle avait reçu un gouverneur français. C'était ce même maréchal de Boucicault que nous avons vu combattre à la bataille de Nicopolis avec cette ardeur imprudente qui ne suppose ni la duplicité de la politique, ni même les calculs de la prévoyance. Si donc, comme on ne peut le révoquer en doute, les Génois fournirent aux Turcs fugitifs les moyens de gagner un asile en Europe, ce fut une détermination spontanée de ceux qui se trouvaient alors dans cette mer, et cette résolution put fort bien leur être conseillée par leur intérêt. D'ailleurs, la colonie de Péra ne s'était jamais regardée comme liée nécessairement au système politique de sa métropole.

XVI. Le gouvernement de Gênes, ou le cabinet de Paris, jugea au contraire qu'il était de son intérêt ou de son devoir d'attaquer les Ottomans, après le désastre qu'ils venaient d'éprouver. Le maréchal de Boucicault sortit de Gênes avec une escadre de onze galères[1], au printemps de 1403. Cet armement donna une vive inquiétude aux Vénitiens. Peut-être supposaient-ils au maréchal

[1] François Verdizzotti, *de' Fatti Veneti*, lib. 17, et la Chronique de J. Bembo, qui fait suite à celle de Dandolo, disent que cette flotte était de vingt et une galères.

Digitized by Google

des vues plus profondes que celles dont il était capable; ils équipèrent une escadre de même force, que Zeno conduisit dans les mers de l'Orient : il avait ordre de mettre toutes les colonies de la république en sûreté, d'observer soigneusement les Génois, mais de ne commettre contre eux aucun acte d'hostilité.

Les explications qui précédèrent ces deux armements, les rencontres de ces deux flottes, la circonspection des Vénitiens, ne constatèrent que trop qu'il existait toujours entre les deux peuples des sentiments de méfiance et de jalousie, et le caractère ardent du maréchal de Boucicault ne contribua pas à concilier les esprits. Dans une première rencontre il invita, par une lettre, l'amiral vénitien à venir à son bord, prétextant une maladie qui l'empêchait de se transporter sur la capitane de Zeno. Celui-ci s'excusa sur les prétendues lois de la marine vénitienne, qui ne lui permettaient pas de quitter son vaisseau. Ensuite le maréchal proposa aux Vénitiens de réunir leur flotte à la sienne pour attaquer les ports des infidèles. Zeno répondit qu'il n'avait aucun ordre à cet égard, et qu'il ne pouvait entamer une guerre sans l'aveu de son gouvernement. Cette réponse, assurément très-raisonnable, piqua le maréchal, qui, quelque temps après, et pendant que l'escadre de Zeno visitait les colonies, se porta sur les côtes de Syrie, et se présenta devant la rade de Berythe. Les Vénitiens, qui faisaient presque tout le commerce de cette échelle, y avaient un comptoir considérable. L'apparition d'une flotte génoise leur causa de vives alarmes; ils envoyèrent à bord de l'amiral, pour le prier de ne point attaquer une place où les propriétés des Sarrasins n'étaient rien, et où il n'y avait que des marchands d'une nation amie. Boucicault les rassura par ses paroles, mais n'en fit pas moins opérer le débarquement, et attaquer la ville : elle fut saccagée, les richesses des Vénitiens furent livrées au pillage, et un maréchal de France traita Berythe comme Tamerlan avait traité Azof.

XVII. Depuis ce moment il ne distingua plus les Vénitiens des infidèles; il prit leurs vaisseaux, détruisit leurs comptoirs, ruina leur commerce, en disant que tout ce qui était en pays ennemi, ou pour les ennemis, était de bonne prise. Les représentations que Zeno lui adressa à ce sujet ne furent pas accueillies de manière à laisser espérer la moindre réparation de ces insultes. L'amiral vénitien, pour appuyer ses réclamations, ou pour protéger les vaisseaux

Digitized by Google

de sa nation, rapprocha son escadre de l'escadre génoise. Elles se trouvèrent le 6 octobre 1403 sur les côtes de la Morée dans deux rades différentes de l'île de Sapienza, si fatale aux Vénitiens cinquante ans auparavant.

Le lendemain elles s'aperçurent; dès lors la bataille était inévitable, car les uns comme les autres redoutaient bien moins le reproche de l'avoir engagée que la honte de l'éviter. La flotte vénitienne suivait la flotte génoise; celle-ci revira de bord et lui épargna la moitié du chemin. Ici nous pouvons laisser le vainqueur lui-même nous raconter cette action. « Sérénissime prince, écrivait Zeno au » doge [1], j'ai à rendre compte à votre seigneurie ducale, que le six » de ce mois j'appris que la flotte du maréchal de Boucicault était » mouillée à Sapienza. Je m'en approchai le soir avec onze galères » et deux gros bâtiments qui m'avaient joint la veille. Celles des » Génois avaient leurs feux allumés, ne nous croyant pas si près. » Au point du jour elles gagnèrent le large; je les suivis, prenant » les devants avec mes meilleurs vaisseaux, mais d'assez loin; car » je laissais entre elles et moi un intervalle d'environ huit milles. » Dès que les Génois m'aperçurent ils revirèrent de bord. Ma pre- » mière pensée fut que le maréchal voulait me parler; mais quand » je vis que toute son escadre suivait ce mouvement, et qu'elle fai- » sait des efforts pour me joindre, je ne doutai plus de sa véritable » intention; je donnai le signal, et fis force de voiles et de rames » pour l'attaquer.

» Le combat s'engagea très-vivement, et dura pendant quatre » heures avec une grande perte des deux côtés; mais Dieu et la pro- » tection de saint Marc nous donnèrent la victoire. L'ennemi fut » contraint de prendre la fuite avec huit galères, en en laissant » trois en notre pouvoir. Si tout notre monde eût fait son devoir, » aucune n'aurait échappé. Si Dieu permet que je rentre à Venise, » je prierai votre seigneurie d'ordonner une information contre » ceux dont la mauvaise conduite a sauvé les ennemis. Je n'ai rien » à dire de la mienne. Le maréchal de Boucicault m'a attaqué avec » sa galère sur laquelle il y avait près de trois cents hommes, dont » une partie de soldats français. Pendant plus d'une heure j'ai eu à » défendre ma capitane contre cette galère et deux autres. L'en-

1 Cette lettre est rapportée par Marin Sanuto.

Digitized by Google

» nemi est venu à l'abordage, nous avons eu à combattre corps à » corps sur notre propre pont ; nous avons été assez heureux pour » le repousser. Une seule de nos galères, celle de Léonard Monce- » nigo, est venue à notre secours et nous a dégagés, en chargeant » les ennemis avec beaucoup de vigueur. La capitane génoise était » déjà hors de combat ; elle s'est retirée pouvant à peine faire ma- » nœuvrer vingt avirons. Si elle eût été poursuivie elle tombait » entre nos mains, mais on n'a obéi à aucun de mes signaux, et je » ne pouvais moi-même entreprendre cette chasse, n'ayant pas à » mon bord trente hommes en état de combattre. Si nous n'avions » eu affaire qu'à des Génois, la victoire aurait été bien plus com- » plète. J'ai cru que l'honneur de nos armes ne me permettait pas » d'éviter cette bataille. » Zeno négligeait de dire qu'il avait lui-même reçu une nouvelle blessure dans le combat.

La victoire des Vénitiens était attestée par les trois galères prises avec leurs équipages et par la retraite des Génois [1]. Cependant le maréchal de Boucicault ne voulut jamais convenir de sa défaite. Il publia un démenti de la relation simple et mesurée de Zeno. Il envoya un cartel à l'amiral, au doge lui-même [2], et de son autorité privée déclara la guerre à la république, sans s'inquiéter si Gênes était en état de la soutenir. Dans les premiers moments, il y eut quelques vaisseaux du commerce vénitien enlevés par des corsaires. Le gouvernement français lui-même parut vouloir appuyer les violences de Boucicault. On mit en prison quelques marchands vénitiens venus à la foire de Montpellier, et on leur confisqua pour plus de trente mille ducats de marchandises [3].

XVIII. Mais lorsqu'on vit la république préparer un armement formidable, on prévit tous les dangers de cette rupture ; des négociateurs arrivèrent à Venise pour traiter de la paix, et les deux peuples se réconcilièrent, en se rendant tout ce qu'ils s'étaient pris.

1 Les historiens génois conviennent eux-mêmes de la victoire des Vénitiens : « Verùm ubi classes cohæsere, Genuenses (ii enim numero inferiores erant, et plurimum morbo languebant), paulatìm cedere cœperunt, maximè vero illis oberant onerariæ triremes, è quibus desuper omni telorum genere petebantur; cùmque vim diutiùs ferre non possent, tribus onerariis, totidemque rostratis amissis, sese in fugam conjecerunt. (Bartholomœus *Facius de bello veneto liber.*)

2 Il est dans les annales génoises de Georges Stella, *Rerum italicarum scriptores*, tome XVII, page 1203.

3 Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, M. Steno.

Digitized by Google

L'indemnité des dommages faits par les Génois aux Vénitiens, dans le pillage de Berythe, fut réglée à cent quatre-vingt mille ducats.

La relation de Zeno contenait un trait honorable pour les Français qui composaient la garnison des galères génoises. Un de ces Français, prisonnier de guerre, s'avisa de dire qu'il espérait prendre sa revanche, et tremper à son tour ses mains dans le sang vénitien. Par un oubli du droit des gens et de leur propre dignité, les magistrats de Venise firent pendre ce malheureux, et par un raffinement de cruauté, on lui taillada la plante des pieds, afin qu'il laissât sur la place Saint-Marc l'empreinte sanglante de ses pas.

Ces divisions si déplorables entre les deux peuples auraient favorisé les vues des Turcs et des Tartares, si Bajazet n'eût été dans les fers, et si d'autres projets n'eussent fait dédaigner à Tamerlan la conquête d'une partie de l'Europe. Après avoir donné l'investiture du royaume de Romanie au fils de Bajazet, à Soliman, qui en reçut le diplôme à genoux; après avoir assujetti l'empereur grec à un tribut, ce conquérant, septuagénaire, partit des environs de Smyrne pour aller faire la conquête de la Chine. On serait un peu honteux de raconter des combats de trois ou quatre mille hommes, après les grandes batailles des cinq cent mille Turcs de Bajazet contre les huit cent mille Tartares de Timour, si l'on ne se rappelait que c'est précisément quand notre espèce humaine se trouve réunie en grands troupeaux qu'elle devient plus méprisable. La nature nous a indiqué cette vérité, en ne permettant à notre cœur de s'intéresser vivement qu'aux individus.

Une petite peuplade de Grecs existait sur la côte d'Albanie; les brigandages des Turcs l'avaient forcée d'abandonner la ville qu'elle occupait, appelée Parga, et de se retirer sur un rocher qui s'avance dans la mer Ionienne. Du haut de ce rocher les habitants de la nouvelle Parga voyaient devant eux l'île de Corfou occupée par les troupes de la république. Ils ne pouvaient sortir de chez eux sur le continent, sans y rencontrer les Turcs, sur mer sans passer sous le canon des Vénitiens. Enhardis par les désastres que les Turcs venaient d'éprouver, ou forcés de subir la loi de leurs nouveaux voisins, ils se mirent, en 1401, sous la domination ou sous la protection de la république, qui, en 1447, leur accorda quelques priviléges. Ils étaient exempts de tous impôts, de toutes charges, même de la milice. Ils nommaient leurs magistrats et étaient gouvernés

Digitized by Google

par un noble de Corfou, sous l'autorité du provéditeur qui commandait dans cette île. On dit même que lorsqu'ils étaient mécontents de leur gouverneur, ils le tenaient enfermé jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu justice.

Dans la suite cette petite colonie fut saccagée par les Turcs. La prise et l'incendie de Parga, qui eurent lieu en 1500, déterminèrent le gouvernement de Venise à fortifier cette ville en 1571.

C'est cette peuplade de trois ou quatre mille âmes qui, dans ces derniers temps, a donné un si grand exemple au monde dont elle était ignorée. Lorsqu'en 1819 les Anglais cédèrent Parga au pacha de Janina, tous les habitants sans exception, hommes, femmes, enfants, vieillards, abandonnèrent leur patrie plutôt que de passer sous le joug de ce barbare. Les Turcs, en y entrant, ne trouvèrent qu'une ville déserte, et les restes d'un immense bûcher qui achevait de consumer les ossements des morts que les Parganiotes avaient exhumés pour ne pas les laisser au pouvoir de ces nouveaux maîtres.

XIX. Pendant que Timour et Bajazet se disputaient l'Asie, le seigneur de Milan méditait la ruine du seigneur de Mantoue, son parent; et celui-ci, pour opposer à son cousin des forces égales, formait une ligue avec les Florentins, le marquis de Ferrare, le prince de Padoue et les Vénitiens. L'abaissement des Visconti importait à la république depuis qu'elle avait acquis le Trévisan. L'armée milanaise faisait le siége de Mantoue. Une flottille vénitienne, qui entra dans le Mincio, sous le commandement de Jean Barbo, rompit l'estacade que les assiégeants avaient établie, et facilita une attaque générale dont le succès délivra la place. Le combat de Governolo, qui eut lieu le 29 août 1397, amena des propositions de paix; elle fut signée l'année suivante. Le seigneur de Milan avait entrepris des travaux considérables pour priver Padoue des eaux de la Brenta. Plus de trente mille hommes avaient été occupés pendant deux mois à construire, près de Bollano, des écluses de retenue. Les Vénitiens exigèrent que ces travaux fussent démolis; mais ce fut le prince de Padoue qui en remboursa les frais.

Le doge Antoine Renier mourut dans les derniers jours du quatorzième siècle [1]. On cite de lui un trait qui prouve son respect

1 Le 23 novembre 1400.

Digitized by Google

pour la justice. Son fils eut le malheur d'outrager la femme d'un patricien, avec laquelle il avait eu précédemment des liaisons intimes. Dans un autre pays, une telle querelle n'aurait point été portée devant les tribunaux; mais si le bon ordre qui régnait à Venise ne permettait pas à l'époux offensé de se venger lui-même, les lois lui assuraient une juste satisfaction. Le fils du doge fut condamné à une amende de cent ducats, à deux mois de prison, et à ne pas se montrer de dix ans dans le quartier qu'habitait la dame offensée. Il tomba dangereusement malade en prison, et son père l'y laissa mourir plutôt que de demander un adoucissement à la sentence. On dit même [1] qu'elle aurait été plus rigoureuse si son avis eût été suivi.

XX. On continua, sous ce règne, à faire des règlements qui diminuaient les prérogatives du prince. On défendit de lui donner le titre de monseigneur, sous peine d'amende. Il fut établi qu'en parlant de lui on se servirait de l'expression *messer le doge*. Il lui fut interdit de posséder aucun fief hors de l'État, et de marier ses enfants à des étrangers sans la permission de ses six conseillers, de la quarantie et du grand conseil, où il fallait encore qu'il obtînt les deux tiers des voix. Les officiers attachés à sa personne furent déclarés inhabiles à occuper des emplois publics, tant qu'ils resteraient à son service, et même un an après l'avoir quitté.

On rapporte aussi à ce règne quelques autres règlements qui donnent une idée du système de cette administration. Deux juifs obtinrent la permission de s'établir à Venise, et d'y tenir une banque qui prêtait à intérêt. En même temps on défendait à tous les étrangers d'acquérir aucunes rentes à Venise, sans une autorisation expresse. Ils avaient même besoin d'une permission pour y fixer leur domicile, et ce domicile ne les rendait aptes à acquérir les droits de citadin qu'après une résidence de quinze ans. Ces règlements prouvent que le gouvernement n'avait pas besoin de favoriser les étrangers pour augmenter la population de sa capitale.

En même temps qu'on se montrait difficile pour accorder le droit de citadinance, une sage politique admettait quelques étrangers aux priviléges du patriciat. Des princes alliés furent inscrits sur le livre d'or, et cet honneur devint la récompense de Jacques Dal

1 *Histoire du gouvernement de Venise*, par Amelot de la Houssaye, 1re partie.

Digitized by Google

Verme, ce général qui, tour à tour, avait si utilement servi les Vénitiens et les Milanais dans les guerres précédentes.

Michel Sténo fut élu doge à la place d'Antoine Renier; c'était un vieillard de soixante-neuf ans (1400).

XXI. Galéas Visconti, qui avait élevé si haut la puissance de sa maison, jusqu'à inspirer à toute l'Italie de la jalousie et même de l'inquiétude, mourut de la peste, le 3 septembre 1402, laissant deux fils mineurs. Sa veuve vit fondre sur elle un orage formé par de longues inimitiés.

Elle ne craignit pas de s'en attirer de nouvelles par des actes de cruauté, qui annonçaient une femme vindicative bien plus qu'une régente courageuse. Elle fit massacrer, dans son palais, trois gentilshommes, membres de son conseil. Quelque temps après on vit un matin, sur la place publique, cinq cadavres vêtus de noir, mais sans tête. Cette exposition apprit au peuple de Milan qu'il y avait eu un soupçon conçu, un jugement sans publicité, une exécution nocturne, peut-être même un supplice sans jugement préalable; et chacun, après avoir examiné les cadavres sans pouvoir les reconnaître, s'en retournait humilié de vivre sous un pareil gouvernement, et pesant s'il y avait plus de dangers à l'attaquer qu'à le supporter. Aussi une insurrection éclata-t-elle bientôt dans Milan; la régente fut obligée d'aller chercher sa sûreté à Monza, sous la protection de quelques troupes mercenaires; et un de ses fils, qu'on sépara d'elle, devint à la fois un otage et un instrument dans la main des factieux.

Ce grand État, fondé par les talents et les crimes des Visconti, et qui s'étendait depuis les lagunes de Venise jusque dans la Toscane, se trouva tout à coup en proie à la discorde civile et à la guerre étrangère. Des seigneurs, naguère sujets paisibles de Galéas, ne voyant plus de sûreté que dans la rébellion, s'emparèrent de quelques villes; des voisins jaloux attaquèrent les provinces.

Privée de Pavie, que les mécontents gouvernaient sous le nom du fils qu'on lui avait enlevé, la régente voyait son autorité méconnue ou renversée dans Alexandrie, Crème, Lodi, Bergame, Crémone, Côme et Brescia. A Sienne ses enseignes avaient été arrachées. Elle venait d'être obligée de rendre Bologne aux troupes du pape, et elle apprenait que les Florentins et le seigneur de Padoue, ligués contre elle, se donnaient rendez-vous sous les remparts de Milan.

Digitized by Google

XXII. Dans ce danger elle eut recours aux armes de la faiblesse : elle négocia, et ce ne fut pas sans l'espoir de tromper. Du moment que la puissance des Visconti cessait d'être prépondérante, cette maison n'avait plus droit à l'inimitié des Vénitiens. La duchesse Catherine les pria d'être les médiateurs de la paix qu'elle demandait au seigneur de Padoue. Celui-ci finit par y consentir, à condition qu'on lui céderait Feltre et Bellune, et la république se rendit garante de la remise de ces deux places. La cession n'eut point lieu à l'époque convenue. La seigneurie ne se fit point un devoir d'augmenter la puissance de Carrare. Celui-ci commença la guerre. Son gendre, le marquis d'Este, vint se joindre à lui. Guillaume de la Scala, fils de l'ancien seigneur de Vérone, dépouillé de ses États quelques années auparavant, crut cette circonstance favorable pour les recouvrer. Il vint offrir son alliance à Carrare ; ce n'était pas un auxiliaire qui eût des troupes à fournir, mais il avait des prétentions à faire valoir. La première irruption de ces alliés fut heureuse : Vérone fut emportée moitié par la force, moitié par la trahison. Guillaume de la Scala y fut couronné, mais quelques jours après il mourut, et sa mort, qui n'avait d'autre résultat que de transmettre ses droits à ses fils, fournit aux ennemis du seigneur de Padoue l'occasion de répandre contre lui des soupçons que les mœurs du temps n'autorisaient que trop sans doute, mais que toute la conduite du second Carrare démentait. Ce prince, guerrier intrépide, n'était pas un homme sans générosité, et il méritait au moins qu'on le crût incapable d'un crime inutile (1403).

XXIII. Des ambassadeurs de Milan vinrent implorer l'assistance des Vénitiens contre cette ligue formidable ; et pour mettre un prix à ce secours, ils offrirent à la république Vicence avec Feltre et Bellune, c'est-à-dire les mêmes places dont elle avait garanti la cession au seigneur de Padoue, quelques mois auparavant (1404).

Il ne s'agissait plus que de savoir jusqu'à quel point l'importance de ces acquisitions pouvait balancer un manque de foi. On dit, pour l'honneur des Vénitiens, que la délibération dans laquelle les propositions de la régente furent acceptées, ne passa que d'une voix [1]. Encore accuse-t-on le doge d'en avoir écarté quelques-uns de ceux qui auraient pu s'y opposer. Pour cela, on fit une liste de

1 Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, Michel Steno.

Digitized by Google

tous les membres du conseil qui avaient des intérêts dans le Padouan, et on les priva, sous ce prétexte, du droit de voter dans cette affaire.

La duchesse de Milan ne méritait pas assez de confiance pour que l'on s'en rapportât à elle de la remise des places qu'elle avait promises.

Des détachements prirent possession de Feltre et de Bellune, au nom de la république ; mais Vicence étant alors assiégiée par Carrare, il était plus difficile d'y faire entrer des troupes. Cependant toutes les communications n'étaient pas absolument interceptées; on commença par faire insinuer aux habitants qu'ils pouvaient se délivrer des calamités d'un siége en se donnant à la république, car elle n'avait pas encore déclaré la guerre au seigneur de Padoue. Cette proposition, favorisée par le gouverneur milanais, trouva beaucoup d'approbateurs. Un député vicentin parvint à sortir de la place ; il fut reçu à Venise comme le mandataire de toute une population assiégée qui demandait des maîtres, et qui se mettait sous la protection d'une république, le dernier asile, disait-il, de la liberté. Cette vaine cérémonie terminée, quelques troupes parvinrent à se jeter dans Vicence, sous la conduite de Jacques Suriano, et le lendemain, 25 avril 1404, on y arbora l'étendard de Saint-Marc.

XXIV. Sur-le-champ un trompette fut envoyé au seigneur de Padoue, pour lui signifier que la ville avait changé de maître, et qu'il eût à en lever le siége, les Vénitiens n'étant point en guerre avec lui. Carrare ne se crut pas obligé de respecter cette notification, ni même le droit des gens; il fit couper le nez et les oreilles au trompette[1], et déclara lui-même la guerre à la république (1404).

L'apparition d'une aussi formidable puissance que les Vénitiens, sur le théâtre de la guerre, intimida plusieurs des alliés. Nicolas d'Este, marquis de Ferrare, quoique gendre de Carrare, fut le premier à se retirer; mais quelques mois après il reprit les armes en faveur de son beau-père. Le seigneur de Padoue, averti que les deux fils de Guillaume de la Scala avaient entamé une négociation avec la république, punit à l'instant cette défection, qu'il était en

1 Jean Bembo, dans sa Chronique qui fait suite à celle de Dandolo, attribue ce fait au fils de Carrare. « Filius Francisci Carrarii qui ibi in castris præfectus copiarum erat, irâ accensus tibicen interfici jussit, abscissis prius ei auribus et naribus, dicendo, Efficiamus ex tibicine leonem sancti Marci. »

Digitized by Google

droit d'appeler une ingratitude, en faisant arrêter les deux princes, et se déclarant seigneur de Vérone.

Carrare, qui avait commencé la guerre avec avantage contre la duchesse de Milan, ne craignait pas, comme on voit, d'irriter les Vénitiens; cependant ils mettaient en campagne une armée de trente mille mercenaires, parmi lesquels il y avait neuf mille hommes de gendarmerie. Charles Malatesta en était le capitaine général; Zeno y avait été envoyé comme proséditeur.

Secondé par ses deux fils, mais forcé de lever le siége de Vicence, le seigneur de Padoue se réduisit à la défensive. Profitant de la multitude de canaux qui environnent et coupent son pays, il s'y enferma comme dans une enceinte fortifiée. Les Vénitiens attaquaient Vérone, dévastaient la Polésine de Rovigo, province du marquis de Mantoue, occupaient avec leurs flottilles les embouchures de la Brenta et du Pô, tandis que leur principale armée cherchait à forcer l'enceinte dont Carrare leur disputait l'entrée. Leurs troupes, campées dans des marais, ne buvant que des eaux insalubres, éprouvèrent par la maladie des pertes considérables et furent repoussées plusieurs fois. Zeno proposa de tenter le passage des marais. Il fallait sortir d'une position où l'armée se consumait sans pouvoir déployer ses forces. Il se chargea lui-même de la reconnaissance de ce terrain entrecoupé de canaux et d'eaux stagnantes. Enfin on lui indiqua un endroit rempli de joncs, semé de quelques îlots, et assez peu profond pour offrir un chemin jusqu'à Padoue. Zeno employa une nuit du mois de septembre à parcourir ce marais, où il avait de l'eau quelquefois jusqu'aux épaules; convaincu de la possibilité de l'entreprise, il fit tenter le passage. On combla les bas-fonds avec des fascines, on construisit quelques ponts, et les troupes s'avancèrent par une route qui n'avait pas été jugée praticable. Carrare, dès qu'il en fut averti, accourut pour les culbuter dans les marais qu'elles venaient de franchir; mais il fut blessé et obligé de se renfermer dans sa capitale. Tout le territoire qui environne cette ville fut livré aux flammes et au pillage. Comme les habitants de la campagne savaient tout ce qu'ils avaient à craindre de l'indiscipline et de la rapacité du soldat, ils se réfugièrent dans la place, avec leurs récoltes, leurs meubles, leurs bestiaux et leurs enfants. Cette ville, déjà populeuse, se vit encombrée par une multitude effrayée, qui apportait plus d'embarras que de secours, et

Digitized by Google

assiégée par la grande armée vénitienne, dont Malatesta, dangereusement malade, avait remis le commandement à Paul Savelli, capitaine romain. Vérone, qu'un des fils de Carrare défendait, était serrée de près; Commacchio, place du marquis de Mantoue, venait d'être prise, et l'établissement de salines qui y existait avait été détruit. Ferrare, assiégée depuis quelque temps, manquait de vivres. Le marquis d'Este, ne pouvant plus résister aux murmures des habitants, qui lui reprochaient de les sacrifier aux intérêts de son beau-père, se vit forcé de demander la paix aux Vénitiens. Ils la lui accordèrent sous trois conditions :

La première, que ses salines resteraient détruites.

Le seconde, qu'il céderait à la république la Polésine de Rovigo, avec la faculté cependant de la racheter, après la guerre, pour une somme de quatre-vingt mille ducats.

La troisième, qu'il viendrait à Venise demander pardon au sénat, et jurer de ne fournir aucun secours au seigneur de Padoue. Ce traité fut signé et exécuté au mois de février 1405.

La situation de Carrare empirait de jour en jour. Cependant il avait enrégimenté ses paysans, et s'était formé une petite armée d'environ douze mille hommes. Avec ce peu de forces, il avait fait tout ce qu'on peut attendre d'un homme de guerre et du caractère le plus inébranlable. Des sorties fréquentes, des expéditions lointaines, des postes surpris, des convois interceptés, enfin l'enlèvement du commandant de Vicence, qui fut attiré dans une embuscade et emmené prisonnier à Padoue, signalèrent le courage et l'activité de ce prince.

XXV. Mais toutes les places des environs tombaient successivement. Vérone, où Jacques Carrare commandait, au milieu d'une population qui n'était nullement affectionnée à son père, fut obligée de se rendre le 23 juin, et le prince, à qui la capitulation accordait, dit-on, la faculté de se retirer librement, fut arrêté et envoyé dans les prisons de Venise. Cette capitulation ne donnait aux Vénitiens que le droit d'occuper Vérone militairement. Ils voulurent y acquérir un droit politique, et pour cela ils donnèrent encore une fois le vain spectacle de la seigneurie recevant à ses pieds les députés d'un peuple qui demandait librement à vivre sous les lois de la république. Cette cérémonie fut aussi pompeuse qu'inutile. Les députés véronais firent un magnifique éloge du gouvernement vé-

Digitized by Google

nitien. Le doge leur répondit par ces paroles de l'Écriture : *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière ;* et chacun feignit de croire que, depuis ce moment, les Vénitiens avaient acquis sur Vérone un droit légitime (1405).

La Dalmatie, Corfou, Vicence, avaient été acquises avec les mêmes formes ; et dans toutes ces réunions prétendues volontaires, les seuls Corfiotes avaient stipulé quelques conditions pour leurs intérêts les plus chers.

XXVI. La prise de Vérone, rendant disponibles les troupes qui l'avaient assiégée, permit de renforcer l'armée qui était devant Padoue. Cette ville éprouvait, dans l'intérieur de ses murs, une calamité plus cruelle encore que toutes les horreurs de la guerre. Une maladie contagieuse s'était déclarée au milieu de cette population réduite à des privations pénibles, fatiguée par un service militaire continuel, et entassée pêle-mêle avec une multitude d'animaux. Cette maladie emportait en deux ou trois jours ceux qui en étaient atteints. Bientôt le nombre de ces malheureux ne permit plus de leur donner des soins, ni même de leur rendre les derniers devoirs avec quelque décence. Les précautions qu'on fut obligé de prendre pour assurer l'inhumation de tous les cadavres, et pour éviter l'appareil des cérémonies funèbres, ajoutaient encore à la terreur dont on était frappé. Pendant la nuit, des tombereaux, surmontés d'une petite croix et d'une lanterne, parcouraient les rues en silence, pour recueillir les morts de porte en porte, et allaient les jeter confusément dans de grandes fosses qui se remplissaient en un jour. Les historiens les plus modérés dans leur estimation, portent à vingt-huit mille le nombre des victimes [1] ; d'autres l'élèvent jusqu'à quarante mille [2]. Quand on considère que le siége de Padoue ne dura que depuis le 23 juin jusqu'au 19 novembre, l'imagination est effrayée du nombre des malades qui devaient succomber chaque jour, pendant que la contagion fut à son plus haut période (1405).

Les défenseurs de cette place étaient réduits à quatre ou cinq mille hommes. On ne pouvait plus faire du pain, parce que les as-

1 Jacques Delayte, *Annales d'Este.*

2 André Biglia, dans son *Histoire de Milan*, liv. 1er, et André Gattaro dans son *Histoire de Padoue.* Celui-ci était témoin oculaire de cette calamité ; il y perdit son père.

Digitized by Google

siégeants avaient détourné les eaux de la Brenta. Il est facile de concevoir quelle force de caractère il fallait à Carrare pour contenir une population au désespoir, et obtenir de nouveaux efforts d'une garnison si malheureuse : aussi ne put-il empêcher les murmures d'éclater. Il se résigna à entrer en négociation pour la reddition de la place. On a écrit que ses propositions n'étaient qu'insidieuses ; il faut cependant reconnaître qu'elles étaient acceptables et au moins très-désintéressées. Il demandait, pour prix de l'abandon de sa souveraineté, que l'on garantît à Padoue ses anciens priviléges, que les donations faites par lui fussent maintenues, qu'on rendît la liberté à son fils, retenu injustement par les Vénitiens après la reddition de Vérone, et qu'on lui payât à lui-même une indemnité de cent cinquante mille florins. Mais il s'était rendu trop redoutable pour que la politique de ses ennemis lui accordât même des conditions si modérées. Les plénipotentiaires de la seigneurie les rejetèrent avec hauteur.

Ils en furent punis quelques jours après. Dans la nuit du 19 août, une partie de la garnison sortit, sous la conduite de l'autre fils du prince de Padoue, arriva jusqu'aux sentinelles avancées des assiégeants, massacra la grande garde, pénétra jusqu'au camp, mit le feu aux tentes, fit main basse sur tout ce qui se présenta dans ce premier moment de confusion, enleva l'étendard de Saint-Marc, et opéra sa retraite en bon ordre, lorsque le général Savelli s'avança à la tête de ses troupes qu'il avait ralliées au milieu des flammes.

Dans cette action, qui couvrit de gloire le jeune Carrare, Savelli reçut une blessure dont il mourut peu de temps après [1]. Ce succès ne relevait pas beaucoup les espérances des assiégés : cependant la république fit offrir à Carrare la liberté de son second fils, une somme de soixante mille florins, et la permission d'emmener, en sortant de la place, quelques voitures couvertes. Ainsi on ne marchandait plus que sur l'indemnité. Carrare reçut, malheureusement pour lui, en même temps que ces propositions, un avis qui lui annonçait de prochains secours de la part des Florentins. Cet espoir l'empêcha de renoncer à sa souveraineté ; la négociation fut rompue, et les assiégeants, le voyant déterminé à se défendre, prirent la résolution de ne pas lui laisser le temps d'être secouru.

1 Le 3 octobre.

Digitized by Google

Leur armée, qui était de vingt-cinq à trente mille hommes, et dont Galéas de Mantoue venait de prendre le commandement, donna, le 2 novembre, deux heures avant le jour, un assaut général, qui dura jusqu'à la nuit, mais qui fut vaillamment repoussé. Quinze jours après, ils parvinrent à séduire le commandant d'une des portes. Elle leur fut livrée; une partie de l'armée pénétra dans la première enceinte. Carrare, qui veillait toutes les nuits, accourut pour leur arracher le fruit de cette trahison. Il résista longtemps, avec peu de monde, faiblement secondé dans ce moment de surprise. Enfin, obligé de céder, il se retira dans la seconde enceinte de la ville. Il y en avait une troisième, et au delà de celle-ci, un château, dernière retraite des défenseurs de la place.

Les exemples ne sont pas assez communs d'un prince défendant lui-même sa capitale, au milieu des horreurs de la discorde, de la peste et de la famine, persistant à en disputer une moitié, quand la trahison l'a privé de l'autre, pour que la constance de François Carrare ne mérite pas ici notre admiration. Trouvant que les moindres retranchements sont toujours assez bons pour un homme de cœur, il appelait à grands cris ses soldats sur la seconde muraille; mais l'heure du découragement était arrivée pour tous, excepté pour lui. Si le privilége des hommes d'un grand caractère est d'entraîner les autres, c'est un malheur trop souvent attaché à leur condition de rester isolés dans les grands revers. L'un comme l'autre est l'effet de leur supériorité.

Les habitants, sans espoir de sauver leur ville, n'avaient plus que la pensée d'échapper au pillage. Le soin de conserver ses biens conseille plus de faiblesse que le désir de sauver sa vie. On ne s'occupait plus que de se rendre, pour obtenir du vainqueur quelques ménagements; on éclatait en reproches contre le prince; on lui imputait les malheurs publics; on voulait le mettre dans l'impuissance de les prolonger. Son fils même le suppliait de ne pas aggraver cette terrible situation par une résistance inutile.

XXVII. Carrare, abandonné de tous, demanda un armistice, une entrevue et un sauf-conduit. Il déclara aux provéditeurs qu'il était prêt à livrer Padoue, pourvu qu'il pût le faire avec honneur. Ceux-ci exigèrent qu'il commençât par remettre la place, lui proposant d'aller ensuite à Venise discuter ses indemnités. Le piége était grossier; cependant le prince n'était guère plus en sûreté dans sa

Digitized by Google

citadelle qu'au milieu du camp vénitien. Se confiant au noble caractère de Galéas de Mantoue, il le somma de lui donner sa parole d'honneur qu'on n'abuserait point de la négociation pour retenir sa capitale. Sur cette assurance, il se laissa conduire ou entraîner avec son fils à Mestre, où l'on disait que les négociateurs, chargés des pouvoirs de la seigneurie, devaient se rendre.

Des plénipotentiaires du prince et des députés de la ville partirent en même temps pour Venise. La seigneurie refusa de recevoir les premiers, cajola les seconds, et en renvoya deux à Padoue, qui y entrèrent en criant : *Vive saint Marc! Mort aux Carrare!* Il ne se réunit à ces cris qu'un petit nombre de prolétaires [1]; mais le résultat de cette espèce de sédition, qu'on appela le vœu du peuple, fut qu'on ouvrit les portes aux troupes vénitiennes, le 19 novembre.

A cette nouvelle, Carrare demanda hautement à rentrer dans sa citadelle. Il n'était plus temps. Galéas de Mantoue n'y pouvait plus rien. Confus d'avoir engagé sa parole, il était trop intéressé à ce que la république ne lui fît pas partager la honte d'une trahison, pour ne pas espérer qu'elle se montrerait généreuse. Les commissaires de la seigneurie, venus à Mestre pour conférer avec le prince, avaient annoncé qu'ils étaient autorisés à lui accorder la liberté de se retirer où il voudrait, à lui laisser la faculté d'emporter ses effets précieux, à lui allouer même une indemnité. Mais lorsqu'on apprit que les habitants de Padoue s'étaient déclarés, ces commissaires feignirent d'en être étonnés, et en conclurent que, puisque la place s'était rendue sans stipuler les intérêts du prince, il n'y avait plus lieu à les discuter, et qu'il ne pouvait plus être considéré que comme prisonnier de guerre.

XXVIII. On le conduisit à Venise ainsi que son fils. Galéas, qui les accompagna, y fut reçu avec de grands honneurs; on le fit noble vénitien; mais il témoigna librement son indignation de la perfidie avec laquelle cette affaire avait été conduite. On ne sait si sa mort, qui survint bientôt après, fut l'effet de son chagrin ou de son indiscrétion.

Venise devenait maîtresse de Padoue, de cette ville antique d'où elle tirait son origine. Il fut stipulé, dans l'acte de prise de

1 Con circa 20 cittadini. *Histoire de Padoue*, par André Gattaro. *Rerum italicarum scriptores*, tome XVII, p. 936.

Digitized by Google

possession, que la ville conserverait son université et ses manufactures de laine, et que le sel serait fourni à ses habitants, par les salines de la république, au même prix qu'à ceux de Vicence et de Vérone.

Lorsque les députés [1] vinrent mettre aux pieds du doge les clefs et le drapeau de leur ville : « Allez, leur dit-il, vos péchés vous » sont remis. »

Ces paroles semblaient annoncer l'oubli de toute injure. Elles furent cruellement démenties.

François Carrare et son fils, en arrivant à Venise, furent déposés dans un couvent de l'île de Saint-Georges, à l'extrémité de la ville. Apparemment qu'on voulut éviter de la leur faire traverser en plein jour. Ils avaient fait une guerre trop vive aux Vénitiens pour ne pas mériter les vociférations de la populace. Le lendemain ils furent amenés en présence de la seigneurie. A genoux devant le doge, ils implorèrent la clémence de la république. C'était alors l'usage de mêler toujours des paroles de l'Écriture sainte aux discours publics. « J'ai péché, seigneurs, s'écriait François Carrare, ayez pitié » de nous. »

Le doge leur fit signe de se relever, puis de prendre place à ses côtés, et, s'adressant au père, répondit à peu près en ces termes [2] : « Vous avez constamment manifesté, envers la république, ingrati- » tude et inimitié. Fidèle en cela aux exemples domestiques, vous » avez surpassé les crimes de vos aïeux, et élevé un fils qui paraît » disposé à égaler les vôtres. Qu'espérez-vous? De nouveaux bien- » faits? ils ne vous changeraient pas. La permission de vous justifier? » il n'y a pour vous ni excuses ni pardon. Parjure envers la répu- » blique, vous lui avez suscité des ennemis, comme votre père, qui » implorait notre secours contre les Esclavons, et dans le même temps » les excitait contre nous. Sa perfidie nous coûta Trévise, et il dé- » clara sa connivence avec le duc d'Autriche en achetant notre

1 L'orateur de cette députation était l'un des hommes les plus savants de Padoue et de l'Europe, François Zabarella, dont les Vénitiens récompensèrent la prompte soumission en lui donnant une riche abbaye. (Jacobi-Philippi Tomasini, illustrium virorum elogia.)

Le pape Innocent VII, le nomma à l'évêché de Padoue : c'était un poste dangereux pour un Padouan nouveau sujet de la république. Zarabella le refusa de peur de choquer les Vénitiens, et dans la suite fut nommé cardinal.

2 *Histoire de Milan*, par André Biglia, liv. 1er.

Digitized by Google

» province de lui. Et quel argent y employa-t-il ? celui que nous » venions de lui donner pour des blés qu'il nous avait vendus. Après » cette offense, après la guerre de Gênes qu'il nous avait suscitée, » et dont nous ne sortîmes que par un miracle, nous voulûmes bien » encore lui pardonner. Qu'est-il besoin de vous le rappeler, à vous » qui vîntes ici implorer notre clémence ?

» Le duc de Milan vous a enlevé Padoue ; nous vous avons aidé à » y rentrer. Indulgence, secours, honneurs, bienfaits, nous vous » avons tout prodigué ; vous avez tout oublié ; rien n'a pu changer » la perversité de votre naturel. Aujourd'hui nous ne pouvons que » remercier Dieu de ce qu'il a voulu mettre un terme à vos per- » fidies, et votre sort entre nos mains. »

XXIX. Carrare garda le silence ; on le conduisit avec son fils aîné dans la même prison où le plus jeune était depuis quelques mois. Il est assez facile de voir ce que Carrare aurait pu répondre à toutes ces imputations. Sa maison régnait dans Padoue depuis près d'un siècle ; l'origine de cette puissance n'était ni plus ni moins pure que celle des autres. Le premier des Carrare avait profité de la popularité de sa famille pour chasser deux chefs qui opprimaient sa patrie, alors république démocratique. Il en était devenu prince [1], et ce titre lui avait été conféré par une de ces délibérations qui consacreraient le droit le plus légitime, si on pouvait raisonnablement les croire libres, spontanées et prises avec maturité. Quelle que fût l'origine de cette puissance, elle avait été reconnue par tous les gouvernements voisins, et notamment par celui de Venise. Elle s'était maintenue, agrandie par tous les moyens qui sont dans la politique et dans les passions humaines. Il y avait eu dans cette famille des usurpations, des crimes de toute espèce ; mais ce n'étaient pas les plus odieux de ces princes qui avaient manqué d'alliés. Plus d'une fois la république avait favorisé leurs injustices. Elle avait deux fois replacé cette maison sur le trône, et c'était là le seul droit qu'elle eût réellement sur elle. Les Carrare lui devaient en effet toute la reconnaissance dont on est redevable à un voisin qui trouve son intérêt à nous protéger. Ils avaient été inscrits parmi les nobles de Venise, mais ce n'était pas être devenus ses sujets. Plusieurs fois ils avaient pris les armes contre elle, mais ils n'avaient pas toujours été les agresseurs.

1 En 1318.

Digitized by Google

Quant à Vicence, cette ville leur avait appartenu à plus juste titre qu'aux Vénitiens ; car elle avait été sujette de Padoue pendant près de cinquante ans, vers la fin du douzième siècle.

Pour Trévise, il en était de même : le père de François Carrare l'avait achetée du duc d'Autriche ; et le duc d'Autriche avait pu la vendre, puisque les Vénitiens la lui avaient cédée par un traité. Ils prétendaient donc interdire à l'un la disposition de ce qu'ils lui avaient cédé, et aux autres le droit de l'acquérir. C'était une étrange prétention, mais elle ne l'était pas davantage que le reproche fait à Carrare d'avoir employé à cette acquisition l'argent des Vénitiens, et quel argent ? celui qu'ils lui avaient donné pour prix du blé qu'il leur avait fourni.

Mais tous ces torts enfin, quand on aurait pu les qualifier ainsi, étaient ceux du père de François Carrare, de ses ancêtres. Pour lui, avant d'être appelé à régner, il s'était vu dépouillé de ses États par la république. Il les avait reconquis, non pas, à la vérité, sans l'aveu, mais sans le secours des Vénitiens. Cet aveu, il le devait moins à leur amitié qu'à leur haine contre la maison de Visconti.

Carrare avait déclaré la guerre au duc de Milan ; il en avait le droit. Les Vénitiens s'étaient faits les alliés de son ennemi ; par conséquent, il s'était vu dans la nécessité de les combattre. Était-ce là manquer à la reconnaissance ? Enfin quel droit avait-on sur lui ? On l'avait appelé dans le camp vénitien pour négocier ; il y était venu avec un sauf-conduit ; il avait reçu la parole du général de la république, et, parce qu'on avait profité de son absence pour faire révolter sa capitale, on le déclarait prisonnier de guerre.

Et quand il aurait pu être justement déclaré tel, était-il justiciable de la république ? devait-il s'attendre au traitement qu'on lui préparait ? Ses torts enfin, quels qu'ils pussent être, le soumettaient-ils au jugement d'un tribunal vénitien ? et ces torts, dans tous les cas, étaient-ils ceux de ses deux fils ? Tous deux avaient combattu pour la cause de leur père ; tous deux étaient retenus au mépris du droit des gens [1].

[1] L'abbé Laugier s'est efforcé de justifier le meurtre des Carrare. C'est bien pis encore quand on lit les historiens vénitiens : on est étonné, humilié des arguments que la bassesse trouve pour justifier la tyrannie.

On raconta que François Carrare nourrissait des dogues pour faire mettre en pièces et dévorer ceux qu'il haïssait. On montra jusqu'à ces derniers temps, dans

Digitized by Google

XXX. Mais le plus vindicatif de tous les gouvernements ne s'arrêtait pas à examiner de telles questions. On commença par nommer une commission pour instruire le procès des trois prisonniers. Les commissaires furent Louis Morosini, Charles Zeno, dont on voit avec regret le nom figurer dans cette affaire, Louis Lorédan, Robert Querini et Jean Barbo [1]. On était partagé entre trois avis ; les uns voulaient reléguer les princes à Candie ; d'autres proposaient de les retenir dans une prison perpétuelle. Il y avait un troisième parti plus prompt, plus sûr, ce fut celui qu'appuya vivement Jacques Dal Verme, dans le grand conseil, en disant que laisser vivre les Carrare, c'était s'exposer à l'inconstance du peuple de Padoue, et à voir ces princes, redoutables par leurs talents et par leur courage, reconquérir leurs États une troisième fois (1406).

Pour faire cesser toutes ces discussions, le conseil des Dix évoqua l'affaire. Dès ce moment, la procédure, s'il y en eut une, ne laissa plus aucune trace.

Le 16 janvier, un moine fut introduit dans le cachot séparé où était le seigneur de Padoue, et vint l'exhorter à se préparer à la mort. Les uns disent [2] que le prisonnier se jeta sur le moine pour le dépouiller de ses habits et s'échapper à la faveur de ce déguisement ; d'autres racontent qu'il se confessa et reçut l'eucharistie.

une des salles du palais de Saint-Marc, deux énormes scorpions que ce prince employait, disait-on, contre ses ennemis. C'était prendre bien du soin pour excuser l'animosité de la république ; mais on ne justifie pas un assassinat.

1 Cette famille de Barbo avait voué une ancienne inimitié aux Carrare, dont elle avait cependant éprouvé la générosité. En 1381, des ambassadeurs que la république envoyait au duc d'Autriche, tombèrent entre les mains de François Carrare : « E tutti furono condotti prigioni a Padova al signore che volentieri vide gli ambasciatori, e massime il Barbo (Pantaléon), perchè gli era stato il più fiero nemico che egli avesse avuto in Venezia. Nondimeno gli fece honor grande, allogiandolo col compagno in Corte, se ben sotto buona guardia. Anziche più volte volle essere a raggionamento con lui, e dimostrargli quello che egli poteva fare a sua vendetta ; ma che non voleva in tal modo vendicarsi. E lo represe con modeste parole, che nell' avvenire, non volesse sparlar de' fatti de' signori, come aveva già fatto di lui ; e finalmente gli disse, che egli si contentava di donargli la vita e la libertà insieme : e così lo liberò, e fù l'officio suo frustratorio e vano, perchè quando esso Barbo fù ritornato a Venezia, gli fù più fiero nemico che mai, e massime nel trattaro della pace.

(*Cronaca della guerra di Chiozza da* Daniello Chinazzo.)

Mais il faut ajouter que ce même Carrare avait voulu faire assassiner ce Pantaléon Barbo quelques années auparavant.

2 *Chronique de Trévise* d'André Redusi de Quero.

Digitized by Google

Quand le prêtre se fut retiré, quatre des juges entrèrent et firent un signe aux bourreaux qui les suivaient. Carrare se défendit quelque temps, armé d'une escabelle ; mais accablé par le nombre, il fut renversé et étranglé. Le lendemain ses deux fils éprouvèrent le même sort, et on prit le soin, fort inutile, de répandre dans Venise que les trois princes étaient morts d'une maladie subite [1].

Carrare avait deux autres fils que leur mère avait conduits à Florence, longtemps avant la reddition de Padoue. Le gouvernement vénitien n'eut pas honte de promettre trois mille ducats d'or pour qui les tuerait l'un ou l'autre. Une récompense plus forte était offerte à qui les livrerait vivants ; on mettait un prix au plaisir d'assouvir soi-même sa vengeance.

Les héritiers de la maison de la Scala, que Carrare avait dépouillée de Vérone, crurent que le moment était favorable pour réclamer les anciennes possessions de leur famille ; mais le gouvernement vénitien, qui s'en était emparé, mit leurs têtes à prix pour toute réponse. On voit que la république avait deviné cette maxime proclamée depuis par Machiavel [2], qui recommande d'exterminer la race des princes qu'on a détrônés.

Cette atroce procédure contre les Carrare donna lieu à une autre qui, sans être aussi cruelle, n'en était pas moins révoltante.

XXXI. On avait trouvé, dans les papiers du seigneur de Padoue, la trace d'un paiement de quatre cents ducats d'or, fait par ce prince à Charles Zeno. Le caractère de Zeno, qui était certainement alors le plus grand homme de sa nation, devait repousser tout soupçon de corruption. La somme dont il s'agissait ne pouvait, dans aucun temps, avoir été de quelque importance pour un patricien allié aux plus illustres familles, et occupant depuis vingt-cinq ans les premières charges de l'État. Mais un gouvernement ombrageux met au nombre de ses maximes de rabaisser soigneusement l'orgueil ou la gloire de ceux qui se sont élevés par d'éclatants services. On avait déjà fait connaître à Zeno qu'il n'était pas assez médiocre pour être doge. On voulut attaquer sa considération personnelle, et avertir ses admirateurs du danger qu'il y aurait à se déclarer ses partisans.

Une loi défendait à tout Vénitien de recevoir d'aucun prince

1 E fù detto esser morto di Catarro. (Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, M. Steno.)
2 Le Prince, ch. 3.

Digitized by Google

étranger ni gratification, ni pension, ni salaire. Les avogadors, produisant la preuve que Zeno avait reçu quatre cents ducats du prince de Padoue, le dénoncèrent au conseil des Dix. Interrogé sur le fait, Zeno déclara que pendant la mission que la seigneurie lui avait donnée dans le Milanais, pour y commander les troupes de Galéas Visconti, il avait eu l'occasion de voir François Carrare, alors prisonnier et dans un état voisin du dénûment; qu'il lui avait prêté quatre cents ducats, et que la note trouvée dans les papiers du prince ne pouvait être relative qu'au remboursement de cette somme.

Cette explication du fait était naturelle; le soupçon ne l'était pas; mais un tribunal qui compte pour des preuves les aveux arrachés par la torture, ne peut pas admettre les déclarations d'un accusé qui se disculpe. Une autre maxime particulière à ce tribunal était que, dans le doute, le plus sûr est de juger à la rigueur. En conséquence le héros couvert de blessures, qui avait porté si haut la gloire du nom vénitien, fut déclaré coupable, dépouillé de toutes ses charges, et condamné à deux ans de prison [1]. Il en avait alors soixante-douze. Cet odieux jugement ajouta à la gloire de Zeno, qui, sans écouter les murmures qui s'élevaient en sa faveur, subit noblement sa sentence, et montra qu'il n'était pas moins grand citoyen que grand capitaine, sous le plus ingrat des gouvernements.

XXXII. Telle fut l'issue de cette guerre dans laquelle la maison de Visconti ne recouvra pas même sa tranquillité, et qui procura aux Vénitiens, ses alliés, l'acquisition de Bellune, de Feltre, de Vicence, de Vérone, de Padoue et de Rovigo, c'est-à-dire à peu près tout le pays renfermé entre la Piave, les montagnes, le lac de Garda, le Pô et les lagunes.

Seulement Rovigo pouvait être rachetée par le marquis de Ferrare, pour quatre-vingt mille ducats. Ces conquêtes si importantes n'avaient coûté que de l'argent. Pas une goutte de sang vénitien n'avait été versée; car, à l'exception de la flottille, les armées n'étaient composées que de mercenaires étrangers; mais il avait fallu leur prodiguer les trésors. En 1404, le gouvernement fut obligé de

1 Quò magis animis qua mlegibus tulisse sententiam viderentur. (*Vie de Charles Zeno*, par Jacques Zeno, liv. 9.)

Digitized by Google

créer de nouvelles rentes, c'est-à-dire de faire un emprunt pour soudoyer ces troupes. L'année suivante, immédiatement après l'occupation de Vérone, on en ouvrit un nouveau dont le prompt succès prouva combien on comptait sur la durée de ces prospérités. Ces expédients ne suffisant pas, on imagina une opération sur les monnaies de Padoue qu'on soumit à une refonte; mais les renseignements nous manquent pour expliquer en quoi consistait cette opération. On en fit une bien autrement importante sur les grains : le gouvernement s'en réserva le monopole et le droit d'en fixer le prix. Enfin toutes les évaluations portent la dépense de ces deux campagnes à deux millions de ducats d'or. [1] On fit cependant, vers cette époque, quelques dépenses publiques assez considérables. Les places de Rialto et de Saint-Marc furent pavées de grandes pierres. La tour de l'horloge, qui est devant l'église Saint-Marc, et qui avait été consumée pendant une illumination de réjouissance, fut rebâtie. La façade du palais ducal, du côté du midi, fut achevée.

Cette acquisition d'un territoire considérable dans le continent de l'Italie, accroissait sans doute les ressources et la puissance de la république; mais d'une autre part elle changeait la nature de ses rapports avec ses voisins, nécessitait un autre emploi de ses forces, et devait par conséquent détourner une partie des capitaux et des bras que réclamaient la marine et les colonies.

1 Navagier *Storia veneziana.*

Digitized by Google

LIVRE XII.

Acquisition de Zara et de quelques autres places en Dalmatie, de Lépante et de Patras. — Traité avec les Turcs. — Acquisition de quelques villes sur le Pô. — Guerre avec le roi de Hongrie. — Trêve, 1406-1413. — La seigneurie refuse la ville d'Ancône. — Rupture momentanée avec les Turcs. — Acquisition de Corinthe. — Mort de Charles Zeno. — Guerre contre le roi de Hongrie et le patriarche d'Aquilée. — Conquête du Frioul. — Acquisition de Cattaro. — Situation de la république après ces conquêtes, 1413-1420

I. Pendant que la république portait son ambition sur le continent, elle dut à une circonstance fortuite de nouveaux avantages pour son commerce maritime. Un fils de Jean Ier, roi de Portugal, s'étant obligé par un vœu à faire un pèlerinage à la Terre-Sainte, vint demander le passage aux Vénitiens. Il était porteur de lettres par lesquelles le roi son père priait la seigneurie de l'accueillir favorablement, et, en reconnaissance, offrait aux négociants de Venise toutes sortes de franchises dans ses ports pendant cent ans [1]; c'était beaucoup pour un si faible service.

Comme déjà les vaisseaux vénitiens avaient appris à longer la côte occidentale de l'Europe et fréquentaient la mer du Nord, ce n'était pas pour eux un médiocre avantage de trouver un accueil et des priviléges dans des ports situés à moitié chemin. La seigneurie s'empressa de recevoir l'auguste pèlerin sur une escadre qui partait pour Bérythe. Bizarre jeu de l'impénétrable fortune ! les Vénitiens accordaient passage sur leurs galères, pour la traversée de la Méditerranée, à un prince dont la nation devait quelques années après frayer une nouvelle route aux navigateurs dans des mers inconnues, et, par cette découverte, faire descendre les Vénitiens du premier rang qu'ils occupaient depuis si longtemps entre les peuples commerçants de l'univers.

II. Vers le même temps un événement peu considérable en lui-même répandit dans Venise cette joie populaire à qui les gouvernements permettent quelquefois de se manifester sans la partager. Un cardinal vénitien, Ange Corrario, fut élevé au pontificat. Une sin-

1 Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, M. Steno.

Digitized by Google

gularité assez remarquable, c'est que la mère de ce cardinal, Beriola Condolmier, fut sœur, mère et grand'mère de trois papes, savoir: mère de celui-ci, Grégoire XII, élu en 1406; sœur de Gabriel Condolmier, élu en 1431, qui prit le nom d'Eugène IV; et aïeule de Paul II, Pierre Barbo, élu en 1464. C'était la première fois que la nation recevait cette espèce d'illustration; mais la chaire de St.-Pierre n'était alors qu'un trône assez mal affermi que deux compétiteurs se disputaient. Depuis trente ans, l'Église donnait au monde chrétien le scandale de deux papes rivaux, se déclarant réciproquement illégitimes, intrus, schismatiques, usurpateurs, s'anathématisant l'un l'autre tour à tour, jetant dans les consciences l'incertitude et l'effroi, et offrant aux souverains le choix d'un pape selon leurs intérêts temporels. On en vit jusqu'à trois en même temps [1]; plusieurs

URBAIN VI.
9 avril 1378.
Barthélemi Prignano.
Les cardinaux qui l'avaient élu se déclarèrent contre lui, en le traitant d'apostat et d'antechrist.
C'est celui qui fit mettre six cardinaux à la torture dans sa chambre.

BONIFACE IX.
2 novembre 1389.
Pierre Tomacelli.
Ce fut lui qui établit les annates.

INNOCENT VII.
17 octobre 1404.
Cosmat Meliorati.
Chassé momentanément de Rome par un soulèvement.

GRÉGOIRE XII.
30 novembre 1406.
Ange Corrario.
Déposé par le concile de Pise; finit par abdiquer.

MARTIN V.
11 novembre 1417.
Othon Colonne.
Met fin au schisme, et reste en possession du saint-siége.

ALEXANDRE V.
26 juin 1409.
Pierre Philargi.
Il avait été mendiant; d'ailleurs fort savant homme.

JEAN XXIII.
17 mai 1410.
Balthazar Cossa.
Il avait été corsaire. C'est de ce pape que l'on raconte qu'il s'était nommé lui-même *ego sum papa*. Déposé par le concile de Constance; meurt en 1419, sans être remplacé.

CLÉMENT VII.
21 septembre 1378.
Robert de Genève.
Élu par quinze des seize cardinaux qui avaient nommé Urbain VI cinq mois auparavant.

BENOIT XIII.
28 septembre 1394.
Pierre de Lune.
Il excommunie quiconque sera d'une opinion contraire à la sienne.
Déposé par le concile de Pise, et ensuite par celui de Constance, qui le déclare fauteur du schisme, païen, publicain, parjure, hérétique, et rejeté de Dieu.

CLÉMENT VIII.
Juin 1424.
Gilles Mugnos.
Élu par deux cardinaux. Abdique en 1429.

Digitized by Google

furent déposés. On vit les cardinaux donner un compétiteur au pape qu'ils venaient d'élire. L'Italie fut ensanglantée par leurs rivalités : on se battit dans l'enceinte même des conciles, et les pères les moins belliqueux se sauvèrent par les fenêtres (1405) [1].

Le gouvernement vénitien, toujours peu disposé à favoriser l'ambition des ecclésiastiques, ne se départit point en faveur d'Ange Corrario de son système d'indifférence sur la rivalité des papes. Trois ans après, Grégoire XII, déposé par une sentence du concile de Pise, fut remplacé par un cardinal, né sujet de la république, Pierre Philargi, qui était de Candie. L'ancien pape voulut passer de Rimini à Udine, où il avait convoqué les évêques de son obédience ; la seigneurie défendit à tout le clergé vénitien de se rendre à cette convocation, refusa de recevoir le pape à Venise, se déclara pour son compétiteur, et donna même des ordres pour faire arrêter Grégoire à son retour. Un déguisement peu digne du chef de l'Église sauva ce pape. Mais, en se rangeant sous l'obédience d'Alexandre V, la république ne se montra pas plus disposée à s'engager dans la querelle de ce nouveau pontife. Il sollicitait des secours pécuniaires et la permission de résider à Venise. On lui refusa l'un et l'autre. Et, lorsqu'en 1415, le concile de Constance, voulant mettre fin à ces discordes, fit demander à la république si elle reconnaîtrait le pape qu'il se proposait de choisir, les Vénitiens répondirent qu'ils feraient comme la majeure partie de la chrétienté [2].

III. Des intérêts plus directs appelaient ailleurs l'attention du gouvernement. La ville de Lépante, située dans l'ancienne Phocide, vis-à-vis la presqu'île du Péloponnèse, appartenait au prince de Morée : ce prince, ne pouvant la défendre contre les Turcs, accepta une modique pension de cinq cents ducats que lui offrit la république, et permit à ses sujets de chercher leur sûreté sous le pavillon de Saint-Marc. L'année suivante, en 1408, la ville de

1 Nel concilio di Costanza seguì un certo rumore trà l'arcivescovo di Milano e l'arcivescovo di Pisa, e dalle parole ne vennero alle mani, volendosi strangolare l'un l'altro, perchè non aveano armi. Onde molti si gittarono giù per le finestre del concilio. (Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, Th. Mocenigo.)

2 Cronica di Venezia et come lo fù edificata et in che tempo et da chi.

(*Manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc.*)

Digitized by Google

Patras fut acquise à peu près de la même manière. La république se la fit céder par l'archevêque [3].

Une petite révolte avait éclaté, en 1405, en Albanie. Les peuples de la principauté de Scutari, que la république avait achetée des derniers feudataires, avaient témoigné qu'ils regrettaient leurs anciens maîtres. Il fallut y envoyer des troupes, faire le siége de quelques châteaux, et notamment de celui où s'étaient réfugiés l'héritier et la veuve du dernier seigneur. La princesse et son fils se soumirent à aller résider à Venise, et leur départ rétablit la tranquillité dans la colonie. Elle fut troublée trois ans après par un parent du jeune prince, qui entreprit d'en chasser les Vénitiens, battit leur petite armée, et les obligea de renoncer à une partie de cette province. Ils conservèrent seulement Scutari, Dulcigno et les salines qui sont sur cette côte.

Cette seconde révolte des Albanais avait été appuyée par les troupes de Sigismond, roi de Hongrie, qui disputait alors sa couronne à Ladislas, allié des Vénitiens. Ladislas, roi de Naples, était appelé au trône de Hongrie par une partie des seigneurs, mécontents d'obéir à Sigismond, qui était étranger et dont les droits n'étaient fondés que sur son mariage avec leur dernière reine; encore en était-il devenu veuf.

Ladislas, en partant de Naples, pour aller prendre possession de la nouvelle couronne qui lui était offerte, fit un traité avec les Vénitiens, et, à l'exemple de tous les princes qui, dans une position semblable, n'hésitent pas à proposer le partage des États dont ils ne sont pas encore en possession, il leur promit la ville de Zara.

Malheureusement pour lui, ses conquêtes se bornèrent à cette place ; il fut obligé de repasser en Italie; et tout le fruit qu'il retira de cette expédition se réduisit à vendre à la république, pour cent mille florins [1], la ville de Zara et tous ses droits sur la Dalmatie. La seigneurie prévoyait bien que cette acquisition la mettrait en état de guerre avec le compétiteur de Ladislas; mais elle n'hésita

1 Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque de l'acquisition de Patras. Sanuto (*Vite de' duchi*, F. Foscari) la rapporte à l'an 1423, et dit : È da sapere che la città di Patras fù lasciata alla signoria per Stefano Arseni Zaccharia, arcivescovo di detta città, il quale avea il temporale, e lo spirituale di Patras.

2 Jo. Lucii de regno Dalmatiæ, lib. 5, ch. 5.

Digitized by Google

point à prendre possession de son ancienne colonie. Une forte garnison y fut envoyée. Des ouvrages considérables furent faits autour de Zara pour s'en assurer la conservation, et un fort fut élevé pour répondre de la fidélité des habitants. Elle avait besoin de garantie, car leur ville avait échappé huit fois à la seigneurie. Acquise, en 998, par le doge Pierre Urseolo, elle se révolta en 1040, pour se donner au roi de Croatie. En 1115, elle se mit sous la protection du roi de Hongrie. En 1170, elle se déclara indépendante et élut pour prince son archevêque. En 1186, ce fut encore le roi de Hongrie qui appuya les nouveaux efforts des Zaretins pour secouer le joug de la république. Les années 1242, 1310, 1345 et 1357 furent encore marquées par de nouvelles expulsions des Vénitiens, qui, après être rentrés tant de fois dans cette possession par la force des armes, acquirent enfin cette colonie par un marché, comme s'ils n'en eussent jamais fait la conquête. Cette acquisition importante eut lieu en 1409 ; et en 1410, des provéditeurs furent envoyés dans cette province, avec la mission de prendre des otages dans les principales familles et de les faire partir pour Venise [1]. Bientôt après, les généraux vénitiens employés sur cette côte s'emparèrent successivement des îles d'Arbo, de Pago, de Cherso et d'Ossero. A la faveur du voisinage ils semèrent la division dans Sebenigo, pour s'en emparer par un coup de main, mais la tentative échoua. Les partisans que les Vénitiens s'étaient ménagés dans la place en furent chassés, et il fallut en entreprendre le siége, qui fut long, car la ville ne se rendit que par famine au bout de deux ans (1412).

Ainsi, depuis quelques années, les Vénitiens multipliaient leurs établissements sur la presqu'île de l'ancienne Grèce ; mais les Turcs commençaient à l'envahir de leur côté. La seigneurie, ne se sentant pas en état de résister à de si dangereux voisins, prit le parti de négocier avec l'empereur Soliman, et ne fit pas difficulté d'acheter, par un tribut annuel de seize cents ducats, la promesse qu'il voulut bien faire que ses armes laisseraient en paix les pays soumis à la république.

IV. On voit combien les affaires des Vénitiens s'étaient améliorées du côté du Levant. Sur le continent de l'Italie, leurs nouvelles

1 Chronaca di Venezia come lo fù edificata, et in che tempo et da chi fino all' anno 1446. (*Manusc. de la biblioth. de Saint-Marc*, f° 48.)

Digitized by Google

conquêtes avaient dû leur procurer beaucoup de considération et d'influence. Ils en eurent une preuve par le testament du marquis de Mantoue, François de Gonzague, qui, laissant un fils âgé de douze ans, pria la république de vouloir bien se charger de la tutelle du jeune prince et du gouvernement de ses États, pendant la minorité. La république répondit dignement à cette honorable marque de confiance. François Foscari, délégué par elle pour aller administrer le Mantouan, y sut mériter la reconnaissance du prince et du peuple.

Cet exemple fut suivi par le seigneur de Ravenne, Obizzo de Polenta, prince trop modeste ou trop indolent, qui, bien qu'il fût en âge de régner par lui-même, demanda à la seigneurie un patricien pour l'assister dans les soins du gouvernement. Jean Cocco, qui fut chargé de cette mission, ne s'en acquitta pas avec moins de succès que François Foscari de la sienne.

S'il était beau pour le gouvernement de Venise de recevoir de pareilles demandes, qui étaient un hommage rendu à sa sagesse, il était plus glorieux encore de les justifier.

La Lombardie était troublée à cette époque par les divisions de plusieurs princes, et notamment par l'ambition du seigneur de Plaisance, Otto da Terzi, qui possédait déjà Parme et Reggio, et qui voulait enlever Modène au marquis de Ferrare. Celui-ci parvint à former une ligue contre ce voisin turbulent. La petite armée de cette coalition, dans laquelle les Vénitiens avaient fourni sept cents lances, fut complétement battue ; mais le marquis répara les torts de la fortune par un crime. Il attira son ennemi dans un piége et le fit assassiner. On se partagea le corps de ce prince comme un trophée [1], et Venise ne répugna point à recevoir les fruits de cette trahison. Elle s'empara de Parme et de Reggio. Cette promptitude à se saisir de la part qu'elle croyait lui être due, la brouilla avec son allié, qui fit avancer ses troupes pour disputer la possession de Parme. Ils n'en vinrent cependant pas aux mains ; le marquis céda

1 S'ebbe nuova essere il signor Ottobuono terzo, stato morto il suo corpo fù portato a Modena, il signor Vito di Camerino ne voleva un quarto e l'ebbe, e gli altri tre quarti furono messi alle porte di Modena e di Cremona, e le budelle furono buttade a' cani, e un' orecchia ebbe messer Tommaso da Isabia, l'altra ebbe il signor di Cortona. La testa fù messa sopra una lancia nella cuba della chiesa di Ferrara del duomo. Altri mangiarono della sua carne. Tamen di tal morte ho veduto altramente. (Marin Sanuto, *ibid.*)

Digitized by Google

à la république Guastalla, Brescello et Casal-Maggiore, sur le Pô. Ces places convenaient beaucoup mieux aux Vénitiens, qui, à ce prix, rendirent les deux autres.

V. L'année 1410 fut marquée par plusieurs événements sinistres. Des conspirations éclatèrent à Padoue et à Vérone, pour y rétablir l'autorité des maisons de Carrare et de la Scala. Les coupables expièrent cette tentative dans des supplices affreux. Les Tartares firent une irruption dans la ville de Tana, où se tenait une foire au mois d'août, et égorgèrent tous les Vénitiens qui s'y trouvaient, au nombre de plus de six cents, après avoir pillé leurs richesses, évaluées à plus de deux cent mille ducats [1].

Le même jour que cette irruption ruinait le commerce vénitien au fond de la mer Noire, un ouragan, tel qu'on n'en avait point vu de mémoire d'homme, semblait menacer Venise même d'une destruction totale. Les vaisseaux arrachés de leurs ancres étaient brisés contre le rivage, ou jetés dans la haute mer ; tous les arbres déracinés ; les édifices renversés ; la mer furieuse semblait vouloir anéantir Venise. Le dommage fut incalculable.

Environ un an après, un complot fut formé, ou plutôt un murmure fut proféré contre les patriciens. Deux citadins, l'un nommé François Baudouin, l'autre Barthélemy Anselmi, causant un jour avec l'abandon de l'amitié, se communiquèrent les sentiments d'indignation que leur faisait éprouver l'insolence de la noblesse. Le premier osa dire qu'il n'était pas impossible de la réprimer ; que, si les citoyens riches voulaient assembler leurs créatures, ils se déferaient des patriciens les plus odieux et du conseil des Dix. Cette confidence effraya tellement l'interlocuteur, qu'il courut dénoncer son ami, qui fut pendu le lendemain, et le dénonciateur fut agrégé au patriciat. Telle est l'origine de la noblesse de la maison Anselmi [2].

1 Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, Th. Moncenigo.

2 Voici comment cette affaire est racontée dans un manuscrit de la bibl. de Saint-Marc, intitulé : *Cronaca di Venezia et come lo fù edificata et in che tempo et da chi fino all' anno* 1446, in-f°, page 42. « Mars 1412, Francesco Baldo *pense cruellement contre l'honneur de la seigneurie :* Barthélemy Anselmi vient la nuit, déguisé, le dénoncer au doge. Baldo est conduit à la chambre des tourments, et sans aucun préalable, appliqué sur le chevalet, où il avoue son crime. Le conseil des Dix prononce à l'instant, et à l'instant Baldo est pendu à la colonne rouge du palais neuf. Barthélemy et tous les siens sont admis au grand conseil, pour apprendre à tous que telles choses doivent se révéler. »

Digitized by Google

VI. Les Vénitiens, en portant en Dalmatie leur pavillon et leur esprit d'envahissement, avaient fait, selon Ladislas, une acquisition légitime; mais aux yeux de Sigismond, ce ne pouvait être qu'une usurpation. Sigismond n'était pas seulement l'heureux compétiteur de Ladislas, il venait d'être appelé au trône impérial, et, ceint d'une double couronne, il s'avançait à main armée pour descendre des montagnes du Frioul, et entrer sur le territoire vénitien. L'évêque d'Aquilée, dont les États allaient être traversés et ensanglantés, s'enfuit à Venise. La seigneurie prit toutes les mesures indiquées par les localités pour défendre les passages par lesquels on pouvait pénétrer dans son territoire. Un retranchement de vingt-deux milles de développement fut tracé sur la frontière. Douze mille hommes de milices furent rassemblés pour la défense de ces lignes. Chaque ville fournit un contingent de lances et de chevaux, et on en forma une petite armée mobile, dont le commandement fut donné à Thadéo Dal Verme, qui conduisit assez mal les affaires, pour qu'on fût obligé de le remplacer par Charles Malatesta, dès la première campagne (1411)[1].

Ces préparatifs de guerre nécessitèrent de nouvelles mesures de finance, pour subvenir à une dépense qu'on évaluait à soixante mille ducats par mois. Le gouvernement provoqua des dons patriotiques; on soumit à des taxes les officiers de justice et beaucoup d'employés de l'administration. On abusa du monopole du blé. On augmenta les droits sur le sel, on en établit un de vingt sols par aune sur les draps et sur les toiles. On multiplia les emprunts; Padoue prêta sept mille ducats; Vicence huit mille, Vérone dix mille. Le conseil confia la conduite de toutes les affaires militaires à une commission qui, partout ailleurs qu'à Venise, aurait été jugée trop nombreuse pour pouvoir faire espérer de la diligence et de la discrétion, car elle était composée de cent vingt-neuf patriciens.

Les affaires des Vénitiens allèrent fort mal pendant la première

1 Il amena 2000 lances : la république lui payait par mois 1000 ducats pour lui et 13 par lance.

(*Cronaca di Venezia et come lo fù edificata, et in che tempo et da chi fino all' anno* 1446, man. de la bibliot. de Saint-Marc, f° 41.)

Je trouve cependant dans le même manuscrit, f° 44, que l'année suivante, en 1412, les Vénitiens ne payaient plus les lances que 4 ducats par mois.

Digitized by Google

campagne. Le général des Hongrois était un Florentin nommé Pippo. Il passa le Tagliamento, franchit tous les défilés du Frioul, se présenta, le 22 avril 1411, devant les lignes, et les emporta presque sans combattre, par la lâcheté et l'inexpérience des milices, qui se débandèrent à l'aspect de l'ennemi. Dès que cette irruption fut opérée, Bellune chassa le podestat vénitien, et ouvrit ses portes aux Hongrois. Serravalle, Feltre, Motta, ne firent aucune résistance. Sacile, Cordagnano, Val di Marino, Castelnuovo, furent emportés ou se rendirent. Il n'y eut que Castelfranco, Conegliano, Azolo, Noale et Oderzo, dont la défense fut honorable. L'ennemi se répandit dans toute la province de Trévise, il pouvait attaquer la capitale. Il fallut pour l'arrêter avoir recours à d'autres armes. Heureusement Pippo n'était point inaccessible à la corruption. Vaincu par les présents des Vénitiens, il se hâta de prendre des quartiers d'hiver, et repassa même les montagnes, sous prétexte d'y être plus en sûreté.

La seigneurie employa cet intervalle de repos à renforcer ses troupes et ses places, à punir sévèrement les officiers lâches ou infidèles, à qui on imputait les pertes de la campagne précédente, et surtout à nouer des négociations pour la paix. Le roi ne la refusait pas absolument, il consentait même à ce que Zara restât à la république; mais il exigeait qu'on lui rendît Sebenigo et les autres places, qu'on réparât le dommage qui y avait été fait, que six cent mille ducats lui fussent payés en indemnité des frais de la guerre, que la seigneurie lui envoyât tous les ans un cheval blanc ou un faucon, à titre d'hommage pour la possession de Zara, et qu'elle lui accordât un libre passage sur son territoire pour aller à Rome.

Les Vénitiens avaient bien pu se soumettre à payer un tribut aux Turcs, mais ils ne voulaient pas se reconnaître vassaux du roi de Hongrie. Ils pouvaient encore moins consentir à lui donner passage pour venir en Italie, où il aurait fini par dominer.

Au commencement de la campagne de 1412, ils tâchèrent de porter la guerre dans le Frioul. Udine fut prise et reprise. On se disputa plusieurs châteaux. Dans une première bataille, les troupes vénitiennes eurent un plein succès. Le général ennemi fut tué avec quinze cents des siens; mais Sigismond s'avançait en personne, menant à sa suite les héritiers des maisons de Carrare et de la

Digitized by Google

Scala, ce qui annonçait évidemment le projet de dépouiller la république de la souveraineté de Padoue et de Vérone. Il fallut se replier sur Bellune, ensuite dans le Trévisan, laisser même les ennemis s'avancer sur le territoire de Padoue et les voir mettre le siége devant Vicence (1412).

On avait eu la précaution d'enlever toutes les subsistances qui se trouvaient dans la campagne ou dans les places ouvertes. Les Hongrois éprouvèrent de grandes privations. Le siége de Vicence traîna en longueur. Il leur coûta plus de trois mille hommes. Cette armée, sans avoir été battue, se trouva réduite de moitié. Elle fit un mouvement de retraite; aussitôt les troupes vénitiennes et les paysans se mirent à sa poursuite pour la harceler, et lui firent éprouver une perte considérable lorsqu'elle voulut repasser la Piave.

VII. Les Hongrois passèrent l'hiver occupant le pays de Feltre, le Frioul, et menaçant les places de l'Istrie, pour attirer de ce côté les forces de la république. Enfin, le 18 avril 1413, une trêve de cinq ans vint mettre fin à ces hostilités.

Cette guerre défensive avait coûté deux millions de ducats, et occasionné la dévastation de plusieurs provinces. Il en résultait pour les Vénitiens une dette considérable dont l'extinction fut le premier soin du gouvernement. Son discrédit était tel que les créances sur les fonds publics se vendaient à 38 pour cent de leur valeur nominale [1]; on affecta à leur paiement tout le produit des sels que les lagunes fournissaient pour la consommation de Vicence et de Padoue, et un droit de 3 pour cent qui fut ajouté à la taxe dont toutes les marchandises étaient grevées. Cinq commissaires furent nommés pour diriger l'emploi de ce fonds d'amortissement.

Cependant au milieu de cette guerre malheureuse les intérêts du commerce ne furent pas négligés. La guerre contre les Hongrois fit rechercher l'amitié du duc d'Autriche; les Vénitiens obtinrent de lui, moyennant une somme considérable, qu'il ouvrirait un libre

1 *Historia veneta*, di Paola Morosini, lib. 18. Voyez aussi Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, M. Steno.

Digitized by Google

passage par le défilé de Trente aux marchandises qu'ils envoyaient en Allemagne [1].

Il n'y avait pas deux mois que la guerre avait cessé lorsque la peste se déclara encore dans Venise, et dura jusqu'au mois d'octobre; elle y fit périr cette fois trente mille personnes [3]. Le retour si fréquent de ce fléau accuse l'insuffisance des lois sanitaires, si nécessaires à un peuple qui était en communication continuelle avec tout l'Orient; mais cette même calamité donna lieu quelque temps après à une fort belle loi, qui défendit à tout sénateur de s'éloigner de la capitale quand la peste y régnerait [1].

Cette même année Venise perdit le doge Michel Steno, qui fut remplacé par Thomas Moncenigo, alors en ambassade auprès de l'empereur Sigismond. La mission de Thomas Moncenigo avait pour objet de mettre un terme aux désordres que produisait en Italie la querelle des papes, du roi de Naples et de Sigismond. Cet ambassadeur avait aussi été chargé de proposer à l'empereur de donner à la république l'investiture des principautés de Padoue, de Vicence et de Vérone, ce qui prouve que la seigneurie ne se croyait pas un droit incontestable sur ces États. Cette proposition, qui pouvait flatter la vanité de l'empereur, était en opposition avec sa politique. Il demanda que ces trois provinces fussent rendues à leurs anciens maîtres, devenus ses protégés. Il persistait aussi à exiger que les Vénitiens, en gardant Zara, lui en fissent hommage. Il fallut se préparer à une nouvelle guerre (1414).

Quelques règlements qui furent faits sous le règne de Steno, ou pendant l'interrègne, méritent d'être rapportés.

VIII. On se souvient que la conjuration de Boémont Thiépolo avait occasionné l'expulsion de beaucoup de patriciens qui y avaient pris part, notamment de plusieurs personnes de la maison Querini. Il avait été réglé depuis que, tant que la race de ces exilés ne serait pas éteinte, aucun des membres de leur famille, bien qu'étranger à la conspiration, ne serait éligible au conseil des Dix. On vérifia au commencement du xve siècle qu'il ne restait plus aucun des-

1 Cronaca di Venezia et come lo fù edificata, et in che tempo et da chi fino all' anno 1446. (*Manuscrit de la biblioth. de Saint-Marc, foglio* 41.)

Ce traité est du 2 février 1411.

2 Marin Sanuto dit 32,000 et 800 à Chiozza.

3 *Historia di Venezia*, di Paolo Morosini, lib. 22.

Digitized by Google

cendant des condamnés; en conséquence le droit d'éligibilité à ce conseil fut rendu à leurs parents.

Un autre décret régla que les avogadors ne pourraient plus faire arrêter un conseiller de la seigneurie, à moins que l'accusation ne portât sur un fait extraordinaire, et que, même dans ce cas, ils seraient obligés d'en référer à deux chefs du tribunal des quarante.

On ajouta à ces dispositions que le doge ne pourrait appeler personne en justice; que ses armoiries ne seraient placées ni sur les drapeaux, ni sur aucun navire, ni sur aucun édifice, excepté dans l'intérieur du palais ducal; que les avogadors pourraient le traduire en jugement devant le grand conseil; que dans les conseils il ne pourrait jamais empêcher leurs conclusions, mais seulement les combattre; qu'enfin personne ne serait autorisé à tirer des archives de la république aucune pièce secrète.

IX. Les gouvernements aristocratiques ne sont pas les moins susceptibles des séductions de la prospérité. Venise, depuis une vingtaine d'années, reculait tous les ans les bornes de ses domaines. Sans rivaux sur les mers, où les Génois ne pouvaient plus soutenir la concurrence, elle avait recouvré ou acquis d'importantes colonies, et possédait plusieurs belles provinces sur le continent de l'Italie; mais il fallait supporter les inconvénients inséparables de sa nouvelle condition. Victorieuse des petits princes, dont le voisinage l'avait si longtemps importunée, conquérante de leurs États, elle se trouvait en contact avec des puissances bien autrement redoutables, et il ne lui était plus permis de se dispenser de prendre part à leurs différends. Devenue vulnérable sur plus de points, elle avait plus de ménagements à garder. Une des acquisitions les plus désirables pour elle, était sûrement celle du port d'Ancône. Déjà maîtresse de Corfou, de Zara et des lagunes, si elle y eût joint Ancône, elle se serait trouvée en possession de tous les bons ports existants sur les deux rivages de l'Adriatique. Elle put faire cette acquisition et la faire gratuitement. Les Anconitains, sujets de l'Église, étaient assiégés et vivement pressés par le seigneur de Pezaro. Ils crurent trouver leur salut dans la protection de la république, arborèrent l'étendard de Saint-Marc, et envoyèrent des députés à Venise pour offrir de se donner à la seigneurie. Rien n'était plus séduisant qu'une pareille proposition. Le gouvernement vénitien avait montré plus

Digitized by Google

d'une fois qu'il était toujours disposé à croire sincères les vœux des peuples qui se donnaient à lui ; mais dans cette circonstance il résista à la tentation, et ne voulut point avoir à compter de plus parmi ses ennemis le pape et le prince qui voulait conquérir cette ville.

Au lieu d'accepter le titre de maîtres, les Vénitiens s'offrirent pour médiateurs et devinrent les arbitres désintéressés de ce différend. Cette conduite, qui n'était que circonspecte, eut tous les honneurs de la modération.

X. Les soins qu'ils étaient obligés de donner aux affaires de l'Italie détournaient leur attention et leurs forces des établissements qu'ils avaient en Orient. Pendant ce temps-là, le soudan de Babylone ruinait les comptoirs de la république à Damas; les Turcs mettaient à feu et à sang tout le plat pays de l'île de Négrepont; Mahomet, leur nouvel empereur, armait une puissante flotte qui menaçait Candie, et, sans les divisions qui survinrent dans la famille ottomane, il n'est pas probable qu'on eût pu détourner le danger par la négociation. La paix qu'on eut le bonheur de conclure avec Mahomet, en 1415, fut rompue presque aussitôt par l'imprudence du duc d'Andros, qui ne cessait point de faire la course sur les Turcs. Ceux-ci ne distinguèrent point la république de son vassal, et se mirent à poursuivre tous les bâtiments appartenant aux Vénitiens.

La seigneurie envoya, pour protéger son pavillon, une escadre de quinze galères dans les mers de Constantinople, sous les ordres de Pierre Lorédan. La guerre n'avait été déclarée de part ni d'autre : la flotte vénitienne portait des plénipotentiaires chargés de donner des explications et de prévenir une rupture ; mais lorsque les Turcs virent défiler le long de leurs côtes le cortége formidable qui accompagnait ces ambassadeurs, ils firent feu sur l'escadre, qui répondit par des volées de toute son artillerie. La flotte turque appareilla pour venir attaquer les Vénitiens, et, le 29 mai 1416, les deux armées se livrèrent un combat sanglant à la vue de Gallipoli.

Malgré l'infériorité du nombre, les Vénitiens remportèrent une victoire complète. Leur amiral, Pierre Lorédan, y reçut plusieurs blessures. Celui des Turcs y perdit la vie [1] ; cinq galères et plusieurs

1 Le *rapport* de Pierre Lorédan, dans lequel il raconte cette bataille, a été conservé par Marin Sanuto. (*Vite de' duchi*, Th. Moncenigo.)

Digitized by Google

autres bâtiments demeurèrent au pouvoir du vainqueur, qui fit passer au fil de l'épée tous les Génois, Catalans, Siciliens ou Provençaux qui se trouvèrent parmi les prisonniers; ils étaient au nombre de 2,600. Il y avait aussi quelques Candiotes qui avaient pris du service dans les équipages turcs. Ils furent écartelés, et leurs membres suspendus à la poupe des galères.

Un mois et demi se passa en pourparlers, avant que les plénipotentiaires, qui étaient sur la capitane de Lorédan, pussent débarquer. Enfin ils furent admis. Tous les griefs qu'on avait à se reprocher mutuellement furent considérés comme des malentendus. On se rendit les prisonniers, les choses furent rétablies sur le même pied qu'auparavant. Il fut stipulé que le gouvernement turc ne prendrait point fait et cause pour les corsaires de sa nation, et que les Vénitiens pourraient les traiter en ennemis.

XI. Cette paix avec la Porte eut de très-bons effets pour la république. Sa considération dans l'Orient et ses richesses s'en accrurent. Les petits souverains, qui redoutaient les Turcs, briguèrent son amitié. Le prince de Morée sollicita sa protection, et la paya de quelques châteaux situés sur cette côte [1]. Cinq ans après, c'est-à-dire en 1422, les terreurs de ce prince augmentant dans la même proportion que la puissance ottomane, il céda encore aux Vénitiens la ville de Corinthe, qui est la clef de la presqu'île de la Morée.

Des événements bien autrement importants se passaient en Italie.

La guerre contre Sigismond, roi de Hongrie et empereur, avait été suspendue par une trêve de cinq ans, signée le 18 avril 1413. Elle devait par conséquent expirer à pareil jour de l'an 1418.

XII. Cette époque fut celle de la mort de l'un des plus grands hommes dont la nation vénitienne puisse s'honorer. Après avoir subi une prison de deux ans, Charles Zeno, presque octogénaire, dépouillé de ses honneurs, mais non pas de sa gloire, voulut ajouter à toutes les aventures qui avaient illustré sa vie, un pèlerinage à la Terre-Sainte. Dans ce voyage, son ardeur guerrière eut encore une occasion de se réveiller. Son vaisseau aborda en Chypre; le roi Pierre de Lusignan était alors en guerre avec les Génois, qui avaient fait une

1 Castel di Ferro, Zunchio di Belvedere, Cataligo, Bussiello, Serravalle, Luerni, Calopitani, Guffo, Latorre, Mantievere, Zerbi, Zancana.

Digitized by Google

descente dans son île et qui l'assiégeaient dans sa capitale. Il réclama les conseils de ce vieux guerrier ; mais lorsqu'il s'agissait de combattre, Zeno ne se bornait pas à des conseils. Il se mit à la tête de quelques troupes que le roi lui confia, disputa le terrain aux Génois pendant toute une campagne, rendit vaines toutes leurs entreprises, et les força à signer la paix et à se rembarquer. Après ce dernier exploit il revint à Venise, où tous les malheurs de la vieillesse l'attendaient. Des maladies cruelles, la goutte, la pierre, la cécité, et la perte encore plus cruelle de sa femme et de son fils, lui firent désirer la mort qu'il avait si longtemps bravée. Il mourut le 8 mai 1418, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le gouvernement, qui avait pris soin d'humilier ce général au milieu de ses prospérités, jugea qu'il était aussi de sa politique de rendre à ses restes des honneurs funèbres. Le corps de Zeno, couvert de quarante blessures, fut porté à la sépulture par les marins, qui voulurent rendre cet hommage à leur ancien amiral : le doge, le sénat en corps, l'accompagnèrent, et Léonard Justiniani prononça en grec et en latin [1] l'oraison funèbre d'un héros, à qui la patrie ingrate devait tant de victoires, son salut et de si nobles exemples.

XIII. La république touchait au moment de voir recommencer les hostilités avec deux ennemis redoutables. L'un était Sigismond ; l'autre n'était pas un ennemi déclaré, mais sa circonspection donnait autant d'inquiétude que sa puissance. Philippe-Marie Visconti avait recueilli en 1412 l'héritage de sa maison, c'est-à-dire ce que n'en avaient point arraché les seigneurs rebelles et les voisins jaloux. Mais il ne dissimulait pas le dessein de ressaisir ce qui avait appartenu à ses ancêtres, et, en attendant qu'il pût redemander aux Vénitiens les provinces sur lesquelles il croyait avoir des droits, il menaçait ou attaquait les princes moins puissants qui possédaient Lodi, Come, Brescia, Bergame et Crémone (1418).

La république ne voulait pas que le duc de Milan se joignît contre elle au roi de Hongrie. C'était là son intérêt le plus pressant. Elle lui fit entendre que le premier objet des puissances de l'Italie devait être d'empêcher les Allemands d'y pénétrer. Cette communauté de périls produisit une de ces alliances où chacun ne se propose que de profiter des malheurs de son allié. Le duc de Milan ne promit

1 *Historia veneta*, Petri Justiniani, lib. 6.

Digitized by Google

point sa coopération, mais seulement son amitié, et cette amitié était suspecte. Certain que les Vénitiens le ménageraient et éviteraient de se brouiller avec lui, tant qu'ils auraient en tête l'empereur Sigismond, il ne négligea rien pour mettre le temps à profit. La seigneurie, de son côté, fit son possible pour l'empêcher de s'agrandir. Sous le titre de son alliée, elle s'entremit dans toutes ses querelles avec les seigneurs voisins. Elle parvint quelquefois à retarder leur ruine par des trêves aussitôt violées que conclues, et eut souvent la douleur de voir dédaigner sa médiation ou même son intercession. Il fallut souffrir que le duc de Milan s'emparât de Lodi, dont il fit pendre le seigneur, et de Bergame, qui appartenait au seigneur de Brescia, particulièrement protégé des Vénitiens.

Ils tâchèrent de former contre l'empereur des alliances avec les ducs de Bavière et d'Autriche. Ces alliés évitèrent de prendre une part active à la guerre contre un ennemi si puissant. Plusieurs négociations furent entamées avec Sigismond pour le détourner de recommencer les hostilités. Le pape intervint comme conciliateur; mais le roi demanda toujours, pour première condition, la restitution des places de la Dalmatie, et la guerre fut inévitable.

La république n'avait rien négligé pour s'y préparer. Il était pour elle du plus grand intérêt que le Frioul en fût le théâtre. On ne manqua point de prétextes pour y porter les troupes vénitiennes, même avant l'expiration de la trêve. Le patriarche d'Aquilée, souverain de cette province, avait vu, quelques années auparavant, son pays traversé plusieurs fois par les armées hongroises. L'espoir d'être un peu moins opprimé que dans les campagnes précédentes, l'avait déterminé à se jeter dans le parti de Sigismond. C'en fut assez pour donner aux Vénitiens le droit de l'attaquer. Ils surent même se former dans le pays un parti, non-seulement pour seconder leurs opérations dans la guerre actuelle, mais encore pour faciliter l'accomplissement de leurs vues ultérieures. Le pape fit en vain des efforts pour détourner l'orage qui allait fondre sur le territoire d'un prince ecclésiastique. Le légat qu'il envoya à cet effet à Venise eut beau représenter que le patriarche n'avait embrassé que forcément le parti du roi de Hongrie : on avait intérêt de trouver en lui un ennemi, pour se battre sur son territoire. Ce légat d'ailleurs mêla à ses paroles de paix des propositions intéressées, qui nuisirent au

Digitized by Google

succès de sa mission, en indisposant le gouvernement de la république. La cour romaine désirait que, dans les États de la seigneurie, les biens possédés par le clergé ne fussent plus soumis aux impositions. Cette demande fut repoussée avec cette fermeté que la seigneurie opposa toujours aux prétentions du saint-siége. On répondit qu'avant d'être donnés à l'Église, ces biens supportaient toutes les charges publiques; que l'État n'avait pas renoncé à ses droits en permettant que ces biens fussent affectés à la dotation du clergé, et qu'on ne se départirait jamais de cette maxime.

XIV. L'armée de la république, commandée par Philippe Arcelli, parcourut le Frioul sans rencontrer une forte résistance, parce que les troupes de Sigismond étaient alors occupées en Bohême à une guerre contre les Hussites, qui avaient le double tort d'être hérétiques et de ne pas le reconnaître pour leur roi. Les troupes du patriarche d'Aquilée, unies à celles du comte de Gorice, son voisin, soutinrent presque seules pendant deux campagnes les efforts des Vénitiens. Elles furent battues; plusieurs places se rendirent successivement. Huit mille Hongrois vinrent enfin partager les périls d'un allié à qui leur maître avait jusque-là laissé tout le poids de la guerre. Ce secours ne la rendit ni plus heureuse ni moins cruelle. On commit des deux côtés d'affreux ravages et des représailles plus horribles encore. Le général du patriarche fit écarteler des pillards. Le général vénitien crut venger son armée en faisant couper la tête à cinquante paysans ou femmes des environs d'Udine.

Les garnisons que le roi de Hongrie avait laissées dans les places de Bellune, de Feltre, de Cadore et dans les châteaux environnants, se virent tour à tour obligées de se rendre. Bellune fut la première à envoyer sa soumission : Cadore capitula ; Feltre fut réduite à se racheter du pillage en payant dix mille ducats.

Dans le Frioul, les troupes vénitiennes, secondées par une flottille qui était entrée dans le Tagliamento conquirent successivement Sacile, Pruta, Serravalle, Salemberg, Mureno, et plusieurs autres places, dont quelques-unes furent aussitôt démolies. Le patriarche s'était jeté dans Udine avec six mille hommes. Cette capitale, devant laquelle les Vénitiens s'étaient présentés plusieurs fois dans le cours de cette guerre, finit par abandonner la cause de son prince, l'obligea à prendre la fuite, et se soumit le 7 juin 1420, en payant trente

Digitized by Google

mille ducats pour éviter le pillage, qui, par l'usage de ces rachats honteux, devenait un droit reconnu [1].

Le patriarche, voyant tous ses États au pouvoir du vainqueur, n'espérant plus aucun secours de Sigismond, que les Hussites occupaient en Bohême, et que les Turcs menaçaient en Hongrie, implora la médiation du pape. Le médiateur demanda d'abord que les Vénitiens restituassent leur conquête; mais tout ce qu'on put en obtenir, ce fut de laisser au patriarche d'Aquilée San-Danielo et San-Vito, avec une pension de trois mille ducats, encore sous la condition de reconnaître la juridiction de la république. Le comte de Gorice fut obligé de faire hommage de ses fiefs.

XV. Sur la côte de la Dalmatie, les armes vénitiennes furent moins heureuses. Les Hongrois enlevèrent Scutari, gagnèrent une bataille, et auraient probablement reconquis la majeure partie de cette côte, si les Turcs, alors maîtres de la Thrace et en guerre avec Sigismond, n'eussent fourni aux Vénitiens un secours qui les aida à s'y maintenir. Pierre Lorédan, capitaine du golfe, conquit Almissa, Brassa, Lezina, Curzola, Trau et Spalato. Scutari fut surpris et enlevé. Cattaro, qui était alors une petite république, se donna aux Vénitiens, effrayée des progrès de la puissance ottomane, et ne trouvant pas une protection efficace dans les armes du roi de Hongrie. Mais cette soumission volontaire fut précédée d'un traité par lequel les habitants se réservèrent le droit d'élire leurs magistrats et de conserver leurs anciennes lois; ils y insérèrent même une condition digne de servir de modèle aux autres peuples. Il fut stipulé que les Vénitiens ne pourraient jamais céder cette ville à une autre puissance, et que, s'ils oubliaient cet engagement, Cat-

[1] « I nostri vollero da quella terra, acciocchè non fosse saccheggiata, ducati 30,000. (Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, Th. Moncenigo.)

Ce fut à Udine que les Vénitiens conquirent une de leurs plus précieuses reliques, l'Évangile écrit de la main de saint Marc. « Era il cielo in quei tempi tanto » per benedir la repubblica, ch' oltre all' ampliazione di stati, le concesse eziandio » de' suoi divini tesori; trovatisi in Udine gli Evangelii scritti da san Marco in » lingua latina di propria mano, che trasportaronsi a Venezia. »

(*Fatti veneti* di Francesco Verdizzotti, lib. 18.)

« Altro aquisto furono gli Evangelii scritti in lingua latina di mano di san Marco. (*Historia di Venezia* di Paolo Morosini, lib. 18.)

Doglioni (*Historia veneziana*, lib. 6), ajoute à ce récit des circonstances miraculeuses.

Digitized by Google

taro, dégagée de tous les siens envers eux, reprendrait à l'instant son indépendance primitive [1].

XVI. La république de Venise se montra fidèle à un traité qui lui donnait une forteresse importante à l'entrée de l'un des principaux bassins du littoral de l'Adriatique. Ce fut alors que la république se trouva réellement souveraine du golfe, puisqu'elle en possédait tous les rivages depuis les bouches du Pô jusqu'à Corfou. Ce territoire comprenait une population d'à peu près deux millions d'habitants, répartis sur deux mille lieues carrées, à quoi il faut ajouter Candie, Négrepont, toute la côte de la Morée, plusieurs îles de l'Archipel, et des établissements dans presque tous les ports de l'Orient.

La capitale, suivant le dénombrement qui fut fait à cette époque, avait une population de cent quatre-vingt-dix mille âmes [2]; et ce qui prouve que cette population tendait encore à s'accroître, c'est que les maisons y étaient d'une grande valeur [3] : on en peut juger

1 *Essai historique et commercial sur les Bouches de Cattaro*, par M. Adrien Dupré.

2 *Historia di Venezia* di Paolo Morosini, lib. 19. On fit dans ce temps-là le calcul du blé que Venise faisait venir des pays voisins; on trouva qu'elle tirait :

De la Dalmatie, de l'Albanie et de la Grèce . . .	170,000 mesures de froment.
De la côte d'Italie, depuis Ravenne jusques en Calabre	146,000
Du Padouan et du Trévisan	30,000
	346,000

En tout 346,000 mesures : il reste à déterminer quelle était cette mesure. L'historien que je viens de citer la nomme *stara*, le staro pesait 63 kil. 90; ce qui donne une consommation d'à peu près 230 livres de grain par tête et par an.

3 On en trouve aussi la preuve dans ce passage de l'historien Sanuto, qui se rapporte à une estimation des propriétés faite peu de temps après, en 1425. « A gli 8 d'ottobre fù preso in pregadi che si dovessero stimare tutte le possessioni di Venezia, e furono fatti sei gentiluomini cioè trè di quà da canale, e trè di là, che avessero le stime vecchie, co' loro maestri, murari e marangoni, notai e uffiziali. E così fù stimato, la quale stima fù questa e nota che fù accresciuta dalla vecchia per lire 72,424. » On voit qu'il y avait dès lors à Venise une espèce de cadastre. M. Simonde de Sismondi dans son *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, liv. 65, attribue l'invention du cadastre aux Florentins, et la place en 1429. Ce passage que je viens de citer paraît prouver que cette méthode de perception était déjà connue à cette époque.

Il existe à la Bibliothèque du Roi, sous le n° 10444, in-4°, un manusc. intitulé :

Digitized by Google

par leur estimation, qu'on portait à sept millions de ducats, ou trente millions de francs; et par le loyer, qui s'élevait à cinq cent mille ducats, de la valeur de quatre francs trente-cinq centimes, c'est-à-dire à deux millions de notre monnaie [1]. Tous les impôts rendaient dans la même proportion.

Un autre signe de prospérité non moins évident, c'était l'activité de l'atelier monétaire de Venise pour convertir en monnaies nationales les espèces étrangères qui restaient dans le pays, après la compensation de toutes les marchandises importées et exportées. Cet atelier frappait annuellement un million de ducats d'or valant à peu près dix-sept francs; deux cent mille pièces d'argent et huit cent mille sous. C'était une fabrication de près de dix-huit millions de notre monnaie, dont s'accroissait tous les ans le numéraire de Venise. Aussi les fortunes particulières et la fortune publique augmentaient-elles dans une progression rapide. En moins de dix ans, l'État avait éteint une dette de quatre millions de ducats d'or, c'est-à-dire de près de soixante-dix millions de francs, et avait prêté cent soixante-six mille ducats au marquis de Ferrare. On

Croniche di Venezia fino all' anno 1442, où je trouve ce passage sous la date de 1423 : *e qui di sotto si vederà la stima nova e la vecchia delle possessioni di Venezia, tutte fatte a lire de grossi, zacuna lira vale ducati dieci d'oro.* Il en résulte que la nouvelle estimation dans les six quartiers de Venise s'élevait, en livres de gros, valant dix ducats, chacune à 463,422

Et l'estimation ancienne à 333,595

Augmentation 129,827

1 Quand on dit une monnaie vaut tant, on la compare à une autre; mais pour se faire une juste idée de cette valeur, il faut la comparer aux valeurs moins variables.

Par exemple, je dis ici qu'un ducat vaut 4 francs 35 cent., voilà le rapport effectif indiqué entre deux espèces de monnaie; mais il reste à savoir ce qu'à telle époque on pouvait avoir pour telle pièce.

On trouve, en lisant attentivement les historiens anciens, quelques indices qui peuvent conduire à cette connaissance. Marin Sanuto raconte qu'en 1429 il fut délibéré, dans le conseil de Venise, de faire don d'un palais, dans cette capitale, à Louis de Gonzague, prince de Mantoue, ex-capitaine général de la république. On acheta pour cela le palais de Bernard Justiniani de S. Pantaléon: ch' è in capo del rio in volta di canale, e costò alla signoria ducati 6,500.

Un autre palais de Nicolas Morosini, donné la même année au vaivode d'Albanie, coûta 3,000 ducats.

On voit encore par un passage du même auteur qu'en 1417, on éprouva une di-

Digitized by Google

comptait dans Venise mille nobles dont la fortune s'élevait depuis quatre mille jusqu'à soixante-dix mille ducats de revenus, et cela dans un temps où pour trois mille ducats on achetait un palais [1].

Trois mille vaisseaux de commerce du port de cent, de deux cents tonneaux, et trois cents gros bâtiments, occupaient vingt-cinq mille matelots. Quarante-cinq galères, que la république entretenait en armement pour la protection de son commerce étaient montées par onze mille hommes.

Ces flottes portaient tous les ans chez l'étranger pour dix millions de ducats de marchandises, qui produisaient un bénéfice de deux cinquièmes, dont la moitié payait le fret des bâtiments et faisait vivre trente-six mille marins, et le reste accroissait les capitaux des négociants. Je trouve dans l'historien Sanuto quelques notions sur une flotte marchande qu'on expédia vers ce temps-là pour la Syrie. Elle consistait en six bâtiments, ayant chacun cent cinquante hommes d'équipage; ils portaient trois cent soixante mille ducats en espèces, et des marchandises pour cent soixante mille.

Pour donner une idée de l'importance des ventes que Venise

sette, et que le prix de la mesure de froment (le stajo) s'éleva à 2 ducats et 6 sous (le ducat se subdivisait en 96 sous). En 1312, au contraire, il y avait eu grande abondance. On pouvait avoir pour un ducat un stajo de froment, une quarte de vin ou une charretée de bois. Le prix moyen du stajo de froment pouvait donc être évalué dans ce siècle à un ducat et demi.

Si aujourd'hui la même maison, la même quantité de blé vaut le double, le triple, il s'ensuit que la même monnaie a perdu la moitié ou les deux tiers de sa valeur, et que par conséquent mille ducats de ce temps-là en valaient 2,000 ou 3,000 d'aujourd'hui. Quant à la valeur du ducat, il faut savoir qu'à Venise il y avait trois monnaies de ce nom :

Le ducat d'or valant à peu près . . . . . 17 liv. tourn.
Le ducat d'argent ou effectif valant. . . . . de 4 l. à 4 l. 10 s.
Le ducat courant ou de compte . . . . . de 3 l. 5 s. à 4 l.

Dans les affaires d'administration, on comptait par ducat effectif; dans le commerce, on comptait par ducat de compte.

Le ducat effectif se divisait en 8 livres vénitiennes, et le ducat de compte valait 6 l. 4 sous vénitiens.

1 Je trouve cependant dans un manuscrit de la biblioth. de St-Marc, intitulé: *Cronica de Venezia et come lo fù edificata et in che tempo, et da chi, fino all' anno* 1446, une circonstance qui ferait juger que les constructions étaient dès lors chères à Venise. La couverture de l'église Saint-Marc, y est-il dit, avait été consumée par un incendie, en 1419. Il en coûta, pour la rétablir, 19,000 ducats d'or.

Digitized by Google

faisait seulement dans la Lombardie, il suffit d'exposer que tous les ans elle y vendait pour :

900,000	ducats	de draperies.
100,000	»	de toiles.
240,000	»	de laines de France et d'Espagne.
250,000	»	de coton.
30,000	»	de fil.
250,000	»	d'étoffes d'or et de soie.
250,000	»	de savon.
539,000	»	d'épiceries et de sucre.
120,000	»	de bois de teinture.
110,000	»	d'autres objets parmi lesquels les esclaves figurent pour une somme de 50,000 ducats.
2,789,000	ducats.	

C'était donc une vente montant à deux millions sept cent quatre-vingt-neuf mille ducats, sans compter la vente du sel : et les Vénitiens rapportaient de toutes les places d'autres marchandises qu'ils allaient vendre à d'autres nations avec avantage. La somme du commerce que Venise faisait avec la Lombardie, était évaluée à vingt-huit millions huit cent mille ducats. On aura remarqué quelle supériorité cette nation devait avoir sur les autres pour s'être faite l'intermédiaire du commerce des laines entre la Lombardie, la France et l'Espagne. Aussi tous les peuples étaient-ils ses tributaires; elle gagnait seize cent mille ducats par an sur les Lombards, et près de quatre cent mille sur Florence.

Et si l'on considère qu'il y avait à peine quarante ans que la république, dépouillée de la Dalmatie, réduite à disputer la plage de Malamocco, implorant la paix sans l'obtenir, menacée dans sa capitale, sans communication avec les colonies qui lui restaient, n'avait que six galères à mettre à la mer, voyait le pavillon génois flotter sur les lagunes, et finissait par céder au duc d'Autriche la seule province qu'elle possédât sur le continent, on reconnaîtra qu'il fallait qu'il y eût dans ce gouvernement un puissant principe de force et de vie, pour avoir surmonté tant d'obstacles et réparé tant de malheurs. Il nous reste à voir s'il était aussi heureusement organisé pour soutenir la prospérité.

Digitized by Google

Voici quel était à cette époque l'état des finances de la république [1].

	RECETTES.	A DÉFALQUER.	PRODUIT NET.
	Ducats.	Ducats.	Ducats.
Le Frioul rendait	7,500	6,330	1,170
Trévise et le Trévisan	40,000	10,100	29,900
Padoue et le Padouan	65,500	14,000	51,500
Vicence et le Vicentin	34,500	7,600	26,900
Vérone et le Véronais	52,500	18,000	34,500
Venise . . . . . 150,000 L'office du sel . . . . . 165,000 Les huit offices qui versaient à la caisse des emprunts . . . . . 233,500 Profits de la chambre des emprunts 150,000	698,500	99,780	598,720
Terres maritimes	180,000	»	180,000
Autres recettes extraordinaires, décime sur les maisons et biens dans le dogado	25,000	6,000	19,000
Bénéfice des prêts au comptant	15,000	7,500	7,500
Possessions au-dehors, et maisons d'habit[a],	5,000	»	5.000
Le clergé, à raison de ses revenus	22,000	2,000	20,000
Les juifs trafiquant sur mer à 2 déc.	600	»	600
Les juifs trafiquant sur terre	1,500	»	1,500
Décimes du commerce	16,000	6,000	10,000
Nolis ou fret	6,000	4,000	2,000
Change	20,000	12,000	8,000
	1,189,600	193,310	996,290

1 Ce tableau est pris de l'Histoire de Marin Sanuto, *Vite de' duchi*, à la fin de *la Vie de* Thomas Moncenigo. J'ai été obligé d'y changer quelques chiffres, pour faire disparaître des inexactitudes de calcul, au reste peu importantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME DEUXIÈME.

Sur un passage de Machiavel, relatif à l'établissement de l'aristocratie à Venise. — 1319.

Il y a dans Machiavel, au sujet de l'établissement de l'aristocratie vénitienne, un passage que je vais transcrire.

En examinant s'il était possible d'établir à Rome un gouvernement qui prévînt toute mésintelligence, « il faut, dit-il, se retracer le tableau des républiques qui, sans ces inimitiés et ces troubles, se sont maintenues libres.

» Les deux que j'ai déjà citées, sont Lacédémone chez les anciens, et Venise chez les modernes. Sparte avait un roi et un sénat peu nombreux pour la gouverner. Venise n'a pas admis ces distinctions, et elle appelle nobles tous ceux qui peuvent avoir part à l'administration.

» Ce fut le hasard plutôt que la prudence, qui donna cette forme à ces derniers. Dans les lagunes, où les événements déjà rapportés les avaient fait retirer, ils se virent bientôt en assez grand nombre pour avoir besoin d'un système de lois. En conséquence, ils établirent un gouvernement, formèrent des assemblées où l'on délibérait fréquemment sur les intérêts de la ville naissante. Quand il leur parut qu'ils étaient suffisamment nombreux pour se gouverner, ils fermèrent l'entrée de leurs assemblées aux nouveaux arrivants, et ne leur permirent pas de participer au maniement des affaires publiques. Le nombre de ceux-ci s'accrut considérablement, et il s'établit un grand intervalle entre eux et leurs gouvernants :

Digitized by Google

dès lors les premiers prirent la qualité de nobles, et les autres furent simplement nommés le peuple.

» Cette forme de gouvernement n'eut aucune peine à s'établir et à se maintenir sans troubles. Au moment où il s'éleva, tous ceux qui habitaient Venise eurent le droit d'y prendre part; par conséquent personne ne pouvait se plaindre. Ceux qui, dans la suite, vinrent l'habiter, trouvant le gouvernement affermi et fixé, n'avaient ni prétexte ni moyens d'exciter des troubles : l'occasion leur manquait, parce qu'on ne les avait privés de rien ; les moyens, parce que ceux qui gouvernaient les tenaient en bride et ne les employaient pas dans les affaires où ils eussent pu prendre de l'autorité. D'ailleurs les nouveaux habitants de Venise ne furent pas assez nombreux pour qu'il y eût disproportion entre les gouvernants et les gouvernés. En effet, le nombre des nobles égalait ou surpassait même celui des autres; ainsi, d'après ces motifs, Venise put établir son gouvernement. » (*Discours sur Tite-Live*, liv. I, ch. 6.)

Quand on vient de lire l'histoire de la révolution opérée dans le gouvernement de Venise, par le doge Gradenigo, on ne peut assez s'étonner de voir les faits présentés de cette manière par un auteur assurément fort savant, et placé si près de l'événement. Mais, quelque opinion que nous ayons de sa science et de son génie, il ne faut pas se laisser imposer par l'autorité d'un grand nom. Ici Machiavel donne l'entorse aux faits, pour les faire servir à la démonstration d'un système.

C'est son récit et non pas son raisonnement que je vais critiquer.

Selon lui, ce fut *le hasard qui donna naissance à la forme du gouvernement vénitien;* rien n'est moins exact. Les lagunes, peuplées de fugitifs vers l'an 420, furent d'abord gouvernées par des magistrats envoyés de Padoue. Une trentaine d'années après, Padoue ayant été presque détruite par les barbares, les habitants des lagunes se trouvèrent affranchis de l'autorité de cette métropole. Chacune des îles se nomma un magistrat qu'on appela tribun. La réunion des tribuns, et probablement des principaux citoyens, forma le corps chargé de l'administration de ce petit État.

Cela dura jusqu'en 503, suivant le témoignage des historiens, que je ne prétends pas donner pour irréfragable, mais auquel on ne peut opposer d'autres autorités. Ils disent qu'à cette époque on choisit un tribun principal, qui fut à la tête des affaires pendant soixante-

Digitized by Google

onze ans. Ensuite, au lieu d'un tribun principal, on en eut dix, puis douze, et cet ordre de choses dura jusqu'en 697. Il paraît que ces tribuns étaient électifs, annuels, et il est incontestable qu'ils gouvernaient avec l'assistance d'un conseil de notables. Ainsi le gouvernement de Venise, depuis qu'elle eut cessé d'être sujette de Padoue, c'est-à-dire depuis l'an 453 à peu près, fut républicain. J'ajoute qu'il fut démocratique, car on n'y voit pas la moindre trace de priviléges. Je ne doute pas que les riches, les habiles n'y eussent une plus grande part d'influence que les autres ; mais ce n'est point là ce qui constitue l'aristocratie. On serait trop heureux si l'essence de l'aristocratie était de placer l'autorité entre les mains des habiles. Quelques auteurs vénitiens ont fait des efforts pour établir que le gouvernement de leur république était aristocratique de toute éternité. C'est le zèle de la flatterie ; mais, malgré toutes leurs recherches, ils n'ont pu affirmer les deux circonstances qui constituent l'aristocratie : l'une, que l'administration fût confiée exclusivement à une classe de citoyens ; l'autre, que l'autorité fût héréditaire. Il ne faut pas croire l'abbé Tentori, dit un écrivain moderne [1], lorsqu'il prétend que le pouvoir était concentré dès lors dans les mains des nobles et des riches.

En 697, on nomma un chef unique, qui était à vie, et auquel on donna le titre de doge. On ne sait pas quelles étaient les limites de l'autorité de ce chef, mais on voit que le gouvernement passa de la démocratie à la monarchie élective.

Cet ordre de choses dura quarante ans. Le troisième doge fut massacré, et remplacé par un magistrat unique, mais annuel, auquel on donna le titre de maître de la milice.

Le cinquième de ces nouveaux chefs de l'État éprouva à peu près le même sort que le troisième doge : on lui creva les yeux, on le déposa, et on revint, en 742, à élire un doge, pour règner pendant toute sa vie. Le gouvernement se retrouva monarchique, et tendait à devenir héréditaire ; mais, parmi les cinquante premiers doges, il y en eut une vingtaine qui furent chassés du trône. Ces règnes orageux remplissent un espace de plus de trois cents ans. Ce fut en 1173 que ce gouvernement fit le premier pas vers l'aristocratie.

1 *Memorie storico civili sopra le successive forme del governo de' Veneziani*, da Sebastiano Crotta.

Digitized by Google

Le choix du doge, fait jusques-là par tout le peuple assemblé, fut confié à des électeurs ; on nomma un grand et un petit conseil. Il en résulta que l'autorité du prince fut restreinte, et que le peuple ne prit plus une part immédiate aux affaires ; mais les électeurs, les membres du conseil, n'étaient que des fonctionnaires annuels, choisis dans toutes les classes de citoyens.

A partir de ce moment, les familles éminentes tendirent à se réserver des priviléges légaux, et elles y parvinrent définitivement en 1319, par l'opération qu'on appela la clôture ou la réforme du grand conseil. Le peuple avait été successivement dépouillé de la part qu'il prenait aux élections. Le droit d'éligibilité aux conseils commença à être restreint par le décret de 1296, puis encore davantage par les lois de 1298 et de 1300 ; enfin, ce système d'envahissement fut complété, après vingt-trois ans de mesures préparatoires, par l'acte de 1319, qui déclara que le grand conseil resterait composé des membres qui en faisaient alors partie, et qu'ils y seraient remplacés par leurs descendants.

Je demande si, après avoir parcouru cette notice, on peut dire avec Machiavel, que ce fut le hasard qui donna naissance au gouvernement de Venise. Il compte pour rien les neuf siècles d'existence antérieure. Il feint d'oublier que les Vénitiens avaient essayé de plusieurs formes de gouvernement avant d'en venir à celle-ci, et que celle-ci même avait été préparée.

Reprenons les assertions de Machiavel. « Dans les lagunes, dit-il, » ils se virent bientôt en assez grand nombre pour avoir besoin d'un » système de lois ; en conséquence, ils établirent un gouvernement, » formèrent des assemblées où l'on délibérait fréquemment sur les » intérêts de la ville naissante. Quand il leur parut qu'ils étaient suffi- » samment nombreux pour se gouverner, ils fermèrent l'entrée de » leurs assemblées aux nouveaux arrivants. »

Ne dirait-on pas à l'entendre que l'établissement de l'aristocratie suivit immédiatement la fondation de Venise ; que les fugitifs qui avaient cherché un asile dans les lagunes, n'attendirent que le moment où ils seraient assez nombreux, pour se réserver exclusivement l'administration de leur nouvel État ?

Sans doute il était naturel que les premiers occupants s'emparassent de l'administration des affaires, mais ces premiers occupants n'étaient que des réfugiés. Ils restèrent pendant une trentaine d'an-

Digitized by Google

nées sous le gouvernement de Padoue. Quand ils s'en trouvèrent naturellement affranchis par la destruction de cette métropole, ils se constituèrent un gouvernement à part, mais ce fut d'abord une démocratie, ensuite une monarchie, puis encore une république, puis on revint à la monarchie, puis le pouvoir du prince fut limité, réduit, anéanti au profit de la masse de la population, et ce ne fut qu'après neuf cents ans de variations, qu'un certain nombre de familles parvint à s'emparer de la souveraineté.

« Cette espèce de gouvernement, continue l'auteur, n'eut aucune » peine à s'établir, et à se maintenir sans troubles. »

Elle s'établit en vingt-trois ans, par des mesures successives, et elle fut troublée par plusieurs conspirations: celles de Bocconio et de Thiépolo mirent certainement l'État en péril.

Et si l'auteur prétend que l'aristocratie remonte aux premiers âges de la république, comment peut-il dire que le gouvernement s'était établi sans peine, et s'était maintenu sans troubles, lorsque sur la liste des doges, il s'en trouve cinq massacrés, un exécuté légalement, cinq à qui on crève les yeux, et dix qui sont exilés ou déposés, sans compter dix ou douze abdications plus ou moins volontaires?

Poursuivons. « Au moment où le gouvernement s'éleva, tous » ceux qui habitaient Venise eurent le droit d'y prendre part. »

Ainsi, de l'aveu de Machiavel, la population tout entière de Venise avait part au gouvernement dans son origine : donc ce gouvernement était alors démocratique ; donc ce gouvernement a changé de nature en devenant aristocratique.

Mais, selon lui, ce changement s'est opéré insensiblement, tout naturellement.

« Ceux qui, dans la suite, vinrent habiter Venise, trouvant le » gouvernement affermi, n'eurent ni prétexte, ni moyens de se » plaindre. D'ailleurs, les nouveaux habitants ne furent pas assez » nombreux pour qu'il y eût disproportion entre les gouvernants et » les gouvernés. En effet, le nombre des nobles égalait ou surpas- » sait même celui des autres. »

Ici il faudrait pouvoir demander à l'auteur à quelle époque il se place. Le gouvernement fut démocratique dans l'origine, de son aveu. Quand commença-t-il à être aristocratique? c'est-à-dire à quelle époque refusa-t-on aux nouveaux venus toute part dans

Digitized by Google

l'administration? Nous ne trouvons aucune trace de ce refus dans l'histoire. Nous y voyons, au contraire, que le peuple, c'est-à-dire la masse des citoyens, se réunissait pour élire, pour délibérer; que le doge était quelquefois choisi par acclamation.

De quelle époque devait dater la résidence pour constater la naturalité? Quel était le lieu où on l'acquérait? Pendant deux cent soixante-dix-sept ans, Venise fut gouvernée par les tribuns des diverses îles, ou par ceux des îles principales, et toujours les uns et les autres furent subordonnés à des comices. Quand on eut créé le dogat, les trois premiers doges furent choisis à Héraclée; les Galbaio étaient de cette ville; Theodat Urse, Galla, les Participatio, les Candiano, de Malamocco; les Tribuno, de Chiozza; les Barbarigo, les Obelerio, de Padoue; les Tradenigo, de Pola; les Barbaro, de Trieste [1]; les Bembo, de Bologne; les Contarini, de Concordia; les Cornaro, de Rimini; les Morosini, de Mantoue; les Michieli, de Rome; les Zorzi, de Pavie [2]: voilà pour les familles les plus anciennes. Parmi celles du XIIIe siècle, on trouve les Caloprini, de Ravenne; les Miolli, de Bologne; les Rugierri, d'Arragon; les Viari, d'Allemagne, etc. [3]. Toutes ces familles n'étaient pas arrivées en même temps; d'où il suit que la règle qui excluait les nouveaux habitants de toute part à l'administration, était postérieure à l'arrivée de ceux-ci, ou n'exista jamais. Or, pendant les huit ou neuf premiers siècles de Venise, il dut y venir successivement des étrangers qui s'y fixèrent, et s'il fallait en croire Machiavel, pas un de ces étrangers n'aurait pu concevoir l'espérance d'être agrégé au gouvernement de sa nouvelle société. Remarquez qu'il faudrait que cette règle qui les aurait exclus de l'autorité fût bien ancienne, pour qu'elle remontât à une époque où ceux qu'elle favorisait étaient aussi nombreux ou même davantage, que ceux qu'elle réduisait à la condition de sujets.

On ne voit pas dans quel siècle, depuis la fondation de Venise, cet état de choses aurait pu exister.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la révolution aristocratique fut

1 *Historia della città di Trieste*, del R. P. Ireneo della Croce, lib. VII, c. 7 et 8. Cet auteur cite plus de quarante familles de Trieste passées à Venise, et ensuite entrées dans le corps de la noblesse vénitienne, à diverses époques.

2 *Chronique* de Sivos. (Manuscrit de la bibliothèque de Monsieur, n° 62.)

3 *Idem*.

Digitized by Google

consommée en 1319 : une partie de la population se déclara investie du droit de souveraineté, et de la souveraineté héréditaire. Mais ces familles, quelles étaient-elles ? Celles qui se trouvaient en ce moment dans le grand conseil. Étaient-elles choisies parmi les plus anciennes, parmi celles qui avaient composé originairement la population des lagunes ? Point du tout ; il y avait des hommes inconnus, et plusieurs noms anciennement illustres se trouvaient exclus du nobiliaire vénitien. Formaient-elles la majorité ou au moins la moitié de la population ? Pas davantage ; il n'y avait que six cents membres du conseil, ce qui suppose deux ou trois mille personnes nobles de tout âge et de tout sexe ; ce n'était pas le cinquantième de la population de la capitale, et il y avait dans l'État plusieurs millions de citoyens. Enfin voici la preuve qu'à l'époque où l'on investit de la magistrature et de la souveraineté héréditaire ceux qui composaient le grand conseil, plusieurs familles se trouvèrent pour la première fois sur la liste des nobles de Venise. Sivos dit, dans sa chronique : « Quando fù serrato il gran con» siglo, furono elette *etiam del popolo* di quelle famiglie migliori » che avanti a questo serrar non havevano potuto essere al suo » tempo ne tribuni, ne del consiglio predetto et furono elette fami» glie venti-sei. »

Le cavalier Soranzo qui écrivait entre les années 1676 et 1683 dit (dans son ouvrage sur le gouvernement de Venise qui existe en manuscrit à la bibliothèque de Monsieur, sous le n° 54) que de son temps il restait dans Venise une cinquantaine de ces familles déshéritées par la révolution aristocratique et que toute la population de la petite ville de Burano était encore composée de Véniers, de Trévisans, de Tagliapietra et autres descendants des plus anciens habitants des lagunes.

On voit combien l'autorité des écrivains qui veulent établir des théories est suspecte, quand ils citent des faits, et avec quelle circonspection il faut lire même les plus habiles. Je ne comprends pas davantage Machiavel, lorsqu'il dit (ch. v. du même livre), qu'à Venise on avait confié aux nobles la garde de la liberté. D'abord on ne leur avait rien confié : ils avaient retenu et déclaré héréditaire un pouvoir délégué et temporaire ; et puis quelle était la liberté qu'ils gardaient ? la liberté de qui ? ils s'étaient déclarés maîtres ; tout le reste était sujet. Condillac a dit de ce passage de Machiavel :

Digitized by Google

« C'est une fiction ingénieuse, qu'il serait difficile de concilier avec les faits connus [1]. »

Extrait du récit de la guerre de Chiozza, par M. Zendrini.

Un auteur fort savant, M. Bernardin Zendrini, a considéré la guerre de Chiozza spécialement sous le rapport des travaux hydrauliques auxquels elle donna lieu. Les détails qu'il a recueillis et qui n'étaient pas de nature à trouver place dans mon ouvrage, sont précieux pour l'histoire des lagunes. Il peut être utile d'en consigner quelques-uns ici.

« Ce fut cette année que commença la fameuse guerre génoise, ou, comme on l'appelle ordinairement, la guerre de Chiozza..... ..... Comme l'enceinte des lagunes en fut le théâtre, je n'ai pu me dispenser de raconter en cet endroit les actions mémorables qui illustrèrent le plus les deux nations..... Les Génois, ayant pris en 1379, avec seize de leurs galères, Rovigno, Grado et Caorle, se mirent à la poursuite d'un galion qui venait de Syrie et faisait voile vers Venise. L'équipage du galion s'apercevant qu'il était poursuivi, s'efforça de gagner la passe du port de Venise, qu'on appelait grande ou large. Mais lorsque le bâtiment fut arrivé à un mille de distance de cette passe, l'eau et le vent lui manquèrent pour la franchir; il se laissa tomber sous le vent à la hauteur de Malamocco, à un mille de terre ; là il fut abandonné par l'équipage. Trois galères ennemies s'en étant aperçues, s'emparèrent du galion et, après l'avoir dépouillé, le brûlèrent à la vue d'un grand nombre de personnes qui s'étaient rassemblées sur le banc de S^t.-Nicolas. Ce fait démontre qu'à cette époque les bâtiments chargés entraient par la passe et qu'ils y arrivaient à pleines voiles, parce qu'elle était tournée vers le levant et non tortueuse, comme elle le devint par la suite. On en conclut de plus que, pour entrer dans cette passe, il fallait attendre la marée haute, de sorte qu'elle pouvait avoir treize pieds de profondeur. De là les Génois firent voile pour Palestrina et la brûlèrent ainsi que la petite Chiozza, qui est comme un faubourg de la grande située le long du banc de sable qui la dé-

1 *Histoire moderne*, liv. IX, ch. 4.

Digitized by Google

fend de la mer. Ils retournèrent à Zara chargés de butin. Le gouvernement, à la nouvelle de ces entreprises, ordonna de fortifier l'entrée de la passe de Venise, et confia la direction de la défense à Taddeo Giustiniani. On éleva aussitôt deux grands forts en bois, un d'un côté de la passe, un autre de l'autre ; et l'on tendit de l'un à l'autre une grosse chaîne de fer fixée des deux côtés. Pour la soutenir et augmenter la difficulté du passage, on y plaça un grand nombre de bateaux plats qui en fermaient presqu'entièrement l'entrée. Mais afin qu'ils pussent résister aux courants, on les lia avec trois autres chaînes extrêmement grosses. Derrière ces moyens de défense étaient trois grandes coques fortement ancrées (les coques étaient les plus gros vaisseaux du temps). Sur ces coques on plaça de nombreux soldats, avec des bombardes et toutes sortes d'armes offensives et défensives. A cette époque, l'arrivée du côté de Malomocco n'était pas défendue, parce qu'on n'avait pas encore élevé les fortifications actuelles qui ne furent faites que deux siècles après. « On fit donc » creuser un fossé près l'église de Saint-Nicolas avec une forte pa- » lissade et élever des tours pour fermer la passe ; et l'on posta un » grand nombre de soldats pour en défendre l'entrée [1]. »

» On fit aussi un fort à la passe de Malamocco, et l'on plaça dans le milieu de cette passe deux coques pour la défendre. A Chiozza on éleva un autre fort considérable pour garder le canal qui communique de la passe à la ville. Dans le milieu de ce canal on posta une très-grande coque; les Vénitiens espéraient avec de tels moyens pouvoir résister aux attaques des Génois, dont l'armée navale consistait en 84 galères, 113 petits bâtiments, et 13 navires armés en guerre. Caroldo dit, peut-être avec plus de vraisemblance, qu'ils avaient 52 galères et 40 brigantins. Cette flotte arriva en côtoyant l'Istrie, et se plaça en face de Chiozza où le gouvernement venait d'envoyer mille fantassins sous le commandement de Nicolas de Galegani. Du côté du Padouan, les Génois attendaient un renfort de barques et d'hommes suivant les conventions faites entre eux et François de Carrare. Les ennemis voyant que la passe était bien défendue, songèrent à la rendre libre en détruisant les ouvrages qui l'obstruaient. Dans cette vue, ils ordonnèrent à douze garzaroles, sorte de péottes armées, qui, peu de temps auparavant, étaient ve-

[1] *Chronique manuscrite*, de Chinazzo et Gattari.

Digitized by Google

nues de Padoue, en descendant le vieux Bacchiglione, et qui avaient franchi la passe de Brondolo, de se porter en face de la petite Chiozza, où s'avança un corps de milices génoises qui avait pris terre. Là, ils commencèrent par aplanir à force de bras le banc de sable, et firent passer les garzaroles dans la lagune. Par ce moyen ils assaillirent les fortifications construites à la passe, qui étaient attaquées du dehors par les galères ennemies, postées très-près de la coque placée, comme on l'a dit, dans le milieu de la passe ; de sorte qu'après quelque résistance, l'équipage fut obligé d'abandonner ce bâtiment. Mais avant de le quitter, il le coula bas, et se retira au couvent de Saint-Dominique, qui fut aussitôt mis dans le meilleur état possible de défense au moyen de barques et de palissades.

» La ville de Chiozza communiquait alors par un pont avec le bourg appelé la petite Chiozza, qui, comme on l'a dit, est située sur le banc de sable opposé du côté du levant; ce pont, long d'un quart de mille, aboutissait au couvent de St-Dominique. Ce fut par là que se donna l'assaut ; et la ville fut prise le 16 août, après que les ennemis se furent emparés de toutes les fortifications qui couvraient la passe et la petite Chiozza. Leur armée pouvait être forte de 24,000 hommes, et la garnison de la ville consistait en 3,500 soldats commandés par le podestat Pierre Emo du quartier de la Madeleine, et par les provéditeurs Nicolas Contarini et Jean Moncenigo. La prise de Chiozza fut suivie de celle de Loredo, de la tour delle Bebbe et de la Tour neuve. Le prince de Carrare s'empara de Cavarzere et du fort de Montalban.

» Cependant Victor Pisani, tiré de prison pour être mis à la tête des forces vénitiennes contre les Génois, après avoir examiné les ouvrages construits à St-Nicolas, les jugea trop faibles, et de l'avis de Jacques Cavalli, résolut, pour augmenter les moyens de résistance, d'élever, sur le fossé et la palissade du Lido, deux tours en pierre avec herse et pont-levis, l'une sur la mer au bout de la palissade, l'autre du côté de la lagune vers St-Antoine à l'autre extrémité. On rapporte que le concours des ouvriers et du peuple qui portait les matériaux fut si grand, qu'en quatre jours seulement les tours furent achevées. On refit aussi petit à petit la palissade ; et cet ouvrage fut terminé dans l'espace de quinze jours. Pisani, après avoir pourvu à la défense de la partie située sur le bord de la mer, ne tarda pas à prendre les mêmes précautions pour celle qui regar-

Digitized by Google

dait la terre ferme [1]. « Il fit donc faire une chaîne de forts madriers » avec de gros pieux, depuis Ste-Marthe jusqu'au canal de la Giu- » deca; » et là, il fit établir en bataille quatre coques munies de bombardes et d'un grand nombre d'archers, ainsi que beaucoup de garzaroles, de paraschermes et de barques armées, fournies de tout ce qui était nécessaire à la défense de ce passage par où l'on arrivait de Padoue. Plusieurs ont cru que ces dispositions de défenses avaient été prises dans la crainte que l'on avait d'être attaqué de ce côté par l'armée génoise, parce qu'ils pensent que les lagunes avaient alors assez de fond pour donner passage aux galères. Mais ces dispositions défensives furent faites de peur que les Padouans ne tentassent un coup de main à la faveur des garzaroles, sortes de barques dont ils avaient un grand nombre. Le premier de septembre on nomma aussi deux coadjuteurs pour la défense de St-Nicolas du Lido, afin qu'ils pussent, avec les capitaines et les provéditeurs, faire exécuter plus promptement ce dont on les chargerait.

» On fit planter en avant de Venise une palissade, qui, commençant au Lido, passait par St-Servolo, ensuite à St-Spirito, et traversant ce canal, s'avançait derrière la Giudeca et arrivait droit à St-Martin di Stra jusque dans le Campalto. Elle était défendue par des barques armées et empêchait les ennemis de s'approcher de la ville à laquelle ils avaient déclaré vouloir mettre le feu.

» Les Génois, après avoir laissé une forte garnison à Chiozza, s'avancèrent le 13 septembre vers Malamocco et Poveglia avec 33 galères [2]; et les coups de leurs bombardes arrivèrent jusqu'au couvent de St-Spirito. Voyant ces deux postes au pouvoir de l'ennemi, la seigneurie crut à propos de faire aussitôt couler bas deux gros marans (sorte de bâtiments) dans le grand canal de St-Spirito, qui vient de Venise et passe par Poveglia [3] « et de faire placer en » outre un autre gros maran armé en guerre avec un grand nom- » bre d'archers derrière ceux qui étaient coulés. On fortifia tout le » monastère de St-Spirito, et on y mit M. Thadéo Justiniani avec » cinq galères. » La chronique ajoute en cet endroit « que les ga- » lères combattaient de loin à travers les obstacles qui étaient placés » entre elles, et que les barques des Vénitiens faisaient beaucoup

1 *Chronique manuscrite*, p. 179 et 180.
2 *Ibid*, p. 184, et Caroldo, p. 165.
3 *Ibid*. 184.

Digitized by Google

» de mal aux Génois, parce qu'elles passaient par-dessus les bas-
» fonds. » Plus loin elle dit « que les Vénitiens dirigeaient surtout
» leurs efforts contre les barques qui portaient des vivres de Padoue
» à Chiozza et au camp de Malamocco, ainsi que de St-Nicolas
» du Lido à Malamocco ; qu'il y avait de fréquentes escarmouches
» à St-Spirito, et entre Malamocco et St-Nicolas du Lido ; mais
» que les Génois ne pouvaient arriver à Venise par la voie de
» St-Spirito, ce canal étant fermé par les ouvrages qu'y avaient
» construits les Vénitiens ; et hors du canal les eaux étaient si
» basses que les barques ne pouvaient y naviguer. Quant au port de
» St-Nicolas du Lido, les Génois ne se hasardaient pas à en appro-
» cher à cause des bombardes, des archers dont les forts étaient
» munis, des chaînes, des coques armées, et du camp nombreux
» placé sur le rivage pour la défense de ce passage. » Enfin les
Génois voyant que leurs efforts étaient inutiles, décampèrent de
Malamocco et de Poveglia, et, après avoir incendié ces deux postes,
se retirèrent à Chiozza.

» Le doge André Contarini, après avoir équipé le mieux possible
24 galères à Venise, voulut aller en personne assiéger et reprendre
Chiozza. Il partit le 23 décembre, sur la galère de Luc Contarini.
« Cette flotte heureuse sortit, dit Caroldo, de la passe de St-Nicolas
» du Lido, et fit voile vers huit heures de nuit du 24 décembre. La
» nuit était très-claire et le temps calme. L'avant-garde, forte de 16
» galères, fut confiée aux capitaines Pisani et Giustiniani. M. Jean
» Barbarigo, avec un grand nombre de barques, accompagnait
» l'escadre, l'un en dedans, l'autre en dehors. Cette navigation se
» faisait par un vent tranquille : tous gardaient un profond silence :
» les pilotes n'employaient pas le sifflet, et les matelots faisaient
» leur service sans le moindre bruit. On apprenait tous les mou-
» vements de l'ennemi par des barques qui, disposées à toutes les
» passes, en portaient avis à la flotte ; les Génois avaient coutume
» d'envoyer une partie de leurs galères en mer ; il y en avait tou-
» jours une ou deux en station pour la garde du port de Chiozza. »
Et plus bas : « Les deux capitaines, avec les 16 galères, entrèrent
» à la pointe du jour dans la passe de Chiozza et s'arrêtèrent à
» la palissade della Lova. Bientôt après arriva le doge avec toute
» la flotte qui amena à la remorque deux gros bâtiments pour les
» couler bas à l'entrée de la passe. Au lever du soleil il débarqua

Digitized by Google

» à la petite Chiozza Becco de Pise avec 800 fantassins, et aussi-
» tôt on commença à construire un fort. »

» Il paraît que la chronique veut dire que ces deux vaisseaux ne furent pas conduits à Chiozza pour être coulés bas, mais pour être placés à l'ancre sur la passe. Les Génois, ayant compris le dessein des Vénitiens, ne tardèrent pas à s'y opposer; il attaquèrent ces deux bâtiments avec succès et y mirent le feu. Les œuvres-mortes étant brûlées, le corps de ces bâtiments coula bas et ferma entièrement la passe. Dès ce moment, les Génois se virent dans l'impossibilité de faire usage de leur armée qui était à Chiozza, parce que la communication avec la mer était coupée. Le doge fit charger de pierres les deux bâtiments, et, par ce moyen, obstrua entièrement le passage. Il fit aussi terminer le fort commencé, malgré toutes les tentatives de l'ennemi pour interrompre les travaux. Les Vénitiens ne se contentèrent pas des deux navires enfoncés ; ils en coulèrent bas encore deux autres remplis également de pierres. Pierre Doria, général des Génois, voyant que son armée était perdue sans ressource si elle restait enfermée à Chiozza, commença à penser aux moyens de sortir, et résolut de tourner ses premiers efforts du côté de Brondolo, passe située au midi et éloignée de Chiozza d'environ trois milles. Il y envoya donc 14 galères. Mais, arrivée à St-Blaise, cette escadre trouva Frédéric Cornaro avec 4 galères disposé à lui disputer le passage. Cet officier s'était avancé jusque-là, après avoir, suivant l'ordre des généraux, coulé bas quelques barques à Brondolo et dans le canal delle Bebbe, pour interdire de ce côté aux ennemis toute communication avec la mer. Il fut bientôt attaqué par les Génois dans le canal de Lombardie. Mais ce canal était si étroit qu'il n'y pouvait passer que deux galères de front. Cornaro se replia jusqu'à l'endroit où les barques avaient été coulées bas. Là, il trouva quatre autres galères commandées par Thadéo Justiniani, détaché de la flotte pour le secourir. Le combat recommença donc avec tant de désavantage pour les ennemis qu'ils furent obligés de se retirer. Pisani alla aussi reconnaître la passe, et pour la fermer encore mieux, il fit enfoncer quelques barques et élever des palissades par le travers du canal.

» Aucun des deux partis n'avait encore occupé le monastère de Brondolo, consacré à St-Michel et placé sur le bord du canal de Lombardie. Aussitôt que les Génois virent le danger où ils se trouvaient

Digitized by Google

de rester entièrement cernés, ils y firent entrer des troupes qui s'y fortifièrent; ce qui leur réussit sans qu'ils éprouvassent de résistance. Peu satisfaits d'être maîtres de ce poste, ils firent encore passer beaucoup de barques armées à travers les bas-fonds qui sont situés entre Chiozza et l'île où se trouve la petite Chiozza, parce qu'ils ne pouvaient naviguer dans la passe gardée par les Vénitiens, et qu'ils n'avaient point d'autre chemin pour arriver à la mer. Voulant mettre encore davantage à l'abri de toute insulte le monastère dont nous avons parlé, ils résolurent de construire sur la pointe de Fossone, de l'autre côté de la passe de Brondolo, un retranchement qui viendrait aboutir vis-à-vis le monastère, persuadés que par ces moyens ils empêcheraient la sortie des galères de Pisani qui étaient dans l'intérieur de la passe. Ils avaient le dessein de l'enfermer de toutes parts avec un grand nombre de bateaux, entreprise qui vraisemblablement ne leur aurait pas été fort difficile, puisque « la passe, dit Chinazzo, n'avait pas en largeur une portée d'arbalète, et » qu'il se trouvait au milieu un bas-fond, de sorte que ni les ga- » lères ni les gros bâtiments n'y pouvaient naviguer, et que celui » qui voulait entrer ou sortir, était obligé de raser la côte du mo- » nastère de Brondolo par le grand canal ou de l'autre côté de la » passe par le canal qui longe la pointe de Fossone. »

» Pisani s'étant aperçu du dessein des ennemis, ordonna à Jean Barbarigo de s'avancer avec ses barques armées contre les Génois, pendant que lui-même le suivrait pour le soutenir. Cet ordre fut exécuté, et les ennemis furent attaqués avec tant de vigueur qu'ils furent obligés de se replier et de rentrer dans le monastère. Ce succès rendit la pointe de Fossone libre, et les Vénitiens s'en emparèrent et y élevèrent un fort autour duquel se logèrent les troupes commandées par un neveu du général Cavalli. Le voisinage de ces passes tenait continuellement sur pied les soldats qui les gardaient, et on ne cessait de s'inquiéter réciproquement avec de grandes arbalètes et des bombardes.

» Les Génois, éprouvant chaque jour de plus en plus la nécessité de sortir de Chiozza, « firent, au grand étonnement de tout le monde, » passer dix-neuf galères à force de cabestans et d'autres machines » par le canal qui va sous le pont de la porte de Ste-Marie de la » grande Chiozza. Ils les tirèrent l'une après l'autre à travers les » bas-fonds qui sont entre la grande et la petite Chiozza, se ren-

Digitized by Google

» dirent dans de canal Ste-Catherine, et firent enfin sortir leurs » galères du monastère de Brondolo ; mais ils ne se hasardèrent pas » à passer par le canal qui conduit à la passe, à cause des continuelles » décharges que faisait l'armée vénitienne. »

» L'arrivée de Charles Zeno et de sa flotte, vint accroître les forces des assiégeants. Les Génois voyant que ce renfort rendait de plus en plus la sortie difficile, résolurent de s'ouvrir, à quelque prix que ce fût, un chemin vers la mer par l'une des deux passes. Ils essayèrent d'abord de forcer celle de Chiozza, et ils attaquèrent avec trois mille hommes le fort construit par les Vénitiens à la Lova, c'est-à-dire à droite en sortant de la passe. Mais courageusement repoussés par les troupes de la république, ils se retirèrent dans Chiozzia ; ils n'eurent pas plus de succès à la passe de Brondolo, et ils furent, là aussi, contraints de reprendre leurs premières positions. La sortie par Brondolo fut encore rendue plus difficile par une estacade formée de deux galères et de grosses chaînes de fer qu'y placèrent les Vénitiens. Se voyant de plus en plus resserrés par ces ouvrages, les Génois prirent une résolution aussi imprévue qu'extraordinaire : ce fut de s'ouvrir une communication avec la mer au moyen d'un canal à creuser non loin du monastère de Brondolo qui joindrait la mer au canal de Ste-Catherine, où se trouvaient leurs galères, afin que par cette voie elles pussent passer dans la mer. Ils ne tardèrent pas à se mettre à ce grand travail. Ils avaient commencé à élever sur le banc de sable un fort considérable pour défendre les travailleurs, s'ils étaient attaqués; ils voulaient sortir avec 19 galères et laisser les autres à la défense de la ville jusqu'à ce qu'ils eussent amené le renfort qu'ils avaient dessein d'aller chercher à Zara et dans les autres parties de la Dalmatie, pays alors entièrement soumis au roi de Hongrie, leur allié.

» Les Vénitiens, pénétrant le dessein de l'ennemi, se décidèrent à attaquer à tout prix le monastère et à l'en déloger promptement, vu que l'attaque de ce poste les obligeant de diviser leurs forces, il était moins difficile à l'assiégé de ravitailler Chiozza. Mais comme ils voulaient absolument s'emparer du couvent, ils résolurent de donner l'assaut avec la plus grande partie de leurs troupes. Ils sortirent donc, le 29 février, du camp qu'ils avaient à la passe de Chiozza et à celle de Brondolo, mais avant d'attaquer le monastère, ils voulurent s'emparer d'un clocher que les ennemis avaient fortifié

Digitized by Google

dans la petite Chiozza. La résistance fut aussi vive que l'attaque ; les Génois, craignant de ne pouvoir se soutenir dans ce poste, firent des signaux à ceux qui étaient placés à Brondolo pour leur demander du secours. Ceux-ci accoururent promptement au nombre de 1500 ; et en même temps arrivèrent de la ville environ 8000 hommes, de sorte que des deux côtés on déployait toutes ses forces, les uns pour défendre, les autres pour enlever le poste disputé. Enfin les Génois eurent du dessous. Ceux qui étaient venus de Chiozza, se renversèrent sur ceux qui étaient sortis de Brondolo, de sorte que la plupart restèrent ou morts ou prisonniers, principalement ceux de Brondolo. Les autres firent tous leurs efforts pour gagner le pont et entrer dans la ville ; mais ils s'y précipitèrent en si grande foule, que le pont se rompit précisément à l'endroit où le canal avait le plus de profondeur. Ils furent tous taillés en pièces en dehors, excepté mille hommes qui avaient déjà franchi ce passage. Les soldats chargés de la défense du clocher, voyant la défaite de leurs compatriotes, l'abandonnèrent de même qu'une tour que les Génois avaient fortifiée à la tête du pont dont nous venons de parler et lequel unissait la petite Chiozza à la grande.

» Le jour suivant, ils évacuèrent le monastère de Brondolo, après y avoir mis le feu et brûlé douze galères qui étaient restées dans cette passe de dix-neuf que peu de jours auparavant ils y avaient conduites. Ces avantages remportés, Zeno s'avança pour faire en règle le siége de Chiozza, et il établit son quartier-général à St-François devant la porte de Ste-Marie. On résolut ensuite de fortifier Brondolo. Le couvent ayant été complétement démoli, on éleva sur ses ruines une forte et grosse tour. Ensuite on enfonça à la pointe de Fossone quelques galères attachées avec de fortes chaînes, ce qui acheva de fermer entièrement cette passe. On renforça et on accrut pareillement les ouvrages de la passe de Chiozza, où se tenait, comme on l'a dit, le doge Contarini.

» Quelque temps après parurent 23 galères envoyées de Gênes à Chiozza. Ayant inutilement essayé d'amener à une bataille la flotte vénitienne, elles se retirèrent à Fossone. De là, les Génois en détachèrent quelques-unes pour reconnaître ces parages et attirer à quelqu'engagement les Vénitiens, qui ne bougeaient pas de la passe de Chiozza. Privés enfin de tout secours et pressés tous les jours davantage par l'armée vénitienne, les Génois convinrent de remettre

Digitized by Google

la ville entre les mains du doge qui y entra triomphant le 14 juin 1380.

» Telles sont les opérations multipliées de cette mémorable guerre, faites sur les bancs de sable, dans les passes et dans les canaux des lagunes; la manière dont on fortifia la passe et le banc de St-Nicolas, pour mettre la métropole à l'abri des insultes de l'ennemi; la grande palissade qui du banc de sable s'étendait jusqu'à la terre-ferme pour protéger la navigation des canaux des côtés de Chiozza et de Padoue; les ouvrages élevés aux passes de Malamocco et de Chiozza; les moyens employés par les Génois pour conserver la ville dont ils s'étaient rendus maîtres, par les Vénitiens pour la reprendre, tant sur la lagune de Chiozza que sur celle de Brondolo; la communication qui alors existait entre la grande et la petite Chiozza; l'état de la passe de Brondolo et de celle de Fossone qui, à cette époque, était capable de contenir une escadre de galères; les grands et inutiles efforts des ennemis, tant pour faire passer leurs galères en les traînant à travers les bas-fonds, que pour s'ouvrir une communication nouvelle et inattendue avec la mer au travers du banc de sable, et sortir de Chiozza protégés par le monastère de Brondolo, qu'ils avaient fortifié. De tous ces détails on conclut aisément quelles étaient à cette époque la face des lieux et la profondeur de plusieurs canaux. Les mémoires publics ne rapportent pas comment on débarrassa les passes des obstacles qu'on y avait mis pendant la guerre. Il est vraisemblable qu'on les fit tous disparaître le plutôt possible, et qu'on rendit aux eaux leur cours naturel. »

— Tel est le récit de M. Zendrini. Je l'ai conservé dans son entier, quoique, sous plusieurs rapports, il ne soit pas conforme à la narration des autres historiens, narration d'après laquelle on se rend beaucoup mieux raison des divers événements de cette guerre. Mais, comme je l'ai dit, l'objet spécial de cet auteur était l'histoire des travaux hydrauliques.

Confrontation des historiens turcs avec les historiens vénitiens.

Réduit au témoignage des Occidentaux, pour raconter les guerres que les Vénitiens avaient eu à soutenir contre les Turcs, je cherchais à vérifier les récits des historiens de la république, en les comparant avec ceux des écrivains mahométans; mais j'étais hors d'état de faire cette confrontation, si ce n'est pour quelques histo-

Digitized by Google

riens turcs dont la traduction manuscrite existe à la bibliothèque du Roi.

M. le chevalier Amédée Jaubert, professeur de langues orientales, a eu la bonté de m'offrir ses secours. Il a comparé mon récit avec celui des auteurs que je n'avais pu consulter ; et je dois à sa bienveillance, à son savoir, presque tous les extraits qui se trouvent à la suite des tomes II, III, IV et VII de cette histoire.

Extraits de l'histoire ottomane de Saadud-din ou *Saad-Eddin.*

Cette histoire est en trois volumes ; elle commence avec la maison ottomane par le règne d'Osman ou Othman Ier, l'an 698 de l'hégire, ou 1299 de l'ère chrétienne. Cet auteur avait été précepteur du sultan Amurath III, et parvint à la charge de muphti.

Le premier volume, qui se termine avec le règne de Mahomet Ier, en 1421, a été traduit en italien par l'abbé Bratutti, et imprimé à Vienne en 1649, in-4°.

M. Galland a traduit les deux volumes suivants, sous le titre qu'on va lire. Son ouvrage est en manuscrit.

Je n'ai pas entrepris de faire disparaître toutes les incorrections qu'on pourra y remarquer ; mais M. Jaubert a eu la complaisance d'en refaire quelques fragments.

Suite de l'histoire ottomane, écrite par Saadud-din Mehemet-Hassan, plus connu chez les Turcs sous le nom de Cogia-Efendi, mise en français par Antoine Galland, professeur et lecteur royal en langue arabe. 1710. Bibl. du Roi, n° 10528$_{2}$—10528$_{3}$. 2 vol. in-4°, man. autographe de M. Galland.

Le second volume commence au règne du sultan Murad, fils du sultan Mehemet Ier ; ce qui se rapporte à l'année 824 de l'hégire, et de l'ère chrétienne 1421 (en comptant d'après l'Art de vérifier les Dates ; car M. Galland met 1420).

A cette époque la république de Venise était en paix avec les Turcs, depuis le traité qu'elle avait conclu avec l'empereur Mehemet Ier, en 1416. Cette paix fut rompue par la proposition que l'empereur de Constantinople, Jean Paléologue, fit aux Vénitiens de leur céder la place de Salonique. Le sultan fit la guerre aux Vénitiens, et finit par reprendre la ville. Cette affaire dura six ans, de 1423 à 1429.

Digitized by Google

Voici comment l'historien turc rapporte cette guerre, dont il supprime tous les faits à l'avantage des Vénitiens.

Guerre de Salonique, 1423-1429.

« Le sultan Murad, comme nous l'avons déjà remarqué, était allé attaquer et assiéger l'empereur d'Istanboul jusques dans sa capitale, pour le punir de la ligue qu'il avait faite avec Duzmets Mustapha et du secours qu'il lui avait donné ; mais il avait été obligé de lever le siége au bout de quelques jours, pour aller s'opposer à la rébellion de Mustapha Tchelebi. Pendant ce temps-là, l'empereur d'Istanboul, qui ne doutait point qu'à la fin le sultan se vengerait des entreprises qu'il avait faites contre ses États, et qu'il ne manquerait pas, non-seulement de ruiner ses provinces, mais même de recommencer le siége de sa capitale, fit tout ce qu'il put pour attirer dans ses intérêts les rois des Francs, et particulièrement le roi de Hongrie, son voisin, et de les exciter, par toutes sortes de moyens, à attaquer les États de l'empire ottoman, par les ligues qu'il faisait avec eux. Il avait surtout traité avec le souverain de la ville et du pays de Selanik, et ils étaient convenus ensemble de s'aider mutuellement lorsqu'ils seraient attaqués. Ainsi, au cas que les Ottomans tournassent leurs armes du côté d'Istanboul, le souverain de Selanik devait aussitôt y envoyer du secours par mer ; et, au cas qu'ils marchassent contre le souverain de Selanik, l'empereur d'Istanboul s'était engagé de le secourir de même par mer, en envoyant ses navires dans les mers voisines de ses États. Enfin, après avoir ainsi conjuré la perte des Ottomans, leur armée, qui fut fortifiée et augmentée par les secours que les Francs leur envoyèrent par mer, s'assembla au port de Selanik, où, ayant mis pied à terre, elle entra dans le pays des Ottomans sous les auspices du souverain de cet État, où elle fit de grands ravages dans le plat pays, en ruinant bourgs et villages.

» D'abord que le sultan Murad fut informé de ces excès causés par les chrétiens, il résolut d'aller droit à la source et d'emporter la ville de Selanik. Pour cet effet, il envoya des ordres partout pour assembler ses troupes, qui se mirent en marche de tous côtés, pour se rendre où elles étaient commandées. Le rendez-vous était à Edrireh, où elles ne furent pas plus tôt arrivées, que le sultan leur

Digitized by Google

fit prendre la route de Selanik, pour en former le siége, où elles jetèrent la frayeur et la confusion, lorsqu'elles parurent sous les murailles de la ville, d'autant plus qu'en même temps elle se vit assiégée par mer aussi bien que par terre, le sultan y ayant envoyé une armée navale qu'il avait fait équiper à Gheliboli. L'empereur d'Istanboul avait promis d'envoyer la sienne; mais l'armée ottomane lui avait ôté la hardiesse de la faire mettre en mer, de sorte qu'il fut contraint de s'excuser d'avoir manqué à sa parole. Néanmoins l'armée navale ottomane ne contribua en rien au siége de Selanik, parce que la présence de l'armée navale des Vénitiens l'empêcha d'agir. Cela fut cause que tout l'effort fut du côte de terre, et que la ville ne put être prise qu'au bout de quarante jours. Le sultan ayant témoigné du chagrin de cette longueur, Ali Beg, fils d'Ornous, représenta à Sa Hautesse qu'il n'y avait rien qui excitât davantage le courage que les récompenses, et que, si elle agréait d'accorder le pillage aux soldats, il ne doutait point qu'avec l'aide de Dieu, ils n'enlevassent la place aux infidèles, parce que c'était le véritable moyen de les encourager et de les obliger à faire voir de quoi ils étaient capables. En même temps que le sultan eut accordé cette satisfaction à son armée, les soldats, animés par l'espérance du butin, montèrent à l'assaut avec tant d'ardeur, qu'ils emportèrent la place. Ils firent main basse sur tout ce qui se présenta devant eux, et s'enrichirent des richesses inconcevables qu'ils y trouvèrent. Voilà de quelle manière le sultan Murad se rendit maître de cette ville, d'autant plus importante, que c'était un port et un lieu de sûreté considérable pour les Francs, en venant de leur pays, tant pour trafiquer que pour secourir leurs alliés. Le premier soin qu'il eut, fut de faire changer les églises en mosquées, et de faire succéder les proclamations de l'unité et des louanges de Dieu au son des cloches. Ensuite il rendit des actions de grâces pour cette conquête si considérable; et, après avoir donné tous les ordres nécessaires pour rebâtir et rétablir la ville, et pour y faire passer des personnes d'autorité capables de se charger du soin de la repeupler, en y appelant des habitants de tous côtés, et y avoir laissé des troupes suffisantes pour la garder, il reprit le chemin d'Edrireh l'an 832. »

FIN DU TOME DEUXIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google